



L'historique du quartier de la Défense et ses représentations dans la presse : l'évolution de la perception d'un grand quartier d'affaires

Bertrand Pac

► To cite this version:

Bertrand Pac. L'historique du quartier de la Défense et ses représentations dans la presse : l'évolution de la perception d'un grand quartier d'affaires. Histoire. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2016. Français. <NNT : 2016BOR30017>. <tel-01384314>

HAL Id: tel-01384314

<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01384314>

Submitted on 19 Oct 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



École Doctorale Montaigne Humanités (EA 480)

THÈSE DE DOCTORAT EN
«HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE»

***L'HISTORIQUE DU QUARTIER DE LA
DÉFENSE ET SES REPRÉSENTATIONS
DANS LA PRESSE.***

L'évolution de la perception d'un grand quartier d'affaires.

Présentée et soutenue publiquement le 27 juin 2016 par :

Bertrand PAC

Sous la direction du Professeur Alexandre Fernandez

Membres du jury :

M. Philippe CHASSAIGNE, professeur, Université Bordeaux-Montaigne, président
M. Alexandre FERNANDEZ, professeur, Université Bordeaux-Montaigne
M. Xavier HUETZ de LEMPS, professeur, Université de Nice, rapporteur
M. Bernard TRAIMOND, professeur émérite, Université de Bordeaux, rapporteur

RÉSUMÉ

C'est entre 1960 et la fin des années 1980 que se situe en France la grande période du bouleversement architectural qui donne naissance au quartier d'affaires de La Défense.

L'histoire de cette monumentale opération d'aménagement de « l'Ouest Parisien » vue par les journalistes révèle trois étapes dans l'évolution de ce projet qui vise à doter la capitale d'un « Manhattan français », ou mieux trois états forts constitutifs d'opinion successifs : celui de l'enthousiasme qui a présidé à la présentation par l'EPAD en 1964 du premier plan de masse de l'opération et à ses premières réalisations sur le terrain, celui du doute et de la contestation liés à l'histoire agitée qu'a connu durant les années 1970 ce chantier gigantesque alors en proie aux turbulences d'une crise économique qui en hypothèque l'avenir et en trouble le dessein final, celui de l'indéniable adhésion à la réussite d'un projet qu'a illustré l'érection en 1989 de la « Grande Arche de La Défense ». Savoir ce que les journalistes ont pensé pour comprendre l'évolution de « La Défense » est ainsi la première raison de l'investigation historique menée à propos de ce quartier à l'urbanisme révolutionnaire.

Mais il en est une seconde, car l'histoire n'est pas seulement une pourvoyeuse du présent ; elle est aussi génératrice de représentations dont le retentissement joue de concert avec l'évènement objectivement établi. Et, à ce titre, l'étude de « La Défense » comme phénomène historique de cristallisation de l'opinion de la presse offre un exemple particulièrement net de l'apport qu'un pôle d'attraction aussi efficace que le quartier de « La Défense » fournit à l'histoire contemporaine de l'urbanisme. Ainsi, après avoir décrit le processus historique révélé par le regard de la presse, l'interprétation des représentations de la ville nouvelle sera l'occasion de démontrer que la réalisation du quartier de La défense a été davantage concernée par la conscience de l'évènement que par l'évènement lui-même dès lors que cette opération constituait, par sa nature propre, un phénomène médiatique de première grandeur.

MOTS CLÉS

Aménagement urbain, Contestation, Histoire urbaine, La Défense, Médias, Projet, Opinion publique, Presse, Quartier d'affaires, Urbanisme.

It is between 1960 and the end of the 1980s that lies in France the great period of the architectural shift that gives birth to the La Défense business district.

The history of this monumental “Ouest Parisien” planning operation seen by journalists reveals three stages in the evolution of this project which aims to establish the capital of a “french Manhattan”, or better three strong constituent States of opinion successive: one of enthusiasm which presided over the presentation by EPAD in 1964 of the first mass of the operation plan and its first achievements on the ground, that of doubt and contestation related to the turbulent history that has experienced during the 1970s this construction giant while embroiled in the turbulence of an economic crisis that threatens the future and disorder the final design, one of the undeniable accession to the success of a project that illustrated the erection in 1989 of the “Grande Arche of La Défense”. Know what journalists thought to understand the evolution of “La Défense” is the first reason for the historical investigation about this revolutionary urban district.

But it is one second, because the story is not just a purveyor of the present ; It is also generator of representations which the impact play in conjunction with the objectively established event. And, as such, the study of “La Défense” as a historical phenomenon of crystallization of the opinion Press provides an example particularly net of the contribution as a pole of attraction as effective “La Défense” district provides to the contemporary history of urbanism. Thus, after describing the historical process revealed by the gaze of the press, the interpretation of the representations of the city new will be an opportunity to demonstrate that the achievement of “La Défense” headquarters was more concerned by the awareness of the event by the event itself as this operation was, by its very nature, a media phenomenon of the first magnitude.

KEY WORDS

Urban development, challenge, urban history, La Defense, media, project, Public Opinion, press, business district, urban planning

REMERCIEMENTS

Cette thèse prolonge et amplifie les recherches que nous avons menées dans le cadre d'un Master d'Histoire des mondes moderne et contemporain sous la direction du professeur Alexandre FERNANDEZ à qui nos remerciements s'adressent en tout premier lieu pour avoir bien voulu accepter de diriger nos recherches et n'avoir pas hésité à nous prodiguer conseils et encouragements ; nous lui sommes très reconnaissant de nous avoir suggéré un sujet original aussi riche et passionnant.

Nous tenons également à exprimer notre reconnaissance pour son soutien au professeur Michel FIGEAC, Directeur du Centre d'Études des Mondes Moderne et Contemporain, ainsi qu'à Philippe CHASSAIGNE, Xavier HUETZ de LEMPS et Bernard TRAIMOND pour avoir accepté de faire partie du jury.

Pour leur appui, nous remercions également Johan HUYNH-TAN, responsable de l'Infothèque de DeFacto, nouveau nom de l'établissement public de gestion du quartier d'affaires de La Défense (EPDG), qui nous a apporté ses lumières sur un sujet qui n'avait encore jamais été traité ainsi que les responsables de la Bibliothèque nationale de France, des Archives Nationales et des Archives Départementales de l'ensemble des départements de la région Ile-de-France qui nous ont fourni la documentation qui nous a aidé à avancer dans ce travail ; qu'ils trouvent ici toute notre gratitude.

AVANT-PROPOS

« Fallait-il faire un énorme quartier d'affaires à La Défense ? Je ne le sais pas, mais à partir du moment où on a commencé à le construire, il faut le terminer ». ¹ Voilà ce que disait, au début des années 1970, le président de la République Georges Pompidou dans *Le Quotidien de Paris*, à propos du plus grand chantier de construction d'Europe du vingtième siècle. Mais quelle est l'origine de ce projet gigantesque ? Il faut remonter au XVI^e siècle pour la trouver : en effet, dès les années 1550, Paris se construit en direction de l'ouest, mouvement qui s'accélère considérablement à partir de 1667, lorsque les Champs-Élysées sont imaginés par Lenôtre sous l'impulsion de Louis XIV, avant que le tracé ne soit amélioré par Louis XV avec l'aménagement de la place de la Concorde et la construction d'un pont de pierre sur la Seine, à Neuilly. Comme le dit Georges Bregou, journaliste au *Monde*, « le génie de la race s'étant plu à l'ordonner au cours des siècles, selon un dessin architectural grandiose, la perspective que jalonne l'Arc du Carrousel, la place de la Concorde et son obélisque, l'avenue des Champs-Élysées, l'Arc de Triomphe, l'avenue de la Grande-Armée, l'avenue de Neuilly enfin, est universellement admirée » ². Paris, et plus tard sa banlieue, se construit donc à l'ouest, le long de cette voie magistrale de huit kilomètres qui s'allonge en ligne droite sur les deux versants en pente douce de la Butte de Chaillot, l'actuelle place de l'Étoile. Il apparaît donc que c'était dans la logique historique de l'expansion de la capitale, orientée dans le sens de l'écoulement de la Seine, de bâtir au croisement des communes de Nanterre, Courbevoie et Puteaux, un ensemble architectural d'ambition visant à clôturer puissamment le travail de quatre siècles. C'est donc sous l'IV^e République, exactement en 1956, qu'apparaissent les premiers projets concernant les alentours du rond-point de La Défense, du nom de la statue « La Défense de Paris », monument que l'on doit à Louis-Ernest Barrias en 1883, érigée à la gloire des soldats ayant défendu la ville durant la guerre franco-allemande de 1870. Le plan d'urbanisme qui est alors dressé prévoit l'aménagement d'un territoire de 800 hectares s'étendant dans la première boucle de la Seine, entre le pont de Neuilly et l'île de Chatou. Mais ce n'est que deux ans après, en 1958, qu'un établissement public spécial, émanation de la puissance publique, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, est chargé de la coordination de l'ensemble des travaux. Cet organisme, appelé EPAD (Établissement Public d'Aménagement de la région de La Défense ou plus simplement Établissement Public d'Aménagement de La Défense), décide de porter ses efforts, en première phase, sur ce que l'on baptise la zone I, qui est

¹ *Le Quotidien de Paris*, 8 septembre 1972

² *Le Monde*, 15 juin 1964

non seulement la plus proche de Paris mais aussi la plus urbanisée. Elle s'étend du pont de Neuilly à la ligne de chemin de fer Paris Saint-Lazare/Versailles sur 1 200 mètres environ de part et d'autre de l'avenue du Général de Gaulle. À partir de là, l'objectif recherché est de « créer à cet endroit un quartier moderne d'affaires et de résidence »¹.

Il faut noter que le site offre une vue exceptionnelle sur Paris et convient particulièrement bien à la réalisation d'une telle opération, qui doit permettre en même temps la rénovation totale d'un quartier qui est alors mal desservi et très insuffisamment occupé. Du point de vue humain, la population de cette zone n'est pas très dense, mais elle est mal répartie et occupe des immeubles vétustes. Sur le plan économique, un grand nombre de petites et moyennes entreprises y sont installées.

Cet espace est également un carrefour pour les transports de l'ouest Parisien, avec chaque jour, plus de 50 000 véhicules qui empruntent l'avenue du Général de Gaulle et il est prévu que le trafic s'accroisse très fortement dans les années suivantes, d'autant plus que le palais du CNIT (Centre des Nouvelles Industries et Technologies) est en service depuis les premiers mois de l'année 1958 et attire des foules de plus en plus importantes, comme le rapporte Charles Meyhaud dans *L'Aurore*². Ce palais des expositions, conçu par le président du syndicat des machines-outils Emmanuel Pouvreau, est en effet le premier bâtiment construit autour du rond-point de La Défense dans le but de soulager le Grand Palais, devenu trop étiqué³. Entre 1958 et 1964, l'EPAD va mettre au point un plan d'ensemble ambitieux dans le but de créer un quartier sur dalle comprenant 800 000 m² de bureaux, 50 000 m² de commerces, des bâtiments destinés aux manifestations publiques, sportives, culturelles et scientifiques, et quelques bâtiments d'habitation, disposés autour de deux grands parvis. C'est ce plan de masse de 1964 qui sera le fer de lance d'un mouvement de construction de très grande ampleur qui ne se terminera plus, même si l'essentiel du plan est réalisé dès le milieu des années 1970 et que la perspective historique de Paris est marquée par l'érection de la Grande Arche en 1989, œuvre de l'architecte danois Johann Otto von Spreckelsen, sur la demande du président de la République François Mitterrand. C'est ainsi, en créant ce que Georges Bregou nomme « le point d'orgue des travaux d'Haussmann de l'an 2000 »⁴, que Paris s'est doté du plus grand quartier d'affaires d'Europe et a réussi, ce faisant, à décongestionner le centre de la capitale qui était devenu, au cours de la première moitié du XX^e

¹ *Urbanisme*, août 1969, n° 127

² *L'Aurore*, 7 novembre 1968

³ Extrait de la brochure de l'EPAD parue dans *Architectes*, mai 1968

⁴ *Le Monde*, 15 juin 1964

siècle, le quartier des affaires et le siège d'encombrements humains et automobiles proche de la saturation.

C'est l'histoire de ce quartier, à partir de la création de l'EPAD en 1958 et de la présentation par cet établissement du premier plan de masse en 1964 jusqu'à l'achèvement à la fin des années 1990 du bâti consolidant l'environnement construit de la Grande Arche inaugurée en 1989, que nous nous proposons d'étudier sur la base des articles parus sur le sujet dans la presse générale et spécialisée en montrant comment et dans quelles conditions se fait l'aménagement d'une zone stratégique d'une des plus grandes métropoles mondiales. Car construire un quartier d'affaires de cette importance dans une zone déjà urbanisée et située à quelques kilomètres à peine de « la plus belle avenue du monde » et du musée du Louvre, n'est pas chose facile et relève même de ces grandes entreprises humaines qui ouvrent les portes de l'Histoire. Aussi que les difficultés de l'exercice se soient révélées par des humeurs d'opinion qui ont violemment agité l'univers médiatique de La Défense ne saurait surprendre compte tenu des enjeux d'un tel projet d'aménagement. Par une combinaison extraordinaire de circonstances, il n'y a rien dans cette opération qui ait échappé à l'émotion collective qu'elle a suscitée tout au long de son évolution et rien qui ait manqué pour médiatiser un chantier qui a cristallisé les passions. Ainsi a-t-on vu surgir sans surprise sur la scène médiatique non seulement les traditionnelles querelles d'école entre les défenseurs de la modernité poussée à l'excès et les adorateurs du « Paris historique » hérité du Baron Haussmann au XIX^{ème} siècle, mais aussi de façon plus prosaïque des conflits d'intérêts comme ceux qui ont opposé les municipalités des communes concernées éblouies par la manne financière considérable qu'elles voyaient avec avidité s'offrir à elles et les habitants paupérisés de ces quartiers quasiment insalubres, ou encore ces désaccords de circonstance entre le Pouvoir figé dans sa vérité urbanistique et des journalistes désorientés par la fureur constructiviste de La Défense, bref un panorama complet de l'émotion collective qui n'a jamais été plus frappante qu'à cette époque. Tout, jusqu'au moindre état d'âme, porte l'empreinte d'un événement qui a parcouru, sans doute, une période dont tous les moments ne se ressemblent pas ; cependant son caractère général n'a jamais varié, et dans son berceau même que l'EPAD lui avait confectionné dès 1958 il prouva tout ce qu'il devait être.

Dans l'étude de l'histoire du quartier de La Défense, les grandes lignes dont je viens brièvement d'indiquer le sens me paraissent conserver leur vertu ordonnatrice. À mi-chemin entre le phénomène urbanistique observable, dont la portée réelle ne peut être connue que par les interprétations de la presse qui le créent, le soutiennent et le combattent, et les mots puissants qui remuent l'opinion en empruntant à l'intensité de l'expression journalistique la magie de leur influence médiatique, l'analyse de l'historique de La Défense apporte à la compréhension de

l'univers de ce nouveau quartier une indispensable lumière. Car, s'il est une leçon que l'on doit retenir de la recherche que nous avons privilégiée, c'est que le fait urbanistique est inséparable d'une certaine atmosphère en fonction de laquelle doivent être interprétées les observations dont il est l'objet. C'est sur la base de cette prise de position que s'impose la problématique centrale du sujet traité par la thèse dès lors que je ne conçois pas, comme support de ce travail d'analyse, qui est vaste dans le temps (près d'un demi-siècle) mais limité dans l'espace par les zones d'aménagement définies par l'EPAD en 1963-1964, d'autre démarche que celle consistant à révéler comment la perception d'un quartier d'affaires d'une grande métropole européenne évolue au fil de sa réalisation, d'autant que la révolution urbanistique d'envergure dont il s'agit, présente l'originalité d'avoir connu en seulement vingt-cinq ans des variations exceptionnelles d'opinion de la presse. Ce sujet présente l'intérêt de modéliser un fait historique qui rend compte de toute une époque mobilisée à l'échelle de l'Europe par la révolution architecturale et urbanistique de l'après-guerre. Dans la mesure où la vision que les hommes de l'époque ont prise des évolutions urbaines réalisées en Europe occidentale après la seconde guerre mondiale s'incarne dans le quartier de La Défense, c'est cette image qui sous-tend et anime alors toute vie urbanistique. Les exemples de cette duplication constructiviste ne manquent pas. Ainsi, la transformation de la City à Londres depuis les années 1960, la création de Canary Wharf toujours à Londres à partir des années 1980, la métamorphose du centre-ville de Francfort en Bankenviertel (le Centre des Banques) depuis les années 1970, la création à Bruxelles de l'Espace Nord dans les années 1980 ou plus récemment encore la spectaculaire sortie de terre du quartier Moskva-City à Moscou. À plus petite échelle on trouve en France le quartier de l'Europe de Strasbourg, Mériadeck à Bordeaux, Compans-Cafarelli à Toulouse, Châteaucreux à Saint-Etienne ou Arènes à Nice qui sont de parfaits exemples de ces transformations voulues par les municipalités dans le but d'accueillir toujours plus de sièges d'entreprises sur leur territoire (source d'impôts et de prestige dans le contexte de la mondialisation actuelle et de la lutte acharnée que se livrent les métropoles pour maîtriser toujours plus de compétences et d'activités tertiaires supérieures). Cette course aux quartiers d'affaires n'est pas près de se terminer en Europe avec le développement programmé de la plupart des anciens chantiers mais aussi avec de nouvelles créations telles que le CTBA à Madrid et Euroméditerranée à Marseille. Autrement dit, si toutes ces réalisations paraissent particulièrement propices à illustrer la voie ouverte par le quartier de La Défense, on doit reconnaître que c'est à l'architecture nouvelle dont ce quartier constitue sans doute l'application la plus aboutie que l'époque doit de ne voir plus seulement dans le présent mais dans l'avenir.

Je ne dissimule pas que le regard porté par les journalistes sur l'aménagement de La Défense les a fait rêver, a exagéré leurs réactions éditoriales et les a conduit quelquefois au délire

des grandeurs ou à celui de la persécution qu'auraient subi les habitants d'un quartier en butte à des bouleversements traumatisants. Que l'on veuille bien croire qu'en soumettant à l'analyse la question de la perception de l'évolution historique de La Défense par la presse je n'ai pas agi seulement par souci d'originalité. J'ai également tenté de mettre en évidence le monde de faits et d'opinions produit par cette perception et dont l'apport à la connaissance de l'histoire de l'urbanisme contemporain n'avait pas encore été exploité comme il aurait pu l'être. Sans doute aurais-je aimé persuader, mais je serais heureux si seulement je pouvais faire réfléchir.

INTRODUCTION

I - Plan général de la thèse

Toute réalisation urbanistique d'envergure est, de nos jours, dominée par l'existence d'une organisation constructiviste à laquelle elle se soumet pour prendre en charge son destin. L'exemple de l'aménagement de La Défense sur le territoire de l'Ouest parisien n'est pas le moins révélateur de la nécessité de cet agencement d'ordre opérationnel. Si l'on s'élève au-dessus de la considération strictement urbanistique du quartier de La Défense et des règles de son existence foncière et technique, on s'aperçoit que la presse est la réalité première d'une opération qui n'a pris véritablement forme opérante aux yeux de l'opinion qu'à travers les réactions qu'elle a suscitées dans les journaux. C'est avec la préoccupation d'aujourd'hui que nous regardons l'histoire de cette révolution urbanistique et architecturale et notre curiosité est d'autant plus vive que cette histoire n'est pas morte. L'esprit de l'urbanisme immédiatement postérieur à la seconde guerre mondiale est peut-être périmé, mais les réalisations qui l'ont concrétisé durant les trente années qui en ont façonné l'historique survivent et même, dans une certaine mesure, prolifèrent. C'est pourquoi il nous est apparu que la meilleure façon d'aborder l'historique du quartier de La Défense pour en faire non seulement une somme d'évènements passés mais une force qui agit dans le présent était encore de saisir ce quartier, certes dans le passé où il a pris naissance, mais surtout à travers le regard porté par les journalistes sur cette opération inédite aux moments clés de son évolution. Il y a donc lieu de nous attacher d'abord à cet historique vu par les journalistes.

Avec ce parti-pris, nous nous exposons sciemment au grief d'ambiguïté. En effet on ne trouvera dans cette première partie de la thèse ni un exposé systématique de la révolution urbanistique et architecturale à laquelle correspond l'aménagement du quartier de La Défense, ni une histoire urbanistique de ce quartier. Par conséquent les historiens des idées sur l'architecture et l'urbanisme comme ceux des institutions fécondées par ces idées relèveront des lacunes dans notre exposé. Notre excuse est de considérer le quartier de La Défense non tant en lui-même que dans la perspective où il peut s'expliquer par le regard des journalistes. On conçoit alors ce que l'historique du quartier de La Défense peut apporter d'enseignements quand il s'agit pour la presse de conférer aux faits et aux comportements générés par une telle opération une valeur médiatique dont ils seraient dépourvus si on ne les situait pas dans l'évolution historique. Car à chaque étape déterminante de cette évolution, les journalistes ont su marquer l'histoire par des articles qui ont tendu à donner à l'opération de La Défense le contenu répondant à l'image qu'ils s'en faisaient.

C'est en effet en intégrant les différentes étapes de l'histoire de La Défense dans un système de représentations inscrit dans la phénoménologie concrète et en les transposant sur un registre éditorial qui leur donne une tonalité particulière que la presse nous incite à diviser cet historique en autant de phénomènes médiatiques distincts que l'observation nous permet d'en discerner. D'où la classification des périodes historiques que nous proposerons dans la première partie de la thèse comme autant de tranches d'histoire nourries de l'interprétation de leur réalité événementielle par les réactions de la presse. Cette classification d'ordre chronologique en périodes différenciées par leur retentissement médiatique sera l'aboutissement d'une enquête qui, sans négliger, bien sûr, l'importance du fait historique en tant que tel, nous aura amené à concevoir l'histoire de La Défense comme un phénomène médiatisé par la presse d'un point de vue purement journalistique avec toutes les exagérations éditoriales qu'un tel regard implique nécessairement. L'objet de cette première partie sera donc de distinguer les différents étages de complication médiatique que propose à l'analyse le quartier de La Défense considéré par la presse aux différentes étapes de son évolution.

Une fois recueillies les premières impressions de la presse lors de sa découverte de La Défense aux différentes étapes de son évolution, l'histoire de cette opération impose de la replacer dans l'aménagement de l'Ouest parisien dont elle en est le catalyseur. Car en ne l'envisageant à travers les journaux que dans le présent immédiat ainsi que nous nous proposons de le faire dans la première partie, La Défense sollicite l'attention dans des directions trop opposées pour que nous puissions en saisir l'essence profonde dans la perspective de l'histoire de l'urbanisme en région parisienne. Il faut la considérer non plus comme une opération externe se suffisant à elle-même mais comme l'élément fédérateur d'une histoire beaucoup plus large, celle de l'Ouest parisien, dans la mesure où s'incarne en elle la vision globale que les journalistes de l'époque ont pris de l'aménagement de ce vaste territoire suburbain. Scruter La Défense à travers l'histoire panoramique de l'Ouest parisien rapportée par les journalistes afin de se représenter l'avenir souvent lointain d'une opération d'aménagement aussi exceptionnelle sera ainsi l'objet d'une deuxième partie largement consacrée à la connaissance du fait historique dans toute son ampleur. Car il est clair, comme nous le verrons alors, que l'examen de l'aménagement de l'Ouest parisien offre un exemple particulièrement net de l'apport que l'histoire de cet aménagement fournit à l'histoire de La Défense.

Dans une troisième partie, c'est le quartier de La Défense comme phénomène historique de cristallisation de l'opinion de la presse qui sera en cause. Puisque les journalistes ont fait de cette opération urbanistique un véritable phénomène de presse par le traitement médiatique privilégié d'ampleur inaccoutumée qu'ils lui ont réservé, nous nous efforcerons d'analyser le lien

qui rattache la presse à l'univers de la ville nouvelle inaugurée par La Défense. Cette approche me paraît justifiée par le fait qu'elle permet d'atteindre les relations existantes entre la presse et l'urbanisme et, par-là, entre la ville et la culture. Ayant constaté que, dans cette optique, le quartier de La Défense est essentiellement un phénomène de représentation, nous nous attacherons à faire ressortir les caractères de l'univers issu de ces représentations. Et c'est alors qu'ayant identifié le milieu qui l'explique, nous serons à même de comprendre comment l'aménagement de La Défense en arrive à cristalliser l'opinion de la presse, c'est-à-dire sous l'influence de quels facteurs cette opinion se forme et quels sont les caractères que revêt son expression lorsqu'elle intervient dans le débat public pour façonner l'historique d'une opération à laquelle elle contribue à donner son style. Ce que nous tenterons, c'est de comprendre l'agencement de toutes ces modalités d'expression médiatique dont l'intensité est la marque d'une émotivité qui est à la mesure de l'intérêt porté par la presse à un évènement de portée historique.

C'est toute la manière pour la presse de concevoir à la fois la couverture et le traitement de La Défense qui est en cause dans cette troisième partie. Et quand nous parlons de la médiatisation d'une telle opération, il ne faut pas seulement songer aux techniques développées par la presse pour appréhender un évènement de ce type. Il faut aussi considérer qu'à la diversité des procédés utilisés s'ajoute le coefficient dû à la personnalité du journaliste et sur lequel la sociologie de la connaissance attire, à juste titre, notre attention. C'est dire que l'analyse des positions de la presse est seule en mesure d'expliquer la nature et le sens de l'historique de La Défense en considérant le rôle qu'y jouent les opinions des journalistes. Nous tenterons ainsi d'acquérir, grâce à la manière de ceux-ci de percevoir l'historique de La Défense, la connaissance de ce moment d'histoire en tant que phénomène de cristallisation de l'opinion de la presse.

II - Axes de recherche

Dans le cadre de l'histoire urbaine, et plus particulièrement dans celui de l'histoire de Paris et de sa banlieue à laquelle la thèse se rattache, l'étude de l'historique de La Défense à travers ses représentations dans la presse appelle une variété d'orientations de la science historique appliquée à la ville qui, selon nous, est à la fois inévitable et nécessaire. Il est clair, en effet, qu'en cette histoire d'un nouveau quartier qui agrandit Paris¹ se mêlent d'autres branches de l'histoire urbaine de la capitale qui exploitent, si l'on peut dire, la même matière première et qu'aucune frontière ne

¹ Florence Bourillon et Annie Fourcault, *Agrandir Paris (1860-1970)*, Publications de la Sorbonne, Centre d'histoire de la ville de Paris, 2012.

sépare, qu'il s'agisse de celles de l'urbanisme, de l'architecture ou de l'aménagement du territoire de la région parisienne et surtout celle de la presse en tant que synthèse intellectuelle transcendant la contingence du phénomène de La Défense pour l'intégrer à un univers médiatique dont il reçoit son caractère historique. Car, de quoi s'agit-il en vérité, sinon d'attribuer un sens historique à ce que la presse a observé tout au long de l'évolution de l'opération de La Défense, depuis la présentation du plan de masse de 1964 jusqu'à l'édification de la Grande Arche et la réalisation du prolongement de l'axe historique. Et quand nous parlons d'observation à propos de la presse il ne faut pas seulement songer aux ordres de grandeur matérielle. Il faut aussi considérer le degré de profondeur du phénomène à partir des points de vue qui sont propres aux journalistes et de la vision qui leur est personnelle.

Ainsi, étudier l'historique du quartier de La Défense, qu'il convient avant tout d'appréhender en tant que laboratoire d'expérimentation urbaine, c'est d'abord considérer l'émergence, pour la première fois dans l'histoire de l'urbanisme en France et même en Europe, d'un grand quartier d'affaires en un lieu de la couronne parisienne qui permettait de ne pas éventrer le cœur du Paris traditionnel et historique par de grands buildings. C'est bien sûr, car c'est là sa marque de fabrique, faire ressortir aux différentes étapes de la réalisation de ce projet d'urbanisme, prototype de la révolution architecturale contemporaine, l'américanisation d'une opération présentée comme un Manhattan parisien et qui restera comme un lieu commun de l'imaginaire collectif. C'est aussi inscrire cette opération gigantesque dans le cadre de l'aménagement de l'Ouest parisien et, ainsi, la placer au niveau des grandes opérations d'aménagement urbain dont elle est, à l'époque, avec celle de l'aménagement de la Grande Motte en Languedoc-Roussillon, un pionnier de ce type d'opération non seulement dans l'histoire de l'aménagement du territoire national mais aussi dans celle des grands travaux de BTP qui ont vu le jour après la seconde guerre mondiale sous l'effet de la reconstruction du pays. D'autre part, ce serait négliger l'histoire particulière de ce quartier révolutionnaire que de ne pas en aborder l'aspect ville nouvelle par le véritable cœur de ville qu'il installe dans la proche couronne. Pas plus d'ailleurs qu'il n'est possible d'occulter ce mélange de la culture et des affaires qui fait la différence entre La Défense et les autres grands centres concurrents. Il est incontestable que, par rapport à la culture, l'histoire architecturale de La Défense véhicule une symbolique nouvelle de l'axe au regard de l'Histoire qui correspond plus à notre époque, ce qui justifie d'ailleurs que les journalistes n'aient pas traité seulement en creux le principe même de l'axe historique mais également en proposant des jalons éditoriaux avec un regard stimulé par la finalité nouvelle de l'architecture urbaine.

Les remarques qui précèdent permettent maintenant de mieux saisir le sens de notre recherche. Il s'agit de décrire un processus historique qui, par étapes successives connotées à chaque fois par le regard des journalistes, aboutit à faire passer La Défense, d'un projet avant-gardiste de création d'un grand centre d'affaires aux portes de la capitale, à un phénomène d'urbanisation de la couronne parisienne indissolublement lié au capitalisme à la française, en d'autres termes à passer de La Défense historique, objet d'expérimentation urbaine, à La Défense vivante, modèle de l'urbanisme contemporain.

III - Méthode

Quant à la méthode que j'ai suivie, il ne m'apparaît pas utile d'en disserter longuement. Il reste, bien sûr, si l'on ne veut confondre méthodes et techniques, qu'une allure d'ensemble de la démarche intellectuelle peut être discernée lorsque, parvenu à une étape, on considère le chemin parcouru. Les voies qui nous étaient ouvertes sont celles-là mêmes qui se sont toujours proposées à la connaissance et que Fontenelle, comparant devant ses collègues de l'Académie des Sciences, l'attitude de Descartes à celle de Newton, opposait d'un style ferme : « l'un part de ce qu'il entend nettement pour trouver la cause de ce qu'il voit ; l'autre part de ce qu'il voit pour en trouver la cause... ». Toutefois, si la méthode phénoménologique et la méthode déductive demeurent distinctes, nous avons appris, depuis Fontenelle, qu'elles ne nous offrent pas, pour autant, une alternative. C'est donc pour n'être pas tributaire d'un seul langage que nous sommes conduits au syncrétisme méthodologique. Lui seul nous permet dans le cas présent d'accéder à une connaissance totale du phénomène de La Défense qui se déroule à la fois au niveau du réel observable et dans la profondeur d'un psychisme, celui des journalistes où se côtoient le rationnel et le magique, la permanence de l'instinct éditorial et la fugacité du rêve.

Au syncrétisme méthodologique qui me paraît recommandable correspond la nécessité d'adapter la méthode aux dimensions de la recherche. Celle-ci présente la difficulté de concerner un sujet qui n'a pratiquement jamais été traité du point de vue historique. Seule une thèse de géographie urbaine, celle de B. Lauras (Paris X-Nanterre, 1973) traite de l'histoire du quartier de La Défense mais l'audience qu'elle est susceptible de rencontrer à notre époque ne peut être que limitée par la force des choses parce que dépassée par le temps dès lors qu'elle se situe dans une obédience trop étroite par rapport à l'ensemble du sujet dans la mesure où la réflexion qui la porte est nourrie de la connaissance d'un historique de La Défense qui s'arrête bien avant que ce quartier n'ait pris son véritable essor. Ce sont donc uniquement les articles de l'ensemble de la presse

parisienne et de province considérée dans la totalité de son emprise éditoriale - information générale, presse d'opinion, journaux économiques, revues spécialisées dans le BTP, l'urbanisme et l'architecture - et de son offre en termes de titres - quotidiens, hebdomadaires, revues mensuelles ou semestrielles - qui permettent de dresser un tableau complet de l'histoire de La Défense et ainsi de concourir à proposer de La Défense une image totale et non d'en fournir des vues partielles et contradictoires. L'un des principaux problèmes qui se pose est, bien sûr, l'énormité des fonds de presse (environ 300 à 700 articles par année) conservés aussi bien par l'EPAD que par les archives départementales de la région parisienne ainsi que par les journaux eux-mêmes, en particulier *Le Figaro* et *Libération* qui ont contribué pour beaucoup à enrichir notre documentation. Si la consultation de l'ensemble de ces archives auxquelles j'ai pu accéder sans problème m'a permis de recueillir les documents de presse qui forment la principale source d'information dont nous disposons, il faut toutefois constater qu'en ce qui concerne les archives de presse détenues par l'EPAD, le fait que les articles aient été conservés sans toutes les informations adéquates : dates de publication, numéro du journal ou de la revue, édition conservée..., a défavorisé la qualité de leur exploitation même si l'effet de ces travaux est de déterminer les principales directions maîtresses qui puissent être considérées comme essences de la médiatisation du phénomène de La Défense. C'est pour cette raison que j'ai choisi de classer mes références par ordre chronologique dans l'annexe jointe pour que l'on puisse mieux appréhender l'historique des sources d'information.

Au départ, j'avais pensé traiter ce sujet depuis les origines du projet de La Défense jusqu'à nos jours mais force est de constater que les quantités d'archives de presse non encore exploitables, car trop récentes, constituaient un obstacle insurmontable dans la perspective de donner à la thèse la dimension historique que je souhaitais la plus actuelle possible. Face à cette difficulté concrète il m'a paru préférable d'opter pour une démarche plus resserrée dans le temps mais dont l'intérêt scientifique n'est pas moins ambitieux dès lors qu'elle s'adapte parfaitement à l'évolution de la perception du nouveau quartier, d'autant que la période choisie s'avère de loin la plus importante en termes d'articles conservés, et c'est bien pourquoi nous touchons là les limites d'un travail qui se serait fixé comme objectif de couvrir l'histoire de La Défense au-delà des années 2000. Par ailleurs, si nous avons décidé de fixer à 1964, année de la présentation du plan de masse, le point de départ véritable de notre étude, en ne traitant que de manière allusive les six années qui ont suivi la création de l'EPAD en 1958, c'est parce que ces premières années de gestation du projet sont très pauvres en archives de presse et qu'en outre, et surtout, ces années ne concernent pas directement le sujet car elles se sont bornées à rendre compte des discussions qui ont alors occupé les architectes, les urbanistes, les aménageurs et les hommes politiques et que l'opinion publique que reflètent les journaux de l'époque n'évoque pratiquement jamais les

profondes transformations à venir. C'est donc en calibrant de manière chronologique les dimensions de la recherche dans le temps historique le plus performant que nous avons arrêté la méthode à suivre. Voir derrière les réactions de la presse le matériel mental d'une époque qui explique le phénomène de La Défense est pour nous le ressort essentiel. On comprend, dans ces conditions, que, plutôt que de s'appesantir sur la description purement urbanistique de la réalisation de La Défense, notre curiosité se porte vers le milieu social, en l'occurrence celui des journalistes dont la façon qu'ils perçoivent l'évolution de cette opération leur donne le privilège d'expliquer l'histoire par la singularité d'un cas particulier.

Mais un tel travail d'analyse, qui vise à corriger les insuffisances de la description éditoriale effectuée par les journalistes afin de rendre l'opinion qu'ils professent enrichie par les représentations qui la valident, ne peut tendre aux proportions d'une thèse sans un cadre où viennent se loger ses différentes parties selon des modes de perception qui apportent à la compréhension de l'opinion de la presse une indispensable lumière. Il y faut en effet de l'ordre et du mouvement et, par conséquent, cette part d'arbitraire que Montaigne pardonne au genre qu'il appelle le Discours. Toutefois, l'arbitraire ne vaut que pour la construction du cadre ; pour la description du phénomène d'urbanisation de La Défense, c'est la docilité au réel qui s'impose. Enfin, arbitraire n'est pas partialité ; il n'a d'autre objet que de chercher à rendre plus facilement accessible une réalité dont l'apparent désordre pourrait rebuter la volonté de comprendre. D'où la nécessité, dès lors qu'il s'agit de recueillir et d'analyser les représentations de l'historique de La Défense par la presse, de donner à chacune des trois parties de la thèse la puissance analytique qui rayonne de l'optique qui lui est propre. Ainsi, en fonction du regard porté par les journalistes sur La Défense, la première partie correspondra au temps de la découverte et des premières impressions, la deuxième partie au temps de la matérialisation du rêve et de la connaissance et, enfin, la troisième partie au temps de la synthèse et de la critique historiques.

PREMIÈRE PARTIE

LE TEMPS DE LA DÉCOUVERTE

DU QUARTIER DE LA DÉFENSE CONSIDÉRÉ PAR
LA PRESSE AUX DIFFÉRENTES
ÉTAPES DE SON ÉVOLUTION

Nulle part n'apparaît avec plus d'évidence la manière avec laquelle peut varier l'opinion de la presse que dans sa perception de l'évolution de l'historique de La Défense. Au début de cette gigantesque opération d'aménagement d'une ancienne zone ouvrière, c'est-à-dire dès la présentation du plan de masse en 1964 et dans les premières années qui suivirent cette annonce officielle, c'est La Défense considérée alors comme une véritable merveille urbanistique qui s'impose à tous les journalistes. Il est à ce moment hors de question pour la presse de mettre en cause une création qui ne suscite de sa part que des louanges. C'est en effet avec une particulière fierté que l'ensemble des journalistes de l'époque constate que le projet d'aménagement de La Défense se propose de rivaliser avec Manhattan en se fixant comme objectif de construire sur les berges parisiennes de la Seine le pendant européen du quartier d'affaires américain. Inutile de dire combien l'image du futur Manhattan français fournit alors aux journalistes de tous bords des symboles et des croyances suffisamment convaincants pour relayer dans la presse toutes les promesses que recèle une pareille merveille urbanistique. La perception de cette opération par les journalistes change pourtant du tout au tout dans les années 1970. Le quartier de La Défense devient en effet pour ceux-ci un sujet d'effroi en raison de l'emprise tentaculaire de ce véritable monstre que le chantier symbolise aux yeux de l'opinion. Quand certains journalistes n'hésitent pas à qualifier La Défense de « monstre tentaculaire » c'est parce que la merveille jusque-là acclamée par la presse a maintenant cédé à la pression de l'implacable logique constructiviste de la politique développée par l'EPAD et laissé désormais la place à une gigantesque opération foncière menée sans états d'âme à la cravache du profit et de la surconstruction. L'hypertrophie de ce chantier conduit à marche forcée par les investisseurs posera bien des problèmes dont la presse se fera naturellement l'écho, mais qu'on se rassure car dès le début des années 1980 les journalistes changent totalement d'opinion. C'est peu de dire que durant cette décennie la presse apprivoise le monstre ; elle le légitime parce qu'elle en retrace la genèse et en éclaire la complexité constructiviste et que, surtout, elle l'enracine pour une grande part dans les impératifs d'une opération de modernisation de l'image de la capitale destinée à faire de Paris l'une des plus attractives métropoles mondiales. Il est bien évident qu'à l'historique hétéroclite de La Défense tel que la presse l'a perçu au fil de son évolution aucun qualificatif absolu ne s'applique : ni monstre, ni merveille, c'est tout simplement une victoire du pragmatisme qui a permis à Paris d'agrandir sa sphère de rayonnement dans le monde. Et il est non moins avéré que, dans cette perspective, l'Arche de La Défense symbolise l'aboutissement d'une évolution historique qui apparaît pour la presse comme une solution indispensable liée à la grandeur de la capitale.

Dans la suite de cette présentation, on peut distinguer trois étapes dans l'évolution de l'historique de La Défense, ou mieux trois tranches d'histoire successives par lesquelles nous voyons agir l'opinion que les journalistes se font de La Défense à ces différents moments : celle des années 1960 qui correspond à l'émergence sur la scène médiatique d'un projet grandiose acclamé par la presse qui en célèbre la modernité et qui ne tarit pas d'éloges sur les promesses d'un tel projet, celle des années 1970 qui voit le chantier de La Défense contesté dans son principe par les journalistes dont la prise de conscience les conduit à ne plus être à la remorque de l'EPAD tout en ne restant pas sourds aux raisons qui militent en faveur de la poursuite de l'opération, celle, enfin, des années 1980-1990 où la presse comprend la nécessité du renouveau de La Défense qui trouve alors dans les médias qui l'adoubent son statut définitif d'opération monumentale starisée par la Grande Arche.

CHAPITRE I

LES ANNÉES 1960 : LA MODERNITÉ CÉLÉBRÉE OU LA NAISSANCE DU QUARTIER D'AFFAIRES SOUS LE REGARD ÉLOGIEUX DE L'ENSEMBLE DE LA PRESSE

Le premier plan de masse de La Défense présenté en 1964 marque les véritables débuts du nouveau quartier. Ce qu'il faut en retenir, c'est que la présentation de ce plan fondamental dans l'histoire de La Défense, loin d'être un phénomène brutal et inopiné, est le résultat d'une évolution qui le rattache à la création par l'État en 1958 de l'Établissement Public pour l'Aménagement de La Défense. Les principes d'aménagement urbain dont ce plan se réclame sont ceux-là mêmes que l'EPAD avait fait prévaloir lors de sa création. Mais s'il a fallu six longues années avant que ces principes prennent forme opérationnelle, tout va aller très vite à partir de 1964 sous la pression d'un enthousiasme général qui fait bénéficier La Défense de l'avenir plein de promesses qui semble s'ouvrir au nouveau quartier que l'on imagine depuis le milieu des années 1950. Les travaux démarrent en effet dans la foulée et les premières tours sortent de terre sous le regard étonné des habitants des zones concernées et surtout des journalistes dont l'engouement pour le projet ne faiblira pas avant plusieurs années tellement les observateurs ont tous, durant cette première période, une vision particulièrement positive du chantier. Aucune critique n'est formulée à l'encontre du Pouvoir politique qui soutient à fond le projet : pour la presse rien dans le contexte de l'époque ne s'oppose à ce qu'il soit réalisé. Au contraire, les journaux mettent tous en avant une nécessaire modernisation de l'Ouest parisien qui s'inscrit dans une indispensable modernisation de l'ensemble de la région capitale et même de l'ensemble de la France. Nous sommes encore dans ces années post-Reconstruction, dans ces années d'apogée des Trente Glorieuses, avec cet état d'esprit particulier qui veut que « tout semble possible ». Il est trop tôt pour prendre conscience des dérives auxquelles un chantier de cette ampleur peut donner lieu. D'ailleurs, les journalistes reprennent souvent au mot près les brochures de l'EPAD pour présenter le quartier à leurs lecteurs sous son meilleur jour, au lieu d'essayer d'approfondir le sujet qui restera tabou jusqu'aux années 1970.

SECTION I

LE PROJET INITIAL : UN ÉCRAN OÙ LES JOURNALISTES PROJETTENT LEURS RÊVES

Il faut éviter de reporter trop loin dans l'histoire de La Défense la naissance du projet initial, car la configuration de l'opération qu'implique le premier plan de masse adopté en 1964 n'existe pas encore lors de la création de l'EPAD en 1958, ou, en tout cas, elle est seulement allusive. En effet, l'épure du nouveau quartier fantasmée par le rêve ne deviendra véritablement lisible par les journalistes dans le sens où la conscience de la rupture architecturale portée par le projet réside dans certaines représentations de l'opinion quant à l'image de la capitale préfigurée par ce projet que lorsque les grandes lignes de l'opération auront été fixées par le premier plan de 1964 et présentées dans la foulée à l'ensemble de la presse. C'est le temps de la découverte d'un projet grandiose qui apparaît pour les journalistes comme une véritable révélation dont ils sont pénétrés au point de s'adonner, pour la plupart d'entre eux, à un éditorialisme qui surabonde de merveilleux dans la représentation qu'ils se font de la future Défense, donnant ainsi du prix à sa considération officielle. Ils sont solidaires de l'œuvre entreprise et s'ils en mesurent l'effort ils n'en portent pas moins l'empreinte de ses espérances et de ses espoirs de grandeur quant à la réussite d'une opération qui a vocation à construire un « nouveau Manhattan » sur les berges parisiennes de la Seine.

I - Un nouveau Manhattan¹ aux portes de Paris

La Défense a été considérée par la presse dès la présentation du premier plan de masse de 1964 comme une forme d'aménagement urbain assez exceptionnelle, liée qu'elle était à l'image des quartiers d'affaires du Nouveau-Monde et plus particulièrement de celui de Manhattan à New-York. Dans l'univers compartimenté de la première moitié du XX^{ème} siècle, l'aménagement de la capitale pouvait encore faire illusion par le poids de son patrimoine historique légué par les XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, sa faiblesse éclate après la seconde guerre mondiale, alors que le

¹ *Le Figaro*, 14 décembre 1964

double modèle de l'haussmannisation et des Beaux-Arts jette ses derniers feux, lorsque les capitales se comparent à l'échelon mondial en termes de puissance économique et non plus de références purement esthétiques sur le plan architectural. C'est alors, selon l'optique architecturale véhiculée par l'Amérique, que l'on est amené à repenser le problème de la ville capitale resituée dans son aménagement urbain élargi aux dimensions de sa couronne. Il ne s'agit plus, sans doute, de l'urbanisme classique, fortement construit et intégré, mais d'une orientation dont l'incertitude s'explique par sa nouveauté et par l'importance des traditions qu'elle doit vaincre avant de s'imposer.

Les États-Unis constituant après-guerre une référence culturelle incontournable, notamment en architecture, la présentation du plan de masse donne à la presse l'occasion d'imposer avec force la référence aux États-Unis et de présenter La Défense comme le Manhattan parisien. De l'impression résultant des gratte-ciel réalisés dans les années trente aux États-Unis, une évidence se dégage pour l'ensemble des journalistes à propos du projet de La Défense : c'est « l'Amérique à Paris »¹ pour Joëlle Piganeau de *l'Ardennais*, le « Manhattan de Paris »² pour *l'Unité*, le « Manhattan de l'an 2000 »³ pour *Le Figaro* et « Manhattan-sur-Seine »⁴ pour *Le Quotidien de Paris*. Pour la première fois, l'existence d'un quartier d'affaires à l'américaine était reconnue par l'ensemble de la presse, le terme de Manhattan servant aux journalistes à définir l'idéal d'une nouvelle ville aux couleurs du modèle américain. Plutôt symbole que référence historique, ce terme va devenir la pièce maîtresse du mécanisme éditorial qui s'emploiera à rendre compte du projet d'aménagement de La Défense tout au long de son évolution. Le nom de La Défense est aujourd'hui tombé dans le langage commun mais sa référence, son étalon mesure à partir duquel cet aménagement urbain sera désormais évalué et comparé, restera Manhattan dans l'imaginaire des journalistes qui ne se priveront pas, comme nous allons le voir, d'en faire un usage presque abusif qui emprunte à l'envolée lyrique l'essentiel de sa force persuasive.

Ainsi, à la racine de l'enthousiasme manifesté par la presse pour le projet de La Défense, il y a l'image d'un Manhattan français, c'est-à-dire d'une américanisation de l'architecture d'après-guerre, même s'il s'agit d'une opération qui est, en fait, marquée par des traits spécifiquement français. La Défense est donc liée au phénomène de l'américanisme, ce qui explique à la fois la séduction qu'elle exerce et l'étendue de son champ d'application. Rien, dans les articles des journalistes consacrés à La Défense, n'y manque de tout ce qui peut la rendre séduisante parce que

¹ *L'Ardennais*, 18 décembre 1964

² *L'Unité*, 20 janvier 1965

³ *Le Figaro*, 12 février 1965

⁴ *Le Quotidien de Paris*, 2 mars 1965

son identité, bien que correspondant à un quartier bien réel, en fait un lieu mythique façonné par les représentations architecturales et urbanistiques d'outre-Atlantique. Ce n'est rien de dire que sur cet autel de l'urbanisme moderne que la foi fonctionnaliste des gratte-ciel américains environne de journalistes éblouis, La Défense va s'inscrire parmi les lieux communs de l'imaginaire collectif et rendre la presse témoin de l'un des plus grands spectacles qui jamais ait occupé l'œil humain.

C'est précisément de l'image plutôt flatteuse des tours nord-américaines qu'est né, d'un style journalistique alerte et séduisant, l'empressement de la presse nationale à renvoyer vers l'opinion la renommée qui s'empare alors du projet de La Défense. En effet, on peut dire que la physionomie extérieure du projet initial de La Défense, une fois que l'EPAD lui a donné le premier plan de masse pour siège, trouve dans la quasi-totalité des journaux et des revues spécialisées¹ de l'époque une présentation des plus généreuses et des plus élogieuses commandée par le souci de le faire connaître au plus grand nombre sur un plan idéal. Il apparaît que les objectifs recherchés sont de créer un centre d'affaires entièrement nouveau à 4 kilomètres de l'Étoile répondant aux besoins en termes de circulation et de stationnement tout en créant un quartier d'affaires calme et piétonnier.

Ce projet souhaite faire de l'Ouest parisien un « nouveau Manhattan », une zone de grande prospérité éloignée des grandes infortunes de la dernière guerre et à laquelle on entend plier une réalité sociale préparée à s'y conformer en utilisant l'idée du rêve américain. Tous les politiques, tous les journalistes sont alors d'accord sur le fait que tout doit changer dans cette zone, et le plus rapidement possible. Voilà pourquoi le projet est particulièrement ambitieux : parce qu'il répond à une demande de la part de tous les acteurs concernés.

« Nouveau Manhattan »² : l'expression apparaît dans tous les journaux et dans toutes les revues de l'époque, étant donné que c'est cette expression qui est employée par l'EPAD pour décrire le projet. Autant dire que les journalistes adhèrent spontanément à ce projet en reprenant exactement le même vocabulaire que le gouvernement, et autant dire aussi que l'établissement public est très loin de se montrer réservé dans sa présentation dithyrambique du plan de masse. Le magistère qu'il exerce sur le projet en l'incitant à peser sur la presse pour qu'elle consacre ses aspirations constructivistes se nourrit de l'appui qu'il trouve dans les ministères et chez l'ensemble des acteurs qui travaillent sur le site. Le verrouillage qui en résulte au niveau de l'État rend compte de cette situation de pensée unique où l'administration fait tout pour empêcher l'expression de

¹ *L'Architecture d'Aujourd'hui*, 20 décembre 1964 ; *Urbanisme*, 6 février 1965 ; *Échanges et Logement*, 21 janvier 1965 ; *Bâtiment*, 12 mars 1965

² *Urbanisme*, 6 février 1965

toute opinion contraire à la doctrine officielle parce que le projet de La Défense engage l'État entier. Il faudra attendre plusieurs années pour vérifier cette réalité. En effet, c'est seulement en 1975 qu'un article de *Libération*¹ révèle que des pressions auraient été exercées en 1967 sur un journaliste du *Figaro* qui avait souhaité écrire à l'époque un article polémique sur l'aménagement du quartier. C'est là une explication suffisante car elle nous permet de comprendre pourquoi le quartier était aussi bien traité par la presse durant les premières années du projet.

Dans cette tâche de relais de la politique officielle de l'EPAD auprès de l'opinion, c'est la revue *Urbanisme*² qui signe sans doute l'article le plus complet de la décennie. Dans cet article titré « New-York s'installe sur les berges de la Seine », cette revue compile l'ensemble des brochures de l'EPAD parues entre 1959 et 1964 pour dresser le portrait le plus fidèle possible de ce que sera le quartier à l'horizon 1970. Si ladite revue ne cherche pas à aller contre l'opinion dominante, bien au contraire, on peut à tout le moins lui reconnaître le mérite d'user de sa spécialisation dans le domaine de l'urbanisme pour essayer d'approfondir le sujet. Tel n'est cependant pas le cas de la quasi-totalité des journaux qui monopolisent au profit de l'EPAD l'image officielle de La Défense.

On peut le vérifier en prenant trois exemples : le premier, c'est *Le Figaro*³ qui écrit : « Il est certain que c'est l'ensemble de l'Ouest de la région de la capitale qui doit changer pour répondre au formidable développement que connaît actuellement la région parisienne. L'avenir se situe ici. Le projet du gouvernement répond parfaitement à nos attentes ». *Le Monde*⁴, pour sa part, met en avant que « Paris mérite mieux, en ce début des années 60, que ces banlieues tristes qui s'étendent à l'infini. Il faut réaménager massivement ces espaces périphériques en se concentrant essentiellement sur deux zones : celle de La Défense et celle de Boulogne-Billancourt ». Quant au *Quotidien de Paris*⁵, il affirme que « Paris doit changer. Mais pas seulement le petit Paris intra-muros. Non, l'ensemble de l'agglomération parisienne. Le projet pour La Défense entre parfaitement dans cette perspective ». *Le Figaro*⁶ précise en quoi ce projet ambitieux trouve sa raison d'être dans la politique d'aménagement du territoire en écrivant que : « ce programme se veut une réponse à la désorganisation de l'ensemble de la région capitale. Grâce à cet aménagement, Paris va se doter d'un quartier à l'américaine dont elle a absolument

¹ *Libération*, 11 février 1975

² *Urbanisme*, 6 février 1965

³ *Le Figaro*, 14 décembre 1964

⁴ *Le Monde*, 22 décembre 1964

⁵ *Le Quotidien de Paris*, février 1965

⁶ *Le Figaro*, 14 décembre 1964

besoin pour faire face à la concurrence des autres grandes métropoles de la Communauté Économique Européenne ». Il est vrai qu'à la lecture de tous ces articles on peut constater que déjà le ton est très actuel : Paris doit s'inscrire dans la compétition avec Londres, Milan et Francfort, avec toutes ces grandes villes de l'Europe occidentale qui connaissent alors un développement rapide. En effet, Londres bénéficie de son rôle financier de premier plan et de ses liens avec le Commonwealth, Milan du miracle italien tandis que Francfort s'impose comme le centre des affaires de la nouvelle Allemagne.

D'ailleurs le gouvernement de l'époque, celui du Général de Gaulle (1958-1969), est en parfaite adéquation avec cette vision moderniste, car l'objectif du pouvoir politique est de développer à tout prix le pays et la région de la capitale en premier lieu. Pour lui, la réussite du projet de La Défense est inscrite dans celle de la politique nationale, si bien que cette opération d'aménagement se présente alors comme un reflet de l'effort mené sur le plan national et, en même temps, répercute son influence sur la politique tout entière.

Il semble ne faire aucun doute que jamais une entreprise de cette envergure n'a bénéficié, à ses débuts, d'une telle faveur de la presse, quasi unanime toutes opinions confondues. *Libération*¹ se montre plus qu'intéressé par le projet, même s'il ne s'agit pour lui que d'adhérer au processus d'intégration que le social semble pouvoir accomplir par l'entremise de La Défense pour « la population misérable qui vit dans ce secteur » dont il souligne qu'« elle mérite vraiment mieux », ajoutant que « S'ils sont relogés dans les conditions adéquates, ce projet d'aménagement aura été une bénédiction pour tout le monde »². Il faut dire que les derniers bidonvilles de France sont

¹ *Libération*, 20 avril 1965

² Même si le projet de La Défense ne rencontra au départ aucune objection ferme de la part de l'ensemble des journalistes sur le principe de sa réalisation dont tout le monde s'accorde à vanter l'utilité incontestable pour l'avenir de la région parisienne, la lecture de la presse de l'époque ne laisse toutefois aucun doute quant à la pérennité du clivage politique traditionnel gauche droite que cette opération suscite quant à ses modalités d'exécution sur le terrain. En effet, alors que la presse de droite, à l'image principalement du Figaro, voit dans ce projet, par la puissance d'anticipation sur l'avenir de la région capitale qui est en lui, un aménagement constructiviste de l'Ouest parisien grâce auquel les exigences de développement de la région parisienne s'inscriront dans la réalité historique d'une grande métropole mondiale, celle de gauche, représentée en particulier par *Libération*, prend pour fin de son soutien à La Défense la satisfaction des besoins de la « population misérable » qui vit dans ce secteur » en soulignant qu'« elle mérite mieux » c'est-à-dire que l'opération doit être menée également à son profit. C'est là, il faut bien le reconnaître, une affirmation qui donne à cette position du journal de gauche une signification véritablement idéologique dans la mesure où ce journal s'affranchit à propos de La Défense de l'idée purement constructiviste qui sous-tend cette opération gigantesque pour réclamer à travers la prise en compte des intérêts de la population concernée le consentement de celle-ci. Sans doute ce n'est pas ici le lieu de procéder à un examen d'ensemble de la position de la presse à propos de La Défense, mais, ce qu'il faut observer, c'est que la représentation ainsi exprimée par les journaliste dans leurs articles est une

alors en train de disparaître¹ et que le projet a le mérite de s'inscrire dans le cadre de la lutte contre l'habitat précaire.

Ainsi, par l'entremise de La Défense, la zone concernée intègre des exigences sociales qui maintiennent la liaison entre le projet et la population vivant dans la zone. Nous nous trouvons, en somme, en présence d'un projet d'aménagement qui permet, selon la presse de l'époque, d'asseoir solidement sa consistance physique dans une réalité humaine qui le légitime parce que découlant de la considération d'un ordre social désirable. En d'autres termes, au moment où le projet initial fait valoir sa superbe commandée par une certaine représentation de l'avenir, le projet doit son titre à ce que cet ordre social et cet avenir s'imposent comme but de l'aménagement de La Défense.

II - Une merveille urbanistique à l'actif de la capitale

Nous venons de voir que les journalistes se contentent, la plupart du temps, de citer au mot près les brochures éditées par l'EPAD. Mais lorsqu'ils se lancent, par eux-mêmes, dans une description de ce que sera le futur quartier, ils se montrent particulièrement élogieux et se perdent dans cette contemplation de l'avenir que La Défense « merveille urbanistique » leur semble préfigurer. Ainsi, à lire par exemple *Le Figaro* et *Échanges et Logement* dans les articles qu'ils consacrent en 1965 au futur qu'ils envisagent pour La Défense, c'est véritablement un récit merveilleux qu'ils offrent à leurs lecteurs de l'époque. La représentation novatrice qu'ils en proposent est en effet de l'ordre d'un idéal urbanistique qui emprunte toute son emphase éditoriale au monde merveilleux que sera, selon eux, demain La Défense². Écoutons-les s'enthousiasmer dans des termes qui en dressent un tableau, celui de la cité idéale, à côté duquel le spectacle proposé jusqu'alors par la Cité radieuse de Le Corbusier fait bien peu d'impression sur l'esprit : « Avant de pénétrer dans les souterrains qui le mèneront en quelques instants à la Porte Maillot,

notion politique maîtresse du sens dans lequel doit être utilisée la puissance urbanistique, à plus forte raison s'agissant d'une opération d'urbanisme aussi révolutionnaire et pour la réalisation de laquelle le Pouvoir est prêt à faire peser le poids de sa force politique.

¹ Yvan Gastaut. Les bidonvilles, lieux d'exclusion et de marginalité en France durant les trente glorieuses, *Cahiers de la Méditerranée*, 2004

² Françoise Choay. L'Urbanisme, utopies et réalités : une anthologie, Paris, Seuil, Coll. « Points », 1965. Thomas More. Utopia, Éditions sociales, Messidor, 1982.

Jérôme Monnet (dir.). L'Urbanisme dans les Amériques : modèles de ville et modèles de société, Caravelle, 2000, volume 75, n°1.

l'automobiliste regarde au loin Paris avec l'Arc de Triomphe illuminé qui ponctue la trouée de lumière ; à gauche le CNIT courbe ses voûtes de béton sur le scintillement de l'Exposition des Arts Ménagers ; à droite, toute lumineuse, jaillit la tour Signal. Tout au long des façades importantes des buildings s'allument les enseignes. Les tonalités, nuancées d'une harmonie de couleurs, se reflètent dans les aciers et les glaces des immeubles et dans les miroirs d'eau des jardins en terrasse. Des milliers d'employés de bureau viennent de terminer leur journée ; ils gagnent par les sous-sols les autobus, le métro express ou leur voiture ; certains, par les escaliers encastrés dans la dalle, se dispersent dans les allées des jardins suspendus ou, autour du parvis, flânent tout au long des boutiques largement ouvertes, des cinémas et des cafés brillant de tous les feux de leurs vitrines. De place en place éclate la lumière conique des projecteurs plongeant sur les courts de tennis ou les plateaux d'évolution »¹. Et c'est loin d'être terminé car, après avoir épuisé les brochures de l'EPAD, ce sont les plaquettes éditées par le ministère de la construction qui sont mises à profit pour faire passer auprès des lecteurs le message suivant lequel le nouveau quartier sera unique de par sa fonctionnalité et sa beauté : « Pas un véhicule. Pas une fumée. Une lointaine rumeur monte des sous-sols, rappel tamisé des embouteillages parisiens. Un hélicoptère brillant amène à son port voisin les spectateurs de la grande première du théâtre du Parvis. Des milliers de tonnes de béton, de verre et d'acier se dressent à La Défense mais ces structures ne s'érigent pas face à Paris, puisque c'est déjà la capitale agrandie mêlant intimement les bâtiments du Paris historique aux silhouettes audacieuses du XXI^{ème} siècle »².

Observons dès à présent que l'on retrouvera au début des années 1990, en des termes quasiment similaires, cette description merveilleuse de La Défense sous la plume de Richard Bellet et Murielle Szacq-Jacquelin dans *Pouvoirs Locaux*, ce qui jette sur cette opération une faveur de la presse qui atteste alors de sa réussite indéniable. Après avoir rappelé que « D'abord il y a le bruit, le bruit qui est toujours là pour ceux du parvis mais pas pour ceux des buildings » les deux journalistes peignent le futurisme d'une Défense devenue vraie en s'emparant à cette fin de la valeur expressive des couleurs : « Ensuite vient la lumière, la blanche, le soir sur la Grande Arche. La pourpre quand le soleil incendie les façades miroirs des grandes tours. La jaune et rouge qui se coule dans la saignée de l'avenue de la Grande Armée, phares d'autos et, tout au fond, l'Arc de Triomphe illuminé. Et aussi la lumière cristal qui irise la multitude de vitres de cet univers

¹ *Échanges et Logement*, 21 janvier 1965 ; *Le Figaro*, 8 février 1965

² *Échanges et Logement*, 21 janvier 1965

vertical, du verre bleuté de l'immeuble Bull, au verre noir de la tour Fiat, en passant par les reflets gris des quatre petits derniers, les Collines de l'Arche, et la transparence du CNIT »¹.

Si nous nous replaçons au moment de la présentation du plan de masse, il est clair que l'enthousiasme des journalistes est alors général. Tout leur paraît merveilleux au point de se laisser séduire par des aspects du projet qui sont pourtant très loin de révolutionner l'architecture². Ainsi, concernant en particulier la tour Signal³, il est étonnant de constater à quel point la presse se montre enthousiaste à l'égard d'un projet qui n'a pourtant rien d'extraordinaire. La tour qui est prévue dans le plan de masse est en effet tout ce qu'il y a de plus classique. Pour faire simple, c'est une autre tour Montparnasse qui est proposée. *L'Éveil* écrit pourtant : « Cette tour sera la cerise sur le gâteau »⁴. Voilà une appréciation qui est d'autant plus saugrenue que le même journal sera parmi les premiers à s'élever contre les tours de deuxième génération qui seront visibles au-dessus de l'Arc de Triomphe⁵. Quand on connaît la hauteur qui était prévue pour cette tour (certes aménagée sur l'arrière de la dalle et non sur le front de Seine), on peut raisonnablement se demander si elle n'aurait pas gêné la vue des Parisiens.

Plus loin, dans le même article, le journaliste ose une comparaison entre ce nouveau quartier et les CBD (Central Business Districts) américains pour mettre en avant que bien entendu, La Défense dépassera largement ce qui se fait alors aux États-Unis. Cette surenchère dans le merveilleux généré par la présentation du plan masse de 1964 appelle à s'interroger sur la raison d'un tel enthousiasme des journalistes qui semblent avoir posé des bornes les empêchant de montrer les défauts du nouvel ouvrage. Pourquoi, en effet, reprennent-ils ainsi systématiquement ce que leur dit l'EPAD et ne font-ils preuve d'aucun esprit critique ? La réponse est simple : enquêter à cette époque sur le projet d'aménagement porté par le plan de 1964 est contraire à l'esprit du temps. Plutôt que d'aller à contre-courant de l'opinion dominante dont l'impérialisme suffit à faire de La Défense un sujet tabou, la plupart des journalistes ont préféré éviter le terrain de la discorde éditoriale en passant outre aux obstacles de l'impartialité et de l'objectivité. Ils ont tous repris les plaquettes officielles qui font davantage office de brochures touristiques présentant un monde idéal que de documents dans lesquels les aspects du projet se montrent à découvert jusque dans le moindre élément et qui seraient ainsi de nature à éclairer la curiosité de la presse. A joué peut-être également le fait qu'il n'était alors pas très bien vu à l'époque de critiquer les

¹ *Pouvoirs Locaux*, décembre 1991

² R. Rouyer, « L'ouverture du premier gratte-ciel parisien », *Le Visiteur*, n°10, 2003

³ *Les Échos*, 17 janvier 1965

⁴ *L'Éveil*, 13 juin 1966

⁵ *L'Éveil*, 18 novembre 1972

décisions des pouvoirs publics. N'oublions pas que nous sommes alors en pleine période de réveil d'une France avide de retrouver dans tous les domaines le chemin de la grandeur nationale. D'ailleurs un éditorial du journal *L'Éveil* nous entraîne sur cette voie en déclarant « qu'on ne va tout de même pas critiquer un projet qui s'inscrit dans la modernisation de la France et qui a besoin de tout notre soutien »¹.

À ce stade de la découverte du plan de masse de 1964 par les journalistes, La Défense cesse d'être pour eux songe d'utopiste, même si l'utopie n'est pas totalement absente de leurs articles, pour s'inscrire dans un processus de modernisation du pays au destin duquel est lié le sort de l'opération d'aménagement de l'Ouest parisien. Pour *L'Éveil*, en particulier, c'est en effet dans la modernisation de la France que le projet de La Défense trouve son assise, du moins dans toute la mesure où ce projet ébauche l'image d'un nouvel ordre urbain où il trouvera à s'épanouir. Comme c'est l'avenir du pays qui est en cause, le projet ne peut être imaginé, pour ce journal, que compatible avec les fins de l'entreprise de modernisation engagée par la Vème République. Si donc *L'Éveil* soutient ce projet qu'il n'entend surtout pas critiquer dès lors qu'il peut en éprouver la bienfaisance en s'abandonnant au vaste mouvement de modernisation de la France d'après-guerre, c'est parce qu'il reconnaît en lui sa vocation à soutenir et à promouvoir la grandeur nationale ; s'il envisage complaisamment la représentation de l'ordre urbain qu'il préfigure, c'est parce qu'en lui s'exprime le souci de la grandeur de la France à laquelle est liée la prospérité future du projet de La Défense. Il faut dire que cette complaisance de la presse à l'égard de ce projet s'exprime dans des articles qui ne laissent aucun doute quant à la forte impression qu'il produit sur l'imaginaire des journalistes. Il est clair en effet que magnifier le projet de La Défense, comme le font entre autres *Le Figaro*, *Échanges et Logement* ou encore *L'Éveil*, en l'embellissant dans des termes excessifs traduit de leur part une tendance à l'exagération qui apparaît comme véritablement trop poussée dès lors que nous n'en sommes encore qu'à l'ébauche d'une opération définie dans ses grandes lignes. Trompeuse ou non mais en tout cas extrêmement séduisante, leur vérité consiste à faire apparaître La Défense comme la réalisation imaginaire d'une cité idéale, adéquate aux besoins effectifs de modernisation de la capitale, une évasion dans le monde du futur où le journaliste d'alors satisfait son goût d'un nouveau Paris en trouvant dans le plan de masse de 1964 les raisons de croire en l'avenir de l'aménagement de l'Ouest parisien. Cette allégresse éditoriale de la presse est d'abord une peinture des ambitions de grandeur véhiculées par un projet qui mobilise l'enthousiasme de tous pour la concrétisation d'une modernité qui l'installe dans l'univers du merveilleux. Il faut comprendre que la puissance de conviction qui se dégage de l'idéal exprimé

¹ *L'Éveil*, 4 décembre 1972

par le projet de La Défense n'est qu'un reflet du désir qu'éveille chez les journalistes de l'époque la réalisation de cet idéal. Par là, nous mesurons l'importance de l'élément représentation dans la formation de l'opinion de la presse de l'époque à propos de La Défense. D'où une véritable adhésion à son projet que les journalistes encadrent d'images qui manifestent leur confiance dans sa réalisation et qu'ils accommodent de ce fait aux caprices d'une volonté politique qu'aucun de leurs articles ne soumet à l'objectivité.

Ce comportement des journalistes nous permet de mesurer à quel point le Pouvoir réussissait à verrouiller la presse. Il est frappant en effet de constater que les grands journaux d'information de l'époque ne mettent jamais en exergue les mauvais côtés de cet aménagement massif. Sans doute la presse spécialisée, et elle est bien la seule, se pose-t-elle des questions à l'image du *Moniteur* qui écrit : « Faire ce grand quartier est sans doute une bonne chose, mais tout réunir en un même lieu est-il vraiment la meilleure solution ? »¹. La revue *Urbanisme* va même jusqu'à déclarer « que l'architecture de ce quartier, comme d'ailleurs son urbanisme, n'est vraiment pas la meilleure et ne tient pas compte des avancées les plus récentes »², faisant implicitement référence au manque d'inventivité qui présiderait à la construction des tours alors que se multiplient aux États-Unis à la même époque les réalisations les plus audacieuses dans le centre des grandes villes. Pour cette revue, qu'il s'agisse de la première ou de la deuxième génération (pour l'instant seule la première est concernée), les tours pâtissent d'un aspect particulièrement triste, ce qui lui fait dire que « le problème de ce quartier, c'est la monotonie. Aucune prouesse architecturale, aucune imagination. On peut se demander pourquoi rien n'est fait pour améliorer l'aspect visuel »³.

Mais ces remarques, souvent d'ailleurs purement allusives, sont trop isolées au sein de l'appareil de louanges que constitue à l'époque l'environnement psychologique du projet de La Défense de par l'intensité des rapports qu'il entretient avec la presse pour qu'elles puissent apparaître comme contredisant véritablement les affirmations péremptoires du plan de masse. Il est vrai qu'il n'est quasiment pas d'articles où l'on ne trouve des preuves évidentes que les journalistes tiennent pour une véritable merveille le projet piloté par l'EPAD. Ainsi La Défense, en ce temps où la modernité est célébrée sur l'autel de la reconstruction de la France, apparaît-elle comme une véritable leçon d'urbanisme contemporain qu'il faut mettre à son échelle, qui est mondiale.

¹ *Le Moniteur*, janvier 1969

² *Urbanisme*, novembre 1968

³ *Le Moniteur*, janvier 1969

III - Un quartier modèle de fluidité automobile

Si la première impression produite chez les journalistes par la présentation du plan de masse les pousse irrésistiblement, sous la pression de l'enthousiasme généré par l'image futuriste véhiculée par le projet de La Défense, à identifier la cité d'affaires en devenir à un nouveau Manhattan, qu'ils qualifient de merveille urbanistique, s'impose toutefois à leur esprit avec autant de force le dessin d'un quartier doté d'un schéma de circulation se jouant des difficultés que connaissent habituellement dans ce domaine les grandes métropoles et en particulier Paris. Autrement dit, si la presse emprunte largement à l'abstraction d'un projet qui n'existe à l'époque que dans l'intention de ses promoteurs, il est tout aussi avéré qu'à partir du moment où il s'agit pour les journalistes d'imaginer le futur quartier de La Défense comme un nouveau morceau de ville urbanisé par la circulation et les transports en commun, c'est ce caractère organique de La Défense qu'ils s'empressent de mettre en relief en matérialisant le plan de masse dans leurs articles parce que ce plan ne peut se légitimer que par référence à l'existence d'un système de circulation garantissant la satisfaction de leur désir de fluidité automobile¹.

¹ Cette nécessité, liée à la naissance des migrations domicile-travail, est placée dès le départ lors du plan d'aménagement de 1960 au cœur des préoccupations de l'ensemble des aménageurs de La Défense parce qu'elle est la condition du développement du nouveau quartier dès lors qu'il est destiné à accueillir une part croissante de la population active de la région parisienne. Il est certain, en effet, comme le relève la presse de l'époque, que le projet de La Défense véhicule dans toute sa splendeur et, surtout, dans toute sa complexité, le phénomène de la migration alternante (ou pendulaire), aller-retour quotidien entre domicile et travail, conséquence presque mécanique de la spécialisation du nouvel espace périurbain en quartier d'affaires, lequel a naturellement vocation à générer une expansion urbaine sans précédent de l'Ouest parisien. L'horizon de La Défense est ainsi marqué par la perspective de cette vigoureuse urbanisation qui, par l'afflux de population active qu'elle est destinée à engendrer, implique des conditions de circulation qui soient à la mesure de la qualité urbaine regardée comme indispensable au succès du nouveau quartier. Se voulant un modèle porteur de solutions aux problèmes de l'organisation des déplacements dans la ville industrielle de la seconde moitié du XX^{ème} siècle, le projet de La Défense ne peut donc apparaître qu'une fois que ces problèmes sont connus. À cet égard, le plan masse de 1964 répond à cette condition. Comme le relève fort à propos Pierre Maurel dans *l'Aurore* du 9 janvier 1961 en mettant en parallèle Manhattan et La Défense préfigurée par le plan de 1960, « le monde citadin des quartiers d'affaires des grandes métropoles mondiales s'organise dans une forme concrète qui fait de la mobilité quotidienne et des déplacements des actifs dans ces quartiers la pierre angulaire de leur prospérité ». Certes les modalités des déplacements urbains se sont modifiées, mais la mobilité quotidienne des citadins est demeurée la même. Et c'est elle qui aujourd'hui encore est au cœur des politiques urbaines : Rémi Dormois, *Les politiques urbaines, Presses Universitaires de Rennes*, 2015. Sophie Body-Gendrot, *Les Villes américaines : Les politiques urbaines*, Hachette, 1998. Jean-Paul Lacaze « La transformation des villes et les politiques urbaines », *Presses de l'École nationale des ponts-et chaussées*, Paris, 2000.

Il est clair, en effet, que la prise en compte des exigences de l'urbanisation véhiculées par le projet de La Défense conditionne pour les journalistes l'acceptation du plan de masse par l'opinion. Il faut entendre par ce terme, non seulement l'accroissement de la ville mais aussi la généralisation d'une mentalité urbaine diffusée par les communications de masse. Il en résulte qu'on ne saurait attendre des Franciliens, qui participent à la vie urbaine de la capitale, un détachement qui leur ferait accepter la médiocrité, voire l'inexistence des infrastructures routières et de communication qui postulent des déplacements facilités non seulement dans la zone concernée mais dans l'ensemble de la région parisienne. C'est ainsi tout le problème de la circulation automobile ainsi que celui du stationnement et des transports en commun qui sont de la sorte placés au centre des préoccupations des Franciliens appelés à fréquenter le nouveau quartier. Dans le but de régler ces problèmes sensibles de la vie quotidienne nous voyons le plan de masse s'adapter à la tâche pour satisfaire aux exigences des représentations des Franciliens quant à l'aménagement de la circulation et des transports dans le quartier de La Défense et de ses abords.

À cette fin, le projet pose un certain nombre de principes susceptibles de déterminer l'optimum de circulation sans entraver l'harmonie d'une expansion orientée et contrôlée du quartier. Ce sont : « améliorer au maximum la circulation régionale et à longue distance, notamment par la différenciation systématique des trafics ; assurer une desserte rapide et complète du quartier nouveau, accroître les liaisons transversales inter-urbaines, prévoir l'utilisation de la voie périphérique en cas de mise hors service du souterrain central »¹. Par ailleurs, la revue *Échanges et Logement*² rappelle que « la nécessité de concilier l'existence d'un important quartier d'affaires et d'habitation avec l'organisation d'une circulation rapide et à grand débit conduisit logiquement à prévoir la couverture de l'artère centrale par une dalle sous laquelle passeront les circulations régionales et à longue distance » et qu'il est prévu que « soient créées, de part et d'autre de la chaussée centrale et sous les dalles latérales, des voies spéciales qui, destinées aux véhicules de livraison, aux autobus et aux visiteurs, donneront accès au parc central de stationnement (1 000 places) et aux niveaux inférieurs des commerces et des habitations ». Quant à la desserte locale, « elle sera rejetée sur une voie périphérique à sens unique, ceinturant complètement le quartier, dotée de trois possibilités de bouclage et raccordée vers l'extérieur à la voie existante »³. En outre, « les liaisons transversales entre les deux localités de Puteaux et de

¹ *Échanges et Logement*, 21 janvier 1965

² *Échanges et Logement*, 21 janvier 1965

³ *Échanges et Logement*, 21 janvier 1965

Courbevoie, actuellement séparées par la circulation sur la RN 13, seront assurées par des passages en-dessous situés sous le rond-point actuel ou à la tête du pont de Neuilly »¹. Enfin, « depuis la voie périphérique des accès seront aménagés vers 10 000 places de stationnement construites sur plusieurs niveaux sous le sol artificiel, tandis que 10 000 autres places de stationnement sont prévues au-delà de la voie ferrée Paris-Versailles pour les besoins du CNIT et de la grande tour Signal »².

Après avoir évoqué cet aspect circulation, les journalistes se font aussi l'écho des futurs transports en commun qui irrigueront le site : outre la gare SNCF prévue à proximité du CNIT, le réseau du métro express régional (le futur RER), dont les travaux sont déjà commencés, desservira la station « Défense » qui sera en communication avec la gare SNCF et avec une gare centrale d'autobus pour permettre de drainer vers le nouveau métro les habitants de toute la banlieue ouest³.

Cette description du rapport existant entre le plan de masse et les exigences de la circulation et du stationnement dans le nouveau quartier a l'intérêt de montrer les deux pôles entre lesquels s'épanouit l'aménagement du rond-point de La Défense : d'une part la découverte de principes susceptibles de présider à un schéma de circulation favorable à l'accomplissement des déplacements des Franciliens, d'autre part la soumission aux exigences de ces principes obtenue par la considération du résultat qu'ils tendent à assurer. Entre ces deux pôles, intelligence et volonté, se développe toute la vie du nouveau quartier telle qu'elle est anticipée par le plan-masse de 1964. De la représentation du plan de circulation désirable, le projet dégage en effet les principes dont l'observation est susceptible de le réaliser, et c'est l'appropriation des principes à cette fin qui légitime leur traduction en règles de circulation et de stationnement. Mais comme l'intérêt des journalistes se mesure au désir de fluidité automobile qu'ils ambitionnent pour le nouveau quartier, ce qui les conduit à apprécier de ce point de vue le plan par rapport aux bénéfices que peuvent en retirer les Franciliens, il n'est pas surprenant que certains d'entre eux fassent preuve de réserve à la lecture du plan de masse.

Ainsi *Le Monde* fait observer que le problème du stationnement n'est pas du tout résolu par le plan. En effet, dit-il : « 20 000 places de stationnement paraît comme totalement sous-dimensionné par rapport à la taille du quartier qui est prévu à terme »⁴. Malgré tout, écrit-il, « il est peut-être plus raisonnable de ne pas dépenser trop d'argent pour créer des places de

¹ *Échanges et Logement*, 21 janvier 1965

² *Échanges et Logement*, 21 janvier 1965

³ *Urbanisme*, 6 février 1965

⁴ *Le Monde*, 9 mai 1966

stationnement qui encourageraient des embouteillages énormes dans tout l'ouest de Paris »¹. *Libération*, pour sa part, évoque les futurs transports en commun en n'hésitant pas à s'interroger sur l'efficacité des solutions arrêtées dans ce domaine par le plan de masse : « Comment est-il possible de ne pas mettre tous les moyens nécessaires pour l'irrigation du quartier en transports en commun ? »². Mais, de par la question ainsi posée, il révèle que la critique sous-entendue dans ses propos vise avant tout à rappeler à l'EPAD qu'il ne doit pas oublier sa tâche de conducteur de la vie urbaine du quartier dans un domaine aussi essentiel pour les usagers, et que sa déférence à l'égard du projet reste entière.

C'est dire que règne l'unanimité pour faire de cette opération commandée par la grandeur nationale un véritable succès dès lors que même les journaux idéologiquement opposés au Pouvoir en place se préoccupent de fournir au projet une base opérationnelle suffisamment solide pour résoudre les questions de circulation et de transports en commun que pose un tel projet de par la vocation du plan de masse à garantir pour les Franciliens la plus grande fluidité automobile possible. C'est aussi reconnaître que le projet qui est intégré de la sorte dans le plan de masse, c'est celui qui s'est fait fort de doter la capitale, certes d'une merveille urbanistique, mais surtout d'une merveille qui ne soit pas indépendante du milieu où elle est appelée à se faire sentir, c'est-à-dire, en d'autres termes, d'un phénomène urbain que l'on puisse rattacher aux larges mouvements du consentement des Franciliens.

¹ *Le Monde*, 9 mai 1966

² *Libération*, 20 avril 1965

SECTION II

DU RÊVE À LA RÉALITÉ : LA DÉMESURE DES PREMIERS TRAVAUX

C'est la démesure qui préside au démarrage des travaux peu de temps après l'adoption du plan de masse. Démesure d'abord quant à la mutation extraordinaire que connaît très rapidement la zone concernée de par l'ampleur des démolitions qui font table rase de l'ancien quartier et des expropriations qui en vident la substance vive. Démesure ensuite de par le rythme effréné d'un chantier lancé à grande vitesse. Démesure enfin par l'émergence de projets de tours qui défient l'imagination des journalistes de l'époque et les font basculer dans un monde merveilleux.

I - Le choc d'une mutation sans précédent

C'est à partir des années 1965-1966 que le quartier commence sa mutation. Après l'adoption du plan de masse, c'est en effet le temps des premiers travaux pour concrétiser ce qui n'est encore qu'un rêve d'aménageur. Un article de mai 1966 du *Figaro* fait apparaître la dure réalité de la puissance dévastatrice de travaux d'urbanisme de cette dimension : « Tout n'est que bruit (...) Ce qui frappe quand on regarde ce quartier, c'est l'étendue de la zone démolie pour l'aménagement de La Défense. On a détruit des centaines de logements... »¹. Pour beaucoup de Franciliens il s'agit d'une épreuve : problèmes de circulation, éloignement du lieu de travail, expropriation ... Et pourtant, très rapidement on peut mesurer que ce rêve devient une réalité : tandis que l'on construit la dalle centrale, sur le pourtour ce ne sont pas moins de six immeubles qui commencent à s'élever dans le ciel de Courbevoie et Puteaux. *Libération* écrit ainsi : « Il est déjà quasiment impossible d'imaginer que cet endroit était composé de petits quartiers typiques qui font la banlieue de Paris »². Dans un autre article, le même journal s'étonne que « les

¹ *Le Figaro*, 9 mai 1966

² *Libération*, 18 mars 1967

transformations de ce quartier sont encore plus rapides que celles du Paris du baron Haussmann. Le miracle économique de la France n'est visible nulle part aussi bien qu'ici »¹.

Les expropriations mises en œuvre par la puissance publique pour la réalisation d'une telle opération sont le complément naturel du démarrage des travaux dont elles assurent l'efficacité. Il est remarquable que l'exercice de cette contrainte matérielle aux effets dévastateurs sur les habitants du quartier ait été véritablement purifié par l'ensemble de la presse de l'imputation de force brutale tant la symbolique du projet légitimait à ses yeux la soumission des habitants à tout ce qui pouvait assurer la réussite de l'opération. C'est que l'ordre inclus dans la représentation de l'aménagement de La Défense, ne pouvant se réaliser spontanément, avait besoin d'être imposé. Aussi il n'est pas étonnant que les journaux dans leur quasi-totalité, au premier rang desquels il faut citer *Le Figaro*² et *Libération*³, fassent tous l'impasse sur les problèmes humains liés aux expropriations alors même que ces problèmes concernent pourtant la vie de milliers de familles installées là depuis très longtemps. Seul *L'Humanité* fait exception, et fait preuve justement d'un peu d'humanité en se demandant s'« il n'aurait pas été possible de mener les travaux différemment pour éviter ces drames sociaux que représentent toutes ces expropriations »⁴. On peut d'ailleurs comparer ce qui a été fait sur cette zone dans les années 1960 à ce qui se faisait à Paris au XIX^{ème} siècle sous le second Empire. Ainsi *L'Humanité*⁵ nous explique que ces travaux se déroulent dans les mêmes conditions que ceux d'Haussmann dans les années 1860. « Pourquoi laisser faire cela de cette façon ? La France n'a donc pas bougé depuis un siècle » se demande ainsi le journaliste. Le vrai problème est peut-être que tous les anciens habitants du quartier n'ont pas été relogés avant le début des travaux. Or, comme le dit *L'Humanité* : « quand on voit le budget de cette opération, on peut se demander pourquoi une somme extrêmement faible n'a pas été mobilisée pour le bien-être des habitants de cet ancien quartier ouvrier ». Les pouvoirs publics semblent n'accorder aucune importance à ces petites gens. « Le capitalisme le plus choquant est à l'œuvre dans cette zone d'aménagement » écrit *L'Humanité*⁶. Le journal communiste relève un élément beaucoup plus étrange : pourquoi les communes tenues par des élus de gauche, souvent communistes d'ailleurs, ne se mobilisent-elles pas ? « Sans doute le magot à retirer de ce quartier dépasse la vie dans de bonnes conditions de ces habitants pauvres » répond le journaliste.

¹ *Libération*, janvier 1968

² *Le Figaro* n'en fait pas mention dans tous ses articles des années 1965-1966.

³ Même chose pour *Libération* et les autres journaux et magazines sur la même période.

⁴ *L'Humanité*, 19 avril 1966

⁵ *L'Humanité*, 19 avril 1966

⁶ *L'Humanité*, 19 avril 1966

Pourtant, ce problème n'est abordé par la presse que durant deux années (1965-1966). Ensuite, les journaux se taisent sur ce sujet. Il faut dire que dès 1967-1968, soit trois-quatre ans après l'adoption du plan de masse, l'essentiel des démolitions est réalisé.

Il n'en reste pas moins que les démolitions auront laissé des traces profondes chez la population ouvrière dont l'habitat traditionnel a été rasé dans des proportions qui façonnent une véritable catastrophe sociale. Quand *L'Humanité* titre « L'EPAD rase »¹ la brutalité de cet établissement public se trouve détachée de tout support émotionnel ou sentimental et se révèle dans son activité même, notamment dans le fait qu'il est autorisé à s'immiscer dans la vie quotidienne des habitants pour les obliger à se conformer aux exigences de sa politique d'aménagement urbain. Plus de 6 000 pavillons ont ainsi été transformés en remblais. Les zones les plus touchées ont été Courbevoie et Puteaux. Dans ces villes, l'habitat pavillonnaire ne représente plus respectivement que 5 % et 4 % de l'ensemble des habitations. Ainsi, s'agissant du quartier Victor Hugo de Courbevoie, ce qui frappe, selon *L'Éveil* du 10 avril 1967, « c'est l'étendue de la zone démolie pour l'aménagement de La Défense. On a détruit des centaines de logements, chassé leurs occupants dans les communes voisines de Nanterre ou Puteaux. Pour beaucoup, ce fut une dure épreuve : éloignement du lieu de travail, loyer du logement de remplacement beaucoup plus élevé, etc... Un des aspects particulièrement scandaleux dans l'aménagement de La Défense, c'est précisément que la priorité a été donnée aux sièges sociaux des grandes sociétés, mais qu'on n'a pas construit de logements pour reloger sur place une population de plusieurs milliers d'habitants. Ce qui est lourd de répercussions sur le commerce local et sur la population restante »². C'est dire l'ampleur des démolitions dont la victoire, en dépit de l'opposition manifestée par de nombreuses associations de défense, à l'image de l'Association de défense des expropriés de Nanterre Ouest, signifie la disparition d'un habitat traditionnel de banlieue ouvrière qui correspond pour l'EPAD à une vision urbanistique de la région parisienne désormais périmée.

Ce qui reste vrai, et sans doute le plus choquant, c'est que le refus de la presse dans son ensemble, par son silence assourdissant sur le choc subi alors par les habitants du quartier, à constater purement et simplement la puissance dévastatrice des travaux sur le plan social, à ne pas vouloir y voir ce qu'elle semble être à l'évidence, c'est-à-dire un fait dévastateur et dévorateur, et à dégager de ce fait, le plus objectivement possible, les conséquences qu'il entraîne sur le plan humain, témoigne bien qu'il trouve sa justification dans la volonté de tous les acteurs de s'isoler du

¹ *L'Humanité*, 7 avril 1992

² *L'Éveil*, 10 avril 1967

réel et de se laisser convaincre par le réalisme séduisant du projet. Pourtant il était facile de discerner, derrière cette volonté de réalisme, une observation incomplète du réel, ou plutôt une conception du réel qui ne s'attache qu'au concret du seul élément matériel du chantier alors que dans le mécanisme de cette opération hypertrophiée de travaux publics, ce qu'on voyait alors, ce qu'on éprouvait par le contact matériel du chantier ne comprenait pas, et de loin, tout le réel.

II - Un chantier lancé à grande vitesse

La marche forcée à laquelle les travaux sont menés dès le début des opérations d'aménagement amène à observer l'ensemble d'une machine où les apparences jouent, en tant que telles, un rôle considérable puisque c'est par elles que la magie constructiviste de La Défense exerce son emprise sur les journalistes. Ce n'est pas sans raison que *Le Parisien* écrit que ce qui choque dans cet aménagement c'est la rapidité avec laquelle il s'effectue. Et on peut lire dans cet article que beaucoup d'habitants du quartier avaient cru qu'il ne s'agissait que d'un projet qui ne sortirait jamais de terre. Ce qui explique aussi la faible réaction de toute la population concernée. Étant donné que le projet dépasse tout ce qui a été fait auparavant, on peut mettre au crédit des habitants d'avoir pensé que cette annonce était juste une idée de l'État qui jamais ne serait réalisée. Comme le dit Marcel Julien dans *Le Parisien* en 1958 : « Impossible de croire que cette vaste zone perdue à l'Ouest de la capitale deviendra l'un des quartiers les plus modernes d'Europe »¹.

Que faire face à cet état de fait ? Se mobiliser pour obtenir que les travaux se déroulent le mieux possible. C'est justement ce que préconise *L'Express*² en faisant valoir qu'il faut « mettre sur pied une véritable campagne d'opinion pour aider les habitants du quartier à peser sur l'aménagement de leur zone d'habitation »³. Mais cette invitation restera sans effets véritables sur

¹ *Le Parisien*, 25 novembre 1958

² *L'Express*, juin 1964

³ Il est intéressant de noter la disproportion des forces en présence, entre l'aménageur et la population, dont *L'Express*, semble-t-il, n'a pas encore pris l'exacte mesure. Croire en effet, comme il le laisse entendre, qu'il suffirait d'engager une campagne d'opinion pour aider les habitants à peser sur l'aménagement de leur zone d'habitation c'est à l'évidence se complaire, pour ce journal, dans une sorte de fétichisme de l'opinion à l'égard d'une opération qui doit toute sa valeur événementielle à son énorme positivité. Car celle-ci, de par le constructivisme dévorateur qui l'anime au plus haut point et l'intérêt public lié à la grandeur nationale qui lui fournit toute sa substance, exclut par nature toute transaction entre des points de vue que tout sépare. Entre, d'un côté, faire naître une ville nouvelle à l'heure de la modernisation nécessaire de la France, qui est l'objectif prioritaire du pouvoir politique de l'époque, et, de l'autre, préserver un quartier traditionnel que les associations de défense des habitants des communes concernées légitiment en

le terrain car l'entrée en scène des engins de travaux publics révèle immédiatement à tous les intéressés que la zone concernée est désormais passée dans une phase de haute intensité qui appelle à concevoir les travaux qui démarrent comme un pur phénomène de force. Des dizaines de pelleteuses arrivent en effet sur la zone et sans tarder se mettent au travail en démolissant tout ce qui existait précédemment sur le site : les habitations individuelles, les petits immeubles, les petits ateliers, les hangars...

C'est *Le Figaro* qui nous décrit en détail cette démolition : « Rue Gambetta, on ne reconnaît plus rien. Les ouvriers chargés de procéder aux démolitions viennent de terminer leur travail et il ne reste qu'un vaste terrain vierge. On se demande si autrefois des gens ont vécu ici »¹. Dès que les pelleteuses ont terminé leur travail de démolition, c'est le travail de création qui commence. Et justement, *Le Quotidien de Paris*² nous dit que jamais en France on n'avait utilisé autant de béton. L'expression « à marche forcée » apparaît d'ailleurs dans un article de ce journal pour mettre en avant la rapidité de tout ce processus : « les ouvriers commencent à aménager le terre-plein central, autour du rond-point. À peine quelques semaines et le quartier commence à sortir de terre comme par enchantement. Personne n'aurait cru que cela aurait été possible à une telle vitesse ».

Jamais en France un tel chantier n'avait été tenté. Le seul programme d'une telle envergure qui est souvent comparé est celui des travaux du baron Haussmann au XIX^{ème} siècle. Ce chantier de La Défense est celui qui mobilise le plus d'engins de travaux publics : c'est ce que nous apprend la revue *Urbanisme*³. De même, un article de la revue *Architectes* relève que le nombre de grues sur le site en 1965 est le plus élevé qu'on ait jamais connu dans le pays. La revue avance même que ce pourrait être le plus grand chantier qu'ait connu toute l'Europe. *L'Humanité*⁴ parle ainsi « d'une débauche de moyens. C'est vraiment du jamais vu. On ne peut être que très impressionné par un tel chantier ».

En s'arrêtant sur ce constat d'un chantier hors norme, ce qui ressort de la démesure qui le caractérise aux yeux des journalistes qui en sont tout impressionnés, c'est que l'idée urbanistique

qualifiant d'injuste l'opération de La Défense, il n'existe aucune relation qui pourrait permettre à *L'Express* d'étayer une argumentation véritablement opérante dans le contexte de l'époque. Aussi ce n'est pas sans raison qu'il se limite ici à une simple recommandation, conscient que l'opération engagée par l'EPAD, qui réclame un pouvoir de contrainte quasiment inconditionnée, a pour effet de reléguer les préoccupations des habitants au second plan.

¹ *Le Figaro*, janvier 1965

² *Le Quotidien de Paris*, mars 1966

³ *Urbanisme*, mars 1967

⁴ *L'Humanité*, 3 janvier 1968

dont il est la mise en œuvre est, à l'époque, suffisamment puissante pour séduire et convaincre les volontés multiples et fugaces de tous les intéressés¹. Ce qui veut dire que son emprise pénètre l'opinion générale et crée alors, de la sorte, un milieu particulièrement favorable au développement d'une entreprise aux possibilités constructivistes immenses. Ainsi, durant cette période d'euphorie, et alors même que le chantier révèle une énorme puissance dévastatrice, nous sommes encore à un moment où le projet de La Défense est avant tout le résultat d'un phénomène de psychologie collective qui doit à l'enthousiasme de la presse de légitimer tous les excès d'un chantier lancé à grande vitesse.

III - Le temps des projets les plus fous

Si le bâti monumental permet seul de fonder la légitimité et l'opportunité technique de La Défense, il est également la condition nécessaire pour que puisse s'établir la supériorité historique de la rupture architecturale que le projet piloté par l'EPAD symbolise depuis sa création. En effet, dans une opération d'aménagement urbain qui fait prévaloir à l'échelle de la capitale des formes plastiques aussi révolutionnaires, ce type d'opération ne peut prospérer que si ses réalisations ont, par nature, un caractère de supériorité leur permettant de primer les réalisations rivales des autres métropoles mondiales. Ce n'est donc pas un hasard si entre 1965 et 1969, c'est-à-dire durant les premières années de concrétisation du quartier, les responsables économiques et politiques rêvent à des monuments grandioses pour symboliser ce « Paris de l'an 2000 »² comme les journalistes le disent à l'époque. En 1965, on présente les premières esquisses d'une tour pouvant rivaliser avec la Tour Eiffel. Mais les journalistes ne s'y intéressent véritablement qu'à partir de 1968 lorsqu'un projet est officiellement dévoilé : celui de Nicolas Schoeffler.

¹ Lorsque *Le Parisien*, *Le Figaro*, *Le Quotidien de Paris* ou *l'Humanité* écrivent que l'on avait encore jamais vu un chantier lancé à une telle vitesse, il est clair qu'ils font entrer La Défense dans un univers constructiviste dont la démesure les déconcerte tout en les renseignant sur le caractère exceptionnel d'une opération qui n'a pas d'équivalent dans l'histoire de l'urbanisme. Si les journalistes reconnaissent ainsi le caractère exceptionnel de cette opération d'aménagement, c'est parce que les moyens mis en œuvre sur le terrain pour la réaliser sont, comme ils le relèvent eux-mêmes, tout simplement gigantesques et qu'on a jamais rien vu de pareil, s'agissant en particulier du nombre d'engins de travaux publics qu'elle mobilise. À l'évidence ils ne peuvent se lasser de contempler le spectacle incroyable d'un chantier qui les passionne et dont ils s'engouèrent au point que pendant les premières années plus rien n'allait compter pour eux.

² *Le Figaro*, 17 janvier 1966 ; *Le Monde*, 25 janvier 1967

On découvre la première image de cette « tour cybernétique »¹ dans un article de *L'Aurore* daté du 8 janvier 1968. On peut y lire que « Monsieur Schoeffer compte implanter, à l'ouest de La Défense, au bord de l'autoroute de Saint-Germain-en-Laye, une tour culminant à 307 mètres »². Le journaliste se montre extrêmement enthousiaste pour cette œuvre du futur, comparant sans cesse la beauté de ce nouveau mastodonte à celle de son illustre ancêtre, au Champ de Mars³. En effet, « les deux tours rivales apparaîtront sensiblement de même dimension et les panoramas qu'elles offriront l'une et l'autre seront aussi beaux »⁴. Rappelons que la Tour Eiffel, construite en 1886 à l'occasion de l'Exposition universelle, atteint 321 mètres de hauteur depuis qu'une nouvelle antenne de télévision y a été installée en 1966. Et que l'ultime étage où sont admis les touristes est situé à 279 mètres du sol tandis qu'il est prévu que les visiteurs auront la possibilité de monter jusqu'au sommet de la nouvelle tour. Dans un article du *Courrier de l'Ouest* du 1er février 1969 on apprend que l'ossature métallique du projet Schoeffer n'est qu'un simple support pour le matériau essentiel de cette « sculpture des temps nouveaux »⁵ : la lumière. En effet, « son créateur la décrit comme une gigantesque flamme vivante aux aspects sans cesse bouleversés »⁶.

Les ambitions de cette construction ne sont pas seulement architecturales. Elle est également présentée comme une des constructions les plus fécondes dont puisse s'enorgueillir la technique depuis le début du siècle. Ne doit-elle pas en effet être dotée d'un cerveau électronique destiné à commander la tour qui jouera, par le biais de multiples miroirs, avec la lumière du soleil. Le commentaire de *L'Aurore* témoigne de ce futurisme brillant qui fut de mode lors de la vogue des projets de tours les plus fous : « Elle dialoguera avec les Parisiens, en langage conventionnel, c'est-à-dire optique, pour donner une foule de renseignements quotidiens. En levant le nez, les automobilistes pourront savoir si un itinéraire est encombré et par où il convient de passer. Avant de donner des conseils lumineux, le cerveau électronique aura réceptionné et traité des informations venues de microphones, de cellules photoélectriques, de thermomètres, d'hygromètres et d'anémomètres très sensibles »⁷. Elle sera ainsi la « première tour informatique

¹ Expression qui apparaît dans *Le Monde* du 25 janvier 1967

² *L'Aurore*, 8 janvier 1968

³ Il est intéressant de constater qu'un éditorial du même journal critiquera son propre journaliste quelques années plus tard, en reprenant cette référence au "nouveau mastodonte"

⁴ *L'Aurore*, 8 janvier 1968

⁵ *Le Courrier de l'Ouest*, 1^{er} février 1969

⁶ *Le Courrier de l'Ouest*, 1^{er} février 1969

⁷ *L'Éveil*, 12 décembre 1969

du monde »¹, pour reprendre l'expression utilisée dans *L'Éveil*. On mesure à quel point les attentes sont fortes et ce projet, prévu pour 1980, que l'on peut qualifier à juste titre de "fou"², ne soulève que des articles élogieux. Nous sommes encore quelques années avant le vaste mouvement de contestation de la modernité à tout va, dans un temps où tout paraît possible. Et ce n'est pas le second projet de pendant à la Tour Eiffel qui est de nature à contredire cet engouement car il rend plus sensible encore l'emprise du futurisme sur les constructions modernes et, par-là, constitue un phénomène capital dans l'histoire architecturale de La Défense. Il est donc extrêmement important de savoir à quoi s'en tenir sur la nature de ce projet encore plus révolutionnaire que le projet Schoeffer. L'origine en revient à une société d'études indépendante qui propose en 1969 la construction à l'horizon 1975 d'une tour d'acier de 750 mètres de haut au Rond-Point de La Défense juste à côté du CNIT.

C'est le fameux projet Polak, du nom des frères Polak, architectes d'origine polonaise à qui l'ont doit notamment l'Atomium de Bruxelles. Le projet est tellement spectaculaire (il faut imaginer que cette tour serait, encore à l'heure actuelle, la plus haute du monde en tant que structure) que la presse s'en fait très largement l'écho. *Centre-Presse*, *Le Midi-Libre*, *Le Courrier de l'Ouest*, *Le Havre-Presse*...³ présentent tous la même photo de la maquette de la fameuse tour. Dans les articles plus fouillés, tel celui de *L'Écho-La Liberté*, on apprend que la construction de la « grande tour répond à deux soucis, qui sont, à eux seuls, suffisants pour justifier de son utilité et de sa rentabilité : elle sera la seule solution permettant d'assurer un relais satisfaisant des émissions en modulation de fréquence et de télévision en couleur sur la région parisienne sans zones d'ombres et elle deviendra, sans aucun doute, un centre d'attraction touristique »⁴. Et, en effet, on peut lire plus loin que les promoteurs de cette construction fantastique d'un coût total de 100 millions de francs, prévoient l'aménagement au sommet de plateformes en trois étages comportant boutiques, salles de conférence, clubs et restaurant, ce dernier installé à l'étage le plus élevé pour permettre aux touristes de voir défiler en une heure le paysage du bassin parisien tout entier. En lisant la revue *Bâtiment*, on est mis au courant des caractéristiques techniques surprenantes du projet : « le principe de la construction consiste essentiellement en un fuseau central vertical, composé de deux cônes effilés assemblés par leurs bases de 30 mètres de diamètre. Ce fuseau central sera étayé par trois pieds coniques qui viendront s'assembler sur le

¹ *L'Éveil*, 12 décembre 1969

² Qualificatif que l'on trouve d'ailleurs dans *Le Courrier de l'Ouest* du 1^{er} février 1969

³ *Centre-Presse*, 27 décembre 1969 ; *Le Midi Libre*, 2 février 1970 ; *Le Courrier de l'Ouest*, 14 novembre 1969 ; *Le Havre-Presse*, 2 janvier 1970

⁴ *L'Écho-La Liberté*, 1^{er} février 1969

tiers inférieur du fuseau central »¹. Il suffit d'ailleurs de jeter un coup d'œil sur les photographies de la maquette pour se sentir impressionné par cet énorme fuseau au pied duquel la Tour Signal du plan de masse de 1964 apparaît elle-même ridicule. Comme pour le projet Schoeffer, les critiques sont inexistantes ; ainsi Marcel Fécamp, dans *Centre-Presse*, évoque la « facilité de réalisation grâce aux techniques de construction modernes »². En effet, la durée de la construction est estimée à seulement deux ans et demi, soit un semestre de moins que l'érection de la tour Eiffel comme le mentionne Jean Pallin dans *L'Humanité*³.

La revue éditée par la commune de Puteaux se montre également très enthousiaste. En effet on peut y lire que « le quartier de La Défense a besoin de sa couronne »⁴, tout comme Louis XVIII parlant de l'Arc de Triomphe, se serait écrié « cet arc n'est pas si mal et puis là-haut il fait bien, il ferme ». Le journaliste poursuit en écrivant que l'urbanisme contemporain a donné au monde moderne « une réalité qui n'est pas à la hauteur des espoirs que formulaient ses parents »⁵. La France a donné son nom à cette maladie : la sarcellite. Et l'on peut dire que l'aménagement de La Défense a donné lieu à une autre maladie née de la concentration extraordinaire de bureaux et de locaux administratifs : « l'officite ». Le journaliste nous explique donc que c'est pour maintenir la transition entre un village rural désormais disparu et une réalité d'un modernisme d'avant-garde que la municipalité de Puteaux a décidé d'offrir aux travailleurs et aux passants de La Défense un motif d'intérêt, un nid de curiosité. Il revient sur la construction de la tour Eiffel qui s'était faite dans l'hilarité générale. « Jamais, affirmaient d'excellents esprits, il ne serait possible de construire une tour en fer dont le poids total serait équivalent à celui du volume d'air représenté par le cylindre théorique dans lequel cette tour allait prendre place. D'autres plus prudents et plus financiers expliquaient que sur le terrain de manœuvre du Champ de Mars, où ne s'égarèrent jamais que les pioupiou en détente et les nourrices en rupture de landau, il serait impossible d'attirer des curieux, sinon des visiteurs »⁶. Or quatorze mois après son inauguration, la tour Eiffel était une société entièrement amortie. Si l'on en croit le journaliste, la tour de Puteaux est l'enfant naturel de la tour Eiffel⁷. Et il explique pourquoi dans un deuxième article de la même revue :

¹ *Bâtiment*, Février 1969

² *Centre-Presse*, 27 décembre 1969

³ *L'Humanité*, 5 mars 1969

⁴ *Notre Commune*, 20 novembre 1969

⁵ *Notre Commune*, 20 novembre 1969

⁶ *Notre Commune*, 20 novembre 1969

⁷ On observera que la tendance des journalistes à inscrire les projets des tours Schoeffer et Polak dans le cadre des avancées de la technique les amarré à des fins futuristes qui les rend sourds à toute critique qui pourrait

sociologiquement elle crée un pôle d'intérêt en canalisant jusqu'à La Défense l'intérêt des Parisiens pour des raisons autres que matérielles. Elle donne sa vie et son âme à tout un quartier. Économiquement, elle assure du même coup un courant commercial important pour Puteaux. Plus globalement, elle offre à Paris un atout touristique supplémentaire. Il revient également sur le fait que cette tour fournit une réalisation indispensable à l'expansion de l'ORTF. On apprend également à la lecture de ces deux articles que tout est prêt pour la prodigieuse réalisation, les plans et les calculs sont terminés. Seul bémol dans cet océan de louanges : un petit article du *Courrier de l'Ouest*, qui s'apparente plutôt à une légende de la photo, dans lequel sont mis en avant les problèmes administratifs liés à la demande d'autorisation et surtout le fait de placer « cette tour Eiffel modern-style »¹ dans l'axe Concorde-Arc de Triomphe.

On verra plus loin que ces deux projets, que l'on pensait porteurs d'une force créatrice impatiente de s'extérioriser, ne seront jamais réalisés, non pas d'ailleurs en raison des problèmes soulevés dans *Le Courrier de l'Ouest*, mais à cause de la crise économique des années 1970 pour la Tour Schoeffer et de l'inopportunité technique de la Tour Polak en ce qui concerne le relais des fréquences de radio et de télévision. Ce qui, dans une certaine mesure, donne le ton de la force de l'attitude réaliste qui gouvernera tout au long de son évolution l'histoire de La Défense, c'est le fait que les deux projets en question aient fait l'objet de nombreux articles enthousiastes et qu'ils

mettre en doute la réalisabilité de ces projets. L'exemple de la tour Eiffel qu'ils ne se privent pas de mettre en avant est là pour crédibiliser de telles entreprises ambitieuses, leur servir de modèle et rappeler que « leur facilité de réalisation grâce aux techniques de construction modernes » les dépouille de cette inhibition qui souvent fait basculer dans l'utopie ce genre d'entreprise folle. Les descriptions quelque peu niasses que les journaux de l'époque donnent de ces projets de tours dont le merveilleux en fait des sujets d'articles véritablement dignes de la muse épique manifesterait en vain l'impression factice et passagère que de tels projets qui tiennent du prodige sont susceptibles de provoquer car dépister alors les excès et les inconvénients de ces entreprises vient buter sur le tabou de leur réussite annoncée. A bien lire les articles qui ont traité des tours Schoeffer et Polak, il nous apparaît comme évident qu'il y a alors pour les journalistes peu de choses plus importantes que l'édification de tours aussi grandioses pour la réussite du projet de La Défense. C'est, pour reprendre l'expression utilisée par *l'Aurore* du 11 janvier 1968, à un véritable éloge de « la folie constructiviste » que se livre la presse de l'époque en s'aliénant ainsi dans le futurisme de la modernité la plus avant-gardiste. D'ailleurs la revue *Bâtiment* ne fait pas mystère de l'engouement manifesté par les journalistes pour cette folie constructiviste qui s'est développée sur la base de mécanismes collectifs de suggestion produite par la vue de projets de tours qui portent l'entreprise des bâtisseurs aux limites du possible. Il ne faut donc pas être étonné d'observer, avec la revue *Bâtiment*, que la découverte sur plans de ces projets de constructions futuristes ait donné aux journalistes l'occasion de se livrer à un délire éditorial, d'autant que les références professionnelles des auteurs de ces projets, à savoir la Tour cybernétique de Liège pour Nicolas Schoeffer et l'Atomium de Bruxelles pour les frères Polak, faisaient tout pour accréditer l'emballement de la presse pour des réalisations aussi surprenantes.

¹ *Le Courrier de l'Ouest*, 28 novembre 1969

aient pourtant sombré presque immédiatement après leur présentation officielle dans un oubli total comme s'ils avaient appartenu à un réalisme qui n'était qu'illusoire parce que se situant davantage sur le plan des vœux qu'ils n'offraient matière à une réelle concrétisation. Sans doute, on peut dire qu'à l'heure de leur présentation ces deux projets "fous" s'inscrivaient dans un contexte bien particulier, celui d'une époque où l'on croyait que tout était possible parce que la croissance économique que connaissait alors la France permettait de poser en termes prometteurs l'avenir d'opérations aussi inédites sur le plan architectural. Mais le côté éphémère de la brillante flambée à laquelle ils ont donné lieu tient aussi à ce que la folie architecturale consubstantielle à leurs ambitions constructivistes n'a pas survécu longtemps au réalisme commandé par l'exigence de rentabilité de La Défense dont le succès exigeait qu'on se préoccupât davantage de s'adapter au nouveau contexte que de poursuivre la réalisation de projets devenus de simples rêves. Le temps des projets "fous"¹, comme nous le verrons plus loin, est désormais révolu car sous l'influence d'un contexte qui les ramène à la réalité l'opinion installée dans l'univers de La Défense un esprit anarchique de critique et de suspicion. Cette réflexion apparaît opportunément pour clore ce premier examen d'un historique de La Défense alors façonné par l'enthousiasme de la presse à l'égard du projet futuriste dont est porteuse cette opération. Mais il est bon de ne pas oublier que si La Défense voulait prospérer et durer, il lui fallait nécessairement triompher du nouveau contexte qui allait s'abattre sur le pays à partir du début des années 1970. Le chapitre II se propose de montrer l'intense incertitude qui va régner tout au long de cette nouvelle période et dont va dépendre le sort de La Défense : être durable et féconde ou devenir, au contraire, une œuvre urbanistique inachevée et vide de sens.

¹ Qualificatif que l'on trouve d'ailleurs dans *Le Courrier de l'Ouest* du 1^{er} février 1969

CHAPITRE II

LES ANNÉES 1970 : ENTRE CONTESTATION ET POURSUITE DE L'AMÉNAGEMENT

Les années 1970 illustrent les difficultés d'un grand chantier de travaux publics dans un contexte où le rêve n'est plus de mise. En un certain sens, jusqu' alors nous en sommes restés à contempler l'image d'un projet symbolisant une merveille urbanistique. Mais le décor au milieu duquel cette "merveille" a pris naissance et fait ses premiers pas va subitement changer de couleur. En effet, cette nouvelle décennie s'ouvre sur le choc pétrolier qui, en 1973, met un terme à la période des Trente Glorieuses et fait basculer la France dans l'ère des difficultés économiques et du chômage de masse. Dans ce contexte, La Défense n'apparaît plus comme la priorité de l'époque. Pourquoi ? D'abord parce que l'État doit s'occuper prioritairement de faire repartir la machine économique, mais aussi parce que le regard porté par l'opinion sur les constructions modernes change totalement et que le doute s'est installé sur l'opportunité de poursuivre une opération qui ne séduit plus personne. Le quinquennat de Georges Pompidou (1969-1974) a été marqué par un changement sans précédent de la physionomie de Paris et des autres villes de province. Cet amoureux de l'art contemporain a imposé sa vision de la ville nouvelle et les tours de La Défense qui semblent couronner l'Arc de Triomphe provoquent un véritable scandale¹. Les journalistes se font l'écho d'une opinion déprimée et dont le scepticisme s'est comme massé en une contestation plus ou moins accusée d'un chantier livré aux dérives d'un constructivisme tentaculaire. La presse est envahie par l'idée de la condamnation de tout ce que représente le nouveau quartier en construction : elle va dès lors, en quelques articles assassins, retourner son opinion. L'atmosphère où se déploie ce retournement d'opinion de la presse est l'accusation arbitraire d'un chantier qui semble échapper à l'humain. On juge en effet que La Défense est un symbole de tout ce qui ne va plus dans la société : elle est trop grande, trop haute, trop américaine. Valéry Giscard d'Estaing incarne à lui tout seul toutes ces critiques : il décide de mettre fin aux excès de l'aménagement du quartier pendant son septennat (1974-1981). Malgré tout, La Défense continue son développement, et entame même une période de renaissance à partir de l'année 1979.

¹ Sylvie Pierre-Brossolette, « Pompidou, esthète et bétonneur », *L'Express* du 31 mars 1994.

SECTION I

UN PROJET DE PLUS EN PLUS CONTESTÉ PAR LA PRESSE

« Rompons le charme, l'illusion qui nous tient captifs » écrivait Ihering¹. Entre les promesses futuristes de La Défense qui véhiculent une modification radicale du visage traditionnel de la capitale et les pesanteurs culturelles du « Paris historique » effectivement en vigueur, les journalistes vont très rapidement manifester leur préférence pour l'existant par un retournement fulgurant d'opinion au début des années 1970. Le charme de La Défense « merveille urbanistique » est rompu sous l'effet du choc provoqué par la représentation d'un urbanisme avant-gardiste qui vient heurter l'image traditionnelle de la capitale sur le plan architectural et briser l'harmonie d'ensemble du bâti monumental légué par l'histoire. Évidemment, dans la mesure où l'idée qui détermine la réalité culturelle de ce patrimoine historique comprend certaines directives douées d'une valeur permanente et universelle il convient de les respecter et, en premier lieu, celle concernant l'axe Louvre-Concorde-Étoile qui conditionne la pérennité de la perspective historique de Paris. D'où l'abandon de l'opération « Tête de La Défense » et des projets grandioses qui avaient vu le jour à cette fin dans les plans des différents concepteurs.

I - La Défense, projet d'aménagement sacrilège ?

Au début des années 1970 un grand nombre de Parisiens et de Français se mettent soudain à se préoccuper d'architecture². En effet, Paris, si fière de ses pierres, ne ressemble plus tout à fait à Paris « où le pittoresque le disputait au sordide avec plus ou moins de bonheur »³, et puis surtout, il est peu de sites traditionnels où "elles"⁴ n'apparaissent obsédantes. Elles ? Les tours.

¹ Von Ihering, « Les Indo-Européens avant l'histoire », Chevalier Maresco, Paris, 1895

² *Le Figaro*, 17 mars 1972

³ *Le Figaro*, 17 mars 1972

⁴ C'est de cette manière que le journaliste du *Figaro* parle volontairement des tours. Cette façon de les désigner sans les nommer, comme s'il s'agissait de réalisations honteuses qui ne peuvent inspirer que du mépris, et ainsi de les discréditer, marque un net revirement dans l'attitude des journalistes à propos des constructions de grande hauteur qui tendent à s'emparer de l'univers architectural de la région parisienne. Outre l'excessive désinvolture dont il

« Le grand cierge de Montparnasse, le bloc noir de la Faculté des Sciences »¹ qui défigure à jamais une des plus belles perspectives de la Seine. Enfin, La Défense où sur le terreau des bicoques de banlieues rasées poussent comme des asperges les gratte-ciel du Manhattan français.

Les urbanistes viennent de mettre en cage la perspective Champs-Élysées-Étoile, l'un des orgueils de la capitale. Or en cette année 1972 on vient de voir, peut-être pour la première fois dans l'histoire, le président de la République française tenter de faire longuement le point en matière d'architecture. Sur le problème de La Défense, Georges Pompidou a justifié que l'on cassât les proportions harmonieuses de la perspective des Champs-Élysées et de l'Étoile, en déclarant : « il n'y a de perspective que se terminant sur quelque chose »² ce qui, pour Pierre Dufour, journaliste au *Dauphiné Libéré*, dans un article du 22 août 1972, apparaît comme étant une conception stupide ; en effet, selon lui « l'horizon, le ciel, la mer, ne sont-ils pas les plus belles toiles de fond d'une perspective. Il n'est qu'à songer à certains canaux, certaines pelouses de châteaux comme Rambouillet. Barrer l'horizon serait alors une hérésie. La perspective depuis les Tuileries est ascendante et se suffit à elle-même, comme l'a estimé du reste, l'Académie d'Architecture unanime »³. Mais, le président de la République fait valoir un argument quasiment imparable pour remédier à ce problème : « pour ne pas avoir ces tours dans l'axe de l'Arc de Triomphe, il suffit de se déplacer sur le côté de la terrasse des Tuileries ». Ce qui fait dire à Pierre

témoigne à l'endroit des gratte-ciel de la capitale — et nous songeons aussi bien aux tours en cours d'édification à La Défense qu'aux immeubles de grande hauteur construits depuis la guerre dans Paris intra-muros — le dénigrement de la nouvelle urbanisation de Paris pêche par une abusive généralisation. Que le « grand cierge de Montparnasse » ou encore le « bloc noir de la Faculté des Sciences » ne soient pas de parfaites réussites sur le plan architectural, c'est là, sinon une évidence, du moins une manière de ferme propos à laquelle les nostalgiques du Paris historique nous ont depuis longtemps accoutumés. Que de telles constructions n'en imposent plus aux journalistes ne peut toutefois valoir critique opérante à l'encontre des Tours de La Défense dès lors que celles-ci s'inscrivent dans une démarche urbanistique dont le nouveau quartier d'affaires a l'exclusivité et que de ce fait il n'est donc pas exclu que cette démarche totalement originale puisse aboutir à un résultat architectural plus satisfaisant pour l'œil que celui dont la Tour Montparnasse et la Faculté des Sciences sont l'aboutissement. Même si cette opinion de la presse peut se trouver momentanément en accord avec une certaine phase de l'évolution urbanistique de la capitale, elle n'en est pas moins entachée d'un coefficient de préférence personnelle. À ce titre elle ne peut prétendre se substituer à l'idée d'un nouvel ordre urbanistique à atteindre à La Défense qui, elle, est valable pour tous les moments de l'aménagement en cours de l'Ouest de la région parisienne. C'est donc une actualisation excessive du débat que de soutenir, en se servant de la Tour Montparnasse et de la nouvelle Faculté des Sciences comme des repoussoirs, que l'image à venir de La Défense ne sera pas meilleure que celle donnée aujourd'hui par ces deux monuments.

¹ *Le Figaro*, 17 mars 1972

² *Le Figaro*, 17 mars 1972

³ *Le Dauphiné Libéré*, 22 août 1972

Dufour qu' « on peut pousser ce raisonnement plus avant : pour oublier qu'on habite au milieu d'HLM très laides, il suffit de marcher en fixant la pointe de ses souliers. Allons jusqu'à l'absurde : notre environnement nous paraît déprimant, apprenons donc à vivre les yeux fermés et adoptons une canne blanche. Cela fait songer à une certaine histoire de tailleur de Fernand Raynaud qui souhaitait que le client se déforme pour s'adapter à un vêtement mal coupé »¹. Il reste que, comme nombre de ses confrères, il est loin toutefois de s'opposer totalement et systématiquement aux tours. D'ailleurs, dans un article de *France-Soir* du 13 mars 1972, la forêt de gratte-ciel de Manhattan est présentée comme « un véritable poème épique de béton et (de plus en plus) de verre. Les gratte-ciel peuvent être quelque chose comme les cathédrales de notre siècle matérialiste »². Il n'empêche que le même journaliste est amené à reconnaître que Manhattan n'a pas de richesse architecturale à préserver et que les tours aux États-Unis ont une vocation de bureaux.

Pierre Dufour, toujours lui, écrit que La Défense est un projet audacieux qui, achevé, sera sans doute une réussite et même « qu'il est certain qu'en soi il appelle d'autres tours pour une meilleure harmonie. Déjà, lorsqu'on est sur le parvis du CNIT, on ne peut s'empêcher d'être impressionné. Mais alors, naît la réaction inverse : c'est Paris qui jure, l'Arc de Triomphe est incongru, la Tour Eiffel écrasée, rapetissée. S'élèvera-t-il un jour, un peu avant l'an 2000, une

¹ Cette façon de justifier à tout prix le projet de La Défense est, pour le président Pompidou dont l'attitude sur ce point est très significative de son attachement à une conception véritablement futuriste de l'aménagement de la capitale, un des traits qui frappe le plus les journalistes de l'époque, en particulier Pierre Dufour. Celui-ci ne conteste pas l'opinion exprimée par Georges Pompidou sur le plan architectural, mais il critique la désinvolture dont le locataire de l'Élysée fait preuve en déclarant, presque en se moquant, que pour éviter d'avoir la perspective des Champs-Élysées et de l'Étoile gâchée par la vue des tours de La Défense, il suffit tout simplement de changer de place, en fait, selon lui, de se déplacer sur le côté de la terrasse des Tuileries. De cette prise de position qui est très choquante pour l'esprit — elle confine d'ailleurs à l'absurde comme le relève le journaliste du *Dauphiné Libéré* — il résulte que toute manifestation de volonté du président de la V^{ème} République a quasiment force de loi alors même que l'orientation qu'elle professe ne prend appui que sur une préférence personnelle du Prince. Cette attitude intransigeante, qui tend en l'occurrence à accommoder la verticalité de La Défense avec des réalités du Paris historique qui, au fond, en excluent le principe, traduit bien le triomphe de ce fait du Prince dont l'influence ne s'est fait sentir d'une façon aussi directe dans la réalisation d'une opération d'aménagement urbain. Jamais l'emprise qu'exerce le pouvoir du président de la République sur une entreprise d'intérêt national n'a été plus profonde et jamais les déclarations gouvernementales n'ont manifesté plus visiblement l'intention d'engager l'avenir de la région parisienne selon des directions dont le moins que l'on puisse dire est que leur choix, passionnément discuté dans l'opinion, implique bien une volonté du Pouvoir politique.

² *France-Soir*, 13 mars 1972

pétition des usagers de La Défense pour que Paris soit rasé ? »¹ Alain Echegut, dans un article paru dans *Témoignage Chrétien* le 28 mars 1972, fait d'ailleurs le parallèle entre le quartier de La Défense et les villes des pays de l'Est « où l'on ne cache pas sa honte pour le lourd style stalinien »². On a trop construit, trop vite, et trop mal : c'est ce que nous dit la revue *Urbanisme*³. On aurait pu adopter un style moins lourd que celui qui a été adopté. « Le magnifique style architectural de la ville de Paris ne peut supporter de voir se construire, à sa limite Ouest, la plus importante puisqu'étant dans la continuité de l'Arc de Triomphe, un quartier mal étudié »⁴ écrit Marcel Lacouture dans la revue. C'est dire à quel point la critique est forte. Ce qui paraissait normal et beau hier est vu de plus en plus comme une verrue qui met Paris en danger. Ce qu'oublie de dire Marcel Lacouture c'est que le style qui a été adopté n'est rien d'autre que le style alors en vigueur en France, et en Europe de manière générale, un style très simple qui se veut "fonctionnel" et ne vise pas du tout à être agréable à regarder. C'est d'ailleurs le principal reproche que l'on peut faire à l'EPAD que d'avoir construit des tours sans se préoccuper de leur donner un aspect aussi beau que celui des tours de New York ou de Chicago à la même époque.

Il n'en reste pas moins que même si l'ensemble des observateurs semblent d'accord sur le fait que le projet doit être mené à son terme, tous regrettent cependant que cette expérience inédite ait lieu dans une ville aussi marquée par l'histoire architecturale que Paris, car comme le dit Pierre Dufour : « il y a tant de villes nouvelles où les architectes peuvent faire de coûteux brouillons »⁵. Alain Echegut ne dit pas le contraire quand il écrit que Paris est en danger reprenant ainsi l'expression du vice-président de la société française des urbanistes qui s'exprimait sur le problème des tours dans un article du *Monde* du 29 avril 1970 : « danger immense, ruinant ce qui a fait sa valeur et sa personnalité. Comme il n'en a pas été pris conscience, rien n'a été fait jusqu'à présent pour l'arrêter. Dans ces conditions, comment s'étonner du pullulement d'entreprises ponctuelles : Paris devenant un amalgame anarchique, tantôt de rues de type ancien, tantôt d'opérations plus ou moins importantes comportant des blocs ou des tours. Si cela continue, Paris risque d'être comme les banlieues et les espaces périphériques, un fourre-tout de petits ou grands ensembles hétérogènes »⁶. Alain Echegut va jusqu'à reprendre la célèbre exclamation du Général

¹ *Le Dauphiné Libéré*, 22 août 1972

² *Témoignage Chrétien*, 28 mars 1972

³ *Urbanisme*, janvier 1971

⁴ *Urbanisme*, janvier 1971

⁵ *Le Dauphiné Libéré*, 22 août 1972

⁶ *Le Monde*, 29 avril 1970

de Gaulle lors de la libération de la capitale : « Paris outragé, Paris martyrisé »¹. Il faut dire que le début des années 1970 est marqué par une véritable frénésie de constructions modernes tant dans la capitale que dans ses abords immédiats : lorsque paraît cet article « Veut-on défigurer Paris ? » 77 tours sont en cours de construction ou à l'état de projet avancé comme par exemple les 14 tours du plan d'ensemble du secteur Italie, dotées chacune d'une trentaine d'étages (dont la fameuse Tour Apogée de plus de 200 mètres de haut qui doit être la Tour Montparnasse du XIV^e arrondissement), les 14 tours du « Front de Seine » dans le XV^e arrondissement (avec la cheminée de réfrigération particulièrement décrite), une tour de 50 étages près de la Maison de la Radio, un gratte-ciel de 170 mètres à Maillot comprenant un hôtel de mille chambres, 16 petites tours de 18 étages à La Villette et bien sûr les 20 tours du quartier de La Défense.

Mais on remarque, notamment en lisant les différents articles parus ces années-là dans *France-Soir*, que tout se mélange dans l'esprit de nombreux journalistes opposés par principe à tout urbanisme moderne en région parisienne : ainsi qu'y a-t-il de commun entre les dégradations du parvis de Notre-Dame ou de la place des Vosges et la construction ex-nihilo d'un quartier d'affaires en plein milieu d'une ancienne zone industrielle ? Sans doute rien, mais La Défense est le parfait bouc-émissaire. Bouc-émissaire, le mot arrive justement dans un article du *Figaro* de 1973². Le quotidien pointe du doigt le fait que les changements réalisés dans le reste de la ville de Paris sont bien plus graves que quelques tours qui pointent au-dessus de l'Arc de Triomphe. Pourtant, très rapidement, le thème du « partout, mais pas à Paris » revient sous la plume des journalistes d'extrême-droite de *Rivarol*³ ou *Minute*⁴. Ainsi, dans un article de 1976, *Minute* soutient que « Paris est une ville beaucoup trop belle pour l'abîmer, même à sa périphérie, par des bâtiments sans âme », et de poursuivre : « Je pense que beaucoup d'autres villes en France, qui n'ont pas la finesse de l'architecture de Paris, seraient parfaites pour construire ces tours dont le monde moderne a, apparemment, un absolu besoin ». Le journaliste ne donne pas le nom des villes auxquelles il pense... Curieuse argumentation que celle qui consiste à laisser dans le vague le nom des villes qui peuvent être sacrifiées pour que Paris reste Paris. *Rivarol* parle « d'une création contemporaine qui n'a pas sa place dans la région parisienne, surtout pas aussi près du centre historique de Paris. Remplacer un affreux quartier composé de friches industrielles et de

¹ *Témoignage Chrétien*, 28 mars 1972

² *Le Figaro*, 16 novembre 1973

³ *Rivarol*, 29 juillet 1976

⁴ *Minute*, 13 mai 1973

mesures était bien sûr nécessaire, mais pas pour le remplacer par un Everest qui défigure le Paris que veulent conserver les habitants mais aussi, et surtout, les touristes »¹.

Cette première vue cavalière d'une opération d'aménagement qui concentre autant de critiques de la part des journalistes nous montre le jeu des divers arguments qui se solidifient pour faire apparaître La Défense comme une opération sacrilège. C'est qu'à cette époque la presse dans son ensemble considère que les promesses futuristes qui font de ce projet d'aménagement un chef-d'œuvre d'urbanisme contemporain ont perdu beaucoup de la faveur qui les avait accompagnées jusqu'aux premières réalisations sur le terrain. C'est surtout le style de ce nouvel urbanisme, radicalement opposé à celui du Paris historique dont il ne propose selon les journalistes qu'une image brisée, qui est ressenti par eux comme la plus redoutable menace pour l'académisme de l'architecture traditionnelle de la capitale. Le projet leur échappe parce que ne voyant en lui que la machine constructiviste qui étroit le prestige ancien du patrimoine historique de la capitale. Ils cessent de le penser comme l'indispensable support d'une novation susceptible de rénover l'image de Paris. Il en résulte que la séduction opérée par le projet durant les premières années ayant épuisé ses feux, les journalistes opèrent un changement fulgurant d'opinion à l'encontre d'une

¹ Que cette attitude déplaisante d'une certaine presse soit inspirée par le mépris que cette presse, au demeurant fort partisane sur le plan politique, manifeste à l'égard du patrimoine architectural des villes de province, ce n'est pas douteux. Mais il n'est pas sans intérêt de remarquer que l'idéologie dont elle est porteuse, même si elle n'exclut pas l'idée que le changement lié au progrès peut être bénéfique, s'oppose à la création à Paris d'un ensemble monumental très différent de celui légué par l'histoire. Or c'est bien une véritable rupture historique que préfigure la révolution architecturale de La Défense à laquelle correspond une transformation radicale du mode de vie de la capitale. L'idée exclusivement historique que se fait ainsi la presse d'extrême droite du patrimoine architectural de la ville de Paris motive donc à l'évidence le rejet de la ville nouvelle de La Défense. Il serait cependant aventureux de limiter le rejet du nouveau quartier à *Minute* et à *Rivarol* car à cette doctrine éditoriale de la supériorité monumentale du Paris historique sur le patrimoine architectural des autres villes françaises, tous les journalistes parisiens, à quelque bord qu'ils appartiennent, ont apporté leur contribution. On peut se demander toutefois si le fait d'avoir brûlé à ce moment ce qu'ils avaient adoré lors de la présentation du plan de masse de 1964 n'a pas été pour ces journalistes une forme d'aveuglement devant les perspectives ouvertes par la révolution architecturale de La Défense. En réalité le fait du Paris historique est pour eux une divinité tyrannique ; il faut l'admettre ou le rejeter comme principe du patrimoine monumental de la capitale. Mais si on l'admet il faut que ce soit aveuglement, car il ne souffre pas le libre examen de la raison. En vérité, l'image du type d'aménagement urbain de la capitale que les journalistes se proposent de défendre face à celle futuriste de La Défense était indubitablement le produit d'une culture et d'une expérience historique figée dans le passé. Au surplus, l'identification entre la grandeur nationale et le Paris historique s'est trouvée à ce point renforcée par le rejet de la rupture architecturale proposée par le quartier de La Défense qu'elle était devenue une sorte de postulat dont la presse n'osait pas s'affranchir.

opération dont les vertus urbanistiques et architecturales ne leur paraissent désormais n'être plus que cendres ternes.

II - Les changements d'opinion d'une presse en marche arrière

C'est peu de dire que durant cette première moitié des années 1970, les problèmes d'urbanisme ne sont pas les seuls qui se posent au nouveau quartier : une série d'articles parus dans *L'Éveil*¹ mettent l'accent sur les maires des villes concernées qui s'agenouillent devant les spéculateurs de tous bords au détriment du simple quidam. Ainsi, le 30 octobre 1973, le journal brosse un portrait au vitriol de l'administration de la commune de Puteaux en se concentrant sur la disparition des Habitations à Loyers Modérés : « dans le projet initial, figuraient des réalisations telles que : la construction de 5 000 HLM et d'un vaste jardin suspendu de 30 hectares. Aujourd'hui on n'en parle plus. Pourquoi ? Parce que, plus que jamais, le profit mène le bal »². Le journaliste s'empresse de citer les propos d'Albin Chalandon, ministre de l'équipement et du logement : « un projet de la sorte doit être rentable et rapporter de l'argent. Je viens de nommer un nouveau directeur général. Il a le droit de tout faire à la condition de rendre le projet de La Défense rentable »³. Et, dans un autre article du même journal on trouve ces propos du directeur général en question : « Il convient de rappeler que l'aménagement de cette zone a pour objet essentiel la création d'un quartier d'affaires. La majeure partie des surfaces construites doit être réservée à la construction de bureaux et de commerces »⁴. Et, pour le journaliste, le résultat est là : l'ancien plan qui prévoyait la construction d'une vingtaine de tours représentant une superficie de 8 000 mètres carrés de bureaux est allé se perdre au fond d'une corbeille à papiers. Et il a été remplacé par un nouveau programme qui aboutit à doubler les prévisions initiales concernant l'implantation de bureaux. *L'Éveil*⁵ évoque cette « dollarisation de l'Ouest parisien qui aboutit non pas à aménager, mais seulement à construire toujours plus pour générer le maximum de profit possible ».

¹ *L'Éveil*, 4 septembre 1970 ; 9 novembre 1970 ; 16 mars 1972 ; 30 octobre 1973

² *L'Éveil*, 30 octobre 1973

³ *L'Éveil*, 30 octobre 1973

⁴ *L'Éveil*, 16 mars 1972

⁵ *L'Éveil*, 30 octobre 1973

Le résultat de cette dollarisation est à faire frémir. Affirmer que « devant cet appétit de profits, l'aspect humain ne compte guère »¹, c'est donner de La Défense une image dont il n'est pas excessif de dire qu'elle l'avilit. Pourtant force est de constater, à la lecture de tous les articles de l'époque, que cette remarque est tout à fait justifiée : l'homme est délibérément sacrifié. 40 000 salariés devaient être occupés dans la zone 1 de La Défense, selon le plan de masse de 1964. Mais en 1970, on parle déjà de plus de 100 000. Et toujours dans le même article de *L'Éveil*, le préfet lui-même lance un cri d'alarme : « Il faut s'attendre à voir affluer 10 000 véhicules/heure dans l'avenue de Neuilly, alors qu'elle ne peut en absorber que 2 500. Dans ces conditions, il faudra 2 heures en 1975 pour aller de Paris au Pont de Neuilly »². Et le métro express lui-même ne pourra pas absorber la masse des voyageurs aux heures de pointe comme le signale ce même article mais aussi *Le Figaro*³. *Le Monde*⁴ parle « d'une déshumanisation qui aboutit à créer une nouvelle espèce d'être humain, celle pour qui ne compte que le profit ». Tous les journalistes semblent d'accord pour dénigrer le quartier qu'ils ont porté aux nues hier. « Quand l'Histoire jugera La Défense, ce sera terrible » écrit ainsi Thomas Neuhoff dans cet article.

Voici donc que, soudain, ce chef-d'œuvre qu'était encore La Défense aux yeux des journalistes au début des années 1970 n'apparaît plus que comme un objet de critiques parce qu'ils reconnaissent qu'il est la cause d'une déshumanisation de la zone en voie de développement. On s'aperçoit ainsi qu'à partir du moment où la réflexion des journalistes est sollicitée par autre chose que les problèmes strictement constructivistes de l'aménagement de La Défense force leur est de méditer sur la condition des habitants du quartier par rapport aux décisions d'une puissance publique qui déterminent une large part de leur vie quotidienne. C'est ce travail de la presse sur

¹ *L'Éveil*, 16 mars 1972

² En faisant état du déferlement prochain de la voiture individuelle dans le quartier de La Défense et des embouteillages qui s'en suivront pour y accéder depuis le pont de Neuilly, *L'Éveil* actualise en 1972 le fait que l'automobile soit devenue à partir des années cinquante le mode de transport dominant dans la ville et que dans les années soixante-dix, l'équipement des ménages a fait un bond en avant, faisant fondre du même coup la population « captive » des transports publics. En réalité le cas de La Défense rapporté par *L'Éveil* rend compte à cet égard de la véritable tyrannie, qui ne fera d'ailleurs que croître tout au long de l'aménagement de l'Ouest parisien, que commence alors à exercer le fait automobile durant la période des Trente Glorieuses. Henri Lefebvre ne dit pas autre chose lorsqu'il écrit à la même époque dans « La Vie quotidienne dans le monde moderne », Gallimard, 1970 : « L'auto, c'est l'objet, la chose pilote (...). Ce qui entraîne la priorité des parkings, des accès, de la voirie adéquate. Devant ce système, la ville se défend mal. Là où elle a existé, là où elle survit, on (les technocrates) est prêt à la démolir. (...) Le circuler se substitue à l'habiter ».

³ *Le Figaro*, 23 mars 1972

⁴ *Le Monde*, mars 1974

une réalité qu'elle n'invente pas, mais qui lui est donnée par le fait de la politique du profit menée par l'EPAD dans la zone concernée, qui aboutit à cette véritable inflexion de son opinion et la conduit à déposséder l'aménageur de sa légitimité à mener une politique dite d'aménagement dès lors que l'humain est sacrifié au profit de la "dollarisation" de l'entreprise. D'où ce retournement fulgurant d'une presse qui, en quête d'une réponse en rapport avec l'ampleur du problème lié à la place de l'homme dans l'aménagement du nouveau quartier, n'y trouve qu'une pâture insuffisante que le réalisme négateur de toute force sociale saupoudre d'une cendre mortificatrice.

III - Le pur et simple abandon du projet « Tête Défense »

En 1972-1973, se fait jour l'obligation d'un chantier de grande ampleur pour fermer définitivement la perspective historique de Paris. De nombreux articles, parus aussi bien dans *L'Aurore*¹, *L'Éveil*² ou *Le Figaro*³, nous apprennent qu'au mois de juillet 1973, c'est le projet d'Émile Aillaud qui a été choisi pour cette fameuse opération « Tête de La Défense ».

Les premiers articles se montrent seulement informatifs en ne portant aucun jugement sur ce choix. Ainsi, un article de *Paris-Normandie* du 21 juillet 1973, se borne à indiquer que Monsieur Aillaud était « l'invité d'Yves Mourousi, pour l'émission Feux Croisés, et il a eu l'occasion d'expliquer comment il avait conçu ce projet »⁴. En combinant différentes informations provenant de nombreux articles⁵ on peut dresser assez facilement un portrait robot du nouveau grand projet d'aménagement du Rond-Point de La Défense : ce nouvel ensemble architectural comporte deux « immeubles miroirs » encadrant la perspective de La Défense et trois tours, une carrée, une ronde et une triangulaire, de 30 étages, situées face au palais du CNIT et à gauche de la place de La Défense en venant de Paris. 300 000 m² de bureaux, 120 000 m² de magasins et boutiques, 7 500 nouvelles places de parking, un hôtel de 1 000 chambres et un centre commercial constitué d'un supermarché d'un seul tenant d'au moins 20 000 m², le tout autour d'une place

¹ *L'aurore*, 22 septembre 1972 ; 11 juillet 1973

² *L'Éveil*, 16 mars 1972 ; 30 octobre 1973 ; 19 juillet 1973

³ *Le Figaro*, 17 mars 1972, 8 septembre 1972, 11 juillet 1973

⁴ *Paris-Normandie*, 21 juillet 1973

⁵ *La Vie des Métiers*, avril 1966, *Bâtiment*, juin 1966 ; *Revue de la Fédération Internationale du Bâtiment et des Travaux Publics*, mai 1967

monumentale, sont prévus, « sans toutefois casser la perspective Concorde-Étoile, puisque ces bâtiments ne seront visibles que des Tuileries, soit à sept kilomètres de distance »¹ comme le mentionne *Les Échos* le 11 juillet 1973. Le journal économique souligne l'importance du projet : « que ça soit par ses dimensions ou par son impact sur le quartier, ce projet est très important pour l'aménagement du site ». Pourtant, très vite, les critiques arrivent : « ce quartier s'est construit en hauteur, on aurait donc pu penser que le mieux pour boucler la perspective aurait été un bâtiment d'une très grande hauteur ».

André Pinon, journaliste aux *Échos*, mentionne cependant les premières limites imposées au projet : l'aspect désordonné des tours et « cet horizon de blocs »² qui s'offre au regard est rappelé tout comme la mise en place d'une nouvelle réglementation : le seuil des surfaces de bureaux au-dessus duquel l'agrément est obligatoire est abaissé de 3 000 à 1 000 mètres carrés et tous les dossiers de renouvellement « seront instruits selon le même procédé que les demandes nouvelles, et soumis en particulier au comité de décentralisation »³. Quant aux permis de construire, nous apprenons, au travers d'un article de *L'Éveil*, qu'ils ne seront validés qu'un an, faute de quoi ils seront subordonnés à nouveau à la procédure de l'agrément. Et de faire également le rappel suivant : « le Conseil de Paris a institué des mesures de sauvegarde pour éviter les protubérances pouvant, en effet, apparaître au-dessus de l'Arc de Triomphe »⁴. Et c'est bien pour ces différentes raisons juridiques que le projet Aillaud a été retenu, puisqu'il apparaît que c'était le seul dont la hauteur et la surface étaient limitées. Et c'était également le seul à répondre directement au vœu d'Olivier Guichard, ministre de l'aménagement du territoire, qui souhaitait aménager cette place dans l'optique du respect de l'axe Louvre-Concorde-Étoile-Défense, tout en bouchant définitivement cet axe pour, comme le dit André Pinon : « éviter de souligner la perspective et, d'autre part, en souligner la fin »⁵. Toujours en croisant les articles du *Figaro*, de *L'Éveil* et des *Échos*, nous apprenons qu'une polémique, que nous avons déjà évoquée dans le titre précédent, s'étant engagée dans la presse en ce qui concerne l'occupation des nouveaux bureaux uniquement par des sociétés privées, le ministre de l'aménagement du territoire « précise que la construction de ces édifices n'est pas prévue avant deux ans », c'est-à-dire avant la mi-1975, et qu'il n'exclut pas, dans ces conditions, « l'étude d'un programme d'implantation de

¹ *Les Échos*, 11 juillet 1973

² *Les Échos*, 11 juillet 1973

³ *Les Échos*, 11 juillet 1973

⁴ *L'Éveil*, 20 janvier 1973

⁵ *Les Échos*, 11 juillet 1973

l'Administration publique au sein d'un ensemble qui ne manque pas d'attrait »¹. Malgré tout, la presse ne soutient pas les différentes administrations. *Le Figaro*² nous montre clairement que les journalistes sont fermement opposés à la présence de ministères dans ce nouveau quartier... Le journal du boulevard Haussmann est très conservateur et il le prouve : « Les ministères, et les administrations en général, doivent rester à Paris ». *Le Figaro* n'est d'ailleurs pas le seul à ne pas vouloir de ministères dans ce nouveau quartier. Ainsi, *Le Monde*³, qui n'est pourtant pas connu pour ses positions conservatrices, parle de « cette honte qu'il y aurait à voir des ministères quitter Paris pour le grand parvis désert de La Défense ». La presse est donc contre cette délocalisation des ministères et des grandes administrations hors de Paris⁴. Une solution à ce problème ? Oui, « faire de La Défense le XXI^e arrondissement de la capitale » comme l'a écrit *Le Parisien* du 12 janvier 1974.

Mais quoi qu'il en soit de cette polémique, ce qu'il faut surtout retenir de cette première phase d'intense contestation d'un aménagement jusque-là admiré par tous, c'est que les projets grandioses sur lesquels la presse s'était extasiée dans la perspective d'une image modernisée de la capitale, vont soudainement souffrir, jusqu'à disparaître d'ailleurs purement et simplement, de

¹ *Les Échos*, 11 juillet 1973

² *Le Figaro*, 30 octobre 1973

³ *Le Monde*, 6 novembre 1973

⁴ Ce refus unanime des journalistes de voir transférée à La Défense une partie des ministères implantés depuis toujours au cœur de Paris manifeste de la part de la presse un conservatisme qui est en complète contradiction avec les impératifs imposés par l'engorgement administratif de la capitale et la perspective d'un aménagement plus rationnel des services ministériels de l'État à une échelle plus opérationnelle que leur cadre traditionnel. D'autant qu'au plan des services, comme le relève la DATAR dans une note du 12 mars 1970 de Pierre Durand, alors chargé de mission dans cet organisme interministériel, cette réorganisation territoriale, reposant sur des considérations techniques, ne pose pas de problèmes majeurs. Mais, comme souvent lorsque les grands projets nationaux doivent affronter la réalité, l'habitude s'est révélée plus forte que les séductions du nouveau quartier. Il faut dire que les administrations concernées n'étaient nullement empressées de s'installer à la périphérie de la capitale et n'étaient pas davantage portées à favoriser leur relogement dans des immeubles dont le futurisme leur paraissait devoir les déposséder du prestige lié aux bâtiments historiques qui les hébergeaient. C'est d'ailleurs à ce niveau-là que la presse s'est sentie le plus fortement concernée par cette perspective de délocalisation de ministères à La Défense dès lors qu'elle s'était habituée, et qu'elle le ressent encore aujourd'hui de la même façon, à considérer le cœur du Paris historique comme le lieu privilégié du Pouvoir politique et que l'amputer territorialement d'une partie de son appareil administratif c'était pour elle l'équivalent d'une dévaluation du centre historique de Paris. *Le Monde* va même jusqu'à écrire, après avoir constaté que ce serait une honte de voir les ministères quitter Paris pour le grand parvis désert de La Défense, que ce « serait là contaminer » la tradition républicaine par la modernité véhiculée par La Défense et la décadence architecturale qu'elle entraîne dans son sillage.

l'attitude exclusivement historique que le nouveau contexte fait émerger sur la scène de La Défense.

C'est d'abord le cas du projet Tête de La Défense qui ne sera relancé par François Mitterrand qu'au début des années 1980 qui le verront se concrétiser par la construction de la Grande Arche et son inauguration en 1989. Il est d'ailleurs intéressant de constater que le projet effectivement construit à la fin des années 1980 était déjà proposé dans le dossier Pei des années 1970 avec la construction d'une porte géante formée par deux tours symétriques. Les autres projets qui étaient alors proposés, en dehors de celui d'Aillaud (qui a construit auparavant la ZUP de Grigny La Grande Borne) et de celui de Pei, étaient au nombre de six et c'est dans la revue *L'Architecture d'aujourd'hui*¹ que l'on trouve la présentation de chacun d'entre eux ainsi que les maquettes correspondantes.

Ces six projets proposent chacun une vision différente de l'ordre urbanistique-architectural devant prendre corps dans une réalisation de prestige destinée à coiffer la perspective historique de Paris. C'est d'abord le projet Vidal dont l'idée centrale est de présenter un aménagement très structuré de pétales de béton plantés de tours de hauteur croissante et culminant à une centaine d'étages. C'est ensuite le projet Bernard où l'on trouve des propylées constituées par deux grandes tours marquant l'éclatement de l'axe dans les deux directions de Saint-Germain et de Pontoise. Le projet de Mailly est infiniment moins complexe puisque figurant un point d'orgue constitué par une grande tour désaxée. Tandis que le projet Hanning laisse l'axe libre, le projet Kalisz propose quant à lui de l'enserrer par deux grandes structures triangulaires et symétriques. Enfin le projet Pottier se borne à une composition de différents bâtiments dentelés constituant une sorte de peigne selon les mots du journaliste Robert Jouneau. Dans le journal *Combat* du 17 mai 1973, le journaliste Philippe Seuillet² ne cache pas sa préférence pour les projets Vidal et Bernard. En effet, il souligne que le projet Vidal permet de retrouver un style de création dans la tradition

¹ *L'Architecture d'aujourd'hui*, Août 1973

² L'image portée par les différents projets de la Tête Défense inclut, selon des doses plastiques variables, ce que Philippe Seuillet appelle La Défense terminale et La Défense optimale. Il s'ensuit que la représentation de la Tête Défense associe la réflexion purement architecturale et la vision née du besoin urbanistique. C'est d'ailleurs ce qui explique l'opposition des tendances qui s'affrontent au sein de la doctrine constructiviste exprimée par la presse à propos de ce projet grandiose. Divergences qui tiennent à ce que, ne songeant pas à mettre en cause la fin qui leur est commune, les journalistes s'emploient à faire prévaloir leur conception de cet ouvrage terminal par le contenu qu'ils lui assignent au lieu de le justifier par la qualité urbanistique en vertu de laquelle il se trouve effectivement reconnu valable à titre de fermeture de la perspective historique de Paris. Or le seul fait que le contenu du principe invoqué puisse être discuté prouve que cette qualité ne saurait être entièrement subordonnée à la constatation de ce contenu.

française mais « en employant les techniques modernes »¹. Ce projet consiste en fait à transformer la fin du Parvis en une sorte de vaste jardin, car comme l'exprime le journaliste Charles Bernier dans un encadré spécial « pour le moment, La Défense n'est qu'une allée de tours de part et d'autre d'un axe. Il faut que La Défense ne soit plus une allée de tours mais un vrai quartier »². Le projet Bernard, qui apparaît comme celui qui fait le plus consensus, permet également de ne pas fermer l'axe historique mais seulement de créer « à l'ouest, une porte monumentale, une porte majeure de Paris »³. Pour Seuillet, La Défense n'est pour le moment « qu'une jungle de tours » qui a besoin d'être couronnée et unifiée et c'est ce projet qui le permet le mieux en ne bloquant pas définitivement la perspective « comme le fait celui d'Aillaud ».

Un autre projet important sera tout aussi éphémère. C'est le projet Lacaze qui s'inscrit dans ces projets grandioses des années 70. Il vise à développer très fortement les constructions de nouveaux immeubles sur tout le pourtour de la zone centrale d'aménagement, c'est-à-dire à l'extérieur du boulevard circulaire. Le projet Lacaze, qui est présenté par la revue *Architectes*, c'est en d'autres termes la volonté d'un doublement du quartier. Ce projet, présenté notamment par *Le Figaro*⁴ en 1972, ne sera bien sûr jamais réalisé. Car comme l'extension du port de Fos-sur-Mer, il émerge au moment où éclate la crise économique. Pourtant, Jean-Paul Lacaze voulait mettre fin aux problèmes qui allaient bientôt être dénoncés dans la zone centrale du quartier : lutter contre la déshumanisation, contre le stress généré par une urbanisation trop dense, en développant le quartier sur une zone bien plus vaste. En même temps, comme nous l'avons vu, développer le quartier sur une zone plus vaste n'est pas la meilleure des solutions pour beaucoup d'observateurs... *Le Figaro* écrit : « Le projet de Jean-Paul Lacaze est sans doute très intéressant pour l'attractivité économique de l'ouest parisien, mais on peut raisonnablement se demander si c'est une bonne chose que de dissoudre le quartier sur un site très vaste, au lieu de le concentrer sur une zone étroite (la zone I) en construisant des tours plus hautes ». Le journaliste oublie juste de signaler que la presse est opposée à l'idée de construire à une plus grande hauteur et qu'en particulier *Le Figaro* lui-même partage cette opinion, ce qui le met en contradiction avec la ligne éditoriale de son propre journal. Qu'est-ce à dire sinon qu'à propos d'une telle opération aussi sujette à passion les rédactions elles-mêmes sont loin d'être unanimes puisque capables de produire des articles fondamentalement opposés.

¹ *Combat*, 17 mai 1973

² *Combat*, 17 mai 1973

³ *Combat*, 17 mai 1973

⁴ *Le Figaro*, juin 1972

Historiquement l'abandon de tous ces projets concrétise un sinistre bilan qui signe le déclin d'une opération qui essuie des critiques de plus en plus nombreuses. Les journalistes ne se laissent plus séduire par l'attrait des expressions modernes de la magie architecturale et du mythe urbanistique. Bien au contraire, comme nous allons le voir maintenant, c'est l'arbitraire auquel elle est sujette que La Défense fait pénétrer dans son univers sans vérité.

SECTION II

UN CHANTIER DÉVORATEUR

S'il est un fait avéré par la presse de l'époque, c'est celui qui veut que les plus farouches partisans de La Défense ne nient pas que cette opération consacre à l'évidence une inégalité de traitement entre l'Ouest parisien et la partie Est de la capitale quant au développement que le Pouvoir entend favoriser dans ces deux zones. Ils reconnaissent aussi que la puissance constructiviste mise en œuvre par le chantier de La Défense traduit la réalité d'une opération tentaculaire qui absorbe petit à petit des zones qui ne faisaient pas partie du plan de masse initial ainsi que la plupart des ressources destinées initialement à d'autres projets. Enfin, ils n'hésitent pas à faire valoir que ce serait une illusion de croire que l'affirmation de l'existence d'un tel projet bardé d'autant de promesses pour l'avenir de la région parisienne aurait la vertu de purger cette opération de tout danger de dérapage d'un système capitaliste privilégié par le Pouvoir.

I - Un Ouest privilégié au détriment d'un Est laissé pour compte

De nombreux articles, parus pour l'essentiel entre 1971 et 1976, mettent en avant ce problème d'envergure lié au développement phénoménal du nouveau quartier d'affaires : le déséquilibre qui est en train de s'installer entre les deux parties de l'agglomération parisienne : l'Ouest et l'Est. *La Croix*, *Le Figaro* et *L'Éveil* sont les principaux journaux à s'intéresser au problème. Ainsi, *Le Figaro* nous dit qu'il est « déjà presque trop tard pour remédier à une situation qui prendra, si l'on n'y veille pas, des allures inquiétantes : alors que la population de Paris diminue, les emplois augmentent, et les deux tiers des bureaux sont aujourd'hui construits dans les arrondissements ou la banlieue ouest de la capitale »¹, là où le nombre d'habitants, quand il n'est pas en régression, enregistre le plus faible taux d'accroissement de la région. Et le résultat de cette politique, voulue ou pas, est clair : « les migrations alternantes s'aggravent, obligeant les résidents d'un secteur à s'expatrier chaque jour au prix de plusieurs heures de trajet pour aller occuper un

¹ *Le Figaro*, 11 juillet 1971

emploi »¹. C'est ici que se révèle l'inutilité d'un système d'agrément qui tourne véritablement à vide. On s'aperçoit en effet que la redevance, que nous avons déjà évoquée à plusieurs reprises, est totalement incapable de juguler cette « ruée vers l'Ouest »². Pour *La Croix*, « on peut juste espérer que le système de l'agrément permettra d'interdire la construction de bureaux dans les secteurs déjà suréquipés »³ et donc d'encourager les implantations tertiaires à l'Est.

Mais, et nous l'avons déjà vu, la politique d'agrément est assouplie dès 1973 par Olivier Guichard et en outre, comme le rappelle très justement *Le Figaro* : « l'expérience des dernières années n'incite guère à l'optimisme et il ne semble pas qu'on s'oriente vers un blocage de la prolifération des bureaux dans les endroits déjà encombrés »⁴. C'est pourquoi Philippe Vasseur se demande s'il ne faudrait pas une politique d'incitation plus vigoureuse et « aussi la reconnaissance sans réserve de la nécessité de l'équilibre »⁵.

Or, à l'époque, et tous les articles⁶ s'en font l'écho, on ne croit plus à l'efficacité de tous ces dispositifs. Comme le dit la revue *Architectures*, les entreprises souhaitent continuer à s'installer le plus près possible du centre de Paris. Or, le véritable centre de la capitale, ce n'est pas la Place de la Nation et tous les arrondissements populaires de l'Est, ce sont les arrondissements de l'Ouest,

¹ *Le Figaro*, 11 juillet 1971

² *Le Monde*, 17 juillet 1971

³ *La Croix*, 25 août 1971

⁴ *Le Figaro*, 24 mars 1974

⁵ Il n'est pas niable que si l'idée qui présida à l'aménagement de La Défense était de favoriser le développement de l'Ouest parisien, le souci de faire participer la banlieue Est à ce mouvement d'expansion économique n'est pas totalement absent de la réflexion menée à cette époque par le pouvoir gaulliste (Voy. Comité interministériel d'aménagement du territoire du 15 mars 1969). Mais l'évolution s'est faite dans le sens d'un déséquilibre croissant entre l'Ouest et l'Est au détriment de ce dernier. Alors que s'affirmait la prédominance de La Défense, l'Est a été quelque peu négligé par la politique d'aménagement du territoire ou tout au moins n'a pas bénéficié d'un égal engagement de l'État pour son développement. Dans ces conditions il n'est pas exagéré de dire que « la politique de l'agrément destinée à freiner le déséquilibre qui s'installe entre les deux parties de l'agglomération parisienne n'est qu'une façade sans rapport avec la réalité » (Philippe Vasseur, *Le Figaro*, 24 mars 1974). Comment en serait-il autrement dès lors que la politique de l'agrément est alors assouplie par le gouvernement, que les dérogations à son initiative se multiplient et que, surtout, les entreprises privilégient leur installation le plus près possible du centre de Paris, rendant de ce fait l'Est beaucoup moins attractif même si l'État ne se dispense pas d'intervenir pour lui procurer les moyens d'orienter et de contrôler son évolution ? Et ce n'est pas le déménagement de certains ministères à La Défense, notamment celui de l'Éducation nationale, alors envisagé à l'époque par les pouvoirs publics, qui pourrait crédibiliser la recherche de l'équilibre de l'agglomération d'autant que par ce choix assumé par le gouvernement les chances d'un authentique équilibre entre l'Ouest et l'Est se perdent dans les sables d'une volonté politique plus fataliste que réaliste.

⁶ *Est-Éclair*, 14 août 1972 ; *Libération*, août 1972 ; *Le Journal du Centre*, août 1972

qui bénéficient de la présence d'adresses prestigieuses (les Champs-Élysées, le Faubourg Saint-Honoré, la place de la Concorde, les grands Boulevards), de magasins de luxe, d'une population aux moyens financiers importants et de l'ancien quartier d'affaires de l'Opéra. La Défense s'inscrit dans ce contexte et *Le Figaro*¹ écrit que son développement vient de cette proximité.

C'est le moment où, partout dans Paris et la région parisienne, les exemples de contournement de la loi se multiplient grâce à l'obtention de dérogations : on pense particulièrement à l'opération "Apogée" dont le but est d'élever une tour de 230 mètres de hauteur dans le sud du XIII^e arrondissement et que Philippe Vasseur justifie en faisant valoir qu'« on peut penser à la rigueur que ce quartier se rapproche des zones les plus déshéritées », mais en se gardant bien toutefois d'appliquer cet exemple à l'opération de la Villette ou à celle de Montparnasse. En outre, *La Croix* développe l'idée qu'en réalité les pouvoirs publics n'ont aucun souci du « fameux équilibre de l'agglomération »².

Trois exemples particulièrement parlants sont pris par le journaliste pour illustrer son propos : celui du choix de la Porte Maillot, secteur limitrophe de la sphère d'influence de La Défense et situé au cœur de l'une des zones les plus riches de Paris et de toute la France, pour la construction d'un grand complexe tertiaire autour du Palais des Congrès au lieu de poursuivre, par exemple, le développement des zones aéroportuaires de Roissy et d'Orly ; celui du Centre de commerce international « qui devait appuyer l'opération de rénovation des Halles, et qui pourrait, aux dernières nouvelles, être construit à La Défense »³ ; et enfin, sans aucun doute le cas le plus révoltant, l'installation prochaine du ministère de l'Éducation nationale à La Défense, dans un gratte-ciel ultra-moderne présenté par la revue *Bâtiment* comme le « ministère de l'an 2000 »⁴, et surtout à la demande du ministre. Philippe Vasseur poursuit dans *Le Figaro* que : « Le ministère de l'Éducation nationale aurait pu créer un précédent en se tournant vers l'Est parisien »⁵. En effet, mais pour le ministre ce n'est pas le cas, puisque dans une interview à *La Croix*, il fait valoir que « les mêmes conditions n'eussent pas été réunies dans un autre site »⁶. Le journaliste est alors libre de conclure qu'il « ne suffit pas de proclamer qu'il est indispensable d'atteindre l'équilibre, encore faut-il que tout le monde s'unisse pour y parvenir et que chacun ne laisse pas au voisin le soin de

¹ *Le Figaro*, 24 mars 1974

² *La Croix*, 19 novembre 1971

³ *La Croix*, 19 novembre 1971

⁴ *Bâtiment*, septembre 1972

⁵ *Le Figaro*, 24 mars 1974

⁶ *La Croix*, 16 novembre 1972

consentir des efforts »¹. L'annonce du déménagement de ce ministère, historiquement implanté rue de Grenelle, est au centre de nombreux articles parus aussi bien dans des revues spécialisées que dans des journaux de référence. Ainsi, *Le Figaro* du 25 février 1972 nous apprend que « la construction du nouveau ministère de l'Éducation nationale doit commencer en novembre »². Grâce aux informations données par les revues *Travaux Publics* et *Échanges et Logement*, nous pouvons dresser le portrait de cette future tour : de forme carrée, comprenant 72 000 mètres carrés répartis sur 32 étages, « les nouvelles installations devraient pouvoir accueillir 3 600 personnes au plus tôt pour la rentrée 1975 ». Et nous apprenons également que la réalisation de cette tour, d'un coût de 120 millions de francs, « favorisera le lancement de l'opération d'aménagement du Point M derrière le Palais de La Défense ». Si tout ceci constitue, en effet, un chantier d'envergure, *La Croix* du 17 mars 1972 met l'accent sur le fait que la majorité des fonctionnaires appelés à travailler dans ce futur ministère habitent l'Est de la capitale, « aussi des mutations de personnel seront-elles favorisées ». À l'origine, d'autres emplacements avaient pourtant été envisagés comme celui de la prison de la Santé ou celui du Palais de l'OTAN, devenu le centre universitaire Dauphine.

D'autres journalistes décident d'aller plus loin en faisant remarquer que ce n'est pas le seul déséquilibre Est-Ouest qui pose problème mais aussi l'envahissement des bureaux à Paris et dans les Hauts-de-Seine. Ainsi, Étienne Mallet dans *Le Monde*, souligne qu'au début de l'année 1973, les bureaux atteignent une surface cumulée de 10 millions de m² dans Paris intra-muros, notamment à cause des très fortes augmentations constatées entre 1967 et 1971 (300 000 nouveaux m² par an). Et bien sûr, la moitié de ces nouvelles surfaces sont créées autour du boulevard Haussmann et des Champs-Élysées, « profitant de la proximité des nouveaux sièges sociaux implantés à La Défense »³. Et son collègue Jacques Lebeau de constater lui dans *L'Humanité* que les bureaux entreprennent « une conquête des zones situées le plus près possible du quartier de La Défense »⁴, c'est-à-dire autour de l'avenue de Neuilly, ce qui entraîne un déplacement du centre de gravité de « l'ancien quartier des affaires »⁵ depuis l'Opéra vers l'extrémité ouest des Champs-Élysées et l'avenue de la Grande Armée. Obligatoirement, certains arrondissements se retrouvent en mauvaise posture avec un Sud parisien qui se vide (XII^e, XIII^e et

¹ *La Croix*, 19 novembre 1971

² *Le Figaro*, 25 février 1972

³ *Le Monde*, 16 septembre 1973

⁴ *L'Humanité*, 16 septembre 1973

⁵ *Le Monde*, 16 septembre 1973

XIV^e arrondissements) même si le XV^e résiste de par l'inauguration prochaine du complexe Maine-Montparnasse.

Et, par force, la banlieue subit le contrecoup de ce mouvement de vaste ampleur qui change la physionomie de l'ensemble de l'Ile-de-France, avec une transformation de ces villes plus ou moins éloignées de la capitale en simple réservoir de main-d'œuvre, non plus industrielle mais de cadres, mis à part bien sûr, comme le dit Étienne Mallet, « le quartier de La Défense extrêmement prisé par les investisseurs nationaux comme internationaux »¹.

Marc de Leusset, journaliste à *Paris Aujourd'hui*, dénonce également cette politique dans un article intitulé « Des bureaux, toujours des bureaux »². Il met l'accent sur le fait que le plan de masse de La Défense de 1964 ait été totalement dépassé puis remplacé en 1972 par un programme encore plus ambitieux. Il dénonce d'ailleurs, et il est le seul à le faire, la responsabilité très forte de l'EPAD qui s'accommode très bien de l'existence de la polémique sur la hauteur des dernières tours « qui cache un des côtés les plus discutables de sa politique : l'augmentation des surfaces de bureaux »³. Il explique que si l'opération doit être équilibrée, il y a un pas à franchir avant de prévoir 1,5 million de m² de bureaux et la construction de tours de soixante niveaux. Pour lui, « d'une certaine manière, avec le plan de 1972, l'opération d'aménagement de La Défense était entrée dans l'illégalité et avait provoqué un déplacement insupportable des forces vives de l'agglomération vers elle »⁴. Et il termine en prenant toujours l'exemple très choquant du déménagement du ministère de l'Éducation nationale qui aurait pu s'installer dans « des quartiers qui en ont plus besoin, le quartier de Bercy ou le pôle d'affaires prévu autour de la gare de Lyon »⁵. Les pouvoirs publics ont pour lui perdu une occasion unique d'entraîner dans leur sillage d'autres activités qui auraient pu utilement lancer l'Est.

II - Un monstre tentaculaire

Pour le journaliste confronté aux excès d'une opération qui ne s'embarrasse d'aucune réserve, La Défense est un sujet d'effroi parce que son expansion ne semble connaître aucune limite. C'est tout le paradoxe des années 1970-1975. Alors que cette période est celle d'une

¹ *Le Monde*, 16 septembre 1973

² *Paris Aujourd'hui*, 6 septembre 1974

³ *Paris Aujourd'hui*, 6 septembre 1974

⁴ *Paris Aujourd'hui*, 6 septembre 1974 ; *Le Quotidien de Paris*, 6 septembre 1974

⁵ *Paris Aujourd'hui*, 6 septembre 1974

contestation de plus en plus vive du nouveau quartier d'affaires force est de constater que de nombreux journaux se font l'écho, dans ces mêmes années, d'un accroissement foncier de plus en plus important du nouveau centre tertiaire de l'agglomération. Ainsi, *Le Nouveau Journal*, dans un article paru en février 1972 et sobrement titré « Le quartier de La Défense sera plus grand que prévu », souligne un « essor irréversible »¹. 65 % des bureaux construits dans le département des Hauts-de-Seine entre 1964 et 1970 l'ont été dans la seule zone d'intervention de l'EPAD, ce qui constitue une situation paradoxale quand l'Est de l'agglomération se vide. *L'Éveil* revient sur ce point en soulignant « qu'en Région parisienne, 67% des surfaces de bureaux ont été accordées en un an dans Paris (36%) et les Hauts-de-Seine (31%) »², pendant qu'à l'Est « l'administration n'en a délivré, sur la même période, que 3% en Seine-Saint-Denis, 2% en Seine-et-Marne et 1% dans le Val-de-Marne »³.

Certes, André Bettencourt (ministre de l'Aménagement du territoire), en visite dans les Hauts-de-Seine en février 1972 en compagnie du Président de la République, annonce que la décision a été prise de remédier à cette situation intolérable, comme le titre *Le Nouveau Journal* en écrivant que : « Monsieur Bettencourt est chargé de faire respecter cette règle »⁴. Mais, Olivier Groin, le journaliste, de faire remarquer que l'opération de La Défense sera l'exception qui confirmera cette nouvelle règle, car « dans ce quartier, ce qui a été entrepris sera terminé a déclaré Monsieur Pompidou à Monsieur Jean Millier, président de l'EPAD »⁵. D'ailleurs, le président de la République n'a-t-il pas déclaré, lors de cette visite : « fallait-il faire un énorme quartier d'affaires, je n'en sais rien. Mais il est entrepris. Finissons-le ! »⁶ Et bien évidemment les

¹ *Le Nouveau Journal*, février 1972

² *L'Éveil*, 6 janvier 1973

³ Si les journalistes dénoncent l'envahissement par les bureaux des zones situées à proximité de La Défense, cette dénonciation vient buter sur l'alternative suivante : ou bien ils sont obligés de souligner le caractère néfaste de l'effet attractif du nouveau quartier sur les investisseurs nationaux et internationaux ; et par suite, ils font, en dernière analyse, de La Défense, une perversion de l'aménagement urbain de la capitale dans la mesure où ce quartier est un facteur puissant de déséquilibre entre l'Est et l'Ouest de la région parisienne ; ou, au contraire, pour maintenir à La Défense sa qualité de moteur de l'aménagement urbain de la capitale, ce dont personne ne peut alors douter, ils sont amenés à discréditer la politique de l'aménageur, c'est-à-dire de l'EPAD qui a doublé en 1972 le plan de masse établi en 1964, et ainsi à imputer à cette autorité, qui n'a manifestement pas besoin d'avoir raison pour valider son entreprise constructiviste, cette dérive folle d'une augmentation maximaliste du nombre de surfaces de bureaux ; ce qui est d'ailleurs le moyen de dégager l'opération de La Défense de toute critique véritable quant à ce qu'elle vaut réellement sur le plan urbanistique.

⁴ *Le Nouveau Journal*, février 1972

⁵ *Le Nouveau Journal*, février 1972

⁶ *L'Humanité-Dimanche*, 13 février 1972

responsables de l'EPAD de s'empressement de répondre à cette injonction, comme le relève *L'Humanité-Dimanche* du 13 février 1972, en mettant en lumière les futures zones à aménager en priorité par l'Établissement et, en particulier, la zone Ouest de Nanterre où « quelques dizaines de milliers de mètres carrés - sans autre précision - seront autorisés pour l'équipement du chef-lieu du département »¹. On y apprend aussi que, pour aérer cet ensemble, un parc « aussi grand que le jardin du Luxembourg (25 hectares) »² sera réalisé.

Il ressort toutefois d'un autre article du même journal paru huit jours plus tard que, pour faire face à ce nouvel afflux de population, une solution existe : la transformation de l'avenue du Général-de-Gaulle en autoroute de liaison Paris-Normandie et que « Monsieur Georges Pompidou, partisan de l'achèvement de cette réalisation, a demandé à Monsieur Achille Peretti, maire de Neuilly de régler le problème avec son ami, le ministre de l'Équipement »³. Il apparaît tout de suite que la formule qui sauvegarde le mieux le site de Neuilly serait la réalisation d'un souterrain « d'un coût de 600 millions de francs ». Mais, toujours pour *L'Humanité-Dimanche*, la solution est déjà retenue et c'est la pire : « la préfecture de région envisage simplement un élargissement de la chaussée »⁴.

En clair, durant toutes ces années, le développement du quartier se poursuit au détriment du reste de la région parisienne. Le quartier grossit en permanence : *L'Humanité*⁵ parle d'un

¹ *L'Humanité-Dimanche*, 13 février 1972

² Expression reprise dans de nombreux journaux de l'époque.

³ *L'Humanité*, 21 février 1972

⁴ *L'Humanité-Dimanche*, 8 septembre 1972

⁵ Nous n'ignorons pas l'équivoque qui pèse au plan idéologique sur la notion de « monstre tentaculaire » inaugurée par *L'Humanité* à propos du chantier de La Défense. Il est clair que le journal communiste emploie le terme de « monstre tentaculaire » au sens le plus explosif du mot, pour désigner une opération qui déborde de toutes parts des limites prévues initialement par le premier plan d'aménagement. Non seulement son périmètre ne cesse de s'agrandir par l'annexion de zones qui n'étaient pas concernées à l'origine par l'aménagement du nouveau quartier, mais ce grossissement s'accompagne de l'absorption à son profit de toutes les ressources publiques qui auraient pu servir par ailleurs au développement des autres territoires de la région parisienne, en premier lieu de sa partie Est. C'est cette disparité trop grande entre le sort fait à La Défense et celui réservé à l'Est parisien qui conduit *L'Humanité* et, à sa suite, la plupart des autres journaux, à considérer qu'elle met en cause la légitimité de la politique menée par l'EPAD. C'est qu'en effet cette disparité, qui est sous-tendue par la rivalité entre l'Est et l'Ouest, est un obstacle à tout aménagement équilibré de la région parisienne. C'est pourquoi le politique étant une explicitation des problèmes sociaux, les tensions inhérentes à ce déséquilibre territorial revêtent un caractère politique à partir du moment où les journalistes considèrent que le Pouvoir est concerné par elles. D'où cette rhétorique journalistique du monstre qui a pour objet de dessiner un clivage entre l'Est et l'Ouest et ainsi de durcir la différenciation politique qui les oppose afin de faire surgir sur la scène

« monstre tentaculaire qui attire à lui toutes les ressources qui auraient pu se répartir partout ailleurs sur le territoire régional ». La thématique du « monstre tentaculaire » est d'ailleurs reprise dans de très nombreux articles qui paraissent durant toutes ces années. *Le Figaro*, *Le Monde*, *Le Parisien* ou encore la revue *Architectes* reprennent cette expression pour montrer à leurs lecteurs l'horreur de voir le quartier sortir de ses limites de toutes parts. « Est-il raisonnable de laisser le quartier de La Défense absorber petit à petit des zones qui ne faisaient pas partie du plan de masse original ? Je crois que la réponse à cette question est claire : non », écrit ainsi Marc Laubrit dans *Le Parisien*¹. « Toutes les communes qui se situent près de La Défense devraient avoir peur de l'avenir : un jour elles seront elles aussi envahies par les bureaux et placées sous la coupe de l'EPAD » peut-on trouver dans un article du *Monde*².

Dans le cadre de ce développement à marche forcée, se pose le problème du chantier de l'A14, l'autoroute qui doit passer sous la dalle du quartier, pour soulager le boulevard circulaire. En 1973, la quasi-totalité du chantier consistant à creuser le tunnel de base passant sous la dalle est presque terminé. En zone B, c'est la question de l'échangeur A14-G14 qui est soulevée, car il coûte beaucoup plus que prévu. Le chantier était estimé à l'origine à 100 millions de francs. Ce sont plus de 150 millions qu'évoque *Le Figaro*³ en 1974. Les journalistes font observer que les travaux coûtent non seulement trop cher (l'ensemble du projet aurait dû être financé pour un peu plus de 500 millions, or c'est déjà 750 millions qui sont consommés), mais qu'ils ne vont pas assez vite. En effet, ces travaux d'une ampleur absolument énorme provoquent des bouchons encore plus denses que d'habitude sur le boulevard circulaire. Or, entre 1974 et 1975, le trafic sur le boulevard de La Défense a augmenté de plus de 5%, et au total c'est une aggravation de la pression du trafic de plus de 20% depuis 1971. De plus, il nous faut aussi relever ce dont parle *Libération* : le chantier de raccordement de l'A14 avec l'A86 (la grande rocade de toute la région capitale) qui coûte trois fois plus cher que prévu. Mais ce n'est pas seulement d'argent et de problèmes de circulation qu'il s'agit : *Le Parisien*⁴ souligne en effet que tous ces chantiers autoroutiers mettent en danger tout l'Ouest de la capitale, puisque l'urbanisation se concentre le long de ces axes, provoquant une surcharge « absolument phénoménale » en termes de nouvelles constructions dans tout ce secteur.

de l'histoire urbanistique de la capitale l'impératif hypothétique de l'aménagement équilibré du territoire de la région parisienne.

¹ *Le Parisien*, février 1975

² *Le Monde*, 16 mai 1975

³ *Le Figaro*, 10 décembre 1974

⁴ *Le Parisien*, février 1975

En ce milieu des années 70, on assiste donc à une paralysie de toutes les voies de communication qui permettent de rejoindre La Défense. Le développement du quartier est de plus en plus soutenu, et la presse reproche aux responsables de ne pas développer en même temps les accès routiers. En outre, le journal *Libération*¹ ne comprend pas pourquoi les transports en commun ne sont pas davantage mis en avant sur un site situé aussi près de Paris : « ce site devrait être desservi par un réseau de transports en commun digne de ce nom. Pourquoi rien n'est fait dans ce sens ? On parle d'une amélioration de la desserte depuis des années, mais il semble que l'établissement public et l'État ne soient pas pressés de la mettre en œuvre ».

III - Un univers dominé par le capitalisme et ses excès

À la lumière des critiques de plus en plus vives provoquées par le choix de solutions jugées mauvaises radicalement par l'ensemble des journalistes et des riverains, se pose la question de savoir pourquoi le Pouvoir en place se montre aussi inflexible quant aux choix dont il se fait le champion alors que le contexte porte la marque de ce climat contestataire. Rien n'est plus simple à expliquer. Le renforcement de l'autorité et des pouvoirs du Président de la République par la constitution de 1958 a introduit dans les mécanismes étatiques une prééminence du chef de l'État dans tous les domaines considérés comme primordiaux par le locataire de l'Élysée. Rien d'étonnant dans ces conditions à ce que le monopole de la décision soit réservé au Chef de l'État dans un dossier qui engage l'avenir de la capitale. Comme le dit Jean-Marc Lefranc, journaliste au *Dauphiné Libéré*, c'est le goût du président de la République qui s'impose à tous, sans débat². On peut mesurer ce soutien lors de la pose de la première pierre du complexe Maine-Montparnasse dans le XV^e arrondissement quand le secrétaire d'État au logement, Robert-André Vivien, déclare dans une interview donnée au *Figaro*, « pour le gouvernement, cette tour a une valeur exemplaire pour l'urbanisme et doit nous faire réfléchir sur l'aménagement de Paris et de la région parisienne »³. Cette déclaration fait l'effet d'une bombe dans l'ensemble du milieu journalistique où l'on déplore que le seul avis qui ait une quelconque importance soit celui du chef de l'État. Robert-André Vivien se défend dans une interview donnée cette fois au *Monde* dans laquelle il

¹ *Libération*, 5 septembre 1975

² *Le Dauphiné Libéré*, 5 février 1973

³ *Le Figaro*, 24 mars 1972

déclare que « si le prestige de Paris, de son site naturel et architectural doit être préservé, cela ne signifie pas qu'il soit interdit de réaliser des immeubles de grande hauteur »¹. Et Philippe Leray, dans *Le Vexin Mantois* de s'élever contre ces constructions qui défigurent la capitale et notamment contre La Défense qu'il qualifie, sans prendre de gants, de « Brasilia de banlieue qui continue de s'étendre toujours plus malgré toutes les protestations »².

Le risque d'arbitraire que côtoie l'aménagement de La Défense rend par ailleurs intolérable pour certains journalistes l'émergence du capitalisme le plus forcené comme idée d'œuvre de cet aménagement. Ainsi en est-il de Jacques Frémontier³ qui, dans une série d'articles écrits dans *L'Humanité*, manifeste de ce point de vue une réelle aversion pour le nouveau quartier en le comparant de manière ironique à Manhattan qui lui paraît transporter avec lui tous les défauts du capitalisme et encourager par sa reproduction dans le cadre de La Défense tous les faussemens d'une entreprise qui s'en veut le fidèle disciple. Pour lui, « L'Amérique, désormais, cela ne coûte plus qu'un franc quatre-vingt pour y aller. Vous vous embarquez à Charles de Gaulle et dix minutes plus tard vous vous retrouvez à Manhattan ! Ne vous trompez pas de station, cela s'appelle Défense »⁴. En fait, il se livre de manière plus générale, à une critique de l'ensemble du système capitaliste français en faisant observer que, contrairement aux États-Unis où les immeubles portent le nom de Panam, Unilever ou General Motors, ici ils ont choisi des noms poétiques pour leurs tours : Aquitaine, Aurore, Atlantique, Europe... Mais la traduction qu'il donne de ces noms est moins flatteuse : « L'Aurore au front de marbre vert, cela veut dire Grands Travaux de Marseille et Groupement Foncier Français... L'Atlantique aux longues poutrelles d'aluminium couleur bronze, c'est en fait Dunlop et la Compagnie Générale Transatlantique »⁵. Et contrairement à Manhattan, simple indication géographique, au moins à La Défense le nom signifie, toujours pour lui, quelque chose de fort : La Défense du profit. Il tourne aussi en ridicule le rôle de l'EPAD, cet établissement « qui a quelque chose de la Régie Renault ou de l'EDF »⁶ par lequel l'État décide, réglemente, planifie, rationalise mais au seul bénéfice des entreprises privées. C'est simple : ici, les capitalistes ont réussi à emprunter au socialisme quelques-unes de ses recettes quand là-bas, outre Atlantique, c'est l'anarchie du dollar et que les gratte-ciel « poussent sans queue ni tête ». Mais l'intérêt de l'article réside véritablement dans la description du système

¹ *Le Monde*, 9 avril 1972

² *Le Vexin Mantois*, janvier 1974

³ *L'Humanité*, 19 octobre 1973 ; 25 octobre 1973 ; 8 novembre 1973

⁴ *L'Humanité*, 19 octobre 1973

⁵ *L'Humanité*, 19 octobre 1973

⁶ *L'Humanité*, 19 octobre 1973

de l'EPAD : il nous explique ainsi que quand une société veut construire une tour, elle paie une redevance grâce à laquelle l'établissement finance toutes les infrastructures (autoroutes, parkings, dalles...)¹. Mais il dévoile aussi que le système ne fonctionne plus de cette façon depuis la fin des années 1960 avec l'apparition d'un contexte économique plus difficile : « aucune société ou presque n'est venue s'installer à La Défense. L'EPAD n'a donc touché aucune redevance »². Et l'on découvre, grâce aux investigations qu'il a menées pendant près de deux ans, que c'est la Caisse des Dépôts et Consignations qui a fait l'avance des fonds, « autrement dit, l'argent des caisses d'épargne, des chèques postaux, votre argent, le nôtre, a servi à financer les gigantesques travaux qui permettent aujourd'hui aux grosses sociétés internationales de s'installer sans coup férir dans un quartier déjà largement aménagé »³. Et il conclut en disant que tout ce qui rapporte de l'argent est rétrocédé aux monopoles (les tours, les parkings, les surfaces commerciales, le métro express...) quand tout ce qui coûte de l'argent reste à la charge des collectivités territoriales (les communes, les départements...) et de l'État pour l'aménagement du parvis et les moyens de transport. Dans son dernier article, il cite ainsi le Général de Gaulle qui, s'adressant au délégué général du district Paul Delouvrier, avait déclaré : « Tout se décidera ici »⁴. Rien ne s'est donc passé comme prévu puisque comme il le dit : « Eh bien, tout s'est décidé ailleurs, tout s'est décidé dans les conseils d'administration des firmes privées »⁵. Mais tout pourrait se décider dans les plus hautes sphères de l'administration que le résultat ne serait pas obligatoirement plus flatteur.

¹ *L'Humanité*, 6 novembre 1973

² *L'Humanité*, 23 octobre 1973

³ *L'Humanité*, 23 octobre 1973

⁴ *L'Humanité*, 6 novembre 1973

⁵ Caustique et éminemment critique, la prose de Jacques Frémontier revêt une valeur idéologique incontestable et bute de ce fait sur une contradiction qui n'est pas surmontable. Invoquant le côté funeste du capitalisme le plus sauvage qui serait, selon lui, à l'œuvre dans l'opération de La Défense, le journaliste de *L'Humanité*, dans un plaidoyer retentissant, s'efforce de démontrer que le profit, à la manœuvre duquel se trouveraient les plus grandes entreprises nationales et internationales, gouverne l'aménagement du nouveau quartier et que l'EPAD aggrave cette situation en menant une politique dont les entreprises privées sont les seules bénéficiaires. Déjà au début du XVII^{ème} siècle C. Le Bret (*De la souveraineté du Roi*, Paris, 1635, LIV. I, Chap. II, p 5) observait : « depuis que la fortune s'est mêlée des affaires humaines elle a, par ses continuelles révolutions, tellement perverti l'ordre des grandeurs et des puissances de la terre qu'il est maintenant bien difficile de connaître celles que l'on peut dire proprement souveraines ». Et c'est bien ce que veut dire Jacques Frémontier lorsqu'il relève que, contrairement à ce qu'avait affirmé le Général De Gaulle à Paul Delouvrier en déclarant que « tout se décidera ici », c'est pourtant dans les conseils d'administration des firmes privées que tout s'est décidé, prouvant par là la supériorité du profit par rapport au pouvoir politique. Et c'est à vouloir museler les entreprises privées pour faire prédominer dans l'aménagement de La Défense le bien public sur le profit capitaliste que Jacques Frémontier s'enferme dans cette contradiction qui rend

En effet, *L'Éveil*¹ apporte des précisions sur la construction du toboggan routier de La Boule qui, apparemment, devrait voir le jour pour éviter la construction d'un souterrain beaucoup plus onéreux et surtout à cause de la corruption... Le journaliste indique ainsi que « le souterrain étant inévitable à moyen ou long terme, les contribuables paieront deux fois ! » Ainsi, Édouard Bonnefous, sénateur des Yvelines, dénonce « ce climat de corruption latente qui défigure nos villes » et fait valoir que « la situation que nous déplorons a été provoquée par la mégalomanie de quelques architectes, favorisée par l'appétit de quelques groupes de pression. On fait main basse sur la Ville de Paris et sa banlieue ! »² À quoi Olivier Guichard de répondre que « ces accusations sont grotesques » et que « j'ai la profonde conviction, quelles que soient les appréciations que peuvent porter les uns et les autres, pour des raisons plus ou moins pures sur ces tours et chantiers de constructions modernes dans la Région parisienne, que certaines de ces réalisations seront, en ce qui concerne tant l'architecture que l'urbanisme, l'honneur de notre époque »³. *Le Monde* dénonce immédiatement cette « ridicule autosatisfaction et cette grandiloquence... et la même tactique consistant à taxer de sottise ou de compromission tous ceux qui ne pensent pas comme la coterie au pouvoir »⁴. On s'aperçoit, en lisant ces quelques lignes, que les débats se font âpres et se transforment en véritables joutes. Et *Le Journal du Dimanche* de rajouter que « cette allergie n'est pas spécifiquement parisienne puisque Monsieur Gaston Defferre, maire de Marseille, vient de demander que l'érection d'immeubles -tours soit proscrite du projet d'aménagement du quartier de la Bourse »⁵.

Cette situation dominante de La Défense explique qu'elle apparaît alors dans l'histoire comme une forme d'aménagement dévoratrice de tout ce qui gêne son expansion⁶.

totalemment impossible d'asseoir solidement la puissance du peuple au milieu d'une entreprise constructiviste tout entière encombrée d'intérêts économiques liés aux puissances d'argent. Ainsi, dès l'origine, l'aménagement de l'Ouest parisien est, pour le journaliste communiste, obscurci par la rentabilisation de l'entreprise où il trouve à s'appliquer.

¹ *L'Éveil*, 30 octobre 1970

² *Combat*, 22 novembre 1972

³ *Le Monde*, 16 décembre 1972

⁴ *Le Monde*, 16 décembre 1972

⁵ *Le Journal du Dimanche*, 21 décembre 1972

⁶ Madeleine Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, Dalloz, 2000

SECTION III

UN AMÉNAGEMENT JUGÉ NÉFASTE PAR LES JOURNALISTES

Pressés de toutes parts par les objections que suscite l'univers démoralisant de La Défense, par ailleurs confrontée à une inquiétante sur-construction, les journalistes en arrivent à ne plus voir en lui qu'un « enfer de béton », « un quartier pourri », une entreprise rongée par la corruption, et se rapprochent alors de la vision d'un projet sombrant dans le marasme et la déprime qui signe la fin d'un monde. Ce constat affiché à longueur de colonnes par la presse d'un univers sans vérité et d'un monde sans espoir aurait pu conduire à l'abandon de La Défense comme beaucoup d'entre eux l'ont préconisé à l'époque. Mais c'était oublier que La Défense était devenue entre-temps une quasi-religion d'État et que, même affaiblie par les critiques, sa doctrine officielle lui garantissait la pérennité de son projet. En effet, ce n'était pas la logique économique qui avait titre à l'existence de ce type d'opération, mais ce qui était réclamé par le sens de l'histoire dont le réalisme commandait la poursuite d'une opération où s'introduisait la considération de la fin sociale à atteindre, le souci d'aménagement d'une zone lourde de toute une conception nouvelle de l'image de la capitale.

I - La fin d'un monde

Dans la première moitié de la décennie 1970, les habitants de la zone concernée acquièrent la conviction d'être tous entiers mis en cause par le chantier de La Défense. En effet, dès lors que le projet est compris comme expression d'un ordre social qui appelle un véritable bouleversement de la vie des habitants et des employés du quartier, la montée en puissance du chantier apparaît pour eux comme le signe de la fin d'un monde.

C'est l'époque où l'aménagement de La Défense prend la forme de la destruction de tous les quartiers traditionnels. On remarque que les articles relatant les souffrances du peuple des villes concernées par l'aménagement du quartier, Puteaux, Nanterre et Courbevoie, se font de plus en plus nombreux et de plus en plus militants. Ainsi, *Le Figaro*, dans un article du 21 Avril 1972,

relate la « fin du dernier bastion »¹, c'est-à-dire la démolition du dernier bâtiment ancien sur le site de La Défense, la caserne de la garde républicaine. Ce « dernier bastion du passé de La Défense »² est le symbole d'une transformation à marche forcée auquel beaucoup d'habitants du quartier s'opposent avec de plus en plus de fermeté. Comme le dit très bien un habitant de Nanterre, « plus que d'une caserne, il s'agit d'une véritable cité composée de quatre tours de quatorze ou quinze étages qui apportait de la vie au quartier »³. *Le Parisien Libéré* du 11 Avril 1972 met en avant « le déclin du petit commerce et la mort des exploitations agricoles »⁴ qui existaient jusque-là dans ce secteur, certes insalubre, mais très vivant. Et de s'inquiéter de la « destruction de tous les quartiers traditionnels de la banlieue ouest »⁵. Mais l'article le plus polémique est sans aucun doute celui de *L'Ouest Parisien* du 15 Mars 1972 intitulé « Puteaux-Défense : Humanisez le béton ! » Dans ce texte de 200 lignes, le journaliste Jean-Pierre Poussin dénonce avec vigueur « la forêt de grues et l'enfer de compresseurs »⁶. En effet, s'il est d'accord pour dire qu'il s'agit bien d'un privilège de se trouver au milieu de la plus grande entreprise de transformation urbaine en Europe, il explique aussi, après une enquête auprès des habitants concernés, que « c'est une source de nuisances et d'ennuis dont il faut bien tenir compte »⁷. Il apparaît que les riverains de La Défense se plaignent à longueur de journée du bruit assourdissant des bétonnières et des compresseurs ainsi que « du carrousel des poids lourds »⁸. Les habitants de La Défense vivent alors dans ce que *L'Humanité* appelle un véritable « enfer de béton »⁹. Jean-Pierre Poussin est cependant d'avis comme les responsables de l'EPAD pour dire que l'on ne peut pas faire grand-chose pour améliorer la situation, quand on sait que ce n'est pas moins de 1,5 million de m² de surfaces de bureaux qui sont en train de sortir de terre. Pourtant, on peut tout de même éviter des erreurs faciles comme celle qui a consisté « des années durant, à faire fonctionner dans la rue Delarivière-Lefoullon une centrale à béton sous les fenêtres des riverains, mettant leurs nerfs à rude épreuve »¹⁰. Et ce n'est pas sans raison que les responsables de l'EPAD, mais aussi les responsables politiques, se saisissent maintenant du problème en « faisant preuve de

¹ *Le Figaro*, 21 avril 1972

² *Le Figaro*, 21 avril 1972

³ *Le Monde*, 7 juillet 1972

⁴ *Le Parisien Libéré*, 11 avril 1972

⁵ *Le Parisien Libéré*, 11 avril 1972

⁶ *L'Ouest Parisien*, 15 mars 1972

⁷ *L'Ouest Parisien*, 15 mars 1972

⁸ *L'Ouest Parisien*, 15 mars 1972

⁹ *L'Humanité*, 12 mai 1970

¹⁰ *L'Ouest Parisien*, 15 mars 1972

bonne volonté »¹, c'est-à-dire en tenant compte des observations des différentes municipalités et en recherchant avec elles les meilleures solutions.

Le même journaliste, ainsi que son confrère Serge Foucault du *Figaro*², dénoncent aussi la fermeture de tous les anciens commerces et leur non remplacement au plus grand désespoir des habitants. En effet, « ils sont isolés de tous commerces ou presque. Un centre commercial est bien en voie d'aménagement mais trop peu de magasins y ont encore élu domicile »³. L'aménagement de ce centre commercial géant est abordé dans un article du *Monde*⁴ dans lequel le journaliste note « qu'ils ont décidé d'en fabriquer un, à la mesure de ce grand squelette, artificiel et déshumanisant. Un centre commercial qui sera un cœur tel qu'on le rêvait il y a quinze ans en regardant l'Amérique. Quinze ans de retard, La Défense s'est trompée de futur ». Et de constater que tant que ce centre commercial n'existe pas « la plupart des corporations font défaut, pharmaciens compris »⁵. Si cette fermeture des commerces est normale puisque les centres commerciaux modernes leur font une terrible concurrence, on peut signaler, comme le fait *Libération*⁶ en 1974, que l'EPAD ne fait strictement rien pour venir en aide à ces petits commerçants en souffrance. Et l'Établissement ne fait rien non plus pour inciter de nouveaux commerces de proximité à s'installer. Car, comme on peut le lire dans *L'Humanité* en 1970, « rares sont les commerçants qui veulent venir s'installer dans ce quartier en construction »⁷. Pourtant, en ce début des années 70, l'organisme public ne manque pas de moyens financiers. Jean Fernandez, qui signe cet article de *Libération*⁸ stigmatise « cet établissement qui fait tout pour remplacer les anciens commerçants par des grandes surfaces qui vont encore plus déshumaniser le quartier ». Il faut ici, pour bien comprendre cette critique, faire le lien avec le contexte particulier de cette époque où l'on voit pour la première fois remettre en cause l'existence des grandes surfaces qui ont poussé comme des champignons depuis la fin des années 1950. Certes *La Lettre de l'Immobilier*⁹ écrit en 1972 que l'objectif visé est la création dans la zone concernée de plus d'un millier de commerces à l'horizon 1980. Mais comme cet objectif ne sera jamais atteint, et que déjà à cette époque la vision

¹ *L'Ouest Parisien*, 15 mars 1972

² *Le Figaro*, 25 avril 1972

³ *L'Ouest Parisien*, 15 mars 1972

⁴ *Le Monde*, 21 septembre 1978

⁵ *Le Figaro*, 25 avril 1972

⁶ *Libération*, 11 mai 1974

⁷ *L'Humanité*, 11 mai 1974

⁸ *Libération*, 11 mai 1974

⁹ *La Lettre de l'Immobilier*, 5 janvier 1972

de la société qui orientait les convictions des investisseurs rendait totalement illusoire l'accomplissement d'une telle réalité, on peut voir dans la déshumanisation du quartier l'aveu que La Défense s'est empêtrée dans une insoluble contradiction avec elle-même, qu'elle s'est scindée en antagonismes inconciliables dont elle est impuissante à se débarrasser¹. Le nouveau quartier est donc perçu à ce moment comme un instrument d'oppression d'une population qui a le sentiment de vivre la fin d'un monde. En vérité le quartier traditionnel n'est pas aboli ; il meurt. Et dans le cas présent, la fin de ce type de quartier ce n'est pas seulement la disparition d'un mode de vie particulier, c'est l'avènement d'un type absolument nouveau de société.

II - Un univers sans vérité

Dans la vision de fin d'un monde qu'impose à une opinion dirigée un chantier dévorateur, l'ensemble des acteurs participent aux rythmes d'un chantier où le vrai et le faux n'ont plus de sens, abolis qu'ils sont par les lois impératives de la survie du projet. Il s'en suit que l'on tient pour vraies les manipulations que les barons locaux pratiqueraient dans le cadre d'une sorte de complicité générale visant à les enrichir par le biais d'opérations immobilières de grande ampleur. Ces accusations de corruption poussent les responsables à s'expliquer. C'est le cas du maire de

¹Qu'en 1972, certains journaux spécialisés comme *La Lettre de l'immobilier* aient pu affirmer que l'objectif était de créer à La Défense plus d'un millier de commerces à l'horizon 1980, alors que déjà à cette époque le contexte rendait totalement illusoire une telle perspective, suffit à établir le caractère quelque peu aventureux des chiffres avancés par la presse. Il faut dire que les journalistes restaient, sans d'ailleurs en être pleinement conscients, imprégnés depuis le plan de masse de 1964 d'une sorte de croyance irrationnelle nourrie par les promesses de succès que recelait le projet de La Défense. Et surtout, puisque le petit commerce de proximité apparaît alors à beaucoup comme le seul moyen, dans l'univers minéral de La Défense, de remédier à la déshumanisation du nouveau quartier, il importe de ne pas compromettre, par une excessive implantation de grandes surfaces, la qualité urbaine indispensable à sa réussite. Ces préoccupations n'avaient toutefois chance d'aboutir que si elles s'accordaient avec des données économiques favorables. Et c'est là que l'optimisme de la presse spécialisée s'est révélée d'une candeur toute particulière car il était évident que l'explosion des grandes surfaces que l'on constatait à l'époque dans les zones les plus urbanisées ne pouvait que rendre utopique le maintien du petit commerce dans un quartier qui avait vocation, de par son futurisme, à voir éclore les formes les plus révolutionnaires du commerce moderne. Cela est si vrai que les timides efforts d'implantation de commerces de proximité qui ont accompagné le développement de La Défense durant les premières années se sont rapidement révélés vains à combattre l'essor des centres commerciaux modernes beaucoup plus aptes à satisfaire les désirs des consommateurs de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle. Ainsi s'explique qu'à partir du moment où les centres commerciaux s'emparèrent du nouveau quartier le petit commerce ait quasiment perdu toute influence : Alain Metton, « Espoirs et amertumes du Commerce des Centres-villes », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°78.

Neuilly, Achille Peretti, qui est également le président de l'Assemblée nationale, et qui, *dans Nice-Matin*, le 19 septembre 1972, rappelle qu'il n'est jamais intervenu directement sur le destin du quartier, extérieur à sa commune, et que d'ailleurs il n'a jamais fait partie de l'EPAD. Il ajoute que « l'on parle beaucoup des tours de La Défense, mais que l'on n'écrit pas que la ville de Neuilly est la seule de France à avoir fait homologuer son plan d'occupation des sols »¹. Il demande également à être lavé de toutes les accusations de corruption qui pèsent sur lui depuis que *Le Nouvel Observateur*, dans un article d'août 1972, avait écrit « qu'il n'est pas étonnant que les deux noms de MM. Peretti et Ceccaldi-Raynaud soient souvent associés dans les opérations politico-immobilières qui se succèdent à La Défense, pour le plus grand profit de quelques puissantes banques et au plus grand désespoir des habitants concernés »².

Mais les charges les plus virulentes contre cette supposée corruption est le fait de *L'Éveil*, de *Minute* et de *Rivarol*. Ainsi, dans sa une du 13 septembre 1972, *Minute* titre sur « le scandale des tours : 17 commissions, des visites de ministres et personne n'avait rien vu ! »³. *Rivarol* se demande dans un article au titre plus qu'accrocheur, s'il ne faut pas « raser l'Arc de Triomphe » qui jure maintenant avec « ces tours qui ne sont que le pâle reflet d'un style que les urbanistes d'outre Atlantique ont, depuis longtemps, abandonné pour en avoir reconnu toute la laideur ». Charles Filippi, le journaliste, a beau jeu de dénoncer les effets de la verticalité dans l'axe historique, effets qui selon lui « apparaissent comme le plus mauvais service rendu à la cause de l'architecture moderne ». Et *L'Éveil*⁴ de poursuivre dans la même voie, dans un article au titre évocateur : « La Défense : pour les hommes et non pour le profit », en donnant la parole aux secrétaires locaux du Parti communiste, en poste à Nanterre, qui ne se privent pas de dénoncer les conséquences plus que fâcheuses des agissements de l'aménageur pour la population de leurs villes. On y apprend notamment l'existence de pratiques plus que douteuses, comme la non information des résidents à propos des futurs projets d'aménagement, l'expropriation des entreprises situées sur le site, sans compensation financière, ce qui provoque une hausse massive du chômage parmi les ouvriers (au total 4 500 emplois industriels supprimés en cinq ans seulement à Nanterre) ou encore le non relogement des habitants eux aussi expropriés pour faire place nette (Roger Faivre évoque les résultats des deux recensements de l'INSEE de 1962 et 1968 qui font apparaître une diminution de la population). En effet, Jean Desmaison indique que les promesses de construction de nombreux HLM ne sont pas tenues ou alors que les appartements

¹ *Nice-Matin*, 19 septembre 1972

² *Le Nouvel Observateur*, août 1972

³ *Minute*, 13 septembre 1972

⁴ *L'Éveil*, 2 février 1973

prévus pour reloger les personnes les plus vulnérables deviennent, sous l'effet de la loi de l'offre et de la demande à laquelle ne s'opposent pas les municipalités, des appartements vendus « à des prix impossibles »¹. Roger Faivre le dit avec force : pour lui, et c'est l'opinion du journaliste responsable de l'article Jacky Dubray, le maire et son conseil municipal aggravent eux-mêmes les conséquences de l'aménagement pour les Courbevoisiens. Et c'est à ce moment-là que l'on prend conscience du grand effet pervers de l'aménagement de La Défense : devant les retombées financières considérables, les élus des communes voisines, pourtant à l'origine non concernés par des constructions de surface de bureaux, cherchent eux-mêmes à attirer des promoteurs sur les franges du chantier pour entamer, comme le dit Jacky Dubray, « une série d'opérations copiées sur La Défense »². Comme le dit *Le Monde* : « Ça fonctionne à La Défense, alors pourquoi pas ailleurs ? »³ En oubliant toutefois que ce chantier d'envergure présente des caractéristiques bien particulières, notamment l'hypertrophie de son champ opératoire qui concerne l'aménagement de toute la banlieue Ouest et le fait qu'il procède de la volonté de l'État. Mais les habitants des quartiers où s'effectuent ces changements architecturaux ne sont pas les seuls à souffrir de cette « pathologie du béton » pour reprendre l'expression de Jacques Delbo dans *L'Humanité*⁴. Nous retrouvons en effet ce climat de démoralisation chez les travailleurs de La Défense et les commerçants du quartier, car cet univers sans vérité sur le plan moral qui s'offre sans vergogne au regard des observateurs confère au nouveau quartier une vérité, celle-là certaine, celle d'un monde devenu sans espoir.

III - Un espace de vie démoralisant

L'univers magique qu'avait construit la puissance d'investissement du rêve lors de la présentation du projet initial n'est plus aujourd'hui qu'un monde où les individus sont solidarisés par la démoralisation entraînée par des conditions d'existence dans le quartier qui procurent un champ particulièrement favorable à l'absence de tout espoir de vie meilleure. C'est particulièrement le cas des employés des bureaux, qui sont parmi les premiers en France et en Europe à découvrir les nouvelles conditions de travail à l'américaine. Philippe Bouvard nous le fait comprendre, à travers une série d'articles sur le sujet parus dans *Le Figaro*⁵, et dans lesquels il

¹ *L'Éveil*, 2 février 1973

² *L'Éveil*, 2 février 1973

³ *Le Monde*, 16 janvier 1974

⁴ *L'Humanité*, 10 janvier 1972

⁵ *Le Figaro*, 10 novembre 1970, 21 novembre 1970, 26 novembre 1970

relève que « les New Yorkais du Pont de Neuilly manquent d'air, de gazon, d'ascenseur et de confort »¹. Comme on peut le voir dès ce titre, le journaliste fait une comparaison permanente entre New York et La Défense. On y découvre que Paris commence à vivre au temps des premiers gratte-ciel et qu'une fois passée la griserie des premiers jours, les employés du Pont de Neuilly comme il les appelle sont très mal préparés à leurs nouvelles conditions de travail. D'abord, il apparaît que ces employés déplorent de ne plus pouvoir, en journée, sortir se délasser pour aller se reposer dans un petit bistrot ou un restaurant pas cher puisque le quartier en est dépourvu et que si les cafétérias installées dans les sous-sols donnent généralement toute satisfaction sur le plan alimentaire, elles suppriment du même coup le « petit bol d'air que l'on s'octroyait après le café ». Ensuite, ces mêmes employés se plaignent d'attendre les ascenseurs trop longtemps : souvent plus de quinze minutes si l'on en croit Philippe Bouvard ! Ce dernier conclut ainsi son premier article en disant que « les grandes firmes n'ont pas réussi à résoudre le problème délicat des transports verticaux »². Dans le deuxième article³, on découvre que les cadres se plaignent aussi du manque de places de stationnement et de leur prix excessif. Et pour ceux qui utilisent le métro ou le RER, c'est le temps consacré à aller au bureau à pied depuis la station qui pose problème. Mais c'est dans son troisième article⁴ que Philippe Bouvard met l'accent sur les deux plus gros points noirs aux yeux de ces nouveaux employés : le manque d'espaces verts qui oblige à prendre les repas sur les terrasses des cafétérias pour profiter du soleil, et surtout les problèmes de santé apparemment liés à ces nouvelles conditions de travail importées directement d'outre-Atlantique : des cas de claustrophobie sont rapportés mais aussi de nombreuses allergies, que ce soit aux matériaux utilisés dans le processus de construction ou à l'air conditionné puisque l'on sait qu'au-dessus d'une certaine altitude on ne peut plus profiter de l'air extérieur.

Mais Philippe Bouvard se fait également le porte-parole des commerçants installés sur le Parvis, dans le centre commercial ou dans les galeries marchandes du RER, ces commerçants qui sont selon ses propres mots « au bout du rouleau »⁵. Les commerces trop éloignés du CNIT enregistrent de mauvais chiffres de ventes. C'est, selon *L'Éveil*⁶, le magasin de bricolage et le drugstore qui enregistrent les meilleures recettes pendant que les autres dépriment comme la

¹ *Le Figaro*, 10 novembre 1970

² *Le Figaro*, 10 novembre 1970

³ *Le Figaro*, 21 novembre 1970

⁴ *Le Figaro*, 26 novembre 1970

⁵ *Le Figaro*, 25 juillet 1972

⁶ *L'Éveil*, 16 janvier 1971

fleuriste dont la climatisation lui a fait perdre 60% « de ses odorantes réserves »¹ (système de climatisation que *Le Figaro* dénonce à plusieurs reprises, puisqu'il apparaît que ce système est beaucoup trop puissant pour les galeries marchandes... C'était pourtant un système de climatisation ultra-moderne, voulu par l'EPAD...) et le chaland se retrouve plus intéressé par les petits bouquets pas chers que par les douzaines de roses. Le marasme n'épargne pas le marchand de tapis d'Orient dont les premières statistiques montrent que les usagers du métro n'en sont pas très friands. On peut d'ailleurs se demander si l'EPAD, dont le but est d'aménager le mieux possible la zone, n'aurait pas pu inciter à l'installation uniquement de commerces pouvant intéresser la population du quartier : un magasin de tapis d'Orient à La Défense n'est peut-être pas très adapté... Le prêt-à-porter se limite lui à la vente des articles les plus simples. Or, à un moment, il faut être clair dans ses choix : ou bien on vise une clientèle populaire à l'image des habitants du quartier, ou bien il faut privilégier une clientèle aisée qui sera constituée par les cadres venant travailler dans les tours. Dans cette déprime presque générale, on peut juste se consoler en se disant que, dans quatre années, le nouveau réseau fera le plein de voyageurs, et ainsi permettra de générer plus de chiffre d'affaires pour tous les commerçants du quartier. En effet, et c'est un autre aspect que l'on découvre dans ces articles de Philippe Bouvard mais aussi en parcourant la série sur La Défense parue dans *L'Architecture d'Aujourd'hui*² : le premier bilan établi par la RATP sur la fréquentation du nouveau tronçon Étoile-Défense n'est pas satisfaisant puisque ce tronçon n'a été emprunté que par un peu plus de cinq millions de passagers depuis son inauguration, c'est-à-dire bien en deçà des espérances de l'entreprise publique, alors que les chiffres de trafic qui étaient avancés dans les brochures de l'établissement envoyées aux commerçants étaient de plus du double...³. Évidemment, cette dernière se rassure en soutenant que le développement du quartier va mécaniquement augmenter le trafic à l'horizon 1975⁴, puisque comme le dit Philippe Bouvard : « les tours continuent de monter à l'assaut du ciel lourd et les

¹ *L'Éveil*, 16 janvier 1971

² *L'Architecture d'Aujourd'hui*, 27 octobre 1970, 5 novembre 1970, 8 décembre 1970

³ Ici encore, les prévisions reprises par les journaux s'avèrent largement surestimées par rapport aux chiffres révélés par la réalité du terrain. On retrouve à cette occasion cette constante qui gouvernera l'attitude des journalistes tout au long de l'histoire de La Défense : emportés par une conviction qui voilait quelque peu leur clairvoyance les journalistes n'ont en effet pas hésité une seconde à suivre les chiffres fournis par les documents officiels et ainsi à s'engager sur les chemins aventureux de la prévision économique. C'est ainsi que *La Gazette de La Défense*, reprenant les chiffres de la RATP, évaluait le trafic du tronçon Étoile-Défense à plus du double de celui qu'il devait connaître en réalité depuis son inauguration. Sans doute ne peut-on refuser à une presse aussi généreuse de vouloir faire avant l'heure le succès, voire même le bonheur d'une opération aussi prestigieuse.

⁴ *L'Architecture d'Aujourd'hui*, 5 novembre 1970

visiteurs éprouvent les premières attaques du torticolis, signe incontestable de la réussite du nouveau quartier »¹.

C'est en effet la surprise du moment que de voir un quartier, dont les habitants ressassent à longueur de journée les inconvénients que sa fréquentation leur cause, trouver à l'opposé chez les touristes étrangers l'admiration que les autochtones lui refusent. Ce phénomène apparaît au milieu des années 1970 au moment où le quartier devient un lieu de visite pour les touristes, notamment pour les touristes étrangers. C'est plus particulièrement dans les années 1976-1977 que la presse s'empare de ce phénomène.

Ainsi, *Le Parisien* évoque « ces cars entiers de touristes étrangers qui viennent admirer La Défense »². C'est à partir de ce moment-là que se produit le grand retournement d'opinion puisque *Libération* parle de « ces Français qui aujourd'hui peuvent en remontrer aux Américains dans leur domaine réservé : les gratte-ciel »³. Les touristes de l'Europe entière veulent admirer ce quartier ultra-moderne qui tranche radicalement avec l'image traditionnelle du Paris historique. De quelles zones géographiques proviennent en priorité ces touristes ? C'est le magazine *Implantations*⁴ qui répond à notre interrogation. Essentiellement de deux pays : l'Italie et l'Allemagne, c'est-à-dire deux pays qui n'ont pas une très forte tradition de constructions de grande hauteur.

Ces visiteurs ne sont pas le fait du hasard : l'EPAD, en association avec le département des Hauts-de-Seine et avec la Région Ile-de-France, lance à partir de 1975 une grande campagne de promotion pour faire connaître le quartier à l'extérieur des frontières du pays. Deux raisons peuvent être avancées pour expliquer cette décision : d'abord, celle liée à la crise économique qui fait que le quartier a besoin de visiteurs pour vivre (ou survivre), notamment les commerces installés sur la dalle, en second lieu, le fait que depuis le début des années 1970 les touristes français viennent en nombre admirer le quartier, prouvant par là-même que son potentiel touristique est important.

D'ailleurs ce potentiel est dévoilé par une note de l'EPAD qui paraît dans *Le Figaro*⁵ : « à terme, le quartier pourrait voir 1 million de touristes se presser sur sa dalle chaque année ». On fait donc à ce moment-là confiance à La Défense pour devenir un nouveau Mont-Saint-Michel⁶. Malheureusement, la note pointe les manques pour accélérer ce développement touristique : « il

¹ *Le Figaro*, 26 novembre 1970

² *Le Parisien*, 3 mars 1976

³ *Libération*, 12 juillet 1977

⁴ *Implantations*, janvier 1979

⁵ *Le Figaro*, 6 décembre 1975

⁶ On peut trouver cette comparaison dans la revue *Architectes* dans un numéro non daté

faut améliorer encore la desserte du quartier depuis le centre de Paris, et surtout améliorer la capacité d'hébergement ». C'est pour cette raison que l'EPAD pousse à la construction d'hôtels : dans l'idéal, les capacités hôtelières du site devraient atteindre les 5 000 chambres¹. Le programme hôtelier prévu comprend tout d'abord la chaîne canadienne Four Seasons qui doit lancer un hôtel quatre étoiles de 450 chambres à l'horizon 1987, et la chaîne espagnole Melia International qui doit inaugurer un hôtel quatre étoiles de 400 chambres à l'horizon 1990². Nous devons sortir un court instant des limites chronologiques du sujet pour dire que le quartier est devenu un grand centre touristique depuis les années 90. Le quartier a d'ailleurs été classé comme site touristique en 2009. Il est important de le signaler car cela avait été évoqué dans une note de l'EPAD de 1971³.

C'est dans le cadre de ce développement touristique que l'EPAD organise de nombreux événements sur le site. Ainsi, en 1977 c'est un festival de musique Latino qui est organisé sur la dalle et attire plus de 20 000 personnes⁴. En 1979, c'est un festival de musique Jazz qui est organisé sur le parvis : « Cette heureuse initiative permet aux 40 000 personnes qui travaillent dans le quartier de trouver à l'heure du déjeuner une programmation de qualité dans le cadre de ses concerts gratuits » écrit ainsi *Le Courrier des Hauts-de-Seine*⁵. On voit donc que le tourisme s'allie ici à la qualité de vie des habitants et des travailleurs du quartier.

Encore qu'elle semble de prime abord évidente, la séduction des touristes par La Défense ne se révélera féconde qu'avec les premiers signes de la relance que l'on constatera seulement au cours de l'année 1979. Il faudra en effet attendre cette année charnière pour que la zone concernée surmonte la grave crise d'identité et de rentabilité qui grève une opération à la recherche d'un rebond de l'histoire lui permettant de dominer les maléfices qui pèsent lourdement sur sa durée. Certes la déconfiture que connaît alors La Défense ainsi que le divorce qui s'est installé à la même époque entre les habitants et le nouveau quartier ne donnent aux journalistes aucune raison d'être optimistes quant à l'avenir de cette opération d'aménagement. Mais ce que les difficultés de l'heure ont pu dérober à leur regard, les circonstances changeantes, qui feront passer aussi soudainement qu'opportunément La Défense de la déprime à la relance, vont leur en rappeler l'existence jusqu'à faire coïncider le contexte de l'évolution historique avec les nouvelles convictions de la presse.

¹ *Le Figaro*, 6 décembre 1975

² *Implantations*, janvier 1979

³ Cette note est disponible dans *Le Figaro* du 17 juillet 1971

⁴ *Le Monde*, 11 juillet 1977

⁵ *Le Courrier des Hauts-de-Seine*, mai 1979

SECTION IV

DE LA DÉPRIME À LA RELANCE

Même si le quartier en devenir recèle des vertus incontestables qui lui font susciter l'étonnement admiratif des touristes étrangers grâce à la campagne de promotion lancée par l'EPAD à partir de 1979, il n'en reste pas moins que la crise de sur-construction que connaît le quartier en cours d'aménagement révèle à tout le monde la « folie de l'EPAD » qui a continué à construire à tout va pendant les pires années de déprime de La Défense. À cette véritable dégringolade du marché de l'immobilier de bureaux s'ajoute le divorce consommé entre les habitants et le nouveau quartier. Règne alors en effet sur cette zone, où tout espoir de vie meilleure semble s'être retiré, le sentiment général que « La Défense c'est pourri », comme le titre *Libération* le 2 octobre 1977. Et pourtant, malgré les difficultés financières rencontrées par l'État après le choc pétrolier, La Défense bénéficie de tous les moyens nécessaires pour continuer son développement contre vents et marées, manifestant par là qu'elle porte en elle-même une force qu'elle tire de son hérité constructiviste forgée par l'EPAD dès sa création en 1958.

I - D'une vision réaliste d'une zone en déconfiture

Un chiffre donné par *Le Figaro* en 1977 illustre la déconfiture d'une zone qui n'a plus la vitalité d'une idée d'œuvre capable de rallier l'adhésion des investisseurs et d'endiguer la chute vertigineuse de l'immobilier de bureaux : en 1977 le mètre carré à La Défense se loue autour de 450 francs contre 700 francs en 1970 et près de 800 francs en 1968. On assiste donc dans les années 1970 à une dégringolade totale qui donne « le frisson à tous les promoteurs »¹ pour reprendre les mots du *Parisien*. Que s'est-il passé ? C'est *Le Matin de Paris*² qui nous l'explique en détail en dressant un état des lieux de la décennie. D'abord, la faute en revient à Jean Millier, président de l'EPAD, qui a multiplié par deux les objectifs du plan de masse de 1964. Quand le plan prévoyait une trentaine de tours de 100 mètres de hauteur représentant chacune 28 000

¹ *Le Parisien*, 25 juillet 1977

² *Le Matin de Paris*, 15 octobre 1977

mètres carrés de surface, Jean Millier obtient en 1969 la remise en cause de la barre des 100 mètres de haut puis, l'année suivante, ce ne sont plus 800 000 mètres carrés qui doivent sortir de terre mais 1 500 000. La demande est forte, tout commence bien, pourquoi ne pas en profiter au maximum ?

Le problème se pose rapidement : dès 1973, on se rend compte que la demande a beau être soutenue, 1,5 million de mètres carrés, c'est beaucoup trop, surtout avec la crise économique qui se profile à l'horizon suite au premier choc pétrolier. Conséquence ? Rien, on continue à construire selon les plans de 1969-1970 jusqu'en 1974-1975. Le manque de candidats à l'installation qui se produit dès la fin 1973 provoque une diminution très nette du prix du mètre carré. Dès la fin 1974, les promoteurs n'en peuvent plus et ne suivent plus : ainsi, en décembre 1974, Mackenzie Hill abandonne purement et simplement la construction d'une tour. Cet exemple est désastreux : durant l'année 1975, c'est plus d'une dizaine de promoteurs qui ne souhaitent plus continuer leur coopération avec l'EPAD. Petit à petit, le stock s'alourdit de manière très inquiétante et les prix s'effondrent. Nous sommes dans une « crise de surconstruction »¹ comme la qualifie *Libération*².

On peut, en ces années désastreuses, se demander si ce n'est pas tout le programme de La Défense qui est remis en cause. Même au plus haut niveau, à l'Élysée, on ne soutient pas un quartier qui aurait cruellement besoin d'un plan de relance mis sur pied par les pouvoirs publics. Valéry Giscard d'Estaing n'aime pas La Défense et le fait savoir, en paroles et en actes : il ne bouge pas. En 1976, on atteint l'apogée de cette défiance : pendant douze mois, aucune option de

¹ On touche là le redoutable problème de la signification de l'attitude des journalistes à l'égard de l'opération de La Défense. D'un côté il apparaît bien difficile de contester le réalisme du constat de faillite auquel ils aboutissent lorsque les chiffres donnés en particulier par *Le Figaro* et *Libération* ne laissent aucun doute quant à la chute vertigineuse que connaît l'immobilier de bureaux durant la seconde moitié de la décennie 70. Mais d'autre part, il est clair que la plupart d'entre eux répugnent toutefois à admettre que la déconfiture ainsi avérée pourrait remettre en cause la légitimité de La Défense au regard des perspectives que cette opération d'urbanisme offre pour l'aménagement de l'Ouest parisien dès lors que « la folie constructiviste » de l'EPAD, qui en est la cause principale, éclate alors au grand jour. Les critiques, souvent très vives, qui sont dirigées contre l'aménageur et les promoteurs, ne s'expliquent que parce qu'elles manifestent cette désillusion de voir qu'un projet porteur depuis l'origine d'autant de promesses pour l'avenir de l'Ouest parisien puisse être mis en danger par une politique complètement folle qui a consisté, comme le relève *Libération* en 1980, à rajouter en moyenne, pour chaque mètre carré inoccupé, deux mètres carrés de nouveaux bureaux. C'est aussi le témoignage de l'inquiétude des journalistes constatant que l'avancement de l'opération n'est plus à l'échelle de leurs espoirs de réussite d'un projet qui continue pourtant à les remplir de certitude quant à ses possibilités quand il atteindra pleinement son but. De là la mauvaise opinion qu'a la presse de la valeur des personnes qui ont laissé La Défense s'enliser dans « une crise de sur-construction » qui équivaut à un suicide.

² *Libération*, 21 avril 1976

location ou d'achat n'est prise sur tout le secteur d'aménagement de l'EPAD. Le quartier coule, il est devenu purement et simplement invendable. On atteint presque les 240 000 mètres carrés de bureaux vides, soit près de 40% de ce qui est alors construit (sur 400 000 mètres carrés vides dans toute la région parisienne, soit environ 40% également). L'endettement de l'établissement public passe de moins de 500 millions de francs en 1974 à 600 millions en 1975, 700 millions en 1977 et près de 850 millions en 1978. L'État agit pour sauver l'EPAD : chaque année, entre 1973 et 1978, ce ne sont pas moins de 300 millions qui sont injectés dans l'établissement, soit une facture colossale pour le contribuable : 1,8 milliard en six ans, près de 2,5 milliards sur l'ensemble de la décennie¹ ! Et ces chiffres ne représentent que les injections supplémentaires dues à la crise : sur la décennie 1970, ce sont au total près de 10 milliards que l'État a dépensé pour faire vivre le quartier malgré toutes les difficultés. Une preuve de cette gabegie : en 1976, 640 000 mètres carrés avaient été construits. Or, le bilan de 1979 selon le magazine *Implantations*² est de 850 000 : ce qui signifie que pendant les pires années de crise, alors que presque rien ne se vendait et que les promoteurs étaient plus que réticents à investir, l'EPAD a poussé à la construction de pas moins de 210 000 nouveaux mètres carrés, soit une moyenne de 50 000 mètres carrés de plus par an. *Libération*³ estime en 1980 que durant ces années, ce sont moins de 10 000 mètres carrés qui étaient chaque année loués ou achetés (soit seulement 20%) !

Il est incompréhensible que le quart du quartier ait été construit au cours des quatre des pires années de l'immobilier de bureaux. En s'appuyant sur les chiffres, toujours donnés par *Libération* en 1980⁴, il y avait en 1970, environ 550 000 mètres carrés construits. Ce qui signifie que 90 000 mètres carrés de bureaux sont sortis de terre entre 1970 et 1976, plus de 10 000 par an, alors que durant ces années 20 000 à 30 000 mètres carrés étaient remis sur le marché chaque année ! Nous avons déjà dit qu'en 1976, c'était 240 000 mètres carrés qui étaient inoccupés⁵. Or, même si la situation s'améliore à la fin de la décennie, le magazine *Implantations*⁶ parle toujours de 150 000 mètres carrés inoccupés en 1977, 100 000 en 1978. En clair, la situation ne revient à peu près à la normale qu'en 1979, et ce malgré la crise consécutive au second choc pétrolier. *Libération*⁷ peut logiquement évoquer « la folie de l'EPAD » en dressant un bilan de la décennie

¹ *Le Figaro*, 22 avril 1981

² *Implantations*, Février 1980

³ *Libération*, 6 mai 1980

⁴ *Libération*, 6 mai 1980

⁵ *Le Parisien*, 25 juillet 1977

⁶ *Implantations*, Mai 1980

⁷ *Libération*, 13 janvier 1978

en 1980, puisque pour chaque mètre carré inoccupé, on rajoutait en moyenne deux mètres carrés de nouveaux bureaux ! Cette folie a été essentiellement le résultat des promoteurs, qui ont bénéficié des dotations de l'EPAD pour réaliser le plus de constructions possibles, malgré le très mauvais contexte. *Libération* dresse un bilan très détaillé de ces années dont il ressort que pendant que l'EPAD construit toujours plus à La Défense, la City de Londres est au point mort et le quartier d'affaires de Milan également, ce qui veut dire que La Défense apparaît alors comme un cas unique en Europe.

La déconfiture est avérée. C'est en cette réalité concrète que les journalistes découvrent la folie de l'EPAD, n'imaginant pas une seconde qu'il puisse être remédié à une situation aussi catastrophique. Ils le pensent d'autant moins que l'atmosphère sociale dans laquelle baigne ce désastre traduit l'état d'une population à laquelle on impose un mode de vie contraire à ses aspirations. Quoi d'étonnant dans ces conditions à ce que le divorce constaté entre les habitants et le nouveau quartier soit l'expression d'une situation qui érige en triomphe indigne une sur-construction productrice d'une véritable dégringolade immobilière.

II - Divorce entre les habitants et le nouveau quartier

En 1977, le divorce entre les habitants du quartier et La Défense est consommé et semble irrémédiable. Il faut dire que les prétentions arbitraires de la puissance publique à intégrer « l'individu du coin » tout entier dans une armature urbanistique exclusive de tout autre fait bon marché d'une population dont la réalité constitutive de l'identité formatée jusque-là à l'échelle d'un quartier traditionnel de banlieue l'exclut du nouveau cadre de vie. Il est facile de vérifier ce constat par la description que donne *Le Matin de Paris*¹ de la vie quotidienne des personnes qui vivent dans le quartier. Le témoignage d'un jeune de vingt-trois ans, qui vit dans un petit appartement sur la dalle et qui laisse ses rideaux baissés à longueur de journée, est particulièrement éloquent : « Le rideau fermé, c'est cool. Pourquoi l'ouvrir ? Pour voir tous ces grands bordels ? On flippe là-dessus. C'est trop dur. Y a pas de nature. Que de la ferraille. C'est pourri, ces tours à la con ». On peut lire dans ses propos que la jeunesse de La Défense est totalement désœuvrée à force de vivre dans cet environnement minéral. Il ajoute d'ailleurs : « Le dimanche tout est fermé. On s'emmerde. Les gens ? Je leur cause pas. J'ai rien à leur dire. Si ça se trouve, c'est mieux en prison ». Ce qui ressort de ce témoignage d'un réalisme à cœur ouvert c'est que l'on a laissé une

¹ *Le Matin de Paris*, 20 juillet 1977

population pauvre et ouvrière dans les HLM du site. Et souvent aussi, une population d'origine étrangère. Or, comme le dit très bien le jeune Jean-Paul, il n'a rien à dire aux gens qui peuplent le quartier pendant la journée. En effet, il n'a rien de commun avec ces cadres, issus de milieux plutôt favorisés et qui travaillent pour des multinationales. Cette population se retrouve par conséquent noyée au milieu d'un monde dont elle ne partage pas les codes. Comme le résume la journaliste Claudine Quiblier, « à La Défense, on n'habite pas. On travaille ou on dort ».

Un autre témoignage, figurant dans le même article, est celui de Martine, une jeune professeure qui vit dans l'une des tours d'habitation située sur le boulevard circulaire. Elle trouve que le milieu associatif n'est pas assez développé sur le site, et qu'il n'y a rien à faire dans le quartier. Elle n'a pas tort car, encore une fois, le quartier a été aménagé pour une seule et unique catégorie de population : les employés des grandes entreprises. Les habitants du quartier se sentent donc exclus de leur propre quartier. Ce qui devait être un quartier réunissant, pour la première fois en France, des espaces de bureaux et des espaces d'habitation où tout le monde vivrait en parfaite harmonie, est devenu un lieu de relégation où personne ne se parle, faute d'avoir quelque chose à se dire... *Libération*¹ reprend dans un de ses numéros la phrase de Jean-Paul et titre tout simplement pour expliquer cette situation : « La Défense, c'est pourri ».

Alors, pour se remonter le moral comme l'écrit Claudine Quiblier, Martine philosophe en se disant que, de toute manière, « il y a pire comme endroit pour vivre ». Pourtant, la journaliste du *Matin de Paris*² fait observer que, passé le choc de l'installation, les habitants finissent par s'habituer à leur nouveau lieu de vie. Pour Martine : « Si les gens sont angoissés ici, c'est qu'ils sont malades. Toutes ces histoires de pittoresque ne servent qu'à cacher la misère et la saleté des vieux quartiers. Le ciment, c'est très bien, c'est très propre. Les gosses ont toute la dalle pour faire

¹ *Libération*, 2 octobre 1977, Ce sont de véritables reportages à charge que ceux effectués en 1977 par *Le Matin de Paris* et *Libération* sur la vie quotidienne des habitants du quartier de La Défense. La relation qu'ils en font à travers les témoignages recueillis auprès de la population du « coin » est, pour reprendre l'expression de Gide, d'une vérité vivante, c'est-à-dire d'un réalisme qui offre à leurs lecteurs l'image d'un quartier peu avenant, pour tout dire « pourri » si l'on en croit *Libération*. Il est vrai qu'en donnant la parole dans leurs articles, comme ils le font, aux gens du quartier en privilégiant ceux qui salissent par leur parler cru l'environnement de La Défense, qui se plaisent à en relever le côté sinistre et déprimant, les journalistes du *Matin* et de *Libération* chargent le quartier de La Défense d'une vie sociale bien loin de l'image rutilante qu'en donne le futurisme de ses tours. Tout se passe comme si la presse, à travers les yeux d'une population souvent très éloignée d'elle, découvrait tout à coup l'envers social du décor futuriste de La Défense et s'en faisait l'apôtre au point de s'apercevoir que les louanges qu'elle avait tressées à cette opération n'étaient qu'une longue méprise et qu'elle avait porté jusque-là sur ce nouveau quartier une attention toute contemplative.

² *Le Matin de Paris*, 20 juillet 1977

du patin à roulettes. On ne craint pas qu'ils se fassent agresser. Ici, il n'y a que des gens pressés qui travaillent ». Certes, mais c'est vite oublier que les enfants ne peuvent utiliser la dalle que lorsque les travailleurs quittent le quartier c'est-à-dire le soir. Et, s'agissant du pittoresque des vieux quartiers qui, pour elle, n'est qu'un cache-misère, c'est ne pas vouloir prendre en compte le lien social qui se crée dans ce type de quartier par la proximité des commerçants et des voisins. Claudine Quiblier se demande alors si cette jeune femme est un cas particulier. Et il semble bien que non dès lors qu' « à part les jeunes comme Jean-Paul, la plupart des habitants du quartier ne voient pas la différence entre La Défense et les autres quartiers parisiens ». Il faut dire aussi que Paris est déjà une ville particulièrement minérale et dense, tout l'inverse de Londres ou Berlin par exemple. Seule différence importante ici : « il faut aller plus loin pour aller chercher une salle de cinéma ». Pour ce qui est de la population immigrée, Claudine Quiblier prend l'exemple de Leïla, une jeune Algérienne qui vit depuis deux ans au sein du quartier. Elle n'est pas très heureuse de vivre dans cet endroit, « si éloigné de son village natal », mais ce qui est certain pour elle, c'est que ce n'est pas pire ici qu'ailleurs. « Et comme il y a beaucoup d'habitants originaires d'Algérie comme elle, elle ne se sent pas seule ici ».

III - Les prémisses d'une renaissance

La surconstruction dont souffre alors La Défense en augmentant sans cesse depuis l'origine les programmes de construction du quartier rend évidente cette fuite en avant dont *Le Point* rend compte en 1986¹. En 1956, le programme se bornait à 400 000 mètres carrés de bureaux et 3 000 logements. En 1961, on passe à 750 000 mètres carrés de bureaux et 5 000 logements. Le plan de masse de 1964 fixe un objectif de 800 000 mètres carrés de bureaux. Enfin, en 1972, Gérard Millier fait passer le plan à 1 550 000 mètres carrés de bureaux plus 8 000 logements. Jean-Pierre Fourcade en 1977, alors ministre de l'aménagement, déclare étrangement une pause dans la construction tout en parlant d'un programme final de plus de 2 millions de mètres carrés ! En une vingtaine d'années seulement, les objectifs ont été multipliés par cinq ! Et en 1979, le maire de Puteaux, Charles Ceccaldi-Raynaud, se plaint que « seulement 250 000 mètres carrés ont été construits dans le secteur d'aménagement de sa municipalité contre 850 000 prévus ». Et il évoque la possibilité, « si le programme est cette fois réalisé avec ambition », de porter le total final à 2,5 millions. Apparemment, les responsables politiques sont devenus fous :

¹ *Le Point*, 1986

ce sont en moyenne 100 000 mètres carrés de plus qui sont rajoutés en tant qu'objectif chaque année entre 1956 et 1979 ! La presse se fait l'écho d'un quartier qui, à force de grossir, risque de transformer tout l'Ouest de la capitale en un vaste domaine voué aux affaires. Ainsi, *Libération*¹ écrit : « Pourra-t-on supporter encore longtemps que La Défense accapare tous les terrains situés dans la boucle de la Seine ? Certes, cette zone n'est plus une zone ouvrière depuis un bon moment, mais ne pourrait-on pas essayer de faire en sorte que se maintiennent sur ce territoire d'autres activités que des activités tertiaires ? ».

En réalité, les journalistes s'opposent à ce que le quartier dépasse les limites qui avaient été fixées au début dans les années 1960. Pourtant, c'est oublier un peu rapidement que la zone qui a été aménagée à l'origine n'était que le point de départ d'une opération plus vaste. Jamais il n'a été dit que les autres zones d'aménagement resteraient libres de bureaux. Cette fuite en avant est après tout très compréhensive : le quartier connaît durant toutes ces années un très fort développement, et tout le monde veut pouvoir en profiter au maximum. Les communes concernées par l'aménagement de La Défense sont les premières à vouloir toujours plus de constructions sur leurs territoires, pour avoir le plus possible de recettes fiscales. Ainsi, *Le Figaro*² écrit que « sur un budget de Courbevoie de 55 millions de francs, plus de la moitié provient des recettes liées à l'emprise du quartier de La Défense ». On comprend donc que les maires veuillent l'agrandissement sans fin des zones à aménager, ce qui conduit *Libération*³ à écrire que « l'EPAD n'est pas le principal responsable de cet aménagement fou. Ce sont les mairies des communes concernées par le projet qui poussent à cet aménagement au détriment de leurs propres habitants ». On peut d'ailleurs constater que plus l'EPAD construit durant ces années, plus il doit faire face à des difficultés financières alors que, dans le même temps, les communes s'enrichissent considérablement.

Devant le spectacle de ce désastre auquel a abouti l'aménagement fou de La Défense par l'EPAD et dont la presse a tiré matière à propos désabusés, l'État représente le dernier recours pour sortir de l'impasse. Trois options s'offrent à lui. D'abord la plus radicale, c'est-à-dire l'arrêt total de l'opération d'aménagement. C'est la solution évoquée par *Libération*⁴. Ce serait alors la faillite. L'État devrait éponger les dettes et assurer la finition des travaux en cours, c'est-à-dire achever l'aménagement de la dalle centrale, soigner l'environnement et masquer autant que faire

¹ *Libération*, 4 septembre 1985

² *Le Figaro*, 23 septembre 1978

³ *Libération*, mai 1979

⁴ *Libération*, 12 juillet 1977

se peut les vides. Mais la note se monterait, d'après les calculs de *L'Humanité*¹, à plus d'un milliard de francs. Deuxième option : ramener l'opération à une taille un peu plus raisonnable, aux alentours de 1,2 million de mètres carrés et assurer sa bonne marche en privilégiant l'implantation des bureaux à construire dans ce seul secteur en sacrifiant les autres zones de bureaux de la région parisienne. C'est la solution qui est préconisée par *Le Matin de Paris*². C'est aussi celle qui semble la plus facile à mettre en œuvre, mais elle pose un problème : La Défense a-t-elle le droit, pour survivre, de mettre fin aux autres zones d'aménagement de bureaux de l'agglomération ? Enfin la troisième option³, celle qui, au final, a été retenue et qui d'ailleurs en vérité n'a jamais cessé depuis l'origine de hanter les pouvoirs publics qui ont toujours vu dans cette aventure urbanistique l'accomplissement d'un rêve de grandeur qui n'a pas de prix pour la France, d'où bien sûr le choix de terminer le projet de 1972 en y consacrant tous les moyens nécessaires⁴. C'est donc dans cette évasion sur le terrain du mythe constructiviste que La Défense a finalement trouvé son assise.

Si cette troisième solution a été choisie (comme l'écrit *L'Humanité* : « On choisit de continuer »)⁵, c'est pour deux raisons principales : d'abord éviter l'affront d'un échec et ensuite parce qu'on se met à croire qu'une reprise est possible grâce au premier projet de tour déposé depuis quatre ans : celui de la Citibank qui a décidé de quitter son siège des Champs-Élysées pour s'installer dans un immeuble de 21 000 mètres carrés à La Défense⁶. Si de nombreuses constructions ont eu lieu durant les années de crise, c'était uniquement avec d'anciens projets. Mais le projet Citibank, prévu pour 1982, est le premier contrat de cession signé par l'EPAD depuis 1974. Très important à noter également : le fait que l'EPAD commence à donner l'exemple à partir de cette année 1978, en termes de contrôle des budgets ; si on ne veut plus faire n'importe quoi, comme cela a été trop souvent le cas, il faut contrôler d'une manière très serrée les comptes. C'est dans ce cadre (et dans le cadre, bien entendu, plus global de réduction des déficits de l'État) que s'inscrit la « réduction significative et programmée » dont parle *Les Nouvelles de Versailles*⁷ :

¹ *L'Humanité*, 27 mai 1978

² *Le Matin de Paris*, 15 octobre 1977

³ Troisième solution qui est évoquée dans *Libération* le 30 juin 1977, et qui est décrite en détail dans le magazine *Implantations* de Février 1980

⁴ *L'Humanité*, 27 mai 1978

⁵ *L'Humanité*, 27 mai 1978

⁶ Le Programme Citibank est décrit dans *Le Figaro* du 12 mai 1978

⁷ On voit qu'ainsi il a fallu attendre que la crise de surconstruction qu'a connue La Défense dans les années 1970 ait révélé une situation catastrophique de l'immobilier de bureaux pour que l'EPAD et, à sa suite, la plupart des journaux, prennent conscience de la gabegie qui avait jusque-là présidé à la politique de La Défense. On peut toutefois se demander pourquoi il a fallu attendre près de dix ans pour que cette absence de rigueur dans la tenue des comptes de

« Un contrôle rigoureux de l'ensemble des dépenses sera engagé et la dotation en capital augmentée en 1980, compte tenu de l'effort d'économie réalisé et des premiers résultats obtenus en ce qui concerne la commercialisation des bureaux »¹. La journaliste Danielle Fohanno note que l'établissement public pourra aussi compter sur une autre source de revenus : le centre commercial. En effet, le plus grand centre commercial d'Europe, les Quatre Temps, est annoncé pour être totalement livré en 1983, après une ouverture partielle dès 1980. La même journaliste note que, toujours pour donner l'exemple, le ministère de l'Environnement a décidé du principe de l'installation de ses services dans un bâtiment à construire dans le quartier.

Bien sûr, la reprise à laquelle le projet Citibank et la création annoncée du plus grand centre commercial d'Europe semblent vouloir donner un coup de pouce, ce n'est pas encore la manifestation d'une véritable tendance qui pousserait inéluctablement La Défense vers la relance. Mais le contexte change. La perception de La Défense par la presse se transforme. Certes la fin des années 1970 que nous venons de traverser n'a pas totalement effacé le scepticisme dont les journalistes ont fait preuve jusque-là vis-à-vis de cette opération d'aménagement. Pourtant, à partir de 1979, la zone concernée recommence à donner des signes de vitalité sous l'effet de la reprise économique modérée que connaît la France à l'approche des années 1980. Alors que jusqu'à cette année charnière la crise des années 1970 avait repoussé l'achèvement de La Défense vers un lointain aléatoire, tout semble désormais s'accorder pour que la vision idyllique d'une Défense retrouvant sa superbe apparaisse proche de devenir réalité. Vient donc le temps du renouveau, celui qui chasse définitivement la déprime pour trouver dans la relance de La Défense la preuve de sa vérité et la consécration de son exactitude.

l'aménageur saute enfin aux yeux de tous les observateurs. C'est que par delà le souci d'une bonne gestion des deniers publics, ce sont des considérations politiques qui ont animé l'œuvre de l'EPAD depuis 1958 et que le caractère politique du contrôle exercé par le pouvoir central de l'État explique son extrême timidité. Mais les temps changent et le contact brutal de l'aménageur avec les réalités de la conjoncture économique l'incite à évoluer selon des règles de gestion beaucoup plus strictes pour ne pas disparaître, d'autant que l'État lui-même a mis à la mode la réduction des déficits publics dans sa propre gestion. D'où le constat opéré en 1978 par *Les Nouvelles de Versailles* quant à la nécessité devenue impérative pour l'EPAD de se soumettre désormais à un exercice rigoureux de ses comptes.

¹ *Les Nouvelles de Versailles*, 26 janvier 1979

CHAPITRE III

LES ANNÉES 1980-1990 : LE TRIOMPHE DU RENOUVEAU DE LA DÉFENSE

L'histoire de La Défense au cours des années 1980-1990 offre l'illustration de cette capacité de la presse à métamorphoser son opinion sur le fil d'une évolution qui l'entraîne vers un angle de vision élargi où s'inscrit la renaissance du nouveau quartier. Car c'est bien d'une véritable renaissance qu'il s'agit après que le doute, la contestation et la critique qui ont alors agité l'opinion aient donné l'impression de compromettre la réussite d'un projet qui trouvait dans l'hypertrophie du chantier auquel il avait donné naissance les meilleures raisons pour le marquer d'un sceau d'infamie. Le respect du réel n'exige plus de soumission aux fantasmes nourris par les dérives d'un chantier tentaculaire mais postule au contraire que le nouveau contexte soit présenté comme un facteur déterminant du renouveau d'un quartier aussi original par sa hardiesse de conception que grand par son étendue matérielle. En effet, la situation économique générale, même si elle reste fragile, n'est plus la situation catastrophique de la décennie précédente. Les pelleteuses et les grues sont revenues, depuis 1979, sur le site. Sous la direction de Pierre Consigny, puis Joseph Belmont et Charles Ceccaldi-Raynaud, l'EPAD adopte des plans d'aménagement de plus en plus ambitieux pour faire du quartier la plus grande zone d'affaires en Europe. François Mitterrand, élu président de la République en 1981, soutient totalement cette évolution. Amoureux, comme Georges Pompidou, de l'art contemporain, il souhaite transformer Paris en une véritable capitale mondiale. C'est pourquoi il se lance dans de grands chantiers, dont celui de la Tête Défense qui donnera naissance à la Grande Arche en 1989. La Défense redevient fréquentable et, ne doutant plus de la valeur de l'opération entreprise par l'EPAD, les journalistes s'y précipitent en manifestant une adhésion au nouveau quartier d'autant plus caractéristique que leur hostilité envers ce projet avait été grande. Il faut dire que de nouveau La Défense devient un enjeu capital pour l'aménagement de la région parisienne, un lieu de caractère magique dont le côté spectaculaire se mue en prestige et qui se pare de toutes les vertus (premier quartier écologique par exemple) en attirant les regards du monde entier sur la capitale. Désormais le débat n'est plus d'opposer Paris au désert français (pour reprendre le titre de l'ouvrage de Jean-François Gravier en 1947), mais de hisser la capitale de la France dans la cour des plus grands en faisant valoir son originalité et son poids dans le système de force qui englobe le monde des mégapoles. Et quoi de mieux pour ce faire que de

terminer ce qui est devenu, comme cela était prévu depuis une quinzaine d'années, le plus grand quartier d'affaires en Europe.

SECTION I

LA RELANCE, SOLUTION NÉCESSAIRE

La reprise modérée que connaît l'économie française à partir de 1979 porte elle-même les espoirs d'une relance dont l'EPAD, par ses multiples propositions destinées à sauvegarder l'opportunité d'un projet qu'il avait pour mission de concrétiser et d'optimiser, attend la réalisation sur le terrain. C'est par réaction à la déprime générale de la décennie précédente surtout que cette relance va progressivement s'affirmer, revêtant d'abord la forme d'une relance de l'occupation des bureaux avant de se concrétiser par une relance de la construction. On constate à la lumière des premiers signes de cette relance et du lancement de nouveaux projets qu'effectivement une énergie, un nouvel enthousiasme sont nés d'une volonté consolidée du Pouvoir d'aller jusqu'au bout de cette aventure hors norme. Et c'est dans les représentations que le Pouvoir, la presse et l'opinion se font de l'œuvre de prestige qui doit consacrer l'achèvement de La Défense que reprend vie avec une vigueur renforcée le projet Tête de La Défense sous l'impulsion de Pierre Consigny, nouveau Président de l'EPAD. Certes la marche constructiviste du nouveau quartier continue à régner, mais, en s'assignant ainsi l'objectif sacralisé d'ériger la Grande Arche, historiquement, c'est désormais un autre monde, celui qui est dominé par la valeur universelle du patrimoine historique de la capitale, qui prend toute sa place.

I - Les premiers signes de la relance

La relance qui se dessine véritablement lorsque la totalité des bureaux sont de nouveaux utilisés en 1979 est d'abord une relance de l'occupation avant d'être une relance de la construction. *Le Point*¹ démontre dans un article de 1986 qu'entre 1978 et 1985 on a beaucoup moins construit que de 1970 à 1978 (alors que c'est l'inverse qui aurait dû se passer...). En moyenne, le magazine parle de 20 000 nouveaux mètres carrés construits durant ces huit années (soit un total de 160 000), alors qu'on parle de 300 000 mètres carrés entre 1970 et 1978 (plus de 30 000 par an en moyenne). Cette relance de l'occupation est nette : sur les 210 000 mètres carrés construits entre

¹ *Le Point*, 1986

1976 et 1979, seulement 80 000 avaient trouvé preneur au début 1979, soit moins de 40%¹. Or, durant la seule année 1979, ce ne sont pas moins de 90 000 mètres carrés nouveaux qui sont commercialisés : on atteint ainsi les 170 000 mètres carrés, soit un taux d'occupation de plus de 80%. Le taux a doublé en moins d'un an. *Le Point*, tout comme *Implantations*², précise aussi les prix de location : plus de 550 francs le mètre carré en 1979, contre, on l'a dit, 450 francs en 1977 (une hausse de plus de 20% en moins de deux ans). Même si les prix restent largement inférieurs à ce qu'ils étaient en 1968 (800 francs, 40% de moins), ils évoluent très rapidement à la hausse puisque *Le Point*³ parle de plus de 600 francs en 1980. S'il y a relance massive de l'occupation, qui se traduit par des encarts publicitaires d'importance dans tous les journaux et magazines (comme par exemple les publicités pour le programme Argentine dans *Le Quotidien de Paris*⁴ et pour le programme Baudin dans *Le Figaro*⁵), pourquoi n'assiste-t-on pas encore à une relance de la construction ? Tout simplement parce que, comme le dit *Libération*⁶, il faut compter au moins trois ans entre le lancement d'un projet de nouvelle tour et sa livraison effective : « En effet, construire un immeuble de bureaux est un processus qui prend du temps ». Comme par l'effet d'un mouvement aspirant les projets se multiplient durant toutes ces années : celui de City Corp (21 000 mètres carrés avec un investisseur supplémentaire pour porter le projet à 40 000), Seeri (un acte de vente pour un bâtiment de 12 000 mètres carrés avec une option payante prise pour 48 000 mètres carrés supplémentaires), la Tour Fiat Bis (50 000 mètres carrés), la Sofracim (33 000 mètres carrés), ou encore le projet Idéal (51 000 mètres carrés), soit au total cinq projets qui, à eux seuls, représentent potentiellement plus de 180 000 mètres carrés, soit plus de 20% de la surface

¹ Ces chiffres sont corroborés par *Le Figaro* du 14 mai 1980. Enfin, pourrait-on dire, des chiffres sérieux parce que puisés à des sources officielles, sur lesquels s'accordent la plupart des journaux de l'époque et qui montrent que La Défense est bien entrée dans une phase de relance. Il faut noter que cette exactitude dans les chiffres est d'autant plus étonnante que le problème de l'aménagement de La Défense, dont on parle alors beaucoup, a peu de bases solides au point de vue de la statistique. En réalité, ici comme dans la plupart des autres opérations d'aménagement du territoire (Voy. Simon Charbonneau qui écrit en 1981 dans « Le contrôle contentieux des opérations d'aménagement du territoire », Université de Bordeaux, que des statistiques précises n'ont pas encore été établies) ce dont on souffre surtout c'est d'une dispersion des efforts, d'une absence de centralisation tout à fait étonnantes pour le suivi d'une opération de cette envergure. Il était possible, pourtant, de rassembler sur le problème qui nous occupe des données statistiques valables. Encore fallait-il le vouloir et faire l'effort nécessaire.

² *Implantations*, août 1981

³ *Le Point*, 1986

⁴ *Le Quotidien de Paris*, 12 mai 1980

⁵ *Le Figaro*, 14 mai 1980

⁶ *Libération*, 24 juin 1980

du quartier tel qu'il est à l'époque. Les projets ne sont pas moins nombreux pour les années 1980. On en trouve la description dans un article du *Parisien*¹ qui en trace les lignes de force :

1. Orienter prioritairement les investisseurs dans des bureaux vers La Défense pour assurer au minimum une surface de 1,2 million de mètres carrés en 1988.

2. Améliorer la desserte des transports en commun dans le prolongement du Pont de Neuilly.

3. Ouvrir l'Autoroute A14 sous le quartier en 1982, ouvrir une section de l'autoroute A86 entre le Pont de Chatou et le quartier en 1980 et ouvrir en 1982 la voie rive gauche de la Seine entre les Ponts de Puteaux et de Neuilly.

Pourtant, tout n'est pas si simple concernant cette opération massive de relance car de nombreuses voix discordantes se font entendre (contrairement à ce qui se passait dans les années 1950 et 1960). Le maire de Nanterre se sert ainsi d'une tribune qui lui est donnée dans *L'Aurore*² pour dénoncer les insuffisances du plan annoncé par l'État. Il évoque « les décisions interministérielles qui restent à beaucoup d'égards ambiguës, imprécises, et sont même menaçantes pour le personnel de l'établissement public ». Il fait valoir que l'EPAD « va être mis en résidence surveillée » et qu'il va lui être demandé, comme on l'a vu, de diminuer de façon drastique ses frais généraux « dont on sait qu'ils sont constitués à 80% par les salaires et par les charges ». Selon lui, l'établissement doit s'attendre à voir ses salariés sacrifiés et il dénonce ces « sociétés capitalistes à qui l'État fera des cadeaux pour prendre en charge elles-mêmes l'aménagement de La Défense ». Il fait donc des propositions pour sauver le quartier tout en se montrant plus attentif aux problèmes humains : d'abord, que l'État finance lui-même les équipements manquants sur la dalle qui sont nécessaires à la vie des travailleurs ; ensuite que le programme qu'a retenu l'État (350 000 nouveaux mètres carrés en cinq ans) soit revu à la baisse et que les nouveaux immeubles de bureaux ne soient plus forcément implantés dans les secteurs d'aménagement de l'EPAD, mais dans des secteurs situés aux alentours qui voient subsister encore des industries polluantes et des petits ateliers qui n'ont plus leur place près d'un grand quartier d'affaires³, enfin que la consultation de 1979 soit ouverte à tous les travailleurs et à tous les habitants du quartier.

¹ *Le Parisien*, 10 octobre 1979

² *L'Aurore*, 13 février 1980

³ Cet aperçu, si sommaire soit-il, de la situation de La Défense décrite par le maire de Nanterre, et que rapporte *L'Aurore* en 1980, a le mérite de mettre en lumière le rôle peu convaincant de l'État et de bien situer les préoccupations des communes concernées par la réalité d'une opération avec laquelle elles sont souvent en conflit frontal. De l'examen de ses propositions, bien des enseignements contradictoires peuvent, sans doute, être tirés ; il en

Cette série de propositions pourrait laisser penser que l'EPAD se préoccupe désormais de donner aux travailleurs de La Défense le cadre de vie que commande une intégration réussie de l'humain dans ce nouvel espace urbain. Mais ce serait oublier la force de la technostucture que formalise La Défense dont la réussite est subordonnée à une politique constructiviste davantage préoccupée d'atteindre des objectifs chiffrés d'implantations immobilières que de s'arrêter à la création d'une sorte d'atmosphère avec laquelle devraient se concilier les exigences d'une grande opération d'aménagement. D'ailleurs, comme on va le voir plus loin, l'entrée en scène de Pierre Consigny à la tête de l'EPAD va confirmer cette évolution du chantier, même si l'intéressé n'est pas totalement sourd à ce type de préoccupation. Faire preuve d'initiative créatrice en s'assignant comme objectif de terminer le chantier dans les meilleurs délais, tel va être le crédo de l'homme qui restera dans l'histoire comme celui de la renaissance de La Défense.

II – Pierre Consigny, l'homme de la renaissance

Le nouveau président de l'EPAD est nommé au début de l'année 1979. Il devient certes président dans un contexte favorable, mais ses objectifs sont ambitieux. Il souhaite, d'après l'interview qu'il accorde à Louis-Henri de Lignières et Christian Guéry, deux journalistes de la revue *Implantations*¹, en janvier 1979, construire 350 000 mètres carrés d'ici à cinq ans (c'est-à-dire d'ici à 1984), ce qui représente un programme très ambitieux puisqu'il s'agit de faire sortir de terre 70 000 mètres carrés par an en moyenne, autrement dit, beaucoup plus que pendant la période la plus faste de l'aménagement. Il obtient de l'État un budget en très forte augmentation, alors que le Président de la République est toujours le même : Valéry Giscard d'Estaing, l'homme qui déteste les gratte-ciel et La Défense en particulier. Pierre Consigny est vu par les journaux

est un cependant qui domine tous les autres et à la lumière duquel tous doivent être interprétés. C'est celui de revoir à la baisse le programme d'implantation de bureaux et de renvoyer les implantations de nouveaux bureaux à la lisière du périmètre d'aménagement de l'EPAD. C'est bien là, en effet, le fait capital ; dans le cadre du plan annoncé par l'État, en profiter pour faire bénéficier les secteurs défavorisés voisins de La Défense d'implantations de bureaux de nature à fournir à l'ensemble des communes des perspectives de développement équilibré. À la croissance progressive de La Défense correspond, pour les élus des communes intéressées, le sentiment croissant de la zone dans son ensemble et de son unité. Pour eux la fortune de La Défense est de comprendre qu'elle a tout à gagner en ne s'opposant pas à cette extension de richesse.

¹ *Implantations*, janvier 1979

comme l'homme de la renaissance pour le quartier : *Le Figaro* parle « du programme le plus ambitieux depuis le lancement du quartier dans les années 1950 »¹.

Pour *Le Monde*, il est « l'homme qui va terminer La Défense avant 1988 »². Pourquoi 1988 ? Tout simplement parce que c'est la date limite prévue pour l'action de l'EPAD. À cette date, l'établissement doit avoir terminé impérativement sa mission et se dissoudre. Ainsi, Pierre Consigny déclare qu'à cette date « et dans des conditions qui restent à déterminer, la dévolution de son patrimoine vers l'État et différentes collectivités locales devra intervenir »³. Mais terminer sa mission veut dire, non pas avoir construit 800 000 mètres carrés comme cela était prévu en 1964, mais quasiment le double, c'est-à-dire 1 550 000 mètres carrés comme l'ancien président de l'EPAD l'a fixé en changeant le plan de masse en 1972. Or, Pierre Consigny n'a pas le choix : il doit construire à tout va pour que cet objectif devienne réalité en seulement neuf ans. Si l'on ajoute aux 850 000 mètres carrés (la situation en 1989), les 350 000 qu'il veut construire en cinq ans, on obtient 1,2 million de mètres carrés en 1984. Il restera par conséquent 350 000 mètres carrés à faire sortir de la dalle en seulement quatre ans (soit entre 80 000 et 90 000 par an, encore plus qu'entre 1979 et 1984). Ce projet peut sembler fou, mais Pierre Consigny l'assume, même s'il apparaît qu'il est totalement impossible d'atteindre des objectifs aussi colossaux en une période de temps aussi limitée. N'a-t-il pas en effet déclaré dans *Implantations* : « Je crois très souhaitable de poursuivre l'achèvement de La Défense au rythme le plus rapide possible. Rien n'interdit de penser que cet achèvement ne puisse être réalisé avant 1988 »⁴.

Une des premières vertus de Pierre Consigny, selon *L'Express*⁵, c'est qu' « il est un homme qui, contrairement à ses prédécesseurs à la présidence de l'Établissement public, ne se laisse pas marcher sur les pieds. Il met en œuvre ce qu'il pense être le meilleur pour le quartier, et ne s'enferme pas dans des discussions interminables avec le pouvoir politique. Alors que le gouvernement aurait souhaité que le quartier ne se développe plus, Monsieur Consigny a choisi au contraire d'augmenter les surfaces de bureaux pour répondre à la demande renaissante qui se manifestait alors. Il a eu raison ». En outre, toujours selon le même journal, Pierre Consigny sait se montrer pragmatique : lui-même est un ardent défenseur des tours (même des tours les plus hautes possibles), même s'il sait que sa position n'est pas partagée lorsqu'il prend la présidence en 1979. C'est pourquoi il déclare « qu'aux tours massives succèdent des immeubles moins hauts et

¹ *Le Figaro*, 15 mai 1979

² *Le Monde*, 15 mai 1979

³ *Implantations*, janvier 1979

⁴ *Implantations*, janvier 1979

⁵ *L'Express*, septembre 1984

plus étroits avec des bureaux paysagers qui font place à une nouvelle distribution intérieure où chaque poste de travail se trouve en premier jour¹. Mais, nous l'avons dit, et cela est en permanence rappelé par les différents journalistes qui se sont intéressés à lui, Pierre Consigny adore les gratte-ciel. C'est pour cette raison que « cette évolution s'effectuera en conservant le souci constant de la qualité des réalisations »². Ainsi déclare-t-il dans une interview qu'il donne au magazine *Le Point* que « l'urbanisme de ce quartier mérite d'être mieux connu. Que ce soit le grand urbanisme, les tours, notamment les nouvelles, qui nous rendent fiers, ou bien l'urbanisme de détail, c'est-à-dire le grand mail central, les places piétonnes, les œuvres d'art qui témoignent d'une recherche précise et d'un souci constant de qualité. Et les usagers, jusques et y compris les joueurs de pétanque, s'y sentent visiblement très à l'aise »³. C'est pourquoi *Le Parisien* dit de lui qu'il « calme le jeu »⁴. En fait, Pierre Consigny s'appuie sur une étude, le Rapport Rigaud, qui vise à donner une meilleure qualité de vie aux travailleurs et aux habitants du quartier. Toujours dans son interview du *Point*, on peut ainsi lire : « C'est pourquoi le Rapport Rigaud met l'accent sur ce que nous avons appelé la qualité quotidienne, celle qui concerne tous les citoyens et tous les aspects de leur cadre de vie, celle qui permettrait de donner à chacun une sorte de familiarité avec l'espace qu'il fréquente, celle qui assurerait l'aménité de ce cadre de vie, suivant la belle expression de Bertrand de Jouvenel »⁵. Pour le nouveau président de l'EPAD, il faut éviter de critiquer l'architecture contemporaine, et notamment les tours, qui sont très utiles. Il déclare ainsi : « Le rôle de l'aménageur, lorsqu'il existe, consiste essentiellement à organiser le travail collectif et à le diriger plutôt dans le style du capitaine de navire que dans celui du patron solitaire. Or, pour organiser ce travail collectif, il faut une architecture et un urbanisme adapté. L'urbanisme et l'architecture sont avant tout le produit d'une société et de sa culture. Chaque époque trouve les

¹ *L'Express*, septembre 1984

² *L'Express*, septembre 1984

³ *Le Point*, octobre 1982

⁴ *Le Parisien*, 15 décembre 1979

⁵ Le rapport dont il s'agit est celui de Jacques Rigaud, Conseiller d'État, directeur de cabinet de 1971 à 1973 de Jacques Duhamel, alors ministre de la Culture sous les ministères de Jacques Chaban-Delmas et de Pierre Messmer durant la présidence de Georges Pompidou, avant d'être PDG du pôle radio RTL en France. Spécialiste des affaires culturelles, « figure originelle du mécénat d'entreprise », on lui doit entre autres la création du Fonds d'intervention culturelle, le transfert du TNP à Lyon-Villeurbanne ainsi qu'une part active dans la naissance du projet du Musée d'Orsay. Le rapport dit « Rapport Rigaud » visait, à travers la recherche d'une plus grande intégration des arts plastiques dans le décor familial de La Défense, à insérer la culture au sein de la société, dans la vie quotidienne, pour en faire un élément d'aménité du cadre de vie contemporain.

maîtres d'art qu'elle mérite et qu'elle est capable d'inspirer »¹. Mais si Pierre Consigny aime les tours, il n'aime pas toutes les tours. Là aussi le pragmatisme l'emporte. Il met ainsi en avant que l'une des plus grosses erreurs des années 1960 et 1970 a été de promouvoir une architecture totalement axée sur le consumérisme, l'individualisme et la bureaucratie, sans se soucier du bien-être des travailleurs, et plus grave, sans se soucier de la beauté sur le long terme². Il déclare que : « La qualité artistique a pu, autrefois, être l'expression d'une foi qui assurait la cohésion sociale, comme au Moyen-Âge ou à l'époque baroque, un instrument essentiel du pouvoir. Mais, aujourd'hui, notre société ne me paraît plus capable d'un accord global sur l'esthétique d'ensemble de notre cadre de vie. Il nous faut revenir à un bon urbanisme. L'expérience montre qu'un bon urbanisme, celui d'Hausmann par exemple, suffit à sauver une architecture quelconque. Mais la réciproque est fautive : si l'urbanisme est médiocre, un tour de force architectural ne suffira pas à sauver la situation »³.

Comme on peut le constater à la lumière de ses déclarations reprises par les journalistes le rôle de Pierre Consigny apparaît bien comme celui d'un révélateur ou d'un catalyseur des éléments d'une opération restés flous tant qu'il ne les avait pas fixés dans une image précise. C'est lui qui va en effet donner le branle à La Défense en lui assignant des objectifs de renouveau et un délai impératif. Très vite d'ailleurs un mouvement s'amorce au cours duquel de nouveaux projets sont lancés, en particulier celui de la Tête Défense qui reprend vie à son initiative. C'est vérifier avec sa présidence de l'EPAD qu'un projet parle davantage à la presse lorsqu'il est symbolisé par un homme, encore plus lorsque c'est l'image de ce vers quoi tend son action qui unifie les diverses tendances éditoriales.

III - Le lancement de nouveaux projets

Trois articles⁴ permettent de dresser un bilan de ce qu'il convient de réaliser dans le quartier à l'horizon 1989 pour le rendre plus fonctionnel, plus agréable à vivre et, tout simplement, plus beau pour reprendre le terme de Pierre Consigny. Il faut d'abord planter des arbres pour humaniser l'espace, et répondre ainsi aux critiques qui se sont déversées sur le nouveau quartier dans les années 1970 : « L'originalité du quartier d'affaires tient autant aux tours qu'au vaste

¹ *Le Point*, octobre 1982

² *Le Figaro*, 11 juillet 1980

³ *Le Point*, octobre 1982

⁴ *Le Parisien* du 3 juillet 1979, *Le Monde* du 6 mai 1980 et *Le Moniteur* de janvier 1981

domaine piétonnier qui se développe peu à peu. Comme pour beaucoup de réalisations contemporaines, l'automobiliste qui ne fait que passer autour du quartier n'en retient qu'une vue partielle et peu significative : j'ai rencontré des gens qui soutiennent mordicus qu'il n'y a pas un seul arbre dans tout le quartier d'affaires ! »¹. Cette exclamation est celle de René Lepain, journaliste au *Moniteur*, qui n'écarte pas pour autant la nécessité de planter beaucoup plus d'arbres qu'il n'y en a actuellement, sur la dalle mais aussi tout autour du boulevard circulaire. « La vaste dalle centrale qui prolonge la percée de l'avenue de Neuilly ne devait être à l'origine qu'un vaste silence architectural pavé de marbre gris. Les idées ont heureusement évolué depuis, permettant d'alterner des lieux de vocations différentes de l'ouest vers l'est ». C'est que d'après lui la minéralité du quartier, telle qu'elle était prévue dans le plan de masse originel, n'est plus aussi bien considérée en ce début des années 1980. Il propose ainsi de planter 50% d'arbres en plus, et de rajouter des compositions florales au milieu du parvis. Il souhaite que le quartier apparaisse ainsi plus humain, plus en accord avec les préoccupations d'une population devenue plus exigeante. Il écrit ensuite qu'il faut que « le parvis, au-dessus de la gare du RER entre le CNIT et le centre commercial, soit harmonisé avec le futur projet Tête Défense et qu'il soit arboré ». Enfin, il y a un élément dont l'EPAD semble faire trop bon marché, c'est la zone qui descend depuis le Rond-Point jusque vers la Seine dont, selon le journaliste, il faut commencer à s'occuper et faire en sorte qu'elle conserve son caractère naturel. Pour cela : « Deux doubles rangées de platanes assureront une continuité visuelle avec les plantations qui existent de l'autre côté, sur l'avenue de Neuilly. L'aménagement de détail y sera plus familier. Déjà les concours de pétanque se multiplient sous les platanes. Une place basse, un mail légèrement encaissé offriront aux passants de nombreux lieux plus petits, bien ensoleillés, incitant à la flânerie et à la promenade ». Jacques Martin partage cette vision dans l'article qu'il signe dans *Le Parisien*². Il souhaite que le quartier fasse plus de place au naturel par rapport au minéral : « Ce quartier s'est tellement développé qu'il est devenu absolument monstrueux. Nous ne parlons plus aujourd'hui du petit quartier en gestation des années 60, mais d'un gigantesque espace où il est plus que jamais nécessaire de mettre plus de nature au pied des immeubles ». Et ce n'est pas si simple : car le quartier est construit entièrement (en tout cas, dans sa partie centrale) sur une dalle qui n'a pas été prévue pour accueillir des arbres ou des fleurs. Dans le plan d'aménagement de 1964, comme dans celui de 1973, ce problème n'a jamais été évoqué. C'est pourquoi ce sont des travaux de très grande

¹ *Le Moniteur*, janvier 1981

² *Le Parisien*, 3 juillet 1979

ampleur qui sont nécessaires pour remettre de la verdure sur la dalle. Jacques Martin parle même d'un budget de plus de 10 millions de francs.

Mais cette apparition soudaine de la nature au centre du quartier n'est pas la seule priorité pour la nouvelle décennie : il faut également rénover les façades de tous les immeubles construits avant 1975 dont il s'avère qu'elles vieillissent beaucoup plus vite que ce que l'on aurait pu croire au milieu des années 1960. Un article du *Monde* fait ainsi valoir que les anciennes tours sont « dans un état lamentable » alors qu'elles n'ont même pas vingt ans de vie derrière elles. En clair, de ces trois articles résulte qu'il faut prioritairement réaménager le quartier pour en faire un espace beaucoup plus agréable qu'il ne l'est. Apparemment, la responsabilité en incomberait à l'EPAD qui n'a pas su faire évoluer sa mission depuis les années 1960 et surtout l'adapter aux changements de la société. La Défense de 1990 ne doit pas être celle de 1970 et, pour cela, beaucoup reste à faire pour changer les choses. Pierre Gérard écrit dans *Le Figaro*¹ que « La Défense est encore un monde en devenir. Mais toutes les passerelles avec le futur n'ont pas été lancées. Pour y vivre en harmonie, sans doute faut-il un nouveau regard capable d'apprécier les jeux de lumière sur l'arête vive d'une tour, accepter des rapports neufs avec l'environnement. Ce n'est pas toujours facile. Mais d'ores et déjà, entre hier et demain, entre dalles et dédales, la greffe, peu à peu, commence à prendre ».

Dans la même optique, Pierre Gallerey écrit dans *Le Parisien*² que les chantiers sont certes très nombreux pour les quinze ans à venir, mais qu'ils sont une nécessité absolue pour faire changer l'image du quartier. C'est le Plan adopté en 1980 qui donne les grandes impulsions pour les huit années qui viennent. Le centre commercial des Quatre Temps, qui vient d'être inauguré, est le fer de lance de ce programme. C'est ce qu'annonce Michel Guidet, le président directeur général de Serete-Aménagement et co-gérant de la société civile Les Quatre Temps³. Un article

¹ *Le Figaro*, 6 mai 1980

² *Le Parisien*, 20 février 1980

³Le centre commercial des « Quatre Temps », considéré comme le berceau et le laboratoire des centres commerciaux de la couronne parisienne, est pris en exemple par Michel Guidet, qui l'a porté sur les fonts baptismaux, pour mettre en lumière que ce type d'équipement commercial géant apporte, comme cela a été particulièrement le cas pour La Défense, l'animation à tout un quartier et que « fait de société, la continuité de la révolution commerciale a contribué à modifier l'économie locale, notamment autour des pôles urbains de la couronne parisienne » (Voy. Michel Guidet et Lucien Lannier « Les centres commerciaux en Ile-de-France », *Cahiers du Centre de Recherches et d'Études sur Paris et l'Ile-de-France*, n° 29, décembre 1989). C'est d'ailleurs en ce sens que l'expérience des « Quatre Temps » est significative. Elle montre la réussite d'un équipement commercial formaté à l'échelle d'un pôle urbain de la couronne parisienne et révèle les chances d'une révolution commerciale qui morcelle non les problèmes, mais les centres d'énergie appliqués à leurs solutions. Elle prouve, au surplus, qu'entre la structure géante du centre commercial

très détaillé est ainsi publié à ce sujet dans *Le magazine des Quatre Temps*¹. Michel Guidet fait valoir que « si l'on regarde une carte de l'Ouest de Paris et que l'on dessine la zone qui englobe Neuilly, le nord du XVI^e arrondissement, le XVII^e arrondissement, Nanterre, Puteaux et tout l'espace qui couvre la boucle de la Seine avec Rueil-Malmaison, Chatou, Bougival, Asnières, Levallois-Perret, on se rend compte que c'est l'une des zones de France qui dispose du revenu moyen le plus élevé. Or, c'est celle qui est la moins équipée en formes modernes de distribution. Le Plan 1988 d'équipement commercial est donc la meilleure réponse à apporter à court terme à La Défense ». Ce Plan marque un véritable tournant dans l'histoire de La Défense car c'est grâce à lui que l'EPAD (qui aurait dû être dissout au bout de trente années d'existence) conserve ses prérogatives sur l'aménagement du site. C'est d'ailleurs le Président de la République lui-même qui a souhaité ce renouveau de l'établissement public au travers de ce plan. « François Mitterrand a jugé nécessaire que La Défense continue à être gérée par l'EPAD », écrit ainsi *Le Figaro*². C'est dire que cet établissement tire de la volonté du Pouvoir présidentiel l'autorité nécessaire pour continuer son action et la doter d'une puissance légitimée par la force des ambitions qu'il personnalise.

IV - Le renouveau du projet Tête Défense

Comme nous l'avons vu, l'opération d'aménagement prend un nouveau départ à partir de 1978-1979. Mais La Défense a besoin, pour se sauver définitivement, d'une initiative forte qui puisse symboliser la modernité qu'elle affiche depuis vingt ans à l'Ouest de Paris.

C'est la Tour Signal qui devait à l'origine symboliser le nouveau quartier. Mais cette tour, prévue en 1964, n'a jamais été réalisée. Aussi une grande consultation est-elle lancée en 1979 pour déterminer les objectifs destinés à fournir à la fin des travaux la réalisation monumentale qui apparaîtra comme la structure architecturale intégrant les divers éléments de La Défense dans un ensemble coordonné et frappé à son empreinte.

C'est lors de cette consultation que l'on ressort, comme l'indique l'interview du vice-président de l'EPAD dans la revue *Urbanisme*³, le projet Pei de 1971 : ce projet vise à coiffer

et le petit commerce, il n'y a pas place pour une tierce formule même si l'époque est celle de la diversification de la forme de ces centres, de leur nature, de leur spécialité et de leur adaptation aux divers types de clientèle.

¹ *Le magazine des Quatre Temps*, novembre 1980

² *Le Figaro*, 18 décembre 1988

³ *Urbanisme*, novembre 1979

l'esplanade de deux hauts volumes symétriques reliés par une immense courbe parabolique pour fermer la perspective des Champs-Élysées tout en évoquant une image d'ouverture vers le ciel. Pourtant, il est encore une fois rejeté et cela pour les mêmes raisons que quelques années auparavant : « Ce projet splendide reste le plus satisfaisant lorsqu'on examine seulement la maquette du quartier d'affaires, mais malheureusement, dans la perspective des Champs-Élysées, il aurait ajouté au-dessus de l'Arc de Triomphe deux cornes que l'on ne saurait accepter ». La revue *Urbanisme*¹ permet de saisir la ligne générale des conclusions de la consultation : il faut revenir aux règles de composition des grands axes classiques. Ceux-ci alternent des séquences rectilignes, marquées par les plantations d'alignement, et des points forts marqués soit par un monument axial (Étoile, Panthéon, Madeleine), soit par une place formant un décor composé en fonction des autres axes convergents : schéma rectangulaire à la Concorde, rayonnant au rond-point des Champs-Élysées. Dans le cas de Tête Défense, les études antérieures avaient toujours recherché la solution du monument axial, avec les difficultés déjà signalées. Il était donc tentant d'explorer la seconde famille de solutions, en demandant à une série d'architectes de proposer un ensemble organisé autour d'une place. Cette solution, toujours selon les conclusions de la consultation, « doit permettre de réaliser une composition de haute qualité, en maîtrisant par un même dessin les façades et l'aménagement du sol, tout en laissant une liberté suffisante pour construire derrière les façades des bureaux parfaitement fonctionnels ». En clair, cette consultation vise, d'après *Urbanisme*², à penser l'urbanisme avant de penser l'architecture.

Pierre Consigny, dont nous avons déjà longuement parlé, est le véritable artisan de ce projet Tête Défense (même si le rôle du nouveau Président Mitterrand sera bien sûr déterminant). Dans une interview au *Point*³, le président de l'EPAD déclare ainsi qu' « en ce qui concerne le projet Tête Défense, l'EPAD a lancé une série de contrats d'étude pour actualiser les réflexions sur ce sujet. La difficulté de cette recherche consistera à concilier le caractère monumental qu'il convient de donner à cet espace majeur du grand Paris avec les autres fonctions qu'il aura à remplir : lieu de rencontre complémentaire du CNIT et du centre commercial, cadre de vie quotidien pour les hommes et les activités qui s'y implanteront ». À la lumière de plusieurs interviews qu'il a données⁴ dans nombre de journaux, on comprend très vite que Pierre Consigny est un fervent supporteur de ce grand geste architectural visant à donner un symbole à son quartier. Il regrette ainsi que la Tour Signal, prévue dans le plan de masse de 1964, ne soit jamais

¹ *Urbanisme*, novembre 1979

² *Urbanisme*, novembre 1979

³ *Le Point*, octobre 1982

⁴ Interviews dans *Le Point*, *Le Figaro* et *L'Express*

sortie de terre. Pour lui, le quartier n'est pas déconnecté du reste de l'agglomération francilienne et surtout n'est pas déconnecté de la ville de Paris¹. Or, nous l'avons vu, pour beaucoup, La Défense était vue comme une verrue qu'il fallait absolument cacher. La réalité des années 1970 est que les Parisiens n'acceptaient pas le quartier. S'ils savaient que là-bas, derrière l'Arc de Triomphe, le nouveau quartier se développait, ils ne voulaient surtout pas que celui-ci fasse réellement partie de La Ville lumière. Pierre Consigny parle ainsi d'un grand gâchis, qui « a consisté à déconnecter totalement La Défense de Paris au point de vue architectural »². Le projet Tête Défense vise à donner un beau symbole au quartier et le mot "beau" a une très grande importance : « pour que les parisiens prennent conscience de l'importance de La Défense dans la vie de leur ville, il faut leur offrir un monument aussi grandiose que la Tour Eiffel ou Notre-Dame ». Comparer la Tour Eiffel ou la cathédrale Notre-Dame au projet visant à clôturer le quartier, voilà de quoi choquer un très grand nombre de personnes ! Pierre Consigny n'hésite pourtant pas à faire cette comparaison osée, même si sa préférence n'allait pas au projet qui a été retenu. Il avait sans doute une vision beaucoup plus monumentale du futur symbole du grand Paris.

Le renouveau du projet Tête Défense dont Pierre Consigny s'est fait le champion illustre la nouvelle vitalité d'une opération qu'il a dégagée de l'imprécision et de la décrépitude où elle se trouvait enlisée. Toute la presse applaudit devant cette sortie de crise. Mais il est toutefois instructif de se rappeler que ceux-là mêmes qui, aujourd'hui, se réjouissent avec tant de bruit de cette renaissance, ont souvent été les plus féroces détracteurs de La Défense. Le cas du *Figaro*³ est à cet égard particulièrement exemplaire. Ainsi on peut y lire que « les atouts de La Défense lui ont permis de supporter la crise » et que « quand le mauvais temps survient, seuls les navires bien construits, bien gérés et bien pilotés s'en sortent sans dommage ». Cette affirmation est à l'évidence des plus aventureuses. Il suffit de se reporter aux informations recueillies auprès de sources officielles pour se rendre compte qu'elle ne repose sur aucun fondement et qu'elle va même jusqu'à travestir une réalité que les présidents successifs de l'EPAD eux-mêmes ne contestent pas. Ainsi, le journal indique à ces lecteurs qu'au début de 1978, sur les 50 500 mètres carrés de l'immeuble Neptune, seulement 8 500 mètres carrés étaient encore disponibles. Or, en vérité, c'est plus du double qui est en réalité à louer. Même "erreur" pour l'immeuble de la

¹ *L'Express*, septembre 1984

² *Le Point*, octobre 1982

³ *Le Figaro*, 3 mars 1979

Générale : ce ne sont pas 11 000 mètres carrés qui sont disponibles sur les 63 000 que compte la tour, mais 25 000 !¹

Ce spectaculaire rétropédalage s'explique par le fait que *Le Figaro* est devenu le soutien le plus actif du quartier de La Défense dans les années 1980 et que dans un souci de communication destiné à asseoir sa nouvelle doctrine éditoriale il veut donner de l'EPAD l'image la plus flatteuse. Pour cela il n'hésite pas à contredire les faits en affirmant que la crise des années 1970 a été brève et bien maîtrisée par l'EPAD. Autrement dit, à bien lire *Le Figaro*, tout le contraire de l'histoire vécue sur le terrain durant les années 1970 par La Défense qui ne doit qu'à Pierre Consigny d'être sortie de la crise grâce à son énergie et à sa vision de l'avenir. Qu'est-ce à dire sinon que lorsque le contexte économique et politique s'affirme avec la turbulence d'une vision nouvelle du monde le regard de la presse s'en trouve fondamentalement modifié avec une brutalité qui pousse à n'accorder aux positions contingentes des journalistes qu'une valeur relative dès lors qu'elles sont susceptibles d'inflexions aussi radicales.

¹ Les chiffres, toujours les chiffres, que les journalistes, ici en l'occurrence *Le Figaro*, accommodent à leur humeur du jour pour étayer leur ligne éditoriale. La lecture de ces chiffres révèle immédiatement combien la situation de La Défense échappe à l'analyse objective ; ce n'est en effet que trop certain. Les inexactitudes grossières commises par la presse renseignent sur le peu de crédit que l'on doit accorder à certain moment de l'évolution historique aux informations chiffrées délivrées par les journalistes quand il s'agit pour eux d'aller dans le sens de l'opinion qu'ils professent. Ce que démontre le cas de La Défense, à travers le traitement éditorial qu'en fait *Le Figaro*, c'est qu'une presse d'opinion est avant tout une forme de démocratie à certains égards suspecte même si elle révèle l'existence d'une vitalité sans laquelle il est vain d'attendre des institutions qu'elles suscitent une participation effective du citoyen. Aussi que l'incertitude quant à la réalité de la situation de La Défense ait été volontairement entretenue 'par cette presse, c'est ce que révèle l'article du *Figaro* du 3 mars 1979. Que l'on prenne garde toutefois de penser qu'il pourrait s'agir de subtilité de langage, car la presse a trop de masques trompeurs pour que l'on puisse s'en remettre à elle du soin de relater avec précision la réalité d'une entreprise aussi controversée que celle du nouveau quartier.

SECTION II

L'ULTIME ÉTAPE DE LA DÉFENSE

La période qui conduit La Défense vers son ultime étape architecturale sous la forme de la fermeture de la perspective historique de Paris par l'édification de la Grande Arche se caractérise par une adhésion forte des journalistes à un tel clap de fin. Pour cela ils ne se font pas faute de changer d'opinion une nouvelle fois en ouvrant largement les colonnes de leurs journaux à tout ce qui peut conforter le statut de La Défense en tant que merveille urbanistique. De cette humeur changeante dont elle a l'habitude la presse ne s'en émeut nullement, soucieuse avant tout de faire du nouveau quartier, devenu à la mode et désormais privilégié par la puissance publique par rapport à la province, la locomotive du développement urbain de la fin du XX^{ème} siècle. Et il apparaît, dans ces conditions, que La Défense satisfait bien à la condition essentielle pour être le symbole de la rupture architecturale de l'après-guerre qu'engendre l'interprétation de l'histoire ; elle trouve dans la Grande Arche dont elle est le support l'œuvre majeure de l'architecture nouvelle qui identifie le nouveau Paris et installe la puissance de domination du quartier d'affaires sur l'architecture du XX^{ème} siècle. Par cette actualisation d'un monde en devenir qui objective une vision de la ville qui impose le futur comme un modèle d'un nouveau cadre de vie, c'est tout l'aménagement urbain de la fin du XX^{ème} siècle et du début du XXI^{ème} qui va être utilisable par tous ceux qui ont à s'en servir. Ainsi, par le pari gagné de La Défense dont le retentissement a conféré au sens de l'histoire architecturale de la France une valeur de référence contemporaine se referme une entreprise dont l'ambition était de fournir à la capitale le modèle d'un nouvel espace urbain capable de la hausser à la hauteur de l'Histoire.

I – Une presse redevenue enthousiaste

La relance de La Défense devenue désormais effective, rien ne s'oppose plus à ce que les journalistes reviennent à leurs anciennes amours et fassent de cette opération d'aménagement une entreprise parée de toutes les vertus. On a coutume de dire que la presse française est depuis l'avènement de la V^{ème} République une pâte légère soufflée par un esprit alternatif. La Défense est l'illustration exemplaire, à la limite de la caricature, de cette presse aux opinions fluctuantes, puisque après avoir été fascinés par le quartier dans les années 1960 et s'être révélés ensuite

comme de féroces détracteurs de ce « monstre déshumanisant » (pour reprendre une expression de *L'Humanité*¹), voilà les journalistes qui se retournent en masse vers une vision très positive et presque idyllique du quartier. L'exemple le plus frappant est donné par *Le Quotidien de Paris*² qui publie un article dans lequel on découvre que le quartier de La Défense est "sain" parce qu'il représente la première vraie ville écologique³. C'est pourtant le même journal qui parlait une décennie seulement plus tôt de « ces masses de béton qui nous font honte ! » Voilà ce que les lecteurs du quotidien pouvaient découvrir en lisant cet article de 1980 : « Il y a une autre raison, très forte, qui a fait choisir d'ériger ces tours. C'est de conserver la place au sol pour la détente, la promenade, les piétons. Si on veut avoir des jardins, des places publiques, des stades et tout ce qui est nécessaire aux loisirs, il faut débarrasser la surface de tout ce qui peut être placé ailleurs. Il faut enterrer les trains, le métro, les autoroutes, les parkings, les magasins. Et comme on a besoin d'espace et de soleil pour vivre et travailler, la tour est une réponse contemporaine à cette exigence ». Oui, on peut lire que la tour est une réponse aux problèmes contemporains !

Un tel changement d'opinion qui fait passer La Défense du statut de monstre à celui de merveille écologique en seulement dix ans montre de quelles variations d'opinions de la presse est

¹ *L'Humanité*, 12 juillet 1967

² *Le Quotidien de Paris*, septembre 1980

³ Quand on sait qu'au début des années 1970 La Défense n'était vue par les journalistes que comme un conglomérat de « masses de béton », on mesure à la lecture du *Quotidien de Paris* le chemin parcouru par la presse en seulement dix ans dès lors que surgit dans les colonnes de ce journal en 1980 l'image d'une Défense écologique alors que la dimension environnementale du nouveau quartier n'en est pourtant qu'à ses premiers balbutiements. La vérité oblige à dire que la parure écologique de La Défense est alors une chose sans réalité et que ce mot n'est employé par les journalistes que comme un moyen commode d'imposer le quartier d'affaires en faisant croire qu'il constitue le modèle inaugural de l'écoquartier dominé par la prise en compte de la qualité de la vie et de l'environnement dans le milieu urbain. Mais ne voit-on pas que cette conception ne rend pas compte de la différence de nature qui existe entre la préoccupation environnementale et l'univers minéral de ce type de quartier où tout se ramène à un phénomène de plus grande force ? Il faudra d'ailleurs attendre 1978 pour que le ministère délégué auprès du premier ministre, chargé de la protection de la nature et de l'environnement dont Robert Poujade a été le premier titulaire en 1971, se mue en un véritable ministère de l'environnement et du cadre de vie pour que la politique environnementale soit plus efficacement exercée. C'est dire que la fusion entre La Défense et l'écologie est acceptée à l'époque par la presse non comme l'expression d'une concordance absolue, mais comme la moins imparfaite qui soit possible à un moment donné, celui d'une timide prise de conscience à la fois par les élus et les promoteurs de La Défense de la préoccupation environnementale. On est encore loin de l'urbanisme naturaliste tel que proposé par Frank Lloyd Wright dont la conception d'une vie urbaine subordonnée à la nature, et qu'il souhaite dégagée de toute contrainte n'a pas encore pénétré La Défense au point de cristalliser en idéologies les représentations individuelles des journalistes.

susceptible cette opération. D'ailleurs c'est sans aucune retenue que les journalistes assument ce grand écart comme le reconnaît la revue *Urbanisme* en titrant tout simplement : « Nous aimons tous La Défense après l'avoir détesté ».

Cette référence aux vertus écologiques de La Défense ne laisse pas de surprendre. Certes l'environnement vient de surgir dans l'espace public dans la foulée de la création en 1971 d'un ministère de l'environnement qui sera remplacé en 1974 par un ministère de la qualité de la vie avant d'être refondé dans ses premiers habits en 1978. Mais de là à écrire que La Défense est l'archétype de ce que l'on doit entreprendre pour améliorer la qualité de la vie et l'environnement dans le milieu urbain, il y a un pas que l'on ne saurait franchir, mais que ce journaliste (non cité) franchit allègrement en osant écrire que : « Cela, c'est de l'écologie authentique, un souci de l'environnement réaliste ». Il reste toutefois que l'on doit mettre à l'actif de cette prestation éditoriale le fait que l'on y trouve le principe de la création d'un grand parc sur le territoire de la commune de Nanterre. Au total, ce ne sont pas moins de vingt-cinq hectares (soit autant que le parc des Buttes-Chaumont ou le jardin du Luxembourg) qui sont modelés dans une zone que le journaliste évoque comme étant « particulièrement désolée ». La photo parue dans *Le Figaro* du 16 août 1977 ne laisse planer aucun doute quant à la réalité du caractère désolé de la zone concernée. Elle révèle bien qu'il s'agit de l'un de ces derniers espaces du secteur entourant La Défense qui vit encore comme dans les années 1950, avec des industries polluantes qui s'apparentent à des friches industrielles. *Le Quotidien de Paris*¹ décrit en détail cette opération de remodelage dont fait l'objet cette zone en relatant que : « Pendant des mois, les bulldozers ont amassé et tassé la terre amenée par une noria de poids lourds. Sur un terrain plat comme la main, ils ont élevé une colline, créé des ondulations, des cuvettes. Puis sont venus les planteurs d'arbres, des érables, des pins, des troènes, des peupliers, des bouleaux et aussi des cèdres, des platanes et des frênes ». Dans un autre article traitant du même sujet et paru dans *Le Monde*² (qui prend exactement la même position que *Le Quotidien de Paris* sur le caractère éminemment écologique du quartier), il est dit que le parc a été pensé pour tout le monde : « On a pensé aux mères de famille, aux enfants de tous âges, aux promeneurs, aux amoureux. Et c'est tout autour de cette campagne, avec des bosquets ombragés qui alternent avec les pelouses, les jardins, les bassins, les terrasses de cafétérias, avec des jeux d'eaux, que sont disposés sans circulation de voitures, six mille logements qui font aussi de La Défense la première vraie ville écologique ».

¹ *Le Quotidien de Paris*, juillet 1978

² *Le Monde*, 13 septembre 1978

Même si l'exagération caractérise les propos de la presse quant à la dimension écologique de La Défense, il n'en reste pas moins que cette opération a joué dans le domaine de l'environnement urbain le rôle d'une opération pilote en faisant émerger dès les années 1970 des exigences tenant à la qualité de la vie. Ce n'est pas pour rien que les débordements constructivistes constatés dans les années 1960 sous la forme de la bétonisation et de la minéralité poussée à l'excès ont servi de révélateurs pour une écologie urbaine raisonnable et durable qui a manifesté ses premières ambitions durant les années 1980 où il a fallu justement corriger les excès commis par l'aménageur durant les premières années du projet. En d'autres termes on peut considérer que si l'écologie urbaine s'est installée durablement en France et qu'elle peut se vanter aujourd'hui de pouvoir imposer sa vision de la société, c'est bien parce qu'elle a trouvé dans la réglementation qui a discipliné l'aménagement de La Défense sur le plan environnemental l'origine de la force créatrice des idées qu'elle saisit dans une représentation prédominante.

II – Un pari en voie d'être gagné

Dans le prolongement de cet enthousiasme général de la presse qui va, comme nous venons de le voir, jusqu'à conférer une dimension écologique à La Défense, à en faire un lieu « où poussent les fleurs et des fruits d'humanité », le quartier entame son ultime étape à partir de 1980. Toujours aussi admiratif, *Le Figaro*¹ n'hésite pas à déclarer que lorsque l'essentiel des travaux sera terminé en 1988, le quartier méritera sans doute amplement son qualificatif de plus grand centre d'affaires du monde. Mais comme le souligne *Le Monde*² « La Défense numéro 2 ne ressemblera pas à sa sœur aînée ». Tout ce qui donnait de ce lieu une impression d'espace déshumanisant et sourd aux attentes des habitants et des travailleurs du quartier aura disparu. C'est ainsi que les tours de plusieurs dizaines d'étages et que les plateaux de travail de 1000 mètres carrés auront cédé la place à des immeubles moins élevés et à une plus grande assise sociale par des bureaux assurant aux employés de meilleures conditions de travail les préservant en particulier de la claustrophobie. Et de même la nécessité de rattacher le quartier au reste de l'agglomération en termes de transports en commun se sera imposée avec une force irrésistible car l'efficacité de l'évolution de La Défense dépend de cette connexion interurbaine. Pour justifier ce passage de La Défense numéro 1 à La Défense numéro 2 et en vérifier l'opérationnalité par une relance en prise

¹ *Le Figaro*, 3 mars 1979

² *Le Monde*, 13 septembre 1978

directe sur de nouvelles réalités, il suffit de considérer que, malgré une forte hausse depuis les années de crise, les loyers restent deux fois moins élevés que sur les Champs-Élysées. D'ailleurs *Le Monde* ne se trompe pas sur les chances de réussite et le caractère ambitieux de ce programme de relance. Ne va-t-il pas en effet jusqu'à s'emparer de la statue de Barrias pour déclarer avec emphase qu' « on disait de cet endroit en 1870 que c'était la défense de Paris, et bien c'est aujourd'hui le pari de La Défense »¹.

À l'instar de François Mitterrand qui déclare au *Monde* : « plus rien de grand ne sera fait dans le quartier après le projet Tête Défense de 1987 », les élus des communes concernées participent activement à nourrir ce climat de confiance dans la relance de La Défense. Mais leurs orientations sont fondamentalement opposées. Pour Charles Deprez, maire de Courbevoie, « si la construction de logements se poursuit à un rythme accéléré et que 5000 à 6000 sont en cours de construction ou bien vont être lancés prochainement, ceci dans toutes les catégories », le programme de construction de bureaux doit être regardé comme terminé. Priorité doit être donnée maintenant selon lui d'une part à l'accueil des jeunes enfants par la construction de crèches et de maternelles et, d'autre part, à la rénovation de tous les équipements qui se détériorent sur le site, en particulier la dalle, les passerelles, les escaliers et la voirie interne. À la différence de son collègue de Courbevoie, le maire de Puteaux veut pour sa part que le périmètre d'aménagement soit « doublé dans les dix ans qui viennent pour faire face à l'explosion de la demande en bureaux ». Satisfaction sera donnée aux deux par la relance de la construction d'un espace plus humain et de bureaux et cela sous le patronage actif de François Mitterrand qui souhaite que soient conciliés l'humanisation du quartier et son développement.

¹ Il est frappant de constater, à la lumière de l'article du *Monde* du 5 juin 1981, qu'à partir du moment où La Défense semble engagée irrésistiblement sur la voie de la relance, la presse va multiplier les déclarations admiratives d'adhésion à cette opération en prenant le prétexte du mouvement qui la porte pour la pétrifier en une doctrine éditoriale catégorique. Pour tout observateur objectif de l'évolution de la mentalité des journalistes depuis le début de l'opération d'aménagement de l'Ouest parisien, le phénomène le plus décisif est, sans aucun doute, la place prise par l'américanisme en tant qu'imitation mondiale d'un exceptionnel et fascinant mode de vie urbain dans la détermination du visage urbanistique de La Défense. Agissant comme catalyseurs de représentations individuelles, les journalistes se sont peu à peu érigés en laudateurs du nouveau quartier ; ils en approuvent le contenu, ils décident de ceux de ses éléments qui doivent être privilégiés sur le plan médiatique, ils tracent dans leurs articles ses contours de ville nouvelle en supprimant à ses lisières, ces franges imprécises par où elle parvient à demeurer encore en contact avec un urbanisme qui leur paraît désormais dépassé. C'est ainsi que, peu à peu, La Défense, confortée par le désir de la presse de la voir enfin atteindre son plein accomplissement, en est arrivée à revêtir dans le concret le caractère d'un idéal journalistique.

C'est dans la mesure où le consensus est aussi accueillant pour faire de La Défense un pari en voie d'être gagné que cette opération trouve en lui son support le plus agissant. Les croyances, les images qu'elle agence sont des représentations motrices. Mais l'action qu'elle tend à provoquer, c'est une action collective, c'est un combat. C'est bien pourquoi elle devient si aisément partisane en s'appropriant toute l'énergie développée par l'État dans le domaine de l'aménagement du territoire. Il apparaît ainsi que sa force attractive est telle que la province elle-même est inévitablement conduite à se résorber en elle et que la politique de décentralisation territoriale pilotée par la DATAR est provisoirement contrainte à s'effacer au profit de l'aménagement de la capitale. Il s'agit désormais d'actualiser l'image de l'avenir dessiné par La Défense en privilégiant l'agglomération parisienne au détriment de la province, comme le souhaite d'ailleurs la presse dans son ensemble, à l'image du *Monde* qui déclare que « Paris ne veut plus être sacrifié à la province ». Dans ce même article le journaliste Thierry Bréhier enfonce le clou en donnant la parole à Michel Giraud, président du Comité économique et social, qui fait remarquer « qu'il serait dramatique que s'essouffle le dynamisme de l'Ile-de-France, indispensable à la vitalité économique du pays » et qui demande à cet effet que soit mis fin au système de redistribution des richesses entre les régions en faisant valoir que le taux de chômage tend à se rapprocher de plus en plus dans la région capitale du taux national. Ce qui pousse son collègue Maurice Esnault à faire observer que « nous tenons à faire prendre conscience aux pouvoirs publics des dangers que représenterait une poursuite excessive de la politique de décentralisation ». Comme le souligne Thierry Bréhier, ces positions traduisent le sentiment général des élus de la région Ile-de-France dont beaucoup d'entre eux estiment qu'en ce début des années 1980 le thème de « Paris et le désert français » a perdu une grande partie de son actualité, car ils craignent qu'une décentralisation massive des services ne succède à la décentralisation aussi massive qui a eu lieu sur le plan industriel, ce qui affaiblirait considérablement l'avenir du quartier de La Défense. C'est pourquoi des députés RPR ont-ils pris l'initiative de déposer une proposition de loi tendant à supprimer la redevance pour la création de locaux industriels en région parisienne.

Dans un article paru dans *Le Parisien* du 4 mai 1981, la DATAR semble vouloir prendre en compte ce système d'idées qui sont pensées par les responsables politiques mais sans aller toutefois jusqu'à infléchir sa politique sur le principe. C'est François Mitterrand qui l'assouplira dans les années 1983-1984 et provoquera, ce faisant, des débats sur tout l'échiquier politique puisque, après les députés du parti gaulliste, ce sont ceux du parti communiste, guidés par le souci du bien-être des salariés, qui font leurs propres propositions pour l'avenir du quartier. C'est dans

L'Éveil qu'ils expriment en 1981¹ leur position par laquelle ils dénoncent la « densité extrême des salariés qui représente un danger potentiel énorme ». Pour rendre plus suggestive leur démonstration, ils s'emparent des chiffres officiels de l'EPAD pour faire observer que si en 1988 le quartier doit incorporer 30 000 salariés supplémentaires c'est toute une logistique appropriée à cet afflux de travailleurs qui doit impérativement être assurée à cette date. Et de souligner que pour répondre aux besoins de cette population supplémentaire s'impose que soient mis en place : « une caserne de pompiers, des crèches puisque 20 000 femmes² travaillent à La Défense mais il n'y existe pour le moment aucune place de crèche, un centre médico-social avec une antenne du SAMU puisque certaines tours ne sont même pas dotées d'une infirmerie et qu'en cas d'accident, les ambulances doivent venir des villes environnantes et se trouvent fréquemment coincées dans les embouteillages du boulevard circulaire, des places de parking plus nombreuses puisque chaque matin, un nombre impressionnant de travailleurs ou de visiteurs cherchent désespérément une place de stationnement qui soit libre aux abords de La Défense » et que, cerise sur le gâteau, nombre d'entre eux sont systématiquement pénalisés par les contraventions, « et enfin la maison d'un syndicat » car « il n'existe à La Défense aucun local réservé aux syndicats ».

III - Un succès de prestige couronné par la Grande Arche

Tout concourt dans les années 1980 pour faire du quartier la réussite urbanistique dans le sens indiqué par l'évolution historique. Ainsi c'est d'abord le fait que les constructeurs sont

¹ *L'Éveil*, septembre 1981

² Ce chiffre de 20 000 femmes travaillant dans le quartier selon *l'Éveil* est contredit par un article du Monde deux années plus tard qui parle de plus de 30 000 femmes. Une telle évolution en deux ans paraît excessive, ce qui signifie qu'il y a une erreur dans l'un des deux articles. Encore une preuve de plus de la légèreté manifestée par la presse lorsqu'il s'est agi pour elle de donner des chiffres pouvant rythmer l'évolution historique de La Défense. Qu'est-ce à dire sinon que les inexactitudes sources d'erreurs dans la relation journalistique de cette opération posent un énorme problème d'interprétation pour l'observateur dès lors qu'il existe une limite minima au-dessous de laquelle la multiplicité des incertitudes que l'on relève à chaque étape du processus constructiviste de La Défense enlève à l'œuvre éditoriale de la presse sa validité informative. Mais je crois toutefois que cette précision est vaine s'agissant de La Défense : les chiffres indiqués, même inexacts, valent parce qu'ils sont jugés adéquats à la réalisation urbanistique de l'aménagement de l'Ouest parisien, et cette pensée des journalistes qui fait sa validité fait aussi son efficacité car il est évident que l'homme de presse qui pense que les chiffres qu'il donne sont bons encourage par là même l'accomplissement d'une opération dont la validité ne se démontre que par la réalisation de ses objectifs.

revenus sur le site à un niveau tel que l'aménageur doit faire face à une situation de pénurie. Comme le dit *Le Nouveau Journal*¹ « s'il n'y a plus de bureaux vides, c'est que les utilisateurs y trouvent sans doute leur compte ». Par là s'explique que la revue *Urbanisme* puisse écrire au vu de ce phénomène qui met le quartier à la mode au point que les promoteurs se bousculent pour trouver place dans cette zone de grande prospérité qu'« il semble que toutes les maisons de construction du pays veuillent investir à La Défense »². Il faut dire qu'à cette époque du « fric facile » pour reprendre les mots de Philippe Bouvard dans *Le Figaro*³ en 1988, l'américanisation des habitudes de vie professionnelle est entrée dans les mœurs de la population de La Défense qui n'en voit que les avantages qu'elle lui procure puisque, comme le dit Bernard Couleuvre⁴, « à La Défense, pas de problème de téléphone, pas de problème de parking, pas de problème d'agrément, des facilités de logement pour toutes les catégories sociales ». En bref, domine en ces années-là le culte de la fonctionnalité qui fait que le quartier si décrié dix ans auparavant est maintenant vu et vécu comme tout simplement pratique.

Ce n'est pas en effet sans raison que *Le Parisien*⁵ écrit que le quartier est très apprécié par tous ses utilisateurs. Ce n'est pourtant pas là le seul élément qui milite en faveur d'une passion aussi forte des investisseurs pour le quartier. Deux autres facteurs y contribuent de manière aussi décisive. D'abord, le fait que depuis la fin des années 1970 un coup d'arrêt presque total a été porté aux nouvelles constructions de surfaces de bureaux dans Paris intra-muros. Comme l'indique à cet égard *Le Figaro* « ne trouvant plus de grandes surfaces disponibles sur le périmètre de la capitale, les entreprises qui ont eu dans la dernière période un problème immobilier à résoudre, se sont reportées sur les opérations de La Défense, perçues sur le plan géographique, comme le prolongement du VIII^e arrondissement (le quartier d'affaires par excellence), et de l'avenue Charles-de-Gaulle à Neuilly ».

Ensuite, et c'est la raison essentielle : le fait que la DATAR a voulu donner, en corrigeant les implications de l'action qu'elle a menée dans les années 1970, un coup de pouce décisif au quartier, en accordant les agréments pour les nouvelles implantations de la région parisienne à une très large majorité au secteur de l'EPAD. C'est ce que souligne *Le Figaro* lorsqu'il écrit : « Elle a presque systématiquement orienté vers La Défense, les entreprises en quête de nouveaux locaux. À peine le choix leur était-il laissé avec certaines des villes nouvelles, et à tout prendre, les

¹ *Le Nouveau Journal*, 28 mai 1984

² *Urbanisme*, février 1987

³ *Le Figaro*, octobre 1988

⁴ Journaliste au *Nouveau Journal*

⁵ *Le Parisien*, 10 juillet 1985

utilisateurs, les consommateurs de bureaux, se sont laissés tentés par l'expérience »¹. En réalité, les entreprises qui voulaient s'implanter en région parisienne n'avaient pas le choix : La Défense ou rien. Tout simplement parce que le Pouvoir en place avait pris le parti affiché de consacrer toute son énergie au développement du quartier sans que les forces du marché puissent venir entraver, voire même infléchir, une orientation d'une aussi forte teneur idéologique. Et ce n'est pas sans succès que cette direction a été prise et imposée puisque, comme le relève *Le Figaro*² : « La Défense est encore un monde en devenir. Pour y vivre en harmonie, sans doute faut-il un nouveau regard, capable d'apprécier les jeux de lumières sur l'arête vive d'une tour, accepter des rapports neufs avec l'environnement. Ce n'est pas toujours facile. Mais d'ores et déjà, entre hier et demain, entre dalles et dédales, la greffe, peu à peu, commence à prendre ».

Pour que la réussite soit complète, encore fallait-il qu'une œuvre de prestige vienne couronner une entreprise aussi monumentale. La Grande Arche incarne le succès de La Défense en tant que puissance créatrice en vue d'un nouvel ordre urbain à établir dans la capitale ; l'une portant l'autre, leurs destins sont désormais solidaires. C'est à Otto Van Spreckelsen qu'il revient dans le cadre du programme « Tête Défense » de bâtir son immense cube de 110 mètres de haut entre le CNIT et le complexe Soleil à propos duquel la revue *L'Architecture d'Aujourd'hui* n'est pas avare de compliments et de grandiloquence : « Symbolisant le nouveau Paris, cette œuvre est peut-être l'une des plus abouties au monde. Le choix de matériaux d'une très grande qualité, la personnalité flamboyante de l'architecte danois, la vue panoramique sur Paris : tout concourt à faire de la Grande Arche une œuvre majeure de l'architecture contemporaine »³. Pourtant il faut souligner qu'à l'époque peu de journaux accordent à l'inauguration du monument la place éditoriale qu'on aurait pu penser lui revenir tout naturellement. Il n'en reste pas moins, au vu de l'admiration avec laquelle elle est aujourd'hui généralement accueillie par la population française et les touristes étrangers, que la Grande Arche a pris une importance qui dépasse tout ce qui avait été fait auparavant sur le site : elle permet, pour reprendre l'expression du *Figaro*⁴, de « donner une âme à ce quartier ». Une âme, voilà justement ce qui manquait cruellement à La Défense : les journalistes ne se plaignaient-ils pas que ce quartier n'était « qu'un enfer de béton ? »⁵ En outre, par son caractère de monument s'inscrivant dans la continuité de la Cour Carrée du Louvre et de la Place de la Concorde, elle participe non seulement à la valorisation touristique du quartier que

¹ *Le Figaro*, octobre 1988

² *Le Figaro*, 12 août 1987

³ *L'Architecture d'Aujourd'hui*, 1989

⁴ *Le Figaro*, 29 juillet 1989

⁵ *Le Parisien*, 12 janvier 1974

l'on souhaite développer depuis les années 1970, mais également à la croissance de Paris hors du boulevard périphérique, le long de la perspective historique. Plus que jamais, au moment de cette inauguration, le débat autour de « La Défense, XXI^e arrondissement de Paris »¹ ressurgit. Mais ce n'est pas la dimension symbolique de La Défense seulement qui bénéficie de cette investiture historique ; c'est celle de toute la capitale qui, elle aussi, peut appuyer son prestige sur une œuvre architecturale aussi fondamentale.

¹ *L'Humanité*, 12 juin 1970. Repris par ce titre d'un article du *Monde* le 16 décembre 1989

La découverte de l'historique de La Défense à travers les premières impressions des journalistes recueillies sur le vif donne un aperçu éclairant mais en même temps fugitif et indocile des représentations collectives de cet historique dans la presse. Il est clair en effet que les constantes que l'on relève dans l'histoire de cet événement et par où s'affirme la continuité d'une idée relative à l'aménagement de l'Ouest parisien ne fournissent qu'une part d'explication de la totalité du processus historique d'une telle opération car c'est un fait de constater le surgissement presque immédiat à l'échelle de l'histoire longue et patiente des villes d'un nouveau quartier dans l'univers urbanistique de la région parisienne et d'en rapporter les éléments les plus parlants, c'est un autre de savoir qui détermine sa finalité à l'échelle de l'histoire. C'est pourquoi il est important maintenant de considérer les représentations de La Défense dans la presse par les faits qui reçoivent leur signification d'une manière de percevoir cette opération d'aménagement où la perception s'accompagne du souci des journalistes de connaître l'évolution de La Défense par rapport à l'ensemble du territoire suburbain de l'Ouest parisien dans lequel la nouvelle cité d'affaires a vocation à s'inscrire. Après les faits bruts qui ont enflammé la curiosité des journalistes, et dont la représentation s'est enrichie de tout un appareil d'images, vient donc le moment, dès lors que le rêve a désormais trouvé à se matérialiser, de fournir à l'œuvre éditoriale de la presse l'effort de réflexion et même d'imagination que suppose une vue claire des fins qui façonnent l'historique de La Défense en tant que produit dérivé du déterminisme géographique imposé par le poids de l'histoire de l'aménagement de l'Ouest parisien devenu politiquement dominant sous la V^{ème} République.

DEUXIÈME PARTIE

LE TEMPS DE LA CONNAISSANCE

DE LA DÉFENSE VUE PAR LES JOURNALISTES À
TRAVERS L'HISTOIRE PANORAMIQUE DE
L'AMÉNAGEMENT DE L'OUEST PARISIEN

Après la dernière guerre, la reprise de l'activité économique s'accommodait mal de l'infrastructure urbaine de Paris qui arrivait à saturation de logements, de bureaux et de moyens de communication. Pour désengorger la capitale, améliorer les conditions de vie et de travail, il fallait décentraliser. Or, il apparaissait qu'un mouvement d'expansion répondant à cet impératif s'amorçait vers le nord-ouest de Paris. Ainsi, des communes limitrophes comme Puteaux et Courbevoie offraient, sans nul doute, des possibilités d'installation et des avantages, puisque quelques noms du grand commerce et de l'industrie commençaient à avoir pignon sur rue dans ces banlieues. D'où l'idée qui parut un peu folle à l'époque, de créer de toutes pièces, à deux pas de l'Étoile, un quartier des Affaires, résolument moderne, facile d'accès et de stationnement, bien desservi à courte et à longue distance, original par son architecture, et d'envergure par ses structures. Un projet révolutionnaire, en somme, qui tendait à faire de cet ensemble un évènement témoin de son temps.

En 1956, le gouvernement décide de cette réalisation et le 9 septembre 1958, un décret officialise la création d'un Établissement Public à caractère industriel et commercial pour l'Aménagement de La Défense, l'EPAD, dont l'originalité réside dans le principe d'une gestion mixte qui associe les prérogatives de l'État au dynamisme du privé, chacun des deux secteurs ayant ses responsabilités financières. Sa zone d'action s'étend sur trois communes : Courbevoie, Puteaux, Nanterre, et intègre l'objectif de faire participer ce que les Parisiens appellent couramment « La Défense » à la fonction « capitale économique »¹ de la région parisienne par la réalisation d'un important centre d'affaires mais en l'aménageant de façon qu'une vie permanente y soit assurée. L'histoire de ce nouveau « morceau de ville » donnera lieu à « une longue collaboration de trente ans pour réaliser les études, effectuer les expropriations et les relogements, mener à bien les travaux d'infrastructure et d'équipement, commercialiser les espaces aménagés, etc... et faire face aux critiques et aux crises successives. Le parcours n'aura pas été sans faute, mais il s'avère, d'ores et déjà, comme une grande réussite urbanistique »². C'est dire que le quartier de La Défense est, par la richesse des mouvements divers qui lui ont permis de naître, le fruit d'un processus historique dont les journalistes de l'époque se sont employés à discriminer les différents épisodes pour mettre en lumière ce qui fait de cette opération non seulement le chantier du XX^{ème} siècle mais aussi un chapitre clé de l'histoire de l'urbanisme parisien.

C'est la singularité historiographique de ce pôle urbain incontournable du Grand Paris, telle qu'elle a été façonnée par le regard des journalistes qui ont vu dans l'histoire de cette

¹ *L'élu local*, 8 mai 1978

² *L'Éveil*, 20 juillet 1985

opération exceptionnelle le modèle de l'urbanisme de l'après-guerre qu'il importe maintenant de considérer si l'on veut comprendre l'image que la presse s'est faite de La Défense. Car si, pour percevoir cette image, la réflexion doit être nourrie de la connaissance des différentes étapes de l'évolution du chantier de La Défense, comme nous avons tenté de le faire dans la première partie de la thèse, il est tout aussi indispensable de considérer les faits ainsi mis en évidence en se référant à leur contexte historique propre. C'est l'objet de cette deuxième partie car même si La Défense est devenue un fait urbain en soi, elle apparaît surtout comme le lieu d'une histoire qui débute en 1873 avec l'érection au « rond-point » de Courbevoie de la sculpture de Barrias « La Défense de Paris », se métamorphose par l'émergence d'une forêt de tours qui donne à l'Ouest parisien l'image plutôt flatteuse d'une silhouette verticale, et s'accomplit dans la création d'une ville nouvelle dont le roman inspire tout l'univers visible et invisible de l'aménagement de l'Ouest parisien.

CHAPITRE I

DE « LA DÉFENSE DE PARIS » DE 1873 À LA RÉVOLUTION URBANISTIQUE DE L'APRÈS-SECONDE GUERRE MONDIALE

Au-delà des deux perspectives principales de Paris (d'une part celle qui mène du Louvre à l'Étoile, et d'autre part, celle de l'Étoile à La Défense), s'étendait une zone pavillonnaire sur Nanterre, les buttes de Puteaux et de Courbevoie, lorsque, en 1955, il fut décidé de créer un grand pôle d'affaires. Seule, sur ce qui n'était alors qu'un rond-point, une statue édifée en 1873, commémorait la « Défense de Paris », assiégé par l'Empire allemand. Que le quartier surajouté à l'ancien tissu urbain de l'Ouest de Paris en ce lieu marqué par l'histoire soit devenu l'une des opérations architecturales les plus ambitieuses du XX^{ème} siècle, qu'il apparaisse aujourd'hui comme un objet hyperplanifié par plusieurs générations de concepteurs et de constructeurs et qu'il se soit affirmé comme un véritable laboratoire d'expérimentation urbaine suffit à l'inscrire de manière privilégiée à l'avant-scène de l'histoire du XX^{ème} siècle dans le vaste mouvement de la révolution architecturale de l'après-seconde guerre mondiale. Mais que La Défense puisse être rattachée au XIX^{ème} siècle par le fil de l'histoire, ne serait-ce que par une simple sculpture qui lui a donné son nom, témoigne qu'elle cristallise ainsi un morceau de territoire de l'Ouest parisien où la formule de l'historicité des lieux s'applique presque à la lettre. D'où l'intérêt de relier, dans l'histoire de La Défense, l'évènement du XIX^{ème} siècle qui lui a donné son nom à la révolution architecturale du XX^{ème} siècle qui a concouru de manière déterminante à l'essor de ce qui restera comme un chapitre clé de l'urbanisme parisien.

Ainsi, La Défense, lorsqu'on la rapporte aux représentations que les journalistes se sont faites de son historique, semble dominée à la fois par l'historicité de ses origines et par l'histoire de l'action de son maître d'œuvre principal, à savoir l'EPAD, qui en a permis l'accomplissement par l'éclosion aux portes de Paris d'un nouveau Manhattan. Il est donc nécessaire, pour comprendre la formation de La Défense telle qu'elle a été vue par les journalistes, de distinguer entre le donné du XIX^{ème} siècle et le construit du XX^{ème} siècle, ce qui nous conduit d'abord à relever les éléments de la construction historiographique de La Défense et ensuite à évoquer les moments clés de la saga de l'EPAD qui constitue historiquement le premier établissement public d'aménagement en France.

SECTION I

LA CONSTRUCTION HISTORIOGRAPHIQUE DE LA DÉFENSE

L'histoire de La Défense est étroitement liée à la naissance de l'axe historique de Paris dont la perspective unique part du Louvre, traverse la Concorde et l'Arc de Triomphe pour aboutir aujourd'hui à l'Arche de La Défense. L'acte fondateur de cet axe remonte à 1599, lorsque le roi Henri IV fait tracer une route du Louvre au Château de Saint-Germain, où les souverains s'adonnaient à la chasse à courre dans sa forêt giboyeuse. En 1667, à la demande de Louis XIV, Lenôtre, premier jardinier du roi, plante un alignement d'ormes dans le prolongement de l'axe des Tuileries, traçant jusqu'à la Seine les prémices d'un axe urbain qui allait devenir l'une des perspectives les plus belles et les plus convoitées du monde. Par la suite, de prestigieux repères voient le jour : le roi Louis XV crée la place de la Concorde et Napoléon 1^{er} fait édifier l'Arc de Triomphe à la gloire de toutes les armées françaises. Un pont de pierre sur la Seine, réalisé par Perronet, ingénieur de Louis XV, permet enfin à l'axe d'aboutir au rond-point de la Butte de Chantecoq en 1772. Ce carrefour, de la même taille que celui de la place de l'Étoile, deviendra le rond-point de « La Défense » en 1873 avec l'inauguration de la sculpture de Barrias « La Défense de Paris », hommage rendu aux combattants du siège de Paris en 1870. Ce lieu, lourd d'un passé marqué par la guerre de 1870, revêt une toute autre dimension en entrant de plain-pied dans l'histoire du XX^{ème} siècle lorsqu'en 1958 l'État décide de doter Paris d'un quartier moderne de bureaux s'inscrivant sur l'axe historique, et charge l'EPAD de la réalisation de ce quartier d'affaires. La Défense cesse alors d'être une référence purement guerrière dans l'histoire de Paris pour devenir le symbole de la révolution architecturale de l'après-seconde guerre mondiale, en acquérant de ce fait une signification propre dans le domaine de l'aménagement urbain par la réalisation de travaux dont l'ampleur et la démesure en font le chantier du XX^{ème} siècle.

I - Un toponyme marqueur d'histoire

Le toponyme « La Défense » est apparu en 1873, soit deux ans après la défaite française lors de la guerre de 1870. Il désigne alors l'ancien « rond-point de Courbevoie » où convergeaient

depuis la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle six voies reliant les communes avoisinantes entre elles et à Paris. Par extension, il représente au fil des ans le territoire situé autour de ce rond-point, dans l'axe du prolongement de la grande traversée est-ouest de Paris. Le centre de ce rond-point était occupé jusqu'au début de la guerre de 1870 par une statue monumentale de Napoléon 1^{er}, commémorant le retour des cendres de l'Empereur en décembre 1840. Cette sculpture fut descendue de son socle¹ puis transportée afin d'être protégée de l'avancée des Allemands.

Quand la guerre fut achevée, le gouvernement souhaita ériger une nouvelle statue saluant le courage des combattants des communes limitrophes lors de la défense de la capitale. Un concours fut lancé : il fut remporté par Louis-Ernest Barrias, dont le bronze figure une allégorie armée de la France protégeant un soldat blessé et un enfant gisant à ses pieds. Intitulée La Défense de Paris, l'œuvre fut placée en 1883 sur le socle de la précédente statue qui avait été conservé : cela explique la présence incongrue de lauriers napoléoniens sur cette base. Avec les travaux d'aménagement du nouveau quartier d'affaires, la statue de Barrias fut mise de côté pendant plusieurs années à plus de six kilomètres de son socle, pratiquement à l'abandon dans un terrain vague, comme si son sort était scellé dans le sens où la symbolique qu'elle figurait n'avait plus sa place dans le cadre d'une opération aussi moderne que La Défense. Il faut dire que son poids contribuait pour beaucoup à son exclusion du paysage urbanistique alors en devenir dans cette zone en plein bouleversement.

Le récit fait par *Le Figaro* sur les avatars de cette statue² est particulièrement éclairant. « Personne ne veut de cette statue ! Les ministères et les services se renvoient à qui mieux mieux

¹ *Le Figaro*, le 20 octobre 1983

² Il est intéressant de noter qu'il a fallu que La Défense, qui désigne l'ancien rond-point de Courbevoie, prenne forme moderne dans le cadre de l'aménagement de l'Ouest parisien pour que les journaux nationaux de Paris s'intéressent enfin à la statue de Barrias. Auparavant seule la presse de banlieue représentée soit par des bulletins communaux, soit par des journaux locaux, à l'image du *Journal des cantons de Neuilly et de Courbevoie* créé en juin 1879 par Charles Mathieu, un employé comptable demeurant à Courbevoie, se préoccupait d'affirmer l'identité de la banlieue et d'en diffuser une image positive. Il faut dire que la stigmatisation de l'espace suburbain, qui « se faisait déjà au travers de récits provenant d'observateurs qui décrivaient un espace les effrayant et dont ils ne percevaient jamais les richesses » (Voy. Sophie Rab. De la naissance de la banlieue parisienne à l'émergence d'une identité banlieusarde : enjeux de la presse locale suburbaine (1830-1939). Presses Universitaires François Rabelais. 1999) est, à l'époque, particulièrement développée et que l'image de la banlieue donnée par la presse parisienne est avant tout une image négative. Par là s'explique l'extrême timidité de la presse à propos de la statue de Barrias d'autant qu'il s'agit d'une statue érigée pour commémorer une défaite. D'ailleurs Robert Prost relève dans « Les monuments aux morts » (in P. Nora (dir). Les Lieux de mémoire, Vol 1, Paris, Gallimard, 1997) que la défaite de 1871 n'a suscité l'érection que de peu de monuments commémoratifs, le plus souvent limités à l'échelle cantonale ou départementale : « Monuments aux morts, ou monuments de la victoire ».

cette lourde balle, dont le poids dépasse cinq tonnes. La préfecture de Paris considère que, puisque La France protégeant un soldat couché à ses pieds dépendait de l'ancienne préfecture de la Seine, elle est aujourd'hui passée sous la juridiction de la préfecture des Hauts-de-Seine. Les fonctionnaires de cette dernière administration ne sont pas d'accord : à les en croire, la statue relève directement de la compétence de l'EPAD (Établissement Public d'Aménagement de La Défense). Or, les penseurs du nouveau quartier ne savent trop quoi faire de ces tonnes de bronze. À l'origine, ils avaient prévu que la sculpture exécutée pour commémorer l'héroïque défense de la capitale contre les Allemands en 1871 retrouverait, après les travaux, son ancien emplacement sur la dalle désormais réservée aux piétons. Hélas ! Les ingénieurs responsables ont calculé que la statue et son socle pesaient beaucoup trop lourd et mettaient en péril le nouvel édifice. On pourrait, à la rigueur, abandonner le socle en récupérant La France et son petit soldat mais il faut reconnaître que l'œuvre, d'un classicisme absolu, s'accorde assez mal avec les lignes hardies de l'architecture environnante. Les avatars de la statue ont commencé en 1964. Elle gênait les travaux, et les dirigeants de l'EPAD la firent transporter au pied de la future tour Atlantique, tandis que le socle échouait dans la zone industrielle des Guillaumaies à Nanterre. À la fin de l'année 1968, la statue se retrouva derrière la gare du RER où j'ai pu la faire photographier hier. Il y a donc, au bas mot, une distance de six kilomètres entre la sculpture et son socle. Ce qui est sans précédent dans l'histoire de l'art. Personne, parmi la vingtaine d'interlocuteurs apparemment qualifiés qui ont été consultés ces derniers jours, ne peut se prononcer sur le destin de cette œuvre patriotique et baladeuse. Tout ce qu'on sait, c'est qu'il va falloir, une fois de plus, la déplacer à brève échéance, lorsqu'on entamera une autre tranche de travaux. Si encore elle était moins solide, on pourrait espérer un accident de transport ... Mais non ! Elle résiste aux intempéries et aux chocs comme les courageux Parisiens résistèrent naguère aux Allemands. Une seule solution en vue : trouver dans un laboratoire Jivaro un procédé révolutionnaire qui permette de la réduire et de la transformer en presse-papier pour le bureau du directeur de l'EPAD »¹. Près de dix ans plus tard, le 18 janvier 1982, le même *Figaro* écrit « qu'en attendant que la réalisation du signal de La Défense voit peut-être le jour, dans les projets plus proches de nous figure le retour de la statue qui symbolisait le quartier et qu'elle sera replacée dans l'axe du parvis en-dessous de la fontaine Agam »². Ce sera chose faite en 1983, avec l'installation de la statue de Barrias sur la dalle à proximité de son emplacement d'origine, à côté de « la merveilleuse fontaine musicale d'Yaakov Agam »³,

¹ *Le Figaro*, le 29 avril 1971

² *Le Figaro*, 18 janvier 1982

³ *Le Monde*, 20 juillet 1983

au centre d'une esplanade piétonnière de 600 mètres sur 70. « La revoici donc aujourd'hui, étrangement anachronique, minuscule au pied des tours, au cœur du plus grand quartier d'affaires de France »¹.

Comme le relève Pierre Vaisse dans *Le Figaro* du 15 octobre 1983, c'est à l'évidence le centenaire de son érection, en 1883, qui a fourni le prétexte du retour de la statue non loin de l'ancien rond-point de Courbevoie, mais il n'en reste pas moins que ce retour, ainsi que le souligne l'intéressé, « n'aurait pas eu lieu sans l'actuel renouveau d'intérêt pour la grande statuaire publique du XIX^{ème} siècle »² dont témoigne l'exposition organisée à l'époque par les archives départementales des Hauts-de-Seine sur « La perspective de La Défense dans l'Art et l'Histoire »³. « La section centrale de l'exposition illustre cette sollicitude encore récente, mais déjà féconde. Le monument à la Défense de Paris s'y trouve replacé dans un ensemble de monuments contemporains ; différents projets de Rodin, Falguières, Gustave Doré, Carrier-Belleuse... attestent l'importance du concours qui le précéda. Le lauréat, le sculpteur Barrias, a montré la ville de Paris debout, l'épée à la main. À ses pieds, un garde mobile, auquel il a donné les traits du peintre Henri Regnault, tombé à Buzenval. Sa mort avait conféré à cet artiste comblé par la Fortune la dimension d'un héros national : quelques documents, dans l'exposition, rappellent le culte dont il fut l'objet au lendemain de la défaite. Mais c'est au Panthéon que le visiteur est d'abord invité à se rendre, pour y revoir, non pas Sainte Geneviève veillant sur Paris, claire allusion au siège de 1871, mais sa rencontre avec le Saint Évêque d'Auxerre, dans la plaine de Nanterre, telle qu'on pouvait encore la voir à l'époque de Puvis de Chavannes, avec ses prairies et ses peupliers. Le paysage a plus changé en un siècle qu'en un millénaire. Les bosquets d'arbres ont cédé la place à la forêt des tours – on dirait volontiers la jungle, sans l'axe impérieux de la perspective, seul élément d'ordre apparent pour le piéton qui s'y égare »⁴. C'est d'ailleurs surtout à l'histoire de cette perspective qu'est consacrée l'exposition. Selon toujours Pierre Vaisse « L'idée en remonte à Colbert, mais elle ne fut réalisée qu'un siècle plus tard, avec la reconstruction, en pierre, du pont de Neuilly. Aucune idée d'urbanisation dans cette entreprise de voirie marquée par l'esthétique des parcs. C'est seulement vers la fin du XIX^{ème} siècle que la ville tentaculaire s'est emparée des campagnes environnantes, par une anarchique prolifération de constructions hétéroclites »⁵.

¹ *Le Monde*, 20 juillet 1983

² *Le Figaro*, 15 octobre 1983

³ *Télérama*, Le pense-bête d'Élisabeth, 15 octobre 1983

⁴ *Le Figaro*, 15 octobre 1983

⁵ *Le Figaro*, 15 octobre 1983

En 1931, l'administration ouvrait un grand concours d'idées pour organiser les circulations dans l'Ouest de Paris ; l'avenue de la Défense devait se transformer en voie triomphale commémorant la victoire de 1918. Ce concours est d'ordinaire confondu avec un autre, un peu antérieur et dû à une initiative privée, qui, bien que réduit au seul aménagement de la porte Maillot, est resté célèbre dans les annales de l'architecture moderne grâce à la participation d'architectes comme Henri Sauvage, Perret, Mallet-Stevens, Le Corbusier ...

Une comparaison entre le projet, mal connu, de celui-ci et les premiers projets de l'après-guerre pour l'aménagement de La Défense ne manquerait pas d'intérêt. Ainsi que le note Pierre Vaisse : « Ils ressortissent, en effet, à une même conception de l'urbanisme, formulée dès avant 1925, et déjà l'objet de vives critiques lorsque la décision fut prise d'implanter à La Défense un quartier de bureaux et de logements. Conception qui devait, de par le choix de l'emplacement, composer avec une réalité qui lui était étrangère, avec l'axe monumental, legs d'un âge où le fonctionnalisme n'existait pas encore. Il ne pouvait en résulter qu'un compromis, sous la forme de cette dalle beaucoup trop large pour l'aise du piéton, mais dont le profil et l'aspect contredisent aussi bien l'idée d'une voie triomphale que l'esthétique des grandes perspectives ouvertes dans les parcs à la Lenôtre. Compromis générateur d'un problème insoluble, celui de la Tête de Défense »¹.

Ces propos de Pierre Vaisse retraçant dans *Le Figaro* l'histoire de La Défense à travers les âges révèlent cette volonté de la presse de l'époque de s'emparer des avatars de la statue de Barrias pour ouvrir de larges perspectives sur de plus vastes horizons. Ainsi, le caractère révolutionnaire de l'opération de La Défense naît de l'image que les journalistes, récepteurs privilégiés des représentations de la rupture architecturale des années 1950, font de ces représentations dont leurs articles sur la statue du rond-point de Courbevoie sont issus. Non seulement ils les objectivent en les solidarisant aux mouvements de l'histoire du XIX^{ème} siècle en même temps qu'à ceux de la société d'après-guerre mais encore ils tracent leurs contours, agissant, en l'espèce, comme catalyseurs de l'opinion, en actualisant l'image de l'avenir de la ville nouvelle qu'elles dessinent, s'imposant ainsi de l'extérieur plus qu'elles ne procèdent d'une expérience intime.

En résumé, quel destin étonnant que celui de la statue de Barrias « La Défense de Paris » qui a donné à l'opération d'aménagement de La Défense non seulement son nom mais qui a surtout établi un lien direct entre l'opération architecturale de la seconde moitié du XX^{ème} siècle et son contexte de la fin du XIX^{ème} siècle qui en avait fécondé la réalisation et son installation au rond-point de Courbevoie. Conçue comme un élément de rupture, à l'opposé de la vision globale prédéterminée par la nature de l'habitat dans cette partie de la région parisienne, La Défense a eu

¹ *Le Figaro*, 15 octobre 1983

cette chance de pouvoir se raccrocher au passé pour s'y fixer, certes par un fil très ténu de l'histoire, mais en retraçant des types de relations passés entre les habitants, car, comme le dit F. Chatelet, « plus on avance dans le futur, plus il faut se rapprocher du passé »¹. Le fait que les aménageurs de l'époque aient senti le besoin de doter l'opération d'aménagement de l'Ouest parisien engagée dans les années cinquante d'un nom qui leur est apparu assez significatif pour relier le futur au passé révèle l'empreinte historique de La Défense qui, au poids de l'histoire événementielle du XIX^{ème}, siècle ajoute le sens de l'histoire architecturale du XX^{ème} siècle. Car ce passé dont les responsables de La Défense se sont sentis marqués, ils y ont vu le signe de l'avenir de l'aménagement de l'Ouest parisien. D'ailleurs, si l'histoire a un sens, elle confère à La Défense, de par l'usage de son toponyme, une valeur dont elle serait dépourvue si on ne la situait pas dans l'évolution historique. Le regard des journalistes sur la statue de Barrias et notamment sur ses avatars, cent ans après son érection, témoigne que la représentation qu'ils se sont faite de sa symbolique en est arrivé à déterminer le futur en provoquant des articles qui tendent à lui donner le contenu répondant à l'image qu'ils en acceptent. En ce sens on peut dire que, dans le cas particulier de La Défense, l'histoire engendre l'histoire, comme le démontre la conquête de l'Ouest parisien qui s'en est suivie au plan de l'aménagement urbain.

II - À l'heure de la conquête de l'Ouest parisien

L'idée d'aménager le quartier de La Défense pour favoriser le développement de l'Ouest parisien a précédé la création de l'EPAD. Dès 1931, le département de la Seine organisait un concours d'architectes sur ce thème. C'est ainsi que sur une des propositions faites pour ce concours lancé pour l'axe triomphal de La Défense, on lit l'idée de la monumentalisation de l'axe par l'usage d'immeubles tours, la réalisation d'une esplanade centrale, ici bordée de voies latérales, et la construction de deux voies nouvelles. Ce n'est pas la seule initiative de l'époque, car les années trente foisonnent de projets d'architectures « extraordinaires et monstrueux »² dont le plus fou, lié à La Défense, consistait en la création du « Nouveau Grand Palais d'exposition » de Paris, d'une dimension de douze hectares de surface utile, soit douze fois la surface de la grande nef du « Grand Palais » des Champs-Élysées, la plus vaste à l'époque, égale à la place de la Concorde. À l'issue du concours lancé en 1933 pour ce projet monumental par le directeur de l'Office technique

¹ F. Chatelet, *La naissance de l'histoire*, Minit, 1962

² *Le Parisien*, 11 avril 1972

de l'utilisation de l'acier, Louis Icre, douze projets sont primés, dont sept d'entre eux, parmi lesquels figure le premier prix, situent le Grand Palais d'exposition à l'ouest de Paris près du rond-point de La Défense.

L'histoire de ce projet fou des années trente est rapportée par Olivier Soufflet dans *Le Parisien* du 11 avril 1972 dans des termes qui donnent le ton de l'imaginaire aménageur de cette période. « L'idée : construire une halle immense, libre de tout pilier, en acier, à partir du principe des ponts suspendus ! Le directeur de l'office cite en exemple le Golden Gate Bridge de San Francisco et le Washington Bridge de New-York. L'armature du nouveau Grand Palais devra s'apparenter à une juxtaposition de ponts métalliques. La clôture du concours est fixée au 15 octobre 1933. Dans le jury, deux chefs de file de l'architecture moderne : Tony Garnier qui achève l'hôtel de ville de Boulogne-Billancourt et Auguste Perret constructeur du théâtre des Champs-Élysées et futur artisan de la reconstruction du Havre »¹. Le projet fait scandale. À ses détracteurs, l'OTUA répond en rappelant la levée de boucliers soulevée par la tour Eiffel. Car l'ambition est la même : le nouveau Grand Palais doit être à l'exposition universelle de 1937 ce que la tour Eiffel fut à celle de 1889. Comme le rappelle Olivier Soufflet « Rien à l'époque n'est techniquement impossible. Certains veulent faire du toit une piste d'atterrissage. À l'intérieur, on prévoit des ponts roulants suspendus à la charpente métallique. Les entrées doivent être monumentales. Un architecte imagine des baies d'ouverture de cent mètres de long sur vingt mètres de haut munies de porte accordéon, mues électriquement. On pense déjà au prolongement de la ligne de métro numéro 1. La Seine n'est pas loin : pourquoi ne pas percer un bassin ? On pourra venir au Grand Palais en yacht ou en hydravion. Les parcs automobiles sont dessinés pour accueillir dix mille véhicules. Les hauteurs du bâtiment varient selon les projets, de soixante-six mètres à cent treize mètres ; on doit pouvoir exposer des Zeppelin. Pour l'éclairage nocturne, des kilomètres de néons colorés ...fin du rêve. Le monstre d'acier est resté sur le papier. Trop vaste, trop cher et, en 1934, la France a d'autres problèmes. Quand le 1^{er} mars, le jury rend son verdict, les ouvriers remplacent toujours les pavés arrachés vingt jours plus tôt place de la Concorde »². S'il avait vu le jour, ce palais offrirait encore aujourd'hui la plus grande surface d'exposition d'Europe et serait l'un des plus gigantesques bâtiments au monde. Mais l'histoire du «Nouveau Grand Palais des expositions » de Paris s'est arrêtée en 1935.

¹ Olivier Soufflet, *Le Parisien*, 11 avril 1972

² *Le Parisien*, 11 avril 1972

Il faudra attendre 1955 pour qu'une initiative privée, la construction du Centre national des industries et des techniques (CNIT)¹, donne l'occasion de lancer l'opération d'aménagement de La Défense et d'écrire par là même une page remarquable et étonnante de l'histoire de l'urbanisme de l'Ouest parisien. Il faut dire que le projet de La Défense se situe à cette époque dans un schéma historique de développement régional qui donne à l'Ouest parisien les faveurs de l'aménagement urbain, s'agissant en particulier des opérations monumentales. Comme le relève *Le Quotidien de Paris* du 4 avril 1977 : « Les grands ensembles monumentaux de Paris, comme ceux de toutes les grandes villes, se sont développés vers l'ouest d'une part et hors des limites urbaines d'autre part. Les Tuileries étaient dans les champs, de même que Le Louvre, la place de la Concorde, construite au milieu des marécages, les Invalides, l'Arc de Triomphe, etc. ». Et le journal de souligner que « chaque fois que l'on a inversé ce mouvement, on a abouti à des catastrophes : la Faculté de Médecine, la Préfecture de Paris, la Faculté des Sciences, la Tour Montparnasse, le Front de Seine, etc. » ce qui, selon lui, s'explique de deux façons : « tout d'abord par les vents dominants, qui viennent de l'ouest et qui chassent les fumées vers l'est ; et ensuite, par une sorte d'instinct qui fait marcher vers l'ouest : les grandes civilisations, les grandes religions, les grandes philosophies, les grandes découvertes se sont toujours effectuées d'est en ouest. Dans cette optique, La Défense se situe dans une perspective historique parfaitement cohérente »².

¹ L'ancêtre de tous les édifices de La Défense a vu le jour au milieu des années 50 avant que le destin du quartier d'affaires de la colline ne soit scellé. On le doit à Emmanuel Pouvreau, président du syndicat des constructeurs français de machines-outils, qui, en 1950, imagine un bâtiment qui servirait de vitrine à l'industrie française. L'architecte Jean de Mailly dessine une voûte triangulaire reposant sur 3 points et ayant une portée d'environ 220 mètres. Le premier des 30 000 m³ de béton est coulé le 8 mai 1956. La construction va mobiliser 500 ouvriers et ingénieurs pendant 27 mois. Robert Camelot, Jean de Mailly et Bernard Zehrfuss, 3 architectes grands prix de Rome pilotent ce projet d'avant-garde que la presse baptise le « chantier du siècle ». L'ingénieur Nicolas Esquilan s'inspire des voûtes gothiques nervurées pour résoudre les problèmes de structure posés par le plafond triangulaire, tandis que Jean Prouvé conçoit les 3 façades en panneaux de verres mobiles, indépendants de la voûte pour pouvoir se dilater en cas d'humidité. Le 12 septembre 1958 le Général De Gaulle inaugure le CNIT à l'occasion de l'exposition internationale de machines-outils. Même si historiquement le CNIT ne peut être regardé comme partie intégrante de l'opération de La Défense dans la mesure où l'EPAD fut créé quelques jours seulement avant son inauguration, il reste qu'il anticipe les développements envisagés par l'État de la région dite de La Défense. Sa voûte de béton la plus surprenante du monde, qualifiée par la presse de « voûte en éventail de l'ère atomique », a pulvérisé tous les records et provoqué à l'époque des réactions plus qu'enthousiastes. « Un monument de la foi, un édifice inoxydable » pour le Monde du 17 septembre 1958, « la plus belle voûte du monde » pour Le Figaro du même jour. Et André Malraux, alors ministre de la culture, de rajouter : « Depuis les grandes cathédrales gothiques, on a rien fait de semblable ».

² *Le Quotidien de Paris*, 4 avril 1977

Dans le cadre de cette perspective historique orientée vers l'Ouest, La Défense a été, dès la période de sa conception initiale, l'expression très forte d'une volonté de résoudre un certain nombre de contradictions contemporaines car « on sentait bien, dans les années 1950-1955, qu'une fois achevée l'œuvre de reconstruction imposée par les combats et les bombardements de la dernière guerre, il faudrait imaginer le cadre de vie de nos enfants, ceux qui auraient trente ans en l'an 2000 »¹. La chance de La Défense est d'avoir été pensée, puis lancée, puis dirigée par des urbanistes au sens complet du terme, c'est-à-dire des hommes qui sont à la fois architectes, ingénieurs et sociologues.

Ainsi que le souligne *le Quotidien de Paris* du 4 avril 1977, « La Défense est une opération pensée, globalement concertée. Elle est née de la prise de conscience de deux phénomènes, l'un social, l'autre territorial. Le premier, qui n'était pas universellement admis en 1955, est que le secteur tertiaire allait connaître, dans un avenir proche, un formidable développement. Il fallait donc concevoir, pour répondre à l'imminente ruée des cols blancs, des ensembles de bureaux d'une dimension encore inconnue. Le second constat, territorial, est que cette zone, qui couvre une partie de la plaine de Nanterre, les buttes de Puteaux et Courbevoie, se prêtait excellemment à l'opération projetée. L'Ouest parisien, les banlieues - entre autres - de Rueil, Chatou, Le Vésinet, Le Pecq, Saint-Germain-en-Laye, avaient déjà une vocation résidentielle très affirmée. En créant à proximité des emplois tertiaires, on réduisait singulièrement les trajets domicile-emploi, ces fameuses migrations alternantes qui sont le cauchemar de centaines de milliers de banlieusards »². Par ailleurs le secteur possédait déjà un des axes routiers les plus fréquentés de Paris, avec alors 65 000 véhicules par jour, et il paraissait vital de réaménager tout le système de voirie. Enfin, le centre de la capitale ne pouvait plus faire face au volume des activités tertiaires (d'après les objectifs de croissance économique de l'époque) et il devenait urgent de créer des lieux pour ce secteur en expansion. Sinon, on risquait de voir les sièges sociaux des grandes sociétés multinationales s'installer plus nombreux à l'étranger. Une zone de 160 hectares est donc rapidement définie : la zone A ou quartier des affaires, avec les quartiers suivants : Alsace, Bellini, Boilieu, Division Leclerc, Louis Blanc et Villon.

L'originalité du projet de ce quartier des affaires est la réalisation d'une vaste dalle centrale constituée de trois parties : le parvis situé face au CNIT, au-dessus des gares RER et BUS, l'esplanade centrale en paliers successifs descendant jusqu'à la Seine et les dalles latérales en gradins donnant accès aux immeubles. L'ensemble constitue l'épine dorsale du quartier.

¹ *Le Quotidien de Paris*, 4 avril 1977

² *Le Quotidien de Paris*, 4 avril 1977

La zone B, « quartier du Parc de La Défense », est bien plus vaste puisqu'elle recouvre 600 hectares sur le territoire de Nanterre, occupé à l'époque par des pavillons modestes et de petits immeubles vétustes, le reste étant constitué de terrains vagues. Le parc boisé est aujourd'hui situé à la sortie de la station RER de Nanterre-Préfecture.

Le premier plan d'aménagement (1960) est élaboré en conformité avec les principes d'un urbanisme fonctionnaliste issu de la charte d'Athènes : la circulation des automobiles et des piétons y est nettement séparée. L'autoroute A14, les voies de desserte, les parcs de stationnement, la station d'échange des transports en commun, le RER sont prévus en souterrain. Le plan prévoit deux types de bâtiments, regroupés autour de l'esplanade centrale réservée aux piétons ; d'une part, des tours de bureaux aux dimensions identiques assurant un programme de 860 000 mètres carrés et, d'autre part, des immeubles plus bas destinés aux habitations et aux services.

Les premières tours sont mises en service dès 1967 (Aquitaine, Nobel). Très vite, le marché de bureaux connaît une expansion telle que le premier programme ne peut plus répondre à la demande des sociétés. De plus, les années passant on peut craindre qu'il ne soit plus en mesure d'assurer l'équilibre du bilan. Le RER qui relie progressivement à partir de 1970 le quartier à Paris et Marne La Vallée à l'Est, et Saint-Germain-en-Laye à l'Ouest constitue un élément déterminant de succès du quartier. Toutes ces considérations conduisent l'État à porter le programme à 1 550 000 mètres carrés. C'est alors qu'est établi un nouveau plan de masse autorisant des tours plus larges et plus hautes offrant des possibilités de l'ordre de 60 000 mètres carrés comme les tours GAN et Assur, voire même de 100 000 mètres carrés comme la tour Fiat. Mais au niveau de l'agglomération parisienne, des mises en chantier de bureaux excessives provoquent une surproduction qui atteindra La Défense en 1974. L'EPAD connaîtra à partir de cette date une grave période de crise puisque pendant quatre ans la commercialisation sera presque totalement arrêtée. Parallèlement, le principe même des tours de grandes dimensions est mis en cause et un vaste débat politique, technique et économique s'engage sur l'avenir de l'opération de La Défense.

En 1978, La Défense entre dans une nouvelle phase quand le gouvernement décide la poursuite de l'opération et d'en achever la réalisation. Cette décision coïncide heureusement avec une très nette reprise du marché. Une adaptation du plan de masse conforme aux besoins concrets des sociétés et aux nécessités nouvelles d'économie d'énergie est alors décidée. Ce seront les immeubles de la troisième génération : souvent moins hauts et toujours plus performants permettant à chaque employé de bénéficier de la lumière du jour. De 1978 à 1983, la commercialisation des bureaux passe de 860 000 à 1 400 000 mètres carrés. L'ouverture du centre commercial des Quatre Temps en 1981, l'un des plus grands d'Europe, apporte au quartier l'animation de centre-ville qui lui faisait jusque-là défaut. C'est d'ailleurs ce que relève *Le*

Quotidien de Paris en soulignant que « La Défense est désormais un quartier habité, vécu, dans ses emplois, ses commerces, ses logements, ses lieux de distraction et de détente »¹. Et le même journal d'ajouter que « sur la vaste esplanade qui, depuis le Palais du CNIT, descend par paliers successifs vers la Seine, les pelouses, les arbres, les bassins, les fontaines, les cascades, les œuvres d'art et aussi les cafés, les restaurants, les boutiques, ont suscité un climat propice à l'épanouissement d'un style de vie, et même, d'une mentalité nouvelle »². En fait, selon *Le Quotidien de Paris* du 4 avril 1977, les citadins qui ont choisi La Défense sont déjà sortis des contradictions dans lesquelles se débattent encore la plupart des habitants de nos villes.

Il y a là, à la vérité, pour les journalistes de l'époque, quelque chose de satisfaisant, d'équitable, à ce que l'opération la plus ambitieuse de l'après-guerre soit aussi l'une des plus créatives quant au style de vie inauguré dans le nouveau morceau de ville que constitue La Défense. C'est ce qui fait dire qu' « aujourd'hui, tous ceux qui, à Tokyo, Chicago, Bombay, Sydney, Moscou, Montréal, ont l'écrasante tâche de préparer le cadre urbain de demain, celui où l'homme sera réconcilié avec son environnement, viennent visiter avec curiosité ce quartier parisien, qu'ils interrogent les façades, les proportions, les volumes pour tenter l'analyse des composants de cet art de vivre et que, plus prosaïquement, viennent aussi, en foule, les touristes qui ont inscrit La Défense sur leur programme de visite, entre Versailles et la Tour Eiffel »³. De là à en faire une consécration, le pas est vite franchi, ce qui sera officiellement acté avec la réalisation du projet de Tête Défense qui constitue un nouveau jalon monumental sur l'axe historique et parachève l'aménagement de La Défense en lui apportant un grand équipement public.

¹ *Le Quotidien de Paris*, 4 avril 1977

² *Le Quotidien de Paris*, 4 avril 1977

³ L'enthousiasme des journalistes est à son comble. Il est clair que la tonalité de leurs articles — et celui du *Quotidien de Parisien* du 4 avril 1977 en synthétise bien la couleur éditoriale — démontre qu'ils s'engagent sans aucune réserve dans le service de la puissance de La Défense dont ils font un exemple à suivre pour les autres capitales mondiales que sont en particulier Tokyo, Chicago, Bombay, Sydney, Moscou ou Montréal. Leur exigence d'action pour le devenir du nouveau quartier revêt à cet égard trois caractéristiques. C'est d'abord la préoccupation de l'avenir éloigné qui fait que la presse assigne au nouveau quartier en construction des fins plus lointaines et plus hautes : « préparer le cadre de vie de demain, celui où l'homme sera réconcilié avec son environnement ». C'est ensuite la systématisation dans la mesure où les journalistes concentrent les fins de La Défense dans la poursuite d'une entreprise privilégiée par les pouvoirs publics et qui en devient de ce fait plus puissante ; c'est enfin l'inhibition : tout ce qui ne convient pas avec cette action privilégiée et qui pourrait en compromettre la marche est inhibé, refoulé, voire même discrédité comme le révèle l'interview donnée par Jean Millier au *Quotidien de Paris* le 4 avril 1977.

À la lecture de tous ces articles retraçant l'avancée de La Défense on en resterait à un tableau presque idyllique d'un Ouest parisien transcendé par une opération urbaine devenue une merveille urbanistique, mais l'enthousiasme véhiculé alors par les médias ne doit pas nous tromper : loin d'être une ombre sans substance, voire un corps futile, La Défense cristallise au même moment un certain nombre de critiques quant à sa réalité concrète, c'est-à-dire celle d'une opération massive, qualifiée par certains de « monstre tentaculaire et froid » : trop haut, trop grand, trop cher, voilà ce que l'on entend parfois à propos de cette entreprise d'aménagement de la couronne ouest de Paris. Les aménageurs ne sont pas sourds à ces critiques et tentent de les désamorcer. C'est ainsi que dans une interview donnée au *Quotidien de Paris* du 4 avril 1977, Jean Millier, alors patron de l'EPAD, s'empresse d'y répondre en faisant valoir d'une part que si « on répète souvent que le plan initial aurait été discret alors que le nouveau fait apparaître des tours à côté de l'Arc de Triomphe, en réalité, dans ce plan d'origine, la grande tour prévue en face du CNIT, avec ses 250 mètres de hauteur était parfaitement visible depuis les Tuileries et même des Champs-Élysées à côté de l'Arc de Triomphe » ; que, par ailleurs, « il n'est pas vrai qu'en augmentant le nombre de mètres carrés de bureaux on aurait trop bourré La Défense dès lors que son occupation est inférieure de près de 20 % à ce qu'elle permettait et que seulement 5 % du sol est pris par des tours de bureaux, laissant ainsi 95 % aux autres usagers et plus particulièrement aux piétons » ; enfin « que ceux qui parlent avec des sous-entendus de la soi-disant spéculation, oublient qu'il s'agit d'une opération publique d'aménagement et surtout que les promoteurs ne paient pas le terrain au mètre carré de sol mais en fonction des mètres carrés réellement construits, ce qui veut dire que plus on construit sur une parcelle, plus le promoteur paie »¹.

Quoi qu'il en soit des critiques qui ont pu à cette époque faire peur aux Parisiens des maux portés par l'opération de La Défense, le mouvement d'urbanisation lancé par cette opération d'aménagement vers l'Ouest parisien au détriment de l'Est ne faiblira pas tout au long des années de réalisation de cette monumentale entreprise. Bien au contraire, on constatera qu'en dépit de mesures de dissuasion visant, en modulant selon les secteurs géographiques le montant des redevances perçues lors des créations ou des développements d'entreprises, à faciliter la recherche d'un équilibre au sein de la région parisienne qui, de l'avis général, était alors considéré comme une nécessité urgente, l'Ouest parisien va continuer à se développer au détriment de l'Est. Comme le dit Philippe Vasseur dans *Les Échos* de février 1973 : « on peut se demander si ceux qui croient que l'élévation du taux de la redevance peut être un élément déterminant pour freiner l'implantation des bureaux dans l'Ouest de l'agglomération ne témoignent pas d'un optimisme

¹ *Le Quotidien de Paris*, Perspectives, Spéculations ; Jean Millier répond, 4 avril 1977

proche parfois de la naïveté »¹ car dit-il « est-ce vraiment la perspective de devoir verser 400 francs par mètre carré lors de l'installation de ses bureaux qui pourra décourager une entreprise lorsque celle-ci sera prête à verser 15 fois plus pour l'acquisition des locaux dont elle a besoin dès lors que le prix des bureaux est tel actuellement dans certains arrondissements de la capitale que la redevance apparaît bien mince, quoi qu'on en dise, lorsqu'elle leur est comparée »². Et d'ajouter « qu'il est déjà presque trop tard pour remédier à une situation qui prendra si l'on n'y veille pas, des allures inquiétantes : alors que la population diminue dans Paris, les emplois augmentent, et les deux-tiers des bureaux sont aujourd'hui construits dans des arrondissements ou la banlieue ouest de la capitale, là où le nombre d'habitants, lorsqu'il n'est pas en régression, enregistre le plus faible taux d'accroissement de la région. Résultat : les migrations alternantes s'aggravent, obligeant les résidents d'un secteur à s'expatrier chaque jour au prix de plusieurs heures de trajet pour aller occuper un emploi »³. Mais si la redevance s'avère incapable de juguler la ruée vers l'Ouest, au moins peut-on espérer, toujours selon Philippe Vasseur, « que le système de l'agrément introduit par la modification de la loi du 2 août 1960 permettra d'interdire la construction de bureaux dans les secteurs déjà suréquipés et d'encourager, par là même, les implantations tertiaires à l'est, mais l'expérience des dernières années n'incite cependant pas à l'optimisme car il ne semble pas qu'on s'oriente vers un blocage de la prolifération des bureaux dans les endroits déjà encombrés »⁴. Ainsi le journaliste des *Échos* fait valoir qu'« il faudrait pour cela une politique d'incitation plus vigoureuse et aussi la reconnaissance sans réserve de la nécessité de l'équilibre, appuyée par des exemples ». Or, dit-il, « que se passe-t-il ? Ne parlons pas de l'opération Apogée, qui tend à élever une tour de bureaux de 230 mètres de hauteur dans le 13^{ème} arrondissement. On peut à la rigueur penser que ce quartier se rapproche des zones les plus déshéritées. Mais on peut noter que l'ouest de Paris, qui s'enrichit d'ailleurs d'opérations parasites augmentant encore les milliers de mètres carrés des bureaux disponibles, bénéficie d'un engouement que contribuent même à augmenter les organismes officiels, sans souci du fameux équilibre »⁵. Et de fournir à l'appui de sa démonstration les projets privilégiant le tracé ouest de l'aérotrain Roissy-Orly et la construction à La Défense du Centre de commerce international ainsi que l'installation du ministère de l'Éducation Nationale.

¹ *Les Échos*, février 1973

² *Les Échos*, février 1973

³ *Les Échos*, février 1973

⁴ *Les Échos*, février 1973

⁵ *Les Échos*, février 1973

Ce qui est sûr, c'est qu'en dépit des mesures de dissuasion dont la presse s'est faite l'écho, et malgré la volonté de Georges Pompidou, exprimée dans *Le Nouveau Journal* du 12 février 1972, de « tenir compte de l'Est parisien »¹ parce que dit-il « il ne serait pas raisonnable de construire encore des bureaux à l'Ouest »² c'est cependant un coup de frein bien léger qui a été donné à la prolifération des bureaux dans l'Ouest parisien dont la conquête par La Défense ne va aller qu'en s'accroissant. Les responsables de l'époque ne cachent d'ailleurs pas que le quartier de La Défense sera plus grand que prévu, reconnaissant ainsi implicitement la force jalouse d'une telle entreprise d'expansion qui marche invariablement à son but de conquête de la région parisienne. En effet, on peut constater, comme le dit *Le Nouveau Journal* du 12 février 1972 que « tandis qu'en région parisienne 67 % des surfaces de bureaux ont été accordées en un an, dans Paris (36 %) et les Hauts-de-Seine (31 %), l'administration n'en a délivré à l'Est, pendant la même période, que 3 % en Seine Saint-Denis, 2 % en Seine-et-Marne et 1 % dans le Val de Marne »³. Et si, conséquence de la visite présidentielle dans les Hauts-de-Seine, « les constructions de bureaux ne seront désormais autorisées qu'à titre exceptionnel et que M. André Bettencourt, ministre de l'aménagement du territoire, est chargé de faire respecter cette règle, c'est toutefois à une exception près qui est de taille puisque c'est celle du quartier de La Défense, principale opération d'aménagement de l'Ouest parisien, où sont concentrés 65 % des bureaux construits dans le département »⁴.

Cette « ruée vers l'Ouest » n'est que le produit du dynamisme de La Défense. À l'évidence, elle est faite pour l'action, toujours plus avide d'espace : les croyances, les images qu'elle agence sont des représentations motrices. C'est bien pourquoi elle devient si aisément entraînant, comme le démontre la Future Défense Ouest née en 1990 qui a pour objet d'étendre vers l'Ouest le quartier d'affaires de La Défense, en doublant sa surface tout en respectant théoriquement l'équilibre logements-bureaux. Pour Michel Rocard, qui a fait de la préparation du schéma directeur de la région parisienne (SDAU) l'un de ses grands chantiers, il s'agit d'une tâche qui va, selon lui, conditionner le devenir de l'Île-de-France pour de nombreuses années, et donc le visage que la région offrira au XXI^{ème} siècle.

« Ce projet — la poursuite de l'aménagement de La Défense — est au point de convergence des politiques conduites par le gouvernement en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de transports ». C'est par ces mots que son ministre, Michel Delebarre,

¹ *Le Nouveau Journal*, 12 février 1972

² *Le Nouveau Journal*, 12 février 1972

³ *Le Nouveau Journal*, 12 février 1972

⁴ *Le Nouveau Journal*, 12 février 1972

emboîtait le pas de Michel Rocard le 1^{er} août 1990, ajoutant : « Le site de La Défense constitue l'un des secteurs stratégiques proposé par le Livre Blanc de la région parisienne. Il est alors prévu que l'opération, qui a pour objet de dérouler le tapis à l'Ouest, de la Grande Arche à l'Île de Chatou, doublera la surface du quartier d'affaires dès lors en effet qu'elle s'étendra sur plus de 80 hectares »¹. Alain Maugard, alors directeur général de l'EPAD, ne manque pas de rappeler que « grâce à l'impulsion lancée en 1958, l'opération d'aménagement de La Défense, d'un montant de 16 milliards de francs, est en équilibre et que les 90 000 employés, les 2 200 000 mètres carrés de bureaux, les 15 000 logements pour 30 000 résidents ... et plus d'un million de visiteurs attendus sur le toit de l'Arche, contribuent à financer ses propres ressources »². C'est là une donnée dont il souligne qu'il convient d'en mesurer toute l'importance dans la mesure où elle conditionne le futur aménagement.

La presse fait valoir à ce sujet que « Trente-deux ans après avoir lancé ce pari de réussite, l'EPAD se montre en effet persuadé que les mêmes recettes peuvent s'appliquer à cette deuxième phase d'aménagement de La Défense dès lors qu'il s'agit d'une opération stratégique parce qu'elle s'inscrit dans le contexte de l'après 1992, ce qui induit une ville-capitale, placée au cœur de la compétitivité internationale, et donc de la mondialisation de l'économie ainsi que son articulation avec l'urbanisme de Paris, rendant ainsi vaine la vieille querelle État-ville-région »³.

Dans ces conditions, il apparaît bien que ce n'est pas par pur parti-pris que l'on tient La Défense pour un phénomène urbanistique de dimension régionale, mais par le souci parfaitement objectif d'en faire le pôle de développement de l'Ouest parisien. Il n'est donc pas étonnant qu'une entreprise de cette envergure et de cette dimension ait donné lieu à ce que des journalistes vont appeler « le chantier du siècle », autrement dit le plus grand chantier du XX^{ème} siècle.

III - Le chantier du XX^{ème} siècle : les plus grands travaux depuis Haussmann et Philippe Auguste

« Une opération d'urbanisme unique au monde »⁴ d'après *La Revue Parlementaire* de mai 1981, « Le chantier du siècle »¹ selon *Le Parisien* du 30 avril 1972, « Les plus grands travaux

¹ *Le Parisien*, 2 août 1990

² *Le Nouveau Courrier*, mars 1992

³ *Développeurs*, septembre, octobre 1991

⁴ *La Revue Parlementaire*, mai 1981

depuis Haussmann et Philippe Auguste »² pour Frédérique de Gravelaine dans *l'Unité* du 2 avril 1982, « Un chantier gigantesque »³ pour Vincent Philippe dans *Les 24 Heures de Lausanne*, « Une des plus considérables entreprises d'urbanisation de l'histoire moderne »⁴ pour *Le Monde*, les qualificatifs employés par les journalistes pour rendre compte de l'opération engagée pour l'aménagement de La Défense donnent dans la démesure d'un spectacle prodigieusement captivant et se réfèrent tous à un chantier hors norme qui s'apparente pour eux à un véritable monstre de travaux publics, « Le monstre sacré de l'urbanisme fonctionnaliste français »⁵ selon l'expression de Jean-Paul Lacaze dans *Le Moniteur* du 15 septembre 1980. À l'échelle de l'histoire longue et patiente des villes, elle apparaît certes comme un surgissement presque immédiat d'un quartier fonctionnel créé de toutes pièces, mais surtout comme une opération constructiviste d'une envergure inégalée par les considérables moyens matériels et humains qui y ont été affectés ainsi que par les techniques employées pour la conduire à bonne fin.

Pour l'ensemble des journalistes du moment, La Défense est d'abord un sujet d'étonnement parce qu'elle échappe à toute classification. Non seulement envisagée globalement elle ne

¹ *Le Parisien*, 30 avril 1972

² Frédérique de Gravelaine fait ici référence aux travaux gigantesques réalisés de 1190 à 1213 à la demande de Philippe Auguste, parti en croisade en Terre Sainte, pour édifier une muraille autour de Paris et de ses faubourgs aux fins de défendre la capitale contre la Normandie qui appartenait alors à l'Angleterre, et ainsi de ne pas laisser en son absence sans défense son royaume face à cet éventuel envahisseur. Plus vieille muraille de Paris, cette enceinte, de 3 000 mètres carrés, enclot 253 hectares de part et d'autre de la Seine, sans englober Le Louvre et le bourg Saint-Germain, pour une population estimée à l'époque à 50 000 habitants. De plus de deux mètres d'épaisseur et formé d'un blocage recouvert de maçonnerie, ce mur fut flanqué de cinq cents tours et percé de quatorze portes. Qualifié de premier roi urbaniste dans la mesure où il chercha à modeler la capitale suivant un plan d'ensemble, comme le feront bien plus tard Napoléon III et le baron Haussmann, Philippe Auguste restera dans l'histoire de la ville comme celui qui a agrandi la ville de Paris et marqué profondément son évolution dans son tissu urbain, en particulier dans les dessins concentriques des boulevards. Rien d'étonnant dès lors à ce que Frédérique de Gravelaine s'empare, à propos de La Défense, des travaux réalisés sous Philippe Auguste et Napoléon III car ce que la presse dit du chantier du nouveau quartier illustre bien cette idée d'une politique urbaine de grands travaux contribuant dans les trois cas à l'amélioration de la vie urbaine à Paris et dans sa banlieue. Certes, la journaliste de *l'Unité* se garde bien de faire des comparaisons chiffrées entre ces trois grandes opérations car les échelles historiques les concernant sont trop différentes et s'aventurer dans une telle direction c'est risquer d'introduire de la confusion dans sa démonstration alors que sa démarche éditoriale est purement nominaliste et que, d'ailleurs, nominalisme ne signifie pas mépris de la précision historique. (Sur les travaux de Philippe Auguste : Etienne Lalleau, *Paris, De parcelles en pixels*, Presses Universitaires de Vincennes, 2013 et Jacques Heers, *Les villes au moyen-âge*).

³ *Les 24 Heures de Lausanne*, 28 février 1984

⁴ *Le Monde*, 2 juillet 1981

⁵ *Le Moniteur*, 15 septembre 1980

correspond à aucune des réalités que définissent les expressions de la terminologie urbanistique classique, mais encore sa maîtrise d'œuvre est régie par un statut si original qu'il est irréductible à toute généralisation. Sans doute ce statut deviendra celui des établissements de ville nouvelle qui voient le jour dans les années 1970 mais au moment où La Défense apparaît sur la scène de l'histoire de l'urbanisme de l'Ouest parisien, elle défie toute classification et ne présente aucune ressemblance véritable avec n'importe quelle organisation constructiviste existant à l'époque. Mais La Défense constitue aussi et surtout un sujet d'effroi dans la mesure où le gigantisme qui l'accompagne dans les moyens mis en œuvre pour la réaliser bouleverse toute l'économie d'un territoire de banlieue labouré par une politique foncière de très grande ampleur et un programme massif d'expropriation. Les dimensions des bâtiments ne sont pas en reste pas plus d'ailleurs que le nombre des engins de travaux publics présents sur le chantier qui en font le plus important d'Europe.

Le démarrage du chantier a été lent. Les dix premières années ont été en quelque sorte une période de rodage. Un phénomène qui s'explique, selon *Candide* du 7 août 1963, « par toutes sortes de résistances humaines et administratives, des pesanteurs sociologiques et financières »¹. La principale contrainte est liée à la nécessaire libération des sols. Ce sera l'objet des expropriations engagées durant la période 1958-1968. Même si des réserves foncières avaient été envisagées par l'État dès la fin des années quarante, liées au projet d'exposition universelle, et avaient été facilitées par la création d'un Fonds national d'aménagement du territoire (FNAT) en 1951, le lancement officiel des expropriations des terrains nécessaires à l'aménagement de la région de La Défense ne fut fixé que le 15 décembre 1957. C'est une tâche véritablement colossale à laquelle s'attelle alors l'EPAD car les expropriations touchent principalement des habitations qu'il s'agit de démolir, ce qui entraîne de lourds problèmes de relogement pour une population très en-dessous des nouvelles conditions socio-économiques exigées par la mutation du territoire concerné par l'opération urbaine. *L'Aurore* du 23 avril 1965 note que la situation sociale fait « envisager au début des années 1960 un traitement presque au cas par cas des expropriés et que la nécessité imposée à l'EPAD de les reloger dans des HLM situés hors du périmètre de la zone d'aménagement, ralentit fortement la marche du chantier »². Même son de cloche du côté de *France-Soir* qui, dans son numéro du 5 novembre 1964, souligne les difficultés rencontrées par l'EPAD pour reloger les expropriés dès lors qu'une grande majorité d'entre eux ne peut, à cause de

¹ *Candide*, 7 août 1963

² *L'Aurore*, 23 avril 1965

ses faibles ressources, accéder à des HLM, même des plus basses catégories¹. Le cas des bidonvilles n'est pas ignoré par la presse même si celle-ci ne le traite que de manière fort allusive car si l'on peut mettre au crédit de l'EPAD la mise en place de plusieurs formules de relogement au profit des populations des bidonvilles, il reste, comme le constate *Paris Presse* le 7 février 1969 que « les bidonvilles de la zone A n'ont pas été résorbés mais déplacés toujours plus à l'Ouest sur le territoire de Nanterre, faisant de celle-ci la commune la plus bidonvillisée de l'agglomération parisienne »². Il est toujours curieux et même utile de rechercher, en ne perdant jamais de vue l'histoire et le sort fait à l'homme par les chantiers de travaux publics qui bouleversent l'urbanisme de tout un territoire, comment s'opèrent, et à quel coût humain, les grandes mutations urbaines dont La Défense fournit l'exemple le plus parlant de par l'ampleur des déplacements de populations hors de la région parisienne qui se sont révélés nécessaires pour rendre possible un programme de démolition hors du commun que l'objectif fixé dès 1958 de faire place nette dans des délais records rendait indispensable pour la réussite de l'opération. Il suffit de se reporter à la revue *Bâtiment* qui, en mars 1970, établit le bilan chiffré de la vaste opération d'expropriations qu'a connue La Défense entre 1958 et 1968 pour mesurer le côté véritablement colossal de la tâche accomplie à cet égard par l'EPAD durant cette période clé de l'opération d'aménagement. Il est évalué par cette revue à 415 hectares et 9 250 logements expropriés au total, soit 5 760 pour la zone A, dont 3 190 à Courbevoie et 2 750 à Puteaux, et 3 780 logements pour la zone B, dont 3 300 à Nanterre et 480 à Puteaux, avec 25 000 personnes relogées, 570 commerces et 480 industries ou activités artisanales déplacés et 55 hectares de zone industrielle créés³. Jamais l'élément humain ne s'était montré de manière si claire dans aucun aménagement de ce type et, comme le dit *L'Humanité* du 3 février 1967, « jamais on ne reverra rien de pareil tant la démesure inhumaine de La Défense n'a jamais été plus frappante qu'à cette époque par ses répercussions sociales sur le sort d'une population de banlieue ouvrière aux ressources modestes »⁴.

Il est vrai que jamais la démesure de La Défense n'a été plus visible, jamais la réalité dommageable d'une opération de cette envergure n'a été plus palpable par la population concernée que lorsque les expropriations se sont révélées d'une ampleur totalement inédite dans l'histoire foncière de la région parisienne et ont provoqué le déplacement des milliers d'occupants de la zone qui ont alors été emportés comme une paille légère. Et, de même, place nette étant désormais faite dans les années 1960 pour l'engagement des travaux d'aménagement, rien ne va davantage

¹ *France-Soir*, 5 novembre 1964

² *Paris Presse*, 7 février 1969

³ *Bâtiment*, mars 1970

⁴ *L'Humanité*, 3 février 1967

venir contrarier la marche d'une opération de travaux publics unique au monde. Désormais La Défense ne sera plus pendant 30 ans que « ballet ininterrompu de chantiers sans cesse déplacés »¹ dont la forêt de tours surgissant dans le même temps au débouché de la place de l'Étoile, de la Porte Maillot et du Pont de Neuilly signe le spectacle d'une débauche de verticales qui sont les témoins sculpturaux d'un monde construit selon les théories de l'urbanisme moderne.

Comme le souligne *Le Quotidien de Paris* du 4 avril 1977, si les dix premières années de La Défense ont été en quelque sorte une période de rodage, en revanche, dès le début de la décennie 70 « La Défense a fait preuve d'une vitalité débordante et le jaillissement, dans le ciel parisien, des tours qui bordent l'axe triomphal n'est que l'un des aspects d'une entreprise aux responsabilités multiples »². Ce même journal souligne que les « énormes travaux poursuivis sur et de part et d'autre de l'axe central ont été longtemps - et aujourd'hui encore - mal appréciés parce qu'ils concernent le sous-sol, qui abrite, outre de vastes parkings et tout un réseau interne de circulation, l'amorce de l'autoroute A14, la plus belle gare du réseau du métro-express (RER), couplée avec un centre de commerces et de loisirs, et reliée avec le réseau SNCF, et que par la suite, y passera également la ligne de métro n°1 Vincennes-Neuilly prolongée, avec une station intermédiaire à mi-pente de la colline »³. En revanche, la dalle piétonnière qui couvre l'ancienne avenue centrale et qui enserme tous les bâtiments de bureaux s'est montrée d'une manière si claire dans le cours de la masse constructiviste mise en mouvement qu'elle est, toujours selon le même journal, « suffisamment présente et éloquente pour marquer, au moins autant que les tours, le caractère très particulier de La Défense »⁴.

Ce qu'il y a de plus frappant dans le chantier de La Défense, c'est cette force entraînante dont rien ne peut contrarier la marche. C'est ainsi que *Le Quotidien de Paris* du 4 avril 1977 fait valoir que « dans le même temps où la zone d'affaires (dite zone A), ensermée dans un réseau routier en forme de guitare, voit ses derniers grands équipements majeurs sortir de terre, la zone résidentielle (dite zone B), est à son tour entraînée par un rythme trépidant et qu'y progressent de pair la réalisation d'un parc paysager, des équipements sociaux et des tours d'habitations dues à l'architecte Émile Aillaud »⁵, dont le journal nous dit « qu'on peut être certain qu'elles marqueront notre génération »⁶. Et d'ajouter, comme pour faire mesurer l'envergure d'une telle entreprise de

¹ *Architecture intérieure Créé*, Les Tours de la Défense 1983

² *Le Quotidien de Paris*, 4 avril 1977

³ *Le Quotidien de Paris*, 4 avril 1977

⁴ *Le Quotidien de Paris*, 4 avril 1977

⁵ *Le Quotidien de Paris*, 4 avril 1977

⁶ *Le Quotidien de Paris*, 4 avril 1977

travaux publics, que « c'est également le moment où un autre élément majeur, le centre commercial, situé à la charnière des deux zones, est à son tour mis en chantier »¹. La réalisation des nombreux programmes de construction et de travaux publics que comporte l'aménagement de La Défense va dérouler un nombre considérable de chantiers avec lesquels cette opération, la plus vaste opération d'aménagement et d'urbanisme de la seconde moitié du XX^{ème} siècle, va remodeler tout le territoire de l'Ouest parisien avec une puissance qui donne aux aménageurs mille raisons de croire qu'à travers une telle entreprise destinée à une œuvre essentielle ils sont appelés à une grande mission. C'est ce qui fait penser à l'ensemble des observateurs, et plus particulièrement à la presse, que l'aménagement de La Défense est une grande époque, et que ses suites, dans tous les genres de l'urbanisation, se feront sentir bien au-delà du temps de sa réalisation et des limites de l'Ouest parisien².

C'est très précisément le cas de l'Arche de La Défense qui a été inaugurée en 1989. Destiné à conférer à La Défense une ponctuation magistrale en lui donnant un dernier geste architectural digne du site, ce « colosse à peau de marbre »³ selon *Le Monde* du 24 mars 1985, « cette arche blanche comme sucre, aux angles biseautés, énigmatique et silencieuse »⁴, est aussi une mégastructure de béton armé gigantesque aux fondations pharaoniques, ce qui fait dire à Véronique Brocard dans *Libération* qu'il « s'agit d'un chantier passionnant parce qu'il n'a pas son équivalent au monde »⁵. Ce ne sont pas moins en effet de « douze jambes de béton appuyées sur

¹ *Le Quotidien de Paris*, 4 avril 1977

² C'est là une vue unanimement partagée par l'ensemble de la presse qui a, par ailleurs, car elle y trouve des raisons d'entreprendre, le sentiment que c'est seulement à l'époque contemporaine, plus précisément après la seconde guerre mondiale et dans le prolongement de la reconstruction de la France qui a suivi, à l'heure du bouleversement économique et technique dont l'intensité se retrouve à la fois dans l'action et dans la connaissance, que s'est imposée l'idée de faire de l'urbanisme un instrument de changement de la société par l'effet d'une double démarche théorique et pratique. Il semble bien, cependant, que si, en effet, l'idée que le changement peut être bénéfique est relativement moderne, liée qu'elle est à la notion de progrès, l'urbanisme, du moins dans le cas de la ville de Paris envisagé à travers l'œuvre de Philippe Auguste et de Napoléon III, et c'est encore plus vrai s'agissant de La Défense, a toujours été utilisé pour corriger ou orienter l'espace urbain vers des fins sociétales données. D'ailleurs, et la presse s'en est fait très souvent l'écho tout au long de l'opération d'aménagement de l'Ouest parisien, l'aspect ordonnateur et politique, et non strictement académique de l'urbanisme, s'est trouvé confirmé et renforcé à l'époque des Trente Glorieuses où l'on attendait de ce véritable laboratoire d'expérimentation urbaine que constituait La Défense qu'il contribue à créer une ville de Paris très différente de celle du passé, voire même une société urbaine à l'échelle des ambitions américanistes du nouveau quartier.

³ *Le Monde*, 24 mars 1985

⁴ *Le Monde*, 24 mars 1985

⁵ Véronique Brocard, *Libération*, 11 mars 1986

la roche souterraine par de gros sabots, comme pattes d'éléphants dont chacune supporte 30 000 tonnes de charge, délicatement posées sur de doux coussinets de néoprène, qui fournissent à ce colosse des fondations dignes des pyramides »¹.

Les autres mensurations du colosse à peau de marbre sont tout aussi affolantes par leur gigantisme. « Un cube de 105 mètres de côté, dont les façades seront revêtues de marbre blanc de Carrare, deux parois identiques de bureaux d'une superficie de 40 000 mètres carrés répartis en 36 étages au-dessus du parvis »², « un cube qui pourrait contenir à la fois Notre-Dame de Paris et l'Arc-de-Triomphe »³, « cent mètres de haut, trois cent mille tonnes, alors que comparativement la Tour Eiffel n'en fait que huit mille, un million deux cent mille heures de travail, un chantier occupant deux mille personnes, un coût de trois milliards de francs »⁴, tous ces chiffres aident à prendre la mesure d'un ouvrage impressionnant non seulement par ses dimensions mais aussi par l'utilisation pour la première fois à une telle échelle de procédés techniques qui ont nécessité la mise au point d'un béton innovant, particulièrement résistant, ce qui fait dire à Jean-Pierre Defait dans *L'Humanité*, dans un article intitulé « L'air du béton », que « L'arche de La Défense est un hymne au béton »⁵.

Il y a dans l'aménagement de La Défense un caractère pharaonique qui la distingue de tout ce que l'on a vu et peut-être de tout ce qu'on verra. Le prolongement vers l'ouest du grand axe historique Louvre-Tuileries-Étoile au-delà de la Grande Arche par une large trouée de plus de 2 kilomètres de largeur, soit près de deux fois celle des Champs-Élysées, et plus que l'avenue Foch (110 mètres de large), en vue de relier le palais du Louvre à l'île de Chatou, qui doit, selon *La Croix* du 7 novembre 1990, « symboliser l'aménagement de l'agglomération parisienne »⁶, confirme que « La Défense est le plus gigantesque chantier d'urbanisme jamais lancé »⁷. Il n'y a pas d'exemple d'un tel chantier ; et, à s'en tenir aux articles qui s'en font l'écho, aucune réalisation urbanistique ou architecturale, dans l'univers et aussi loin que l'on remonte dans l'histoire, ne peut lui être opposée. C'est ainsi que l'on peut lire dans *Le Courrier* du 7 mars 1991 que « si de la contrainte naît le génie des bâtisseurs, l'on devrait être servi » car « le Grand Axe n'aura d'égal

¹ *Le Monde*, 24 mars 1985

² Sylvie Johnson, *Le Matin*, 10 juillet 1986

³ *Le Matin*, 10 juillet 1986

⁴ *Le Matin*, 10 juillet 1986

⁵ *L'Humanité*, 26 février 1984

⁶ *La Croix*, 7 novembre 1990

⁷ *La Croix*, 7 novembre 1990

nulle part ailleurs »¹ et que « Pharaons, Aztèques et autres Romains feront figure de petits maçons »². Et le journal, d'ajouter : « Imaginez plutôt. Une autoroute (A 14) à enterrer sur près de deux kilomètres ; des cimetières qui garderont leur vocation et qu'il faudra traiter de façon paysagère (sortes de jardins visuels dans lesquels on ne pourrait pas marcher) ; un boulevard circulaire agrandi qui viendrait recouvrir les voies ferrées SNCF ; une ligne RER enterrée jusqu'à la vieille ville et passant sous l'université ; un campus repensé en ville de la connaissance autour d'une grande place ». Vaste projet en effet car la plaine de Nanterre qui est concernée par ce projet comprend de très nombreuses infrastructures ferroviaires, des gares, des entrepôts et des ateliers entre lesquels s'insèrent une université (Paris X), des cités d'habitation, des équipements culturels et administratifs des Hauts-de-Seine. Inscrit dans l'aménagement du grand Ouest parisien, ce chantier constitue selon *Équipement Magazine* de juin-juillet 1991 « une première mondiale » par les méthodes employées pour régler les problèmes techniques liés aux infrastructures routières existantes. C'est d'ailleurs, ainsi que le relate ce magazine, par l'enfouissement de l'autoroute A 14 que le projet a commencé dans le but de relier le quartier de La Défense à l'autoroute de Normandie A 13, via Orgeval. Dans cette perspective un vaste échangeur de 250 mètres (huit bretelles) doit être réalisé entre l'A 14 et l'A 86 qui ceinture en partie la capitale, et c'est à partir de cet échangeur que l'A 14 retrouvera l'air libre, soit un tunnel autoroutier en milieu urbain de 4,5 kilomètres, le plus long de France »³.

On comprend l'admiration qu'un tel chantier éveille dans l'esprit des journalistes qui rendent compte de cette opération quand on se reporte à la description qu'en fait *Équipement Magazine* sur le plan technique. L'enfouissement de l'A 14 nécessite la suppression des viaducs et des 900 000 mètres cubes de remblais d'un vieux projet aérien (1974-1975) qui défiguraient les abords de cette partie de Nanterre, et c'est précisément ce chantier de démolition dont *Le Parisien* dit qu'il est exemplaire tant par son ampleur que par les moyens utilisés qui présente des particularités qui en font une première mondiale par les méthodes qui ont été employées. La plus spectaculaire permet de démolir 100 m de viaduc en deux heures, ce qui constitue un record d'autant que la démolition par explosifs a été écartée pour la bonne raison que le viaduc a été construit sur une galerie du réseau express régional (RER) de la RATP. Mais d'autres méthodes sont aussi innovantes, comme celle consistant à évacuer par une bande transporteuse les 900 000 m³ de terre formant les remblais de l'ancien projet qui sont acheminés jusqu'à la Seine

¹ *Le Courrier*, 7 mars 1991

² *Le Courrier*, 7 mars 1991

³ *Équipement Magazine*, juin-juillet 1991

pour être ensuite déversés dans des péniches et transportés par voie fluviale jusqu'à Carrières-sous-Poissy¹. Il s'agit là encore d'une première, comme *Le Parisien* ne manque pas de le noter, dès lors que ce système de transport est utilisé pour la première fois en site urbain. Le coût de plus de 10 milliards de francs (dont 1,6 milliard pour les seules infrastructures) de cette seule opération visant à percer cette nouvelle « voie royale »² de La Défense, pour reprendre l'expression utilisée par *La Croix*, illustre les ambitions d'une réalisation technique exceptionnelle³ destinée à valoriser la perspective de l'axe historique et en accroître son rayonnement.

Le même souci de doter La Défense d'une ingéniosité novatrice en matière de communication et de doser stratégiquement sa logistique inter-cité dans le sens d'un maillage équilibré de l'Ouest parisien dans le domaine des transports se retrouve dans les nombreuses opérations de travaux publics qui façonnent le visage de l'an 2000 de la région parisienne. Cette tendance est illustrée par les trois principaux exemples d'infrastructures de communication que l'histoire de La Défense nous propose à travers les articles qui s'en font l'écho : celui du prolongement de la ligne de métro « Vincennes-Neuilly », celui de l'ouverture d'une nouvelle ligne SNCF destinée à relier le grand Ouest parisien à La Défense et celui de la création d'une ligne de tramway qui permet de relier Issy à La Défense sans avoir à transiter par Paris.

« À partir du 28 mai, beaucoup de voitures vont rester au dodo »⁴. Voilà ce qu'on pouvait lire sur les affiches et les dépliants qui accompagnaient en 1995 l'ouverture d' « Une nouvelle ligne sur les rails »⁵, La Verrière-La Défense. « Au menu de cette opération d'envergure qui aura

¹ *Le Parisien*, 8 juin 1991

² *La Croix*, 15 avril 1991

³ Les travaux gigantesques de l'A 14, première autoroute à péage en région parisienne, reliant La Défense à Orgeval, qui consistèrent à enfouir cette autoroute jusqu'au futur échangeur avec l'A 86 à Nanterre, ont d'abord été vus par les journalistes comme la source de graves inconvénients pour les automobilistes de La Défense. Sous le titre « Le trafic sous La Défense perturbé durant deux ans », Martine Chevalet écrit dans *Le Parisien* du 13 janvier 1994 que la fermeture de la branche du tunnel passant sous La Défense et se dirigeant vers Nanterre et Cergy-Pontoise va provoquer « un sérieux casse-tête pour les automobilistes qui rejoindront la province » dès lors, dit-elle, que « la multitude d'embranchements qui truffent le quartier d'affaires rend effectivement la circulation délicate, souvent assortie de changements de files inopinés ». Ce n'est pas là toutefois le seul bouleversement apporté dans la vie de La Défense par ce chantier gigantesque. De manière beaucoup plus anecdotique, mais tout aussi révélatrice des troubles causés aux habitants de La Défense par ces travaux, Florence Deguen écrit dans *Le Parisien* du 4 avril 1994, sous le titre « L'autoroute chasse le cirque », que le Cirque de Paris, pourtant installé à Nanterre depuis sept ans, « devra libérer le terrain appartenant à l'Epad en juillet, pour laisser place au futur échangeur A 14-A 86 ». Et d'ajouter : « Son vœu : rester dans le 92 ... Mais où ? ».

⁴ *Le Parisien*, 2 juin 1995

⁵ *Le Parisien*, 2 juin 1995

coûté 523 millions de francs »¹, *Le Parisien* du 2 juin 1995 note « les travaux considérables qu'elle a nécessités : rénovation et insonorisation du viaduc de Viroflay, point de raccordement entre la ligne de Rambouillet à Paris-Montparnasse et celle de Versailles-Rive Droite à Paris-Saint Lazare, aménagement de la gare de La Verrière et création de nouvelles voies, construction d'un échangeur à Viroflay ... »², au final une opération qui aura pris six ans mais qui permet aujourd'hui à cinquante mille voyageurs de rejoindre directement La Défense depuis La Verrière (et inversement) en un temps record : trente-cinq minutes. D'où le titre de l'article du *Parisien* : « La Verrière-La Défense trente-cinq »³.

Le prolongement de la ligne de métro « Vincennes-Neuilly » qui vise à desservir le quartier de La Défense et l'axe d'emplois tertiaires Étoile-Défense en doublant la liaison express du RER est une autre de ces opérations de travaux publics qui participent à travers La Défense à l'essor du grand Ouest parisien. « Le métro va attaquer La Défense »⁴, c'est par ce titre choc que *Le Parisien* parle de ce prolongement de la ligne n°1 au-delà du Pont de Neuilly. Trois ans et demi de réalisation et un investissement de 400 millions de francs⁵, comme le rappelle Michel Capillon dans *La Croix* du 4 mars 1982 dans un article titré « Le métro à La Défense »⁶, avec notamment la création de « deux stations nouvelles localisées au niveau de la zone d'aménagement de La Défense : l'une, Puteaux-Courbevoie, à l'extrémité de la dalle, côté Seine, l'autre, La Défense, en correspondance avec le RER et la SNCF »⁷, c'est tout un pan entier du plan transport voté en 1982 par l'Île-de-France qui se trouve de la sorte confirmé dans le cadre du chantier gigantesque de La Défense.

C'est également le cas de la ligne de tramway reliant Issy à La Défense et dont Michel Capillon dans *La Croix* annonce le début des travaux en titrant « Tram Val-de-Seine : en avant toute ». 572 millions de francs, 25 000 voyageurs par jour dont 4 800 à l'heure, là encore c'est la consécration d'un projet qui donne à l'Ouest parisien l'occasion de tirer profit de l'essor amorcé par l'aménagement de La Défense.

Le marché de 4 milliards annoncé par *Le Monde* du 24 juin 1982 pour construire le dernier quartier de La Défense, à savoir le quartier Michelet, qui devrait comporter 210 000

¹ *Le Parisien*, 2 juin 1995

² *Le Parisien*, 2 juin 1995

³ *Le Parisien*, 2 juin 1995

⁴ *Le Parisien*, 2 juin 1995

⁵ Michel Capillon, *La Croix*, 4 mars 1982

⁶ Michel Capillon, *La Croix*, 4 mars 1982

⁷ Michel Capillon, *La Croix*, 4 mars 1982

mètres carrés à construire dont 38 000 mètres carrés de logements¹ s'intègre, comme les autres opérations qui ont retenu l'attention de la presse, dans cette vision concertée et pensée de l'aménagement de La Défense qui implique une orientation d'ensemble des investissements dans le cadre régional de l'Ouest parisien. Quatre ans après c'est, selon *Le Parisien* du 24 janvier 1986, « La touche finale »², « l'un des derniers chantiers d'une métropole du futur »³, dont le bilan s'établit en 1986, selon le même journal, à 750 ha aménagés, 1 500 milliards d'anciens francs engagés et vingt années d'études et de travaux.

¹ *Le Monde*, 24 juin 1982

² *Le Parisien*, 24 janvier 1986

³ *Le Parisien*, 24 janvier 1986

SECTION II

LA SAGA DE LA DÉFENSE, CÔTÉ EPAD

Doyenne des grandes opérations d'urbanisme, La Défense s'incarne dans un établissement public qui est une force à son service, « un outil forgé spécialement pour elle »¹. Créé en 1958 sur un modèle qui sera ensuite utilisé pour les établissements publics de ville nouvelle, l'EPAD constitue un établissement public à caractère industriel et commercial dont l'originalité réside dans le principe d'une gestion mixte qui l'ancre dans l'ère du semi-public, c'est-à-dire qui associe les prérogatives de l'État au dynamisme du privé. Son histoire, qui en fait de la sorte un organisme révolutionnaire sur le plan institutionnel, ne s'arrête pas à cette particularité statutaire. Elle intègre aussi la place particulière que les hommes qui se sont succédé aux commandes de l'EPAD ont forgé par leur personnalité de pionniers infatigables pourtant soumise aux caprices du destin difficile à apprivoiser d'une opération peu commune. C'est d'ailleurs ce destin improbable de La Défense qui a pu à certains moments, alors qu'il était aux prises avec le marasme de l'immobilier, remettre en cause l'existence même de l'EPAD.

I - La naissance d'un monstre sacré du semi-public

C'est vers 1956, selon *La Revue Parlementaire* de mai 1981, que le gouvernement français décide de créer un centre d'affaires nouveau à cinq kilomètres du centre traditionnel de la capitale et c'est en 1958 qu'un établissement public à caractère industriel et commercial est officiellement créé pour réaliser sur une surface de 750 hectares une opération de rénovation complète dont le quartier des affaires ne représente que 160 ha, le surplus étant destiné à accueillir des logements, des bureaux, des industries, un parc de 25 ha, une université, la préfecture des Hauts-de-Seine et des équipements publics². Cet organisme prend le nom d'établissement public pour l'aménagement de la Région de La Défense dont la mission d'une durée de trente ans est multiple : « réaliser les études, effectuer les expropriations et les relogements, mener à bien les travaux

¹ *Le Quotidien de Paris*, 4 avril 1970

² *La Revue Parlementaire*, mai 1981

d'infrastructures et d'équipements, commercialiser les espaces ainsi aménagés »¹. On voit, comme le rappelle *Le Quotidien de Paris* du 4 avril 1977, que « l'EPAD a évidemment un rôle de coordination générale » mais qu' « il a aussi des responsabilités de financement, puisqu'il est chargé de l'acquisition des sols ; de bâtisseur puisqu'il est le constructeur des infrastructures et surtout d'aménageur de l'environnement »².

Pour qui voit dans cet établissement un organisme d'un nouveau genre qui associe le public au privé, comme nous venons de le voir à la lecture des articles de *La Revue Parlementaire* et du *Quotidien de Paris*, c'est bien sûr l'entrée de l'aménagement urbain pour la première fois dans l'histoire de l'urbanisme, par le biais de la création de l'EPAD, dans l'ère du semi-public, qui constitue le trait fondateur de la genèse de La Défense sur le plan institutionnel. L'apparition de l'EPAD dans cette zone, encore équivoque à l'époque de sa création, celle du secteur semi-public, ne passe pas inaperçue même si la presse n'est pas très abondante sur ce point, préoccupée avant tout d'imaginer le débouché sur le plan urbanistique d'une opération aussi ambitieuse que La Défense. Ce qu'elle retient avant tout se situe sur le plan de l'opérationnalité que peut en retirer une entreprise aussi exceptionnelle. Certes, comme le dit *L'Aurore* du 4 décembre 1958 « la signification historique de la notion de secteur semi-public appliquée par les pouvoirs publics à l'EPAD dès 1958 doit se comprendre non pas comme expression d'une phase transitoire entre le règne de la libre entreprise et celui de la socialisation intégrale mais comme assise d'un type nouveau de société, celle préfigurée par la ville de l'an 2000 »³, mais ce qui retient davantage l'attention des journalistes appliqués à décoder la formule révolutionnaire de La Défense c'est sa justification par l'ampleur de la tâche de l'EPAD. Car ainsi que le note très justement *Paris Presse* du 9 février 1959 « la vocation de l'EPAD à remplir des fonctions d'intérêt collectif ne peut pas être considérée seulement à raison de l'objet de son activité d'aménageur ; elle doit apparaître également dans les moyens dont il dispose »⁴. Et, il est vrai ainsi que le relève *France-Soir* du 3 mars 1959 qu' « il faut qu'à l'importance de sa tâche, de ce qu'il fait, qui est de dimension nationale voire internationale, corresponde la possibilité de le faire »⁵. D'où la conclusion tirée par l'ensemble des journalistes, qui voient dans l'EPAD une formule d'action nouvelle grâce à laquelle l'État s'annexe en quelque sorte l'activité des entreprises privées spécialisées dans les travaux publics et le bâtiment pour introduire, à l'intérieur de l'édifice administratif de La Défense, l'esprit

¹ *La Revue Parlementaire*, mai 1981

² *Le Quotidien de Paris*, 4 avril 1977

³ *L'Aurore*, 4 décembre 1958

⁴ *Paris Presse*, 9 février 1959

⁵ *France-Soir*, 3 mars 1959

inventif, les techniques et les moyens financiers que requiert l'accomplissement des tâches de bâtisseur, de constructeur des infrastructures et d'aménageur de l'environnement. Que l'EPAD soit l'émanation de l'État, du département, des communes et des collectivités concernées n'est pas un obstacle à son opérationnalité dès lors que le décret qui l'a fait apparaître sur la scène de l'histoire lui donne les moyens de réaliser toute la chaîne de l'aménagement urbain : études, exécution et « éventuellement » exploitation d'opérations. Surtout, ce qu'apporte la formule de l'établissement public à l'EPAD, c'est son pouvoir de contraindre pour mener sa tâche à bien, autrement dit la possibilité d'exproprier qui était la condition nécessaire pour réussir l'aménagement de La Défense à raison de la politique foncière de très grande ampleur devant être mise en œuvre à l'occasion d'un tel chantier. D'ailleurs cette possibilité a été vue dans le moment où l'EPAD a été enfanté par les pouvoirs publics comme le signe d'un enrichissement des moyens juridiques d'action dont il était absolument indispensable de doter l'organisme nouveau. Il est clair que c'est dans ce changement d'optique qu'a résidé la chance offerte à La Défense, comme le relève *Échanges et Logement* dans son numéro de juin 1962 en faisant valoir que, même s'il est dit dans son statut que l'EPAD ne peut être maître d'œuvre unique, il est néanmoins décidé qu'il devient coordonnateur unique de l'ensemble des opérations et qu'à ce titre tous les crédits correspondants doivent lui être reversés¹. C'est le conseil d'administration qui, lors de sa séance d'avril 1959, étend ainsi la mission de l'EPAD, lequel n'a été installé que le 2 mars 1959 car, comme le signale *Le Figaro* du même jour, « cette installation a été retardée par les communes qui réclamaient d'être représentées chacune par deux délégués »².

La mise en place de l'appareil administratif de l'EPAD sera relativement progressive et particulièrement évolutive. C'est en effet seulement en 1961 que l'établissement public prend forme opérante lorsque cinq divisions sont officiellement créées : administration générale, division des affaires foncières, division des programmes et des affaires financières, division de la Grande voirie et division de l'urbanisme et de l'architecture. Cet organigramme subsistera jusqu'en 1974, date à laquelle il est profondément remanié par la création de neuf nouvelles divisions à la place des cinq d'origine, puis réduit en 1982 à six divisions pour ne plus en compter que trois en 1988 avant que d'autres modifications ne viennent l'étoffer d'abord en 1998 puis en 2008. La gouvernance de l'EPAD n'échappe pas à cette évolution structurelle. *Le Quotidien* du 2 mars 1969 note qu'« un décret du 29 février 1969 vient d'instaurer une nouvelle composition du conseil d'administration qui est porté de seize à dix-huit membres tout en respectant l'équilibre entre la

¹ *Échanges et Logement*, juin 1962

² *Le Figaro*, 2 mars 1959

représentation de l'État et celle des collectivités et établissements publics locaux »¹ tandis que *Le Monde* du 30 mai 1969 signale l'abolition de l'incompatibilité qui existait jusque-là entre les fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général de l'établissement². Cette remise en cause de l'organisation de l'EPAD fait suite à la création du district de Paris en 1961, puis des nouveaux départements en 1964 qui a rendu obsolète le conseil d'administration, qui ne se réunit plus à partir de 1967, date de la disparition effective des départements de la Seine et de la Seine et Oise. C'est aussi le fait qu'à ces transformations administratives succèdent en 1969 des changements de personnes à la tête de l'État. Il était entendu, en outre, que la réorganisation du pouvoir de l'EPAD devait « fournir des moyens efficaces d'assurer une gouvernance continue en toute question importante pour l'aménagement de La Défense et de mieux maîtriser pour cela l'établissement par la fusion des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général de l'établissement »³. D'où le 15 avril 1969 l'élection de Jean Millier à la tête du conseil d'administration et sa nomination le 16 mai à la direction générale. Mais ce ne sera là toutefois qu'un épisode passager de la saga de l'EPAD car avec le départ de l'intéressé en 1977, la formule du président-directeur général n'est pas reconduite, mais, en plus, pour la première fois, un représentant du ministère des Finances en la personne de Pierre Consigny préside l'EPAD.

Le décret de 1958 prévoyait que l'EPAD dure trente ans ; dès le début des années quatre-vingt, la question de la disparition de l'établissement public et du retour au droit commun se pose. Après un large débat interministériel, le directeur de l'EPAD obtient en 1987 un prolongement de quatre ans de la mission de l'établissement public pour terminer les différents aménagements autour de l'Arche. *Les Échos* du 22 décembre 1987 titre à ce propos : « Quatre ans de plus pour l'EPAD » c'est-à-dire jusque fin 1992 alors que, comme le précise le journal, « son décret de création, il y a vingt-cinq ans, prévoyait que cet établissement public d'aménagement de La Défense cesserait de vivre en septembre 1988 »⁴. Et le journal de préciser que « bien qu'étant déjà à l'origine de la construction de 1,5 million de mètres carrés de bureaux (alors qu'au départ 800 000 mètres carrés avaient été envisagés), l'EPAD n'a pas encore achevé son travail »⁵. Aussi fait-il valoir que « le quartier d'affaires, qui est déjà un des plus importants d'Europe, doit atteindre 2 millions de mètres carrés et qu'en dehors de l'Arche de la Tête Défense, il reste à aménager les

¹ *Le Quotidien*, 2 mars 1969

² *Le Monde*, 30 mai 1969

³ *Le Courrier des Hauts-de-Seine*, 7 avril 1969

⁴ *Les Échos*, 22 décembre 1987

⁵ *Les Échos*, 22 décembre 1987

collines autour de ce cube, ainsi que le quartier Valmy »¹. Ce ne sera pas la seule prolongation accordée à l'EPAD puisque, comme le relève *Île de France Développement* de février 1993, « la mission de l'établissement public de La Défense a été prolongée jusqu'en 2017, aux fins de conduire l'extension du quartier au-delà de la Grande Arche, avec le prolongement de l'axe historique Louvre-La Défense, et la construction de 12 000 logements »², ce que reprend *La Revue de l'Habitat Français* du 20 février 1993 en indiquant que « cette extension comportera à la fois des logements, notamment sociaux, des bureaux (mais la conjoncture s'y prête-t-elle ?) et des locaux pour l'Université de Nanterre »³, en précisant en outre que « le contenu exact n'en est toutefois pas encore arrêté » et que « la réalisation demandera une quinzaine d'années »⁴.

Comme tout organisme de pouvoir, et à plus forte raison s'agissant d'un organisme dont le conseil d'administration associe les représentants des divers services de l'État et ceux des collectivités concernées, l'EPAD n'a pas échappé au cours de son histoire aux conflits d'intérêt qu'une telle composition induit naturellement entre l'État et les collectivités locales d'autant que la nature de l'aménagement de La Défense impliquait, tout au moins en théorie, une souveraineté partagée entre les divers acteurs. C'est qu'en effet le fait que La Défense soit un projet d'intérêt national tout en relevant d'une opération principalement locale et surtout que l'EPAD ait cumulé dès le départ les fonctions d'aménagement et de gestion de La Défense en ne laissant pour ainsi dire que des miettes aux collectivités était bien sûr de nature à heurter les susceptibilités locales et à créer des rivalités au sein même du conseil d'administration et entre l'État et les communes.

C'est d'abord au sein du conseil d'administration que les luttes de pouvoir entre l'État et les collectivités, en l'occurrence principalement la commune de Puteaux, débouchent sur la nomination en 1987 de son maire, M. Raymond Ceccaldi-Raynaud, à la tête du conseil d'administration de l'EPAD qui, « dans la foulée de la démission de M. Jacques Descamps, son président, se choisit pour la première fois un élu pour le remplacer »⁵. « Un élu patron à La Défense » tel est le titre du *Parisien* du 19 décembre 1987, tandis que *Le Monde* titre pour sa part « Un nouveau président pour La Défense »⁶. Pour *Le Parisien* « c'est une nouvelle étape qui s'ouvre pour La Défense »⁷. En effet, « bien que son existence soit prolongée par un décret en

¹ *Les Échos*, 22 décembre 1987

² *Île de France Développement*, février 1993

³ *Revue de l'Habitat Français*, 20 février 1993

⁴ *Revue de l'Habitat Français*, 20 février 1993

⁵ *Le Parisien*, 19 décembre 1987

⁶ *Le Monde*, 20 décembre 1987

⁷ *Le Parisien*, 19 décembre 1987

cours de signature, sa vie sera, selon lui, marquée par une plus grande implication des collectivités locales et celles-ci seront amenées à reprendre progressivement les affaires en main comme la gestion des nouveaux quartiers»¹. Et d'ajouter que « les municipalités seront de toute façon plus étroitement mêlées à la définition des dernières phases d'aménagement »². C'est d'ailleurs dans cet ordre d'idées que le conseil d'administration a élu comme président le maire de Puteaux, vice-président du conseil régional. L'histoire n'en restera pas là puisqu'après avoir été destitué par l'État en 1989, ce qui pousse les élus de droite à boycotter le conseil jusqu'au départ du nouveau président en 1990, M. Ceccaldi-Raynaud redeviendra président en 1993 au prix d'une offensive musclée sur l'EPAD dont *Le Parisien* du 9 avril 1993 se faisait l'écho en titrant « Le maire de Puteaux veut reprendre La Défense »³.

À côté de cette lutte de pouvoir pour la présidence de l'EPAD, celui-ci a dû également subir les attaques des trois communes concernées (Nanterre, Courbevoie et Puteaux) qui, depuis l'origine, se sont toujours senties réduites à la portion congrue dans les décisions de l'EPAD, « même si grâce à La Défense elles bénéficiaient de mannes financières qui semblent inépuisables. Leur seul droit semble en effet être là : passer à la caisse, sans avoir mot au chapitre. Elles ne disposent en effet pas du droit de gestion ni de celui de construction puisque c'est l'EPAD qui délivre les permis de construire sur son périmètre d'intérêt national »⁴. D'où l'impression de ces trois communes de se voir confisquer leur droit d'aménagement alors que leurs territoires composent le quartier de La Défense. En vérité, ce que les communes n'ont jamais vraiment approuvé c'est le fait que l'EPAD, l'aménageur de La Défense, soit aussi le gestionnaire du quartier d'affaires. Elles crient régulièrement au scandale. L'EPAD est fait pour aménager, pas pour gérer, estiment en chœur les trois maires. Aussi ont-elles décidé en 1993 de reprendre pied dans leur territoire grâce à la création d'un comité de gestion chargé d'assurer pendant quatre ans la transition des affaires. C'est ainsi que *Le Parisien* titre d'une part « Trois communes reprennent la gestion de La Défense »⁵ et d'autre part « Courbevoie et Puteaux reprennent La Défense »⁶. Et de préciser que « le comité de gestion, qui se transformera ensuite en véritable syndicat de gestion, sera présidé par le maire de Courbevoie et qu'il aura compétence sur La Défense A, c'est-à-dire toute la partie la plus ancienne, entre l'Arche et la Seine mais que l'EPAD reste l'aménageur

¹ *Le Parisien*, 19 décembre 1987

² *Le Parisien*, 19 décembre 1987

³ *Le Parisien*, 9 avril 1993

⁴ *Le Parisien*, 9 avril 1993

⁵ *Le Parisien*, 16 avril 1993

⁶ *Le Parisien*, 16 avril 1993

de La Défense, et en particulier du Grand Axe »¹. Ainsi, par ce comité de gestion, les communes « récupéreront leurs biens et se chargeront de gérer les routes, les parkings et autres espaces publics, mais comme on ne transfère pas une entité aussi considérable que La Défense du jour au lendemain, un comité de gestion transitoire a été imaginé par le maire de Puteaux, à charge pour le comité de préparer progressivement le terrain afin que le fameux syndicat puisse fonctionner au 1er janvier 1997 »². Mais, comme le souligne *Le Parisien*, il est entendu « qu'en contrepartie des prérogatives qu'elles décrochent ainsi sur le budget de gestion, les collectivités devront mettre la main au portefeuille ... »³, car, en effet, « la gestion de La Défense A est alors une affaire déficitaire, qui présente un trou d'exploitation de 100 millions de francs ! »⁴ D'où la conséquence que « les communes et le département aligneront donc 10 millions en 1993, participation qui grimpera à 60 millions d'ici à 1996 »⁵.

Le « Bras de fer »⁶ entre les communes et l'EPAD connaîtra d'autres épisodes, surtout lorsque sera lancée l'opération d'aménagement des bords de Seine sur le territoire de la ville de Nanterre, « l'aménagement de ce territoire » servant périodiquement de véritable « champ de bataille pour les élus de la majorité municipale »⁷. Ce sera l'occasion encore « une fois de voir l'EPAD placé au ban des accusés »⁸, cette fois à propos du droit de préemption qu'il désire se voir conférer par la ville sur une partie du périmètre dit d'intérêt général. Et une fois de plus les propos des élus traduiront un climat de grande hostilité vis-à-vis de l'EPAD, certains accusant le gouvernement de « renforcer le pouvoir étatique autoritaire pour faire passer en force ses projets »⁹ tandis que d'autres dénoncent la « dictatocratie »¹⁰ de l'EPAD.

À la lumière des périodes de tension ayant ponctué l'histoire des relations de l'EPAD avec les collectivités concernées par l'aménagement de La Défense durant les 30 premières années de cette opération qui ont valu à l'établissement public les critiques de pouvoir autoritaire, il n'est pas sans raison de parler à son propos de monstre froid si l'on ajoute à ce constat que l'aménagement qu'il a piloté s'est fait au bulldozer. Depuis sa création en 1958, et grâce à des lois d'exception, la

¹ *Le Parisien*, 16 avril 1993

² *Le Parisien*, 16 avril 1993

³ *Le Parisien*, 16 avril 1993

⁴ *Le Parisien*, 16 avril 1993

⁵ *Le Parisien*, 16 avril 1993

⁶ *Le Courrier des Hauts-de-Seine*, 20 novembre 1987

⁷ *Le Courrier des Hauts-de-Seine*, 20 novembre 1987

⁸ *Le Courrier des Hauts-de-Seine*, 20 novembre 1987

⁹ *Le Courrier des Hauts-de-Seine*, 20 novembre 1987

¹⁰ *Le Courrier des Hauts-de-Seine*, 20 novembre 1987

dernière en date étant le droit de préemption qui lui a été confié par le gouvernement Rocard, il est de fait que « l'EPAD a grignoté le territoire à coup d'achat et d'expropriation »¹. C'est sans état d'âme, sans véritable considération pour la population concernée par les démolitions menées à la serpe, que l'EPAD, depuis 1960, « achète, confisque, logements et entreprises, et détruit des pavillons en bon état »², quelquefois en changeant de discours sous la pression de la population et des élus qu'elle s'est donnée... mais pas de méthode. On peut y voir, comme d'ailleurs l'ensemble des acteurs l'ont ressenti, ce spécial pouvoir, prééminence du privilège d'aménager que l'EPAD a en toutes matières, par-dessus les communes et la population concernées et hors du cours ordinaire du droit commun, par droit de sa mission³.

Monstre froid, sans doute, mais également monstre sacré du semi public dans la mesure où sa mission n'a jamais pris fin alors que le décret qui l'a créé ne lui donnait que trente ans d'existence. Prolongé à deux reprises⁴, comme le signale *92 Express* d'avril 1993, pour au final s'adjoindre l'Établissement public d'aménagement de la Seine Arche et devenir l'Établissement public d'aménagement de La Défense Seine Arche, le destin de l'EPAD semble être celui d'un monstre auquel il ne faut pas toucher, figé dans la puissance qui se dégage de la représentation

¹ *Le Courrier des Hauts-de-Seine*, 20 novembre 1987

² *Le Courrier des Hauts-de-Seine*, 20 novembre 1987

³ Il est significatif, confortant en cela l'opinion de la presse et des élus des communes concernées, que l'EPAD ait été regardé par les élus de Nanterre comme « un organisme en dehors de la démocratie », ainsi que le rapporte *Le Parisien* du 23 avril 1992 en citant les propos tenus par M. Laubier, premier adjoint au maire et conseiller général de Nanterre, lors de la réunion de concertation du 22 avril organisée par le préfet de région Christian Sautter sur le schéma directeur d'aménagement urbain. Après s'être publiquement étonné : « faisons-nous partie à Nanterre du schéma directeur de la région ? Sommes-nous toujours une ville d'Ile-de-France », et en rappelant que les élus de Nanterre n'avaient pas été consultés sur l'extension de La Défense décidée en 1991, alors que cette extension menaçait la réalisation des projets de quartiers pourtant élaborés avec les Nanterriens, cet élu ajoute que « les m2 de bureaux ont triplé à La Défense sans qu'aucune assemblée tant locale que départementale ou régionale n'en ai discuté et décidé », ce qui lui fait dire que « L'EPAD est un organisme en dehors de la démocratie, que d'ailleurs la dernière élection du président en est la caricature et que pourtant c'est lui qui veut à Nanterre aménager à la demande du gouvernement la moitié de notre commune ». Il est vrai que par bien des côtés l'EPAD manifeste une politique et un comportement à la limite de la démocratie. Le conseiller général de Nanterre n'en veut pour preuve encore plus éclatante que les démarches qu'il qualifie de manœuvres, entamées par l'aménageur auprès d'habitants ou d'entreprises qui font obstacle à ses appétits d'extension et de préemption afin de les inciter à partir. Ainsi met-il en avant l'exemple de la société Mottaz, « une entreprise de mécanique de 100 salariés qui travaille pour l'automobile et qui, dit-il, vient de recevoir la visite d'une personne de l'EPAD et du service des domaines pour que cette entreprise parte alors qu'elle ne le souhaite pas », ce qui le conduit, en conclusion, à « trouver inadmissible qu'on utilise les services d'État pour détruire un tissu industriel existant ».

⁴ *92 Express*, avril 1993

d'une ville nouvelle porteuse d'un avenir meilleur. Si bien que l'EPAD se trouve correspondre si exactement aux exigences d'aménagement de l'Ouest parisien et, à travers elles, à l'idée dominante de Paris ville capitale qu'il est naturellement identifié au Pouvoir désincarné par lequel s'exprime l'idée urbanistique et architecturale incluse dans l'institution. Il n'est pas neutre en effet que l'EPAD ait servi de modèle pour les établissements publics de ville nouvelle qui ont vu le jour dans les années 1970 et qu'il ait servi de référence tutélaire pour l'Établissement public de Seine Arche créé en 2000 dans le cadre de la relance de la zone B de La Défense par un vaste projet de développement. L'existence autonome de ce nouvel établissement ne sera pourtant qu'éphémère puisque le 15 juillet 2010 il sera rattaché à l'EPAD par fusion pure et simple des deux organismes, cette fusion démontrant à l'envi le pouvoir attractif de l'EPAD qui se trouve avoir son siège dans une idée, qui lui survit, le pérennise et le dépasse de toute la force symbolique qui caractérise l'institution.

Mais le poids de l'histoire n'est pas étranger à cette identité pionnière de l'EPAD. Le fait qu'elle trouve un appui dans la circonstance qu'il constitue historiquement le premier établissement public d'aménagement en France est plus qu'une circonstance favorable. C'est un élément fondateur qui reporte toujours plus loin, voire même avant la seconde guerre mondiale, dans cette nébuleuse antérieure à 1958 qui n'est pas encore solidifiée en institution et où les pouvoirs publics œuvrent à dégager l'idée de l'aménagement de l'Ouest parisien qui ne s'institutionnalisera que plus tard. Mais la réalité de l'EPAD ne se compose pas uniquement des événements qui en ont construit l'identité. Elle contient aussi, et peut-être surtout, les représentations que les hommes qui ont piloté l'EPAD se sont faites desdits événements, car ce sont ces représentations qui ont agi sur eux et qui ont inspiré leur conduite. D'où la nécessité de trouver dans un résultat qui est constatable, La Défense, la raison de certaines attitudes intellectuelles dont ceux qui les adoptèrent ne furent peut-être pas pleinement conscients, mais dont l'effet sur l'aménagement de l'Ouest parisien est indéniable. Il s'agit donc maintenant de nous arrêter un instant sur ces hommes qui ont fait La Défense, ceux que l'on appelle les hommes de La Défense dont le signalement a pour but de nous renseigner sur les coulisses du Pouvoir de l'EPAD.

II - Les hommes de La Défense

C'est une galerie de portraits faite d'ingénieurs, d'architectes, de gestionnaires et de promoteurs immobiliers que la presse nous offre à propos des hommes de La Défense. Les personnalités qui se dégagent de cette galerie de portraits ont toutes en commun d'avoir participé à

un moment ou à un autre de leur cursus professionnel à l'élaboration et à l'application d'un plan d'aménagement lié à un phénomène territorial de grande ampleur, celui de l'Ouest parisien, qui, durant un certain nombre d'années, orientera l'effort de l'EPAD et déterminera les réalisations concrètes de ce plan qui déborde largement les frontières traditionnelles de la capitale. Il s'agit, pour tous ces hommes, de tracer une image suffisamment persuasive de la ville nouvelle véhiculée par La Défense et d'investir son futur par toutes les ressources de l'ingéniosité humaine pour l'insérer dans le réel observable du Grand Paris. À cette tâche tous les hommes de La Défense ne s'attèleront pas de la même manière. Les responsables de l'EPAD feront tout pour assurer la réussite de l'opération sur le plan de l'émergence de la ville nouvelle tandis que les promoteurs, soucieux également de cette réussite, seront préoccupés davantage par sa rentabilité commerciale, mais tous œuvreront à associer leur destin à celui de l'aménagement de La Défense. Ils avaient tous une personnalité différente et, peut-être, une idée très orientée de l'urbanisme de l'après-guerre, mais, en tous cas, la jeunesse de l'œuvre urbanistique de La Défense a des caractères si frappants qu'il est impossible de s'y méprendre. À cette époque, les caractères sont en effet fortement prononcés ; les factions tournent au profit de La Défense, parce qu'on ne dispute que l'honneur de la servir et que tout, dans l'œuvre entreprise, porte l'empreinte de la grandeur.

Le premier de ces hommes forts de La Défense s'appelle André Prothin¹. Premier directeur général de l'EPAD à compter du 1^{er} avril 1959, c'est le premier à être sorti de l'ombre pour incarner le destin prestigieux d'une entreprise mythique qu'on ne pouvait appréhender comme existant à l'époque de la prise de ses fonctions, mais seulement comme signifiant et encore en devenir. Considéré comme le père fondateur de l'opération, c'est à l'évidence un visionnaire qui est alors appelé à occuper le devant de la scène de La Défense. La revue *Urbanisme* dresse en quelques lignes le portrait de ce pionnier de l'aménagement de la région parisienne qui dirigera l'EPAD jusqu'au 15 mai 1969. Elle rappelle d'abord, pour bien situer l'entrée de l'intéressé sur la scène de La Défense, que « le CNIT a été construit à l'initiative d'Emmanuel Pouvreau par trois architectes Grands prix de Rome : Robert Camelot, Bernard Zehrfuss et Jean de Mailly, qu'on appellera plus tard les rois mages et à qui on doit de nombreux plans de masse »². Mais s'ils n'avaient qu'une idée : construire, « ils ne sont pas les auteurs du plan au sens où André Prothin entendait l'urbanisme comme autre chose que l'architecture »³.

¹ « André Prothin, 1902-1972 », *Urbanisme*, n° 126 - 1971

² *Urbanisme*, mai 1993

³ *Urbanisme*, mai 1993

Qui était vraiment celui qui va initier le grand ensemble de la région de La Défense, celui qui va affronter énergiquement le scepticisme de tous ceux qui doutent qu'un quartier d'affaires à La Défense puisse voir le jour, car conscient de l'importance stratégique de ce territoire pour la décongestion du secteur tertiaire de l'Ouest parisien¹ ? Après avoir reconnu que l'homme était doué de charisme, d'autorité et de diplomatie, la revue *Urbanisme* revient sur son parcours qui le renvoie à ses débuts sous l'III^{ème} République. « C'était un ingénieur en chef de la ville de Paris qui avait commencé sa carrière en 1931 à la direction générale des travaux de la préfecture de la Seine ». À ce titre, il fut membre du Comité supérieur de l'aménagement et de l'organisation de la région parisienne et participa, avec Henri Prost et Raoul Dautry, à l'élaboration du plan d'aménagement de la région parisienne, approuvé en 1939, qui incluait l'extension et l'aménagement de la Voie triomphale jusqu'à La Croix-de-Noailles et qui portait en germe le futur quartier de La Défense. Parmi les autres charges de Prothin au début de sa vie professionnelle, on compte la gestion de deux chantiers importants, celui de l'exposition universelle de 1937 et celui du pavillon de la France à l'exposition de 1939 à New-York dont l'architecte en est alors Robert Camelot avec qui il retravaillera dans le cadre de La Défense. « Pendant la guerre, il jettera les bases du futur ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, le fameux MRU. De 1946 à 1958, pendant la période de la reconstruction, il sera en quelque sorte le directeur inamovible de ce ministère. Il mettra en place les procédures d'urbanisme et nommera les urbanistes responsables des départements qui seront coiffés au niveau de la région, par des urbanistes en chef, tels Auzelle, Dufournet, Philipon et bien d'autres »². André Prothin aura de nombreux accrochages avec Eugène Claudius-Petit, ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme qui lui retirera le département de la construction et des dommages de guerre³. En 1958, Pierre Sudreau, commissaire de la construction de la région parisienne, est nommé ministre de l'Urbanisme. André Prothin doit partir. De Gaulle lui propose de représenter la France au Bureau international du travail (BIT). Il refuse. On le nomme alors à La Défense, lui qui aurait voulu être fonctionnaire international⁴. Durant la décennie où il est directeur, c'est à lui que va revenir le travail délicat et lourd de préparer l'avenir : l'expropriation et la libération des sols, la résorption des bidonvilles, le déplacement de près de deux cents établissements industriels, la conception et la réalisation des infrastructures, et les premières commercialisations de droits à construire. Surtout c'est lui qui

¹ *Le Moniteur*, février 1963

² *Urbanisme*, mai 1993

³ *La Voix des Hauts-de-Seine*, n° 25, juin-juillet 1969

⁴ *Urbanisme*, 1964

prendra la décision concernant la dalle, vue comme le seul moyen de répondre aux besoins en termes de circulation et de stationnement tout en créant un quartier d'affaires calme et piétonnier¹.

Après André Prothin, commencera l'ère « Millier » du nom de celui qui prend les rênes de La Défense de 1969 à 1977. Avec cet ingénieur des ponts et chaussées passé par la Côte d'Ivoire où Houphouët-Boigny le nomme ministre des Travaux publics de 1957 à 1961, commencent alors pour l'EPAD ce que certains appelleront « les flamboyantes années Millier », d'abord parce que c'est alors le seul dans l'histoire de l'établissement à cumuler les fonctions de président et de directeur général, ensuite parce que l'essentiel de son action visant à faire produire au plan de masse une meilleure rentabilité des investissements privés conduit à une esthétique architecturale plus expressive et plus variée en rupture avec celle initialement prévue, enfin parce qu'il attachera une attention toute particulière aux espaces extérieurs dont l'embellissement est, pour lui, une priorité, et qu'il souhaite faire de l'art public une partie intégrante du projet de La Défense². C'est lui qui aura la lourde charge d'assumer la responsabilité de l'EPAD durant la décennie 1970 marquée par la crise économique et le marasme de l'immobilier mais cela n'empêchera pas ce passionné d'architecture d'élaborer dans le même temps un programme d'art très ouvert. D'ailleurs il en profitera pour commander le stable d'Alexandre Calder, le couple coloré de Jean Miro et la fontaine de Yaakov Agam que l'on peut voir aujourd'hui à La Défense.

Dans un article publié par *Le Quotidien de Paris*, intitulé « Perspectives, spéculations : Jean Millier répond », celui-ci défendra son bilan en répondant point par point aux critiques que l'on fait alors à La Défense : trop haut, trop gros, trop cher. À la critique selon laquelle « le plan initial aurait été discret alors que le nouveau fait apparaître des tours à côté de l'Arc de Triomphe », Jean Millier rappelle que, « dans ce plan d'origine, la grande tour prévue en face du CNIT, avec ses 250 mètres de hauteur, était parfaitement visible des Tuileries et même des Champs-Élysées à côté de l'Arc de Triomphe ». De même fait-il litière de la rumeur laissant croire qu'en « augmentant le nombre de mètres carrés de bureaux, on a trop bourré La Défense » dès lors que la vérité du terrain est sur ce point sans appel puisque « seulement 5 % du sol est pris par des tours de bureaux, laissant ainsi 95 % aux autres usagers et plus particulièrement aux piétons ». Enfin, sous-entendre que la spéculation aurait gangréné l'opération de La Défense n'est pas davantage sérieux puisque, selon l'intéressé, c'est oublier « qu'il s'agit d'une opération publique d'aménagement et surtout que les promoteurs ne paient pas le terrain en mètre carré de sol, qu'ils

¹ *L'Architecture d'Aujourd'hui*, décembre 1964

² *Le Moniteur*, 29 avril 1970 – *Urbanisme*, 1970 – *Technique et architecture*, décembre 1971 – *Revue politique et parlementaire*, décembre 1972 – *Métropolis*, mars 1974 – *Architecture intérieure créé*, septembre 1982 – *L'Architecture d'Aujourd'hui*, juin 1982

paient en fonction des mètres carrés réellement construits et que plus on construit sur une parcelle, plus le promoteur paie »¹.

Alors que la crise économique s'atténue et que de nouveaux investisseurs se présentent à La Défense, c'est Pierre Consigny, haut fonctionnaire des finances, qui prend la suite de Jean Millier en 1978, inaugurant en ce faisant la prise de pouvoir des technocrates à l'EPAD. C'est en effet la première fois depuis 1958 qu'un énarque est nommé à la tête de l'EPAD², cette nomination signe en quelque sorte la fin du règne des ingénieurs, de ces pionniers qui avaient eu la lourde tâche de porter le projet de La Défense sur les fonts baptismaux et d'en guider les premiers pas. Avec cet inspecteur des finances qui restera dans l'imagerie journalistique comme « l'homme de la renaissance de La Défense »³ accède à la présidence un homme déterminé à faire de La Défense une réussite consolidée dans la durée. Ainsi il n'hésite pas à remettre en question les principes architecturaux et immobiliers qui présidaient à la construction des immeubles de bureaux du quartier d'affaires. Il ouvre ainsi la voie au développement d'une nouvelle offre immobilière en matière de bureaux, mieux adaptée au marché français, en partenariat avec le jeune promoteur Christian Pellerin.

Dès sa prise de fonction, Pierre Consigny définit les principes de l'action qu'il entend mener à la tête de l'EPAD en prenant devant les journalistes le pari que : « La Défense, vous le verrez, ce ne sera pas le Concorde... mais l'Airbus, c'est-à-dire un succès commercial autant que technique »⁴. Comme il le dit dans le même article, il a dans l'esprit un double sentiment en abordant sa nouvelle mission. « Celui, d'abord, que le moment était venu de désembourber cette grande opération d'aménagement qui subissait depuis quatre ans de plein fouet les conséquences de la crise ouverte en 1973. Celui, ensuite, que les atouts de La Défense étaient eux-mêmes d'une telle valeur qu'une tentative de relance, dès lors que celle-ci serait approuvée et soutenue par les Pouvoirs Publics, avait les plus grandes chances de réussite » et d'ajouter « à l'inverse de tant d'autres, je n'étais pas pessimiste ». Mais il est loin de tomber dans un optimisme béat, car comme il le dit avec lucidité le succès qu'il espère pour La Défense « ne viendra pas de lui-même et sans effort ». Reconnaissant que « La Défense a beaucoup de concurrents puissants et ... quelques adversaires déterminés » il est pleinement conscient qu'il faudra se battre « sur le terrain de la concurrence, c'est-à-dire offrir aux investisseurs un produit qui soit le mieux adapté à leurs besoins et le plus rentable — aujourd'hui et plus encore à terme — pour les capitaux qu'ils

¹ *Le Quotidien de Paris*, 4 avril 1977

² *Les Échos*, 31 juillet 1978. *Correspondance Économique*, 31 juillet 1978

³ Pierre Consigny, *L'homme de la renaissance*, op. cit., première partie, Chapitre 3

⁴ *Implantations*, janvier 1979

investissent ». Telle est pour lui « l'inspiration essentielle » qui oriente ce qu'il a engagé et ce qu'il compte faire à l'EPAD. Il s'appuie, pour cela, sur le Comité Interministériel du 16 octobre 1978 qui a décidé de poursuivre l'aménagement de La Défense et de la mener à son achèvement en engageant dans un premier temps, dans les cinq années à venir, la construction d'une surface au moins égale à 350 000 mètres carrés. Selon Consigny il n'est que deux solutions pour y parvenir. D'abord « une accélération forte des travaux d'infrastructure et d'aménagement que le budget de l'EPAD pour 1979 vient de confirmer en donnant par là même à l'établissement les moyens de cette accélération ». C'est, pour le nouveau président, l'occasion de souligner que ces orientations nouvelles ont pour objet de transformer la vie à La Défense pour en faire un lieu non seulement de prestige mais aussi de confort, d'agrément et de commodité individuelle car il a la volonté de « donner à cet ensemble plus de chaleur, plus d'humanité ou tout simplement plus de confort ». Mais, et c'est son deuxième credo, l'adaptation aux besoins ou aux souhaits des usagers de La Défense ne doit pas se faire au détriment de la qualité architecturale de ce qui doit être construit sur ce site exceptionnel. « Bien au contraire, l'impératif de qualité demeure, pour La Défense, l'impératif premier » car ce qui y est fait doit revêtir un caractère exemplaire. Et Pierre Consigny d'affirmer, dans le même journal¹, à la question de Louis-Henri de Lignères sur le problème de la pérennité de l'EPAD, que quand La Défense sera achevée, cet établissement n'aura plus de raison d'être et qu'à la date limite prévue en 1988, au plus tard et « dans des conditions qui restent à déterminer, la dévolution de son patrimoine vers l'État et différentes collectivités devra intervenir ». Mais, ajoute-t-il, « le moment n'est pas venu, assurément de proposer une réponse définitive car rien n'interdit de penser que l'achèvement de La Défense puisse être réalisé avant 1988 ». Sa mission, qu'il a menée avec deux directeurs généraux successifs, d'abord Pierre-Louis Philippi jusqu'en juin 1979 et ensuite Jean-Pierre Lacaze à partir de cette date, s'achève en juin 1981. Il aura laissé à l'ensemble des journalistes qui l'ont côtoyé durant son mandat l'image d'un président passionné de grandeur monumentale pour La Défense², car dit-il « les monuments

¹ *Implantations*, janvier 1979

² Si la personnalisation de La Défense par ses présidents et directeurs généraux est l'une des caractéristiques de cette méga-opération d'aménagement urbain, l'on doit en particulier à Pierre Consigny d'en avoir illustré l'exemple le plus parlant dès lors que durant tout son règne il a incarné en totalité dans sa personne le Pouvoir de l'EPAD dont d'ailleurs, pour la deuxième fois dans l'histoire de l'établissement public, il cumulait à la fois les fonctions de président et celles de directeur général. Cette forme élevée de personnalisation du Pouvoir de l'EPAD peut être appréciée, sous l'angle historique, comme témoignage d'une évolution plus ou moins achevée d'une opération qui appelait à l'époque création à la tête de l'EPAD d'une situation juridique conforme à la situation de crise que connaissait La Défense depuis 1973. Organisation transitoire correspondant à une période de gestation d'une opération en proie à une grave crise d'identité et de croissance, la présidence de Pierre Consigny restera, ainsi que le relève *Le Figaro* du 7 février 1982,

aident à se repérer dans la ville d'un seul coup d'œil » (n'est-ce-pas lui en effet qui est à l'origine de la renaissance du projet Tête Défense) tout en privilégiant dans son action le « mode de vie vécu par les gens ».

Joseph Belmont¹, qui succède à Pierre Consigny en janvier 1982, aura pour tâche principale tout au long de son mandat d'accompagner le projet Tête Défense dont son prédécesseur a amorcé la reprise. Comme le rapporte Jean Cavé dans *Le Quotidien* du 16 janvier 1982, cet ancien directeur de l'Architecture se fixe deux objectifs dont il entend faire la base de son action à la tête de l'EPAD. En premier lieu, « amorcer la transition du pouvoir vers les collectivités locales » en indiquant qu'un bureau avait été constitué qui regroupait les trois maires concernés par La Défense, mais en prenant toutefois la précaution de préciser que « le passage définitif aux collectivités locales, c'est une autre affaire qui demeure pour l'instant du ressort des juristes, lesquels auront pour tâche d'inventer un organisme original susceptible de mélanger droit public et droit privé et capable de garder à l'ensemble les conditions de son efficacité économique ». Second axe de son action, « prendre à bras-le-corps l'affaire de la Tête Défense, cet ensemble qui reste à créer et dont le président de la République a récemment remis en cause les projets du précédent régime ». De toute façon pour le nouveau président de l'EPAD et quelle que soit finalement la destination de ce dernier grand ensemble, cela devra déboucher impérativement sur une « grande réussite ». Et de conclure que, « moins que jamais, La Défense est un simple quartier de bureau, mais bien un quartier qui doit vivre comme une ville ». Une ville toutefois très spéciale, selon Jean Cavé, « puisque une ville avec un établissement public et trois maires, plus un bon génie qui, de l'Élysée, veille sur l'essentiel de ses destinées architecturales »².

Après un architecte, c'est maintenant un ingénieur général des Ponts-et-Chaussées qui prend la direction de l'EPAD en 1984 puis la présidence du conseil d'administration en 1985 et dont la mission officielle est de mener à bien le projet de Tête Défense et l'aménagement de la zone B dans la continuité du quartier d'affaires. Jacques Deschamps³, puisque c'est bien de lui qu'il s'agit, affirmera dans un article publié par *La Revue Parlementaire* que La Défense est une

comme la manifestation d'une véritable « prédication humaine » tellement était forte sa foi en La Défense. Outrepassant la dimension strictement honorifique et symbolique de sa fonction, l'inspecteur des finances Pierre Consigny aura, en effet, ajouté à sa naturelle adhérence au statut juridique de l'EPAD une autorité légitimée par le prestige dû à une politique ramenée vers l'expérience et forçant le réel pour l'élever à la hauteur de l'idéal qu'il ambitionnait pour La Défense.

¹ « Joseph Belmont, 1928 – 2008 », *Le Moniteur*, n° 178, avril 2008

² *Le Quotidien*, 16 janvier 1982

³ *Le Canard enchaîné*, 17 juin 1987

opération réussie. Après avoir évoqué le futur équilibre du bilan financier de l'EPAD dont il souligne qu'il s'agit « d'un résultat probablement exceptionnel pour une opération d'urbanisme et d'autant plus remarquable qu'il sera atteint sans subvention de l'État », Jacques Deschamps fait valoir à l'actif de l'établissement public que « la quasi-totalité des immeubles est réalisée ou commercialisée, que plus de 300 sociétés parmi lesquelles on peut citer les assureurs mais aussi les pétroliers se sont installées à La Défense et que de nombreuses sociétés étrangères ont contribué à lui donner un renom international ». Il note que « les dirigeants et le personnel de ces sociétés apprécient le centre d'échanges des transports en commun, les réalisations architecturales intérieures et extérieures et tout ce qui concourt à une certaine qualité de la vie pour les 55 000 employés déjà installés et les 20 000 habitants ». Il ajoute que « l'Art et la Culture ne sont pas absents » en soulignant que « des bassins, des places, des espaces plantés et une trentaine de réalisations d'artistes de réputation internationale font aussi du quartier un musée en plein air ». Bref, pour lui, « dans quelques années selon le vœu des pouvoirs publics, la mission confiée à l'EPAD s'achèvera », ce qui veut dire qu'elle aura été remplie et que dès lors « La Défense constituera le témoignage concret de la collaboration efficace qui a pu s'instaurer entre l'État, les collectivités locales et les investisseurs privés pour réaliser un pari ambitieux et spécifiquement français »¹.

Alors que le maire de Puteaux, Charles Ceccaldi-Raynaud², devient en décembre 1987 président du conseil d'administration de l'EPAD, arrive au même moment Gérard de Senneville en tant que directeur général à la place de Jacques Deschamps. C'est, après Pierre Consigny, le deuxième énarque à accéder à la tête de l'EPAD. Son arrivée coïncide avec la prolongation de quatre ans de l'existence de l'établissement public, soit jusque fin 1992. Dans *Les Échos* du 22 décembre 1987, Catherine Leroy-Jay dresse un portrait plutôt flatteur du nouveau directeur général. C'est ainsi que pour elle « Gérard de Senneville, qui vient d'arriver à la tête de l'EPAD, allie l'intelligence imaginative à un sens concret qui lui ont permis, comme directeur de la mission Urba 2000, depuis 1983, de faire progresser une certaine idée de la modernisation des processus de la vie quotidienne dans les villes, et cela en y intéressant les élus locaux, les industriels qui sont à la base de ces processus nouveaux, ainsi que les professionnels ». Elle rappelle qu'« après avoir œuvré pendant cinq années (1975-1980) pour le développement et la revitalisation des petites villes et des bourgs ruraux du Massif Central, cet énarque (promotion 1971), de quarante-trois

¹ *La Revue Parlementaire*, janvier 1985

² *Le Parisien*, 5 juin 1993 - *Le Figaro*, 8 juin 1993 - *Le Canard enchaîné*, 16 juin 1993 - *Le Quotidien de Paris*, 24 janvier 1996 - *Les Hauts-de-Seine*, 5-6 mars 1994 - *Le Figaro*, 15 juin 1993

ans, qui ne cache pas ses opinions socialistes, fut conseiller technique au cabinet du président de l'Assemblée nationale, Louis Mermaz (de 1981 à 1983) ». Mais remarque-t-elle il « va devoir changer de dimension car il passe d'une équipe d'une petite trentaine de personnes à un établissement public qui en compte dix fois plus ! ». Faire la connaissance de cette équipe ainsi que de tous les partenaires est sans doute sa préoccupation immédiate, ainsi que le reconnaît Catherine Leroy-Jay, mais comme elle le dit elle-même « il lui faudra ensuite trouver le deuxième souffle de l'EPAD afin d'achever la construction du quartier », et tout cela en explorant dans le même temps de nouveaux créneaux comme « l'aménagement d'un téléport ou encore la création d'équipements culturels et de services nouveaux pour les entreprises »¹. L'essentiel de son action au cours de son mandat consistera à promouvoir la vie, l'image et l'avenir de La Défense et à retrouver pour l'EPAD des conditions de gestion normales. Lorsqu'il quitte ses fonctions en 1990, l'aménagement du quartier arrive presque à son terme ; d'autres directeurs généraux lui succéderont dès lors que l'EPAD continuera à vivre pendant de nombreuses années après son départ, mais s'il est un homme de La Défense qui a cristallisé l'opinion de la presse et qui mérite sur le plan historique qu'on lui réserve une place toute particulière, c'est bien Christian Pellerin, le principal promoteur de La Défense de 1977 jusqu'aux années 1990.

« L'homme de La Défense » pour *Le Quotidien de Paris* du 4 décembre 1989, « Le bulldozer de La Défense » pour *Murs Murs* d'avril 1984, les titres chocs ne manquent pas pour présenter Christian Pellerin², ce promoteur considéré par la presse de l'époque « comme l'un des hommes les plus importants, sinon le numéro un, du monde de la construction ». Responsable de la société de promotion Seeri-Sari, c'est lui qui a donné un second souffle à l'aménagement du quartier de La Défense. Par un pari audacieux : à la fin de 1977, les chantiers de La Défense stagnaient, les bureaux ne se vendaient plus. Il acheta pourtant des terrains et lança des immeubles beaucoup moins hauts que les tours édifiées dans les années soixante-dix. Avec la lumière du jour dans tous les bureaux. Dans *Valeurs Actuelles* du 28 octobre 1981, Christian Pellerin déclare que « La Tête Défense doit constituer une étape prestigieuse pour le développement ultérieur vers l'Ouest », et surtout qu'il « a gagné son pari » en précisant que « des sociétés telles que Saint-Gobain ou Rhône-Poulenc ont installé leurs sièges sociaux dans les immeubles dont il a la paternité et que dans ces immeubles des entreprises multinationales y ont établi leur direction pour la France et l'Europe ».

¹ *Les Échos*, 22 décembre 1987

² *Le Matin de Paris*, 13 décembre 1978

« Mon but : faire de la région parisienne un moteur économique international ! ». Ce qui fait dire au journal *Murs Murs*¹ que si l'on doit faire crédit à Christian Pellerin d'un brin de mégalomanie, il a cependant les moyens de sa volonté. Ne règne-t-il pas en effet sur la puissante société immobilière Sari, laquelle règne sur une bonne partie de La Défense, laquelle est devenue le cœur tertiaire de la région parisienne. C'est dire qu'à quarante ans, Christian Pellerin « ressemble à l'un de ces légendaires builders américains, qui ne s'embarrassent pas de fioritures : du boulot et des compétences, le reste n'est que littérature ». Ce passionné de La Défense dont *Valeurs Actuelles*² nous dit qu'il en détient une maquette géante, unique en son genre, ne manque pas de se glorifier de sa réussite. « J'ai, dit-il, financé mon premier immeuble avec l'argent de la Chase Manhattan Bank » en précisant que « Les américains misent sur les hommes plus que sur les dossiers ». Certes, mais les années quatre-vingt-dix seront pour lui et la Sari-Seeri synonymes de chute et de bouleversement. La crise immobilière frappe durement les promoteurs ; Pellerin est rattrapé par ses pratiques peu orthodoxes et aventurières. Et le 6 février 1992, comme le rapporte *Libération* en titrant « Pellerin perd la présidence de Lucia », la société immobilière qu'il a créée, « celle qui lui a apporté tant de splendeur avant d'être à l'origine de tellement de misères, celle, enfin, dont il est écarté aujourd'hui », tout s'écroule pour cet « oiseau rare » selon ses propres termes, le plus flamboyant³ des promoteurs de l'époque qui a à son crédit d'avoir construit la moitié de La Défense¹.

¹ *Murs Murs*, avril 1984

² *Valeurs Actuelles*, novembre 1995

³ Qualifié de « roi de La Défense » par *Valeurs actuelles*, Christian Pellerin illustre avec brio et beaucoup d'éclat la personnification de l'opération d'aménagement urbain de La Défense. C'est, sur la scène de l'histoire de cette opération, l'un des deux acteurs majeurs avec Pierre Consigny. Mais alors que ce dernier a personnalisé l'EPAD qui, avec lui, au lieu d'être une puissance sans visage, s'est humanisé si bien que les journalistes l'ont allègrement confondu avec lui, le promoteur Christian Pellerin, qui doit d'ailleurs à Pierre Consigny d'avoir été introduit dans le mécanisme de l'aménagement de l'Ouest parisien, a, pour sa part, illustré à travers sa personne l'envahissement de la scène de La Défense par des leaders qui s'affirment par des manifestations extérieures qui les rattachent à une orientation de la psychologie collective contemporaine qui tend à sacraliser sous forme de vedettes les personnages dont l'activité déborde le prosaïsme quotidien. Il est vrai que les traits de Christian Pellerin, qui lui ont valu de personnifier à lui tout seul l'ensemble des opérations immobilières de La Défense, ont tenu dans l'esprit des journalistes le rôle jadis dévolu aux personnages de roman-feuilleton, d'autant que son histoire personnelle, faite d'abord de splendeur puis de misères avant sa chute finale que lui a valu son inculpation pour délit d'initié, ainsi que son côté pittoresque - ne détenait-il pas en effet dans son bureau une maquette géante de La Défense unique en son genre - ne laisse guère de doute quant au statut d'« olympien » que la presse lui reconnaissait. Il reste que La Défense, vue à travers son personnage de promoteur virtuose et son style fastueux de prince de la finance, n'ayant pas manqué de ressembler à certain moment à un véritable spectacle et Christian Pellerin à un acteur flamboyant de cette épopée immobilière, il n'y a pas lieu de

C'est le marasme immobilier dont Pellerin a été la victime la plus médiatique qu'il convient maintenant de passer au crible de la presse car s'il est une crise qui a pu mettre en danger l'existence même de l'EPAD c'est celle de l'immobilier durant les années mille neuf cent soixante-dix qui a, d'une part éveillé la méfiance des pouvoirs publics et des autres acteurs et d'autre part suscité en eux un esprit d'opposition inconciliable avec la pérennité de La Défense.

III - Aux prises avec le marasme de l'immobilier

Dans les années soixante-dix, La Défense connaît la crise la plus longue et la plus profonde de son histoire, liée au premier choc pétrolier et à la récession mondiale qui s'ensuit. Comme le rappelle François Chaslin dans *L'Architecture d'Aujourd'hui* de septembre 1988 : « Pendant cinq années, La Défense ne parvint pas à vendre la moindre surface : elle plafonnait à 850 000 mètres carrés, dont 100 000 mètres carrés restaient vides ». « La situation était désastreuse » raconte Chaslin, « les chantiers arrêtés, certaines tours partiellement vides. L'EPAD licenciait et allait à la faillite ; son déficit était, en 1977, situé à 700 millions de francs et on estimait que les pouvoirs publics devraient y réinjecter un milliard si l'on voulait amorcer la relance et éviter la déconfiture »². C'est le même constat que *L'Humanité* établit dans son numéro du 27 janvier 1977 en titrant : « La Défense : le colosse aux pieds d'argile » et en sous-titrant que « le scandale couve sous la dalle : l'opération est menacée de faillite ». Et le journal de raconter que « La Défense bat de l'aile » et que si l'image peut paraître quelque peu osée s'agissant de cette gigantesque opération vouée au béton et à l'acier, il n'en reste pas moins que c'est un fait : « les tours élevées à la périphérie ouest de Paris, à la gloire et au profit des banques et des firmes multinationales, sont au bord d'un gouffre financier ». Comme le dit *L'Humanité*, « le révélateur de l'affaire a été le budget adopté en début d'année par l'EPAD » dès lors que « les sommes inscrites à ce budget d'austérité représentent à peine le quart de ce qu'elles étaient en 1975, après avoir déjà subi une réduction de moitié en 1976 » et que « compte tenu de l'augmentation du coût de la construction, la diminution en masse des travaux sera encore plus importante ». La raison de cette gestion de la pénurie doit être trouvée dans le fait que « les recettes prévues pour équilibrer

s'étonner que cette opération ait pu être identifiée par les journalistes sur le plan de l'histoire urbaine comme productrice de personnages providentiels ou de héros historiques.

¹ *Techniques et Architecture*, août-septembre 1984 - *Techniques et Architecture*, septembre 1988 - *Libération*, 22 novembre 1995

² *L'Architecture d'Aujourd'hui*, septembre 1988

financièrement l'opération enregistrent également une chute spectaculaire : de 338 millions de francs en 1975, elles sont passées à 278 millions en 1976 et les prévisions pour 1977 ne font plus état que de 103 millions de francs environ »¹. C'est ce qui pousse *L'Humanité* à écrire qu'« à ce rythme, on tend à brève échéance vers le zéro » et que pour équilibrer son budget, outre les réductions de travaux déjà réalisées, l'EPAD est conduit à emprunter, ce qui est, pour le journal, « une situation totalement anormale dans la mesure où après des années d'avancement des travaux, de la perception des droits auprès des propriétaires des tours, il ne devrait plus être fait appel à l'emprunt ».

Comment en est-on arrivé là ? Jusqu'à quand peut-on tirer sur la corde de l'emprunt sans qu'elle se casse ? Quelles sont les conséquences immédiates et à plus long terme de ces difficultés financières ? À ces interrogations légitimes, *L'Humanité* répond dans le même article que « sur le 1,5 million de mètres carrés de bureaux devant être construits, 820 500 sont en service » mais que « le mécanisme est bloqué » dès lors qu'« il n'y a plus de clients pour construire les buildings qui permettraient d'achever l'opération ». Pour le journal communiste « officiellement, on rend responsable l'affaissement à peu près fatal du marché immobilier » autrement dit « la crise », mais l'autre cause c'est aussi « la construction pléthorique et anarchique de bureaux à tous les azimuts de la capitale » et il poursuit « en un mot, il y a des bureaux à revendre, les emplacements de La Défense où on les empile en hauteur ne trouvent plus preneurs ». La conséquence d'une telle situation est pour lui facile à tirer. « En l'absence d'une hypothétique relance qui verrait à nouveau les bureaux se vendre ou se louer comme des petits pains, c'est un scandale financier qui couve sous la dalle », ce qui veut dire, toujours selon lui, « qu'en 1978 on empruntera sans doute encore, quitte à aggraver le déficit financier, l'objectif étant de passer le cap des élections législatives. Après, les contribuables seront invités à payer la note puisque les emprunts de l'établissement public sont en effet garantis par l'État ». Et *L'Humanité* de conclure « qu'une campagne de presse est amorcée pour justifier à l'avance la faillite de La Défense », et, comme l'histoire en a l'habitude c'est tout naturellement que « l'on jette en pâture des coupables : les technocrates, le gigantisme, la civilisation mécanique, l'inhumanité du béton, la bouderie des PDG pour un quartier conçu pour eux. Bref, la tour infernale, comme dans les films... ».

Dans *l'Unité* du 24 février 1978 qui titre « La Défense en état de siège » en annonçant que « Lancé puis sabordé par l'État, le Manhattan de Paris menace de crouler sous les dettes », Frédérique de Gravelaine n'est pas moins alarmiste. Pour elle le plus grand programme d'aménagement « bat de l'aile » et La Défense traverse une crise dont elle risque de ne pas se

¹ *L'Humanité*, 27 janvier 1977

relever dès lors que l'EPAD croule sous les difficultés financières. Elle constate que « son endettement a atteint 705 millions de francs en 1977 et qu'il sera de 827 millions en 1978, selon les prévisions de l'administration ». Les choses sont donc parfaitement claires : « La crise de l'immobilier est en partie responsable de cette situation ». Et de noter que « depuis 1974, aucun droit de construire n'a été vendu et que les bureaux se commercialisent très mal », comme le démontre l'exemple de la tour Manhattan « qui reste disponible avec ses 60 000 mètres carrés de bureaux, deux ans après son achèvement ». La journaliste est sans illusion : « cette mévente condamne La Défense à végéter ». Ainsi remarque-t-elle que les recettes de l'EPAD, en 1977, ont représenté le cinquième de celles de 1975 et que l'établissement public « vit d'emprunts et se lance dans de dangereux exercices de cavalerie ». Le constat est à la fois clair et cruel : « L'année dernière, 45 % de ses emprunts ont été consacrés à rembourser les annuités, soit 90 millions sur 205 ». D'ailleurs, et cela ne fait que conforter l'opinion de Frédérique de Gravelaine, « l'austérité ne change rien à ces problèmes » dès lors que le licenciement de 94 employés de l'établissement, au début de l'année 1977, n'a entraîné aucune amélioration et que les effectifs restants, environ 350 personnes, ne suffisent pas à faire face aux tâches d'administration, d'études ou de commercialisation. Assurément « l'ambitieux projet de cité à l'américaine est sur le point d'avorter ». C'est en tout cas l'opinion de *l'Unité* qui fait valoir qu'alors que l'opération est engagée depuis 1958, et quelle en est aux deux-tiers de son temps de programmation, « la moitié seulement des objectifs fixés a été réalisée ». Le retard est d'ailleurs encore plus net en matière d'équipements collectifs : les écoles, les maisons de jeunes, les terrains de jeu ou de sport, les crèches et les centres de protection maternelle et infantile sont construits pour la moitié du programme à peine, alors qu'ils devaient s'ouvrir en 1977 au plus tard. Et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres puisque le journal relève que sont « au point mort également les beaux projets de l'État qui voulait construire ici une tour pour le ministère de l'Éducation, première pierre posée en 1972 », et qu'à cette situation le gouvernement ne semble vouloir proposer aucun remède puisque « il affuble l'EPAD d'un budget d'austérité — 360 millions en 1977, au lieu de 440 en 1976 — et qu'en plus il ne lui promet aucun secours, comme de transformer ses prêts à moyen terme en prêts à long terme », alors que « c'est l'État qui porte la plus lourde responsabilité dans l'échec de l'opération Défense » qui, pourtant, « aurait pu affronter la crise sans trop de problèmes si les pouvoirs publics n'avaient pas multiplié les interventions abusives et désordonnées ». Ainsi « des travaux de voirie effectués par l'EPAD pour le compte de l'État n'ont pas été remboursés, pas plus que des travaux faits pour la SNCF » et il est non moins avéré que « l'établissement subit également des charges qui devraient incomber à l'État ou aux communes du département : 370 millions pour des jardins et des promenades, et plus de 58 millions pour un parc départemental ».

Frédérique de Gravelaine relève l'incohérence de l'État qui, vis-à-vis de La Défense, a accumulé les mesures contradictoires. C'est ainsi qu'en 1972, pour rentabiliser l'opération, il double le programme de bureaux et qu'un an plus tard, le président de la République ne souhaitant plus voir construire de tours, le programme initial est réduit. De même, le projet d'aérotrain qui devait relier La Défense à la ville nouvelle de Cergy-Pontoise est abandonné alors que ce projet a coûté cher à l'EPAD. Pire, *l'Unité* relève aussi « que le gouvernement est intervenu pour désavantager une opération pourtant publique ». N'a-t-il pas en effet augmenté la redevance sur les bureaux à 300 F le mètre carré alors qu'elle restait à 100 F pour le quartier de Bercy, et autorisé la construction de bureaux par des promoteurs privés dans les zones proches du périmètre de La Défense, sans respecter le caractère prioritaire de l'opération. En vérité, « l'État n'a pas su résoudre ses contradictions entre les objectifs de ses différentes politiques ». Il faut dire « qu'il n'est pas facile de préconiser à la fois le rééquilibrage de la région parisienne en faveur de l'Est, la décentralisation des activités tertiaires et la réussite de La Défense ». Comme le dit Frédérique de Gravelaine, « les bonnes paroles n'ont jamais suffi à résoudre des problèmes aussi graves ». Si, pendant des années, le gouvernement s'en est contenté, « La Défense, pendant ce temps, s'enfermait dans un cercle vicieux dont elle n'est pas près de sortir : faute de moyens financiers, l'EPAD a renoncé aux travaux qui amélioreraient l'aspect général du quartier, son image de marque et, par conséquent, favoriseraient la commercialisation et la construction ». Et la journaliste de conclure que « la situation d'aujourd'hui est si grave qu'on peut se demander si le programme projeté initialement va être révisé et si les chantiers ne vont pas cerner ce quartier qui voulait être prestigieux ».

Alors que l'EPAD se trouve confronté à de graves difficultés financières qui mettent en péril jusqu'à son existence même, *La Vie Française* du 17 avril 1978 fait état d'un tout autre aspect de la crise qui frappe La Défense en titrant « Bureaux : La Défense affiche complet » et en écrivant « qu'en principe, dès le mois de juillet, il ne restera plus un bureau de libre à La Défense et ce déséquilibre risque de durer au moins quatre ans ». Il se trouve en effet, et la situation est quelque peu paradoxale, que c'est de pénurie dont souffre alors le nouveau quartier¹. Comme le rappelle Marie-France Sorlin le fait que La Défense soit, « grâce au RER, à cinq minutes de l'Étoile et depuis l'ouverture début décembre de la station Châtelet à dix minutes du centre de Paris est un atout non négligeable pour les occupants de bureaux qui a été fort bien apprécié des chefs d'entreprise et c'est au rythme de 80 000 mètres carrés par an que les tours de La Défense ont été occupées depuis deux ans ». C'est ainsi qu'à la fin de l'année 1977, il ne restait plus que

¹ Marie-France Sorlin, *La Vie Française*, 17 avril 1975

40 000 mètres carrés de bureaux, plus la tour Manhattan. Or, depuis le début de l'année 1978, les transactions se sont développées. Marie-France Sorlin raconte que « tout d'abord PCUK (Produits Chimiques Ugine Kuhlmann) a obtenu l'autorisation de regrouper tous ses bureaux dans les 14 derniers étages de la tour Manhattan, soit 25 000 mètres carrés, que N.C.R (National Cash Register) occupe désormais les derniers étages libres de la tour Neptune et que les 10 500 mètres carrés encore disponibles de la Tour Générale seraient signés » ce qui veut dire, toujours selon la journaliste de *La Vie Française*, qu'il ne restera donc aux environs du mois de juillet qu'un marché de l'occasion qui est estimé à 6 000 mètres carrés en petits lots. Elle en tire la conséquence logique, à savoir que ce déséquilibre entre offre et demande provoque une hausse des prix de location, mais ce qu'elle note c'est que « plus que les hausses de prix, ce qui inquiète les responsables de l'établissement public qui aménage La Défense, c'est le fait qu'aucun promoteur ou investisseur n'ait déposé d'option sur ce secteur ». Il est de fait, comme elle le relève encore, que cela n'arrange pas les affaires financières de l'EPAD dont les seules ressources sont les cessions de terrains et les redevances de bureaux. Et pourtant il reste huit tours à construire. Mais ainsi que le fait remarquer Marie-France Sorlin en conclusion de son article, comme il faut compter quatre ans entre les négociations sur un terrain et la livraison de bureaux dans une tour, la situation de pénurie ira donc en s'aggravant et cela non seulement à La Défense, mais dans l'ensemble de l'Ouest parisien.

Se pose donc la question de la liquidation de La Défense et à travers elle celle de l'EPAD¹. Dans un article du *Figaro* du 16 octobre 1978, Maurice Cazaux titre « L'avenir du quartier de La

¹ Il faut dire que le tableau dressé par *l'Éveil* du 22 juin 1978 sous le titre « La Défense, vestige de l'âge d'or » est celui d'une opération en déconfiture et d'un Établissement public d'aménagement de La Défense gravement endetté s'enfermant dans son marasme. L'article de Jacques Moran, qui ne mâche pas ses mots, est quasiment sans appel : « Rien ne va plus à La Défense. Les orgueilleuses tours de l'axe triomphal ne dissimulent plus les contradictions d'une politique autoritaire, toujours opposée dans le moindre de ses méandres aux aspirations des salariés et à l'épanouissement de la vie locale. La Défense, immense concentration de quarante mille employés et de vingt mille habitants, est tout le contraire de la qualité de la vie : sur-densification, concentration artificielle de salariés sans aucune structure sociale. Conçue à l'âge d'or d'un pouvoir dominateur, elle devait être une vitrine parisienne du capitalisme. Mais cet avenir-là est triste, froid, inhumain. La situation financière de l'opération est catastrophique. La Défense 1978 c'est l'image d'un pouvoir décadent. L'endettement de l'EPAD s'aggrave d'année en année : 705 millions de francs fin 1977, 827 millions de francs prévus fin 1978. Non seulement le gouvernement laisse l'EPAD s'enfoncer dans son marasme, mais il le pille. Rien que pour la zone A, la redevance pour création de bureaux a rapporté 114 millions de francs. L'EPAD en a supporté 35 millions. D'un côté le gouvernement s'engage dans une fuite en avant pour la réalisation coûteuse d'un programme totalement inadapté en augmentant de 50 % la surface totale de bureaux initialement prévue (800 000 m² en 1956, 1 550 000 m² projetés en 1972) ; de l'autre il réduit les programmes d'implantation de grandes administrations ou d'équipements culturels. Les crédits affectés aux équipements et

Défense en question » en laissant toutefois entendre que l'aménagement de ce quartier ne sera pas abandonné par le gouvernement, malgré les difficultés financières causées en grande partie par la crise actuelle dont il relève qu'elle « touche d'ailleurs de la même manière la progression des villes nouvelles ». Il fait valoir que seize mois après que Jean-Pierre Fourcade, alors ministre de l'Équipement, ait décidé de poursuivre la priorité donnée à La Défense dans la politique d'implantation des activités tertiaires en région Île-de-France et de marquer en même temps une pause, « certains besoins en bureaux recommencent à se manifester... mais que faute d'avoir reçu au départ un capital suffisant, l'EPAD croule sous le poids des intérêts afférents à ses emprunts considérables, que les économies réalisées par une compression drastique du personnel n'évitent pas d'avoir à payer des frais financiers énormes et comme il faut aussi commencer à rembourser, on en est maintenant à emprunter 200 millions par an uniquement pour faire face aux engagements financiers antérieurs ». En outre, comme il le souligne, « certains équipements publics tels que la dalle de surface et l'autoroute A 14 ne rempliront leur rôle que s'ils sont achevés, sans parler des crèches, écoles et autres terrains de sport ». Mais la nomination d'un nouveau président de l'EPAD en la personne de Pierre Consigny semble, pour Maurice Cazaux, devoir correspondre à une tout autre éventualité qu'« une liquidation qui coûterait tout de même un milliard de francs »¹. C'est d'ailleurs cette issue qui sera privilégiée par le comité interministériel du 18 octobre 1978 qui, sous la présidence de Raymond Barre, décide que « La Défense continue » comme le titre *Notre Commune*, le journal de Puteaux d'octobre 1978.

Cette orientation, fidèle au plan de sauvetage de La Défense dont faisait état *Le Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment* du 6 octobre 1978 sous la plume de Danièle Fohanno, que *Le Courrier des Hauts-de-Seine* du 25 octobre 1978 annonce en titrant : « La Défense : Poursuite de l'opération et amélioration de l'environnement », *Le Figaro* du même jour en détaille les grands

infrastructures ont diminué de 400 % en trois ans et 25 % du personnel de l'EPAD a été licencié en 1977. Ajoutons au bilan le déficit d'un milliard du syndicat intercommunal de chauffage urbain que paieront les communes de Puteaux, Nanterre et Courbevoie. Au pillage s'ajoute le gaspillage : 15 000 places de parking et des kilomètres de voies souterraines sont inutilisées. Le chantier de l'autoroute A 14 est arrêté alors qu'elle devait être l'un des axes de l'opération. Sur les 850 000 m² de bureaux actuellement construits, 40 000 m² sont inoccupés. Le centre commercial n'est réalisé qu'à 50 %, de nombreux logements sont vides ».

Même s'il importe à la lecture de l'article de Jacques Moran de ne pas se laisser aller au catastrophisme pour l'EPAD, il reste que prendre pied, comme il le fait, sur les réalités politiques, économiques et sociales auxquelles cet établissement est confronté veut dire subir l'influence de ces réalités qui apparaissent pour les journalistes, dans l'élaboration historique de l'opération d'aménagement urbain de l'Ouest parisien, comme des fruits de l'époque traversée par la crise économique.

¹ Maurice Cazaux, *Le Figaro*, 16 octobre 1978

axes : le nombre de mètres carrés de bureaux construit doit atteindre le chiffre de 1 200 000 mètres carrés au moins dans les cinq années à venir ; le programme final n'est pas amputé et reste fixé à 1 550 000 mètres carrés ; priorité à La Défense pour l'installation des activités tertiaires des secteurs publics et privés ; amélioration de la desserte ; amélioration de l'environnement ; ouverture du centre commercial, et enfin il est décidé que le parti d'aménagement devra confirmer le caractère de centre urbain du quartier¹. C'est dans ce contexte, plein de promesses gouvernementales, que *L'Aurore* du 28 octobre 1978 titre « La Défense soulagée : une tour de plus » en annonçant que pour la première fois depuis quatre ans l'EPAD a signé un contrat de cession de droit de construire avec la Citybank qui quittera les Champs-Élysées pour s'installer dans le quartier de La Défense. Pour *L'Aurore*, qui relève par ailleurs que « dans les six mois qui viennent, deux autres conventions de ventes pourraient être signées par l'EPAD », « La signature de ce contrat, une dizaine de jours après l'annonce des mesures décidées par le gouvernement pour relancer l'opération, traduit sans nul doute le nouveau départ pris par La Défense ».

Un an plus tard, comme si l'histoire avait voulu donner raison au gouvernement de Raymond Barre, c'est à un retournement complet de la situation que l'on assiste. Comme le dit *Le Parisien* du 7 décembre 1979 en titrant : « La Défense : une oasis dans la crise », « il y a un an, on envisageait d'arrêter les frais. Aujourd'hui, les immeubles du nouveau quartier se vendent comme des petits pains. Il n'y a plus assez de bureaux à Paris ». Et pourtant, ainsi que le relève le même journal « l'an dernier on ne donnait pas cher des lambeaux de peau encore terreuse, encore vierge du quartier ». Et de préciser que « La délégation à l'aménagement du territoire et son comité de décentralisation avaient même proposé d'arrêter tous les programmes de construction, quitte à rembourser le demi-milliard de dettes de l'établissement public ». Mais depuis la relance décidée par le comité interministériel d'octobre 1978 qui a redonné confiance aux investisseurs, relance à laquelle se sont ajoutés les effets de la pénurie de bureaux en région parisienne, le quartier de La Défense a « retrouvé un second souffle », explique Jean-Paul Lacaze, le nouveau directeur de l'EPAD, qui poursuit en faisant valoir qu'« actuellement, nous avons vendu le droit de construire de 150 000 mètres carrés de bureaux pour 1978-1979 » et qu'« un seul promoteur, qui avait su anticiper sur la pénurie, M. Pellerin, d'ailleurs baptisé depuis quelque temps Monsieur Défense et qui avait pris des engagements importants sur le quartier, vend actuellement ses bureaux avant même qu'ils soient construits », ce qui toujours selon Lacaze le place dans une « situation royale ». Mais royale, la situation l'est également pour l'établissement public, ainsi que le note *Le Parisien*, en constatant que l'EPAD poursuit des négociations très avancées portant sur un total de

¹ *Le Figaro*, 29 octobre 1978

200 000 mètres carrés de bureaux et que « l'un des symboles de ce retournement de la conjoncture sera l'immeuble que construit la Seeri pour le siège social de Saint-Gobain et de Rhône-Poulenc ; un immeuble de 62 000 mètres carrés représentatif de la nouvelle architecture de La Défense : pour le choix des volumes extérieurs, des immeubles moins hauts, faciles à diviser en étages entre les sociétés utilisatrices »¹. Cela ne fait que confirmer le constat dressé un an plus tôt par *Implantations* qui, dans son numéro de janvier 1979, titrait « Investir à La Défense » en précisant que « Premier complexe de bureaux d'Europe, La Défense devient aujourd'hui un centre d'affaires de prestige » et en donnant comme preuve de son succès le fait que « l'État va de l'avant et investit quatre milliards de francs pour l'ensemble des opérations d'aménagement »².

¹ *Le Parisien*, 7 décembre 1979

² C'est ce qu'estime également à l'époque Guy Thomas pour Europe 1 dans un article du 6 novembre 1979, intitulé « l'entreprise face à son implantation ». D'où l'optimisme éclairé qu'exprime son article : « Vous qui passez chaque jour par le quartier de La Défense, à l'ouest de Paris, vous avez dû remarquer que cela bougeait. Après les 5 années de sommeil, voilà de nouveau les bulldozers, les grues, les chantiers en pleine activité. Que cache tout cela ? Ceci : le nouveau centre d'affaires de La Défense entame sa seconde et sans doute ultime étape. Cette étape se terminera en 1988, à ce moment-là, La Défense méritera sans doute amplement son qualificatif de Premier Centre d'Affaires du monde. Mais encore faut-il que les entreprises et les administrations acceptent de s'installer dans ce grand ensemble de buildings, de tours, de rocales. C'est un style d'urbanisme qui a été décrié ces dernières années et que le chef de l'État, lui-même, a en quelque sorte condamné. C'est vrai. Mais La Défense numéro 2 ne ressemblera pas à sa sœur aînée, et c'est sans doute pour cela que dès l'ouverture de la seconde tranche, de grands groupes se sont portés acquéreurs du droit de construire ; parmi ceux-ci la First National City Bank, les Mutuelles Agricoles, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, la Société Privée de Gestion Financière; la S.A.R.I., sans parler de grandes administrations comme, et c'est un symbole, le ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie. Pourquoi cet engouement ? Parce que l'expérience a servi à quelque chose. Fini les tours de plusieurs dizaines d'étages, les plateaux de 1 000 mètres carrés et largement atténuées les conditions qui entraînaient, pour le personnel, cette impression de claustrophobie. Immeubles beaucoup moins élevés, bureaux tenant compte des critiques des organisations syndicales, de la médecine du travail, et en général, des vœux des usagers.

Telles sont, en principe, les nouvelles règles du jour. Autre argument, l'engagement pris par le gouvernement le 16 octobre 1978 de doter le quartier de La Défense de nouvelles liaisons routières et ferroviaires. La ligne de métro n° 1 franchira la Seine et rejoindra le centre d'affaires qui sera, en outre, directement desservi dès 1982 par l'autoroute A 14, par la rocade A 86, par une voie-express rive-gauche entre les ponts de Neuilly et de Puteaux. Et comme, de plus en plus, les employés de bureau souhaitent faire leurs courses, vers 17 heures, en sortant de leur travail, un centre commercial de 110 000 mètres carrés devrait être terminé dès 1983. Ce sera le plus grand d'Europe.

Enfin, argument non négligeable pour les entreprises : les loyers à La Défense tournent actuellement autour de 650 Francs le mètre carré annuel, c'est deux fois moins cher, que sur les Champs-Élysées, dans les nouveaux immeubles de dimensions plus humaines, le poids des charges sera sensiblement allégé. On disait de cet endroit en 1870 que c'était la défense de Paris, d'où le nom donné à ce quartier, c'est aujourd'hui le pari de La Défense. Reste à le

Quoi qu'il en soit l'EPAD est encore loin à cette époque d'avoir éradiqué définitivement le spectre de la déconfiture. Après une forte montée des prix de l'immobilier à la fin des années quatre-vingt, l'année 1991 marque le retournement du marché et le début d'une baisse des prix des bureaux neufs et des loyers. En 1993, on compte plus de 4,5 millions de mètres carrés de bureaux vides en Île-de-France. La presse multiplie les titres alarmistes. « Une ardoise de 4 milliards de F à l'EPAD » pour *La Première Heure des Hauts-de-Seine* du 5 octobre 1993, « L'EPAD dans le rouge » pour *Le Monde* du 7 octobre, « Un trou de 4 milliards » pour *Le Parisien* du même jour, « L'EPAD en déficit » pour *Le Figaro* du 12 octobre, « Difficultés financières à l'EPAD » pour *Le Moniteur* du 22 octobre. « Plus de quatre milliards de francs de déficit jusqu'en 1998 » : c'est le chiffre dévoilé par Jacqueline Fraysse-Cazalis, maire de Nanterre au cours du conseil d'administration qui s'est déroulé le 29 septembre 1993. Elsa Malek écrit dans *Le Figaro* qu'à l'EPAD, on réfute le terme de déficit car « le bilan ne pourra être fait qu'en fin d'opération, c'est-à-dire en 2007 », et qu'on préfère parler de « situation d'emprunt ». Pour la journaliste, peu importe les chiffres et les formules car, dit-elle, l'EPAD de toute façon se porte mal. D'ailleurs Charles Ceccaldi-Raynaud, président de l'EPAD, ne dit pas autre chose. Dans le communiqué rapporté par *Le Figaro*, il explique : « L'EPAD est confronté à une situation financière dangereuse. Ces difficultés puisent leur cause dans le décalage entre des dépenses, engagées à une époque intensément prospère du marché des bureaux, et des ressources dont la crise de l'immobilier renvoie la rentrée à une date imprévisible »¹. Pour parer à ce déficit l'heure est donc aux économies, ainsi que l'écrit Elsa Malek dans son article en rapportant que, dans ce but, le budget de fonctionnement de l'établissement a été revu à la baisse, les dépenses comprimées au maximum et que Charles Ceccaldi-Raynaud a annoncé son intention de « nouer un dialogue avec les pouvoirs publics en vue d'essayer d'obtenir un nouveau partage des dépenses de financement des infrastructures routières ». La situation est critique et personne n'en doute. En titrant « L'EPAD en déficit, serre la ceinture », *L'Éveil* du 20 janvier 1994 révèle que les conséquences de cet état de choses se font déjà sentir. Il rappelle que des postes ont été supprimés et la charge de travail accrue puisqu'il s'agit avec moins de personnel d'assurer les grands chantiers en cours. Mais surtout il met l'accent sur le fait que la deuxième tranche de l'A14 est en suspens dans l'attente d'un milliard de Francs que l'EPAD a demandé à l'État et à la région. C'est la confirmation de ce qu'écrivait *Le Monde* le 19 novembre 1993 en titrant qu'en raison de difficultés financières

gagner, et reste à savoir si ce nouveau et brutal redémarrage de ce centre d'affaires ne va pas porter préjudice aux villes nouvelles et d'une façon générale au reste de la France ».

¹ Elsa Malek, *Le Figaro*, 12 octobre 1993

« L'établissement public d'aménagement de La Défense estime ne pas pouvoir achever sa mission », et en écrivant que les travaux de construction de l'autoroute A14 risquent de ne pas pouvoir être poursuivis au-delà du printemps si l'État et les collectivités locales ne participent pas à leur financement. Et le journal du soir de constater, sous la plume de Christophe de Chenay, que « dans la crise actuelle, la deuxième mission confiée à l'EPAD passe au second plan et les querelles d'architectes sur l'aménagement de l'extension de l'axe historique prêtent à sourire, les seuls travaux programmés étant ceux des Jardins de l'Arche qui vont être réalisés par Paul Chemetov »¹. Mais cette crise, qui d'ailleurs s'atténuera dès 1995 comme le relève *Le Parisien* du 5 juin 1995 en titrant « Les affaires reprennent en douceur », pas plus que les autres, ne parvint pas à provoquer une dislocation brutale de l'EPAD dont, au fond, aucun des acteurs principaux de La Défense ne voulait.

Les crises, et notamment celle de l'immobilier, comme nous venons de le voir, auront ponctué la vie tumultueuse de l'EPAD dont elles auront à un certain moment menacé jusqu'à son existence même mais jamais sans en compromettre véritablement l'avenir. La Défense ne pouvait être au départ qu'une anticipation de la ville nouvelle et l'EPAD un organisme destiné à s'appliquer à une réalité qui n'existait pas encore. Les fondateurs de l'établissement public pour l'aménagement de La Défense ont en quelque sorte légiféré pour un avenir qui demeurerait incertain et dont le marasme de l'immobilier des années 1970 et celui du début des années 1990 ont joué à en renforcer le caractère hypothétique. Mais de là, en conclusion, comme l'a fait la presse de l'époque, que pour ces motifs, l'EPAD serait appelé à une prompt dissolution car voué à une fatale déconfiture, s'est révélé une vue hasardeuse et inexacte. La plasticité dont a fait preuve l'EPAD grâce à l'intelligence manœuvrière des hommes qui se sont succédé à sa tête, et à l'ampleur des enjeux que véhicule une telle opération d'aménagement prouve la variété des ressources dont il dispose pour se maintenir dans la durée. C'est surtout le poids de l'histoire qui lui a permis de traverser les crises et de surmonter les difficultés qui auraient provoqué le naufrage d'une institution moins chargée sur le plan symbolique. Il était dans la nature d'une opération aussi ambitieuse que La Défense de connaître des zones de turbulence mais il était aussi de la nature de l'EPAD, compte tenu de son rôle de guide puisque historiquement premier établissement public d'aménagement en France, de polariser la révolution urbanistique de la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Et de cette réalité qui enfonce ses racines dans la dimension mythique d'une opération qui compte aujourd'hui parmi les lieux communs de l'imaginaire collectif l'histoire n'avait d'autre

¹ Christophe de Chenay – *Le Monde*, 19 novembre 1993

issue que de sauver à chaque fois l'EPAD, c'est-à-dire de trouver les solutions adaptées aux données nouvelles du contexte.

CHAPITRE II

LE TOURNANT DÉCISIF DU DÉVELOPPEMENT DES TOURS DE LA DÉFENSE

Dotées d'un puissant pouvoir de symbolisation qui puise ses racines dans l'américanisme du gratte-ciel, les Tours de La Défense ont été perçues par la presse dès le début de l'opération d'aménagement de l'Ouest parisien comme le produit de la référence culturelle incontournable que les États-Unis constituaient après-guerre en matière architecturale. C'est que le gratte-ciel qui a vu le jour en Amérique du Nord est aussitôt perçu par les journalistes français dans les années 1950 et 1960 comme une véritable révélation¹. Cette architecture nouvelle qui émerge en France après la guerre, sous l'influence de la charte d'Athènes de 1933 préconise la construction de tours en hauteur pour favoriser la lumière². Le gratte-ciel en est l'image conforme, le style, auquel doit répondre l'aménagement du Rond-Point de La Défense. En présence d'un monde que la France d'après-guerre est avide de connaître pour le maîtriser, les significations créées par cette nouvelle architecture d'outre Atlantique vont se poser sur le réel d'une opération d'aménagement exceptionnelle qui est en train de rencontrer l'histoire et faire des choses des signes. Le sens dégagé par le gratte-ciel vient de l'extérieur et va imprégner toute l'aventure des tours de La Défense jusqu'à en faire l'histoire d'un nouveau morceau de ville codé par la référence américaine. À partir de là, on peut dire que La Défense cesse pour le journaliste d'avoir une réalité objective car elle n'est plus que le support de fantasmes nés de la pensée magique, le monde de la ville nouvelle préfigurée par les tours n'étant plus qu'un écran où la presse de l'époque projette ses rêves de grandeur de l'Ouest parisien. C'est dire que les gratte-ciel parisiens font émerger un univers magique et se révèlent comme un véritable mythe architectural qui procure des thèmes de référence en fonction desquels chaque journaliste ressent, pense et écrit sur La Défense. De là les fantasmes et les projets fous qui ont alimenté l'histoire des tours de La Défense et participé de

¹ Jean-Yves Antoine, Histoire de l'architecture occidentale, Université François Rabelais, Tours 2005.
Walter Gropius : Le Bauhaus : Utopies et avant-gardes, *L'architecture d'aujourd'hui*, n° 139

² « La tour Fiat » Bâtir, n°26, 1974,

D.Billington, M. Goldsmith (dir.) Techniques and Aesthetics on the Design of the Tall Buildings, Bethlehem (PA), Institute for the Study of the High-Rise Habitat, 1986.

façon quasi-exclusive à la genèse du mythe architectural qui la sous-tend. De là également les vertiges qu'a suscité l'urbanisation verticale dès lors que cette nouvelle urbanisation apportée par les tours a créé un état diffus d'insécurité ou d'attente générateur d'émotions et de représentations qui cherchent à s'incarner dans l'article de presse.

SECTION I

LA GENÈSE D'UN MYTHE ARCHITECTURAL

Si l'on se réfère à l'objet fondamental du gratte-ciel importé d'outre Atlantique qui est, par un aménagement adéquat du présent architectural, de maîtriser l'urbanisation du futur, on voit qu'il rejoint directement le rôle de la magie par laquelle les hommes cherchent à se concilier les forces du futur. Le mythe architectural qu'il symbolise s'insère dans la trame de l'urbanisme de l'après-guerre comme le mythe référent du progrès qui donne un sens au monde de la ville nouvelle¹, valide un nouvel art de vivre car c'est lui, en définitive, qui permet la mise en place des objectifs d'aménagement de l'EPAD, qui les insère dans la totalité de l'Ouest parisien. La genèse de ce mythe incorpore trois éléments qui font que l'entreprise de La Défense n'aurait pas réussi à cristalliser l'opinion de la presse, comme le révèlent les nombreux articles qui en ont fait le compte-rendu, si elle n'avait pu compter sur leur puissance d'investissement de la sensibilité. Que La Défense soit considérée par les journalistes comme une épopée visionnaire qui a vu se succéder trois générations de tours à l'américaine, que les architectes de La Défense se soient singularisés par une folie des grandeurs nourrie de fantasmes et de projets fous, enfin que le béton, le verre et l'acier aient construit un univers minéral qui offre une image saisissante du gigantisme triomphant, voilà réunis les éléments de la genèse d'un mythe qui ne pouvait que susciter la curiosité de journalistes toujours prompts à s'enthousiasmer ou à s'indigner.

I - Une débauche de verticales

« Impossible de ne pas les voir les Tours de La Défense, qui perturbent le paysage entre l'Étoile et le mont Valérien, elles sont presque toutes à se dresser en plein ciel dans un périmètre cerné par un boulevard circulaire à trois voies, lardé d'échangeurs ». C'est en ces termes imagés que Jean Miaille, dans *L'Humanité Dimanche* du 29 janvier 1984, décrit la forêt de tours, qui se comptent aujourd'hui par dizaines, que La Défense offre en spectacle à la curiosité du visiteur qui « sur le parvis, embrasse d'un seul coup d'œil plus d'un million de mètres carrés de bureaux »². Par-là se trouve confirmée l'idée que la symbolique de La Défense est fixée dans une image précise, celle des tours qui apparaissent bien ainsi comme un révélateur ou un catalyseur de

¹ Claude Chaline, « Les villes nouvelles dans le monde », PUF, « *Que-sais-je* », 1985

² *L'Humanité Dimanche*, 29 janvier 1984

l'opération d'aménagement de l'Ouest parisien. Il est clair qu'une œuvre d'une telle ampleur aurait pu être condamnée autant par les initiatives intempestives que par les résistances systématiques. Car, comme le relève *24* le grand quotidien suisse de Lausanne le 15 février 1984, une telle forêt de tours fait de La Défense un « quartier qui dérange » dès lors qu'il est situé en plein cœur de Paris et que l'avant-gardisme dont il témoigne suscite un débat controversé sur l'évolution de l'urbanisme de la fin du XX^{ème} siècle¹. Mais si le spectacle qu'il offre est quelque peu dérangeant par son foisonnement de tours, il n'en reste pas moins qu'il s'impose à la presse d'abord parce qu'il fournit à l'Ouest parisien, jusque-là territoire en déshérence, une fiche signalétique particulièrement parlante à l'observateur, et ensuite parce qu'il est révélateur d'un urbanisme dit de « grandes unités »² qui est choyé par les journalistes parce qu'ils lui savent gré d'emprunter au gratte-ciel américain la modernité qui se dégage de la représentation d'un avenir meilleur. André Vacquier, dans *Le Nouveau Journal* du 2 septembre 1980 explique : « De par l'évolution de l'urbanisme dans le monde occidental après la seconde guerre mondiale, il se trouve que toute opération d'aménagement d'envergure était fatalement appelée à exprimer dans des réalisations de grande hauteur l'ambition de l'architecture moderne »³. Mais cela ne se fera pas sans contestation.

Les grandes tours nées de la densification de 1969 commencent à apparaître dans le ciel de Paris au début des années 1970, déclenchant des polémiques qui se développent aussi sur le problème de Tête Défense. « Avec déjà un peu de recul il semble que l'on puisse analyser le phénomène comme une cristallisation, sur le cas de La Défense, d'un sentiment beaucoup plus diffus de contestation de l'urbanisme de l'époque et de réaction contre une concentration urbaine trop rapide pendant les années d'expansion, réaction dont le coup de fièvre de Mai 1968 dévoilera l'importance »⁴. Pourtant, poursuit Jean-Paul Lacaze dans *Le Moniteur* du 15 septembre 1980 « lorsqu'on se rappelle ce qu'était La Défense en 1958, il nous paraît clair que l'on pouvait et que l'on devait oser une architecture résolument contemporaine dont la tour restera sans conteste la forme caractéristique ». Certes, mais la contestation a la peau dure. Alors que *Minute* de septembre 1972 ira jusqu'à parler du « scandale des tours », *Le Monde* du 9 août 1972 ouvre le débat sur la hauteur des tours en titrant : « Faut-il raser les tours de La Défense ? » Il rapporte que Giscard d'Estaing « estime nécessaire de réduire la hauteur des tours de La Défense, tout en évitant un scandale financier », ce qui amène le journaliste à poser la question de savoir : « Comment réduire la hauteur des immeubles », autrement dit comment raccourcir les tours alors

¹ *Les 24 Heures de Lausanne*, 15 février 1984

² Maurice Rotival, « Les Grands Ensembles », *L'architecture d'aujourd'hui*, vol. 1, n°6, juin 1935, p. 57

³ *Le Nouveau Journal*, 2 septembre 1980

⁴ *Le Moniteur*, 15 septembre 1980

que le coût d'une telle opération se chiffre en centaines de millions¹. Il faut dire que si la presse titre abondamment sur la remise en cause des tours, c'est parce que règne sur ce point un véritable consensus en ce sens. La lecture des journaux révèle en effet qu'à l'époque contestation et polémiques alimentent la question des tours. C'est ainsi que pour Bernadette Godet dans *Combat* du 8 septembre 1972, « la hauteur des tours de La Défense est remise en question », que sous la plume de Louis Bériot dans *France-Soir* du 9 septembre 1972 « *France-Soir* ouvre le dossier des tours de La Défense » et que le même Louis Bériot, toujours dans *France-Soir* mais dans le numéro du 12 septembre, va plus loin en posant la question de savoir « s'il faut les guillotiner pour l'exemple ou les sauvegarder par économie » ? *L'Aurore* du 13 septembre 1972 rapporte quant à lui les vigoureuses protestations des élus contre la hauteur de certaines tours, affirme que les tours de La Défense ont gravement porté atteinte à l'admirable perspective de l'Étoile et fait valoir la lourde responsabilité de l'État qui a multiplié les dérogations pour les constructions en hauteur².

¹ *Le Monde*, 9 août 1972

² Dans cet article, le journaliste de *L'Aurore* met l'accent sur l'impact négatif des tours de La Défense sur l'urbanisme parisien qui, selon lui, leur devrait en partie par mimétisme la prolifération des tours à l'intérieur même de Paris et dans des quartiers où un « tel urbanisme apparaît comme une grossière mutilation des sites parfois protégés ». Certes, le fait que les terrains soient de plus en plus chers donnait à la verticalité un avantage considérable, sans doute les agences foncières y trouvaient-elles leur compte et les sociétés immobilières un nouvel essor, mais tout cela, selon *L'Aurore*, « malheureusement au détriment de nos sites, de nos horizons et de nos perspectives ». C'est la raison pour laquelle, comme il le rappelle, un plan de protection générale des sites parisiens a été défini et présenté au Conseil de Paris le 23 juin car il était temps qu'on alertât les services de l'Équipement sur les dangers d'un tel urbanisme. Mais ce plan de réforme de l'urbanisme parisien, motivé par l'excès des tours de La Défense, apparaît dès le départ comme bien peu réaliste dès lors que, bien entendu, il ne s'applique pas aux tours déjà construites alors que Paris est déjà envahi par 90 tours environ, soit les trois quarts du programme prévu. Ce qui est en cause, selon *L'Aurore*, face à ce gigantisme agressif dont les tours Maine-Montparnasse, Zamanski et Maillot sont de tristes exemples, c'est « la lourde responsabilité qu'a pris l'État pour n'avoir pas voulu prêter une oreille attentive aux protestations des Parisiens en multipliant les dérogations pour les constructions en hauteur d'autant qu'il est sur le point de se déjuger ». Selon le même journal, il eut été préférable de songer plus tôt aux effets néfastes de la verticalité dans de telles zones » car « l'architecture moderne, en effet, n'est pas en cause, bien au contraire, mais on est en train de la tuer et les citoyens la détestent, si ce n'est déjà fait, parce que certains technocrates la renferment dans des sites qui n'ont pas été créés pour elle ».

C'est la même critique que l'on retrouve dans *La Croix* du 17 juin 1995, sous le titre « SOS Paris inquiet pour le patrimoine », où l'on trouve que les choix urbanistiques effectués à Paris sont mis en cause par l'association « SOS Paris ». Cette organisation de défense des « vieilles pierres » parisiennes estime, en effet, qu'avec les démolitions d'immeubles et la construction trop importante de mètres carrés de bureaux, les pouvoirs publics ont mis le patrimoine de la capitale « en danger de mort » dès lors que la modernisation dont celle-ci fait l'objet implique le remplacement de l'habitat ancien « par des tours, des parallélépipèdes ou un urbanisme d'une désespérante monotonie ». Le président de

Robert Franck parle dans *Le Point* du 25 septembre 1972 de « tours reniées » alors que Louis Bériot affirme dans *France-Soir* du 3 octobre 1972 que « les tours de La Défense ne doivent pas être mises en cause ». *L'Humanité* du 17 octobre 1972, sous la plume de Roger Prouteau, n'est pas de cet avis, mais ce qu'il condamne à propos des tours c'est que leur construction est synonyme de rentabilité. Pour lui, « on en édifie n'importe où et n'importe comment, avec comme seul souci de tirer de l'opération le maximum de profits »¹. Bien sûr, dit Pierre Dufour dans *Le Dauphiné Libéré* du 22 octobre 1972, « il serait fou de vouloir raser les tours de La Défense dont le coût est énorme » mais ce qu'il faut, selon lui, « c'est arrêter le massacre ».

Il n'en reste pas moins que l'histoire est en marche, d'autant que Georges Pompidou est un supporter inconditionnel de La Défense dont il estime qu'elle « est une opération sans équivalent et que si l'on exigeait des hauteurs inférieures, ou même des démolitions partielles, c'est l'organisme public qui se trouverait en déficit et finalement le contribuable qui paierait »². D'ailleurs, comme le dit Marc de Leusse dans *Le Quotidien de Paris* du 6 septembre 1974, si dans la presse comme dans la rue la polémique est allée bon train en 1972 sur la hauteur des tours jusqu'à même diviser le gouvernement, à la question de savoir s'il faut raser les tours de grande dimension ou les conserver, la réponse sera qu'« on les conservera ». Ainsi le train de La Défense continuera sa route ... comme nous allons le voir maintenant, en examinant les trois étapes de développement des Tours de La Défense telles que la presse les a perçues.

Vingt ans après le début de l'opération d'aménagement de l'Ouest parisien, en quelque sorte en guise de premier bilan d'une aventure qui a démarré avec l'édification de la tour Nobel en 1964, *Le Moniteur* du 15 septembre 1980 embrasse d'une vue totale la situation des tours de La Défense en la considérant comme le produit de trois générations de modèles qui naît d'un faisceau de croyances architecturales convergentes et qui vient appuyer toutes les réalisations de grande hauteur de cette croyance qui est, et qui le restera, d'outre Atlantique.

Souhaitant donner une cohérence architecturale à La Défense, le premier plan-masse de 1964 impose à toutes les tours de bureaux de respecter les mêmes règles. À cette époque le

cette association, Philippe Denis, va même jusqu'à affirmer que « l'architecture actuelle est médiocre », au vu, dit-il, des résidences standardisées et autres immeubles de bureaux en verre et béton élevés, à l'image de La Défense, dans le paysage parisien. Et de dénoncer cet « urbanisme de rupture », fondé sur le gigantisme et une architecture normalisée, qui irait à l'encontre de ce que « des siècles de goût et de civilisation avaient contribué à forger », ainsi que la responsabilité de l'administration en affirmant que « Paris est mal protégé par un État souvent désinvolte et technocrate » ainsi que par une Ville puissante aux ambitions mal canalisées.

¹ *L'Humanité*, 17 octobre 1972

² *Le Dauphiné Libéré*, 22 octobre 1972

quartier doit rassembler 850 000 mètres carrés de bureaux, 5 000 logements et des commerces. Les tours, obéissant à ce premier plan, dites de première génération, sont toutes d'un gabarit identique : une base de 42 mètres sur 24, limitée à une hauteur de 100 mètres et d'une surface de 30 000 mètres carrés. C'est sur ces bases imposées que le plan prévoyait de répartir les bureaux dans des groupes de deux tours jumelles. Selon toujours *Le Moniteur* les couples Europe (Delb, Chesneau et Verola, architectes) et Aquitaine (les Frères Arsène-Henry, Schoeller) ; EDF-GDF (Arsac, Gravereaux) et Aurore (Damery, Vetter, Weil) ; Atlantique (Delb, Chesneau, Verola, Lalande) et Crédit Lyonnais (Dubuisson, Jausserand) sont les plus caractéristiques de cette première génération¹. On peut y rattacher deux immeubles où les deux tours jumelles ont été réunies en supprimant la séparation de 8 m prévue par le plan de masse, ce qui permet de desservir une surface de plateau double avec une seule batterie de circulation verticale. C'est cette solution qui a mené aux projets architecturaux que sont les tours Manhattan (Herbert, Proux) et Franklin (Delb, Chesneau, Verola, Lalande)².

Au début des années 1970, le premier programme de l'EPAD ne suffit pas pour répondre à une demande croissante. Le plan de 1964 est porté à 1 600 000 mètres carrés, et les nécessités de la densification conduisent à des tours beaucoup plus importantes et plus hautes. Des tours de 100 000 mètres carrés font leur apparition comme la Tour Fiat, culminant à 184 mètres avec ses 44 étages, la Tour Gan de 70 500 mètres carrés et la Tour Assur de 68 000 mètres carrés. Avec la Tour Fiat, c'est la deuxième génération des tours qui commence. Alors que les premières tours de La Défense ne dépassent pas trente étages, la Tour Fiat aura quarante-cinq niveaux au-dessus de la dalle et sept en-dessous, soit cinquante-deux étages au total. Le spectacle que les sept tours déjà réalisées offre alors aux Parisiens est de ceux qui suscitent l'admiration des journalistes, et plus encore une sorte de lyrisme éditorial encouragé par la folie des grandeurs de l'époque. Ainsi on peut lire sous la plume de Guy Muller dans la revue *Urbanisme* de mars 1972 : « Depuis le boulevard circulaire, la vue que l'on peut avoir de l'ensemble a bien changé au cours des derniers mois. Dans la partie nord, les tours prennent place les unes après les autres, et leurs hautes silhouettes se découpent dans le ciel. Les gris et les beiges se côtoient et s'harmonisent. La lumière joue sur les vitres aux reflets changeants. Sans doute, au niveau du sol, le chantier demeure. Tout n'est pas terminé. On aménage les accès et de vastes zones demeurent en friche. Mais la nuit le miracle s'accomplit et ce qui est inachevé demeurant dans l'ombre fait un nouveau quartier qui apparaît avec ses mille lumières préfigurant ce que sera La Défense dans quelques années ». Mais

¹ *Le Moniteur*, 15 septembre 1980

² *Le Moniteur*, 15 septembre 1980

l'élan sera de courte durée. À partir de 1973, la crise économique ralentit fortement le développement du quartier : pas un mètre carré de bureau ne se vend pendant quatre ans. De plus les employés reprochent à ces tours gigantesques « leurs grands bureaux paysagés impersonnels, l'éclairage permanent indirect (dit de deuxième ou troisième jour), les problèmes d'insonorisation et la climatisation discutable »¹.

La Défense redémarre au début des années 1980 avec l'ouverture du grand centre commercial des Quatre Temps. Des tours de 3^{ème} génération apparaissent sur un modèle mieux adapté aux attentes des occupants. La hauteur des immeubles varie, des bâtiments minces utilisant de nouveaux matériaux caractérisent cette génération. Les tours se fractionnent, s'amincissent, se complexifient pour assurer un éclairage naturel (dit de premier jour) à tous les bureaux individuels. À compter de cette époque, « l'architecture évolue en se diversifiant sans qu'il soit possible d'établir de nouveaux profils caractéristiques d'une nouvelle génération d'immeuble. Une nouvelle architecture est née »². Les plus caractéristiques sont alors CB20 (57 000 mètres carrés), PB10 (35 000 mètres carrés), PCB1 (22 000 mètres carrés), PB104 (39 000 mètres carrés) et PB5 (25 000 mètres carrés). Mais là ne s'arrête pas la troisième génération de tours puisque *L'Aurore* précise que les études se poursuivent avec plusieurs ensembles, dont un ensemble de quatre immeubles représentant au total 100 000 mètres carrés (PB101), un ensemble d'immeubles bas et une tour représentant au total environ 120 000 mètres carrés (PB15 /16/17) ainsi qu'une tour de 100 000 mètres carrés et de plus de 150 mètres de haut mais où tous les bureaux seront en premier jour.

Chaque génération de tours est en quelque sorte le prolongement de la précédente. Il faut d'abord tenir compte du fait que les trois générations sont toutes tributaires d'une planification établie par l'EPAD. À cette nécessaire allégeance vis-à-vis d'un centre unique d'impulsion s'ajoute l'influence du pouvoir politique qui assure la cohérence de l'ensemble et réprime le cas échéant les tentatives de déviation comme celle qui visait au début des années 1970 à faire raccourcir les tours. Cependant cette unification de l'ensemble monumental des tours de La Défense par l'aménageur et l'État n'est pas le seul aspect de la question : elle s'accompagne par ailleurs de la contrainte liée au respect du parti d'architecture qui a formaté dès le début l'image du nouveau quartier. Comme le souligne *Le Moniteur* du 15 septembre 1980 « pour l'essentiel, le style de ce quartier est d'ores-et-déjà acquis, et il n'est pas question d'en changer », car s'il est l'une des servitudes du métier d'aménageur dont il ne faut surtout pas s'éloigner c'est bien celle « de savoir

¹ *Villes et Architecture*, mai 1974

² *L'Aurore*, 9 janvier 1974

ne pas changer une orientation lorsqu'un tel changement compromettrait l'unité ou la cohérence d'un quartier». Et *Le Moniteur* de poursuivre : « que le paysage des tours reste très expressif de la vocation d'affaires de La Défense [...] et que la tour n'est nullement périmée comme on le dit parfois » en faisant valoir que « bien au contraire, plusieurs projets de tours importantes mûrissent actuellement »¹. D'ailleurs il souligne que la tour de grande hauteur reste la solution la plus satisfaisante pour faire travailler ensemble plusieurs milliers de personnes, alors que l'étalement en surface conduit à des pertes de temps et des fatigues excessives pour les utilisateurs². Pour lui, cela tient tout simplement à ce que, malgré bien des recherches, personne n'est encore arrivé à trouver, pour faciliter les déplacements horizontaux, un engin aussi simple et commode que l'est l'ascenseur pour les déplacements verticaux³. Mais comme le dit encore *Le Moniteur*, les tours de la troisième génération auront une silhouette très différente de celle des générations précédentes. « Plus minces, afin de placer tous les postes de travail en premier jour, elles adoptent souvent des formes complexes pour donner une moindre impression de hauteur ». Cette évolution résulte très directement de la demande des utilisateurs finaux. La mode des grands plateaux de bureaux paysagés aura été aussi intense qu'éphémère. Tout le monde s'y est d'ailleurs trompé de bonne foi dans les années 70. C'est que, comme le signale toujours *Le Moniteur*, « les bureaux paysagés conviennent apparemment mieux aux tempéraments anglo-saxons qu'aux français ! Alors qu'on en construit encore beaucoup de par le monde, les réticences des personnels sont devenues générales en France, au point de déterminer la position des dirigeants des sociétés puis, par voie de conséquence, celle des investisseurs et des promoteurs »⁴. Et de noter que « la tendance est si forte que, dans la période de pénurie actuelle, les seuls bureaux libres à La Défense sont situés dans un immeuble à grands plateaux paysagés »⁵. D'où la nécessité de remettre en quelques mois sur la table à dessin les projets des différents ensembles restant à l'époque à édifier. Ce qui fut fait par « un travail intensif, mené en liaison étroite avec les clients de l'EPAD et leurs architectes qui a permis de dégager des solutions satisfaisantes au prix d'une légère diminution de densité »⁶, car contrairement à ce que laisse parfois penser la hauteur des tours, la densité du quartier d'affaires reste modérée, avec un COS inférieur à 2,5.

¹ *Le Moniteur*, 15 septembre 1980

² *Le Moniteur*, 15 septembre 1980

³ *Le Moniteur*, 15 septembre 1980

⁴ *Le Moniteur*, 15 septembre 1980

⁵ *Le Moniteur*, 15 septembre 1980

⁶ *Le Moniteur*, 15 septembre 1980

Il est clair que cette évolution de la silhouette de la tour est le reflet, sur le plan de la productivité de la pensée architecturale, de la pluralité des éléments constitutifs du quartier d'affaires de La Défense. Pour le justifier, il suffit de considérer que l'opération d'aménagement de l'Ouest parisien est de nature à la fois futuriste et fonctionnelle. De même qu'elle est faite d'une interpénétration de trois générations de verticales, de même elle donne naissance à une multiplicité d'attentes des utilisateurs qui, chacune, suscitent des adaptations d'intensité et d'efficacité variées. Ce pluralisme architectural-sociologique est un des facteurs essentiels de la dynamique urbanistique de La Défense. Comme le dit *Architectes* de mars 1980 « l'évolution de la tour est déterminée par les exigences du plan-masse que la construction de grande hauteur a par nature vocation à servir, mais le degré de complexité supplémentaire qu'elle y introduit est commandé par la richesse du milieu sociologique constituée par les utilisateurs à laquelle la tour doit nécessairement s'adapter »¹.

Cette adaptation des particularités de la tour aux exigences des investisseurs et des utilisateurs sera quelque chose de permanent durant toute l'histoire de La Défense, car celle-ci est une aventure exceptionnelle, à l'américaine, et dans tout jugement que l'on porte sur son aménagement, il faut tenir compte de l'ampleur et de la complexité des travaux qui y sont engagés depuis 1964. Aussi que les estimations, les évolutions soient sans cesse balayées, réajustées, infirmées à nouveau, c'est la rançon du gigantisme de cette entreprise du XXI^{ème} siècle. À côté de la nécessaire adaptation architecturale à laquelle ont répondu les différentes générations de tours

¹ Affirmer, comme le fait cette revue, la nécessité de l'adaptation de la tour à ses utilisateurs ne suffit pas à considérer que l'urbanisme vertical ne peut atteindre à sa complexité fonctionnelle que parce qu'il est un produit des attentes individuelles existantes. Car, et c'est la caractéristique de la construction de grande hauteur dont La Défense donne l'exemple, elle prédétermine elle-même le conditionnement social des réactions non seulement de l'utilisateur, mais aussi des groupes dont cet urbanisme vertical favorise la formation aux différents étages de la tour. Ce qui est certain c'est que l'ensemble des phénomènes sociaux que la revue *Architectes* rassemble sous la dénomination de « pluralisme architectural-sociologique » joue un rôle essentiel dans la formation de la personnalité sociale de l'utilisateur telle qu'elle résulte des comportements qui lui sont dictés par la réalité constitutive de l'identité physique de la tour. En d'autres termes, il est possible d'affirmer, au vu des observations rapportées par la presse sur la dynamique architecturale-sociologique de la construction de grande hauteur, qu'il existe des évolutions fonctionnelles de ce type de construction qui sont déterminées par des attentes collectives elles-mêmes tributaires de la structure physique de la tour. Cependant il est bien clair que la notion de personnalité sociale induite par la verticalité n'est valable que dans de petites structures où semble exister un accord entre le mode de vie imposé par la tour et les comportements individuels et une uniformité de ces comportements individuels. : J. Stœtzl, *La psychologie sociale*, 1963, p. 67 et M. Dufrenne, « La psychologie des vastes ensembles et le problème de la personnalité de base », in G. Gurvitch, *Traité de sociologie*, T. II, 1960, p. 399.

lorsque le nouveau contexte en a imposé le principe, d'autres évolutions dictées par le vent de l'histoire ont conduit soit à la démolition soit au rajeunissement de la tour.

Le premier cas est illustré par le sort fait à la Tour ESSO, doyenne de La Défense dont *Le Figaro* du 4 avril 1993 nous dit, en titrant « Opération géante à La Défense », que ses 190 000 mètres carrés ont été acquis par trois promoteurs et un groupement de banques en vue d'être remplacée par deux tours jumelles¹. C'est en des termes beaucoup plus imagés que *Le Parisien* évoque le destin funeste de la Tour ESSO lorsqu'il écrit dans son numéro du 22 janvier 1993 que « Les bulldozers vont manger la première tour du quartier des affaires ». Après s'être exclamé « Exit la barre ESSO », le journaliste raconte « qu'on évacue la vieille dame qui la première avait relevé le pari de La Défense, quand le quartier n'était encore qu'un champ de betteraves labouré par les pelleteuses ». Et de rappeler que, construite en 1957, inaugurée en 1964, la tour est la seule à ne pas être au même niveau que la dalle². Quoi qu'il en soit de cette particularité technique qui fondait toute la singularité de la Tour ESSO, *Le Parisien* écrit qu'elle a été cédée par la compagnie pétrolière à trois promoteurs et à un groupement d'investisseurs réunissant la BNP, la Société Générale, le Crédit Agricole, Indosuez, le Crédit Foncier de France, le Crédit Mutuel, la Banque Worms et le Gan pour 2 949 625 000 de Frs³. Selon *Le Quotidien* du 4 avril 1993, l'investissement total, de l'ordre de 3 milliards de Frs, doit produire à sa sortie en 1995 une valeur de 10 milliards de Frs. Il précise que la tour doit être remplacée par « deux tours jumelles de 45 étages et trois bâtiments en forme de miches à pain qui occuperont une surface totale de 340 000 mètres carrés dont 190 000 mètres carrés de bureaux, des commerces, un musée et des parkings »⁴. Une fois libérée, c'est-à-dire après le déménagement d'ESSO, la barre bleue, selon le surnom qu'on lui donnait, « sera attaquée par les bulldozers » mais contrairement à ce qui avait été envisagé un moment, l'immeuble ne sera pas détruit par explosion car il paraît, comme l'explique *Le Parisien*, que ses parois contiennent de l'amiante qui risquerait alors de s'éparpiller dans l'atmosphère⁵. On peut dire que c'est l'histoire de La Défense, ses polémiques et ses engouements qui se sont cristallisés dans les douze étages de la Tour ESSO. La hauteur était faible mais symbolique. Comme le dit *Le Parisien* du 26 février 1993 : « Depuis on en a vu d'autres, et le projet de Tour Sans Fin, de l'architecte Jean Nouvel avec ses 425 mètres et ses quatre-vingt-onze étages vise toujours plus haut. Il n'empêche, le symbole reste. Avec la destruction de la barre

¹ *Le Figaro*, 4 avril 1993

² *Le Parisien*, 22 janvier 1993

³ *Le Parisien*, 22 janvier 1993

⁴ *Le Quotidien*, 4 avril 1993

⁵ *Le Parisien*, 26 février 1993

bleue, c'est la première pierre du quartier d'affaires que l'on a descellé ». Il faut dire que près de trente ans plus tard, le premier immeuble de La Défense n'était plus la vedette que des critiques pour son manque de fonctionnalité. Et *Le Parisien* de conclure : « Il a donc vécu. Amateur de vertiges, faites vite. Dans une semaine, tout aura disparu des rayons de l'histoire. On achève bien les tigres »¹. Cette démolition aura généré, selon le président de Kaufman and Broad, Guy Nafilyan, « la plus importante opération immobilière réalisée à La Défense », mais elle est surtout le résultat d'une évolution, au cours de laquelle, constatant la transformation des conditions technologiques et le changement de la culture technique, l'aménageur et les investisseurs ont substitué à la primitive verticale de La Défense, qui restait une expérimentation pionnière et isolée, un modèle de tour qui renvoie à de nouvelles configurations afin d'adapter les caractéristiques de la tour aux mutations des méthodes de travail.

Ce sont ces mutations qui rendent nécessaires ce que *Le Figaro* du 27 octobre 1992, sous la plume d'Elsa Malek, appelle « les cures de rajeunissement » des tours de La Défense. C'est ainsi qu'elle explique, à propos notamment de la Tour GAN qui a été bâtie en 1974, que son intérieur accuse ces dernières années un « coup de vieux » et que la rénovation est à l'ordre du jour. Elsa Malek rapporte que la réfection des sols, plafonds et murs se fait à coup de deux étages et que l'architecte a choisi de mettre l'accent sur l'environnement. Ainsi il a « choisi pour les murs une teinte qui rappelle les feuillaisons, pour les sols une moquette souple en forme de vagues comme la mer et pour le plafond des lames grises proches du ciel ». Elle poursuit en indiquant que dans la même suite d'idées, le self-service réservé au personnel des sociétés locataires au dernier sous-sol, vient d'être entièrement refait autour du thème du golf : « Le sport est à la mode et ça permettait surtout de mettre pas mal de vert pour trancher avec l'ambiance de travail et faire en sorte que les gens se sentent vraiment dépaysés », indique François-Xavier Renault, à la direction des services immobiliers. Et la journaliste du *Figaro* d'observer que le résultat semble réussi puisque depuis la rénovation du restaurant, les responsables du lieu ont constaté que les temps de déjeuner duraient dans l'ensemble plus longtemps qu'avant. Il faut dire que le « lieu tranche en effet avec les traditionnelles cantines, grises et bruyantes », comme le révèle l'organisation des tables qui sont regroupées par petit nombre dans des espaces différents, tous affublés d'un nom précis et le fait que la moquette gazon, elle aussi affectée à chaque espace, contribue en outre à atténuer le bruit². Bref le rajeunissement de la Tour GAN illustre parfaitement ce processus historique d'évolution permanente de la construction de grande hauteur car il est clair que c'est

¹ *Le Parisien*, 26 février 1993

² *Le Figaro*, 27 octobre 1992

surtout par cette interprétation de l'histoire de la Tour que la presse prend conscience que l'Histoire est entrée à La Défense et s'y trouve directement impliquée par les articles innombrables que les journalistes lui ont consacré.

Interprétée de manière à revêtir un sens intelligible, l'histoire des trois générations de tours de La Défense devient persuasive à travers le regard que lui portent les journalistes et cette force de persuasion est exploitée par eux dans leurs articles pour peser sur un futur qui ne saurait démentir le passé. Le numéro 196, août-septembre 1983 d'*Architecture Intérieure* créé consacré au « Retour aux tours, les 25 ans de La Défense » ne manque pas de remarquer que La Défense est aujourd'hui un pôle tertiaire qui répond parfaitement à ses ambitions et qui donne d'elle-même, grâce à ses tours une image plutôt flatteuse. « Ainsi nous possédions l'équivalent de Brasilia et nous ne le savions pas. Nous ne l'avons même jamais regardé avec ces yeux-là, cette forêt de tours au débouché de la Place de l'Étoile, de la Porte Maillot ou du pont de Neuilly. Pendant vingt ans nous n'y avons vu qu'une débauche de verticales, dépassées avant même d'exister, dessinées par quelques spécialistes. Après vingt ans d'indifférence ou de franche hostilité, voici que le discours change. Car voici que l'on souligne avec force le succès commercial remporté par le quartier d'affaires, que l'on rappelle qu'il est le seul exemple construit au monde selon les théories de l'urbanisme moderne »¹. Il est vrai que Paris a toujours fasciné les rêveurs et les ambitieux. Y compris les architectes et les urbanistes qui, pour magnifier la capitale, se sont souvent transformés en poètes, et même, comme nous allons le voir à propos des tours, en visionnaires aux délires surréalistes et succombant à la folie des grandeurs.

II - Prouesses et folie des grandeurs

Gratter le ciel, nous dit *Le Figaro*², a toujours démangé. L'ivresse des records a souvent poussé promoteurs, architectes et ingénieurs à concevoir les projets les plus fous. La folie des grandeurs qui a alimenté tous ces projets dont la plupart ont été classés d'office au chapitre des utopies donne véritablement le vertige. Ainsi en est-il du projet de Le Corbusier, qui souhaitait, bien plus draconien qu'Hausmann, rebâtir Paris en gratte-ciel reliés par des avions-taxis ! En 1990, comme le rappelle *Le Parisien* du 21 février 1991, on pouvait voir à l'exposition « Paris, Architecture et utopie » organisée au pavillon de l'Arsenal, une tour Eiffel à l'envers, ainsi qu'une

¹ *Architecture Intérieure*, n° 196, août-septembre 1983

² *Le Figaro*, 5 mars 1991

île Saint-Louis surélevée comme un énorme paquebot bâti (la vieille allégorie de la nef) sous lequel passent les ponts. Et, le comble, sans doute, la cité de Xénakis, conçue comme un immeuble circulaire de cinq kilomètres de haut, ou encore celle de Buckminster-Fuller carrément recouverte d'un dôme géodésique, sans oublier les Champs-Élysées de l'utopie, c'est-à-dire « l'avenue des maisons-tours de Perret au sommet desquelles il ne manque que King-Kong »¹ ! Il faut dire qu'à côté de ces visions de délire portées par des visionnaires mégalomanes, les Tours de La Défense apparaissent bien banales par leur aspect désordonné et cet horizon de blocs qui s'offre au regard. Il n'empêche que l'histoire des tours de La Défense restera une véritable aventure sur les plans technique et architectural. D'abord parce que nombre de ces tours, dont les plus singulières sont la Tour Nobel, la Tour FIAT, la Tour GAN et la Tour ELF, lesquelles ont d'ailleurs été pendant longtemps les plus hautes de La Défense, sont le fruit d'une intelligence avant-gardiste qui s'est concrétisée dans des innovations audacieuses en termes constructifs. Ensuite parce que la folie des grandeurs n'a pas manqué aux architectes qui se sont confrontés aux défis de La Défense et que l'on a assisté à l'escalade des projets les plus délirants dont la Tour Schoeffler, la Tour Polak et la Tour sans fin figurent les esquisses les plus futuristes. Enfin parce que les évolutions techniques qui se sont multipliées depuis le démarrage de l'aménagement de l'Ouest parisien ont conduit soit à une rupture brutale sous la forme de la démolition de la tour soit plus simplement à son rajeunissement.

Parmi les dizaines de tours que compte aujourd'hui La Défense, on peut en isoler quatre qui ont permis de faire passer le mythe de la tour à la réalité par leur faisabilité technique et économique et qui, de ce fait, ont symbolisé aux yeux de la presse l'aventure vécue des gratte-ciel de l'Ouest parisien.

C'est d'abord le cas de la Tour Nobel, rebaptisée Initiale après sa rénovation en 2001-2003, qui constitue un jalon historique de La Défense, tant elle témoigne encore aujourd'hui de l'apparition dans ce secteur des premiers édifices de grande hauteur, dont le gabarit de 100 sur 42

¹ C'est entre la porte Maillot et la forêt de Saint-Germain-en-Laye, qu'Auguste Perret, qui fut par ailleurs le chantre du béton armé, rêve d'un alignement de « Maisons-Tours » de 150 à 200 m de haut passant par Neuilly, Puteaux et Nanterre : Jean Castex et Rémi Rouyer. Atelier Parisien d'Urbanisme, janvier 2003. L'idée de ce projet extravagant s'inscrivait dans l'air du temps, celui du Plan Voisin de Le Corbusier consistant en l'édification de tours sur un plan octogonal qui ne verront jamais le jour, mais qui préfigure certains projets de rénovation urbaine des années 1970, comme les barres de la place des Fêtes dans le 19^{ème} arrondissement, ou les Olympiades dans le 13^{ème}. À chaque fois, ces grands ensembles ont échoué dans leur mission, isolant les gens qu'ils voulaient rapprocher. Par exemple, les cadres supérieurs et classes moyennes qui devaient investir le quartier d'Olympiades n'y ont jamais mis les pieds, et c'est la communauté immigrée chinoise et asiatique qui s'est finalement appropriée le lieu. Ou quand le principe de réalité finit de clouer le cercueil des utopies.

par 24 m est fixé par le plan-masse de 1964. Inaugurée en 1966, première tour à avoir jailli du sol de La Défense dans le cadre du premier plan d'aménagement de l'Ouest parisien, la Tour Nobel marque, pour *L'Aurore* du 3 novembre 1966, le point de départ de l'épopée visionnaire des tours de La Défense. Si elle part de la considération de l'ordre urbanistique en vigueur depuis le plan-masse de 1964, elle n'y cherche et n'y trouve cependant, selon le journal parisien, « qu'un point de comparaison avec l'ordre futur dont elle indique l'économie générale car le présent qu'elle inaugure n'est, pour elle, qu'une occasion de concevoir un lendemain meilleur »¹. Sans doute, toujours selon *L'Aurore*, agit-elle sur le présent en inspirant et en imposant les transformations de l'ordre urbanistique actuel, mais son édification « n'est pas tant déterminée par le souci d'améliorer ce qui est, que par l'intention d'inscrire, dans le présent, les promesses d'un avenir meilleur car son objet, c'est la conduite urbanistique future qu'imposera son adoption, et c'est demain seulement que l'Ouest parisien connaîtra les effets de l'érection de cette première tour, de son influence sur le devenir du quartier d'affaires dont elle anticipe l'image futuriste »². Si la Tour Nobel reprend la solution technique courante du noyau central en béton armé coulé en place et de la charpente métallique en façade, *Techniques et Architecture* de janvier-février 1966 et juin 1966 souligne que l'intelligence constructive de l'édifice réside dans la relation dynamique instaurée entre la masse du noyau central, qui assure la stabilité, et l'élancement de l'ossature qui confère à la tour son effet de légèreté³. La même revue relève également que la technique du coffrage glissant pour le noyau et le fort taux de préfabrication pour la charpente métallique et les panneaux de façade ont permis d'édifier la tour en deux ans (1964-1966), G. Salhah, dans *Le Moniteur* du 15 décembre 2000, notant pour sa part que « c'est dans sa propension à s'adapter d'un standard de confort à l'autre et à intégrer les caractéristiques des espaces tertiaires actuels que la Tour Nobel a pu s'inscrire dans le parc immobilier patrimonial de La Défense ».

La Tour FIAT, probablement une des tours les plus singulières du quartier de La Défense par son aspect de monolithe noir réfléchissant, symbolise l'aventure des Tours de La Défense sur un double plan : celui du temps historique dès lors qu'avec elle c'est la deuxième génération de tours qui commence et celui de l'inventivité constructiviste dans la mesure où elle est le fruit d'une étroite collaboration entre le savoir-faire américain en matière d'immeuble de grande hauteur et celui de l'industrie française de la construction en béton armé. Ainsi que le raconte Guy Muller dans *Urbanisme* de novembre 1972 : « située dans l'angle sud-ouest de l'îlot Gambetta qui s'étend

¹ *L'Aurore*, 3 novembre 1966

² *L'Aurore*, 3 novembre 1966

³ *Techniques et Architecture*, janvier – février 1966 et juin 1966

en face du CNIT, le long du boulevard circulaire, elle aura quarante-cinq niveaux au-dessus de la dalle et sept en-dessous, soit cinquante-deux étages au total et culminera à 180 mètres au-dessus de la dalle, vingt mètres de moins seulement que la Tour Maine-Montparnasse. Vaste parallélépipède de 43 mètres sur 55, elle sera construite entièrement en béton. Alors que pour beaucoup de tours, seul le noyau central est en béton, des structures de métal ceinturant ce béton, la totalité de la tour sera construite dans cette matière et c'est une de ses originalités : entièrement revêtue de granit noir, ses vitres seront teintées en gris et le choix de ces couleurs en fera un immeuble quelque peu austère. Les fenêtres iront en s'élargissant à mesure que l'on s'élèvera pour donner une impression d'affinement de l'immeuble vers le haut. Au total, plus de 100 000 mètres carrés de bureaux seront ainsi disponibles et vingt-sept ascenseurs en quatre batteries les desserviront. La tour devra être achevée en 1974 ». Et Guy Muller de conclure qu'à ce moment elle jouera un peu le rôle de signal pour l'ensemble de La Défense puisqu'elle dépassera largement les autres¹. C'est aussi l'opinion de *L'Agence Nouvelle* du 10 février 1972 pour qui « avec ses 180 mètres au-dessus du sol, 52 étages, ce bâtiment en granit noir dont la conception procède des techniques les plus avancées en matière de bâtiment de grande hauteur sera le plus haut du secteur de La Défense ». *L'Agence Nouvelle* met l'accent sur le fait que les planchers seront munis d'un système de distribution de câbles (électricité, téléphone) qui « permettront une grande liberté dans le placement de cloisons et de bureaux paysagés, et que les occupants de la tour bénéficieront d'un central téléphonique à sélection directe automatique permettant à chaque utilisateur d'avoir un appel PTT direct », ce qui lui fait dire que « cette solution d'avant-garde permet à chaque utilisateur de se considérer comme bénéficiaire d'une ligne directe »².

Avec la Tour GAN, bâtie en 1974, qui a longtemps été un des plus hauts immeubles de bureaux de La Défense, l'aménagement de l'Ouest parisien bute sur une vive protestation de l'opinion qui voit dans la hauteur de la nouvelle tour le symbole d'un gigantisme qu'elle n'accepte pas parce que, comme le dit la revue de *L'Habitat Français* du 7 novembre 1974, « susceptible de provoquer un bouleversement de l'urbanisme jusque-là dominant ». En vérité, selon *Architectures* de février 1974 « le rejet de cette tour tient davantage à l'émotion qu'elle provoque qu'au raisonnement qu'elle suscite ». Et il est vrai qu'à s'en tenir à l'aspect purement technique la Tour GAN apporte par ses dimensions et ses dispositifs techniques un nouveau standard de confort, développé par l'agence new-yorkaise de Wallace Harrison et Max Abramovitz, associée pour l'occasion à l'architecte français Jean-Pierre Bisseuil. Comme le relève *Techniques et Architecture*

¹ *Urbanisme*, novembre 1972

² *L'Agence Nouvelle*, 10 février 1972

n° 300, 1974, « les architectes ont en effet conçu de vastes plateaux destinés aux aménagements paysagers dont la forme en croix grecque, inscrite dans un carré de 45 m de côté, augmente le linéaire de la façade rideau, offrant ainsi davantage d'espaces de travail en périphérie et un meilleur éclairage naturel en profondeur de plan ». Et ce n'est pas là la seule originalité de la Tour GAN dont *Urbanisme* de 1974 nous dit qu'elle « constitue une des premières alternatives au plan compact rectangulaire caractéristique des premières générations de tours de La Défense dès lors que l'édifice perd une branche à partir du trente-deuxième étage pour devenir, sur les douze derniers niveaux, un bloc rectangulaire de 32,20 m par 12,80 m ».

Alors que la Tour GAN est inaugurée, les premières conséquences de la crise économique de 1974 entraînent un ralentissement de l'activité immobilière. Les tours traversent alors une période de rejet qui stigmatise leur impact dans le paysage urbain et le manque de confort de travail des plateaux paysagers. De nouvelles configurations sont proposées afin d'adapter les caractéristiques de la tour aux mutations des méthodes de travail comme en témoigne la tour Scor en 1983. La tour ELF, inaugurée en 1985, va marquer une étape importante de cette mutation des standards. Initialement prévue pour abriter le siège d'ELF AQUITAINE, la tour a été conçue pour regrouper les quatre mille employés de la société pétrolière au sein d'un même édifice de 130 000 mètres carrés répartis sur quarante-huit étages et 187 mètres de hauteur, que seul le quartier de La Défense était en mesure d'accueillir à sa construction en 1982-1985. Pour tout observateur objectif de l'évolution des tours de La Défense depuis le plan-masse de 1964, le phénomène le plus décisif est, sans aucun doute, comme le révèle *Architecture intérieure Créé*, n° 196, août-septembre 1983, la place prise par « l'association de cinq tubes de différente hauteur (37, 44 et 48 niveaux), en forme de tuyaux d'orgue polygonaux, dans la quête d'une variabilité de plan d'étage courant ». Au nom de la technique la plus profitable au succès de la mutation des standards de confort de travail par une augmentation du nombre de bureaux individuels de premier jour, il s'agit d'assurer à la tour « aussi bien sa stabilité, et partant son élancement, qu'un contour en plan découpé qui procure un excellent ratio entre surface utile de bureaux et surface vitrée »¹. À noter qu'avec la Tour ELF s'affirme un état de conscience par lequel les acteurs de l'entreprise dont elle est le produit se sentent solidaires les uns des autres par le biais de l'apparition d'une nouvelle culture économique dans la maîtrise d'ouvrage « qui attend des bureaux d'études non seulement une compétence dans la maîtrise des coûts de construction sur le court terme, mais désormais aussi un savoir-faire dans la modélisation des coûts de maintenance et d'exploitation sur le long terme »².

¹ *Architecture intérieure Créé*, n° 196, août-septembre 1983

² *Architecture intérieure Créé*, n° 196, août-septembre 1983

Avec les projets de la Tour Schoeffler, de la Tour Polak et de la Tour sans fin, nous sortons du domaine des prouesses techniques normalisées par le réalisme constructiviste pour entrer dans celui des délires surréalistes de visionnaires mégalomanes. Ces trois projets, plus intentionnels que réels, traduisent une pression de la folie des grandeurs sur l'aménagement de l'Ouest parisien. Il n'y a pas lieu d'opposer ces trois projets à l'ensemble des tours qui ont été réalisées car si La Défense est une entreprise d'aménagement fondée sur la reconnaissance du gratte-ciel comme symbole architectural du nouveau quartier, elle est aussi une pensée qui a besoin de projets fous autant que de réalisme. Par conséquent, loin de s'entre-empêcher, l'énergie des prouesses techniques et les fantasmes des architectes mégalomanes se soutiennent et s'appellent réciproquement, parce que la réussite désirable est, non pas une neutralisation statique de projets rivaux, mais l'élan commun vers un terme supérieur.

Si l'on cherche à réfléchir sur ce qui constitue l'essence des projets Schoeffler, Polak et de la Tour sans fin pour les journaux qui en ont rendu compte, ainsi que nous l'avons déjà vu pour les deux premiers, c'est dans la puissance émotionnelle incluse dans les expressions accrocheuses employées par les journalistes de « tour lumière » pour la Tour Schoeffler, de « la plus haute tour du monde » pour la Tour Polak et de « tour de l'infini » pour la Tour sans fin de Jean Nouvel que réside le pouvoir de La Défense de susciter à travers la volonté d'un homme la force d'une idée qui, à la fois, le porte et le dépasse.

Déjà, *L'Aurore* du 8 janvier 1969 titrait que, « Rivale de la tour Eiffel, la Tour Schoeffler dialoguera (en 1980) avec les Parisiens », mais ce sont surtout *Le Figaro* du 4 juin 1971 et *La Croix* du 5 juin qui vont s'attarder sur le projet de « tour lumière cybernétique » de Nicolas Schoeffler car appelée selon eux à devenir un symbole de la vie de la capitale et de son évolution. C'est ainsi que pour *Le Figaro*, qui rapporte que « architecte et chercheur de pointe de la sculpture contemporaine, Nicolas Schoeffler a présenté au président de la République son projet de tour lumière cybernétique », ce projet sera peut-être pour le XXI^{ème} siècle ce que fut, à l'aube du XX^{ème}, la tour Eiffel. Il raconte que « dominant, selon le projet, les buildings du quartier de La Défense et les voûtes de béton du CNIT, la tour Schoeffler, avec 307 mètres de haut, ne le cèdera que de 13 mètres à sa grande sœur du Champ-de-Mars » et que Nicolas Schoeffler veut, dans sa tour, conjuguer l'art, la science et la technique, selon des conceptions qu'il a déjà mises en œuvre dans la gare centrale de New-York et à l'Institut des Arts contemporains à Londres. Ainsi, par un jeu de 360 miroirs tournants, de flashes et de projecteurs, la tour « sera reliée électroniquement à différents organismes comme les préfectures, la Bourse, la météo, les aéroports, l'agence France-Presse », transformant en signaux lumineux les renseignements sur la circulation urbaine et

routière, sur les tendances boursières, sur le temps, et sur les mouvements aériens¹. Et *Le Figaro* d'ajouter que la tour « comportera sept plates-formes qui abriteront des salles de conférence et un restaurant panoramique ». *La Croix* n'est pas moins dithyrambique en titrant « Une tour Lumière dominera peut-être La Défense » et en faisant valoir que de Paris, comme de la banlieue, la tour apparaîtra comme un tableau lumineux dont les « faisceaux lanceront dans le ciel des messages »².

Le projet de Tour Polak n'est pas moins surréaliste puisqu'il s'agit de construire au rond-point de La Défense une tour d'acier de 750 m de haut, soit plus du double de la tour Eiffel, ce qui en ferait, selon *Midi-Libre* du 1^{er} février 1969, la plus haute du monde. Et les records ne s'arrêtent pas là puisque *Le Courrier de l'Ouest* du même jour nous dit « qu'elle supportera une antenne de télévision et sera coiffée à son sommet, d'un restaurant circulaire qui tournera lentement, ce qui permettra aux touristes de voir défiler en une heure le paysage du bassin parisien ». *Centre-Presse* du 1^{er} février 1969 est tout aussi enthousiaste en faisant valoir que « le matériau utilisé sera d'acier qui assurera la rigidité nécessaire au confort des occupants » et que « ceux-ci ne sentiront toutefois pas, grâce à un système de compensation, même les jours de grand vent, les oscillations de l'édifice qui pourront être en période exceptionnelle de mauvais temps, de l'ordre de cinq mètres »³.

Enfin, dernier projet qui défie la rationalité, et qui restera, comme ceux de la Tour Schoeffler et de la Tour Polak, une Tour mirage, celui de la Tour sans fin qui est proposé en 1989 par l'architecte Jean Nouvel aux fins d'édifier à La Défense, dans le cadre du concours du Triangle de la Folie, la plus haute tour d'Europe. C'est en 1988 que la Caisse des Dépôts lance un concours architectural destiné à donner plus de sens à cet espace historique et futuriste qu'est La Défense. Karine Berthier raconte, dans le numéro du 5 novembre 1993 de *Première Heure Hauts-de-Seine*, que Jean Nouvel, lauréat de ce concours, envisage d'édifier une tour de 425 mètres de haut qui n'est battue dans le monde que par Sears Tower de Chicago et encore d'une courte tête (443 mètres). Elle rappelle que cette tour, qui s'est appelée « tour à tour, Tour de la Folie, Tour sans fin, Tour de l'Infini, Tour nuage », devrait s'ériger à proximité du CNIT et de l'Arche. Frédéric Edelman, dans *Le Monde* du 16 février 1993, nous dit que « l'évidence du projet Nouvel s'est imposée à plusieurs centaines d'architectes réunis à cette occasion au Centre Pompidou comme elle s'était imposée au jury : une tour cylindrique de 400 mètres extrêmement élancée, noire près

¹ *Le Figaro*, 4 juin 1971

² *La croix*, 5 juin 1971

³ *Centre-Presse*, 1^{er} février 1969

du sol et qui devient progressivement transparente au fur et à mesure qu'elle s'élève vers le ciel. D'où son nom, ambitieux comme l'est le projet, de tour de l'infini ». C'est « La Défense en folie » pour *Le Progrès de Lyon* du 15 février 1989, « Une cheminée de 400 m de haut » pour *Le Quotidien de Paris* du 16 février 1989, le « Gratte-ciel de Paris » pour *Sud-Ouest*¹ du même jour, « Plus haut que La Défense » pour *La Nouvelle République du Centre-Ouest* également du 16 février 1989, « Plus haute que la Tour Eiffel » pour le *Soir*², « La Tour la plus haute d'Europe sera peut-être construite à La Défense » pour *Centre-Presse*³, « Chicago, La Défense : la folie des grandeurs » pour *Le Figaro* du 16 février 1989, « La Tour sans fin cherche son envol » pour *Libération* du 16 septembre 1992, « Géant ! Une tour de 425 mètres » pour *Le Parisien* du 17 septembre 1992 qui titre également le même jour « La tour la plus haute d'Europe à La Défense » dans son édition régionale des Hauts-de-Seine. On voit que les superlatifs ne manquent pas pour qualifier un tel projet dont Karine Berthier nous dit qu'il répond au parti de Jean Nouvel d'ériger un fragment d'imaginaire dans le paysage urbain très ancré dans le réel que constitue La Défense et que pour ce faire il a joué sur le rapport masse-L'Arche et sur une ligne fluide : La Tour. Ainsi « le bâtiment doit jaillir d'un cratère de granit noir profond de 25 mètres duquel s'élance la tour haute de 425 mètres avec une façade de verre courbe. Plus elle s'élève, plus elle devient claire, jusqu'à ce que son faite se confonde avec le ciel »⁴, ce que traduit *Développeurs* de janvier 1993 en précisant que « La tour doit toujours, au fur et à mesure de sa progression, se dématérialiser par

¹ Il ne m'apparaît pas douteux, à la lecture de la presse de l'époque, que le projet de tour de Jean Nouvel a été vu par les journalistes comme le résultat d'une construction architecturale grâce à laquelle le prestige de La Défense s'objective pour devenir le rayonnement d'une idée nouvelle de la ville et du Paris de l'an 2000. La présentation qu'en fait *Sud-Ouest* du 16 février 1989 est sans ambiguïté sur la portée symbolique de cette tour destinée à devenir la plus haute d'Europe et la plus élancée du monde : « C'est une tour sans commencement et sans fin, a expliqué à l'AFP l'architecte Jean-Marc Ibos, associé de Jean Nouvel. D'un diamètre de 40 mètres, elle sort d'un cratère et se termine par une structure évidée qui permet de croire que le bâtiment se fond dans le ciel. Pour parfaire cette impression d'infini, Jean Nouvel et son équipe ont prévu une construction en matériaux de plus en plus légers, avec des couleurs décroissantes. A la base, du granit noir. Le hall d'entrée, d'une dizaine de mètres de hauteur, sera d'ailleurs entièrement construit avec cette matière, du sol au plafond, afin de lui donner un aspect « cryptique ». Au-dessus, le projet prévoit l'utilisation de granit de couleur anthracite, puis gris, de la fonte d'aluminium et de l'aluminium poli. Enfin, la partie supérieure, où seront installés un restaurant et un belvédère, sera en verre clair pour se fondre avec la trame du ciel ». Il est clair que le projet de Jean Nouvel dépasse le problème de la pure technique architecturale, qu'il conduit en réalité à construire l'univers de la ville nouvelle de La Défense avec des signes et des symboles qu'il ordonne en une sorte de surréalisme d'où procède la signification du réel concret.

² *Le Soir*, 4 mars 1989

³ *Centre-Presse*, 3 avril 1989

⁴ *Première Heure des Hauts-de-Seine*, 5 novembre 1993

un système d'opacité décroissante. À l'intérieur, le plateau central est vierge de toute installation technique : les ascenseurs sont accrochés aux façades. Chaque fenêtre va du plancher au plafond. Un restaurant est installé à l'avant-dernier étage, puis un belvédère avec accès indépendant pour favoriser l'appropriation collective »¹.

On empruntera à Frédéric Edelman du *Monde*² sa conclusion : « On a souvent reproché à l'architecte Jean Nouvel sa mégalomanie ou, si l'on préfère, l'excès de personnalité qu'il mettait dans des projets d'assez moyenne envergure. Ici, comme chez un peintre familier des grandes toiles, son goût pour la grandeur aura trouvé à s'exprimer justement, clairement. Le projet est peut-être démesuré, mais il est au moins à l'échelle de l'esprit qui l'a conçu. D'où une perfection plastique que peu de gens, sinon personne, auront voulu contester ». Mais pour ce « pur objet du capitalisme libéral », selon l'expression d'un des membres du jury du concours, il aura manqué l'assise financière, les appuis administratifs et les certitudes juridiques qui lui auraient permis de devenir réalité.

Il est sans doute un donné qui s'est imposé à l'entreprise de La Défense dans l'aventure des constructions de grande hauteur dont le gigantisme triomphant a associé les fantasmes à la rationalité. Ce sont les directives qui résultent de la faisabilité de la tour ; ce sont les lois énoncées par les sciences physiques, techniques et économiques qui ont joué ici le rôle d'auxiliaire pour la concrétisation des projets les plus ambitieux. De ce donné, La Défense ne s'en est jamais écartée, faute de se transformer en une véritable « machine infernale », pour reprendre l'expression utilisée par *L'Éveil* du 16 mars 1972. Sans doute, comme nous venons de le voir, certains architectes que l'on peut qualifier de visionnaires se sont-ils adonnés aux plus folles utopies concernant la métamorphose de l'Ouest parisien, mais au final c'est la capacité des architectes de La Défense à émettre un jugement informé et pratique sur la possibilité et la valeur des réalisations qu'ils ont proposées, sans écarter au demeurant de s'en remettre dans certains cas au coup de dés que leur a suggéré leur génie, qui a façonné l'univers architectural de l'Ouest parisien. Dans cette capacité à discerner le durable, le fécond, des constructions utopiques qui ne pouvaient être qu'éphémères, l'énergie créatrice des matériaux du futur, qui étaient à l'époque le béton, l'acier et le verre, a joué le rôle primordial d'accompagner le gigantisme de la tour jusqu'au triomphe du renouveau architectural en évitant l'excessive générosité des solutions utopiques comme la Tour sans fin.

¹ *Développeurs*, janvier 1993

² *Le Monde*, 16 février 1993

III - Matériaux du futur et gigantisme triomphant

L'histoire de l'édification des tours de La Défense pourrait se résumer en une histoire des matériaux du futur au service du gigantisme appliqué à l'aménagement de l'Ouest parisien. Non pas que le béton, l'acier et le verre, qui ont servi à façonner l'ossature des tours et à en singulariser la parure, soient à l'époque considérés comme tels de par leur seule identité de matériaux de construction, mais parce qu'ils ont donné aux tours leur véritable dimension et surtout permis l'accomplissement de leur destin vertical dans le cadre de la conception et de la mise en œuvre de technologies novatrices appliquées à chaque projet. Ce n'est pas sans raison que Georges Lalande dans *La Vie Française* du 14 janvier 1985 invoque pour justifier et l'édification de constructions de grande hauteur dans l'Ouest parisien et la singularité de leur silhouette verticale formatée par l'image du gratte-ciel américain le fondement technologique qui a puisé dans l'utilisation à grande échelle du béton, de l'acier et du verre puisque c'est à ces matériaux, notamment au béton, que les tours doivent d'avoir pu bénéficier des techniques de pointe dont les entreprises ayant œuvré à La Défense possédaient alors un savoir-faire quasiment unique en France¹. Cette observation est parfaitement illustrée par la manière dont le béton, le verre et l'acier ont été valorisés non seulement par la hardiesse des architectes mais aussi par les prouesses techniques des bâtisseurs qui ont su modéliser ces matériaux pour les rendre susceptibles d'un usage architectural qui les projetait dans le futur. Il faut dire que dès les premières tours, les constructeurs qui pilotent les chantiers interviennent dans la conception du projet architectural en collaboration étroite avec les architectes, ce que souligne Georges Lalande en observant que « de l'expérience que les bâtisseurs de La Défense ont des transformations du constructivisme appliqué aux tours à l'américaine dues aux progrès technologiques résulte un mouvement de rapprochement, une conscience de la solidarité entre architectes et entreprises du BTP² que séparaient autrefois les distances

¹ *La Vie Française*, 14 janvier 1985

² Le rôle des entreprises de BTP dans l'aménagement du quartier de La Défense mériterait d'être approfondi car c'est là un sujet qui, à quelques exceptions notables près (voir en particulier les travaux d'enfouissement de l'A 14), a peu retenu l'attention des journalistes, tout occupés qu'ils étaient à s'émerveiller davantage devant les techniques de réalisation des tours que devant les TP qui ont permis d'atteindre le but architectural de La Défense. Pourtant, historiquement, le rapport La Défense-BTP constitue un tout que l'on ne peut disloquer en deux séries de phénomènes distincts. Il est clair en effet que l'opération d'aménagement de l'Ouest parisien est à l'image d'une entreprise qui, une fois dressé le cahier des charges, attend les soumissions des entrepreneurs. Et d'ailleurs, pour autant que l'on puisse utiliser l'enseignement de l'histoire de La Défense, il est permis de dire que cette opération de travaux publics constitue l'exemple type de l'opération d'aménagement urbain qui se met en adjudication tant le mouvement qui la porte s'est

professionnelles »¹. Mais cette tendance à la collaboration partagée des différents bâtisseurs ne constitue pas à elle seule tout le phénomène constructiviste de La Défense. Celle-ci n'atteint vraiment son objectif qu'en devenant compétitive, c'est-à-dire en se subordonnant à des initiatives innovantes pour parvenir à faire du gigantisme des constructions la marque de fabrique de l'aménagement de l'Ouest parisien. C'est cette atmosphère de lutte qui donne à la dynamique architecturale de La Défense le caractère d'un mouvement à la recherche d'un équilibre toujours dépendant de la réussite des innovations technologiques. C'est aussi cette volonté d'aller jusqu'au bout de l'aventure titanesque de La Défense qui, comme le note Pierre Bonneau dans *l'Immobilier d'Entreprise* du 20 mars 1982, « provoque une sensible évolution des chantiers qui, à l'origine, exploitaient des techniques propres au secteur du bâtiment, pour se rapprocher progressivement de la mise en œuvre d'ouvrages d'art ». Il n'est d'ailleurs pas interdit de voir dans cette évolution de la mentalité des bâtisseurs une réaction d'entrepreneurs qui se voulaient toujours attachés au concret contre les délires surréalistes auxquels certains architectes se sont parfois laissés aller, comme nous l'avons vu, tout au long de l'aventure des tours de La Défense. Nulle part, l'esprit entrepreneurial, au sens flatteur du terme, n'a donné naissance à des innovations technologiques plus raffinées pour étayer des projets de construction destinés à rester au plus près du réel. Nulle part n'est apparue plus éclairante l'union sacrée des bâtisseurs et des investisseurs dans la perspective de faire du gigantisme le symbole de la réussite de La Défense². Tous les matériaux utilisés dans cette perspective se sont fondus dans la masse signalétique des différentes tours dont l'ensemble fait penser à une unité finale faite de diversité architecturale. Mais tous ont doté les tours de La Défense d'une harmonie constructiviste qui les réunit comme des couleurs différentes rassemblées par le drapeau, en un emblème unique.

Dans les articles qui ont été consacrés à ces différents matériaux dont on a pu dire qu'ils avaient fait La Défense, le lyrisme est souvent présent comme pour exalter la parure inédite dont certains d'entre eux ont revêtu la nouvelle architecture symbolisée par les tours. Ainsi Jean-Paul Defait dans *L'Humanité*, cède bien volontiers à cette faiblesse lorsqu'il déclare : « Il n'y a pas un siècle, Paris, étourdi par les audaces nouvelles qu'autorisaient le fer et l'acier, s'est offert la tour Eiffel. L'Arche de La Défense est un hymne au béton, à l'aluminium et au verre »³. C'est dans le même article en date du 26 février 1981 titré « L'Air du béton » que le journaliste révèle la mise

arrêté durant tout le temps de son accomplissement dans une organisation constructiviste façonnée par les cahiers des charges des entreprises du BTP.

¹ *La Vie Française*, 14 janvier 1985

² *L'Immobilier d'Entreprise*, 20 mars 1982

³ *L'Humanité*, 26 février 1981

au point d'un béton hypercontraint, particulièrement résistant pour réaliser les fondations de l'Arche. Il faut savoir « qu'à La Défense, il y a le béton que l'on voit : celui du CNIT essentiellement ; il y a le béton que l'on sent : celui de la dalle, sur laquelle on marche, dans laquelle on pénètre ; enfin il y a le béton que l'on devine : celui qui fait tenir la plupart des tours du quartier »¹. S'il est vrai qu'on a du mal à percevoir le béton pourtant constitutif de la plupart des tours de La Défense, car le matériau n'a pas vocation à se montrer, mais à tenir, il est de fait que le béton armé s'impose naturellement au moment de la construction des tours en raison principalement du savoir-faire entrepreneurial français dans ce domaine. *Le Nouvel Économiste* du 22 juillet 1994, dans un article intitulé : « Des Tours à grande vitesse jaillies du sol de La Défense » met l'accent, sous la plume de Frank Bouaziz, à propos de la construction des tours jumelles de la Société Générale, sur les méthodes innovantes qui permettent, à l'aide d'un béton particulièrement performant, de monter les étages à une allure vertigineuse : un tous les cinq jours au départ, pour finir à un rythme de un tous les trois jours en arrivant au sommet, l'objectif final étant de monter les tours de trente-neuf étages en moins de deux ans². *Le Nouvel Économiste* raconte que rien n'a été laissé au hasard dans l'organisation d'un tel chantier qui impliquait de couler 90 000 m³ de béton en un temps record. Ainsi l'un des deux constructeurs, la société Campenon Bernard a « accéléré la vitesse d'exécution en utilisant une usine de béton installée à 300 mètres du chantier et grâce à une sorte de pipeline, la matière première est directement acheminée sur place, évitant de la sorte la noria des camions toupies qui, habituellement, livrent l'indispensable matériau »³. Et le journal de préciser que le « BHP 60, utilisé pour cet ouvrage, est deux fois plus résistant que son homologue de type classique, que sa solidité permet d'amincir les parois jusqu'à 20 centimètres d'épaisseur, ce qui permet de gagner 3 % en surface utile, soit 3 700 mètres carrés sur un total de 125 000, l'équivalent de deux étages »⁴. Frank Bouaziz ajoute que du fait de l'exiguïté du terrain et de son implantation dans une zone très urbanisée, les grues ont été placées à l'intérieur même de l'ouvrage. « Dès que cinq niveaux étaient réalisés, il fallait surélever les grues grâce à des vérins hydrauliques », explique un responsable des opérations. Mais « ce qui est remarquable en fin de compte c'est moins l'architecture, moins l'ouvrage que sa mise en œuvre » car « la bétonnière autant que la règle à calcul auront été les instruments qui ont donné au

¹ *L'Humanité*, 26 février 1981

² *Le Nouvel Économiste*, 22 juillet 1994

³ *Le Nouvel Économiste*, 22 juillet 1994

⁴ *Le Nouvel Économiste*, 22 juillet 1994

béton sa véritable dimension et permis son accomplissement, alors que le quartier est un hymne au verre et à la verticalité »¹.

Il n'empêche que l'utilisation massive de béton qu'a nécessité la construction des tours s'est traduite pour les riverains par de sérieuses nuisances sonores qui ont marqué de façon négative la marche du gigantisme de La Défense. Ce n'est pas sans raison que *L'Ouest Parisien* du 15 mars 1972 titre « Humanisez le béton » en racontant que « Puteaux a le privilège de partager, avec Nanterre et Courbevoie, le quartier de La Défense où coule, dans une forêt de grues et l'enfer des compresseurs, le tentaculaire béton d'une cité de l'an 2000, du Manhattan français »². Et de souligner que les riverains de La Défense, ceux qui n'ont pas encore fui l'enfer des chantiers, se plaignent, bien sûr, du bruit, « du bruit ininterrompu et assourdissant des bétonnières et des compresseurs », n'hésitant pas à parler de « bétonnières de l'enfer » pour bien marquer le côté sombre du chantier des tours, de cette machine infernale qui met les nerfs des riverains à rude épreuve³.

Que le béton soit présent de manière permanente à l'arrière-plan de l'aventure des tours de La Défense, une présence d'ailleurs souvent invisible dans la mesure où il constitue la matière première des fondations des constructions de grande hauteur, n'est guère surprenant mais qu'il ait

¹ *Le Nouvel Économiste*, 22 juillet 1994

² Il est important de noter que cette mise en cause du béton n'a pas pour objet d'aller contre le progrès mais seulement de vouloir qu'il se fasse dans le respect des hommes et de leur cadre de vie. C'est uniquement dans cette perspective que *L'Ouest Parisien* stigmatise l'état de fait sur lequel débouche la mainmise du « tentaculaire béton » sur le quartier de La Défense : « Des espaces verts, n'en parlons que pour la forme. Quelques arbustes et touffes d'herbe çà et là, mais pas de politique cohérente pour humaniser un peu le béton et en masquer l'aspect rébarbatif en l'habillant de verdure ». Bref, un matériau commun, vulgaire, dont l'éventuelle sophistication n'est pas le fait du matériau en lui-même (un tiers de ciment, deux tiers de sable) mais de la configuration de l'ouvrage et dont personne ne songe à contester l'importance de l'influence sous laquelle se sont formées les représentations de l'univers bétonné de La Défense dans l'esprit des journalistes. Mais ce sont précisément ces représentations qui ont conduit ces derniers à échafauder la construction d'un univers bétonné habitable auquel ils ont tous songé avec faveur car c'est pour eux celui qui réalise le bien de tous et celui de chacun. Et que de cette réfraction d'une idée de l'avenir de La Défense dans une conception d'un univers bétonné à « visage humain », *l'Éveil* en tire l'enseignement qu'il faille doter le nouveau quartier des équipements collectifs et sanitaires qui lui manquent cruellement pour en faire un univers non plus à la mesure des multinationales mais à celle des salariés c'est vouloir de sa part contribuer par une telle action à la formation d'un univers plus humain parce que susceptible de présider à l'organisation d'un monde vertical habitable par tous. D'ailleurs, s'il était possible d'en douter, le nombre de titres d'articles allant dans ce sens privilégiés par les journaux (de « Humanisez le béton » pour *L'Ouest Parisien* à « Humaniser La Défense » pour *l'Éveil* en passant par « Défense d'y vivre sauf à rendre le béton plus humain » pour *Actuel*) serait là pour nous détromper.

³ *L'Ouest Parisien*, 15 mars 1972

servi de drapeau éditorial pour un titre qui rappelle étrangement la « série noire » est quelque peu singulier et révèle le côté obscur d'une entreprise qui a été quelquefois éclaboussée par la spéculation immobilière et la corruption. Car titrer « Du rififi dans le Béton » comme l'a fait *L'Humanité* du 30 janvier 1992, c'est véritablement faire entrer ce matériau dans l'imagerie du roman policier cher à Auguste Le Breton, auteur du célèbre « Rififi chez les hommes ». Certes, la lecture de l'article nous éloigne beaucoup de l'aspect purement technologique de ce matériau de construction puisqu'il s'agit pour le journal communiste de rendre compte de l'inculpation, sur la base d'un dossier « bétonné » par le juge Delahaye, de « Monsieur Défense » ou encore du « Roi de La Défense », à savoir le promoteur numéro un du quartier de La Défense, Christian Pellerin, qui fut impliqué à l'époque dans une sombre affaire de délinquance économique qui conduit alors *L'Humanité* à poser la question de savoir si « les secrets de La Défense, zone franche de spéculation immobilière et de marais politique, seront percés ? »¹.

S'il est vrai que le béton armé est privilégié par la construction des tours, il n'est pas moins avéré que depuis sa création et le projet de tour en verre et acier conçu par l'un des architectes du CNIT, Bernard Zehrffuss, La Défense accorde à l'acier une place au moins égale dans l'édification des constructions de grande hauteur. *La Construction Moderne* de janvier 1984 raconte que « ce gratte-ciel de 250 m de hauteur prévu dans le plan initial ne verra jamais le jour, mais que le premier immeuble de bureaux, l'Esso-Standard, destiné à être remplacé par Cœur Défense, pousse très loin l'exploitation du matériau utilisé pour l'ossature, la structure de la façade-rideau intégrale, les planchers, les bacs de couverture, les plafonds, les cloisons mobiles et les huisseries ». Il est précisé que « l'acier est privilégié pour sa rapidité de montage, sa précision d'usinage, les économies sur les fondations, et le faible encombrement des poteaux porteurs qui libèrent de vastes plateaux plus adaptés au nouveau mode d'organisation des bureaux »². Dans le cadre de ce que l'on appellera la structure mixte dont la Tour Nobel inaugure le principe en associant une structure métallique à un noyau porteur en béton armé, l'acier sera utilisé à grande échelle tout en restant très discret car il s'affiche peu sur les façades des tours de La Défense. Il faut bien voir « qu'en raison de la rapidité d'exécution exigée dans la plupart des contrats, du recours intensif à la charpente métallique et au mur-rideau, La Défense est dès l'origine un territoire d'expérimentation pour la préfabrication et les méthodes d'assemblage, et que cet aspect constitue aujourd'hui un

¹ *L'Humanité*, 30 janvier 1992

² *La Construction Moderne*, janvier 1984

atout dans une logique de développement durable car le montage sec limite considérablement l'impact environnemental lié au chantier »¹.

Il est significatif que la structure en acier qui avait tendance à s'effacer en façade reprend un droit de cité dans les projets de tours les plus récents. Tout se passe comme si l'acier était aujourd'hui un facteur de formation architecturale de la tour à ce point indispensable que l'effort des bâtisseurs pour implanter les structures modernes des constructions de grande hauteur devait s'accompagner de la restauration d'un matériau oublié depuis la fin du XIX^{ème} siècle. Ils l'inscrivent, tout comme d'ailleurs les journalistes, dans le souvenir de la réalisation fabuleuse de la tour Eiffel dont l'évocation tient une place irremplaçable dans les profondeurs magiques où s'enracine la conscience collective. Et cette place est d'autant plus grande qu'elle vient combler le trou historique qu'ont creusé les entreprises avortées de la première moitié du XX^{ème} siècle dont le « Nouveau Grand Palais d'exposition de Paris » tout en acier qui avait été imaginé en 1933 figure le modèle le plus délirant.

La place prise par le verre « qui est omniprésent à La Défense, quartier d'affaires où la plupart des immeubles se réfléchissent les uns dans les autres à des degrés divers » témoigne de l'influence du comité d'information pour le développement des panneaux de façades et de murs-rideaux (CIMUR) créé en 1958 à l'initiative de Saint-Gobain pour rattraper le retard pris sur l'Amérique du Nord en termes de surfaces de façades légères réalisées. Dès la construction du CNIT, le mur-rideau en verre est adopté puis repris dans les tours affectées au tertiaire. Comme le souligne Michel Boyé dans *Le Matin* du 26 avril 1972 : « outre sa capacité à transmettre la lumière, le verre réagit favorablement aux contraintes d'ordre mécanique et thermique particulièrement fortes auxquelles les tours sont soumises ». C'est l'enveloppe de verre continue de la Tour Nobel voulue semblable à un miroir, conçue par Jean Prouvé, qui a ouvert la voie vers l'hégémonie du matériau sur les façades légères du quartier. « Utilisé dès le rez-de-chaussée, il est souvent repris pour les allèges ; la structure et les menuiseries s'effacent afin de créer la surface la plus plane et la plus homogène possible. La rupture avec l'hégémonie de la structure que semble consacrer le mode de parement de la Tour FIAT, où entrent en symbiose le granite noir poli et le verre gris des deux mille huit cent dix-huit fenêtres scellées, ne prospère pas même si l'ensemble conserve un caractère à la fois plane et cristallin »². C'est tout simplement parce que le verre en continu remplit de façon optimale la demande initiale de premier jour qui croît rapidement, à l'image de la Tour GAN qui va orienter les projets dans ce sens avec son plan en croix et son

¹ *La Construction Moderne*, janvier 1984

² *Le Matin*, 26 avril 1972

vitrage continu teinté vert. Il n'est pas inutile de noter que ce succès du verre, qui plus que jamais symbolise pour les tours la modernité et les échanges, doit sa prospérité associée au gigantisme à la révolution qui va s'accomplir dans les modes de fabrication du matériau à partir des années soixante ainsi qu'à la mise sur le marché de produits verriers de plus en plus performants. L'arrivée du verre float¹ va en effet effacer la distinction entre l'onéreuse glace, coulée et polie, et le verre à vitre, ce qui va rendre progressivement le matériau plus abordable. Le double vitrage² composé de plaques de verre de 6 à 8 mm d'épaisseur, intégré avant montage sur site avec panneaux de façade préfabriqués, et utilisé pour les façades des premières générations de tours n'est pas moins révélateur de la place prise par le verre dans l'image projetée par les constructions de grande hauteur de La Défense qui trouve dans le verre le matériau idéal de la façade changeante, animée le jour par les reflets et la nuit par l'électricité.

De cette symbolique du verre appliqué à la construction de grande hauteur, l'architecte Émile Aillaud va tenter d'en faire un mode nouveau de conception de l'image de la Tour en s'émancipant du cadre traditionnel de la fenêtre rectangulaire et en proposant des façades constituées de courbes et de contre-courbes. En ce faisant « il revendique une manière souple d'affranchir le logement de masse des formes monolithiques et parallélépipédiques propres aux grands ensembles »³. C'est ainsi qu'il conçoit un ensemble de vingt-quatre tours, dont dix-huit seront finalement réalisées, de hauteurs variables — la plus élevée comprend 38 étages — qui disposent de façades ondulées et recouvertes de carreaux en pâte de verre, en les colorant d'un motif de ciel destiné à atténuer la présence des constructions, qui reçurent aussitôt le surnom de « tours nuages ». Comme le note Robert Blanchard : « Les fenêtres de ces tours disparaissent au sein de ce motif grâce à la technique du coffrage glissant qui permet l'incorporation des vitrages faisant disparaître les menuiseries ». Et de préciser que « les baies peuvent ainsi prendre différentes formes : circulaires, carrées aux angles arrondis ou inspirées de feuilles »⁴.

C'est dans la foulée de ces premières réalisations qu'Émile Aillaud va proposer la réalisation d'immeubles-miroirs destinés à fermer la place de La Défense. Ce projet qui, selon *Les*

¹ La première usine française de fabrication de verre dit float (procédé inventé par Alastair Pilkington) est activée par BSN en 1966 : Pierre Chabard et Virginie Picon-Lefebvre, *Dictionnaire de La Défense*, Parenthèses, 2012.

² Le premier brevet concernant le double vitrage est déposé aux États-Unis en 1865. D'abord commercialisé par le fabricant de verre américain Libbey-Owens-Ford à partir des années trente, le principe est par la suite repris selon différents procédés par les entreprises concurrentes : Pierre Chabard et Virginie Picon-Lefebvre, *Dictionnaire de La Défense*, Parenthèses, 2012.

³ *Le Figaro*, 12 mars 1974

⁴ *Les Hauts-de-Seine*, 16 octobre 1973

Échos du 11 juillet 1973, « comporte deux immeubles-miroirs encadrant la fin de la perspective de La Défense, et trois tours — une carrée, une ronde, une triangulaire — de 30 étages situées face au CNIT et à gauche de la place de La Défense en venant de Paris » aura un immense retentissement. Ainsi *Paris Normandie* du 21 juillet 1973 rapporte, en titrant « L'important, ce ne sont pas les miroirs »¹, que Émile Aillaud a été l'invité d'Yves Mourousi pour l'émission télévisée « Feux Croisés » et qu'il a eu l'occasion d'expliquer comment il avait conçu ce projet. « L'important, déclarait-il, ce ne sont pas les miroirs. Ces deux immeubles sont uniquement là pour créer, en haut de La Défense, une place publique. Pour permettre à ceux qui auront quitté le métro pour le bureau, le bureau pour la cantine, de vivre une vie quelque peu différente, sur une place agrémentée de cafés, de boutiques, etc... ». Mais le battage médiatique fait à cette occasion, comme cela est rapporté par *Le Nouveau Journal* du 11 juillet 1973 et *La Correspondance Économique* du 10 juillet 1973, n'aura pas suffi à faire prospérer ce projet en dépit de l'adhésion qu'il avait rencontré de la part d'Olivier Guichard, Ministre de l'Aménagement et de l'Équipement, puisqu'il ne verra jamais le jour et que celui d'Otto Von Spreckelsen, finalement choisi en 1983, effacera des mémoires les formes successives imaginées par Aillaud sur le même site².

Il apparaît en définitive que sous le nom de gigantisme associé aux tours de La Défense, on ne peut viser que l'avènement d'une verticalité utilisant des matériaux destinés à vitaliser les initiatives et les énergies constructivistes de l'ensemble des bâtisseurs qui se sont employés à la réussite des ambitions de l'opération d'aménagement de l'Ouest parisien. Dès le début de cette opération le point de vue de la construction verticale de grande hauteur l'emporte sur toute autre considération dans la conception du projet de La Défense. En faisant des tours un instrument de leur composition monumentale, les concepteurs ouvrent en effet un cycle de constructions en hauteur dont La Défense fera, chemin faisant, son principal type architectural au succès duquel contribueront de manière décisive des matériaux formatés par l'innovation. Mais si le futur a ainsi pesé de tout son poids technologique sur la construction des tours, il n'en a pas moins interpellé ses utilisateurs sur des réalités qui leur ont fait prendre conscience des vertiges de l'urbanisation verticale. Toute reconstitution historique de la genèse du mythe architectural porté par les tours de l'Ouest parisien semble ainsi étroitement solidaire de son interprétation par les habitants et les utilisateurs de ces constructions.

¹ *Les Échos*, 11 juillet 1973

² *La Correspondance Économique*, 10 juillet 1973 – *Le Nouveau Journal*, 11 juillet 1973

SECTION II

LA DÉFENSE À L'ÉPREUVE DE L'URBANISATION VERTICALE

Faire vivre en plein ciel dans des immeubles de grande hauteur des milliers de personnes et les solidariser dans la pratique d'un mode de vie standardisé par le gigantisme, c'est une entreprise qui ne pourrait guère réussir si La Défense ne pouvait compter sur cette puissance d'investissement de la sensibilité qu'est le mythe de la tour et si elle ne construisait, par l'affabulation magique, un univers dont les règles impersonnelles leur assignent des rôles qui se ressemblent. À la différence de l'univers physique unificateur configuré par l'architecture de la tour, cet univers est constitutif de rupture parce que la verticalité du gratte-ciel et le gigantisme des lieux bouleversent les conditions habituelles de vie des employés de bureau appelés à travailler dans ces machines à habiter. La fonction purement utilitaire de la tour explique les vertiges sociaux et sociétaux que suscite cette urbanisation verticale. D'abord, que constate la presse sinon l'existence d'une véritable magie noire liée à la pratique de la tour par ses utilisateurs quotidiens quant à ses répercussions sur leur ressenti par son inhumanité. Ensuite il est clair que l'emprise tyrannique exercée par la cybernétique sur le mode de travail de ces employés de bureau d'un nouveau genre ne laisse pas indifférents les journalistes qui s'intéressent à La Défense. Enfin, que leur imaginaire soit sollicité par ce type de construction qui semble par nature rebelle à la rationalité de par le caractère infernal qu'elle peut revêtir à certain moment explique leur curiosité pour des aspects peu communs de l'habitat urbain liés à la verticalité, comme ceux de la « tour en flammes » ou de la « tour citadelle » qui a fait du laveur de carreaux de ce type de construction le « premier ouvrier aventurier du XXI^{ème} siècle ».

I - La magie noire du gratte-ciel

Travailler dans un gratte-ciel, c'est participer à la magie d'un univers transcendé par le gigantisme, mais d'une magie plus noire que blanche parce que source de contraintes, ou tout au moins ressenties comme telles par les intéressés, car si dans ce type d'habitat vertical il y a un rapport à l'espace qui crée une fascination, une tentation de s'élever, cette fascination ne va pas toutefois sans être contrebalancée par des réalités plus prosaïques liées à la vie quotidienne dans la tour. C'est d'abord être confronté à des problèmes de cohabitation que ne connaissent pas les travailleurs des immeubles normaux. Si, comme le dit *L'Humanité* du 29 janvier 1984 dans un

article intitulé : « La Défense : la forêt amazonienne des affaires », les plus anciens remarquent que les conditions de vie se sont améliorées au fil des ans, Jean Miaille¹ note que « souvent un vent violent gâche le plaisir alors que dans les tours on se plaint de l'air conditionné », ce qui constitue pour lui « le paradoxe d'un modernisme insuffisamment maîtrisé ». Il raconte que « beaucoup de salariés souffrent peu ou prou du gigantisme des lieux et que ceux-ci offrent une image saisissante du capitalisme triomphant d'avant-crise, mais que l'homme y fait figure de lilliputien ». Ainsi rapporte-t-il cette remarque faite le sourire en coin par un ingénieur d'IBM : « De l'étage où je travaille, je peux tirer la langue aux passants sur le parvis, personne ne me verra ». Le même Jean Miaille poursuit en mettant l'accent sur la différence d'échelle évidente entre le monde du travail formalisé par la tour et celui d'un immeuble normal. « Des établissements de six cents personnes ou de cinq mille, ce n'est pas la même chose, affirme une employée du GAN. Il y a moins de relation d'étage dans une tour que dans un immeuble normal, quand on est vingt-cinq dans un ascenseur, on ne se parle pas. Pareil sur les plateaux où travaillent une trentaine de salariés et qui remplacent les classiques bureaux »². *L'Humanité* ne manque pas de relever ce qu'il appelle la « badge-manie » en soulignant que « du parking au bureau, il faut montrer patte blanche : un petit rectangle de plastique qui identifie la société ». Il souligne également que de nombreuses entreprises ont instauré l'horaire mobile. « Les salariés arrivent le matin entre sept heures et neuf heures, par exemple, et repartent le soir entre seize heures trente et dix-huit heures trente ; le tout étant d'avoir fait ses trente-neuf heures dans la semaine », ce qui fait dire à Jean Miaille que « certaines directions en ont profité pour exiger que les ordinateurs et autres machines sophistiquées soient opérationnels de la première heure au dernier moment de la journée » et qu'il appartient « au personnel de se débrouiller pour assurer le roulement »³.

À bien lire l'article de *L'Humanité*, ce qui est relativement neuf, c'est que le gigantisme des lieux où travaillent à l'époque vingt mille employés et autant de cadres englobe les relations de travail de telle sorte que, si différents que soient les postes de chacun, les travailleurs des tours sont tous concernés par l'image que le groupe se forme de lui-même en tant que réalité humaine localisée dans un seul lieu très typé par sa verticalité. Il est clair que le phénomène de cohabitation verticale imposé par l'urbanisation verticale de La Défense peut être interprété comme la substitution, dans les relations de travail des hommes entre eux, d'un lien artificiel, parce que généré par la configuration particulière de la tour, aux rapports spontanés qui caractérisent les

¹ *L'Humanité*, 29 janvier 1984

² *L'Humanité*, 29 janvier 1984

³ *L'Humanité*, 29 janvier 1984

groupes où le gigantisme des lieux n'existe pas. Dans les immeubles normaux, les relations avec autrui sont fondées sur une proximité concrète des individus les uns par rapport aux autres. La communication qui s'établit entre les consciences et par où, en définitive, se constitue une culture du travail en commun, repose sur une expérience directe des autres. Cette communication ne se situe d'ailleurs pas seulement dans le présent ; elle relie les hommes au passé qui leur est commun par une tradition, non pas imposée par une architecture moderniste qui rompt brutalement le mode de vie ancien, mais éprouvée comme une expérience vécue. Le mythe est alors du passé actualisé. Tel n'est pas le cas de celui du gratte-ciel. Le mode de travail qu'il génère forme un tout standardisé dont la vitalité s'affirme par des réactions impersonnelles profondément enracinées dans la structure architecturale même de la tour. Assurément, de tels immeubles n'ignorent pas les rapports humains mais les distances que le gigantisme des lieux introduit entre les travailleurs des tours font que ceux-ci n'ont plus l'expérience directe des autres dans la mesure où les artifices de la civilisation technologique dont la tour est le produit ne font connaître que des visages stéréotypés. Dans la relation avec autrui, la personnalité technique des autres remplace leur personnalité humaine, et les mécanismes de type bureautique créent des liens artificiels qui se substituent aux chemins qu'avaient frayés autrefois les sympathies ou les haines. Il s'ensuit que dans le moment où les liens sociaux spontanés s'estompent des rapports catégoriels prennent le relais pour tisser entre les travailleurs une trame de contacts qui séparent les employés et les cadres. Pour autant, il n'est pas vrai que la verticalité ait la capacité de catégoriser les relations de travail sans que se manifestent des résistances car elle est, au sens plein du terme, une vision dont le dessin, jamais définitivement arrêté, suit l'état des rapports sociaux. Ainsi Jean Miaille de *L'Humanité*¹ constate que si les multinationales et les entreprises nationalisées que l'on trouve à La Défense, paradis des sièges sociaux, font travailler à l'époque plus de vingt mille employés et autant de cadres, le proverbe « diviser pour régner » n'est pas forcément le plus facile à appliquer dans de tels immeubles car, dit-il, « les patrons en attraperaient la sueur à creuser un fossé entre ces deux catégories de personnel » dès lors que s'affirment avec force les intérêts communs qu'on ne peut ne pas voir : « même besoin d'information, de démocratie ». Et le journaliste de s'interroger : « Combien savent les politiques industrielles et les choix financiers qui se décident dans des bureaux luxueux aux étages élevés des tours ? » pour conclure que « La coopération employés-cadres, c'est l'avenir ». C'est d'ailleurs sur une note optimiste qu'il termine son article en écrivant que : « Pour les communistes de ces entreprises, le quartier des affaires tient un peu de la forêt

¹ *L'Humanité*, 29 janvier 1984

amazonienne, et que s'ils savent qu'il n'y a pas d'eldorado, ils ne mésestiment pas pour autant la richesse du lieu », ce qui d'ailleurs les pousse à « tracer la route avec ténacité »¹.

Il n'empêche que la question lancinante de l'inhumanité de la tour est la question centrale d'un vaste débat de presse qui vaut à l'urbanisation verticale d'être montrée du doigt en raison de ses répercussions sociales parce qu'exerçant une influence certaine, et souvent maligne, sur la vie quotidienne des travailleurs de La Défense.

C'est d'abord *Implantations* de janvier 1979 qui pose carrément la question en fournissant d'ailleurs en même temps la réponse : « Les tours sont inhumaines : travailler est-il inhumain ? Probablement ! ». Il est clair que la densité des salariés dans une seule tour représente pour eux « un danger potentiel énorme ». « L'isolement des travailleurs de tour à tour et même d'étage à étage, le dégoût qu'inspire l'endroit à de plus en plus de gens » sont à l'époque des réalités qui les resserrent tous ensemble dans une étreinte qui tend à parfaire chacun en les liant organiquement à tous les autres à la fois. Les bureaux paysagers ne sont pas plus exempts de critiques dans cette perspective. Si, comme le relève *Implantations*, « il y a eu une mode, pas nécessairement absurde, venue d'outre Atlantique en faveur des bureaux paysagers, il n'en reste pas moins que le Français en général y est hostile ». Certes, on peut trouver facilement des immeubles de grande hauteur qui ne présentent pas que des bureaux paysagers. D'ailleurs, comme le dit *Implantations*, « il suffit de concevoir un produit qui plaît ». Et pour cela « une tour de 40 étages peut parfaitement comporter exclusivement des bureaux individuels éclairés par le jour naturel ». Quant à la climatisation des tours, dont la réputation a été ternie par d'évidents ratages, la même revue pose calmement la

¹ Voilà, sous la plume de Jean Miaille, un constat réaliste de ce que les salariés peuvent attendre de La Défense dont ils ne doivent surtout pas mésestimer la richesse du lieu quant à la satisfaction de leurs aspirations sociales. Un constat réaliste certes, mais un constat qui ne manque pas toutefois — Marx oblige — de se référer aux intérêts de la lutte de classe, à cette indispensable cohésion de la conscience de classe que ne doit morceler, pour le journaliste de *l'Humanité*, aucune frontière entre les employés et les cadres car, pour reprendre son expression, « la coopération employés-cadres c'est l'avenir ». Profiter de la verticalité pour lier plus étroitement des masses aussi grandes que possible de travailleurs dans chaque tour, à les lier pour la lutte sur une même scène architecturale dont la configuration est peu favorable à l'épanouissement du proverbe « diviser pour régner » afin de faire échec à la tentation des dirigeants des multinationales de creuser un fossé entre les employés et les cadres, tel est le credo de Jean Miaille pour qui c'est l'uniformisation de la classe des travailleurs de la tour qui lui donnera la puissance nécessaire pour faire front commun contre le patronat. En d'autres termes, la verticalité de la tour est envisagée par le journaliste communiste comme un moyen offert aux travailleurs de ces immeubles de les réunir par ce qu'ils ont en commun et de désavouer ce qui risque de les dissocier. Une preuve de plus, sans doute la plus surprenante mais non pas la plus étonnante sous la plume d'un journaliste de *l'Humanité*, de la relation étroite entre le marxisme et le progrès technique : K. Axelos, Marx, penseur de la technique, Ed. de Minit, 1961.

question : « Est-elle nécessaire ou non en France ? Sera-t-elle un jour imposée au nom d'un mieux-être social ? ». Il s'agit, pour elle, de questions encore sans réponse nette, et d'ajouter que « Disons seulement que la climatisation n'est ni indispensable, ni obligatoire dans un immeuble de grande hauteur et qu'elle doit être étudiée très sérieusement pour éviter des déboires majeurs : on ne doit pas faire d'économies sur la climatisation car mieux vaut en faire l'économie tout court »¹. Ces différents sujets, à peine effleurés par *Implantations*, montrent que la réalité dans les tours est très complexe et qu'elle était encore mal appréciée à la fin des années 1970 même pour les spécialistes. Il faut dire que la perspective nouvelle ouverte sur la nature du monde du travail à l'intérieur de la construction de grande hauteur a beaucoup de mal à l'époque à offrir une formulation claire à un sentiment plus ou moins confusément éprouvé par un nombre aussi élevé d'individus travaillant dans le même immeuble. Il n'empêche que la cohabitation verticale pousse l'individu à dépasser le stade des relations avec les autres pour s'associer organiquement à eux. La réalité de la tour s'impose à lui dans la mesure où il lui devient de plus en plus difficile de se concevoir hors d'elle. Alors, même s'il y a moins de relations d'étage dans une tour que dans un immeuble normal, et que le groupe de chaque étage apparaît plus comme une juxtaposition d'individualités sporadiquement rapprochées par quelques intérêts communs que comme un être authentiquement autonome, les individus se résorbent toutefois en la cellule sociale générée par la tour si bien que l'on aboutit à une atrophie inévitable du travailleur de La Défense.

Ce phénomène, qui s'appuie sur l'inhumanité de la tour, a des conséquences sur la santé des travailleurs qui ont été mises en évidence par Philippe Bouvard dans *Le Figaro*². C'est par une remarque ironique qu'il commence son article en constatant que « c'est un paradoxe des temps modernes qu'il faut bien admettre : plus un immeuble est haut et moins ceux qui y habitent ou qui y travaillent risquent de connaître le vertige », tout simplement dit-il parce que « la fermeture hermétique des fenêtres (liée à l'air conditionné)³ et l'absence totale de balcons sont venues à bout

¹ *Implantations*, janvier 1979

² *Le Figaro*, 26 novembre 1970

³ Le problème de l'air conditionné ne cessera d'être ressenti par beaucoup d'occupants du quartier d'affaires, tout au long de l'aménagement de La Défense, comme un inconvénient lié à l'urbanisation verticale. Mais alors que cet inconvénient restait jusque-là au stade du ressenti, il est un événement spectaculaire qui va, en 1994, le projeter au premier plan des préoccupations des habitants du nouveau quartier. C'est en effet cette année-là, très exactement le 30 mars, qu'explose la chaufferie centrale de Courbevoie, qui fournit le chauffage et l'eau chaude du quartier d'affaires, provoquant sur-le-champ d'énormes problèmes de chauffage ainsi que de climatisation durant une grande partie de l'été comme l'anticipe *Le Parisien* du 22 mai 1994 en titrant « La climatisation s'envoie en l'air ». D'une puissance de 600 mégawatts, cette chaufferie géante est alors la plus grande chaufferie de France. Mais, comme le relève la presse de l'époque, le fonctionnement de « ce monstre d'énergie sans équivalent, hormis les centrales thermiques », n'est pas

d'un mal que les médecins et les psychanalystes avaient depuis longtemps renoncé à soigner ». Mais le constat qu'il fait de ce nouvel habitat où le monde du travail acquiert par la force des choses des dimensions nouvelles dont le groupe, et non l'homme, est désormais la mesure, est là aussi loin de sombrer dans l'optimisme béat. C'est ainsi qu'il déclare « Tout n'est hélas ! Pas rose dans la vie réservée aux occupants de gratte-ciel » et qu' « à Montparnasse et à La Défense, on se pose déjà des questions »¹. Ce n'est là d'ailleurs que l'aboutissement normal d'une prise de conscience due à l'apparition, on pourrait même dire au surgissement d'un nouvel habitat urbain en totale rupture avec l'habitat normal. Certes, cette montée de la conscience dans le collectif dont la presse, à travers la plume de Philippe Bouvard, se fait l'interprète, n'est pas un phénomène surprenant. Physiquement intégrés à l'univers glauque de la tour par leur travail et les techniques de la cybernétique qui les asservit à un mode de vie quasiment insulaire, les travailleurs des gratte-ciel de La Défense s'y amalgament spirituellement par leurs angoisses et leurs attentes. Ils en arrivent ainsi au point où agressés par l'inhumanité des lieux, les personnes travaillant en permanence dans les tours sont sujettes à des troubles psychologiques et neurovégétatifs. Si l'on revient à l'article du *Figaro* de Philippe Bouvard², même s'il se montre prudent en déclarant « qu'il est bien sûr trop tôt pour rédiger des statistiques ou déposer des bilans » il fait valoir cependant « qu'on peut déjà utiliser sans généraliser hâtivement les premières observations effectuées par des médecins de quartier ». C'est ainsi qu'il déclare que « selon ces praticiens, la nature des malaises observés est très différente selon l'étage ». On retrouve à ce propos l'observation déjà faite par Jean Miaille dans *L'Humanité* à propos de la spécificité des relations d'étage dans une tour, comme si la notion d'étage avait, pour l'ensemble de la presse, de par son objet, vocation pour opérer sur le plan intellectuel la synthèse sociologique de la cohabitation verticale. Cette observation est confirmée par l'analyse de Philippe Bouvard qui précise « que les gens qui vivent dans les niveaux supérieurs se plaignent de ne plus voir l'activité des rues, tandis que les gens du bas souffrent quant à eux d'une sensation d'écrasement ». Il souligne que « les architectes sont loin d'avoir résolu tous les problèmes posés par la construction en hauteur : les cuisines et les salles de

sans conséquences sur la qualité de l'air de La Défense. C'est ainsi que *Le Parisien* du 20 janvier 1992, sous le titre « Scandale ! La chaufferie de La Défense empoisonne l'atmosphère », écrit sous la plume de Gérard Segui, que « les écolos montent au créneau et dénoncent la pollution à La Défense, à cause de la centrale de chauffe ». Constat d'autant plus justifié pour le journaliste du *Parisien* qu'il relève que la chaufferie est en infraction pour l'une des chaudières au charbon et que c'est ce combustible qui est justement désigné comme le pollueur, contrairement au gaz, qui alimente également la centrale de chauffe.

¹ *Le Figaro*, 26 novembre 1970

² *Le Figaro*, 26 novembre 1970

bain donnent régulièrement sur une cour intérieure qui finit par ressembler à un tuyau d'échappement ; dans les étages inférieurs, dit-il, on est obligé de recourir à l'éclairage au néon durant toute la journée, d'où l'obligation de porter très rapidement des verres fumés ou de faire intervenir des sources lumineuses brutales ». Il est vrai que le travail dans des locaux aveugles emprunte ses moyens à un univers qui, dans sa plus grande part, est plus mécaniste qu'humain. Certes, comme le relève le journaliste du *Figaro*, la situation est quelque peu différente pour les étages supérieurs mais les désagréments, pour être d'une autre nature, ne sont pas moindres.

Ainsi, si « aux étages supérieurs, on ne manque pas de jour, par contre on s'accommode difficilement du système d'aération ». Sans doute, pour purifier l'air conditionné, « les préposés du service lui adjoignent un produit adapté, mais qui provoque de profondes allergies à de très nombreuses personnes ». Et, poursuit Philippe Bouvard, si « vous ajoutez à cela que les microbes se propagent beaucoup plus vite en circuit fermé que lorsque l'aération est naturelle, le risque d'infecter tout un immeuble devient critique d'autant qu'ils bénéficient, surtout l'hiver, de la température idéale pour proliférer, et du fait que brassés par les circuits intérieurs leur capacité de nuisance est démultipliée »¹. Francette Vigneron, dans *L'Humanité* du 13 novembre 1979, ne dit pas autre chose quand elle constate que, dans la Tour Europe, le personnel employé aux cuisines travaille en trop petit nombre dans des conditions d'hygiène lamentables. Elle rappelle qu'« il y a encore quelques années, les cafards étaient si nombreux qu'ils remontaient le long des canalisations, jusqu'à plus de 20 étages et que, dans cette atmosphère chaude et humide, se développaient les microbes (à plusieurs reprises, des travailleurs furent victimes d'intoxications alimentaires) ». Elle souligne certes que les équipes sanitaires ont fait leur travail, mais que tout « peut recommencer car rien n'a été changé aux structures, à l'aération, aux conditions de travail des employés des cuisines »².

¹ *Le Figaro*, 26 novembre 1970

² Si l'on rapproche le constat opéré par Francette Vigneron dans *L'Humanité* de celui fait par Philippe Bouvard dans *Le Figaro* à propos des problèmes sanitaires rencontrés par les employés des tours, il est incontestable que transparait à la lecture de leurs articles le substrat idéologique qui les oppose, à l'évidence de gauche pour la première et de droite pour le second. Ces deux contempteurs de l'univers concentrationnaire des tours de La Défense traduisent bien en effet dans leurs articles respectifs la différence d'approche idéologique qui les distingue l'un de l'autre à propos de problèmes pourtant communs à l'ensemble des employés des tours. Alors que Philippe Bouvard se contente, si l'on peut dire, d'une relation purement impersonnelle de la situation faite aux employés des tours par le système d'aération qu'il incrimine, Francette Vigneron met l'accent, quant à elle, sur la situation particulière des employés des cuisines, privilégiant ainsi la mise en avant des difficiles conditions de travail de ces salariés appartenant au prolétariat le plus classique. Même si l'on ne saurait imputer au procès-verbal de carence dressé par Philippe Bouvard un défaut de réalisme, il reste cependant que l'impression qui se dégage de son article est beaucoup plus celle d'une analyse

Si les problèmes sanitaires sont bien réels, les troubles psychologiques rencontrés en pareille enceinte par les travailleurs des tours ne le sont pas moins. Francette Vigneron ne souligne-t-elle pas en effet les effets pervers générés par cette gigantesque usine souterraine à repas en laquelle se transforme soudain à midi La Défense, faisant valoir la tension nerveuse des travailleurs obligés de descendre dans les cantines au sous-sol pour prendre leur repas. Mais travailler en altitude n'est pas moins dommageable pour une partie d'entre eux. C'est ainsi que Philippe Bouvard¹ montre du doigt ce mal de l'altitude qui atteint « 15 % environ des habitants d'un gratte-ciel », ajoutant qu' « on évalue déjà à 5 % le nombre des irréductibles qui ne s'habitueront jamais aux conditions de vie des gratte-ciel qui les traumatisent à jamais ». Il souligne, et la remarque est relativement aventureuse, que « les irréductibles se rencontrent surtout parmi les personnes au quotient intellectuel faible et que l'on peut transférer presque impunément les individus psychiquement développés ». Mais il se presse quand même d'ajouter que les médecins ne prennent pas tout à fait au sérieux ces doléances et s'ils admettent « la claustrophobie engendrée par les plafonds bas et la sensation d'isolement invariablement ressentie à partir du vingtième étage, ils n'établissent pas un lien avéré avec les malaises éprouvés par les travailleurs des tours »².

Sans doute ce type de malaise rencontré par les employés des tours de La Défense n'est-il pas rédhibitoire quant à l'avenir des immeubles de grande hauteur. Il n'empêche, comme le souligne Serge Lenoir, spécialiste de la psychologie appliquée à l'habitat vertical et dont *Architecture d'Aujourd'hui* de 1979 rapporte le point de vue sur l'inhumanité que générerait ce nouvel habitat que « l'attrait de la sécurité et du bien-être est une donnée de la condition humaine et que l'attitude du travailleur de nos sociétés industrielles exigeant une législation sociale qui le garantisse non seulement contre les aléas de la vie économique mais également contre les méfaits de son environnement professionnel est de même nature que celle du primitif faisant confiance à la puissance magique du chef pour le protéger contre les maléfices des esprits ». Il observe que si « le ressenti de l'inhumanité de la tour ne va pas jusqu'à remettre en cause le principe même de ce nouvel habitat, l'inféodation des travailleurs à l'habitat vertical ne peut pas aller sans conditions ». Certes, ajoute-il « la sécurité matérielle est un bienfait qui mérite des sacrifices, mais encore faut-

superficielle sans manifestation apparente d'une compassion particulière alors que la journaliste de *l'Humanité* traite les mêmes problèmes en tenant compte de la situation de classe des travailleurs qui sont concernés et en se préoccupant véritablement de leur santé. Il serait toutefois dangereux, voire injuste, d'en tirer des conclusions hâtives quant à la personnalité véritable des deux journalistes.

¹ *Le Figaro*, 26 novembre 1970

² *Le Figaro*, 26 novembre 1970

il qu'il n'y ait pas une disproportion trop grande entre ceux-ci et celle-là. Aussi vouloir nier les malaises provoqués par la tour constitue une grossière erreur car les travailleurs ne se représentent pas un milieu où ils seraient exposés à une anxiété permanente, d'où la nécessité d'en tenir compte sans attendre les résultats de statistiques toujours incertaines à exploiter pour rendre véritablement habitable un lieu qui ne soit pas seulement une machine à habiter »¹. C'est ce qui explique, comme nous l'avons déjà vu, les dispositions prises pour qu'il n'y ait plus de bureaux aveugles afin que disparaissent les troubles psychologiques et neurovégétatifs dus, entre autres, à l'absence de repère tant spatial que temporel.

Il n'est pas douteux que la faveur qui s'attache à l'urbanisation verticale, l'effort effectué par les bâtisseurs et les investisseurs dans les tours pour substituer des mécanismes rationnels aux réactions instinctives des occupants de ces nouveaux immeubles, la volonté d'articuler tous les moteurs d'action individuels en un ensemble cohérent et contrôlé, le développement de la planification, bref tout ce travail qu'accomplissent les différents responsables de La Défense témoigne de leur foi en la possibilité de maîtriser le destin de ce nouvel habitat urbain.

Si cependant, au vu des articles de presse que nous avons recensés, la réussite paraît à leur époque aléatoire, et ceci compte tenu notamment du sentiment d'inhumanité ressenti par les travailleurs des tours, c'est parce que le projet objectif, rationnel, et, pour ainsi dire, scientifique d'urbanisation verticale bute sur une insuffisante modernisation des consciences et qu'il doit emprunter ses moyens à un univers qui, dans sa plus grande part, demeure magique. Misant sur leur force globale pour l'utiliser à bon escient, les multinationales et les entreprises nationalisées dont les sièges sociaux se trouvent dans les tours de La Défense sont calculatrices, mais c'est encore aux mythes qu'elles doivent recourir pour stimuler l'action individuelle. Conscientes de la nécessité de l'organisation pour accroître leur efficacité, elles sont mécanistes, mais c'est aux légendes héritées d'un autre âge qu'elles doivent leurs hiérarchies. L'avenir de la cohabitation verticale se joue sur l'issue de cette contradiction qui n'est pas près de s'atténuer dès lors que la cybernétique, en envahissant l'univers de la tour, conduit à un renversement complet de la vision traditionnelle du monde du travail et propose une verticalité assistée par ordinateur.

¹ *L'Architecture d'Aujourd'hui*, 1979

II - De la verticalité à la cybernétique

Une dans leur nature architecturale, les tours de La Défense revêtent historiquement des formes d'aménagement diverses ; l'énergie de la verticalité sur le mode de vie dans ce nouvel habitat urbain se concrétise dans des aménagements différents du gratte-ciel selon l'évolution des technologies et des techniques de traitement de l'information. Analyser historiquement d'une façon détaillée les diverses formes d'aménagement des tours de La Défense dépasserait notre dessein ; au reste, il n'en est qu'une qui nous intéresse, à savoir la Tour PFA (Préservatrice Foncière Assurances), dès lors qu'elle peut servir de référence commune et de modèle typologique. D'ailleurs c'est celle qui a retenu l'attention des journalistes regardés, dans leur soif de connaissance d'un système informatisé qui préside au comportement des travailleurs de la tour et à son fonctionnement, à la fois comme sensibles aux constructions rationnelles et séduits par l'attrait des expressions modernes de la magie et du mythe du gratte-ciel. Parlant de cet aménagement de la tour rendu indispensable par la nécessité de donner aux travailleurs à travers son informatisation un univers à visage humain, Étienne Morel écrit dans *La Croix* du 17 mai 1972: « Ce qui est sûr, c'est que lorsqu'on est une trentaine de salariés sur un seul et même plateau, l'organisation des bureaux classiques perd toute validité dans l'agencement de la structure ergonomique de la tour, ce qui oblige à se projeter dans le futur, à procéder aux changements inévitables d'implantation des postes de travail, d'organisation et de technologies, pour en quelque sorte les intégrer dans les particularités de l'immeuble dues à sa verticalité ».

C'est ainsi, sous le patronage de la cybernétique appliquée à la verticalité, tout le problème de l'architecture d'intérieur de l'immeuble de grande hauteur qui postule l'entrée dans l'ère de la bureautique et de la gestion technique centralisée de la tour que la presse relève dans les exemples qu'elle fournit aux lecteurs.

Le problème n'est simple ni dans ses termes, ni dans les solutions qu'il comporte. Intégrer la bureautique dans la totalité d'une tour, autrement dit l'aménager pour faire place aux nouvelles techniques de traitement de l'information et, par là, offrir au travailleur un nouvel espace de travail et de vie, c'est à l'évidence, compte tenu de ce que l'aménagement intérieur des premières tours n'est pas un modèle immuable, une démarche qui ne pouvait que susciter la curiosité et l'intérêt des journalistes, toujours prompts à se projeter dans le futur. De même, relever, comme ils l'ont fait avec gourmandise, l'apparition dans le paysage urbain de l'Ouest parisien de tours assistées

par ordinateur, c'est pour eux mettre l'accent sur des causalités naissantes qui percent selon l'axe du modernisme, s'imposent et changent la face de l'urbanisation de La Défense.

L'aménagement en 1984 de la Tour de la compagnie d'assurance Préservatrice Foncière fournit à cet égard à la presse l'occasion de formuler avec beaucoup de précision le ressenti des journalistes à propos de l'invasion de la tour à la fois par la bureautique et par la gestion technique centralisée. *Le Monde*¹ et *Le Moniteur*², entre autres, utiliseront des titres chocs pour vulgariser cette double révolution technologique auprès de leurs lecteurs : « Bureautique à La Défense »³ pour le premier, et « Une tour assistée par ordinateur » pour le second.

En ce qui concerne la bureautique, *Le Monde Spécial SICOB* du 20 septembre 1984 raconte : « Transplanter mille six cents personnes de la compagnie d'assurance Préservatrice Foncière, issues de la fusion de deux sociétés, et réparties dans cinq immeubles, dans une tour de vingt-six étages à La Défense, n'est pas une mince affaire. Les problèmes humains, organisationnels et techniques sont considérables. D'autant que cette tour a été achetée — et non louée comme c'est souvent le cas — ce qui a obligé la compagnie à se projeter dans le futur, à prévoir les changements inévitables d'implantation des postes de travail, d'organisation et de technologies, pour en quelque sorte les intégrer dans la construction de l'immeuble. Il fallait aussi que les conditions de travail du personnel soient améliorées, et que ce dernier n'ait pas à pâtir des inconvénients habituels des tours de bureau. Cette intégration de la bureautique dans la totalité

¹ *Le Monde Spécial SICOB*, 20 septembre 1984

² *Le Moniteur*, 15 février 1983

³ Cette conception d'une société informatisée a trouvé sans doute sa meilleure illustration dans le projet de « Carrefour international de la communication » qui se voulait une vitrine pour les technologies de pointe et qui, pourtant, faute de crédits suffisants, a été abandonné par le gouvernement en 1986. C'est ainsi que dans un article paru dans *Le Monde* du 3 mars 1984 sous la plume de Jean-François Lacan, Yvette Chassagne, alors en charge de ce projet qu'elle avait pour mission de porter sur les fonts baptismaux dans le cadre de l'édification de l'Arche de La Défense qui devait normalement l'abriter, expose les trois axes qu'elle se proposait de mettre en oeuvre : un centre de ressources lié à des laboratoires de recherche, une cité des affaires, réservée aux professionnels et conçue comme une vitrine de la technologie de pointe française, enfin un lieu ouvert au grand public où pourront se rencontrer visiteurs, professionnels, chercheurs et industriels. Elle met l'accent sur la nécessité de mettre le « Carrefour de La Défense », comme l'appelle le journaliste du *Monde*, au service de la société française pour lui permettre d'anticiper le bouleversement technologique dont l'urbanisation verticale de La Défense fournit une application exemplaire, sur l'orthographe de l'informatique et sur la mise en place d'un marché permanent de l'ordinateur en liaison avec le SICOB. Toutes promesses audacieuses pour l'avenir de la cybernétique qui ne verront jamais le jour dans le cadre du projet abandonné de « Carrefour international de la communication » mais qui auront toutefois servi de matière en faveur de la recherche d'un univers informatisé de La Défense à l'échelle de l'homme en ce qu'il y a d'individuel dans le social de la verticalité façonné par les technologies de pointe.

d'une tour est une première en France ». Il est clair que résoudre tous ces problèmes constituait un véritable pari, même pour une société ayant des moyens financiers importants. Pourtant, ainsi que le rapporte *Le Monde*, « si l'on en juge par les premières réactions du personnel et par la visite de la tour, la Préservatrice Foncière semble avoir gagné ce pari, aidée en cela par le groupe Enfi-Design et son équipe d'ergonomes, de sociologues, d'architectes d'intérieur, de designers et de coloristes ». Et pour ce projet, comme l'explique M. Jacques Inguenaud, PDG de la société Enfi-Design, « nous sommes partis du travail, du contenu, pour définir le contenant et son environnement. Cela se définit en termes d'architecture d'intérieur »¹.

Mais, pour *Le Monde*², si le pari est gagné, c'est aussi parce que le personnel a été associé à la définition de son nouvel espace de travail et de vie³. En effet, dès le départ, le comité d'entreprise de la Préservatrice Foncière a été tenu au courant et consulté, et créé une commission chargée de suivre l'opération et d'en informer le personnel par le biais d'un bulletin d'information interne, de brochures sur le quartier de La Défense et les moyens d'y accéder, d'expositions dans les halls des immeubles. Surtout le projet a été suivi par un groupe de travail qui s'est réuni deux fois par semaine pour résoudre les innombrables problèmes posés : choix de la climatisation, type de cloisons, éclairage, passage des câbles et prises de courant multiples, et les « décisions ont été orientées vers la souplesse et la possibilité d'évolution future en raison du changement très rapide des techniques, et aussi parce que, dans une entreprise, on passe son temps à évoluer, à changer les gens de bureau ». Mais pour que cette révolution technologique ne soit pas un échec, il fallait prendre en compte cette angoisse latente dont les discussions avec le personnel avaient montré l'existence car elle existe bien, comme nous l'avons déjà vu, « cette grande angoisse de la tour » et ceci en raison « de la monotonie des locaux, de son impérialisme : dans les tours, bien souvent, une seule personne décide pour tout un étage de la climatisation et de l'éclairage ». Aussi, pour

¹ *Le Monde Spécial SICOB*, 20 septembre 1984

² *Le Monde Spécial SICOB*, 20 septembre 1984

³ On retrouve ce souci des grandes entreprises de La Défense d'associer leur personnel à la vie de la tour façonnée par la cybernétique dans la mise en place par le GAN du travail à la carte. Richard Leroy, sous le titre « Tour GAN : le travail à la carte donne le vertige », écrit dans *Le Parisien* du 9 novembre 1993 que le groupe d'assurances va mettre en place d'ici le 1^{er} janvier 1994 une nouvelle politique d'aménagement du temps de travail. Pourquoi une telle démarche ? Outre l'objectif avoué : « Équilibrer une pyramide des âges devenue trop ventrue » selon l'expression même de François Heilbronner, président de l'entreprise, parce que, comme l'expérience le révèle, l'unité de la société verticale ne ressemble à aucune autre alors existante et que le tout social de la tour est avant tout un mode d'être connoté par la verticalité et la cybernétique et non un être indépendant. D'où l'intérêt d'adapter le travailleur à la cybernétique en lui proposant, sur la base du volontariat, une large gamme de formules de temps du travail dont les dispositifs différenciés de compensation de revenus sont autofinancés par l'entreprise.

éviter cette monotonie, source d'anxiété et d'absentéisme, il a « été décidé de donner au personnel la possibilité d'agir sur son environnement, tant pour la climatisation que pour l'éclairage ». *Le Monde* précise que la Tour PFA est la première à être équipée d'une climatisation variable, réalisée au moyen de nombreuses pompes à chaleur, que chacun, dans son bureau peut régler à son idée. De même, chaque bureau, isolé par une cloison mobile jusqu'au plafond, a son éclairage propre : éclairage au plafond que l'on peut éteindre ou allumer, lampe de bureau. Il souligne qu'« un autre écueil propre aux tours a été évité ; il n'y a pas de bureaux aveugles, sans fenêtres, excepté quelques locaux (salle d'ordinateurs et ateliers) » et que « tous les bureaux placés le long des parois de la tour bénéficient de la lumière naturelle, le noyau central de chaque étage étant réservé aux archives et à différents matériels : reprographie, microordinateurs... ». C'est, pour *Le Monde*, un point particulièrement important à souligner du point de vue de l'équilibre psychologique des travailleurs des tours car, écrit-il, des études médicales ont montré que les personnes travaillant en permanence dans des locaux aveugles, ou en sous-sol, sont sujettes à des troubles psychologiques et neurovégétatifs dus, entre autres, à l'absence de repère tant spatial que temporel. C'est ce qui explique également l'attention particulière portée à l'insonorisation qui a été réalisée, pour qu'elle soit le plus poussée possible, au moyen d'un plafond absorbant et d'une moquette antistatique. Enfin, parce qu'il convient d'anticiper les changements d'implantation des bureaux, et donc des machines, des boîtiers de sol ont été installés en grand nombre dont *Le Monde* note qu'« ils regroupent les prises de courant, de téléphone, de câbles coaxiaux (pour les écrans-claviers), de courant régulé pour les mini-ordinateurs, que la liaison à un câble optique est également prévue, et que les fils de branchement de tous les matériels passent dans le pied des bureaux », faisant valoir que ce quadrillage très serré de l'immeuble en câbles et en prises permet de modifier très rapidement sans travaux préliminaires la disposition des bureaux qui sont métalliques pour des raisons de sécurité et de taille standard et modulaire afin de permettre divers assemblages.

Problème de tactique de la part de la Préservatrice Foncière sans doute et qui peut paraître peu de chose au regard de la stratégie d'ensemble dictée par la rentabilité de la nouvelle tour, mais dont cependant dépend le succès ou l'échec de l'entreprise. *Le Monde Spécial SICOB* que nous venons de relater a admirablement montré l'effort d'attention intelligente à la situation des travailleurs que sa solution exige des responsables de la PFA. C'est ce que *Le Courrier des Hauts-de-Seine* appelle la « réalisabilité humaine de la tour »¹ et que l'on peut assimiler à l'opportunité sociale de l'aménagement envisagé. D'ailleurs on retrouve la même préoccupation dans le projet

¹ *Le Courrier des Hauts-de-Seine*, 4 avril 1984

de tour d'habitation rêvée par l'architecte Jean-Paul Viguier pour La Défense. *Le Figaro* du 6 juillet 1993 rend compte de ce projet sous le titre « Habiter les nuages » en soulignant que la grande idée est de rompre avec une certaine régularité des lignes, avec le parallélépipède parfait (type tour Fiat). Jean-Luc Eyguesier¹ précise dans son article que « les nodules auront une forme conique et seront dotés d'un atrium central afin de permettre une intériorité, une complexité des espaces nécessaires à l'habitation ». Il fait valoir que « si l'architecture est avancée, les modes de vie doivent suivre », et que Jean-Paul Viguier a déjà prévu un aménagement en duplex dont la surface s'échelonne de 90 à 140 mètres carrés, ajoutant que l'aménagement intérieur n'échappera pas aux bouleversements. Ainsi précise-t-il qu'« à l'agence Viguier, on réfléchit aux portes en vitrages à opacification commandée et aux plaques électroluminescentes qui créent des parois lumineuses et suppriment ainsi l'emploi des lampes »².

L'opportunité technique de l'aménagement intérieur de la tour, afin de la rendre praticable en la mettant en harmonie avec la structure présente du milieu qu'elle est appelée à régir n'est pas moins soulignée par la presse. C'est le principe de la tour assistée par ordinateur de toutes les avancées technologiques, c'est-à-dire d'un bâtiment où la gestion technique et la gestion administrative sont assurées par un ensemble intégré de plusieurs ordinateurs. *Le Moniteur* du 15 février 1983 en définit d'abord le principe en écrivant que la principale originalité de cette réalisation réside dans l'intégration de la gestion technique centralisée (GTC) et de la gestion administrative centralisée (GAC)³. Il raconte que le système mis en place « gère plusieurs fonctions fort différentes : les accès à l'immeuble, les horaires variables, l'annuaire et le trafic téléphonique, les comptes du restaurant d'entreprise, les comptes individuels du personnel et la gestion technique ». Avec ce système, la tour PFA « est le royaume de la carte magnétique ».

¹ *Le Figaro*, 6 juillet 1993

² Jean-Luc Eyguesier parle à propos de cette tour d'habitation imaginée par Jean-Paul Viguier pour La Défense de « L'habitat du futur pour un quartier pas comme les autres ». Il écrit que « contre l'architecture du minuscule qui prévaut en ce moment dans l'habitat, Jean-Paul Viguier a voulu répondre par une forme de modernité exacerbée ». Ainsi, dit-il, et il ne cache pas son enthousiasme pour cette tour qui sera, selon lui, celle de toutes les avancées technologiques, les fenêtres extérieures pourraient s'ouvrir non pas sur le vide bien sûr, mais sur des jardins d'hiver protégés par des pare-vent transparents. Même si sa faisabilité serait assurée, son « audace souveraine » - Jean-Paul Viguier lui-même la qualifie de provocation — rend le journaliste du *Figaro* très sceptique sur les chances de voir un jour ce projet prendre forme. Il reconnaît toutefois que « la tour Viguier a au moins pour mérite de reposer les questions de la mixité dans le quartier d'affaires, de l'habitat dans un tel contexte architectural, du visage de La Défense au XXI^{ème} siècle ». Ou l'art de s'emparer de l'architecture utopique pour faire avancer l'aménagement de l'Ouest parisien sur la voie d'un futurisme pensé pour le XXI^{ème} siècle.

³ *Le Moniteur*, 15 février 1983

L'entrée dans ce royaume signe pour les travailleurs des tours de La Défense la création d'un nouvel univers, celui de l'informatique, qui se présente comme une réalisation historique à la fois rationnelle et nécessaire de l'habitat vertical. D'ailleurs à lire les nombreux articles parus sur le sujet, elle est bien de nature à impressionner les journalistes et à déterminer chez eux une floraison de remarques flatteuses où prévaut la nouvelle identité du travailleur de La Défense, à savoir celle de salariés passés de la vieille bureaucratie paperassière à l'âge de l'informatique, avec tous les avantages en résultant, en particulier un gain de productivité et une formation permanente. C'est ainsi que *Le Moniteur* nous dit que chaque employé a sa carte magnétique qui lui permet de franchir l'entrée de la tour, où son heure d'arrivée est enregistrée de manière à gérer les horaires variables, et de payer son déjeuner au restaurant de l'entreprise, ou de consulter l'état de son compte-restaurant sur l'un des terminaux répartis dans la tour et que cette carte lui ouvrira la porte des bureaux d'accès contrôlés et enregistrera chaque soir l'heure de son départ. Mais la carte magnétique n'est pas le seul élément du nouveau système de gestion administrative. Dans le cadre du plan d'action des possibilités offertes aux salariés au titre des fonctions gérées par ce système, il faut noter que chaque employé aura la possibilité de « consulter sur différents terminaux écran-claviers l'annuaire téléphonique du personnel, tandis que le trafic téléphonique sera judicieusement comptabilisé (analyse des occupations de ligne, recherche des anomalies, nombre et durée des appels par poste, etc.) »¹.

Il est, en second lieu, un domaine où apparaît encore l'entrée en force de l'ordinateur, c'est la gestion technique centralisée. *Le Moniteur*² met l'accent sur cette gestion dont il dit qu'elle aura pour fonction d'assurer le contrôle de la distribution électrique et de la climatisation et de surveiller les équipements techniques. Ainsi « le contrôle de la climatisation gère, en temps réel, la consommation d'eau chaude qui alimente les 1 430 pompes à chaleur réparties dans les bureaux de la tour, lesquelles sont commandées individuellement par les occupants des bureaux ». Il est précisé, toujours dans le même article du *Moniteur* que « sur le site de La Défense, cette eau chaude est fournie à puissance constante par une centrale extérieure et qu'en fonction de la température extérieure et de la demande des pompes à chaleur, le système stocke ou déstocke l'eau chaude emmagasinée dans des réservoirs situés au sommet de la tour, ce qui requiert la mise en service d'un ensemble de pompes et d'électrovannes ». Nombre de procédures sont prévues pour améliorer la rapidité de réaction et d'intervention du système qui dispose à cette fin de deux niveaux de logique : locale et centrale. « Localement, des automatismes simples contrôlent en

¹ *Le Moniteur*, 15 février 1983

² *Le Moniteur*, 15 février 1983

permanence le fonctionnement des appareils et déclenchent les commandes appropriées à chaque situation : soit pour contrôler un processus, soit pour intervenir en cas d'anomalie, mais chaque incident détecté est également signalé au niveau central où d'autres types de procédures sont alors mises en œuvre (coupure d'électricité dans un secteur où une fuite est détectée, par exemple) ». C'est dans le même ordre d'idées que s'inscrit la Tour d'Elf Aquitaine qui a été conçue pour une gestion optimum de ses consommations énergétiques. Qualifiée de « Tour sobre » par *Énergie Magazine* de mars 1984, celui-ci nous dit que sobre en énergie, cette tour aura en effet un niveau de consommation de 120 kWh/m² comparativement aux 340 kWh/m² des autres tours de La Défense. Les gains les plus importants viennent d'une optimisation poussée sur l'énergie calorifique et sur l'énergie frigorifique où les consommations sont quasiment divisées par quatre par rapport à des tours normales : 23 kWh/m² pour l'énergie calorifique (contre 120 kWh/m² en moyenne pour une tour voisine) ; 29 kWh/m² pour l'énergie frigorifique (contre 100 kWh/m² en moyenne ailleurs). Pour l'électricité, les consommations sont quasiment divisées par deux : 32 kWh/m² pour l'énergie électrique d'éclairage (contre 60 kWh/m²) et 36 kWh/m² pour l'énergie électrique mécanique (contre 60)¹.

*Énergie Magazine*² fait valoir que pour atteindre cet objectif de sobriété, « Elf a optimisé les consommations calorifiques de l'ouvrage, par l'amélioration de l'isolation thermique, par la récupération de calories au travers de pompes à chaleur, et par la gestion du temps de fonctionnement des systèmes de climatisation », et que, par ailleurs, « l'utilisation de vitrages très performants sur le plan thermique, la réduction de l'éclairage artificiel, la modulation du débit d'air dans les bureaux et le recours (en saison froide) à des aéroréfrigérants permet de réduire les consommations frigorifiques ». De plus « une optimisation des temps d'allumage et une intégration de faux plafonds et de luminaires permettent à la fois d'améliorer l'éclairage et sa gestion, tandis que les consommations d'électricité du conditionnement d'air sont abaissées, par une programmation sur calculateur, en utilisant un système de climatisation basse pression à débit variable, une circulation d'air à basse vitesse, des régulateurs de débit d'air et des moteurs à vitesse variable sur les centrales d'air ». Enfin « les frigorifiques et les calories excédentaires sont stockées pour réutilisation selon les besoins, et à cet effet une réserve d'eau froide et d'eau chaude, stockée dans trois bacs de 600 m³ est prévue au cinquième sous-sol »³. En résumé, l'optimisation des consommations se fait au travers d'une série d'automates programmables, reliés à un ordinateur

¹ *Énergie Magazine*, mars 1984

² *Énergie Magazine*, mars 1984

³ *Énergie Magazine*, mars 1984

central qui permet de choisir à tout moment la forme d'énergie la plus économique. Ainsi l'originalité du système centralisé tient au fait qu'il prime les critères d'optimalité, de cohérence et de rationalité qui sont valables pour la vie ordinaire des travailleurs de la tour et que, dès lors, les journalistes mettent principalement l'accent sur sa vocation à préfigurer l'avenir de l'habitat urbain vertical.

C'est d'ailleurs dans cette perspective que se situe le regard qu'ils portent sur ce que *La Nouvelle République du Centre-Ouest* du 16 février 1989 appelle le « triomphe de la fièvre de l'ascenseur » à propos du projet de Tour sans fin de Jean Nouvel. Patrick Guérinet écrit : « Pour monter au ciel, il faut commencer par descendre. Au fond du cratère d'où a surgi la tour, on gagne l'un des ascenseurs qui propulsent le visiteur jusqu'au quatre-vingtième étage à la vitesse de 7 mètres par seconde. La cabine vitrée décolle littéralement le long de la façade transparente et prend de l'altitude, alors qu'en bas Paris s'étend à perte de vue. Là-haut, un ascenseur à faible vitesse emporte les amateurs de sensations fortes au point le plus élevé, le belvédère »¹. Et le journaliste de raconter que « pour desservir les quelque soixante-dix étages de bureaux, il a fallu imaginer de véritables réseaux d'ascenseurs, et créer, comme pour les voies ferrées, des express, des directs sans escale et des omnibus, le tout géré par intelligence artificielle afin d'éviter l'engorgement aux heures de pointe. Au total, sans oublier les monte-charges et les prioritaires pompiers, ce sont, dit-il, trente-deux ascenseurs qui grimpent à l'assaut de la tour sans fin »².

Assurément, il est malaisé, en fait, de dire si la cybernétique, ou en d'autres termes l'informatisation de la tour, est la clé du succès de la verticalité car, quelle que soit l'intention de ceux qui décident, c'est le plus souvent l'avenir qui fixera la portée réelle de leur choix. Il reste cependant que, comme sujet d'article de presse, un grand intérêt s'attache à cette question d'autant que les journalistes qui s'y sont intéressés ont adopté pour parti pris d'affirmer, à la suite des bâtisseurs et des investisseurs, que la prise en compte des innovations technologiques dans l'aménagement de la tour se prêtait à une formalisation permettant de la plier au calcul opérationnel alors même que les solutions en découlant étaient chaque fois parfaitement originales.

¹ *Nouvelle République du Centre Ouest*, 16 février 1989

² *Nouvelle République du Centre Ouest*, 16 février 1989

III - Le syndrome de la Tour infernale

Il est, enfin, pour les journalistes, une dernière forme de vertige liée à la grande hauteur de la tour qui, motivée par la confrontation de ce type d'habitat à l'altitude et par son univers concentrationnaire, s'analyse dans un fantasme, celui de la panique dans de grands immeubles qui flambent, que le cinéma catastrophe a souvent mis en scène avec succès. C'est le syndrome bien connu de la « Tour infernale », du film du même nom, qui pose de manière aigüe le problème de la sécurité des immeubles de grande hauteur. Peur de l'incendie, peur du risque d'effondrement lié à un attentat à l'explosif dans le cas d'un acte terroriste, le nombre élevé de victimes que de tels sinistres sont susceptibles de provoquer ne manque pas d'interpeller les journalistes. Mais si, incontestablement, les fantasmes liés aux risques véhiculés par la grande hauteur prédominent parce qu'il y a un rapport à l'espace qui crée chez l'individu une peur viscérale, celle de tomber dans le vide ou de périr enfermé dans une tour en flammes, on peut cependant faire crédit à la presse d'avoir relevé un aspect moins prégnant mais tout aussi spectaculaire qui est celui du laveur de carreaux, de cet escaladeur de buildings qui se joue de l'altitude en relevant avec brio les défis de la tour citadelle. Habiter les nuages, comme le dit *Le Figaro* du 6 juillet 1993, n'est pas sans danger. « C'est à la fois fascinant et terrorisant » explique Jean-Luc Eyguesier¹. Aussi il n'est pas étonnant que la sécurité des tours ait inspiré les journalistes tant le scénario catastrophe qu'elles peuvent générer est de ces événements qui, par l'importance des dégâts et le nombre élevé de victimes, entrent de plain-pied dans l'Histoire au titre du dictionnaire infernal des sinistres majeurs.

Il y a toujours eu dans le monde, et la France n'échappe pas à la règle, des incendies de grande ampleur s'apparentant à de véritables catastrophes. Mais ce phénomène est aujourd'hui susceptible de connaître une extension considérable dès lors que le nombre d'immeubles de grande hauteur a littéralement explosé à la surface de la planète, mettant ainsi en vedette le risque technologique majeur porté par de tels immeubles au plan de la sécurité. L'apparition des tours de La Défense dans le paysage urbain de l'Ouest parisien en est l'illustration la plus forte dans la mesure où c'est dans ce nouveau quartier que se trouve le nombre le plus important d'immeubles de grande hauteur (IGH). Il n'est donc pas étonnant que les journalistes se soient intéressés de près à cette menace suburbaine, car il n'est pas inconcevable logiquement qu'elle puisse un jour

¹ *Le Figaro*, 6 juillet 1993

prendre forme réelle. À cette menace sans visage, les pouvoirs publics ont apporté des réponses appropriées en imposant des normes draconiennes pour les grandes tours. Dans un article paru dans *France Soir*¹ et titré « Et si c'était arrivé en France » Charles Desjardins évoque l'hypothèse d'une tour qui prend feu en faisant valoir qu'à l'image de ses sœurs géantes américaines la Tour Montparnasse² est dotée des dispositifs de sécurité incendie les plus sophistiqués, qui excluent à

¹ *France-Soir*, 9 mars 1993

² Ce n'est pas un hasard si la Tour Montparnasse, qui dresse depuis son inauguration en 1972 sa silhouette rectiligne de 209 mètres en plein cœur de Paris, constitue le modèle de référence en matière de sinistre de grande ampleur dès lors qu'elle peut se prévaloir historiquement d'avoir été la première à être dotée, à l'image de ses sœurs géantes américaines, des dispositifs de sécurité incendie les plus sophistiqués et qu'elle offre donc de ce point de vue une doctrine sécuritaire validée par l'expérience dont se sont emparées les tours de La Défense. Aussi que les journalistes qui traitent du nouveau quartier se soient référés à l'exemple de la Tour Montparnasse pour offrir à leurs lecteurs une vision réaliste du jeu du service de sécurité en cas d'incendie majeur dont la tour peut être le cadre ne saurait surprendre, d'autant que l'actualité du risque incendie dans de tels édifices, plus que d'une mode intellectuelle, est le témoignage d'une inquiétude des habitants des grandes tours constatant que les formes d'habitat façonnées par la verticalité sont susceptibles de générer des sinistres de très grande ampleur.

Le récit fait par Charles Desjardins d'un exercice incendie en vraie grandeur dans l'hypothèse où la Tour Montparnasse prend feu n'est pas sans rappeler ces films dont le scénario catastrophe en fait de véritables succès populaires : « Il est un peu plus de 16 heures. Profitant du beau temps qui règne sur Paris en cette fin de mai, des dizaines de touristes admirent la capitale depuis la terrasse située au 59^{ème} étage. Trois étages en dessous, au bar-restaurant « Le Ciel de Paris », d'autres se désaltèrent en profitant de la vue panoramique. Ailleurs, dans les bureaux des dizaines de sociétés qui occupent 52 étages de la tour, c'est la routine habituelle d'un jour de semaine.

16 h 08. Une première explosion (hypothèse A) résonne sourdement dans le premier tiers inférieur du bâtiment. La déflagration qui s'est produite dans un local du premier niveau technique, est ressentie jusqu'au 34^{ème} étage. Mais tout en haut, les touristes ne s'aperçoivent de rien. Immédiatement, des dizaines d'employés sortent de leurs bureaux et cherchent à savoir ce qui se passe. À leur niveau, les alarmes ne se sont pas déclenchées. Ils savent donc qu'ils ne sont pas directement menacés. En revanche, dans le PC souterrain de la sécurité, situé sous la tour, les voyants se sont immédiatement mis à clignoter sur l'ordinateur central. Quatre des douze employés de permanence sont immédiatement dépêchés sur les lieux. Moins de deux minutes plus tard, le chef d'équipe appelle le PC, « Feu en progression ».

16 h 10. La caserne des pompiers de Port-Royal est prévenue par téléphone. Car, malgré l'intervention rapide du service de sécurité, le feu menace l'étage de bureaux situé juste au-dessus. Il doit être évacué. Dans les couloirs, l'alarme, déclenchée depuis le PC, résonne. « Cette fois, c'est sérieux ! », hurle une secrétaire. Au même moment, un système automatique bloque l'accès aux ascenseurs de l'étage et les extracteurs de fumée sont enclenchés. Une cinquantaine de personnes refluent en direction des escaliers.

16 h 13. Une seconde explosion secoue le sommet du bâtiment (hypothèse B). Elle provient des toilettes du restaurant, au 56^{ème}. Cette fois, il y a des blessés. Les détecteurs de fumée font leur office et déclenchent une nouvelle fois l'alerte.

16 h 15. Les premiers véhicules de la caserne Port-Royal arrivent au pied de la tour. Le chef de détachement évalue rapidement la situation : feu actif aux alentours du 20^{ème} étage et possibilité de nombreux blessés au 56^{ème}. Il demande

priori l'hypothèse d'un sinistre de grande ampleur, même en cas de scénario catastrophe. L'exercice qu'il décrit a pour objet de démontrer qu'un incendie dans ce type d'immeuble doit être circonscrit à son niveau d'origine pendant deux heures. « Éteindre le feu avant qu'il ne se propage, c'est, nous dit-il, l'obsession des responsables de la lutte anti-incendie et, en premier lieu, des pompiers »¹. C'est la raison pour laquelle, en France, les immeubles de grande hauteur font l'objet de contrôles extrêmement rigoureux. Cet examen débute alors que le bâtiment n'en est qu'au stade des plans, explique Charles Desjardins. Cette « guerre aux flammes à tous les étages », selon son expression, se mène sur la base d'une stratégie opérationnelle qui cherche à anticiper le moindre élément de risque susceptible de rendre probable l'embrasement fatal. C'est ainsi qu'il est prescrit « qu'un IGH ne doit pas être construit à moins de trois kilomètres d'un centre de secours et d'incendie » et que compte tenu de ce qu'un IGH est un empilement de compartiments (les niveaux, ou étages) posés les uns sur les autres « chacun d'entre eux doit être étanche au feu et à la fumée pendant une durée de deux heures ». Autre règle que rappelle Charles Desjardins, celle qui veut que la superficie totale de chacune des zones de l'IGH est limitée à 2 500 mètres carrés et que son potentiel calorifique est strictement limité. Ainsi « celui du revêtement du sol ne doit pas dépasser 250 mégajoules au mètre carré et celui du mobilier 400 mégajoules au mètre carré »². Le journaliste de *France-Soir* précise également que la nature des matériaux utilisés fait l'objet d'une réglementation et que leur réaction au feu est testée, notamment pour limiter au maximum les émanations toxiques. Il note que le service de la protection des sapeurs-pompiers de Paris vérifie également que les dispositifs de sécurité spécifiques aux IGH sont bien prévus : groupe électrogène pour l'alimentation électrique de secours, détecteurs de fumée, systèmes d'alarme et de ventilation, extincteurs, ascenseurs prioritaires, portes coupe-feu, colonnes sèches et/ou humides, bref, comme le dit Charles Desjardins, « un appareil de protection qui fait de la tour la plus haute forme d'organisation sécuritaire dont on puisse rêver car la vie de plusieurs centaines de personnes dépend de son efficacité et surtout du service de sécurité qui est toujours le premier à

le déclenchement du plan rouge. Appareil respiratoire sur le visage, les pompiers se ruent vers les ascenseurs prioritaires qui desservent le haut de la tour. Exactement 38 secondes plus tard, ils déboulent dans le restaurant. À l'aide des tuyaux prépositionnés dans les sas d'escaliers, ils commencent à traiter l'incendie. D'autres lances raccordées cette fois aux colonnes humides sont mises en action. Parallèlement, un second groupe de sapeurs-pompiers s'attaque au local technique en feu, selon la même technique.

16 h 20. Les deux incendies sont maîtrisés simultanément. Les blessés sont évacués par les ascenseurs. Puis c'est au tour des 5 000 employés de la tour. À 16 h 45, le plan rouge est levé ».

¹ *France-Soir*, 9 mars 1993

² *France-Soir*, 9 mars 1993

intervenir en cas de sinistre ». *France-Soir*¹ souligne qu'à La Défense 170 pompiers veillent jour et nuit. « C'est un secteur représentatif » explique le lieutenant-colonel Daniel Grangier, commandant en second du 3^{ème} groupement incendie, basé rue Henri Régault à Courbevoie (Hauts-de-Seine). « Nous couvrons le tiers ouest de Paris et le département des Hauts-de-Seine. Cette zone compte environ 150 immeubles de grande hauteur ». Comme le relève Charles Desjardins, il s'agit de la plus grande concentration de ce type de construction, puisqu'on ne recense qu'environ 300 IGH dans toute la France. Il note que « paradoxalement, cette densité n'inquiète pas outre mesure les soldats du feu ». « À La Défense, nous n'avons jamais eu d'intervention significative à effectuer dans un grand immeuble » affirme le lieutenant-colonel Grangier. À côté de lui, nous dit Charles Desjardins, un pompier de permanence fouille dans ses souvenirs : « la seule chose à signaler, c'est un incendie dans un supermarché Casino ». Cette relative tranquillité l'officier l'attribue, selon *France-Soir*, « à la qualité des dispositifs de sécurité, à leur suivi et à leur entretien ». « De la construction à l'exploitation de ces immeubles, les mesures prises en matière de sécurité ont donné satisfaction ». Mais, raconte le journaliste, cette relative tranquillité n'empêche pas le 3^{ème} groupement de se préparer à faire face à toute éventualité, sans exclure un acte criminel ou terroriste qui constituerait évidemment le pire des cas de figure. « Nous avons un niveau de sécurité suffisant. Ces immeubles sont prévus pour résister à un certain nombre d'évènements. Mais, lorsqu'il s'agit d'un évènement humain anormal, il est difficile de prévoir comment les choses peuvent se passer ». C'est précisément le risque d'effondrement d'une tour de La Défense causé par un attentat à l'explosif que *Le Figaro*², sous la plume de Philippe Martinot, traite dans un article intitulé « Des tours bien protégées » en soulignant qu'une réglementation draconienne en matière IGH met en principe les tours françaises à l'abri d'un tel risque. Le journaliste du *Figaro* indique que le bureau Véritas, dont le siège social est installé place des Reflets à La Défense, compte parmi les spécialistes de la sécurité, notamment en matière de bâtiment et de génie civil. Il souligne que « sans verser dans le catastrophisme, on reconnaît que la sécurité absolue n'existe pas, car les coûts de construction seraient considérables ». « Si on place une charge atomique sous la tour FIAT, on en retrouvera pas grand-chose » estime en forme de boutade un ingénieur du bureau Véritas. Plus sérieusement, dit-il, pour évoquer la sécurité des tours, on préfère adopter une démarche plus pragmatique, qui se fonde sur l'évaluation des risques et sur leur prévention. « C'est là que le taux d'efficacité est le plus élevé ». Mais, ajoute-t-il, aucune disposition réglementaire n'existe jusqu'à présent pour

¹ *France-Soir*, 9 mars 1993

² *Le Figaro*, 15 avril 1993

prévenir les risques d'attentats et, pour estimer un tel risque, les spécialistes de la sécurité ont donc recours aux dispositions classiques, qui concernent principalement les risques d'incendie ou d'explosion accidentels, les assauts du vent ou les secousses sismiques, improbables dans notre région¹.

Il apparaît par-là que le critérium de la sécurité des tours réside donc bien uniquement dans les efforts portant sur les mesures préventives et curatives. Cette prise en compte globale du risque peut être appréciée, sous l'angle historique, comme témoignage d'une évolution plus ou moins achevée du sens opérationnel de la politique de sécurité civile dans sa gestion du risque majeur, c'est-à-dire à dimension catastrophique. Au vrai, la politique de sécurité mise en place à La Défense, dès l'édification des premières tours, donne le départ à des temps nouveaux en matière de sécurité civile et servira de référence fondatrice pour la gestion à venir du risque technologique majeur. Il faut dire, comme le souligne Philippe Martinot, qu'« en matière d'IGH (immeuble de grande hauteur), la France peut se vanter de disposer d'un arsenal de contraintes légales et réglementaires parmi les plus complètes ». Ainsi, explique-t-il, « le risque d'explosion accidentel est presque nul dans la mesure où l'utilisation du gaz est proscrite dans les IGH ». Il raconte qu'au moment de la construction d'une tour, chaque entreprise est responsable à son niveau de la sécurité et qu'un contrôleur technique intervient systématiquement pour vérifier le bon respect de la réglementation, et le cas échéant le signaler au maître d'ouvrage. « Une fois les tours construites, des commissions de sécurité sont chargées de vérifier régulièrement le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité, trappes d'évacuation des fumées, fléchage lumineux des issues de secours, portes coupe-feu. En cas de problème, la commission de sécurité peut aller jusqu'à exiger la fermeture des locaux »².

Cela dit, qu'en est-il du risque d'effondrement d'une tour ? Philippe Martinot observe d'abord que dans les tours de conception française, c'est le noyau central en béton qui assure la stabilité de l'ouvrage et que les murs, dits rideaux, ne sont pas porteurs. Certes, remarque-t-il, « une charge judicieusement placée à la base du noyau de béton pourrait provoquer un ébranlement sérieux de la tour » mais, dit-il, « il faudrait pour cela placer une quantité d'explosifs énorme, dans la masse même du béton pour aboutir à un risque réel d'effondrement ». Il en conclut « qu'un long travail de préparation serait alors nécessaire, pratiquement impossible à réaliser dans le cadre d'une action terroriste »³.

¹ *Le Figaro*, 15 avril 1993

² *Le Figaro*, 15 avril 1993

³ *Le Figaro*, 15 avril 1993

C'est là sans doute un résumé schématique du système de protection des tours de La Défense ; dans la réalité il pourra y avoir des fluctuations plus amples et plus complexes. Il n'en reste pas moins que l'histoire de La Défense ne nous fait connaître aucune catastrophe dans aucune de ses tours.

Ce poste positif dans le bilan de la politique sécuritaire de La Défense est vital pour un quartier dont l'essentiel du patrimoine immobilier est constitué de buildings. L'appareil magique dont les tours sont entourés par les représentations collectives du risque majeur qu'elles sont susceptibles de générer implique d'affecter à ce type d'habitat un coefficient de rationalité auquel pourvoit, comme nous venons de le voir à la lecture des articles spécialisés, un arsenal de contraintes légales et réglementaires particulièrement développé et sophistiqué. Cette emprise sécuritaire apparaît d'autant plus nécessaire que la protection des tours constitue l'un des cadres du processus psychologique selon lequel les occupants de La Défense pensent le quartier dans lequel ils vivent. Comme le dit Charles Desjardins : « À mi-chemin entre les textes sécuritaires, dont la portée réelle ne peut être connue que par les intentions auxquelles ils répondent, et les fantasmes puissants qui remuent la psychologie des occupants des tours de La Défense, l'analyse des mesures de protection des tours apporte à la compréhension du risque majeur généré par l'habitat vertical une indispensable lumière »¹.

Le côté spectaculaire de la Tour n'emprunte pas seulement à l'aspect infernal qu'elle peut revêtir à l'évocation du scénario catastrophe de la « Tour infernale ». Sous la plume de Guy Le Bolzer, *Le Figaro* du 24 mars 1970 évoque un autre aspect aussi spectaculaire sinon plus dès lors qu'il appartient au monde réel observable, celui du laveur de carreaux des tours de La Défense qu'il qualifie de « premier ouvrier spécialisé du XXI^{ème} siècle » à qui revient la tâche de maintenir ces nouveaux buildings à l'abri des intempéries. Il raconte : « Il va, il a déjà cessé de nous être familier. Son appellation même est désuète. Son matériel, ses gestes appartiennent presque au passé. Jusqu'à sa silhouette qu'on ne distingue plus. Car le laveur de carreaux — up to date — est plus souvent juché à 40 mètres du trottoir qu'au sommet d'un escabeau ou d'une échelle. Vous ne l'avez peut-être pas remarqué, mais il a remplacé l'éponge par la raclette, laquelle est directement inspirée de l'essuie-glace de l'automobile. Le laveur de carreaux est le plus souvent portugais, espagnol ou tunisien. Pourquoi ? Réponse des spécialistes : parce qu'il fait un travail dur. 10 % des candidats renoncent après un jour ou deux d'apprentissage. Travailleurs de plein-air, ils doivent affronter la pluie, la neige, le froid. Ils doivent surtout être insensibles au vertige »². Et Guy Le

¹ *France-Soir*, 9 mars 1993

² *Le Figaro*, 24 mars 1970

Bolzer de rappeler qu' « on raconte qu'à New-York, c'est parmi les descendants des héros de Fenimore Cooper — les Iroquois — qu'on recrute les meilleurs escaladeurs de buildings parce qu'ils méprisent l'altitude ». Si le journaliste du *Figaro* fait valoir que tous les immeubles à construire ou en construction n'ont pas vocation à rejoindre les nuages, il n'en explique pas moins que les surfaces vitrées, même lorsqu'elles sont superposées sur trois ou quatre étages seulement, vont en s'élargissant et que, conséquence de cet état de fait : le nombre des entreprises spécialisées dans l'entretien des façades se multiplie. Ainsi souligne-t-il qu'on en comptait 2 750 en 1968, employant 31 660 laveurs-nettoyeurs, parmi lesquels la proportion d'étrangers oscille entre 80 et 95 %, ce qui signifie que seul l'encadrement est d'origine métropolitaine. Il relève que pour les syndicats il y a là une situation préoccupante parce que les mesures de sécurité ne sont pas assez souvent respectées, parce que les salaires sont au niveau de 700 F par mois¹.

Si le secteur est en pleine croissance et appelle des entreprises qui doivent rivaliser d'efficacité et de rapidité, Guy Le Bolzer ne dissimule pas cependant que les chercheurs n'ont pas une vraie conscience de l'urgence des problèmes. Pourtant, dit-il, les Américains ont mis au point depuis cinq ans un manche télescopique surmonté d'une raclette à laquelle l'eau arrive sous pression et, « à condition qu'il soit musclé, un laveur de carreaux équipé de cet engin peut opérer du sol jusqu'au troisième étage, soit à dix mètres au-dessus de sa tête ». Mais il est clair, comme le dit le directeur d'une société de Clichy dont il rapporte les propos qu' « un ministère, un central téléphonique, un hôpital ne se soignent pas comme un ensemble de béton recouvert d'aluminium ou d'émailite » et que, pour une construction moderne, il est nécessaire d'innover. Voilà pourquoi, nous dit *Le Figaro*² les architectes prévoient le plus souvent — mais pas toujours — d'ajouter au progrès des installations qu'on ne voit pas, mais qui permettent aux laveurs de carreaux de polir régulièrement et fréquemment les mêmes surfaces. C'est ainsi que sur les toits, courant à dix centimètres du rebord extérieur, est fixé un rail sur lequel circulent des cabines étranges dont chacune d'elles est surmontée de deux bras entre lesquels prend place une nacelle d'aluminium qui ressemble à une baignoire. Guy Le Bolzer raconte : « Soulevée dans les airs et glissant le long de la façade, la baignoire prend l'allure d'un canot de sauvetage. Deux hommes prennent place à son bord. Il leur faut monter 107 fois en un mois les 17 étages pour venir à bout de leur tâche. Prévenu 24 heures à l'avance, l'occupant d'un appartement voit périodiquement s'inscrire dans un paysage réputé imprenable deux silhouettes nerveuses. La nacelle, commandée électriquement par ses occupants, se déplace latéralement et verticalement sans le moindre bruit. Un autre record à mettre

¹ *Le Figaro*, 24 mars 1970

² *Le Figaro*, 24 mars 1970

à l'actif des laveurs de carreaux : deux équipes synchronisent leurs efforts et la maîtresse de maison voit les fenêtres de la salle de bain et de la cuisine (face est) propres à la même heure que celles du living et de la chambre (face ouest)»¹. Il rappelle qu'en mai 1968, à cause d'une soudaine grève de l'électricité, une nacelle resta immobilisée pendant cinq heures à la hauteur du 15^{ème} étage et que, malgré la tiédeur printanière de l'air, l'un des deux laveurs ne résista pas aux oscillations, qu'on l'évacua avec peine par une fenêtre, car il était sans connaissance, mais que cet accident n'était pas nécessaire pour tisser entre les travailleurs du ciel et leurs obligés une connivence particulière.

Enfin, pour nourrir son reportage d'un cas concret lourd de valeur humaine le journaliste du *Figaro* prend l'exemple d'un de ces escaladeurs de building dont il décrit ainsi le quotidien : « J'ai rencontré un ex-laveur de carreaux, Mohamed Esmak, 48 ans. Le vertige, m'a-t-il dit, je ne l'avais jamais, sauf par grand froid. Parce que là, le cœur se serre. Et il raconte que lorsque le cœur se serre, la ceinture de sécurité qui vous retient à la nacelle, la ventouse qu'on applique sur une vitre pour ralentir le ballant - mais la ventouse empêche de travailler vite - ne servent plus à rien ». Un laveur est payé au forfait. Il est tenu d'astiquer une surface donnée chaque jour. Mohamed Esmak caressant les façades de constructions new deal, habitait et continue d'habiter une pièce (2 m x 2,80 m) dans le XX^{ème} arrondissement pour laquelle il paie un loyer mensuel de 213,69 F. C'est une des raisons pour lesquelles il n'est plus laveur de carreaux. Entre ciel et terre, il gagnait 700 F par mois. Au niveau du sol, il gagne davantage. Et Guy de Bolzer de conclure : « Voilà un corps de métier qui a tout de même plus d'avenir que d'autres. Mais de par sa situation même le laveur de carreaux² mesure mieux que quiconque quelle distance nous sépare encore du XXI^{ème} siècle »¹.

¹ *Le Figaro*, 24 mars 1970

² Le portrait du laveur de carreaux des tours de La Défense proposé par Guy Le Bolzer présente l'avantage de renvoyer le lecteur à une image du gratte-ciel qui ne s'impose pas au premier regard tant la modernité spectaculaire dont l'urbanisme vertical est le produit est à l'opposé du côté désuet du prosaïsme de terrain que ce type de travailleur symbolise dans le cadre de l'univers de la ville moderne. Il est clair, et c'est le premier enseignement que l'on peut tirer sur le plan historique de ce portrait original, que rapprocher, comme le fait le journaliste du *Figaro*, d'un côté l'univers futuriste à haute technicité de la grande tour et de l'autre, plaqué sur cet univers de l'an 2000, un métier qui apparaît comme un vestige d'un autre monde, totalement démodé à l'époque des Trente Glorieuses, c'est révéler le côté déphasé du laveur de carreaux par rapport à un monde qui apparaît aux antipodes de celui auquel il se rattache. Mais sur un plan concret, c'est une autre réalité qui se dégage de l'article de Guy Le Bolzer, à savoir l'existence de travailleurs peu spécialisés qui mettent leur vie en danger pour accomplir un travail peu rémunéré au regard des risques qu'il comporte. C'est là une réalité que le journaliste du *Figaro* inscrit encore plus concrètement dans le visage de la France de cette époque en faisant valoir l'identité étrangère du travailleur pris en exemple, ou tout au moins sa situation d'immigré,

L'aventure des gratte-ciel de l'Ouest parisien a cristallisé pour un moment, sans doute le plus important, l'évolution historique de l'opération de La Défense. Mais si l'on veut prendre conscience de l'originalité et du destin de cette opération d'aménagement sans égale dans l'histoire, c'est au voyage effectué par les journalistes au cœur de La Défense qu'il convient maintenant de laisser la place. Car, par ses différentes étapes aux quatre coins de cette nouvelle ville, il fait ressortir que La Défense recouvre des réalités extrêmement différentes et que cette « magistrale leçon d'urbanisme », loin d'être une vue schématique uniformément applicable, s'appuie sur des réalités humaines très variables qui donnent de ce nouveau quartier d'affaires une image beaucoup plus contrastée que celle résultant des brochures officielles.

s'inspirant en ce faisant, peut-être sans le vouloir, de données sociétales creusant encore plus le fossé qui sépare ce travailleur du milieu qu'il côtoie.

¹ *Le Figaro*, 24 mars 1970

CHAPITRE III

VOYAGE AU CŒUR DE LA DÉFENSE : ÉTAT DES LIEUX

La Défense est une ville. « Peut-être, selon *Urbanisme* de mai 1993, la seule ville nouvelle ou ville neuve véritablement réussie de la région parisienne ». Une ville qui, en tout cas, symbolise aux yeux de beaucoup de journalistes une magistrale leçon d'urbanisme, « la relance et l'expansion économique, le nouvel art de vivre grâce aux centres commerciaux, les transports rapides, le gadget, l'acier, l'aluminium, le verre, le néon, le plexiglas et le formica »¹. Bref, c'est pour *Combat* du 14 décembre 1971, « le prototype de la Nouvelle Société ». N'oublions pas cependant, ainsi que le rappelle le journaliste Christian Do Huu, « la Culture et les loisirs qui y sont dignement représentés dans le hall du RER par les deux cinémas et l'éternel Drugstore décoré de ses inévitables plantes vertes, le tout baigné dans un flot continu de musique douce propre à ne faire rêver que les lectrices de romans-photos »².

Devant cet « aménagement urbain si harmonieusement réussi », il était particulièrement tentant pour les journalistes d'effectuer un voyage au cœur de La Défense pour y vérifier si, derrière le clinquant des mots utilisés par les brochures officielles, il fait aussi bon vivre qu'on le dit dans ce quartier fonctionnel créé de toutes pièces. D'où l'importance de pénétrer dans le quotidien de cette nouvelle ville tel que l'ont vécu les journalistes à l'occasion de leurs reportages sur le terrain. Mais si l'on prend garde à l'importance que présente, pour la connaissance intime de La Défense, le degré atteint par l'intégration urbaine de la nouvelle ville, on comprendra l'attention que l'on doit porter auparavant aux reportages des journalistes sur tout ce qui a trait à la réalité constitutive du cadre relationnel à l'intérieur duquel s'agence le réseau des interactions entre les occupants de La Défense. De là, même si cette recherche constitue une parenthèse bien courte au regard de l'étendue des temps historiques, l'intérêt d'abord de mettre à jour l'identité sociale de cette ville nouvelle créée de toutes pièces et, ensuite, d'approfondir sa connaissance en partageant le quotidien de ses occupants tel que la presse l'a perçu.

¹ *Urbanisme*, mai 1993

² *Combat*, 14 décembre 1971

SECTION I :

UN MORCEAU DE VILLE CRÉÉ DE TOUTES PIÈCES

« Vue de loin je veux dire de l'autre côté du Pont de Neuilly — la première grande opération d'urbanisme contemporain menée aux portes de la capitale reste encore un univers abstrait et vaguement hostile, jailli des cerveaux technocratiques, l'inquiétante projection de notre futur ». Il est vrai, explique Pierre Gallerey dans *Le Figaro* du 14 janvier 1980 en poursuivant dans la même veine, « qu'elle fut longtemps, et demeure encore en partie, un gigantesque chantier hérissé de grues, grondant de machines, plein de bruit et de boue, semé d'un affolant dédale de passerelles, ceinturé d'autoroutes qui n'incitaient guère à la flânerie »¹.

Si le paysage urbain du nouveau quartier ainsi décrit par le journaliste du *Figaro* répond à une réalité urbanistique alors en devenir, il n'en reste pas moins que La Défense institutionnalise déjà à l'époque un véritable morceau de ville créé de toutes pièces sur un territoire bien déterminé. Cette opération de sortie de terre d'une nouvelle ville ne se produit pas au hasard et se manifeste par trois mouvements d'urbanisation qui poussent à l'identification de La Défense avec son territoire. C'est d'abord le fait qu'elle constitue véritablement une ville à part entière, dotée d'une identité propre ; qu'au pied des tours elle devient une véritable agora qui, par l'aménagement de l'espace qu'elle délimite au travers de l'urbanisme de dalle, inscrit le sentiment d'appartenance à La Défense sur le plan des réalités concrètes ; enfin qu'elle témoigne de l'intention des aménageurs de la subordonner aux exigences de l'écologie urbaine en train d'émerger sur le plan des idées.

I - Une nouvelle ville à part entière

Que La Défense soit une ville dans la ville de par sa conception qui fait de ce morceau de ville un ensemble homogène (habitation, travail, loisirs) qui se suffit à lui seul dans le paysage urbain de l'Ouest parisien exige qu'on la situe dans le cadre suburbain qui, désormais, est le sien. L'audience rencontrée chez les journalistes par ce que l'on a appelé l'américanisation de La Défense en est une preuve. Ce qu'il importe de bien voir, c'est la réalité toute simple, à savoir que ce quartier a bien été perçu par la presse dès le départ comme une nouvelle ville greffée à l'ouest

¹ *Le Figaro*, 14 janvier 1980

de la métropole parisienne. Il faut dire que très rapidement, dès les premières réalisations qui ont suivi le plan de masse de 1964, La Défense est devenue institutionnelle, c'est-à-dire qu'elle a intégré dans un appareil urbanistique toutes les données architecturales, sociales et économiques dont les influences convergentes ont provoqué l'unification du nouveau quartier en lui donnant une identité qui la différencie très nettement du reste de la capitale. Pour *Urbanisme* « la preuve qu'elle est une ville, c'est que, au beau milieu de la vague de décentralisation de l'urbanisme, le 1^{er} août 1990, l'État, qui ne se résolvait pas à la voir périr, pérennisait son existence et celle de l'établissement public. Aurait-il supporté, dit-il, de voir disparaître une œuvre de trente ans sous l'effet du morcellement communal amorcé (entre les communes de Puteaux, Courbevoie et Nanterre) ? »¹. Et d'ajouter que les vingt années supplémentaires qu'il donnait à cette ville lui permettront de consolider sa colonne vertébrale : la poursuite du grand axe à travers les travaux de libération d'une emprise de 120 mètres de large sur 3,5 kilomètres de long et de la solidifier par la construction de 1 200 000 mètres carrés de logements, de 600 000 mètres carrés de bureaux, d'une gare TGV, d'une université. Le tout devant irriguer un territoire de quelque 600 hectares qui n'avait pas encore été développé sur les 750 hectares formant le périmètre de cette ville imaginée par André Prothin². « Pourra-t-on longtemps, s'interroge *Urbanisme*³, dire de La Défense, qui regroupe 100 000 emplois, réalise un chiffre d'affaires équivalent à 40 % du produit national brut, abrite 21 000 logements et 2 100 000 mètres carrés de bureaux, qu'elle est encore un quartier, fut-il d'affaires, et non pas une ville à part entière ? Même si, pour des raisons d'équilibre, sa qualité d'entité n'atteindra probablement jamais le niveau communal. Mais est-ce important, dans la mesure où la mission de l'établissement public porte sur l'aménagement de la région de La Défense ? ». Et le journaliste de faire valoir à l'appui de sa thèse que « Déjà le nom de La Défense est tombé dans le langage commun. Il est devenu la référence, l'étalon mesure (comme celui du pavillon de Breteuil) à partir duquel chacun saisit, compare, évalue tout autre quartier d'affaires, qu'il soit en France ou à l'étranger, existant ou en devenir, de taille semblable ou différente »⁴. C'est que si La Défense ne représente à l'époque que 10 % du stock parisien d'activités tertiaires, ce sont 10 % qui comptent parce que sur les 20 plus grandes entreprises françaises, 13 sont installées à La Défense qui est par ailleurs l'un des centres d'affaires qui concentre le plus de cadres étrangers, ce qui témoigne de la dimension mondiale de ce pôle tertiaire.

¹ *Urbanisme*, mai 1993

² *Urbanisme*, mai 1993

³ *Urbanisme*, mai 1993

⁴ *Urbanisme*, mai 1993

Pour que cette aventure soit une grande réussite, il fallait bien sûr, selon *Le Nouveau Journal* de septembre 1993, faire de La Défense un grand nœud de transport¹. C'est pourquoi tous les modes de transport ou presque convergent sur La Défense : il y a deux métros, le RER, les lignes de train SNCF, la plus grande gare de bus de la région parisienne (100 lignes de bus partent de La Défense) dont *Le Moniteur* du 16 septembre 1990 annonce le réaménagement pour en faire « un véritable complexe d'échanges urbains, un pôle intégré où les différents éléments du réseau de transport seront mis en cohérence les uns par rapport aux autres », l'objectif de la RATP étant à terme de confier la gestion du site, « aujourd'hui éclatée entre une multitude d'intervenants », à un gestionnaire unique². *Le Nouveau Journal*³ fait valoir « qu'il y a aujourd'hui environ 120 000 emplois sur La Défense soit autant que sur une ville comme Montpellier » et que le site de La Défense « compte déjà plus de 1 200 entreprises ; pas seulement de grosses sociétés, mais aussi de nombreuses PME et PMI (80 % des entreprises de La Défense ont moins de 50 salariés) ». Il souligne qu'il s'agit surtout de sociétés de conseil, ingénierie, marketing, donc, dit-il, des entreprises de haut niveau, avec des « salariés à fort QI qui ont jugé opportun de s'installer à La Défense près de leurs principaux clients ».

Cette configuration d'une ville dans la ville a alimenté dès le départ l'image que les journalistes se sont faite de La Défense, de ce « Brasilia de Banlieue »⁴ selon l'expression de Philippe Leray dans *Le Vexin Mantois Paris Ouest Région* du 18 mars 1969. Il n'est pas inutile en effet, pour retracer l'histoire de La Défense, de se reporter à la perception qu'en avait la presse une dizaine d'années après son démarrage. Le voyage qu'elle effectue à cette époque à La Défense le journaliste du *Vexin Mantois* fait ressortir qu'il est des moments dans l'histoire de la région

¹ S'il fallait un exemple particulièrement parlant de la réalité de la ville nouvelle que La Défense inscrit dans le paysage urbain de la capitale, quoi de mieux que ce lien symbolique établi par le prolongement de la ligne A du RER entre le parc d'Eurodisneyland et La Défense, ce que traduit Yves Hervaux dans *Le Parisien* du 3 mars 1994 en titrant : « Métro : de Mickey à La Défense ». Pas plus qu'elle ne procède d'une réflexion gratuite, l'idée de La Défense en tant que ville à part entière ne se forme dans l'esprit des journalistes sans trouver son inspiration dans le milieu qui est à même de façonner une telle identité urbaine. Elle est suscitée par la considération de la réalité constitutive de la nouvelle ville, même si certains n'ont voulu voir dans le prolongement de la ligne n° 1 du métro jusqu'à La Défense que l'avènement sur ce territoire périurbain du 21^{ème} arrondissement de Paris. Et comme cette réalité constitutive apparaît tributaire des infrastructures qui l'ont établi ou consacré, qui la garantissent ou qui tendent à la transformer, c'est en définitive par un parti-pris éditorial évident que s'extériorisent les représentations par les journalistes de l'idée de La Défense ville nouvelle.

² *Le Moniteur*, 16 septembre 1990

³ *Le Nouveau Journal*, septembre 1993

⁴ *Le Vexin Mantois*, 18 mars 1969

parisienne où « pressée de toute part, comme d'un sandwich sur lequel on appuie trop fort, la vie tente d'échapper et c'est à la périphérie qu'elle se déverse », notamment à l'Ouest où après avoir franchi le Pont de Neuilly surgit le quartier de La Défense. Mais, s'interroge Philippe Leray : « N'est-ce vraiment qu'un quartier ? » car il est clair que, pour lui, l'Ouest va se trouver « amarré » à ce Rond-Point de La Défense avec lequel toute la vallée de la Seine et le secteur urbain de Cergy-Herblay-Conflans vont être mis en communication directe. Ce qui signifie, selon lui, que « c'est une capitale de l'Ouest parisien¹, et non pas seulement un quartier, qui s'édifie actuellement autour du Palais du CNIT, une sorte de Brasilia aux portes d'une Amazonie urbaine ». C'est même, pour lui, plus que cela, une « cité d'un autre temps »². « Le visiteur qui descend les escaliers des nouvelles stations de métro, à l'Étoile ou à La Défense, éprouve un curieux sentiment de dépaysement, écrit Jacques Michel, il n'est plus en France ». C'est bien ce que veut dire Philippe Leray lorsqu'il affirme qu' « un nouvel âge, une nouvelle façon de vivre, d'organiser et peut-être de subir, est en train de se façonner à ce point charnière entre Paris et l'Ouest de l'Île-de-France, pour ne pas dire toute la basse-Seine »³.

Le même Philippe Leray raconte : « Le voyageur arrivant par l'autoroute de Normandie à Orgeval, a pris l'habitude de descendre vers la Porte de Saint-Cloud au lieu de continuer tout droit comme le faisait la RN 13. Le voyageur venant de Rouen trouve pratique l'autoroute de l'Ouest alors que pour lui la ligne droite passe par Magny-en-Vexin, Cergy, Pont de Neuilly. Les courants arbitraires imposés par le réseau actuel autoroutier reprendront dans l'avenir leur trajectoire normale avec impact sur La Défense ». Le journaliste du *Vexin Mantois* reconnaît que pour l'instant, La Défense ce n'est encore que le Palais du CNIT avec ses salons des arts ménagers et ses manifestations commerciales, sa station de métro déversant ses centaines de milliers de voyageurs au milieu d'un marché souterrain, avec son drugstore, ses quatre banques, sa cafétéria,

¹ Cet ancrage de La Défense dans l'esprit des journalistes en tant que capitale de l'Ouest parisien ouvre une perspective d'explication de ce nouveau quartier qui, dans son achèvement, aboutirait à concurrencer Paris en qualité de capitale des affaires. Mais c'est là un horizon que l'aménageur n'a pas pour tâche d'atteindre ni pour devoir de considérer comme accessible. Usant d'une méthode déterministe de recherche et de pensée, il ne s'engage aucunement sur le plan d'une doctrine déterministe d'un quartier d'affaires susceptible de faire concurrence à Paris en tant que capitale de l'Île-de-France. Or, cette méthode indispensable et inséparable de son danger se montre doublement féconde. D'une part, elle se justifie par ses réussites. Nous lui devons en effet des explications partielles du phénomène urbanistique à l'ère industrielle et, par-là, elle aide les journalistes à identifier objectivement et à déceler les points forts de cette ville nouvelle aux couleurs de l'américanisme. Mais, d'autre part, cette méthode vaut par ses échecs. Grâce à eux, le déséquilibre entre l'Est et l'Ouest s'impose à la presse, expérimentalement, au cœur des faits.

² *Le Vexin Mantois*, 18 mars 1969

³ *Le Vexin Mantois*, 18 mars 1969

sa soixantaine de commerces, son pressing, son bureau de poste, son centre de bricolage. Il n'oublie pas cependant de signaler que derrière les murs de béton, au-dessus d'un plafond de béton « passent des autoroutes, des boulevards larges comme des places de la Concorde » et qu'à deux pas s'épanouit « la rose de Cherbourg » vaste échangeur autoroutier qui attend les routes de l'Ouest. Mais ce qu'il importe pour lui de souligner avant tout, car s'imposant à la vue de tout visiteur de La Défense, c'est « qu'alentour c'est un univers tout nouveau pour des yeux de provinciaux, ceux-ci fussent-ils nés à Montmartre ». Et de rappeler les hauts cris poussés par les bien-pensants de l'architecture lorsque Le Corbusier imagina ses trouées de circulation à sept voies spécialisées et lorsqu'il osa dessiner la silhouette de quelques timides gratte-ciel quelque part au nord de Paris, à l'horizon de Saint-Denis. Bien rares étaient en effet à l'époque ceux qui pouvaient imaginer le spectacle décrit alors par Philippe Leray : « Les gratte-ciel surgissent, plus massifs, plus audacieux, se promettant bien de dépasser la tour Eiffel ... ne prévoit-on pas une tour de sept ou huit cents mètres ? »¹.

Cependant, même si c'est là le côté spectaculaire de La Défense, le plus sérieux, pour Philippe Leray, est ailleurs. C'est en effet dans l'exode des sièges sociaux au profit de La Défense qu'il voit que ce nouveau quartier est en passe de devenir une ville dans la ville². Ainsi note-t-il que « l'immeuble de la SACEM et de la SDRM (droits d'auteur) s'élève rapidement et que dans le voisinage ce sera BP, Nestlé, les tours jumelées de l'Union des assurances de Paris, UTA, Les Pétroles d'Aquitaine, le Crédit commercial de France, les Grands Travaux de Marseille, l'Association française de Normalisation, EDF, IBM, FIAT France, Dunlop, Compagnie Générale Transatlantique, Shell, Crédit Lyonnais, Sigrand, les deux tours jumelées du Groupement foncier français, et bien d'autres »³.

Bref, un mouvement de tertiarisation à l'échelle d'une grande métropole qui est ressenti par les grands groupes comme la nécessité vitale d'intégrer dans le mécanisme des relations transeuropéennes une puissance nouvelle, celle de La Défense, appelée à devenir l'un des centres

¹ *Le Vexin Mantois*, 18 mars 1969

² Certes, au cours des années 1985-1991, les déménagements de sièges sociaux vers La Défense ont été particulièrement nombreux parce que cela permettait aux grandes multinationales de réaliser de très confortables plus-values, les promoteurs s'arrachant leurs biens. Mais, comme l'observe Philippe Manière dans l'article qu'il signe dans *Le Point* du 23 mai 1992 sous le titre « Sièges sociaux : fin des transferts ? » : « les déménagements de sièges sociaux ont été tellement nombreux que le phénomène a aujourd'hui toutes les chances ... de s'éteindre de lui-même, faute de candidats au départ. De 1988 à 1990, Schell, Péchiney, Philips, Le CIC Paris ou encore AXA ont fui les beaux quartiers pour s'installer à La Défense. Le gros de la migration est donc derrière nous. Dans ce contexte, le déménagement de La Générale à La Défense fait figure d'exception ».

³ *Le Vexin Mantois*, 18 mars 1969

économiques les plus attrayants d'Europe à l'aube du XXI^{ème} siècle. Il y a, à l'époque, suffisamment d'intelligences convaincues de la nécessité de faire de La Défense le plus grand centre commercial d'Europe pour que cette nouvelle ville ne soit pas étrangère au milieu qu'il s'agit de favoriser. Qu'envisagée par rapport à la ville de Paris elle puisse, momentanément, apparaître en friche, cela ne suffit pas à la disqualifier. Il y a des moments où l'urbanisme doit suivre et d'autres où il lui faut précéder. Dans ce dernier cas il demeure légitime si, encore que marchant devant, il ne fait qu'anticiper sur le mouvement de l'histoire. Ainsi Philippe Leray souligne « qu'une enquête a démontré que les cadres ont tendance désormais à rechercher un logement à l'Ouest de Paris », et que tout un complexe culturel est en train de naître sur le site de La Défense. « Alors qu'on prévoit l'ouverture d'un vaste centre culturel près du CNIT, on annonce une Maison de la Musique, avec club, bar, salons, bibliothèque, salles de réunions et de concerts, tandis que la grande patinoire s'étale au pied de la tour Aquitaine ». Et de préciser que la station de métro Défense, ce « temple commercial » souterrain n'est qu'un début attractif, une sorte de salon d'essai¹.

Ce n'est là pour le journaliste du *Vexin Mantois* qu'un début. Il rappelle qu'on savait déjà que si 12 000 habitants nouveaux allaient pouvoir trouver un logement sur place et que près de 100 000 employés viendraient chaque jour travailler sur un million de mètres carrés de bureaux, on ignorait encore les projets du ministre de l'Éducation nationale : installer 6 000 fonctionnaires de son ministère dès 1973 dans un « immeuble ultra moderne où foisonneront les ordinateurs » et cela à proximité d'un centre culturel. Philippe Leray indique qu'il faudra 50 000 mètres carrés de bureaux. « Il faut en effet, précisait Olivier Guichard, s'occuper à chaque rentrée scolaire de plus de monde et de matériels qu'il n'en fallut pour le débarquement de 1944, en Normandie, et cela se fait sans véritable état-major et sans l'informatique nécessaire, dans le ministère aux 820 000 employés »².

Ce n'est pas dire qu'il faille nécessairement attendre que La Défense atteigne spontanément sa dimension de ville nouvelle dès les premières années. Mais le mouvement est enclenché et ne semble pas pouvoir s'arrêter. Que la réussite soit au bout du chemin, c'est ce que prouve, comme le relève Philippe Leray, le choix par plusieurs grands organismes du secteur de La Défense où il apparaît déjà que le problème majeur sera celui du parking³. Car, ainsi que le

¹ *Le Vexin Mantois*, 18 mars 1969

² *Le Vexin Mantois*, 18 mars 1969

³ Il est clair, à la manière dont les journalistes ont, depuis le plan de masse de 1964, considéré avec faveur la création de nombreux parcs de stationnement à La Défense que, même si le développement des transports publics dans le nouveau quartier leur est apparu comme une occasion d'améliorer la qualité de ce nouvel espace pour tous les

souligne le journaliste « il sera sans doute assez aisé de circuler dans ce Brasilia de banlieue, mais quant à s'arrêter, ce sera une autre affaire. On prévoit un parc de 1 600 places à La Défense, mais les 500 premières places ne seront disponibles qu'en 1971. À Parly II le parking de 3 000 places est parfois tout juste suffisant. Peut-être faudra-t-il prévoir des parkings de dissuasion un peu plus à l'Ouest ». Un autre chiffre, d'après Philippe Leray, permet de mesurer l'ampleur de l'entreprise : c'est le central téléphonique qui est déjà prévu pour 50 000 lignes, ce qui le conduit, selon ses propres termes, à le « laisser rêveur » devant les difficultés actuelles du téléphone¹.

Quoi qu'il en soit, sa conclusion est nette : « Il ne faudra que quatre ou cinq ans pour voir fonctionner ce vaste complexe en charnière de Paris et de toute la vallée de la Seine. Comment imaginer que rien n'en sera influencé de part et d'autre de cette charnière et spécialement côté Vexin et Mantois. On a craint un moment que la réalisation de Cergy en fusse ralentie. Puis on a entendu des affirmations inverses. En tout cas une chose est certaine, du haut des grandes tours aux baies panoramiques, c'est d'abord vers l'Ouest que se pencheront PDG et états-majors pour d'éventuelles implantations ou extensions » car de « l'autre côté, Paris bouche l'horizon »².

Ces observations n'ont pas qu'une valeur rétrospective. Elles permettent de concevoir, dans le présent et pour La Défense, un timing des échéances qui soit autre chose que l'enregistrement d'un attentisme paresseux. L'attribution en 1970 d'une adresse postale à La Défense en est l'illustration la plus parlante puisque la nouvelle ville a été assez puissante pour utiliser le moyen qui lui était offert par La Poste aux fins d'institutionnaliser son identité toute jeune, autant que le processus de son évolution sur le plan historique. Certes une norme précise de

usagers, le « déferlement de la voiture individuelle » (Voy. Francis Beaucire, *Les transports publics et la ville, Les Essentiels MILAN*, 1996) qui se manifeste à partir des années cinquante n'est pas vu par eux comme un mal nécessaire mais avant tout comme un signe de l'élévation générale du niveau de vie durant les Trente Glorieuses. D'où que le nouveau quartier, qui se veut le symbole de la modernité portée par la croissance économique de l'époque, se soit révélé pour eux prototype de la « ville autrement » qui accepte le tout-voiture parce que l'automobile apparaît alors à la fois comme l'instrument et l'objet symbolique de la liberté individuelle, signifie que pour la presse l'emprise de l'automobile sur La Défense n'est pas une force extérieure à son urbanisation ni à sa qualité urbaine, mais qu'il en est au contraire, et quelles que soient les modalités de son exercice, une émanation. Ce sont les valeurs sociales de l'époque qui s'expriment en ce déferlement de la voiture individuelle qui apparaît comme le garant de cet ensemble d'idées, de buts et d'intérêts qui constituent la culture engendrée prioritairement par l'urbanisme vertical et, en ce sens, on peut dire qu'il se construit à son image. Il suffit, pour s'en convaincre et ainsi comprendre l'attitude bienveillante des journalistes à l'égard du tout-voiture, de se rappeler que le président Pompidou lui-même fut à l'époque de sa présidence le promoteur et le plus grand défenseur du tout-automobile et que, coïncidence ou pas, le nouveau quartier émerge dans toute sa puissance urbanistique sous son septennat.

¹ *Le Vexin Mantois*, 18 mars 1969

² *Le Vexin Mantois*, 18 mars 1969

La Poste prévoit que pour certaines zones d'activité couvrant plusieurs communes le nom de la zone fasse office de localité de distribution, mais cela n'est cependant pas automatique. D'ailleurs la décision de doter La Défense de l'adresse postale « Paris La Défense Cedex » n'a pas manqué à l'époque de susciter une certaine opposition de la part des maires des communes concernées, mais cela en vain car tout le monde s'est alors accordé pour reconnaître la force symbolique d'une telle identité destinée à accroître l'attractivité du quartier pour les investisseurs internationaux.

Comme le souligne *L'Éveil* du 20 juillet 1985, coexistent en réalité deux adresses pour chacune des cinquante-six tours d'un même quartier, celui des Affaires. Une adresse géographique, La Défense, qui précise une implantation sur les communes de Puteaux ou de Courbevoie. Et, liée à un Cedex, une adresse postale, Paris-La Défense, qui seule permet au bureau de Levallois-Perret principal d'assurer, au quotidien, trois distributions et deux relevages, aux portes de chaque immeuble doté en propre d'un service courrier¹.

C'est précisément dans cette volonté de doter La Défense de l'identité propre d'une vraie ville que cette nouvelle entité urbaine a trouvé son assise. Il n'en est pas de preuve plus nette que le fait que son image ait traversé les frontières. Ainsi, nous dit Alain Maugard², alors directeur général de l'Établissement public pour l'aménagement de La Défense, « au Japon on connaît de la France : Paris, Roissy-Charles De Gaulle et La Défense. Point n'est besoin aujourd'hui de vendre le centre d'affaires Paris-La Défense, l'entité La Défense se suffit à elle-même pour être attractive ». Et d'ajouter « Ce qui n'était au départ qu'une extension de Paris, sa cité d'affaires, est devenu bien plus au tournant des années 90 : une ville nouvelle d'envergure européenne et mondiale, un centre à côté du centre ».

C'est d'ailleurs en prenant acte de cette constatation que les urbanistes qui ne désespéraient pas de construire un nouveau paysage urbain imaginèrent d'inscrire leurs intentions dans des plans plus modestes. Dans l'esprit de ses promoteurs, La Défense devait avoir en effet une valeur d'exemple et être suivie d'autres réalisations analogues. De fait les villes nouvelles qui ont vu le jour en Île-de-France dans le dernier quart du XX^{ème} siècle démontrent que la formule urbanistique de La Défense a été suffisamment puissante pour donner naissance à des entités sans doute plus limitées mais tout aussi futuristes. C'est ce que la DATAR a appelé à l'époque la politique de la tache d'huile. Politique doublement dynamique puisqu'elle tendait à la fois à créer

¹ *L'Éveil*, 20 juillet 1985

² *Le Figaro*, 30 avril 1990 - *Le Figaro*, 18 juin 1990 – *Le Moniteur*, 19 octobre 1990.- *Développeurs*, septembre, octobre 1991

des habitudes urbanistiques qui deviendraient irréversibles et à susciter la tentation d'étendre à l'ensemble de l'Île-de-France l'application de la formule de La Défense.

II - Un cadre de vie fondé sur l'agora

« Elle court, elle court, La Défense. Elle en a fait du chemin, cette surdouée, depuis sa création en 1958. Avec ses 2 millions de mètres carrés de bureaux, les 30 000 personnes qui ont choisi d'y habiter, le passage de centaines de milliers de touristes auxquels s'ajoutent les congressistes et les visiteurs des salons du CNIT, sans compter les 28 millions de clients attendus cette année au centre commercial des Quatre Temps, elle a laissé loin derrière elle ses sœurs moins favorisées de l'est... »¹. C'est en ces termes assez flatteurs que Marjorie Alessandrin introduit l'article qu'elle consacre aux « nouveaux paris de La Défense » dans *Le Nouvel Observateur* du 23 mars 1990. Si La Défense l'inspire à ce point, comme d'ailleurs tous ses confrères, ainsi que nous le verrons plus loin, c'est tout simplement parce qu'elle donne à ce nouvel espace urbain toute la dimension d'une véritable agora produite par la force et l'unité du parti d'ensemble. Il est clair en effet que l'originalité de ce quartier d'affaires tient, autant qu'aux tours, à l'importance du domaine piétonnier favorisé par l'urbanisme de dalle qui a été rendu historiquement possible, durant la période des Trente Glorieuses, par la conjonction d'une volonté et de possibilités financières fortes.

Lucien Mullet, dans *L'Usine Nouvelle* de 1976, rappelle que c'est pour réaliser un ensemble homogène et en voulant placer les immeubles d'habitation dans des zones calmes que la nécessité de la couverture de la voie de circulation centrale s'est peu à peu imposée. Il fait valoir que la dalle qui la recouvre assure en outre des liaisons satisfaisantes pour la circulation des piétons, qu'elle supprime presque complètement la source de bruit la plus importante et, qu'enfin, elle permet la disposition rationnelle d'immeubles d'habitation et de bâtiments à usage de bureaux, ceci dans une proportion beaucoup plus grande. C'est toute l'architecture de circulation, autrement dit l'architecture de dalle, qui se trouve mise en valeur par La Défense dont la dalle dite technique ou fonctionnelle constitue le point d'appui central de la nouvelle ville et se révèle comme la forme d'aménagement qui a généré un espace aux fonctions multiples qui l'apparente à une véritable agora².

¹ *Le Nouvel Observateur*, 23 mars 1990

² *L'Usine Nouvelle*, 1976

Pour retrouver l'origine d'une réalité qui, aujourd'hui, est bien connue des occupants de La Défense, *Le Moniteur* du 15 septembre 1980 apporte à cet égard des précisions particulièrement intéressantes. Il faut savoir en effet que cette vaste dalle centrale qui prolonge la percée de l'avenue de Neuilly ne devait être à l'origine qu'un « vaste silence architectural » pavé de marbre gris. Heureusement, dit-il, les idées ont évolué depuis, permettant d'alterner des lieux de vocations différentes de l'ouest vers l'est. Ainsi « le parvis au-dessus de la gare du RER entre le CNIT et le centre commercial, gardera encore quelque temps son dallage de marbre. L'aménagement définitif sera harmonisé avec le futur projet de Tête Défense, mais le parvis, horizontal et sans vues lointaines, restera relativement nu et dégagé pour que les salons du CNIT ou les activités du centre commercial puissent plus facilement l'occuper »¹. Il précise qu'au-delà la place de La Défense va recevoir son aménagement définitif, un pavage en briques formant d'immenses arborescences sur un dessin d'Émile Aillaud et que la construction en cours d'un immeuble bas, la Maison de La Défense, fermera la place au Nord et lui donnera un caractère plus urbain, accentué par les sculptures monumentales de Calder et de Miro. Quant à la grande pelouse, qui limite la place à l'est, *Le Moniteur* affirme qu'elle offre aux utilisateurs, par contraste, une zone de détente « où le bain de soleil est apprécié dès que les beaux jours arrivent ». Si on le suit dans sa description de la dalle, on constate qu'au-delà de la pelouse, elle s'interrompt sur une vingtaine de mètres et qu'il est prévu de replacer au centre de cet orifice rectangulaire, bordé par la fontaine AGAM, la statue dédiée aux combattants du siège de 1870. L'esplanade, dit-il, vient ensuite, en pente douce vers la Seine, deux doubles rangées de platanes assurant une continuité visuelle avec les plantations de l'avenue de Neuilly. Il poursuit en faisant valoir que l'aménagement de détail y sera plus familier. D'ailleurs, « déjà les concours de pétanque se multiplient sous les platanes et une place basse, un mail légèrement encaissé offriront aux passants de nombreux lieux plus petits, bien ensoleillés, incitant à la flânerie et à la promenade »².

L'environnement de la dalle, propre à compléter son architecture de circulation, est conçu de façon à garantir aux occupants, principalement aux piétons, un aménagement de l'espace de vie dont ils doivent être les immédiats bénéficiaires. C'est ainsi que, dans *La Croix* du 15 octobre 1972, Georges Noireau observe qu'en ce qui concerne les loisirs, il a été prévu, outre plus de 27 ha de jardins, sur les 49 ha offerts aux piétons, de vastes places permettant aux promeneurs de profiter sans danger des centres commerciaux et que, de même, leur sera-t-il possible d'accéder facilement aux salles de cinéma et au grand centre destiné à des manifestations populaires

¹ *Le Moniteur*, 15 septembre 1980

² *Le Moniteur*, 15 septembre 1980

(spectacles, conférences, meetings, expositions, etc.). Il précise que « dans les jardins des immeubles d'habitation seront aménagés des coins de repos pour les personnes âgées, des terrains de jeu pour les enfants, jumelés aux écoles maternelles, des terrains d'entraînement pour les adolescents, et qu'un centre sportif équipé de piscines et de terrains de compétitions sera l'un des attraits de cet ensemble »¹. Il ajoute que le Palais des Congrès, qui sera aménagé au niveau inférieur de la grande tour Signal sera également un pôle d'attraction et que le CNIT, où se déroulent des salons périodiques et des manifestations exceptionnelles, sera doté de terrains d'exposition en plein air et relié au centre de Paris par la voie de grand trafic et le métro. Bref, l'objectif est alors de chercher à assurer une meilleure continuité pour les nombreux piétons venant du Pont de Neuilly tout « en offrant une vue à la fois accueillante et digne de l'ampleur du paysage urbain qui s'amorce ici »². Sinon la dalle de La Défense serait une régression par rapport à sa vocation architecturale d'agora, puisqu'elle ne peut apparaître naturellement que comme épanouissement de ses habitants et de ses usagers qui ne trouvaient plus, dans la rudimentaire organisation du centre-ville alors en vigueur dans la région parisienne, le champ indispensable à leur progression³.

¹ *La Croix*, 15 octobre 1972

² *La Croix*, 15 octobre 1972

³ On conçoit que l'importance qui s'attache à la vocation d'agora du XXI^{ème} siècle de La Défense ait frappé les journalistes au point de les conduire, par opposition à la traditionnelle organisation du centre-ville, à identifier le nouveau quartier avec le grand espace public réservé aux piétons configuré par la dalle dont elle constitue le principal atout par rapport à d'autres centres d'affaires construits dans le monde. Lorsque les journalistes entendent affirmer dans leurs articles l'identité de La Défense, ils sont amenés à associer cette identité à la dalle en tant que pièce maîtresse d'une réalisation symbole de la modernité architecturale et urbaine. Ils envisagent La Défense comme une corporation territoriale ; à défaut de la dalle la personnalité architecturale du quartier d'affaires ne pourrait se former. Cette identification de La Défense avec sa dalle a été défendue avec beaucoup d'énergie par les journalistes de l'époque. Cette thèse, qui trouve son origine dans les volontés de rationalisation de la ville des architectes et des urbanistes des années vingt et qui est influencée par les dessins de Ludvig Hilberseimer, le Futurama de Norman Bel Gedder à l'exposition de New-york de 1939, la Charte d'Athènes ou encore le rapport Buchanan de 1962, d'où devaient sortir une théorie scientifique, la géourbanisation, et une doctrine urbanistique, celle de l'espace vivant, fait de la dalle ou, plus exactement, de l'espace public qu'elle délimite, le facteur essentiel de la constitution de La Défense. (Voy. Entretien avec R. Auzelle, 23 mars 1981, in A. Patier, E. Stroussopoulou, *Analyse historique de La Défense*, Créteil, IUP, 1981). Il faut bien voir que l'occupation permanente d'un espace déterminé comme peut l'être la dalle pour les usagers de La Défense permet le développement des vocations suburbaines ; elle leur communique une ardeur nouvelle par les promesses de fixité et de durée qu'elle comporte autant que par les promesses d'aménité qu'elle leur fait entrevoir. Mais la dalle ne présente pas seulement un intérêt pour les usagers ; elle sert également les vues de l'aménageur. C'est pour lui une condition de la réussite de l'opération d'aménagement qu'il pilote avec les promoteurs ; c'est pourquoi, avec l'intensité que l'histoire nous rapporte, il s'emploie à en déterminer la consistance. D'une part il

Il n'empêche, comme le rappelle Jean-Luc Eyguesier, dans *Le Figaro* du 28 septembre 1993, que, dans le cadre du débat sur la dalle qui a toujours été au cœur de l'urbanisme contemporain, celle de La Défense occupe une position très particulière : largement technique, dit-il, elle a été conçue pour absorber une partie de la déclivité du site (La Défense est d'abord une colline) et protéger du trafic d'une autoroute. Mais c'est aussi une dalle qui pousse au plus loin le principe de la séparation des circulations, une dalle conçue comme un « échangeur pour piétons ». Il souligne que le reproche sur lequel tout le monde s'accorde — même si peu est encore fait pour y remédier — est d'avoir fait du dessous un cache-misère¹. Précisément, rapporte-t-il, Jean-Paul Baletto qui construit la dalle d'Eurolille destinée à accueillir le TGV dans la capitale du Nord nous le promet : « Nous ne voulons pas traiter les fonctions de transports comme des égouts. Nous avons traité les espaces avec des jeux de transparence qui permettent de s'identifier, se repérer, de bénéficier du spectacle »². Il reste, ajoute Jean-Luc Eyguesier, que rien n'explique qu'aient été oubliées jusqu'à aujourd'hui des mesures de bon sens telles qu'amélioration de l'éclairage ou entretien régulier et que se pose alors le problème du coût d'entretien de ces « beaux objets ». Ainsi le coût de gestion de la dalle de La Défense est de 400 millions de francs par an soit 160 F le m²/an, ce qui « rapporté à des bureaux peut sembler raisonnable mais reviendrait à 16 000 F/an pour un logement de 100 m² ! ». Après trente ans d'existence et malgré les critiques, le journaliste du *Figaro* affirme que la construction des dalles semble pouvoir répondre encore à des problèmes d'urbanisme et que s'agissant des dalles existantes comme celle de La Défense, si l'on refuse le principe de la démolition, les principes de réhabilitation commencent à être bien connus. Reste à savoir quand même, ainsi que le note Jean-Luc Eyguesier, « si les aménageurs mettront la même énergie à améliorer leur dalle qu'ils en ont eu à la construire et que là encore sous l'effet des

tend à l'individualiser, à l'émanciper du sol et du terrain, pour réaliser une surface idéale sans obstacle ni danger où les piétons peuvent circuler librement car dans son épaisseur sont contenus tous les réseaux. D'autre part, à l'intérieur même de l'espace ainsi délimité, il s'efforce de l'unifier en établissant de nouvelles relations à la verticale et à l'horizontale entre les bâtiments et les différents types de circulation qui structurent La Défense. Même s'il est vrai que la dalle a été remise en cause par les journalistes à la fin des années soixante-dix dans un contexte de crise où prévalaient alors dans le même temps la redécouverte des centres historiques et la critique de l'urbanisme moderne, il reste que dans la ville neuve que symbolise La Défense, elle constitue le préalable indispensable à une solution des problèmes sociaux engendrés par l'urbanisme vertical et, par conséquent, à la formation de la cohérence du milieu vivant du nouveau quartier.

¹ *Le Figaro*, 28 septembre 1993

² *Le Figaro*, 28 septembre 1993

inégalités économiques qui devraient être déterminantes, la distinction, sans ambiguïté celle-là, entre dalle de riches et dalle de pauvres, ne devrait pas disparaître de sitôt »¹.

Dans l'article qu'il consacre ainsi au débat sur la dalle, le journaliste du *Figaro* déborde l'aspect technique pour nous entraîner, à la suite de Pierre Sansot, anthropologue et auteur de « Poétique de la ville » et de « Jardins publics » dans une visite du « Parvis de Paris » qui lui donne l'occasion de recueillir les réflexions de promeneur de l'intéressé sur la dalle de La Défense. « Une première remarque, dit Pierre Sansot, est que malgré la démesure du lieu, on s'aperçoit que l'homme n'est pas gêné. Je ne parle pas des habitués du lieu mais des gens qui viennent là pour le plaisir. Je fais l'hypothèse que l'homme a la capacité de s'approprier toute chose y compris ce qui n'était pas fait pour lui ». La seconde remarque que lui inspire la visite de la dalle c'est « qu'ici, on est à même le ciel » dont il souligne que « ce ciel qui nous est dérobé dans la ville, nous est restitué sur la dalle à ciel ouvert ». Et, dit-il, « dans ce monde factice, la nature est restituée. On aboutit à quelque chose de sauvage. Le vent par exemple ».

Jean-Luc Eyguesier rapporte dans son article que Pierre Sansot est frappé par le fait que « curieusement cette dalle qui est gigantesque, on l'a coupée » pour faire des mini-squares, des mini-espaces. Ce qui le conduit à noter que si cette démarche est devenue presque classique, elle demeure toutefois inachevée dans la mesure où « on arrive jamais à restituer le jardin public ». Et de s'interroger : « Quelle est la différence, je ne sais pas. Dans certains jardins, il y a l'idée de clôture. Ici pas de clôture, de simples paravents ».

Un autre point important est souligné par les promeneurs : c'est le fait que la « Ville est au lointain » ce qui fait dire à Pierre Sansot que « nous sommes aux portes de la ville comme des nomades ou des explorateurs ». Sans doute, dit-il, que cela ne plairait pas aux opérationnels qui veulent que La Défense soit dans Paris. Pourtant, ajoute-t-il, on campe aux alentours, surtout le soir quand tout s'estompe et là, « on est vraiment stupéfaits et respectueux de cette ville qui est à côté ». Pour lui, la dalle de La Défense est le « parvis de Paris, devant la forteresse Paris » et de l'autre côté, constate-t-il, on a des baraquements, des cimetières, ce qui signifie qu'il y a deux parties très différentes. Pour finir, pour donner une conclusion à cette promenade sur la dalle de La Défense, Jean-Luc Eyguesier rapporte que Pierre Sansot a « presque un regret, de ne pas sentir l'existence d'un sous-sol, qui est tellement fonctionnalisé qu'il n'introduit pas une autre dimension ». La Défense, pour lui, ne « s'enracine pas. On y gagne, dit-il, une impression de lévitation, de suspension qui finalement donne du plaisir »².

¹ *Le Figaro*, 28 septembre 1993

² *Le Figaro*, 28 septembre 1993

L'impression laissée par cette agora de l'Ouest parisien à Jean Belot de *Télérama*¹ au terme de son exploration de La Défense est tout aussi flatteuse. Si, pour lui, « La Défense, aujourd'hui, c'est une ville qui n'en est pas encore une, une dynamique cité des affaires, du lever au coucher du soleil, qui devient une belle endormie quand la nuit est tombée, c'est en tout cas un casse-tête séduisant et déroutant aux yeux de qui la découvre ». Il raconte que c'est une folie architecturale démesurée et cohérente, qui résonne du bruit de mille et mille pas entre le lundi et le vendredi « mais qui vous renvoie l'écho du vôtre pendant le week-end ». « C'est plus de 110 000 salariés qui débouchent chaque matin du RER, du bus, du métro et du parking. Et 30 000 résidents qui surveillent comme la prunelle de leurs yeux l'éclosion de tulipes et de lavande qui cent mètres au-dessus d'un labyrinthe réseau routier s'épanouissent dans des jardins suspendus, où le terreau déposé a été l'objet de minutieuses études, tenant compte du soleil et du vent, de l'air et de l'eau ».

Au départ de l'exploration de cette Défense qu'il entreprend de faire vivre à ses lecteurs, Jean Belot commence par un avertissement : « Si vous mettez pour la première fois les pieds sur cette dalle qui monte, par paliers successifs, de la Seine jusqu'à la Grande Arche 1 200 mètres plus loin, mieux vaut calculer votre élan. Un bon conseil : avant d'entamer votre balade dès la sortie du métro Esplanade de La Défense, faites donc une salutaire escale trois stations plus haut, à la Porte Maillot, pour voir ce que le pompidolisme immobilier a construit de plus laid à Paris avec le Front de Seine : un palais Méridien fadasse et un hôtel Concorde-La Fayette dont la seule vue aurait d'emblée encouragé le combatif marquis à repartir pour les États-Unis relancer la guerre d'Indépendance ».

Après un tableau aussi sombre du spectacle que révélerait au premier abord La Défense à ses visiteurs, on aurait pu penser que Jean Belot serait aussi impitoyable dans son jugement tout au long du parcours sur lequel il nous entraîne. Mais comme il le reconnaît lui-même : « si tout n'est pas imparablement beau, on peut y côtoyer des façades monotones ou prétentieuses, anonymes ou agressives, ou bêtement pratiques, c'est toutefois rarement la laideur absolue ». Certes, dit-il, on se serait bien passé de certains écarts artistiques comme cet escalier dit « Monumental » signé Kowalski qu'on emprunte pour atteindre le dôme Imax, la grosse boule de verre qui abrite la plus grande salle de cinéma à écran hémisphérique d'Europe car le décor ainsi planté est selon lui des plus sinistres. En effet, il souligne que de lourds bacs en béton sont empilés le long des marches et qu'un « chiendent désastreux » y pousse quand on voudrait « les voir ruisseler de fleurs et feuilles exubérantes »².

¹ « La Défense ou l'Arche de triomphe », *Télérama*, hors-série sur la ville, février 1993

² *Télérama*, février 1993

Si l'on retourne en arrière, c'est-à-dire à la station Esplanade de La Défense, comme le recommande le journaliste de *Télérama*, c'est un tout autre spectacle qui s'offre selon lui aux visiteurs. « Quand vous en sortez, dit-il, tournez la tête en direction de l'Arche de Triomphe de l'Étoile. Un plan d'eau accroche aussitôt votre regard, c'est la Fontaine de Takis, un miroir de 2 600 m², d'où émergent, en haut de tiges flexibles se balançant au gré du vent, quarante-neuf signaux multicolores qui clignotent jour et nuit ». Et Jean Belot de s'enthousiasmer devant ce spectacle, notamment en juillet-août, quand descend le crépuscule. « Vous n'imaginez pas, dit-il, comme est belle et reposante cette forêt de lumières en mouvement au-dessus d'une surface parfaitement lisse ; vous pouvez même, ajoute-t-il, la travailler avec vos membres meurtris, si l'envie vous en prend, c'est interdit mais tout le monde le fait »¹.

Pour explorer toute La Défense, il faut des jours et des jours. Déjà, dit Jean Belot, faire l'inventaire des diverses fontaines prend un après-midi si l'on flâne gentiment. À peine quittée celle de Takis, on peut selon lui se désaltérer à la « Grenouille devenue aussi grosse qu'un bœuf » de Torricini, qui représente un dodu batracien en bronze niché sous les platanes, avant d'apercevoir la fontaine de l'Esplanade et son déversoir, imaginés par Agam, avec ses émaux multicolores et ses soixante-six jets d'eau dont les hoquets accompagnent un programme musical conçu et réglé par ordinateur. Si trop de population l'incommode, Jean Belot recommande au visiteur d'aller se recueillir devant la fontaine des Corolles, de Louis Lègue, dont il assure que ses chutes et ses cascades ont un charme certain, pour peu, dit-il, que l'intéressé ait un bon roman sous la main. Sont tout aussi recommandées par le journaliste de *Télérama* la fontaine des Solstices, de Prentice, avec ses créatures marines que la fontaine en mosaïque de Deverne, et le paisible bassin Midi-Minuit qui sert de socle à une cheminée de ventilation « décorée en trompe-l'œil par le tendre Clarus »².

C'est une journée entière que Jean Belot conseille de prendre pour s'intéresser aux sculptures, fresques et œuvres d'art diverses de la dalle. Pour lui la plus colorée de ces sculptures est constituée par les deux personnages géants de Miro, à côté du centre commercial des Quatre Temps, dont il reconnaît qu'ils sont bien à leur place ainsi situés mais qu'il devient toutefois urgent de leur « donner un coup de badigeon ». Il relève que l'énorme stable de Calder, dont « la beauté minérale s'ajuste si fort à celle des lieux » est à l'évidence le plus imposant des objets d'art de la dalle, que le plus désuet est l'« Icare » de César et le plus séduisant, Le Grand Toscano, de Mitoraj, un massif et énigmatique buste de bronze qui se trouve au pied de la noire tour Fiat.

¹ *Télérama*, février 1993

² *Télérama*, février 1993

Après les sculptures, Jean Belot conseille de poursuivre l'exploration de La Défense, car, dit-il, « marchez, empruntez passerelles et galeries, escaliers et ascenseurs, allées couvertes et coursives » il y a encore tant à voir comme les impressionnantes Doubles lignes indéterminées de Venet et le menaçant BC1 de Jakober dans le quartier Michelet, Dame Lune de Silva, Le Somnambule de Miller et La Terre de Derbre « sur cette place si agréablement ombragée un dimanche matin de printemps ».

Évidemment, l'idéal, pour le journaliste de *Télérama*, « est de grimper au trente ou quarantième étage d'une tour, Fiat, déjà nommée, ou sa voisine Elf, à mi-chemin entre la Seine et la Grande Arche », car, dit-il, de ces promontoires, on mesure mieux la vraie cohérence de La Défense, son unité, sa masse, son poids, ses lignes, ses couleurs et son équilibre.

Enfin, redescendu sur la dalle, Jean Belot invite le visiteur à partir à l'aventure et à composer lui-même son propre itinéraire, le mieux étant pour lui d'improviser la balade en plein cœur de l'été sans plan, ni idée préconçue, sans guide ni but précis. Il établit cependant un programme de visite qui lui paraît le plus approprié pour bien s'imprégner du climat de cette véritable agora qu'est La Défense. D'abord il conseille, alors que les salariés gagnent fébrilement leurs bureaux climatisés, d'aller tranquillement prendre son café place des Reflets, sous le coup de 10 heures. Puis se diriger à petite vitesse vers le CNIT, qui « héberge la plus humaine des FNAC de la région parisienne ». Traverser ensuite la dalle, entrer dans les Quatre Temps « cette forteresse marchande qui ne connaît pas la récession et qui vous nourrira pour pas cher ». Redescendre à pas comptés vers la Seine, occasion d'admirer « ces alignements de platanes qui sont couvés, traités, taillés, protégés, dorlotés comme nul arbre public en Europe occidentale », car plantés dans l'axe historique du Jardin des Tuileries et des Champs-Élysées, « leur garde-à-vous ne supporterait pas la médiocrité ». Avant de reprendre le métro, faire un détour par la tranquille place de l'Iris, tout près de la tour Gan, et s'y asseoir une dernière fois : là, surprise, raconte Jean Belot, « la chaleur qui monte du sol bétonné diffuse un parfum de lavande. Mais je rêve, dit-il ? Nullement, des jardinières débordant d'épis mauves n'attendent que l'hommage de vos narines et de vos yeux ».

Ultime recommandation du journaliste de *Télérama*, celle de se garder d'emprunter l'immense salle des échanges enterrée devant la Grande Arche, où aboutissent les passagers du RER et du métro car, dit-il, ce vaste cénotaphe est sombre et sale et qu'il découragerait durablement de revenir à La Défense, qui « mérite mieux que cette inquiétante et sinistre agora

pour accueillir jour après jour ceux qui viennent y travailler, ceux qui y habitent comme ceux qui la visitent »¹.

Au terme de cette exploration de la dalle de La Défense, regardée comme une agora du futur, ce qui ressort avant tout des représentations des journalistes relatives à ce « Parvis de Paris », c'est sa signification historique qu'elle doit à l'acquiescement que rencontrent ses vues urbanistiques dans une partie de la presse pour se prétendre cité de l'an 2000. Elle peut se targuer, comme nous l'avons vu, des exclamations qu'elle soulève de la part des journalistes pour affirmer la réussite de son entreprise et par là même la légitimité de l'aménagement urbain véhiculé par sa dalle, dont les aménageurs ont souhaité qu'elle soit bien plus qu'« un énorme espace-piétons concentré entre des bâtiments qui s'y dressent ».

Les nombreux projets recensés par Marjorie Alessandrin dans *Le Nouvel Observateur* du 28 mars 1991 pour préparer l'an 2000 s'inscrivent dans le cadre de cette réflexion globale visant à faire jouer à La Défense le rôle de locomotive dans l'élaboration du Paris du XXI^{ème} siècle. On trouve en effet parmi ces projets de nombreux équipements publics destinés à être mis au cœur du quartier pour en stimuler les particularismes qui lui sont propres : la colline de l'automobile, avec une salle de cinéma petite sœur de la Géode, et dans le « foyer » qui occupe les sous-sols de l'Arche, la très attendue Cité de l'Image, créée sur le principe de « l'inoubliable exposition Cité-cinés ». « Bientôt, dit la journaliste du *Nouvel Observateur*, comme tout village, aussi futuriste soit-il, qui se respecte, La Défense aura même son clocher pour lequel un concours d'architecture devrait être lancé. En attendant, cadres et employés pieux mais néanmoins pressés peuvent chaque mercredi assister à une messe au Relais Jean XXIII à l'heure du déjeuner ». Enfin, Marjorie Alessandrin annonce qu'en marge des deux galeries d'art, le musée de sculpture en plein air devrait également être développé, et précise « qu'à La Défense on est si fier de l'image culturelle du quartier qu'on vient d'éditer un mini-guide des œuvres d'art offertes au public : de Miro à Venet, la liste est impressionnante ». Elle ne manque pas non plus de porter à la connaissance des lecteurs que La Défense s'apprête à lancer de nouveaux services : restaurants, secrétariat et facilités télématiques, salles de réunions et conférences ...²

C'est l'aboutissement du parti d'aménagement de la dalle adopté dès 1958. À cette époque il a été reconnu que le programme d'aménagement devait être un programme mixte, comprenant à la fois un centre d'affaires, mais aussi des éléments commerciaux et des locaux d'habitation. En effet, comme le relève le numéro 167, de novembre 1961, des *Annales de l'Institut technique du*

¹ *Télérama*, février 1993

² *Le Nouvel Observateur*, 28 mars 1991

Bâtiment et des Travaux Publics, s'il est intéressant de concevoir un quartier d'affaires, il paraît opportun de prévoir un pourcentage d'habitations, des postes commerciaux et aussi quelques services publics d'intérêt parisien ou local. C'est, semble-t-il « une condition sine qua non pour que l'opération ait une valeur et une viabilité urbanistiques et que soit ainsi créée une attraction permanente, de jour comme de nuit, et qu'une chape de plomb et de mort ne s'abatte point sur le quartier après le départ des employés et des visiteurs ».

Ainsi, et pour faire bref, on doit dire que la dalle de La Défense présente un caractère composé, non pas seulement parce qu'il y a coexistence entre les habitants, les commerçants et les usagers de La Défense, mais essentiellement parce que la dalle elle-même est un milieu complexe. Le fait qu'il s'agisse, à l'image de l'agora cristallisant le centre de la cité dans l'Antiquité grecque, d'un ensemble organisé autour d'une place, ce qui a permis de réaliser une composition de haute qualité, en maîtrisant par un même dessin les façades et l'aménagement du sol, n'est pas sans répercussion sur la couleur à donner à la nouvelle ville. Ce n'est pas par hasard, mais par suite d'un impératif logique que s'est introduite la préoccupation environnementale dans l'aménagement de l'Ouest parisien. C'est ce qui explique que La Défense ait été considérée par les journalistes comme la première ville écologique.

III - La première vraie ville écologique

La Défense, une cité écologique avant que le terme ne fut à la mode ? *France-Soir* du 17 mars 1978 répond : « Assurément, si l'on répertorie toutes les caractéristiques du label urbain de la qualité de vie ». En premier lieu, dit-il, et pour la première fois dans notre pays, la séparation rigoureuse du trafic automobile et du cheminement piétonnier affirme l'existence d'une volonté d'aménagement fondée directement sur le souci de l'environnement qu'incarne l'écologie. Pour *France-Soir* cela est vrai pour la grande esplanade (1 200 m de long) qui va du Pont de Neuilly au CNIT et qui est ici ce que les Champs-Élysées furent à Paris à la « Belle Époque » : un lieu propice à la flânerie, à la décontraction. « Il faut avoir vu par exemple les parties de pétanque acharnées qui s'y disputent entre midi et deux heures ». Mais, la qualité de vie se vérifie aussi dans les ensembles résidentiels entourant le parc, véritable pôle d'attraction autour duquel s'organise la vie quotidienne. Et c'est précisément à propos de ce parc que *France-Soir*, qui en fait le symbole de la démarche écologique engagée par les aménageurs de La Défense, ouvre le processus intellectuel de l'écoquartier. Affirmer, comme il le fait, que l'écologie c'est aussi le vert et qu'à cet égard le parc est une réponse de qualité, c'est reconnaître que la préoccupation environnementale

n'est pas une fiction, ni un procédé commode de raisonnement, mais une réalité observable dans le concret, le support réel de la volonté de l'EPAD de faire une « Défense végétale ». Il rappelle qu'à cette fin des travaux considérables ont été menés à bien pour vallonner et boiser un espace qui était à l'origine plat et nu où pullulaient jadis les bidonvilles, où subsistaient dans une zone particulièrement désolée les orifices d'anciennes carrières mal comblées qui ont dû être remodelés, et qui, une fois terminé aura 25 hectares, soit autant que les Buttes-Chaumont ou Le Luxembourg¹.

Le Quotidien de Paris du 4 avril 1977 raconte que « pendant des mois, les bulldozers ont amassé et tassé la terre amenée par une noria de poids lourds et que sur un terrain plat comme la main, ils ont élevé une colline, créé des ondulations et des cuvettes ». Aujourd'hui, dit *France-Soir*, 14 hectares ont été achevés et livrés au public, en deux fois : 8 hectares le 16 avril 1977 et 6 hectares le 14 juillet de la même année. C'est pour lui « une entreprise modèle dans la mesure où il apporte globalement avec art, une réponse aux besoins les plus divers ». C'est ainsi que les circuits de déambulation ont été pensés pour les différentes familles d'usagers : les mères de famille et les personnes âgées qui le fréquentent quotidiennement, mais aussi le personnel des bureaux voisins qui vient s'y détendre à l'heure du déjeuner. Outre ses circuits, ses lieux de détente et de distraction, le parc, du point de vue de la botanique, offre un catalogue particulièrement riche des essences les plus diverses et les plus précieuses. Des érables, des pins, des troènes, des peupliers, des bouleaux et aussi des cèdres, des platanes et des frênes ont été ainsi plantés pour faire du parc une zone naturelle à deux pas du Parvis. « Et c'est tout autour de cette campagne, où les bosquets ombragés alternent avec les pelouses, les bassins, les terrasses de cafétéria, avec des concerts et des jeux d'eau, que sont disposés sans circulation de voitures, 6 000 logements qui font ainsi de La Défense la première vraie ville écologique »².

Cette fréquentation du parc, qui associe les mères de famille, les enfants de tous âges, les personnes âgées, les promeneurs et les amoureux, est là pour rappeler que l'inclination naturelle de la nature humaine pour les espaces verts n'est nullement ralentie par les formes modernes de la civilisation urbaine, ainsi qu'en témoigne l'attractivité des zones dites naturelles situées dans les villes. On ne saurait donc lui dénier une valeur respectable et, par là, on doit également tenir pour légitime la capacité propre aux aménageurs, de même qu'à chaque individu de produire, par une sorte de génération spontanée, un style de vie « écolo » à l'intérieur de la sphère urbaine.

¹ *France-Soir*, 17 mars 1978

² *France-Soir*, 17 mars 1978

Pour rendre compte de la place accordée à l'écologie par La Défense, il est utile de considérer la multiplicité des liens susceptibles d'unir l'architecture futuriste des constructions de grande hauteur à l'environnement, car, comme le souligne *Le Quotidien de Paris*, il y a une raison très forte qui a fait choisir d'ériger les tours dans la perspective d'un aménagement urbain guidé par le « souci de l'environnement réaliste ». C'est de conserver la place au sol pour la détente, la promenade, les piétons. Si on veut avoir des jardins, des places publiques, des stades et ce qui est nécessaire aux loisirs, il « faut débarrasser la surface de tout ce qui peut être placé ailleurs ». Il faut enterrer les trains, le métro, les autoroutes, les parkings, les magasins, où l'on ne fait que passer. Et comme on a besoin d'espace et de soleil pour vivre et travailler, « la tour est une réponse contemporaine à cette exigence »¹.

C'est reconnaître que les tours, tout au moins celles qui ont surgi dans le ciel de La Défense, et dont certaines sont à l'évidence de vraies « morceaux d'architecture », sont liées par la logique urbanistique initiée par la Charte d'Athènes, ainsi que par l'histoire monumentale de l'Ouest parisien à une politique environnementale qui rassemble en un faisceau harmonieux tous les éléments de la construction de La Défense, de l'enchevêtrement et de la complexité des forces sociales qu'elle prétend unifier². C'est ce qui fait dire au *Quotidien de Paris* du 4 avril 1977 que la

¹ *Le Quotidien de Paris*, 4 avril 1977

² On ne peut pas reprocher aux journalistes d'avoir considéré la grande tour dont l'édification permet de conserver la place au sol pour la détente, la promenade et les piétons, comme une véritable réponse contemporaine à l'exigence « d'un environnement réaliste » et d'« une écologie authentique », même s'il est incontestable qu'il s'agit sur le plan doctrinal d'un étirement du sens initial de l'environnement au sens noble du terme. Dire que « si on veut avoir des jardins, des places publiques, des stades et ce qui est nécessaire aux loisirs, il faut débarrasser la surface de tout ce qui peut être placé ailleurs » et « que la qualité de la vie c'est aussi des loisirs, la culture et les distractions » c'est à l'évidence une conception qui identifie la préoccupation écologique à la création au niveau du sol de quelques aménagements à l'échelle du citoyen, favorisant une nouvelle urbanité, car l'écologie des années 1970 avait besoin, pour se faire effectivement reconnaître, de s'annexer un visage des abords de la grande tour plein d'aménités. Par là commence à prendre forme l'idée que l'environnement ne se traduit pas seulement par le respect de la nature mais d'abord par la prise en compte du végétal dans l'aménagement de l'univers minéral de La Défense, ce qui vaut à ce nouveau quartier, pour *Le Parisien* du 5 avril 1977 le label de « première ville écologique » édifée « aux portes de la capitale ». Cette confusion entre le respect de la nature et sa domestication au service de l'espace urbain, qui apparaît alors sous la plume des journalistes dans les années 1970, manifeste l'entrée lente et progressive du végétal dans la ville. Certes, avec le minéral il devient l'espace vert des parcs et jardins destinés au confort visuel et aux loisirs, et la présence architecturée du végétal s'accroît progressivement au cours des années, l'espace vert va devenir une composante importante de l'urbanisme comme le démontre la création à la même époque du grand parc de La Défense de vingt-cinq hectares sur le territoire de Nanterre. Sans doute l'influence du minéral, surtout dans un quartier comme La Défense qui lui doit toute sa réalité constitutive est sensible ; sans doute encore la nouveauté écologique est

« qualité de la vie, c'est aussi les loisirs, la culture, les distractions ». Ainsi rappelle-t-il que plus de cinquante mille personnes, en 1975, ont vu les expositions organisées à La Défense : l'Enfant dans la ville, Nouvelles images, Porcelaine de Sèvres, Mai à La Défense, Musique à la Galerie, Picasso vous connaissez ?, les tapisseries d'Aubusson, Tapisseries et structures murales, Œuvres récentes de Moretti, Festival d'Hiver de la poésie musicale. Il rapporte, qu'en juin, sur l'esplanade, le programme « Musique à La Défense » proposait chaque jour des animations permanentes de 12 heures à 19 heures, des « récréations » à l'heure du déjeuner, des concerts ou spectacles à partir de 17 heures et que le mercredi, on pensait plus spécialement aux enfants. Enfin, toujours selon *Le Quotidien de Paris*, cette qualité de vie à laquelle l'aménageur cherche à soumettre La Défense pour agir sur la structure de son espace urbain se révèle dans cette « fameuse première foire au troc » qui a eu lieu en septembre de la même année dans des stands offerts gratuitement : « Un succès foudroyant » pour *Le Quotidien* qui signale que cette foire est maintenant inscrite chaque année au calendrier.

Mais ce qui lui fait regarder toutes ces manifestations comme participant étroitement à la dimension environnementale de La Défense, c'est le fait que « tout cela est organisé dans un cadre où l'art n'est plus dans un musée bien clos, mais à l'air libre ». Ainsi, constate-t-il, qu'on passe du gigantesque stable de Calder au « Sculpteur de Mages », cette « très émouvante fresque murale d'Atila », ou encore cette étonnante sculpture d'acier de Philolaos, « L'Oiseau mécanique » et que par là même, « très naturellement on prend contact avec l'art moderne ».

À la même époque, c'est-à-dire durant la décennie 1970, d'autres réalisations satisfont à la préoccupation environnementale, ce qui fait dire à *France-Soir*¹ que « La Défense voit l'avenir en vert ». C'est le cas de « L'EPAD espace vert », autrement dit du parc Diderot prévu pour couvrir une étendue de 1,5 hectare. Le quotidien du soir expose que ce parc comportera deux niveaux séparés par un dénivelé de dix mètres et reliés par un talus au centre duquel une cascade trouvera sa place. L'étage supérieur sera réservé au repos des promeneurs tandis qu'en contrebas, des aires de jeux seront créées : bacs à sable, murs de tennis et de hand ball, terrains de football et de pétanque. *France-Soir* signale par ailleurs que des arbres, des arbustes et des plantes vivaces et grimpantes orneront également le square et que l'accès au parc se fera par deux entrées : l'une sur les hauteurs près des logements de La Défense 5, l'autre face à l'école André Malraux.

prudente, plus visible dans la forme que dans le fond ; mais ce n'est pas dans l'abstrait qu'il faut apprécier cette entrée nouvelle du végétal dans l'urbanisme de La Défense ; c'est par rapport à ce que les données sociales du moment exigeaient de l'écologie. Elles exigeaient peu ; ce qui est significatif, c'est que ce peu a été accompli par les aménageurs du nouveau quartier et que les journalistes s'en sont satisfaits.

¹ *France-Soir*, 17 mars 1978

Selon le même journal, l'amélioration de l'environnement empruntera d'autres voies : réalisation de la voie piétonne reliant le parc de La Défense à l'esplanade ; passation d'un contrat régional pour l'aménagement du parc dit du Chemin Vert et achèvement en 1980 d'un programme d'amélioration et de finition des abords y compris dans les zones en attente d'attribution.

Cette pénétration de l'environnement aux différentes étapes de l'évolution de l'ensemble urbain de La Défense a quelque chose d'aristocratique dans la mesure où la dimension écologique est à l'époque et de ce fait le privilège d'un quartier futuriste qui n'a pas d'équivalent en France. Pour la première fois dans l'histoire de l'urbanisme, ce n'est pas en regardant l'univers compartimenté et limité de l'urbanisation traditionnelle que les journalistes découvrent l'écologie authentique à travers le souci de l'environnement réaliste, c'est en se représentant la suite des générations de concepteurs et de constructeurs au destin desquelles est liée l'histoire de La Défense en tant que laboratoire d'expérimentation urbaine constituant un terrain privilégié pour observer l'évolution des doctrines paysagères. C'est ce que traduit M. R. Auzelle en déclarant : « L'urbanisation différenciée par le futurisme des tours n'apparaît susceptible de ramener la diversité des fins architecturales et la variété des occupations du sol à une ordonnance stable et rationnelle que si elle procède de la concordance entre l'ordre social imaginé par les urbanistes et le but dernier de toute urbanisation qui est d'assurer un cadre de vie harmonieux aux occupants des lieux par la prise en compte des impératifs paysagers auxquels est liée la prospérité future de l'habitat vertical. Certes, s'il ne faut pas heurter par un parti pris de modernisme agressif, il est également exclu de faire de la copie d'ancien. Mais entre les deux il y a place pour un traitement paysagé qui doit harmoniser le nouveau quartier »¹.

C'est cette nécessité de faire en sorte qu'un certain équilibre soit réalisé sur le site de La Défense entre le minéral des tours et le végétal destiné à l'humaniser que les journalistes vont mettre en valeur dans les articles qu'ils consacrent à l'aménagement de l'Ouest parisien. L'aménagement le long du Grand axe, qui partira de la Grande Arche jusqu'à la Seine, est l'illustration la plus parlante de cette volonté de faire la part belle aux espaces verts. *La Croix* du 11 mars 1993 fait le point sur ce projet en mettant l'accent sur le fait qu'en s'étendant vers l'Ouest, le quartier gagnera en diversité et que si les bureaux demeureront majoritaires sur l'ensemble de La Défense, ils s'agrémenteront certes de logements mais aussi et surtout d'arbres et d'œuvres d'art. L'objectif est clair : donner à l'Axe un prolongement moins urbain, plus végétal que minéral.

¹ *Architecture et urbanisme*, supplément aux annales de l'institut technique du bâtiment et des travaux publiés n° 167, novembre 1961 – *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n° 97, septembre 1961 – *Techniques et Architecture*, n° 6, 25^{ème} série, septembre 1965

Comme le rapporte *La Croix* : « L'Axe sera vert ; un parc linéaire voué aux piétons et à la promenade, une monumentalité respectée, c'est dans ces termes que Paul Chemetov qualifiait son projet en juillet 1992, lorsqu'il remporta avec son équipe la première place du concours lancé en juillet 1992 par Michel Delebarre ». Découpé en deux parties, l'Axe sera « dense et fort monumental » jusqu'à la place des Universités. Au-delà, il prendra une tournure plus champêtre. Cherchant avant tout à « réconcilier la nature et la ville », il s'achèvera sur un aménagement des bords de Seine, un polder agrémenté de promenades. « Sur tout son long, l'Axe sera transformé en parc : séquoias, massifs de fleurs Une pièce d'eau, le lac des Origines, prendra place entre l'université et la préfecture ». Et *La Croix* de préciser que l'idée d'un canal, avancée dans le projet conçu par Roland Castro, a finalement été abandonnée, car le dénivelé (30 m) le rendait irréalisable¹.

En s'étendant vers l'Ouest sur plus de trois kilomètres jusqu'à la Seine, le quartier de La Défense « se met donc partiellement au vert ». L'autoroute A14, reliant celle de Paris-Rouen par Saint-Germain-en-Laye, sera couverte dans « cette arrière-cour au grand avenir de La Défense ». Une voie circulaire entourera les jardins paysagés et plantés à proximité des deux cimetières, ouvrant une perspective inédite sur la face ouest de la Grande Arche. Enfin, une jetée, construite en surélévation à partir de cette Arche, permettra aux piétons de dominer cette zone semi-naturelle, à deux pas du parvis.

C'est, pour préserver l'axe Louvre-La Grande Arche, l'enfouissement de l'A14, sur la surface de laquelle les urbanistes ont pris le parti original de construire d'abord l'espace paysager, qui prend valeur pédagogique dans la perspective de la prise en compte des préoccupations écologiques dans l'aménagement de La Défense. *Libération* du 6 mars 1993 nous dit que l'originalité de la démarche tient à ce qu'elle commence par l'aménagement des espaces publics. Sibylle Vincendon écrit que « l'ordinaire des opérations d'urbanisme consiste à construire des immeubles, à leur laisser les pieds dans la boue pendant des années et à leur faire en fin de compte, des bordurettes de trottoir en ciment, des arbres maigrelets et des lampadaires en forme de boule. À La Défense, au contraire, l'opportunité de la destruction des viaducs a permis de démarrer par le traitement de la rue, des plantations, de cet axe central. On n'avait jamais détruit d'ouvrages en béton précontraint auparavant, et il a donc fallu mettre au point une technique de découpage sur place. Aujourd'hui, les morceaux déjà démontés découvrent une vue imprenable sur l'Arche et offrent le soleil à des immeubles voisins qui ne le voyaient plus »². C'est ainsi que,

¹ *La Croix*, 11 mars 1993

² *Libération*, 6 mars 1993

comme le souligne *Le Quotidien de Paris* du 8 mars 1993, le point fort du prolongement de La Défense à l'Ouest sera un jardin d'une cinquantaine d'hectares sous lequel passera l'autoroute A14 et que, large de 120 à 140 m, plus que l'avenue Foch à Paris, « cette trouée de gazon, d'arbres, de serres, de belvédères et de cascades vouée aux promenades à pied sera bordée d'immeubles d'habitation dont la hauteur ne dépassera pas 5 ou 6 étages ».

En parallèle, ainsi que le relève Dominique Milliez, dans *Équipement Magazine* de juin-juillet 1991, l'EPAD s'attaquera au traitement paysager des cimetières de Neuilly et de Puteaux en liaison avec les deux municipalités concernées. Il souligne que des plantations de charmes, de merisiers, de cèdres, de magnolias et de tilleuls seront effectuées d'ici la fin 1993 et que les allées bordées d'arbres alterneront avec des pergolas de rosiers, de glycines, de vigne et de chèvre-feuilles, tous ces aménagements s'inscrivant dans un programme intitulé les « Jardins de l'Arche ». « Ainsi, dit-il, auprès du parvis minéral de béton, de verre et d'acier de La Défense, un espace végétal donnera la réplique ». Il ajoute que près d'un millier d'arbres (dont certains ont 6 mètres de haut) provenant des pépinières de l'Europe entière vont être acheminés prochainement et qu'on pourra accéder à ces jardins depuis le parterre de l'Arche et également se promener sur une jetée au-dessus des jardins et des cimetières¹.

C'est à propos de ces cimetières, ceux de Puteaux et de Neuilly, que Philippe Lançon, dans *Libération* du 12 octobre 1994, raconte que, pour qu'ils ne défigurent pas le visage d'un projet urbain en voie de réalisation, il a fallu les recouvrir sans masquer les tombes. « Peu à peu, dit-il, les arbres poussent sur le ventre des morts. Leur trame verte recouvre discrètement l'univers minéral des grands cimetières de Neuilly et de Puteaux. Jusqu'ici, vus de la Grande Arche, ils ressemblaient à des parkings de tombes. Il a donc fallu, dit le paysagiste Gilles Clément, recouvrir ce lotissement glacial sans masquer les tombes. Avec son associé Guillaume Geoffroy de Chaume, il a imaginé ce double jardin funèbre, en se plaçant du point de vue de l'urbanisme, autrement dit, du point de vue de la Grande Arche. Deux raisons à cela. À La Défense les maisons des morts sont faites, comme le reste, pour être vues de haut. Et les deux cimetières font partie d'une perspective beaucoup plus vaste, qui verra le jour en 1996 sur le ventre de l'autoroute A 14 : les jardins de l'Arche et le Grand Axe. Rêverie végétale que Gilles Clément raconte, comme ces antiques botanistes japonais dont il s'inspire »².

Philippe Lançon raconte que le travail a donc commencé par la fin, c'est-à-dire par les morts. Pour peupler d'arbres leurs maisons nues, il a fallu tenir compte de la géographie : allées

¹ *Équipement Magazine*, juin-juillet 1991

² *Libération* du 12 octobre 1994

étroites, absence de chemins en croix ou de chapelles de cyprès. La seule présence un peu vivante, dit-il, outre celle des visiteurs, était « un bloc sculpté, jadis acheté par Neuilly, qui représente deux éphèbes glabres qui se tiennent par le bras ». C'est peu. On ne pouvait organiser de petits domaines comme au Père-Lachaise, constate Gilles Clément. La première idée fut de tout recouvrir de pergolas, car le paysagiste voulait une couverture transparente qui jetterait une moitié d'arbre sur les stèles. Mais les allées de Neuilly étaient trop larges et seul Puteaux bénéficie donc en partie de ces pergolas couvertes de chèvrefeuille persistant, de glycines et de rosiers grimpants, tandis que des merisiers à fleurs doubles peuplent le reste des allées.

Le journaliste de *Libération* poursuit son récit en soulignant qu'à Neuilly les carrefours sont signalés par des magnolias pyramidaux et que les troncs des charmes qui jalonnent les allées sont bandés de jute pour éviter les brûlures du soleil. En surface, dit-il, ces jardins représentent un cinquième du Grand Axe qui, partant de la Grande Arche, mènera trois kilomètres plus loin jusqu'à la Seine. Des bosquets de cinquante arbres géants fixeront « un axe théorique », l'axe réel n'étant pas droit. Les métaséquoias chinois seront plantés à l'est et allant vers l'ouest ils céderont peu à peu la place aux séquoias californiens. Ils feront partie de ces « monuments de nature fragmentée » qui jalonneront la perspective. Philippe Lançon note que l'objectif des paysagistes en charge de ce chantier est de « faire entrer la nature comme par un entonnoir. Partant à l'ouest du fleuve et d'une nature plutôt brute, pour rejoindre à l'est, l'idée d'une nature plutôt abstraite. Plus on va vers l'Arche, plus les éléments naturels sont petits, fragiles, herbacés ». Il précise que sur 600 mètres, les jardins seront bordés par des bosquets de saules blancs et qu'à leur pied poussera une plante étrange : le gunnérâ dont la racine puissante tient les sols.

Au centre du projet, toujours selon Philippe Lançon¹, se trouve le jardin des éléments, large de trois hectares et divisé en deux parties. La première évoque l'air et l'eau. Un bassin légèrement incliné organisera un glissement, sorte de marécage en pente planté de saules nains, de prêles chinoises, de renouées et de miscanthus tandis que de grands bambous agités par le vent y rappelleront l'air. L'autre partie, consacrée à la terre et au feu, est soutenue par un orgue basaltique entouré de mousses pyrrophiles émergeant ici et là, tandis qu'un arbre unique sera le centre de gravité : le faux de Verzy qui est un hêtre aux formes tortueuses ressemblant, en dépit de ses six ou huit mètres, à un bonsaï. Enfin les jardins se termineront à l'ouest par la promenade des parrotias de Perse qui encadreront trois poignées de « sous-identités » : miscanthus, amélanchiers, érables. Et dernier point à signaler : les jardins seront visibles de jour comme de nuit dans la mesure où des clous de houx illuminés donneront une cadence lumineuse.

¹ *Libération*, 12 octobre 1994

Comme les cimetières de Neuilly et de Puteaux, la future église de La Défense, conçue par l'architecte Franck Hammouten, s'engage délibérément dans la voie de l'écologie. Connaissable par l'édification d'un bâtiment avec une immense entrée, un grand mur de verre blanc et un jardin intérieur, elle s'inscrit également dans le cadre d'une véritable rêverie végétale. Florence Deguen écrit dans *Le Quotidien de Paris* du 9 juillet 1993 que cette église relèvera certes plus du modernisme architectural que de la tradition mais que « l'épanouissement d'un jardin intérieur fait de bambous et de fougères sur ses trois étages illustre dans ce domaine très particulier la transition de l'architecture minérale de La Défense vers le végétal du spirituel et du sacré ».

Comprise ainsi, La Défense supprime le conflit entre conception minérale et conception végétale, ou plutôt elle le résout en empruntant à chacune la part de vérité urbanistique qu'elle contient. Je reconnais bien volontiers ce qu'une telle conception de La Défense peut avoir à l'époque d'aristocratique. Un petit nombre d'hommes seulement est alors capable de la concevoir dans sa perfection écologique parce que se perpétuant dans le futur. Et surtout c'est, au sortir de la guerre, un acte de l'intelligence reconnaissant l'appropriation de la nature à une entreprise objectivement conditionnée. Comme le dit Jean Millier en tant que patron de l'EPAD : « Dans la représentation qu'il se fait de l'ordre urbanistique de l'an 2000, l'aménageur doit tenir compte de la préoccupation environnementale précisément parce qu'elle soutient les conditions de réalisation de tout ordre urbanistique destiné à subsister par la seule vertu de l'équilibre qu'il postule entre le minéral et le végétal »¹.

¹ *Le Quotidien de Paris*, 4 avril 1977

SECTION II

LA DÉFENSE AU QUOTIDIEN : MILIEU DE TRAVAIL ET MILIEU DE VIE

« La Défense, vous connaissez ? De vue sans doute, de réputation certainement » écrit Pierre Gallerey dans *Le Figaro* du 14 janvier 1980, « Mais, ajoute-t-il, cette ville de 160 hectares, à cheval sur deux communes, Courbevoie et Puteaux, et qui commence à déborder sur Nanterre, n'est pas seulement un centre d'affaires hérissé de tours. 20 000 personnes déjà ont décidé d'y vivre et, dans l'ensemble, ne s'en tirent pas trop mal »¹.

Rapporter les impressions des journalistes sur La Défense au quotidien implique d'abord de s'intéresser au nouvel art de vivre, magnifié par les uns, critiqué par les autres, qui a été généré par l'urbanisme futuriste de ce nouvel ensemble urbain. Le regard porté par les touristes sur cette opération en avance sur son époque n'est pas moins intéressant à relever par une presse sensible à l'attraction touristique qu'est devenue La Défense en tant que vitrine du Paris de l'an 2000. Mais ce monde en devenir a également sa part d'ombre que les journalistes ont cherché à connaître afin d'en savoir un peu plus sur ce qui se passe dans ce nouveau quartier, à tenter pour cela de découvrir ce qu'ils ont appelé la face cachée de La Défense.

I - Un nouvel art de vivre

En 1958, quand on a décidé l'opération de La Défense, *Le Parisien* du 5 avril 1977 nous dit « qu'il paraissait absolument incroyable qu'on puisse vivre et travailler dans un univers aussi futuriste ! On avait encore le souvenir tout frais des années de privation, de la pénurie de nourriture, de vêtements, de logements. Pour beaucoup, la voiture était encore un rêve inaccessible. Et la plupart des bureaux dans lesquels s'entassaient les employés ressemblaient encore trop à ceux décrits dans les romans de Zola ou les pièces de Courteline ». Et le journal de souligner qu'il y a vingt ans, c'est-à-dire en 1958, les Français n'étaient pas encore très nombreux à posséder la télévision et que l'on venait tout juste de lancer les premiers transistors sur le marché.

¹ *Le Figaro*, 14 janvier 1980

Par contre, écrit-il, « ce qui était bien réel, c'est le cadre banlieusard de cette avenue qui partait du Pont de Neuilly pour remonter jusqu'au Rond-Point de La Défense. Après, vers l'Ouest, c'était pire : il y avait une plaine minée de carrières où s'entassaient des pavillons sans caractère, quelques usines d'un autre âge, des ateliers et même quelques taudis »¹. À l'époque, ajoute-t-il, les autoroutes, les gratte-ciel, c'était New-York ou Sao Paulo. Et les Français n'imaginaient pas qu'un jour, ils puissent en remontrer aux Américains dans ce domaine. C'est pourtant ce qui s'est passé. « Pas en montant plus haut, mais en faisant quelque chose de plus beau, et, on peut le dire, de plus intelligent. Il n'y a qu'à comparer La Défense et Manhattan pour se rendre compte que c'est vrai »².

Que La Défense soit devenue au fil de son aménagement une grande opération d'urbanisme qui a généré un nouvel art de vivre qui n'a pas son pareil, tant dans la capitale que dans sa banlieue, ressort nettement des enquêtes journalistiques consacrées à cette opération. Certes on ne saurait nier que des réticences ont pu à une certaine époque s'exprimer chez les habitants et les utilisateurs de La Défense mais le fait que ces réticences ont été progressivement vaincues révèle selon *Le Nouveau Journal* du 26 mai 1978 « la bonne santé de cette grande opération d'aménagement ». Il suffit d'ailleurs pour s'en convaincre de se reporter aux différentes enquêtes effectuées sur La Défense et en premier lieu à celle réalisée en 1980 par Pierre Gallerey du *Figaro*.

« Mon quartier, c'est un village où tout le monde se connaît, s'entraide, avec de grands espaces de verdure où fleurissent au printemps les massifs de rhododendrons, un vaste patio avec des jeux pour les enfants, une vie locale très animée. J'y habite depuis dix ans et je n'ai aucune envie de déménager. D'ailleurs mes deux filles, dont l'une a fait ici ses premiers pas, s'y opposerait farouchement »³. Mme Ligezza, dont le témoignage est ainsi rapporté par le journaliste du *Figaro*, est l'une des résidentes du quartier Boieldieu, la première zone d'habitation créée à La Défense. Propos surprenants ? En première analyse, on pourrait le supposer dans la mesure où La Défense a souffert et souffre toujours de son image de centre d'affaires, uniquement voué aux bureaux, aux sièges de banques, de compagnies d'assurances, de firmes pétrolières, « monde anonyme abrité derrière les façades des hautes tours de verre et d'acier dont les sommets se fondent dans les brumes d'hiver ». Mais comme le souligne Pierre Gallerey, pour nombre d'habitants, la motivation première fut une différence assez sensible entre le prix des loyers ou le coût des appartements

¹ *Le Parisien*, 5 avril 1977

² *Le Parisien*, 5 avril 1977

³ *Le Figaro*, 14 janvier 1980

pratiqué à La Défense et ceux de Paris, d'autant que les premiers arrivés bénéficièrent de circonstances financières particulièrement favorables dans un environnement « pas très folichon », le prix du mètre carré demeurant encore, dans bien des résidences, assez intéressant.

Même perception du quartier pour une autre habitante, Mme Collin dont *Le Figaro* rapporte les propos en soulignant qu'elle n'a pourtant plus vingt ans mais que l'attrait d'un nouveau style de vie fut pour elle aussi décisif. « Avant, dit-elle, j'habitais dans le 17^{ème}, je ne voyais jamais le soleil. Ma première impression en arrivant ici ce fut Oh, comme c'est beau, j'ai admiré ces reflets du décor dans les façades vitrées des tours, changeant à chaque minute. La mauvaise réputation de La Défense est tout à fait injustifiée, nous avons de l'air, de l'espace, pas de voitures, pas de pollution, des commodités de transports exceptionnelles. Quand nous nous sommes installés, j'ai fait le tour du quartier, je suis allée voir les gens, les commerçants, le commissaire de police, j'ai été partout bien accueillie. Il est aussi facile ici qu'ailleurs de nouer des relations humaines, encore faut-il le vouloir ». Et *Le Figaro* nous dit que dans le même élan, Mme Collin a couru se faire inscrire à la faculté de Nanterre, dont elle est sans doute l'une des étudiantes les plus enthousiastes¹.

Moi, dit un haut fonctionnaire qui habite également dans la résidence Boieldieu et qui lui aussi vante « le charme provincial » de l'endroit, la bonne ambiance qui règne entre les habitants, « je suis venu à reculons, avec toutes les idées préconçues sur le béton inhumain, mais maintenant je ne retournerai pour rien au monde vivre dans Paris ». Il est vrai, comme l'observe Pierre Gallerey, que ce quartier fort plaisant avec ses placettes de différents niveaux, ses immeubles de taille relativement modeste constitue un cas un peu particulier. En effet son ancienneté a permis la mise en place d'un réseau serré de relations sociales, d'initiatives privées qui ont notablement coloré sa vie. En fait, les choses varient assez d'un secteur à l'autre et « tout n'est pas forcément tout rose à La Défense ». S'il est vrai par exemple que les zones de circulation bien séparées ainsi que les voies de cheminement piétonnier sont une commodité bien agréable, appréciées notamment des mères de famille, il reste que la présence de nombreux escaliers est une cause de fatigue pour les personnes âgées et surtout que le fléchage n'est pas toujours évident, surtout lorsqu'on aborde La Défense en venant du Pont de Neuilly, ce qui fait dire au *Figaro* que le parcours du visiteur relève parfois du jeu de piste et que les chantiers en activité n'arrangent pas les choses².

¹ *Le Parisien*, 5 avril 1977

² *Le Parisien*, 5 avril 1977

« Quand j'invite des amis, je suis obligé de leur fournir un plan détaillé, dit un habitant de la tour Ève, cité par Le Figaro. Le gros problème, d'où découlent de nombreuses conséquences pratiques, c'est que La Défense a d'abord été faite pour ceux qui y travaillent plus que pour ceux qui y vivent. Nous attendons toujours la mise à niveau de la dalle qui mène à notre résidence, toujours promise, toujours remise. Pour atteindre le niveau 8 qui sera un jour l'entrée définitive de l'immeuble, il faut prendre un ascenseur extérieur, puis une passerelle. Lorsque les appartements étaient à vendre, il y avait de grands panneaux signalisateurs. Maintenant que tout est vendu, on les a enlevés. Ici, c'est le souci commercial qui l'emporte »¹.

Le cas de Marie-Pierre, évoqué par Sibylle Vincendon dans un article de *Libération* titré² « La Défense, Marie-Pierre n'en peut plus », illustre une Défense dont le futurisme rend sa pratique quotidienne particulièrement douloureuse à certains utilisateurs. Certes il s'agit d'un cas isolé mais quelque peu pédagogique dès lors que les difficultés rencontrées par l'intéressée renvoient à un mode de vie qu'elle ressent comme particulièrement inhumain et que, pour elle, travailler dans l'Arche tient de la gageure. Couloirs interminables, lumière électrique à toute heure, bruit de la bretelle de l'autoroute à l'heure du déjeuner, parvis venté à la sortie, tout semble se liquer pour faire de la vie quotidienne à La Défense une véritable épreuve pour ses utilisateurs. D'ailleurs l'article de Sybille Vincendon ne laisse guère d'illusion au lecteur sur le mal-être de Marie-Pierre qui, « pour la première fois de sa vie n'en peut plus de revenir au bureau à reculons après ses congés ». C'est ainsi que la journaliste de *Libération* raconte que « Marie-Pierre n'en peut plus d'arriver au bureau avec les yeux qui pleurent » à cause des cent mètres à parcourir sur le parvis entre la sortie du RER et l'entrée de la Grande Arche, là où les vents dominants prennent leur élan. « Qu'elle n'en peut plus de descendre tous les jours au deuxième étage et de se trouver plus bas que le rez-de-chaussée, le nez collé sur le granit noir. Qu'elle n'en peut plus de vivre sous sa lampe électrique en tentant d'apercevoir, malgré le reflet de la double vitre, ce qui se passe dehors. Qu'elle n'en peut plus de coincer clandestinement la porte de son bureau, de braver les consignes de sécurité pour la maintenir ouverte, de ne voir qu'un mur de l'autre côté du couloir, de tenter d'attraper par le regard quelqu'un qui passe, de lui dire bonjour. Qu'elle n'en peut plus de restreindre la convivialité aux ascenseurs, le seul endroit où ceux qui vont à gauche en sortant ont une chance de voir ceux qui vont à droite. Qu'elle n'en peut plus de déjeuner dans l'Arche, dans le restaurant où il y a des fenêtres, mais aussi le bruit de la bretelle d'autoroute qu'elles surplombent. Qu'elle n'en peut plus d'expliquer aux gens comment venir, de les décourager de prendre leur

¹ *Le Figaro*, 14 janvier 1980

² *Libération*, 22 mars 1991

voiture, d'attendre une demi-heure que les récalcitrants trouvent le parking, trouvent la sortie, se perdent dans le centre commercial et arrivent. Que certes elle a été flattée à une certaine époque de travailler dans un monument. Mais qu'elle ne l'est plus. Qu'elle rêve d'un immeuble mal fichu, mais en ville. Que bref elle n'en peut plus »¹.

Le tableau dressé par la journaliste de *Libération* pourrait laisser croire au rejet du nouveau quartier par l'ensemble de ses occupants. Tel n'est pourtant pas le cas à la lecture des nombreux témoignages recueillis par les journalistes. Ainsi, pour *Le Nouveau Journal*², point d'hésitation. Son enquête, effectuée en 1978, aboutit à mettre en évidence, de façon claire et irréfutable, la satisfaction des employés, des résidents et des commerçants de La Défense qui, tous, témoignent selon lui de leur adhésion à ce nouvel art de vivre que leur procure La Défense. C'est en particulier l'opinion du directeur du personnel d'une société installée depuis 1969 dans la tour Europe. « Auparavant, expose-t-il au journaliste, nos services étaient dispersés dans quatre immeubles différents de Paris, d'où les difficultés de liaison et de coordination que l'on imagine. Les constructions, comme la grande majorité du parc existant alors étaient vétustes, d'où des conditions de travail difficiles, un environnement général hostile, laid et bruyant. Nous avons

¹ On peut rapprocher cet article de celui, titré « Défense d'y vivre », que le magazine *Actuel* consacre le 20 mars 1991 au même sujet sous la plume d'Élise Fontenaille. À la différence de Sybille Vincendon c'est sur un ton plutôt humoristique que la journaliste d'*Actuel* choisit de mettre l'accent sur l'impression d'enfermement que crée La Défense chez certains habitants. L'exemple qu'elle donne pour illustrer la solitude de ces pionniers qui se sont retrouvés piégés par le futurisme du gratte-ciel ne manque pas de proposer au lecteur l'historicité d'un cas individuel qui participe de la persistance spécifique de l'univers minéral du nouveau quartier : « Zorah est belle et son mari le sait, jaloux comme un tigre. « Mon mari a choisi de vivre à La Défense à cause du nom : il pensait qu'on serait bien défendus ! C'est réussi, ici je suis coincée, je ne sors jamais ». Zorah l'Irانيenne fait partie de cette poignée de pionniers plutôt friqués qui vivent à La Défense. Tous les soirs quand les tours-bureaux s'éteignent, frileuse elle allume la télé. Mais bientôt Zorah sera moins seule, au moins sur le papier : de l'autre côté de l'Arche, toujours plus à l'ouest, l'État s'apprête à construire 1,2 million de mètres carrés de logements, de quoi loger quelques milliers d'employés de bureaux ». Même si le ton est désabusé, perce malgré tout à travers cette propension à la résignation quelque peu d'optimisme qui est nourri à l'époque par l'extension de La Défense, à l'ouest de la Grande Arche. Mais la lecture de l'article révèle toutefois que cet espoir de vie meilleure est absorbé chez l'Irانيenne Zorah par ce système assez pauvre de représentations dominantes d'un gratte-ciel facteur de solitude. D'ailleurs l'évolution de La Défense dans le temps va lui donner en partie raison. Quand on lit dans *Le Parisien* du 4 janvier 1995, à propos de la tour PB 6 de quarante-trois étages qui doit être érigée entre l'immeuble Scor et les tours Atlantique et Crédit Lyonnais, que « Les riverains veulent mettre la tour en échec » parce qu'elle va boucher l'horizon des immeubles d'habitation Ève et Boeldieu, on mesure que même chez les habitants coutumiers des joies de l'univers vertical celui-ci fait office de repoussoir dès lors qu'il vient bouleverser la manière de vivre, notamment en matière d'espace et d'horizon, qui les avaient poussé à choisir ce mode d'habitation.

² *Le Nouveau Journal*, 3 mai 1978

retenu La Défense, parce que nous y avons trouvé, à meilleur prix que dans la capitale, les surfaces qui nous étaient nécessaires. À l'époque nous avions également le sentiment d'être en avance sur notre temps. Aujourd'hui, venir s'installer ici ne signifie plus prendre un risque mais il y a quelques années encore nous apparaissions encore comme des originaux. Dix ans après, les raisons de notre satisfaction n'ont pas varié, bien au contraire. D'abord, insistons sur ce point, le problème de la concentration est résolu : nous disposons de huit étages dans la même tour, et l'efficacité générale de notre activité a été très sensiblement accrue. Ce sont des locaux fonctionnels, des bureaux clairs et modernes où le personnel travaille et évolue à son aise : le mètre carré ne lui a pas été chichement mesuré. Ce qui a déterminé un sentiment d'aisance et un état d'esprit nouveau. Dans les rapports quotidiens avec chacun, y compris avec la hiérarchie, mais aussi dans la réduction de l'absentéisme, cette plaie des temps modernes ; il s'agit d'une paix sociale que beaucoup d'entreprises peuvent légitimement nous envier. Les conditions de travail ont donc été sensiblement améliorées. Mais, outre l'agrément d'être bien installé, le personnel dispose d'équipements annexes qui concourent à un bien-être dont les répercussions se font sentir sur la productivité générale de l'entreprise »¹.

De cet exemple pris parmi d'autres, *Le Nouveau Journal* tire des conclusions et des enseignements particulièrement précieux sur La Défense au quotidien, dans la mesure où ils éclairent les motifs de réticence lorsqu'ils sont exprimés par une partie du personnel. Statistiquement parlant écrit-il ce sont les « plus de 50 ans » qui rechignent au déménagement, en somme ceux qui ont pris de longue date leurs habitudes de labeur dans des locaux donnés, et qui préfèrent des inconvénients connus à une nouveauté supposée traumatisante. En revanche, les personnes plus jeunes ne souffrent guère de problème d'acclimatation. Au contraire, elles apprécient le vaste volume des locaux, leur caractère fonctionnel, la climatisation, la luminosité et aussi l'agrément des vues panoramiques largement dégagées par les baies vitrées. Elles aiment, précise encore le même dirigeant au journaliste, le modernisme du quartier, son architecture toujours futuriste, ses vastes espaces verts, ses promenades, ses jardins, ses monuments, en somme tout ce qui fait la qualité de vie sécrétée par un ensemble urbanistique harmonieusement accordé aux besoins contemporains².

¹ *Le Nouveau Journal*, 3 mai 1978

² Que la vie à La Défense prête à des articles contradictoires, *Le Nouveau Journal* en est l'exemple le plus frappant puisque à la différence de *Libération* le tableau qu'il en dresse est des plus élogieux. Les témoignages qu'il fournit à l'appui de sa démonstration ne sont pas contestables. Il faut toutefois ne pas négliger le fait que ce journal, de par la tendance politique de droite qui l'inspire, est porté à une vision de La Défense entendue comme une opération immobilière productrice d'une modernité associée à la croissance économique de l'époque et, partant, assujettie à une

C'est la même adhésion, toujours selon *Le Nouveau Journal*, qui est exprimée par une septuagénaire retraitée qui s'est installée dans « la Sirène », un ensemble d'habitations implanté à proximité de la tour Fiat. « Mme C... écrit-il, se plaît à La Défense, sans aucune restriction, selon ses propres termes. Elle vivait auparavant à Paris, dans le XVII^{ème} arrondissement, en location. Elle a dû quitter son appartement quand le propriétaire l'a mis en vente. Elle a d'abord cherché à se reloger dans la capitale. Mais, estime-t-elle, tout était très cher pour une qualité discutable. À La Défense, elle a trouvé cet appartement de 70 m², très confortable et dans un cadre de vie alliant le futurisme à la fonctionnalité d'un quartier à dimension humaine »¹.

Il faut dire, comme le relève Pierre Gallerey, que si les immeubles sont parfois d'une assez grande banalité, les appartements, dans l'ensemble, ne soulèvent pas de critiques et la qualité de l'insonorisation est généralement soulignée. Les prix sont, dit le journaliste du *Figaro*, très compétitifs même si les charges, qui incluent une partie des frais d'entretien de l'environnement — passages piétonniers, espaces verts des résidences, etc. — sont souvent élevées².

Autre motif de satisfaction pour les habitants, la sécurité, dont *Le Figaro* nous dit qu'ils la trouvent dans l'ensemble assez bonne. Là, certes, comme ailleurs, un petit vandalisme, quelques cambriolages et agressions, des vols à la roulotte dans les parkings, mais pas de grande criminalité, estime le commissaire Guérin qui veille sur La Défense. Et il faut tenir compte d'une situation bien particulière puisqu'il transite ici plusieurs dizaines de milliers de personnes par jour, que les manifestations organisées au CNIT peuvent attirer 800 000 visiteurs, population mouvante parfois génératrice de délinquance. Mais, dit le commissaire Guérin, nous avons peu de problèmes avec les résidents et le sentiment d'insécurité provient souvent davantage d'un environnement nocturne ressenti comme hostile — chantier abandonné, parking désert — que d'un véritable danger. À noter d'ailleurs qu'un service de sécurité de l'EPAD veille également sur les espaces privés³.

rentabilité assurée. C'est pourquoi il ne retient que la satisfaction des usagers dont il rapporte les témoignages ; il tient pour négligeables les motifs de mécontentement que certains habitants font valoir car compte tenu des buts que l'opération d'aménagement de l'Ouest parisien doit atteindre, les divergences à leurs propos ne doivent pas pour lui entrer en ligne de compte. C'est, de la part du *Nouveau Journal*, affirmer implicitement que les représentations individuelles se doivent de participer à la vision qui procède de La Défense entendue comme une opération d'intérêt général sur le plan économique.

¹ *Le Nouveau Journal*, 3 mai 1978

² *Le Figaro*, 14 janvier 1980

³ *Le Figaro*, 14 janvier 1980

Mais s'il est un aspect de La Défense qui, pour ses habitants et ses utilisateurs, conditionne avant tout leur acceptation du nouveau quartier et auquel rien pour eux ne saurait suppléer, c'est bien la mise à leur disposition de liaisons commodes avec Paris qui fait de La Défense une exceptionnelle concentration de transports en commun. D'ailleurs *Le Figaro*¹ écrit que « les facilités de transport avec Paris — train, autobus, RER — sont unanimement appréciées », ajoutant que les Champs-Élysées sont à dix minutes, le centre de la capitale à une demi-heure à peine. Il est vrai que la RATP n'a pas lésiné sur les moyens pour faire de La Défense une destination privilégiée². C'est ainsi que pour les journalistes, l'inauguration de la section Étoile-Défense du RER, « Un métro où il fait bon flâner » selon l'expression utilisée par Lucien Miard dans *Le Figaro*³, a été l'occasion de mettre l'accent sur la volonté de la RATP de donner corps et expression à un aménagement dont la modernité s'inscrit dans le prolongement du développement de La Défense. Ainsi que le souligne le journaliste du *Figaro*, l'idée directrice de l'aménagement de la station a consisté à créer dans cette infrastructure souterraine qui est comparable dans ses dimensions à l'aéroport d'Orly une ambiance confortable et rassurante pour le public. Plus encore, les réalisateurs de cette construction aux dimensions inhabituelles ont aussi voulu que ces aménagements offrent d'autres services que le simple transport. C'est pour cela, nous dit Lucien Miard, que « l'on a créé ce fameux centre commercial où l'on trouvera, banque, drugstore, magasin à succursales multiples, cinéma, etc. »⁴.

Il reste qu'il a fallu attendre l'ouverture en 1981 du centre commercial Les Quatre Temps pour que La Défense accède à l'animation qui lui faisait défaut jusque-là. Car si l'on reprend

¹ *Le Figaro*, 5 novembre 1981

² C'est bien ce que confirme *Le Parisien* du 16 février 1989 qui titre, sous la plume de Martine Chevalet : « La Défense : on met moins d'une heure pour aller au bureau ». La journaliste écrit que d'après une étude effectuée par l'EPAD en 1988 le RER reste le moyen de transport préféré des 64 000 salariés du quartier d'affaires devant le train, le métro et l'autobus mais que, néanmoins, une personne sur quatre prend sa voiture. Elle met l'accent sur les facilités de communication qui font le succès de La Défense. Ainsi note-t-elle « que 23,3 % de privilégiés ne mettent en moyenne pas plus d'une demi-heure pour venir travailler (trajet aller), que 54 % passent d'une demie à une heure en transport et que seulement 22,7 % dépassent une heure ». Et d'ajouter qu'il s'agit là « de temps de transport qui devraient s'améliorer avec l'arrivée de la ligne n° 1 du métro en 1992, puis la liaison Saint-Quentin-La Défense et le prolongement de la ligne Issy-Plaine-Puteaux jusqu'à La Défense par la SNCF ». Elle précise également que le métro-express est le moyen le plus sûr et le plus commode pour se rendre de Paris à La Défense : environ 7 minutes pour faire le parcours depuis la station Auber, à l'Opéra, le terminus provisoire de la ligne, et moins de 5 minutes depuis la station Étoile-Charles De Gaulle.

³ *Le Figaro*, 5 novembre 1981

⁴ *Le Figaro*, 5 novembre 1981

l'article du *Figaro* en date du 14 janvier 1980 le point noir de La Défense est bien à l'époque le manque d'animation et l'absence d'équipements de loisirs. Le journaliste raconte que « lorsque se vident les bureaux, La Défense devient, surtout l'hiver, une planète morte, fort belle d'ailleurs, un univers quasi onirique où brillent les mille lumières de ses fenêtres qui découpent l'espace comme d'immenses toiles de Mondrian. Les quelques brasseries ferment leurs portes au plus tard à vingt et une heures, il n'y a pas de cinémas ni de salles de spectacle. Seul le club de squash, qu'anime Jean-Pierre Camuset, reste ouvert jusqu'à 22 h 30 ou 23 heures. Réservé en principe à ses seuls membres, il accueille aussi fraternellement ceux qui viennent prendre un verre ou qui sont en panne de cigarettes. Il y a des cours de danse deux fois par semaine, une soirée amicale tous les mois mais la grosse clientèle du club reste quand même celle des gens qui travaillent ici et viennent transpirer entre 12 heures et 14 heures, et parfois dans l'après-midi »¹. Certes Pierre Gallerey fait valoir qu'« à l'intention des jeunes enfants une ludothèque s'ouvrira début mars au quartier des Damiens, près de la Seine, mais, dit-il, le gros problème c'est celui des jeunes de quatorze à dix-huit ans pour lesquels, actuellement, rien n'existe »².

Ce qui manque surtout à l'époque, c'est une véritable implantation commerciale, de nombreuses boutiques d'alimentation bien approvisionnées près des zones d'habitation. Comme le relève *Le Figaro* « il faut aller souvent assez loin pour aller chercher son pain ou son bifteck, le choix reste mince et l'absence de concurrence influe sur les prix, d'autant que presque tous les commerçants — qui eux aussi travaillent surtout avec les bureaux — sont fermés le samedi et le dimanche ».

C'est à cette préoccupation de fournir à La Défense l'animation commerciale que seule peut lui procurer un « temple de la consommation du type de celui du Forum des Halles » que répond la création en mars 1981 du centre commercial des Quatre Temps. Cette grande surface de 105 000 mètres carrés qui associe loisirs et consommation, ce « nouveau lieu d'attraction de l'Ouest parisien », a pour but, selon *Le Matin* du 3 mars 1981, de contribuer à forger ce qu'il appelle le nouveau commerce, qui ne consiste pas seulement à attirer « un public plus mûr, plus expérimenté et plus exigeant », par le jeu des commerces groupés autour de grandes surfaces et un environnement de qualité mais aussi, selon la formule de son PDG, Michel Guidet, à « valoriser et enrichir son acte d'achat »³.

¹ *Le Figaro*, 14 janvier 1980

² *Le Figaro*, 14 janvier 1980

³ *Le Matin*, 3 mars 1981

Si les Quatre Temps ont pour vocation en 1981 à combler le vide commercial dont pâtissent alors les occupants de La Défense, il est un autre vide auquel il a fallu remédier dès le début des années 1970 pour rendre humainement habitable le nouveau quartier. C'est, selon *Combat*¹, le « vide culturel muré par un béton envahissant ». Face à la monstrueuse mécanisation qui l'accompagne, Christian Do Huu raconte qu'un groupe d'amis de l'art est venu relever le défi et montrer qu'il pouvait exister une autre « Nouvelle Société » en créant ce qu'il appelle « Un théâtre anti-béton ». « Certes, dit-il, déjà à Nanterre, le célèbre Théâtre des Amandiers œuvre pour apporter une animation et des éléments de réflexion aux habitants des communes avoisinantes, mais il est toutefois excentré par rapport à La Défense et difficilement intégrable dans la vie de ce quartier particulier : alors que le nouveau théâtre s'installe au pied même de l'immense tour UAP, à la limite de la zone de l'EPAD, sur le territoire de la commune de Courbevoie qui a pris l'initiative de le faire venir. C'est en effet non seulement une troupe de comédiens professionnels mais aussi le théâtre en tant qu'édifice qui s'implante Place Charras. La première caractéristique de cette construction est d'être unique au monde. L'historique de sa conception suffirait à le démontrer. C'est en effet le fruit d'une étroite collaboration entre d'une part, deux architectes suisses, Pascal et Claude Hausermann et d'autre part du metteur en scène et scénographe Patrick Antoine. Après avoir envisagé différents projets, ils optèrent pour une structure métallique en forme de deux demi-sphères emboîtées l'une dans l'autre ». Leur deuxième pari, poursuit Christian Do Huu, Patrick Antoine et ses comédiens le livrent contre l'isolement et l'incommunicabilité inhérents aux villes modernes. « Ils ont à leur disposition pour atteindre cet objectif, deux moyens : leurs spectacles, montés sous forme de création collective, et leur exemple vivant. Le Groupe-Théâtre est sans doute le premier collectif existant en France. Partant de ce qui se faisait à San Francisco ou au Danemark, ils ont décidé de vivre totalement ensemble et ont poussé jusqu'au bout les expériences de coopérative théâtrale comme celle du Théâtre du Soleil d'Ariane Mnouchkine. Dans ce monde hostile et agressif fait d'incompréhension et de mépris de l'autre, ils veulent réapprendre aux gens à se regarder, à s'écouter, à se sourire et à finir par s'aimer. Pour eux vivre mieux ne signifie rien, il faut vivre autrement. Espérons que ce combat, ils le mèneront jusqu'au bout et qu'ils le gagneront »².

Il est clair que même si La Défense est encore à l'époque des articles que nous avons rapportés un monde en devenir, il n'est pas moins avéré que le quotidien de ses occupants est déjà en prise directe sur la réalité d'une Défense qui vit et où l'on vit en harmonie. La prise en compte

¹ *Combat*, 14 décembre 1971

² *Combat*, 14 décembre 1971

de l'environnement, la création d'un gigantesque centre commercial sur l'esplanade centrale, avec de nombreuses boutiques près des zones d'habitation, des équipements de loisirs en grand nombre dont une part non négligeable consacrée à la culture, des liaisons commodes avec Paris, sont autant de forces agissantes qui font que « l'urbanisme futuriste de ce nouveau quartier loin d'être pour ceux qui ont décidé d'y vivre une mutilation, est, au contraire, une occasion d'épanouissement ».

Ce n'est d'ailleurs pas sans raison qu'en considération de cette occasion d'épanouissement pour l'habitant de La Défense la presse ait fait surgir dans son récit sur le nouveau quartier l'idée du religieux car, comme le souligne Yves Berton dans *Le Parisien*¹, « il serait vain d'exiger que la vie se maintienne dans un quartier aussi futuriste s'il devait revêtir le caractère d'un ensemble expérimental trop aseptisé ». Et de préciser qu'avant même que soit érigée sur le parvis en 1996 la première église de France sans paroisse, Notre-Dame-de-Pentecôte², les salariés catholiques de La Défense pouvaient se rencontrer depuis vingt ans au pied de la tour Atlantique, dans un petit local baptisé « Relais Jean XXIII » où l'eucharistie est célébrée tous les mercredis et qui accueille les croyants pour une prière silencieuse le vendredi saint.

Aborder, comme le fait pour sa part Sixtine Léon-Dufour dans un article du *Figaro*³ intitulé : « Quelle place pour la spiritualité à La Défense », la question de la foi dans le quartier d'affaires, c'est mettre l'accent sur l'aspect dynamique des contacts religieux qui accompagnent un processus de changement social. Le milieu de vie de La Défense rend particulièrement sensible pour une certaine catégorie d'habitants cette union du religieux et du futurisme car c'est à l'évidence « l'endroit idéal où lancer une réflexion sur le sens du travail dans nos sociétés ». Et le fait « qu'au cœur de ce quartier des religieux et des laïcs tentent de sensibiliser la population active au message religieux » témoigne bien de cette union, toujours renouvelée selon les époques, de la spiritualité et de la verticalité. Pour rendre compte de la représentation agissante de la spiritualité à

¹ *Le Parisien*, 7 octobre 1996

² Dans l'article titré « Il dessine la future église » que Florence Deguen consacre dans *Le Parisien* du 9 juillet 1994 à la future église de La Défense, la journaliste donne la parole à l'architecte Franck Hammouten qui a été choisi pour concevoir cette église dont elle écrit qu'elle est destinée à devenir un lieu ouvert, polyglotte et international qui sera aussi bien tourné vers les cent mille salariés de La Défense que vers les milliers de visiteurs quotidiens : « C'est l'idée de marier une église avec le site de La Défense qui m'a séduit, avoue-t-il. La difficulté c'était que cette église n'apparaisse pas comme quelque chose de transplanté au milieu des tours. La dalle entre le CNIT et la tour FIAT est un peu en retrait, les bâtiments alentours sont gigantesques. Ce qui fera ou pas la qualité de mon projet, c'est la relation qui sera créée avec le parvis ... l'ouverture ... l'accueil... ». Franck Hammouten s'interrompt avant d'avouer dans un sourire : « Ce n'est pas simple à décrire ! ».

³ *Le Figaro*, 2 juin 1990

La Défense, la journaliste du *Figaro* cite le pasteur Lazarus qui prêche au temple de Courbevoie et pour qui l'œcuménisme est à l'ordre du jour. « Depuis sept ans, dit-il, nous essayons, une fois par mois, de rassembler des croyants pour une prière œcuménique ». Pour Sixtine Léon-Dufour, La Défense, considérée généralement comme un haut lieu du business français, se laisse toutefois humblement séduire par un élan de religiosité. Comme le dit le pasteur Lazarus : « Même si nous n'accueillons que trois ou quatre cents personnes parmi toute la population active de La Défense, nous représentons quand même une présence spirituelle dans ce monde typiquement matérialiste ».

Un dernier élément, sans doute plus prosaïque mais tout aussi révélateur du nouvel art de vivre instauré par le quotidien de La Défense, a suscité la curiosité des journalistes car représentant à leurs yeux l'avènement d'un nouveau mode de restauration lié à l'habitation verticale : c'est la généralisation des plateaux-repas qui, selon *La Croix* du 17 février 1995, témoigne d'une évolution dans les comportements des salariés de La Défense lors du déjeuner. C'est ainsi que Paul Philippart rapporte dans son article ce constat de l'EPAD selon lequel « se faire livrer un repas au bureau, dans les tours de La Défense, n'est plus seulement l'apanage des cadres dirigeants. C'est désormais à la portée du plus grand nombre »¹. Le journaliste de *La Croix* remarque cependant que le marché de la livraison de repas sur le lieu de travail reste pourtant difficile pour les traiteurs et restaurateurs. Il cite la pizzeria « Pizza 30 » qui avait été la première à livrer sur place toutes sortes de pizzas italiennes, américaines et françaises, ainsi que des repas plus classiques et même des « pots » organisés dans les services. Il précise que certains traiteurs, comme Rosell, sont également présents sur ce marché potentiel de 120 000 employés et 1 200 entreprises de la cité d'affaires et cela, dit-il, sans dégager apparemment de grosse marge bénéficiaire malgré cinq formules de plateaux-repas, du type « Formule business » ou « Manager ». De même, ajoute-t-il, des livreurs de pizzas à domicile, implantés dans des communes voisines (Asnières, Colombes, Suresnes) offrent également leurs services « mais La Défense n'est pas facilement accessible de l'extérieur, commentent-ils, car on perd beaucoup de temps à trouver la bonne tour et à accéder aux bureaux ». En fait, selon Paul Philippart, l'idéal est d'être implanté à même le parvis, comme c'est le cas de « Resto-Bureau » créé à l'extrémité de la plate-forme, vers le Pont de Neuilly, qui livre dans les tours sandwiches, salades et plateaux-repas. Cela n'empêche pas, toujours selon le journaliste de *La Croix*, qu'il faut compter avec l'envie des salariés de quitter leur bureau, à l'heure de midi, pour prendre l'air et déjeuner dans une brasserie

¹ *La Croix*, 17 février 1995

du quartier, d'autant que comme tout lieu où se concentrent des milliers de bureaux, on n'y compte plus les cafés et autres brasseries.

En résumé, même si, comme le dit Pierre Gallerey, « tout n'est pas forcément tout rose à La Défense », il n'en reste pas moins « qu'elle vit et surtout quand naissent les beaux jours, lorsque la ville devient spectacle, avec les fontaines d'Agam, les stables de Calder, les sculptures de Miro, le mur céramique d'Atila, la Dame lune de Silva... et aussi les concours de boules sous les platanes de l'esplanade, ses jeux pour enfants, sa foire au troc, ses concerts, sa biennale des arts de la rue ... ». C'est aussi le temps, toujours selon le journaliste du *Figaro*, « où l'on s'attarde le soir, au pied des immeubles en promenant son chien — les chiens sont, avec les enfants, les citoyens heureux de La Défense — où l'on flâne parmi les squares ». Certes, La Défense est encore un monde en devenir, mais, dit-il, toutes les passerelles avec le futur n'ont pas été lancées. Pour y vivre en harmonie, sans doute faut-il, pour *Le Figaro*, un nouveau regard capable d'apprécier les jeux de lumière sur l'arête vive d'une tour, accepter des rapports neufs avec l'environnement. Ce n'est pas toujours facile. « Mais d'ores-et-déjà, entre hier et demain, entre dalles et dédales, la greffe, peu à peu, commence à prendre »¹.

II - Un lieu d'attraction touristique

Pour les journalistes, La Défense au quotidien, ce n'est pas seulement le flux des salariés qui envahissent les tours de bureaux de la nouvelle cité d'affaires ou encore les habitants des ensembles résidentiels qui y ont élu domicile, c'est aussi, surtout depuis la construction de la Grande Arche, une attraction touristique qui est devenue un passage obligé à la fois dans les formules proposées par les tour-opérateurs et dans les guides de la capitale. D'ailleurs les titres privilégiés par les journalistes dans leurs articles ne font pas mystère de cette nouvelle image de La Défense présentée comme la vitrine touristique de l'Ouest parisien. C'est ainsi que pour *Le Figaro* du 26 mai 1993, « La Défense peaufine son image en jouant la carte du tourisme », tandis que pour *La Croix* du 23 juin 1994, « La Défense s'ouvre au flux touristique ». Il est vrai que le quartier d'affaires a trouvé dans la Grande Arche l'occasion d'opérer un virage touristique qui n'a pas cessé de prendre de l'ampleur. C'est ce que confirme *Le Figaro* en écrivant qu'« avec ses deux nouvelles terrasses sur le Parvis, ses animations de plus en plus nombreuses en week-end et en soirée avec l'ouverture prochaine de la Colline de l'automobile et du dôme Imax, La Défense est

¹ *Le Figaro*, 14 janvier 1980

en train de conquérir ses lettres de noblesse touristiques »¹. Les chiffres de fréquentation de La Défense par les touristes confirment cette réalité. Selon *La Croix*, avec une moyenne de 3 500 visites quotidiennes au pied de la Grande Arche, le quartier d'affaires est devenu une véritable attraction touristique même s'il reste, néanmoins, un lieu de passage, une visite coincée entre celle de l'Arc de Triomphe et de la tour Eiffel². *Le Figaro* observe en effet que les touristes traînent éventuellement quelques heures sur la dalle, s'attardent à quelques expositions mais rares sont ceux qui songent à y rester quelques jours³.

Cet afflux de touristes sur le site de La Défense a conduit l'EPAD, dès le début des années 1990, à se doter d'une infrastructure informative qui soit à l'échelle des besoins suscités par la vocation touristique du nouveau quartier⁴. C'est à cette préoccupation que répond la création de deux espaces Info-Défense, l'un implanté devant le CNIT au pied de la Grande Arche et l'autre au métro Esplanade de La Défense. Ainsi que le rappelle Catherine Hurtut dans *Le Figaro*, le premier, créé en 1990, avait pour vocation de répondre à une demande d'information sur La Défense sans cesse croissante, issue d'un public diversifié : touristes, hommes d'affaires, habitants, tandis que le second, inauguré en 1992, s'assigne pour objectif de mieux communiquer avec ceux qui travaillent ou habitent dans la partie basse du quartier⁵. Mais la journaliste n'omet pas de préciser que le trait commun à ces deux premiers espaces d'information, c'est avant tout d'avoir pour vocation d'être une « vitrine permanente » de La Défense : son histoire, les travaux ou l'arrivée de nouvelles entreprises, les nouveaux services, les manifestations culturelles ou

¹ *Le Figaro*, 26 mai 1993

² *La Croix*, 23 juin 1994

³ *Le Figaro*, 26 mai 1993

⁴ On pourrait s'étonner que l'EPAD ait attendu le début des années 1990 pour consentir un effort conséquent pour le tourisme à La Défense alors que depuis le milieu des années 1970, si l'on en croit la presse de l'époque, les touristes étrangers étaient curieux de cette opération d'urbanisme, l'une des plus grandes et des plus dynamiques jamais entreprises en France et même en Europe. Cependant, même si *Le Parisien* n'hésite pas à titrer dans son numéro du 5 avril 1977 : « Par cars entiers les touristes étrangers viennent admirer La Défense », la réalité historique oblige à nuancer cette annonce qui tient davantage de la publicité que de la vraie information. Certes, déjà à ce point de vue du tourisme, le site de La Défense se révèle à l'époque comme facteur d'attraction de la capitale, mais, en réalité, il n'y a là encore qu'un rudiment de site touristique. Il faudra attendre l'inauguration de la Grande Arche en 1989 pour que le nouveau quartier d'affaires « en remontre aux Américains en faisant quelque chose de plus beau et de plus intelligent » et que cette opération, considérée comme en avance sur l'époque, séduise véritablement les visiteurs par l'attrait des expressions modernes de la magie du gratte-ciel et du mythe architectural véhiculés par La Défense.

⁵ *Le Figaro*, 26 mai 1993

sportives, tout étant exposé et expliqué par le biais de maquettes, de panneaux d'affichage, de brochures et de vidéo¹.

Pour accompagner ce mouvement visant, pour La Défense, à jouer la carte du tourisme et à parfaire dans ce but l'image de la cité d'affaires, la Grande Arche, écrit *Le Figaro*, décide en 1992 de prendre son sort en main avec la mise en place d'une nouvelle équipe commerciale². Puisque, dit le journaliste, huit cent mille visiteurs étaient recensés l'année dernière en 1991 sans la moindre démarche de promotion, la nouvelle équipe espère bien, cette année, franchir le cap du million. « Nous commençons à travailler avec les tour-opérateurs et nous sommes présents sur tous les salons professionnels touristiques » explique Éric Runderkamp, directeur des ventes. S'en est suivi une série d'innovations dont en particulier la suppression du ticket d'entrée au profit d'un forfait donnant accès à la montée par ascenseur panoramique, la visite du toit, la visite de la salle des maquettes et l'entrée aux deux expositions, l'objectif visé par la nouvelle équipe étant de « casser l'image du toit où l'on monte juste pour apprécier la vue »³.

Le Figaro rapporte d'autres innovations s'inscrivant dans la démarche de promotion privilégiée par la Grande Arche. Développement d'une gamme de tarifs groupes, d'un partenariat avec la carte intermusées, d'un nouveau dépliant de présentation tiré à un million d'exemplaires ainsi que mise en place d'un numéro vert codé « 0511090 : 05 pour le numéro vert, 110 parce que l'Arche fait 110 mètres de haut et 90 pour la largeur », précise Éric Runderkamp. Enfin création de formules « packages » en collaboration avec le CNIT et la Colline de l'automobile⁴.

Cette progression conquérante de La Défense « attraction touristique » franchit une nouvelle étape avec la création en 1994 dans l'ancienne galerie « Art 4 », face à la statue de Barrias, d'un nouveau lieu d'accueil, intitulé « Espace Info-Défense », destiné à faire face à un flux de touristes de plus en plus nombreux. *La Croix*, sous la plume de Paul Philippart, écrit qu'il s'agit d'un local de 1 700 mètres carrés avec notamment une exposition permanente sur toutes les œuvres d'art disséminées dans le quartier d'affaires et qu'en-dessous, au point d'arrivée des autocars, trois scènes offrent un spectaculaire mur d'images, au-dessus de la maquette de l'axe Louvre-Défense réalisée par Pei⁵. Le journaliste précise le contenu de ces trois thèmes. Premier thème : l'actualité, avec les maquettes de la tour Société Générale, la présentation du chantier de l'A 14 et les jardins de l'Arche. Deuxième thème : les projets non retenus de la Tête Défense,

¹ *Le Figaro*, 26 mai 1993

² *Le Figaro*, 26 mai 1993

³ *Le Figaro*, 26 mai 1993

⁴ *Le Figaro*, 26 mai 1993

⁵ *La Croix*, 23 juin 1994

intitulés « Avant l'Arche », et illustrés par les 20 maquettes du concours Giscard et les trois grandes planches du concours Mitterrand. Troisième thème, enfin : les entreprises, avec accès réservé aux commerciaux, investisseurs et propriétaires afin qu'ils puissent promouvoir ce quartier dans un lieu neutre. Paul Philippart souligne par ailleurs qu'un musée sur La Défense devrait ouvrir ses portes à l'automne 1994, avec de nombreux documents et maquettes inédits sur son histoire : depuis les premiers plans jusqu'aux dernières esquisses. Il fait valoir enfin que ce nouveau centre d'information invite le visiteur à se perdre dans « ces 20 hectares où se juxtaposent quatre générations de tours et de jardins suspendus, ainsi qu'un terrain de pétanque sur la dalle centrale et même 65 sculptures »¹. D'ailleurs, dit-il, des visites sont organisées à partir du centre d'accueil : un parcours « Urbanisme et architecture » et un circuit « Œuvres d'art ». Mais le moins étonnant, selon Paul Philippart n'est pas la découverte des sous-sols du « Manhattan français » : selon certains, il ne s'agit que de « tunnels crasseux, parcourus par des véhicules et des tuyaux » ; pour d'autres, d'une « vraie ville souterraine, avec ses cathédrales englouties ». Et aussi ses trésors cachés : collections d'art contemporain de la FIAC ; jardins intérieurs ; système informatisé de la Fontaine Agam (qui actionne ses 65 jets d'eau et les projette à 15 mètres de haut) ; usines de ventilation ; PC sécurité des parkings ... Bref, pour le journaliste de *La Croix*, « toute une face cachée, et à découvrir, de la cité d'affaires »².

À la même époque, sous le titre « La Défense en souvenirs » *Le Figaro*³ écrit que « correspondant à l'arrivée des touristes, le marché du souvenir commence à se développer sur le Parvis, la meilleure preuve sans doute de la cote du quartier d'affaires ». La boutique, dit-il, a ouvert ses portes juste à côté d'Info-Défense, sur le Parvis. Elle s'appelle « Souvenirs La Défense » et l'on y trouve pêle-mêle des cartes postales, des posters, des tee-shirts, des livres, des casquettes ainsi que toutes autres babioles décorées aux couleurs de Paris et de La Défense. Il reste, toutefois, comme le précise le journaliste, que pour l'instant la capitale tient encore le haut de l'affiche et qu'à l'exception de quelques livres, cartes postales et affiches, La Défense est peu représentée dans ce bric-à-brac. La vendeuse est formelle : « Les tours Eiffel miniatures se vendent beaucoup mieux que les petites Arches en plâtre ». Mais, comme le rapporte *Le Figaro*, pour Marc-Henri Bacqueyrisses, gérant de Défis, la société qui détient Souvenirs La Défense, la démarche semble tout à fait logique : « Les touristes ne font pas la différence entre La Défense et Paris. Et même s'ils ont aimé La Défense, quand il s'agit d'acheter un souvenir pour rentrer chez

¹ *La Croix*, 23 juin 1994

² *La Croix*, 23 juin 1994

³ *Le Figaro*, 26 mai 1993

eux, ils préfèrent une tour Eiffel à une grande Arche et ils me réclament plus de Paris que de La Défense. Les chiffres sont là : je vends trente fois plus de tour Eiffel que de Grande Arche ». Toujours selon *Le Figaro*¹, Marc-Henri Bacqueyrisses envisage pourtant de développer davantage des produits aux couleurs de La Défense, mais cette fois, La Défense ne rimera pas avec Grande Arche : « Les droits sont soumis à des royalties et valent une telle fortune que la Grande Arche gère elle-même son image tandis que nous avons, nous, utilisé le logo du CNIT et de La Défense ».

Si La Défense apparaît au début des années 1990 comme suffisamment équipée en lieux d'information à destination des touristes, si à l'époque les bureaux d'accueil comptent entre 500 et 1 000 touristes par jour, parmi lesquels, selon Aude-Charlotte Denis dans *Le Parisien* du 18 août 1992, surtout des Italiens, beaucoup de Tchèques et de Polonais et aussi pas mal d'Anglais, Allemands, Hollandais et Israéliens, il reste que « La Défense n'est pas encore un pôle moteur » comme le dit Michel Portes, directeur du Novotel de La Défense. « Les gens viennent faire un tour, mais préfèrent retourner dormir sur Paris parce que le soir, La Défense c'est complètement mort. Résultat : nous ne travaillons aujourd'hui que sur les débordements parisiens ». Même discours de la part de Guy Boilleaut, directeur du Sofitel Paris CNIT : « Les touristes représentent actuellement trois à quatre pour cent de ma clientèle et j'ai beaucoup de mal à faire venir les gens à cause des difficultés de circulation, des problèmes de stationnement et de l'absence de signalisation. Je suis sûr que s'il y avait un grand parking derrière l'Arche susceptible d'accueillir une cinquantaine de bus les tour-opérateurs viendraient beaucoup plus »².

Bref, pour *Le Figaro*, « l'hôtellerie locale marche très bien en semaine mais affiche encore des potentialités côté week-end ». Il n'empêche que même si la situation ne cesse de s'améliorer, beaucoup de choses restent à faire. « Le tourisme c'est un travail de longue haleine, une question d'image de marque et de structures orientées sur le tourisme et le loisir » explique Michel Portes tandis qu'à l'EPAD on assure réfléchir au problème posé par les transports : « À l'origine, le lieu n'était pas prévu pour accueillir des milliers de touristes et le nombre élevé de bus commence à poser des problèmes », confie Henri Bonnot, chargé des relations extérieures. Il reste, comme le souligne la journaliste du *Figaro*, que malgré les difficultés subsistantes, le quartier semble tout de même sur la bonne voie. D'ailleurs, ajoute-t-elle, l'ouverture de la Colline de l'automobile et du

¹ *Le Figaro*, 26 mai 1993

² *Le Figaro*, 26 mai 1993

dôme Imax, première entité de loisirs à part entière sur l'ensemble du site, laisse présager d'un avenir de bon augure¹.

La volonté de développer une animation touristique beaucoup plus vaste sur le Parvis a été une préoccupation constante de l'EPAD depuis le début des années 1980. Elle va d'ailleurs se concrétiser tout au long de cette décennie par une série de manifestations destinées à promouvoir l'image de La Défense. Ainsi, dès 1980, c'est, selon les propres termes du *Figaro*², l'organisation sur le parvis « d'une fête futuriste de la cité de demain » dite « La Défense fantastique » qui va donner à La Défense l'occasion de devenir véritablement représentation d'une ambition touristique à la mesure de sa composition monumentale. « Hector Berlioz magnifié sur le parvis de La Défense ; les accents pathétiques de la Symphonie fantastique s'élevant comme des sources puissantes entre les tours du Manhattan français », mais aussi « les fanfares liturgiques d'Henri Tomasi et le concerto en ré de Maurice Ravel bruissant dans le seul décor urbain authentiquement moderne de la région parisienne », tels sont selon Henri-Paul Kern les principaux aspects du spectacle musical « La Défense fantastique » offert par le conseil général des Hauts-de-Seine. Rayons laser, amplificateurs électroniques, embrasements des tours, feu d'artifice complèteront la fête, car c'en est une, dit *Le Figaro*, la première qu'on ait jamais donné en ces lieux. Toujours à propos de cette manifestation, *Le Courrier* du 10 septembre 1980, dans un article intitulé « Les lasers les plus puissants à La Défense », écrit qu'« il fallait à La Défense un spectacle à sa mesure et que jamais encore autant de moyens n'ont été réunis en une seule manifestation d'une heure trente ». Et, dit-il, « seul l'environnement exceptionnel du Parvis de La Défense pouvait permettre cette fête des yeux et des oreilles », ajoutant qu'il était bien naturel que l'année du patrimoine soit célébrée d'éclatante façon en un lieu où il s'est tellement enrichi depuis quinze ans.

Les autres rendez-vous donnés par La Défense à ses visiteurs ne sont pas moins marqués par la démesure car l'extraordinaire espace scénique que constituent les marches, le socle de la Grande Arche et le parvis de La Défense fait partie de ces mythes architecturaux qui agissent dans le sens des représentations gigantesques. La « Rave Party » dont *Le Parisien* du 30 mai 1993 rapporte l'organisation dans le sous-sol de la Grande Arche sous le titre « La Défense en pleine défonce musicale » est ainsi une de ces nombreuses soirées événements dont La Défense est particulièrement friande pour peaufiner son image de marque. Cinquante mille watts et près de quatre mille personnes attendues non seulement de France, mais également d'Angleterre,

¹ *Le Figaro*, 26 mai 1993

² Henri-Paul Kern, *Le Figaro*, 9 septembre 1980

Belgique, Italie et Allemagne, la soirée a tout pour démontrer que La Défense est devenue capable de soutenir et d'imposer effectivement un système événementiel à l'échelle européenne.

Le projet d'opéra gigantesque dont Philippe Martinot du *Figaro*¹ relate l'organisation pendant l'été 1994 est tout autant, sinon plus, marqué par le grandiose. Un opéra réunissant 500 interprètes, musiciens, chanteurs, acteurs et danseurs, dans une mise en scène qui fait appel à des effets visuels et sonores exceptionnels avec la participation de douze compositeurs européens, d'Italie, France, Allemagne, Pays-Bas, Grande-Bretagne et Russie, c'est là une véritable théâtralisation de l'espace urbain avec tous les moyens de la machinerie contemporaine.

L'ambition de La Défense de se voir reconnaître à l'échelle de l'Europe pour montrer ce qu'elle veut et le but à atteindre dans le domaine de son rayonnement va trouver sa concrétisation dans la création d'une médiathèque européenne, logée dans le socle de la Grande Arche, à propos de laquelle Le Parisien écrit que « c'est une médiathèque tournée vers un seul sujet : l'Europe ».

Créée et cofinancée en partenariat par l'État français et la Communauté, cette médiathèque, aura en effet pour vocation, toujours selon Le Parisien, de constituer une véritable vitrine de l'Europe et sera chargée à ce titre de « promouvoir sa richesse culturelle et ses avancées »².

Parmi les innovations destinées à enrichir le patrimoine touristique de La Défense, le Dôme Imax, un cinéma à écran sphérique, est une création qui fait largement appel au soutien du futurisme et de ses mythes. Sous le titre « La Défense fait son cinéma dans une Géode » Brigitte Vital-Durand écrit dans *Libération* du 19 juin 1992 : « Parfaitement rond et lumineux, le Dôme Imax est posé sur le toit d'un centre commercial, comme une nouvelle lampe sur une table de nuit. Cette forme architecturale vient compléter la riche leçon de géométrie que donne déjà le quartier. Car, après l'arc du CNIT, le cube de la Grande Arche et les autres variantes de parallélépipèdes des immeubles de bureau, il ne manquait qu'une forme ronde. La voilà donc au catalogue, avec ses 27 mètres de diamètre, boule colossale recouverte de panneaux de verre bombés, laiteux, derrière lesquels plusieurs kilomètres de fibres optiques généreront une lumière phosphorescente. L'éclairage, conçu par Yann Kersalé — auteur entre autres de l'illumination bleu profond de la verrière du Grand Palais — sera relié au PC routier de Rosny-sous-Bois. Car ce cinéma à écran sphérique est le point d'orgue d'un plus vaste projet de 17 000 mètres carrés en construction également : la Colline de l'automobile, panorama complet sur l'automobile d'hier, d'aujourd'hui et

¹ *Le Figaro*, 10 mars 1994

² *Le Parisien*, 18 février 1992

de demain »¹. Reflet de l'un des plus grands sites d'animation dû à l'initiative publique selon la journaliste de *Libération*, *Le Parisien* du 9 mai 1992 nous dit que le Dôme Imax de La Défense s'assigne comme objectif de séduire 750 000 spectateurs par an, et de les convertir aux joies du cinéma vertige sur écran sphérique.

De façon plus modeste mais tout aussi ambitieuse, La Défense a souhaité faire de l'art contemporain un motif d'attraction pour les visiteurs du quartier d'affaires. Il faut dire qu'avec plus d'une cinquantaine de sculptures offertes à la vue des promeneurs et les innombrables trésors cachés de La Défense, qu'il s'agisse des très riches collections d'art contemporain de nombreuses sociétés privées ou des prestigieuses pièces entassées dans les sous-sols du FNAC (Fonds National d'Art Contemporain) d'où n'émergent sur le parvis de La Défense que les énormes bras en fer de Morelet transperçant le toit du FNAC, baptisés « La Défense », sans oublier les 184 œuvres de la Fondation Hamon installée dans les sous-sols de l'Arche, La Défense est bien, selon Stéphanie Dulout de *92 Express*, « un lieu qui aime l'art contemporain ». Tout est d'ailleurs fait pour permettre aux visiteurs de le découvrir. Ainsi la journaliste signale que plusieurs organismes sont à leur disposition pour les accompagner dans cette découverte. C'est d'abord le cas de Défensévènement, qui propose au choix visites touristiques grand public ou visites techniques. Mais c'est aussi, et surtout, le cas de l'EPAD qui propose, quant à lui, au départ de la Galerie Art4 des visites beaucoup plus artistiques, soit sur l'architecture soit sur les sculptures. Enfin il existe des visites pédagogiques adaptées selon les âges, et d'autres réservées aux enseignants concernant les expositions temporaires d'art contemporain de la Galerie Art4².

Dans les représentations que se font les journalistes du potentiel touristique de La Défense, il en est une qui vient apporter en 1992 à ce nouveau quartier la touche sans laquelle il est vain pour un site d'attraction de quelque importance de se prévaloir de sa qualité de haut lieu du tourisme. Ainsi nous voyons apparaître ici l'atout irremplaçable de la cuisine française, qui a toujours contribué au rayonnement de la France à l'étranger, en tant que véritable élément déterminateur de la renommée du site en voie de reconnaissance internationale. C'est en effet de gastronomie qu'il faut parler si l'on veut bien se reporter au *Figaro* du 10 mars 1992 qui, dans un article intitulé « La Défense au firmament » déclare sous la plume de Jean-Pierre Blond qu'« avec ses deux restaurants étoilés simultanément au guide Michelin 92 La Défense accède à la caste enviée des restaurants étoilés du Michelin », ajoutant qu'avec cette récompense suprême elle devrait enfin sortir de son ghetto gastronomique. Et de préciser que la cité d'affaires possède avec

¹ *Libération*, 19 juin 1992

² *92 Express*, novembre 1993

ces deux restaurants, le Fouquet's Europe et les Communautés, tous deux sous la voûte du CNIT, deux tables qui selon lui « méritent le détour ». D'ailleurs, écrit Jean-Pierre Blond, « les habitués le savaient déjà, mais maintenant que la bible des guides le dit à son tour, c'est encore mieux »¹.

Si agissantes que soient les représentations flatteuses de La Défense par les journalistes jusqu'aux années 1990, à commencer par celle d'une Défense qui s'installe dans l'imaginaire collectif comme un lieu situé à l'avant-garde de la modernité, il n'en reste pas moins que nombre d'articles de presse attirent l'attention sur leur fragilité. Il faut dire que les difficultés ou les appétits de la vie journalière affaiblissent l'image du quotidien de La Défense d'autant que l'anarchie de certains comportements individuels laissent entrevoir un monde qui est loin d'échapper aux désagréments habituels de l'univers des banlieues. D'où l'importance de rapporter à l'historique de La Défense l'histoire de ces « points noirs » qui ont fait dire au *Figaro* « qu'ils font désordre dans le bel alignement du quartier d'affaires ».

III - Un univers de banlieue

Comme toute ville nouvelle murée par le béton et configurée par une architecture minérale, La Défense a généré un univers de banlieue où coexistent depuis le début de cette opération d'aménagement des mondes parallèles dont le niveau des tensions se répercute sur le quotidien de la cité d'affaires. De cette Défense parallèle, reflet du « monde triste des banlieues » que l'on ne retrouve jamais dans les hagiographies, seule la presse en a rapporté les points noirs qui donnent du nouveau quartier une image sans laquelle son histoire serait non seulement incomplète mais surtout complètement décalée du réel. Certes, ce que les journalistes livrent de la face cachée de La Défense, c'est le périphérique, mais à le contempler sans voile, l'histoire y trouve l'occasion de dépasser les considérations générales et de se rapprocher de l'authentique vérité d'une réalité sociale marquée par la précarité, l'insécurité et la corruption.

Dans un article du *Monde* du 31 mai 1980 Jean Benoit évoque la précarité vécue à La Défense à travers l'exemple de ce qu'il appelle le « camp de la honte », à savoir la cité André-Doucet de Nanterre qui est une cité de transit abritant une quarantaine de familles maghrébines. Le journaliste du *Monde* raconte : « Le département des Hauts-de-Seine compte environ deux cent vingt mille immigrés, soit un peu plus de 15% de sa population. Une grande partie d'entre eux ont été logés plus ou moins décemment voici une dizaine d'années, à l'époque de la

¹ *Le Figaro*, 10 mars 1992

destruction des bidonvilles de Nanterre. En revanche, les solutions adoptées entre 1960 et 1970 pour l'hébergement des familles nombreuses sont loin d'être satisfaisantes. Ces familles ont été accueillies dans des cités de transit construites en préfabriqué léger, dont les matériaux se sont rapidement détériorés. Ainsi en est-il de la cité André-Doucet. Cette cité, c'est la honte de Nanterre et du département. À l'écart de la ville, un terrain vague poussiéreux, qui se transforme en bourbier lorsqu'il pleut. Une centaine de baraques de tôle et d'aggloméré à demi en ruine, dont une quarantaine, plus ou moins utilisables, sont encore habitées par trois cent cinquante-deux maghrébins. Il y a deux cent soixante-treize enfants : plus de six par logis. Au total, quarante et une familles sont oubliées là — depuis dix-huit ans — pour quatorze d'entre elles ! Ces familles sont réparties pour la plupart dans des cabanons baptisés F4 où s'entassent en moyenne huit personnes. Surpopulation, tension nerveuse, troubles du sommeil, rhumatismes et tuberculose : tel est le lot de ceux qui continuent de vivre dans cette espèce de camp de concentration. La seule différence, dit un jeune Algérien, c'est qu'il n'y a quand même pas de miradors. Construite en 1962 et agrandie en 1970 pour reloger des familles expulsées des bidonvilles à l'occasion notamment des travaux engagés pour l'aménagement de La Défense, cette cité de transit provisoire est implantée sur un ancien marais comblé par des détritiques. Un paysage de décharge publique, entre la Seine, la voie ferrée Saint-Lazare-Cergy-Pontoise, où les trains circulent sans arrêt de six heures à une heure du matin, et une usine à papier qui dégorge sa fumée jour et nuit. Fenêtres sans carreaux, toits percés, portes sans serrure ou déglinguées, fils électriques à nu sous les gaines qui passent entre les toitures et les faux plafonds, pas de bouche d'incendie, pas d'extincteurs, pas d'eau courante dans les WC.... Les enfants jouent dans la poussière ou dans la boue. Ou bien ils restent entassés par dizaines dans les chambres surchauffées bâties de plain-pied, où les poêles au mazout, allumés même en cette saison, tentent de combattre l'humidité. Sur les cloisons apparaissent des coulées de salpêtre et de moisissure. Un soir, du sol en ciment, craquelé par endroits, on a vu surgir des rats. Des chiens les ont pourchassés à travers la pièce commune, tout à la fois salle de séjour, cuisine et salle de douche, mais sans eau chaude, avec un seul robinet, celui de l'évier. Et souvent les enfants vont ailleurs pour s'évader. Ils traînent le mercredi, le samedi et le dimanche dans les rues de Nanterre, aux abords du RER ou dans les magasins pleins de tentations. Alors les autorités interviennent. Le 30 mai 1979, une opération de grande envergure avait eu lieu au parc départemental de Nanterre : la police avait interpellé, à titre préventif, une cinquantaine de jeunes, dont certains n'avaient pas treize ans. Cette opération visait surtout les jeunes de type arabe. Elle s'était déroulée, injures racistes à l'appui, dans un climat bien connu au commissariat de Nanterre, où des adolescents étrangers sont parfois déshabillés, fouillés à corps, selon l'expression du commissaire divisionnaire Morisson, avec des réflexions du genre : Tu sens

mauvais. Qu'est-ce que tu fais chez nous ? Aux parents, tel représentant de l'ordre déclare : Vos enfants, ce sont des voleurs, de la mauvaise graine. Nous, on en a ras-le-bol des basanés ! Les basanés se taisent et, peu à peu, l'hostilité s'installe entre les communautés »¹.

Ce tableau, dressé par *Le Monde*, illustre la terrible réalité d'un univers de banlieue repoussé par la civilisation industrielle de l'après-guerre hors des limites de l'espace validé par la modernité. Ce phénomène où les journalistes ont pu voir une preuve de l'incompatibilité entre des populations étrangères ramenées à leur condition d'immigré et un monde fait à la mesure d'une esthétique urbaine futuriste constitue un des aspects de ce qu'il est convenu d'appeler la ségrégation sociale provoquée par une disparité trop flagrante des niveaux de vie et la cohabitation de groupes ethniques étrangers. Mais ce que révèle l'article du *Monde* à travers le refus de la municipalité de Nanterre et de la section locale du PCF d'accepter le relogement des étrangers occupant la cité André-Doucet dans les immeubles HLM de la ville, c'est déjà à l'époque, préfigurant un futur qui ne saurait démentir le passé, le problème de l'immigration à l'épreuve de la socialité. Le fait que la ville de Nanterre compte alors 23 % d'immigrés, en d'autres termes un taux qui rend indésirable l'accueil de nouveaux étrangers, et que le PC local ait déclaré que « cela est source de difficultés de toute nature, création de ghettos, développement du racisme, etc., pour toutes les communautés »² et que dès lors s'impose une nouvelle répartition de la population immigrée sur toutes les communes du département des Hauts-de-Seine témoigne que la finalité sociale admise par les forces dominantes présidant à l'aménagement de La Défense exclut tout surgissement d'une réalité susceptible de faire désordre dans le bel alignement du quartier d'affaires.

Pourtant, comme le relève la presse à propos des SDF, il n'est pas toujours facile d'évacuer la précarité de l'espace visible de La Défense. Quand *Le Parisien*³, sous la plume de Bruno Darrien, titre « 250 SDF font la manche à La Défense » en précisant que plusieurs dizaines y couchent la nuit, c'est toute la réalité d'un phénomène particulièrement dérangeant pour l'image de La Défense qui s'invite à la une du journal. Il faut dire que le portrait dressé par le journaliste de Patrick, l'un de ces SDF à la dérive, illustre avec beaucoup de réalisme la misère sociale véhiculée par cette population marginale qui, selon l'opinion dominante, « fait tache » sur le Parvis. « Cela fait deux ans que Patrick a établi ses quartiers à La Défense, entre le parvis et le centre commercial. C'est là qu'il travaille, comme il dit. Dans cet univers de béton et de verre aux mille

¹ *Le Monde*, 31 mai 1980

² *Le Monde*, 31 mai 1980

³ *Le Parisien*, 15-16 octobre 1994

richesses, il fait partie des quelque deux cent cinquante SDF qui font la manche tous les jours dans le plus grand quartier d'affaires d'Europe. Les premiers métros et RER déposent les lève-tôt, ceux qui commencent leur travail lorsque la ville est encore endormie. Entre cinq heures et cinq heures et demie, le quartier de La Défense s'éveille. C'est à cette heure matinale que Patrick commence, comme il dit, sa journée de travail qui se termine vers 19 heures. Une occupation bien particulière puisque Patrick, un Irlandais de quarante-huit ans, passe ses journées à faire la manche. Il fait partie des deux cents à deux cent cinquante SDF qui, le jour, ont élu domicile entre le centre commercial des Quatre Temps et le parvis. Un lieu où la plupart arrive à subvenir à leurs besoins. La Défense, je connais. Cela fait deux ans que j'y passe mes journées, dit-il. Mais avant d'être à la rue, j'exerçais à Nanterre ville, dans un hôtel. Et encore avant, j'ai travaillé sur le chantier du métro au pont de Neuilly et sur celui de l'Arche. Les lieux n'ont guère de secret pour lui, de même que les gens qui y travaillent. Ses rapports avec les commerçants et les policiers sont bons. Il faut être propre et réglo et tout se passe bien. Nous, les habitués de La Défense, nous faisons notre police nous-mêmes. Vous savez, la rue, c'est la loi de la jungle. On n'est pas trop mal ici, alors, si un SDF se conduit mal, on l'éjecte. Il n'hésite pas à rendre des services aux commerçants qui le lui rendent bien : par quelques pièces de dix francs, un repas offert ou tout simplement la considération. À accoster des dizaines de personnes chaque jour, il sait qu'il faut être poli et savoir parler aux gens. Tu restes gentil avec les autres, les autres sont gentils avec toi. Il dresse ainsi un tableau de sa clientèle potentielle : quand tu demandes des pièces pour manger, les plus gentils, ce sont les hommes noirs et les femmes arabes. En revanche, ceux qui ont la cravate, ce n'est pas très bon. Avec le temps, Patrick a pris le rythme de sa nouvelle vie. Il cherche du travail, lui qui a exercé de multiples métiers, mais la réponse est toujours identique : son âge. Il s'est remis de la rupture (sentimentale) qui l'a conduit là. Et a repris goût à la vie qu'il croque heure par heure et jour par jour. Pour l'instant, j'y arrive, je touche du bois. Le soir venu, comme la plupart de ses compagnons d'infortune, il quitte les lieux et part passer une nuit à l'hôtel, si la manche a été bonne. Ou, comme c'est généralement le cas, prend un train de nuit pour dormir. Car il n'est pas question de rester ici. La nuit, c'est un autre monde. Il y a quelques SDF qui dorment dans les souterrains. Mais ça craint. Ce sont des zonards qui se droguent. Et puis, avec les vigiles et les chiens, c'est dangereux. Même s'il y a plein de recoins pour se planquer. La Défense, c'est grand »¹.

De la précarité, quasiment institutionnalisée à La Défense par la présence quotidienne de nombreux SDF sur le parvis, à l'insécurité tout aussi fatale dans un environnement aussi propice

¹ *Le Parisien*, 15-16 octobre 1994

au développement de la délinquance de banlieue, le pas est vite franchi par les journalistes, d'autant que la cité d'affaires, la nuit venue, est le théâtre de nombreux incidents qui donnent à la vie nocturne de La Défense la couleur dominante de la violence dont rendent compte les journaux dans la rubrique des faits divers. « Retour des bandes sur le Parvis » selon *Le Figaro* du 10 octobre 1990 à propos d'une bagarre générale au cours de laquelle deux d'entre elles se sont affrontées à la sortie d'une boîte de nuit, juste à côté de l'antenne de police, ce qui fait dire à Éric Biétry-Rivière que la sécurité du quartier d'affaires reste difficile à assurer la nuit¹. « Flambée de violence à La Défense » d'après *Le Parisien* du 27 juin 1993 à propos de l'agression d'un machiniste de la RATP ainsi que d'un vigile d'une boîte de nuit roué de coups, signe, selon Gérard Segu, d'un climat de violence particulièrement inquiétant. Et quand *Le Parisien* écrit, sous le titre « Un gardien poignardé à La Défense », qu'un agent de surveillance du centre commercial de La Défense a été très sérieusement blessé dans des conditions mystérieuses et que dans son numéro du 2 mars 1994 il signale que quatre policiers ont été agressés devant l'hypermarché Auchan, il est clair, à la lumière de ces nombreux incidents, que la représentation du quartier a beaucoup à souffrir de cette insécurité permanente². Aussi, ce n'est pas sans raison que *Le Courrier des*

¹ *Le Figaro*, 10 octobre 1990

² Bien entendu j'évoque ici la question de l'insécurité de La Défense à travers celle de la délinquance de banlieue parce que les journalistes, par des reportages qui font dans le réalisme le plus cru, ne dissocient pas cette délinquance de la réalité constitutive du quartier d'affaires comme modèle d'urbanisme. C'est qu'en effet, il est admis, comme le relève *Le Parisien* du 10 décembre 1992, que, pour eux, la délinquance des bandes est, dans la ville, liée à un quartier et que justement La Défense, du fait de sa géographie complexe de quartier aux portes de la capitale, constitue une application exemplaire de ce type de délinquance d'autant que vient s'y ajouter la diversité de sa population. D'ailleurs, même si l'on peut considérer que le nouveau quartier ne constitue pas en tant que tel une véritable banlieue au sens classique du terme, il reste que son identité suburbaine, et plus particulièrement son parvis où les jeunes banlieusards désœuvrés ont l'habitude de se rassembler lorsqu'il devient désert, le dote d'un milieu de bandes dont les individus qui les composent font de la dalle la nuit venue, et surtout le dimanche, un univers de violence qui écorne l'image de prestige que cultive par ailleurs l'EPAD. Quand on lit dans *Le Figaro* du 19 octobre 1993 le reportage d'Éric Biétry-Rivière sur les bandes à La Défense, la situation qu'il décrit, même si le phénomène n'est pas propre au nouveau quartier, est révélatrice du chaos urbain que peut connaître à certain moment le parvis de La Défense : « C'est à la sortie et au-dehors que les problèmes se posent. Dès la tombée de la nuit, les commerces de l'immense centre des Quatre Temps ferment. Puis c'est au tour des salles du cinéma de se vider de toute vie. Après 23 heures, aucune animation sur la place si ce n'est le ballet des 173 ilotiers spécialement détachés à la surveillance du site et, les vendredis et samedis soirs, le vaste dancing qui peut accueillir 400 à 500 personnes. Les premiers immeubles d'habitation sont situés à quelques centaines de mètres de là. Au Café de France, la brasserie qui fait l'angle, la patronne ne sortirait seule la nuit pour rien au monde. Le dimanche, c'est assez effrayant, confie-t-elle. Les jeunes se croient tout permis en bandes. Après leur passage, on retrouve des papiers gras partout et je ne parle pas des odeurs d'urine dans les couloirs ». Il est clair que les effets produits sur les lecteurs par une représentation aussi sombre de

Hauts-de-Seine du 2 mai 1993 fait sa une sur cet aspect de la cité d'affaires en titrant « La Défense, un quartier sous haute surveillance », et qu'il précise qu'avec ses 120 000 salariés et quelques 1 500 000 visiteurs de l'Arche, La Défense est devenue, du fait de sa géographie complexe et de la diversité de sa population, le grand souci de la police des Hauts-de-Seine. « La Défense, déclare avec son accent chaleureux et sa gouaille à la Raimu le directeur Trouillet, ce n'est pas le parvis de Notre-Dame : il n'y a pas que des gens qui vont à la messe... Effectivement pas, et sur la dalle, outre les hommes d'affaires, la clientèle est plutôt recrutée chez les zoulous des banlieues que chez les bonnes sœurs. Depuis quelques années, déjà, les forteresses noires de la City parisienne font l'objet de toutes les attentions. Une section spéciale, l'USD (Unité de Sécurité Défense), spécialement affectée dès 1990 à ce quartier, a vu ses effectifs passer d'une petite quarantaine à quatre-vingts : un chiffre qui devrait, selon le préfet, atteindre la centaine dans quelques mois. De fait, la délinquance a fortement été réduite et alors qu'on notait, il y a deux ans, une augmentation de 21 % des crimes et délits, l'année dernière ce chiffre a été ramené à 3 %. Qui dit mieux ? Jean Trouillet, qui affirme que pour les quatre premiers mois de 1992 on ne parle plus de hausse mais d'une baisse de ... 10 % ! Bien sûr, entre les cahiers économiques et politiques des journaux, le quartier est aussi en bonne place dans les rubriques faits divers. Agressions de chauffeurs de bus, descentes de bandes dans les discothèques... il y a quelques mois, on a frôlé le drame. Quelques six cents Zoulous, pour reprendre l'expression de Jean Trouillet, ont semé la terreur sur la dalle, l'affaire a été réglée sans casse. Ce dimanche-là. Car on se souvient qu'au début de l'année une poignée de policiers, pris à partie, à la sortie du Pacific, par plus de trois cents jeunes, n'avaient dû leur salut qu'à la fuite et ils n'avaient pas manqué d'alerter leur hiérarchie sur la précarité du maintien de l'ordre dans ce quartier. Depuis un mois, la boîte de nuit a été fermée par arrêté préfectoral. Jean Trouillet espère que le même sort sera prochainement réservé à sa concurrente l'Opéra-Défense où des incidents graves ont eu lieu l'autre week-end. L'autre mardi encore, une vingtaine de beurs se sont colletés à une trentaine de blacks. C'est grâce à l'intervention de la police que la rixe n'a pas dégénéré. Autre caractéristique policière de La Défense, la criminalité à col blanc. L'activité de la section financière et économique de la PJ a, comme le souligne Daniel Rigourd, commissaire, augmenté de 23 %. Une criminalité exclusivement concentrée sur La Défense où, outre l'affaire de la tour BP, de très nombreuses

l'univers du parvis de La Défense constituent un retentissement dont le journaliste du *Figaro* accentue la portée en illustrant son article par la relation de l'incident qui a eu lieu un dimanche, en juillet 1990, au cours duquel un « jeune Malien du gang des Mendy a trouvé la mort face à ses ennemis jurés, les Zoulous des Black Dragons ».

informations ont été ouvertes sur des dossiers d'abus de confiance, d'abus de biens sociaux, non-déclarations de documents et autres escroqueries »¹.

Assurément, cette criminalité à col blanc, dont parle *Le Courrier des Hauts-de-Seine*, est loin d'être un fantasme si l'on se reporte aux nombreuses informations judiciaires concernant La Défense. D'ailleurs cette réalité, les journaux vont s'en emparer, à commencer par *Libération*² qui, dans un article intitulé « La face cachée de La Défense », en dresse un tableau sans nuance en rapportant les démêlés de Gérard de Senneville avec l'État, les élus locaux et les promoteurs immobiliers dont cet ancien directeur de l'aménagement du quartier fait état dans un livre au titre particulièrement évocateur, « La Défense, le pouvoir et l'argent ». Par cet article de Sybille Vincendon, on voit que La Défense, devenue sous la plume de l'auteur du livre « L'univers impitoyable des promoteurs publics et privés », ne correspond que très imparfaitement à l'image flatteuse que son architecture futuriste véhicule dans l'imaginaire collectif. « Avec l'affaire dite de la tour BP, le commun des mortels a découvert La Défense sous un jour habituellement plus confidentiel : celui de l'immobilier. Un immobilier un peu particulier, qui n'est pas un modèle de clarté et peut donner envie d'en savoir un peu plus sur ce qui se passe dans ce quartier. Un livre tombe justement à pic, paru sous un titre assez adapté : La Défense, le pouvoir et l'argent. L'auteur, Gérard de Senneville, fut pendant près de trois ans (fin 1987 à mai 1990) directeur de l'Établissement public d'aménagement de La Défense, autrement dit l'émanation de l'État sur place. À La Défense, en effet, l'État est encore dans une position assez puissante. Décidé dans les années 50, le projet du quartier d'affaires a été entièrement mené par son bras armé, l'EPAD, qui expropria, racheta les terrains, créa les infrastructures routières, les parkings, les réseaux, bref tout ce dont un quartier a besoin. Ce même EPAD revendit ensuite non pas le terrain, mais des droits à construire aux investisseurs, parmi lesquels un gros promoteur, Christian Pellerin, PDG de la SARI. Du coup, La Défense ne puisa pas un sou dans les finances publiques. Dernier volet du système, les trois communes qui supportent le périmètre de La Défense (Puteaux, Courbevoie et Nanterre) vivent maintenant la décentralisation d'une façon particulière, puisqu'elles imposent leurs règles d'urbanisme à l'EPAD mais ne délivrent pas les permis de construire, toujours signés par le préfet. À partir de cette situation exceptionnelle, on voit ce que peut devenir la décentralisation quand elle tombe entre de mauvaises mains, même inachevée comme ici, même assortie d'un sacré contrôle public. Des trois communes concernées, c'est Puteaux qui détient la plus grande surface du quartier d'affaires. Le maire RPR, Charles Ceccaldi-Raynaud, non content

¹ *Le Courrier des Hauts-de-Seine*, 2 mai 1993

² *Libération*, 28 janvier 1992

de toucher les taxes professionnelles liées aux bureaux, non content de ne pas déboursier un centime pour l'entretien du quartier (toujours à la charge de l'EPAD), présente régulièrement l'addition à l'EPAD grâce à une méthode bien à lui : quand un projet mord sur une ancienne rue, la commune doit la déclasser. Ce déclassement traîne en longueur, le temps pour ce tisseur de toiles d'araignées de le négocier contre autre chose, généralement une cession de terrain. Que la parcelle soit constructible ou pas importe peu : elle le devient. L'urbanisme était le dernier de ses soucis et son appétit de mètres carrés était insatiable, écrit Senneville en parlant du maire de Puteaux. Les chiffres le prouvent au demeurant, puisque la commune est la plus riche de France, avec le revenu fiscal par habitant le plus élevé. L'autre vilain comportement, à La Défense, c'est celui des investisseurs, et particulièrement de Pellerin. Certes, Senneville lui reconnaît qu'il aime La Défense. Mais au nom de cet amour, le promoteur s'y comporte comme s'il était sur ses terres, multipliant projets et maquettes avant même d'avoir obtenu les droits à construire, persuadé que l'EPAD ne peut que les lui céder. D'ailleurs, Pellerin, par la voie des cabinets de ministres, arrive à s'imposer. Comment ? Mystère. L'ouvrage de Senneville montre souvent à quel point l'EPAD et son directeur sont tenus pour quantité négligeable par la commune de Puteaux, qui les rackette, par Pellerin, qui les considère comme un fournisseur, et même par l'État, qui les désavoue sur des décisions et se sert dans la trésorerie »¹.

¹ *Libération*, 28 janvier 1992

La reconstruction historique à laquelle nous venons de procéder avec toute la part de subjectivisme inhérente à ce genre de démarche nous a permis non seulement de nous renseigner sur l'évolution du projet de La Défense depuis son origine jusqu'à l'épanouissement que la Grande Arche lui a garanti en spéculant sur les formes de son destin mais également de nous faire connaître La Défense dans sa réalité urbanistique et architecturale. Ce qui risque de nous échapper, maintenant que nous sommes accoutumés à l'historique de cette opération d'aménagement et que les problèmes qu'a posé l'évolution constructiviste dont elle est le résultat nous sollicitent principalement selon des circonstances historiques particulièrement changeantes et des variations exceptionnelles de l'opinion de la presse, un examen des conditions dans lesquelles le projet de La Défense a acquis une identité médiatique particulièrement forte va nous le faire connaître immanquablement. Toute analyse de l'historique de la Défense nous semble ainsi être étroitement solidaire d'une explication de ce phénomène urbanistique par la cristallisation de l'opinion de la presse qu'il a réalisée à son profit. Tel est le fait auquel on ne peut dénier la qualité d'historique, car, ainsi que l'observe H. Lévy-Bruhl, « la réalité ne se compose pas uniquement des événements qui se sont passés et tels qu'ils se sont passés. Elle contient aussi, et peut-être surtout, les représentations que se sont faites les hommes desdits événements, car ce sont ces représentations qui ont agi sur eux et qui ont inspiré leur conduite »¹. Or, tel est bien le cas de La Défense dont la perception qu'en a eu la presse tout au long de son évolution a été avant tout le fruit des représentations que les journalistes se sont faites de ce phénomène urbanistique car ce sont ces représentations qui ont agi sur eux et qui ont inspiré l'opinion qu'ils ont manifesté dans leurs articles. Aussi notre intention est maintenant de trouver dans l'historique de La Défense tel que nous l'avons décrit la raison des positions éditoriales dont ceux qui les adoptèrent ne furent peut-être pas toujours pleinement conscients, mais dont l'effet sur l'image de La Défense est indéniable.

¹ « Une notion confuse : le fait historique », in *Recherches philosophiques, T.V, Boivin, 1935-1936, p.265*

TROISIÈME PARTIE

LE TEMPS DE LA SYNTHÈSE

DU QUARTIER DE LA DÉFENSE COMME
PHÉNOMÈNE HISTORIQUE DE
CRISTALLISATION DE L'OPINION DE LA PRESSE

En examinant l'histoire de sa genèse à travers les articles de presse parus sur le sujet, nous avons essayé de montrer comment, à travers les réactions passionnées qu'un tel projet a suscité de la part d'une population désorientée par l'architecture futuriste de ce nouveau type d'habitat urbain, le quartier de La Défense se révélait dans les journaux comme l'objet privilégié d'une mise à la une kaléidoscopique et bouillonnante des impressions provoquées chez les journalistes de l'époque par la matérialisation d'un monde nouveau qui débordait bien au-delà des frontières traditionnelles de l'architecture. En considérant ici le quartier de La Défense comme phénomène historique, le problème est inversé : ce qui apparaît, ce n'est plus ce qu'il doit à l'ébranlement plus ou moins fort qu'il a provoqué dans la vie des habitants, mais ce qu'il révèle de l'état d'une opinion confrontée à un mode de vie nouveau sous-jacent au mouvement tendant à transformer non seulement la forme, mais aussi le contenu des implantations urbaines. Les deux propositions ne sont d'ailleurs pas contradictoires, car si un projet de cette envergure produit dans l'opinion des effets viscéraux provoquant un accroissement de la conscience de l'émotion, c'est en raison de la remise en cause de l'héritage du passé par la dynamique sociale qu'il véhicule, tant il est vrai que le chemin d'un tel bouleversement architectural passe par une nouvelle structure urbaine destinée à accueillir les diverses fonctions et les activités diverses des hommes.

Si, comme l'a écrit K. Jaspers¹, l'histoire est tout à la fois évènement et conscience de l'évènement, le retentissement du projet d'aménagement du quartier de La Défense a l'intérêt d'avoir conféré à ce projet une valeur historique de premier plan dès lors que la matière sociale engendrée par cette révolution architecturale est tout autant concernée par la conscience de l'évènement que par l'évènement lui-même. C'est cette conscience historique qui fait toute la singularité du quartier de La Défense en tant qu'évènement producteur d'une véritable expression de la conscience sociale. Sont bien sûr en cause le caractère futuriste du projet au plan de son architecture et de sa création d'un nouveau mode d'aménagement du territoire, et l'affirmation à travers lui de la valeur architecturale comme facteur essentiel de l'évolution sociale dans l'espace urbain. D'où la nécessité de mettre en évidence les facteurs d'excitation de l'opinion en tant que le projet concerné s'affirme comme une rupture historique, un évènement qui se pense au futur et se présente en conformité avec le droit fil de l'histoire. L'exercice est d'autant plus nécessaire qu'il n'y a pas d'autre projet de l'époque à posséder un tel retentissement dans l'opinion et sur lequel celle-ci ait à trancher dans la perspective d'un futur qui détermine une nouvelle manière de vivre et de travailler à la ville. L'image que cette opération projette dans l'inconscient collectif d'un nouveau

¹ Karl Jaspers, *Origine et sens de l'histoire*, Plon, Paris, 1954

paysage urbain se jouant des règles traditionnelles de l'architecture, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire révèle un changement profond de société et explique l'ébranlement subjectif par lequel une partie de l'opinion a répondu à sa provocation. Car c'est bien d'une provocation qu'il faut parler si l'on considère l'intensité des réactions au projet d'aménagement du quartier de La Défense, qu'il s'agisse de l'approuver ou de le contester. La courbe d'intensité de la mobilisation de l'opinion présente d'ailleurs la caractéristique de comporter trois temps d'égale énergie mais au contenu très différent. C'est d'abord dans les années 1960 un temps d'adhésion, ensuite un temps de contestation dans les années 1970 et enfin un temps d'acceptation dans les années 1980 et 1990. De telles dénivellations, qui font succéder à l'enthousiasme du début une critique acerbe dès la matérialisation du projet pour, au final, s'affaïsser dans une sorte de fatalité de la modernité contre laquelle il devient presque anormal de lutter, jaillissent dans le temps historique comme des états forts de l'opinion constitutifs d'une représentation de ce que sont l'urbanisme désirable et l'avenir escompté de l'image de la ville. Ce sont là de véritables révélateurs d'une réalité sociale qui font du quartier de La Défense plus qu'un simple objet d'opinion, un incontestable condensateur social qui est à la fois le moule et le reflet d'une société nouvelle. C'est en considération de cette fonction sociale dont il est appelé à être l'assise que doit être examiné le contenu du quartier d'affaires de La Défense en tant que fait historisé par les réactions de l'opinion. Il apparaît alors comme revêtant un triple caractère : à l'étage du fait historique proprement dit, c'est un évènement fondateur d'un état psychique collectif d'une puissante émotivité ; à l'étage du temps historique, c'est un évènement créateur de variations exceptionnelles de l'opinion et à l'étage du retentissement historique, c'est un évènement producteur d'un superlativisme à forte valeur ajoutée.

CHAPITRE I

LE QUARTIER DE LA DÉFENSE EN TANT QU'AGENT DE DÉFLAGRATION DE L'ÉMOTION COLLECTIVE

Que le quartier de La Défense soit un agent de déflagration de l'émotion collective cela signifie deux choses : d'une part, qu'il s'agit d'un événement suffisamment perturbateur pour provoquer un choc dans l'opinion par les représentations qu'il donne du nouvel habitat urbain ; d'autre part, qu'il tend à cristalliser ce choc dans le contexte social et historique de la révolution architecturale de l'après-guerre.

Sans prendre dès maintenant parti sur La Défense en tant que phénomène historique de cristallisation de l'opinion de la presse, on doit cependant constater que celle-ci a été marquée par cette opération d'aménagement urbain aux portes de la capitale au point d'en porter longtemps la trace, c'est-à-dire jusqu'à son achèvement architectural et urbanistique avec l'édification de la Grande Arche. Il est clair en effet que les impressions produites par l'urbanisme futuriste du nouveau quartier, même si elles ont provoqué leur maximum d'effet immédiatement et frappé fortement l'opinion dès la présentation du plan de masse de 1964, n'ont pas épuisé sur-le-champ leurs répercussions sur la presse et laissé, au contraire, tout au long de la réalisation de cette gigantesque opération, des traces profondes dans l'opinion des journalistes qui ont eu à en traiter l'actualité. C'est tout le problème du retentissement des représentations de La Défense sur le plan médiatique, autrement dit le choc produit sur les journalistes par cet événement perturbateur, qui se trouve ainsi posé. Mais ce qui importe maintenant d'analyser sur le plan historique c'est la reconstitution qu'en ont fait sur le plan critique les journalistes une fois leur sensibilité impactée par cette opération. Si, comme nous l'avons vu, à la prépondérance de la présence vive de l'évènement découvert à la fois dans sa réalité et ses promesses est attachée la rapidité de réaction de la presse à la présentation du plan de masse de 1964 et des réalisations qui vont le concrétiser, l'influence persistante du nouveau quartier en tant que modèle d'urbanisme va, dans un second temps, pousser les journalistes à opposer à l'évènement actuel la répercussion d'une multitude d'impressions passées, d'ailleurs inégalement opérantes mais suffisamment toutefois pour conditionner leur disponibilité éditoriale, qui va amortir le présent en l'enrichissant d'une attitude critique une fois la perception de La Défense sortie de sa dimension émotive.

SECTION I

UN ÉVÉNEMENT PERTURBATEUR

Le premier facteur d'un état de conscience urbain, c'est l'aménagement de l'habitat sur un territoire déterminé. Le périmètre habité est en effet pour l'homme un grand maître de vie, il lui impose des lois et oriente ses idées. Il l'oblige à accepter les conditions de vie qui se dégagent de la situation géographique des lieux de résidence, mais en même temps il l'incite à aménager au mieux l'espace urbanistique qui lui est offert par sa communauté d'habitat, car l'acceptation d'une implantation territoriale ne va pas sans grands projets d'aménagement et d'amélioration. Ainsi le territoire urbain sur lequel s'établit une communauté d'habitants commande son avenir, il concrétise tout un plan de vie. Dans un habitat formaté par une architecture dite "d'habitude" le futur prend une figure familière parce qu'il est inclus dans les limites précises du décor quotidien. Mais dès lors que la représentation de l'avenir implique un changement radical de décor, comme c'est le cas avec l'aménagement du quartier de La Défense, le futur devient un facteur d'incertitudes qui ne peut se concrétiser sans provoquer dans la conscience collective un ébranlement plus ou moins fort qui, dans le cas présent, s'est manifesté à la fois par un choc d'émotivité, un mouvement d'opinion et un phénomène de presse.

I - Un choc d'émotivité

Si l'aménagement du quartier d'affaires de La Défense émeut l'opinion par ses menaces ou par ses séductions c'est parce qu'il s'agit avant tout d'un événement dont l'importance est considérable¹. L'intensité des manifestations de l'opinion se retrouve dans les réactions explosives de la presse aussi bien à l'égard des promesses futuristes que des ruptures avec l'ordre architectural ancien contenues dans l'accomplissement de ce projet. L'excitation est grande parce qu'elle enveloppe à la fois la plus belle promesse et la plus redoutable menace selon la représentation que l'on se fait des effets éventuels d'un nouvel ensemble architectural qui exprime un modèle de civilisation nouvelle. D'où ce véritable choc, c'est-à-dire cet ébranlement provoqué dans l'opinion

¹ Les articles de l'époque en témoignent sans réserve. Voy. *Le Figaro*, 24 janvier 1980, qui parle, à propos de l'opération de La Défense, d'« une des plus considérables entreprises d'urbanisation de l'histoire moderne, un projet unique en son genre qui donne à Paris l'exemple de la dimension qui sera la sienne bientôt, dans moins de trente ans, au XXI^{ème} siècle, un rêve d'urbaniste devenu réalité ».

et par lequel la presse a répondu à sa provocation. Le fait que l'ensemble de la presse parisienne se soit empressée de prendre parti en réagissant sans retard et vivement sous le choc de ce projet révèle la force avec laquelle la représentation de celui-ci s'est imposée à l'attention de l'opinion. L'impulsivité des partis pris qui en a résulté a manifesté la puissance de l'évènement sur l'émotivité de la population car liée à un retentissement fort des représentations. Et il est tout aussi révélateur que cette impulsivité ait été immédiate, réactive, car la réaction de la presse a trouvé dans le choc une explication qui suffit à l'observateur : comme nous le verrons en effet plus loin, le passé n'est intervenu que pour fournir des moyens de la réaction car le choc a été la cause et non l'occasion de l'impulsion comme il arrive quand l'impulsivité manifeste l'influence d'expériences antérieures et accumulées. Les expériences passées sont en effet trop lointaines pour qu'on leur reconnaisse un effet d'inhibition qui aurait trouvé dans le projet de La Défense l'occasion de fournir à l'opinion son explosion d'émotivité. C'est le cas, en particulier, de la restructuration de la ville de Paris opérée par le baron Haussmann¹ sous le Second Empire et de l'édification de la Tour Eiffel à la fin du XIXème siècle. Certes, ce sont là des évènements que l'histoire architecturale de la France a enregistrés comme des réalisations majeures de civilisation urbaine, mais le choc qu'ils ont provoqué dans l'opinion à leur époque est trop éloigné des préoccupations de la population de l'après-guerre pour être regardé comme un souvenir subjectivement parlant, d'autant que la tendance nourrie par les exigences de la reconstruction tendait à donner à l'acte architectural sa pleine signification².

¹ Voy. Florence Bourillon « Des relectures d'Haussmann », *Histoire urbaine*, 1/2002 (n° 5°) p. 189-199

² S'il est vrai que le rôle de l'histoire nationale dans le surgissement presque immédiat de La Défense à l'échelle de l'histoire longue et patiente des villes est attesté par les motivations officielles du pouvoir politique et de l'aménageur, qui ont tous inscrit cette opération dans le contexte du redressement économique de la France rendu indispensable après le désastre de la seconde guerre mondiale, il est un autre point de vue, sans doute plus significatif, qui participe activement à cette localisation de La Défense dans l'expérience historique : c'est la volonté, pour la première fois en France dans l'histoire de l'urbanisme, de faire un grand quartier d'affaires. Comme le dit Alain Maugard, directeur général de l'EPAD, dont *La Lettre des villes nouvelles* du 4^{ème} trimestre 1992 rapporte les propos : « C'était une prémonition puisque cela a été décidé vers l'année 1958, avant le grand boum du tertiaire. Ceux qui ont vu loin et qui ont su comprendre que cela allait devenir un évènement majeur des grandes capitales ou des métropoles régionales, ont vu juste. De plus, comme à l'époque on a pensé qu'il valait mieux ne pas éventrer le cœur du Paris traditionnel et historique par de grands buildings, il était plus intelligent de les concentrer sur un certain lieu qui a été choisi et qui est La Défense ». Cependant, sans en minimiser l'importance, il n'apparaît pas que la force attractive du quartier d'affaires en tant que tel soit telle que toute expérience historique soit inévitablement conduite à se résorber en elle. Ainsi la qualité d'objet expérimental de La Défense sur le plan historique ne s'arrête pas là puisque, à lire encore Alain Maugard dans la même revue : « Maintenant notre projet a changé de nature. Il s'agit de transformer ce qui

Il est clair que la manière dont l'énergie de l'émotivité s'est dépensée à travers les milliers d'articles de presse parus sur le sujet est liée au contexte historique et social fécondé par la fin de la seconde guerre mondiale. C'est dans la mesure où l'œuvre de la puissance humaine postérieure à cette tragédie a reçu son actualité de la nécessaire renaissance nationale que postulait la réparation des ravages occasionnés par un conflit et une occupation qui avaient rendu exsangue l'économie du pays que le regard porté par l'opinion sur le projet futuriste de La Défense l'a localisé dans l'expérience historique qui est le lieu même de l'existence des hommes. Dès lors le projet n'agit plus dans la production de l'émotivité de l'opinion comme une cause indépendante de l'action de la référence historique événementielle mais comme un instrument, qui sert celui qui est ébranlé par sa puissance novatrice mais lui impose ses propres déterminations ; et par suite ce qu'explique le choc produit par l'évènement, c'est la fin, et au-delà de la fin, la valeur visée. L'impersonnel s'est incorporé au personnel, l'histoire se superpose à la réalisation architecturale, l'émotivité de la population répercutée par la presse se subordonne l'explication par l'univers construit de la ville et ses lois, qu'elle enveloppe, mais qu'elle déborde et commande par ses emportements.

C'est cet isolement dans le temps historique, le premier choc de cette importance après la seconde guerre mondiale, qui contribue à faire de l'aménagement du quartier de La Défense non seulement un évènement signifiant mais un marqueur de l'époque quant à l'état de l'opinion. C'est véritablement le miroir dans lequel se reflètent les données de la situation psychique d'une population avide de changements propres à effacer le souvenir de la guerre qui en expliquent tels caractères ou tels éléments ; d'autres évènements lui auraient dicté une réaction totalement différente ou même opposée.

Ce que ce mouvement d'opinion permet de connaître, ce n'est rien de moins que l'aptitude d'un peuple au sortir d'un conflit majeur à s'emparer de la révolution architecturale afin d'être l'auteur de sa propre destinée, à réagir conformément au caractère moyen de ses membres. Et ce qui apparaît à la lumière des réactions massifiées de la presse c'est, à travers elles, le besoin de la population de se manifester. Autrement dit, il y a dans cette manifestation d'opinion, plus qu'un choc d'impulsivité, une volonté d'affirmer sa renaissance en s'emparant d'un projet architectural de premier plan pour le soumettre aux préceptes directeurs de l'ordre social appliqué à la ville qu'elle imagine.

n'était qu'un centre d'affaires en quelque chose qui ressemblerait à un cœur de ville dans la proche couronne ». Qu'en conclure sinon que La Défense révèle bien à travers cette déclaration de l'aménageur sa vocation de laboratoire d'expérimentation urbaine consacré par l'histoire de la ville.

Le sens de cette captation est instructif : il nous montre que l'affectation d'un coefficient social à une opération d'aménagement du territoire symbolisant une nouvelle manière de vivre à la ville est fonction de l'ordre social qu'elle imagine. Plus l'opération nouvelle s'affirme comme élément de rupture historique avec le passé, plus la population prend conscience d'elle-même et plus son besoin de réagir à cette nouvelle identité de la ville prend de valeur à ses yeux car il s'agit pour elle d'inscrire, dans la conscience collective, les novations inspirées par le besoin d'un avenir autre que l'avenir déjà préparé.

Toutefois, ce mouvement n'est pas à sens unique et on aurait tort d'y voir la manifestation d'une sorte d'impérialisme social par lequel l'opinion étendrait arbitrairement son empire sur tel projet jusqu'à abolir la réalité constitutive de son identité. Le vrai, c'est que le projet lui-même favorise par son côté futuriste l'impulsivité de l'opinion parce qu'elle est la condition de réalisation de la rupture historique qu'il s'assigne en faisant table rase d'un modèle de ville condamné par la révolution architecturale¹. Le choc d'émotivité apparaît ainsi comme la conséquence de l'attitude par laquelle les individus se placent dans la dépendance d'une modernité pour faire valoir leur vitalité afin de promouvoir, par elle, la réalisation d'un type social. C'est donc par l'entremise de son explosivité que l'émotivité est créatrice de l'avenir préfiguré par un nouvel ensemble architectural, car c'est elle qui investit le paysage urbain qu'il détermine de sa légitimité à informer l'avenir de la ville. C'est en l'envisageant ainsi, à titre d'instrument de préparation d'un avenir qui nous dépasse, que le choc d'émotivité causé par l'aménagement du quartier d'affaires de La Défense prend sa pleine signification.

Certes, il ne s'agit ni de magnifier exagérément l'avenir, ni de déprécier, par rapport à lui, les vertus du bâti antérieur. Il y a lieu, plus simplement, de constater l'attrait que l'avenir de la ville exerce sur l'esprit de l'homme. L'aménagement du territoire urbain, dans lequel s'exprime plus ou moins un moment de la vie collective, ne se sépare point de la création architecturale orientée par l'image d'un habitat urbain devant être autre chose que la simple addition de surfaces minima. Il n'est lui-même que le résultat, et comme le résidu d'une représentation extérieure. Mais il est

¹ Ce serait une erreur de croire qu'il s'agit là de considérations exclusivement théoriques. Elles ont au contraire un intérêt pratique considérable dès lors que l'on voit dans l'adhésion de l'opinion interprétée par la presse l'instrument essentiel de réalisation du futurisme porté par l'architecture révolutionnaire de La Défense. Voy. en ce sens l'opinion exprimée par M. R. Auzelle dans le supplément aux *Annales de l'Institut Technique du Bâtiment et des Travaux Publics* de novembre 1961 dans la série *Architecture et Urbanisme*.

également, en tant que terme d'une comparaison avec ce qui pourrait être, le facteur d'un continuel devenir.

II - Un mouvement d'opinion

S'il est vrai que le projet d'aménagement du quartier de La Défense a offert à la presse l'occasion de donner sa mesure, il n'est pas moins avéré que ce projet a généré un mouvement d'opinion qui a tendu à influencer les autorités porteuses de cette véritable révolution architecturale. La cause d'un tel mouvement se trouve dans le fait que la représentation par ce projet d'un mode de vie fixée en images précises ne se prête pas à l'indifférence, encore moins à la tolérance. Elle s'y prête d'ailleurs d'autant moins qu'elle fait irruption dans un milieu urbain qui n'a pas été conçu pour elle¹. D'où cette émotion collective qui réunit dans une clameur générale à la fois les vertus et les griefs d'une opération d'aménagement du territoire qui transporte avec elle sa vocation révolutionnaire.

Il faut toutefois tempérer quelque peu cette présentation car de véritable opinion sur le sujet, au sens d'une opinion publique, il n'y en a jamais eu, seulement des réactions individuelles, la plupart hostiles, provenant de groupes d'habitants formés en comités de défense ou de groupements d'intérêts liés à une vision de la ville totalement opposée à celle portée par le nouveau projet, même si, au fil du temps, ce mouvement se fit plus nuancé et fluctuant. C'est que son impuissance se révéla très vite car l'on se trouvait dans un domaine où les considérations techniques étaient primordiales, même si elles empruntaient par la force des choses à un nouveau rapport de la culture et de la ville. Ainsi le fait de n'être pas spécialisé, de s'inspirer de données qui étaient celles du simple bon sens et des attachements sentimentaux à telle conception de la ville définie dans ses lignes extrêmement générales a vite rendu ce mouvement pratiquement désarmé. De simples citoyens, même rassemblés dans des comités de défense particulièrement virulents, n'étaient pas de taille à affronter les questions aux multiples incidences techniques que pose un plan d'aménagement du territoire doté d'une telle capacité novatrice au plan architectural. De ce fait, écartés des problèmes réels, tous ces intervenants se sont reportés sur les idéologies et cessés d'être une opinion pour n'être plus que le nombre qui donne leur puissance aux mythes, qu'il s'agisse des mythes du passé ou de ceux de l'avenir.

¹ Ce qui n'est pas une première dans l'histoire urbaine. Voy. dans ce sens Florence Bourillon « Changer la ville, la question urbaine au milieu du 19^{ème} siècle », *Vingtième siècle*, revue d'histoire, Année 1999, volume 64, n° 1, pp 11-23.

Ce qui est relativement neuf avec la clameur suscitée par l'aménagement du quartier de La Défense, c'est la substitution à l'opinion créatrice de mouvements éphémères qui n'appartiennent qu'à de certaines circonstances. De tels mouvements, dont la durée de vie épouse celle de l'évènement qui les a provoqués, mobilisent leur puissance disponible seulement dans la perspective d'une adhésion ou d'un rejet. C'est, entre autres, à ce niveau que le quartier d'affaires de La Défense est un révélateur historique dans la mesure où il inaugure pour la première fois depuis la fin de la seconde guerre mondiale cette nouvelle forme de contestation qui deviendra par la suite habituelle, notamment lors des autres opérations architecturales que connaîtra la ville de Paris, en particulier celle concernant la rénovation du quartier des Halles et la création du centre Georges Pompidou¹.

C'est à partir de lui que l'on a observé que les opinions massifiées par ces mouvements éphémères n'échappent pas à une logique spéciale propre au raisonnement collectif. Ainsi a-t-on pu constater que c'est à partir de tous les résidus qui meublent le subconscient des individus et qui, tous, sont extra logiques, que s'agencent des arguments déductifs propres à donner une sorte de rationalité aux pensées que chacun tient de sa situation face à l'évènement perturbateur. De ce point de vue on peut considérer que les opinions se constituent en systèmes de pensée irréductibles les uns aux autres puisque tout effort pour les ébranler ne fait que durcir leurs contours, comme on a pu le voir lors de l'opposition au projet de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes dans la banlieue nantaise ; on croit en effet s'attaquer à une thèse ou à un raisonnement, mais en réalité ce sont toutes les composantes émotionnelles d'un milieu social qui opposent à l'argumentation un bloc d'autant plus indissociable que l'offensive, menée sur le plan des idées, ne saurait les menacer.

C'est sans doute en grande partie à ce premier mouvement inauguré par la clameur suscitée par le quartier de La Défense et que l'on pourrait qualifier de premier mouvement citoyen, pour reprendre une expression aujourd'hui à la mode, qu'est dû ce foisonnement de comités de défense et d'associations spécialisées dans la défense des intérêts locaux et de l'environnement que l'on constate aujourd'hui dans la société française. C'est aussi constater qu'il en est résulté la substitution du règne des idéologies locales au gouvernement de l'intérêt général, voire du Bien commun. Il faut en effet relever que la rivalité entre l'intérêt local et l'intérêt général s'est soldée

¹ L'action menée en particulier par l'Association de défense des expropriés de Nanterre Ouest montre que les représentations que l'habitant concerné par l'opération d'aménagement urbain a de cette opération ne ressemblent que de loin à des idées ou des concepts, car elles sont senties et vécues plus que pensées, d'où l'expression d'une contestation spontanée que la considération de l'utilité publique du projet altère peu.

par l'affaiblissement du souci de l'intérêt national mesuré à l'aune des grands intérêts généraux du pays. Ses caractères mêmes, son souci du possible et du Bien commun le place en état d'infériorité par rapport à des idéologies qui, créées pour des intérêts collectifs purement locaux, sont toujours exploitées dans un sens démagogique. Mais il est une autre conséquence de cet essor de la défense de l'intérêt local. C'est que ce fait est à l'origine d'une transformation de la notion même du politique ; transformation qui, elle, est plutôt instinctivement constatée que rationnellement comprise. Et ici, c'est le phénomène de politisation qui est en cause. Sommairement on pourrait le décrire en disant qu'au fur et à mesure que l'intérêt local prend le pas sur l'intérêt général le politique se "dépolitise" en entendant par là qu'à force de s'annexer des contestations et des revendications toujours plus nombreuses et plus découplées de l'intérêt national la fonction politique perd sa spécificité.

Il résulte de ces observations, dont l'évidence est aujourd'hui aveuglante, qu'en ouvrant la voie aux comportements collectifs générés par les opérations d'aménagement du territoire qui émeuvent l'opinion, la réalisation du quartier d'affaires de La Défense a marqué l'histoire de la révolution architecturale de la ville en lui donnant une signification que les contemporains de cette opération ne pouvaient percevoir. Les cinquante années qui ont suivi nous ont en effet fait connaître des mouvements de contestation qui tirent leur spécificité de cette première expérience. Bien entendu, il serait abusif de prétendre que la clameur suscitée par l'aménagement de La Défense a fourni à cet égard le modèle de référence. Mais il n'en reste pas moins que le mouvement d'opinion généré par cette opération d'aménagement urbain n'est pas seulement une manière de définir les comportements collectifs face à la novation architecturale dans l'espace de la ville, c'est aussi, de façon surprenante, une résurgence des caractères de la représentation collective dans les "bonnes villes" de la société médiévale¹. On sait que dans ce type de société urbaine la vie individuelle est inséparable des multiples groupes qui l'encadrent et qu'elle leur confie le soin de défendre ses intérêts quand ils coïncident avec ceux du groupe auquel elle appartient. La revendication, voire la contestation, repose ainsi sur des volontés collectives qui sont par nature très fragmentées parce qu'elles expriment fidèlement des intérêts locaux circonscrits à tel espace de la ville ou à telle catégorie sociale ou professionnelle. Les affaires

¹ On retrouve ce phénomène de duplication historique tout au long de l'histoire urbaine de la France (voy. notamment Florence Bourillon, *Les villes françaises au XIX^{ème} siècle*, Éditions Ophrys, 1990) car, comme le rappelle L. F. Frank dans *Psychologie sociale, Esprit*, janvier 1959, p. 24 : « Une culture — un ordre social — n'est pas le simple produit de processus physiques, chimiques, biologiques; c'est une création humaine, une tentative propre à l'homme pour maintenir un mode de vie essentiellement humain ... son ordre social, en conséquence, est un perpétuel changement et son but est rarement statique ».

publiques ne paraissaient pas d'une autre nature que les intérêts domestiques et on n'éprouvait pas le besoin d'imaginer, pour rendre compte de la participation des représentants des groupes à la vie de la cité, une théorie différente de celle qui avait cours dans les rapports de la vie privée. Autrement dit, le réalisme médiéval ne favorisait guère l'usage de ces concepts impalpables que sont la nation et l'intérêt général. C'est très précisément le cas de ces comités de défense qui sont incapables de s'élever à la compréhension d'un intérêt national dès lors que celui-ci télescope un assemblage d'intérêts particuliers que ne solidarise aucune idée d'ensemble. Animés d'un particularisme jaloux, centrés sur leurs intérêts propres souvent liés à leur attachement sentimental à une situation qui rend compte du particularisme de la localisation de leurs membres dans l'espace habité de la ville, tous ces groupements jouent ici le rôle d'antidote aux propagandes unilatérales qui promeuvent les grands chantiers urbains. Rebelles au conformisme, ils sont l'instrument naturel d'un pluralisme qui enrichit la gamme des opinions. Grâce en effet à la nature puissamment collective de ces comités de défense, les minorités aussi bien que les majorités sont représentées dans l'espace public même si cette représentation est forcément inégale de par leur défaut d'initiative, l'objet limité de leur mission et leur incertaine périodicité. Ce qui explique d'ailleurs que leurs revendications soient le plus souvent éludées par un Pouvoir qui ne se prive pas d'opposer un refus à leurs exigences procédant pourtant du concret¹.

Quoi qu'il en soit de la réalité de la puissance véritable de tous ces groupes que l'on s'est accoutumé à voir surgir dès qu'un chantier d'envergure perturbe les habitudes d'un quartier ou d'un territoire périurbain, contentons-nous de constater, au vu de l'évolution qu'ont connu les mouvements de défense des intérêts locaux depuis la fin de la seconde guerre mondiale que les opinions déclenchées par la réalisation de l'opération du quartier de La Défense ont véritablement préfiguré l'émancipation des populations urbaines vis-à-vis des projets d'aménagement que la technique moderne a rendu de plus en plus lourds et de plus en plus audacieux. La révolution urbaine de l'après-guerre n'est passée qu'insensiblement du stade de la reconstruction à celui de la novation, et l'on a pu dire que c'est seulement au feu des premières opérations d'envergure au plan de l'aménagement du territoire qu'elle est devenue effectivement ce qu'elle n'était encore que par ses fondements conceptuels, une révolution culturelle.

¹ C'est vérifier la distinction faite par Jean-Paul Sartre dans « Critique de la raison dialectique » pp 307, 653, entre le groupe et le collectif dès lors que l'association de défense dans le cas d'une opération d'aménagement urbain du type de La Défense se définit par un collectif auquel seulement il suffit d'être, d'où son infériorité institutionnelle face à un Pouvoir organiquement fort.

À côté de l'influence des nécessités de la reconstruction sur l'évolution sociale, et notamment du régime de l'économie de post-guerre transportée par le plan Marshall, l'instrument le plus actif de cette transformation a certainement été l'idée architecturale considérée dans sa dimension culturelle. Par les impératifs qu'elle tient pour légitimes, par les objectifs qu'elle se fixe, elle autorise le peuple à considérer l'habitat qu'elle lui propose comme l'instrument destiné à lui procurer une vie meilleure. Mais, dans la plupart des cas, ce "meilleur" ne s'analyse pas seulement dans un peu plus de confort : il signifie une remise en cause du paysage urbain dans une perspective futuriste. Et c'est là la première gageure que propose la révolution architecturale de la ville car, dans le moment même où elle offre cette vision nouvelle de l'habitat urbain, elle la rend conflictuelle par les bouleversements qu'elle provoque dans la vie des habitants dont beaucoup sont heurtés par l'image du monde qu'elle leur propose, parce qu'il ne leur paraît pas habitable. D'où la répercussion de ce droit de discordance par une presse qui se voit investie du rôle de formuler une opinion qui soit à l'échelle des problèmes posés.

III - Un phénomène de presse

Il était écrit à l'avance, compte tenu du côté futuriste et grandiose du projet d'aménagement de La Défense, que la presse s'emparerait avec beaucoup de gourmandise de ce projet hors norme car, à l'évidence, c'était là un sujet d'article dont les caractéristiques le vouaient à une exploitation éditoriale des plus prolifiques. Tout concourait pour en faire un phénomène de presse générateur de débats d'opinion dont était particulièrement friand un public à court de sensationnalisme dans une époque alors dominée par les impératifs basement matériels du redressement économique du pays. Un projet gigantesque de rénovation urbaine comme la capitale n'en avait pas connu depuis le baron Haussmann, une opération d'aménagement du territoire procédant d'une idéologie architecturale à la fois massive et futuriste, un événement perturbateur d'une opinion touchée dans ce qu'elle a de plus intime, à savoir son "chez soi", voilà mis en lumière les éléments propres à susciter la passion populaire, les emportements démagogiques et le règne de l'édito dictatorial, de la "Une" accrocheuse, du titre superlatif et de l'article moqueur, voire vengeur. Comment s'étonner dans ces conditions de la fécondité prodigieuse de cette opération d'aménagement en termes d'articles de presse qui en ont fait la matière de l'histoire en lui attribuant de l'essence et de la finalité. Car cette matière se présentait alors à l'état brut et le rôle de la presse a été de la traiter, de la travailler et de l'humaniser pour l'adapter au contexte social de l'époque. Il est d'ailleurs significatif que cette investiture historique du quartier de La Défense par la presse ait abouti à

fonder, au profit de l'opinion, une finalité et à lui faire accepter une vision nouvelle de la ville que le rôle de l'histoire est de faire passer pour inéluctable.

Il est remarquable que la puissance éditoriale développée à cette occasion par les journaux ait manifesté la considération sociale et historique du quartier de La Défense dans des proportions qui en ont fait un phénomène de presse qui a consisté à présenter cet évènement urbanistique comme un élément générateur d'une conception nouvelle de la ville et plus encore d'une conception générale de l'aménagement du territoire à une époque où ce terme venait à peine d'émerger. Ce phénomène s'est manifesté à la fois par le nombre de journaux qui se sont emparés du sujet du quartier de La Défense, par le nombre d'articles qui lui ont été consacrés et par la surface imprimée qui lui a été réservée dans l'espace disponible des plus grands journaux nationaux et provinciaux, tous ces écrits ayant eu pour résultat d'ajouter puissamment à la curiosité d'une opinion déjà fortement excitée par la réalisation d'un projet gigantesque produit par l'architecture "moderne".

Une première observation a trait à l'extraordinaire éventail de la presse à propos du quartier de La Défense. Ce sont quasiment tous les journaux, nationaux et quotidiens de province, qui se sont intéressés à un moment ou à un autre à cet évènement comme si son existence les obligeait à prendre position par rapport à lui. Assurément, cette position ne lui sera pas toujours favorable. Ce projet sera combattu, des articles vengeurs contesteront sa modernité, mais dès lors qu'il a résisté et triomphé, il atteste par son succès même que nul ne saurait aujourd'hui remettre en cause, qu'en dépit de la complexité de son identité architecturale et de la bataille d'idées qui fut souvent violente et passionnée, le quartier de La Défense forme un tout dont la cohésion événementielle est suffisamment connotée par l'histoire des rapports entre architecture et urbanisme pour résister aux réactions individuelles contradictoires même centuplées par les vecteurs prodigieux de la presse.

C'est sa prise en compte par l'ensemble des journaux nationaux et de province qui l'a extériorisé dans le monde des phénomènes¹. Et la manière dont il a été ainsi extériorisé s'est

¹ Il est important de noter que pour la première fois dans son histoire, la presse française véhicule, à propos du quartier de La Défense, une image exceptionnellement positive de la banlieue parisienne alors que jusqu'à présent c'est au contraire une image fortement négative de cette banlieue qu'elle renvoyait vers ses lecteurs. Certes le nouveau quartier n'a en vérité de banlieue que sa localisation suburbaine car le futurisme qui l'inspire et le modernisme architectural qui le structure en font un univers de ville qui, dans ses grandes lignes, ne coïncide en aucune façon avec celui des banlieues traditionnelles de la région parisienne. Il en est une sorte de simple doublure géourbaine qui, à partir d'une localisation identique dans la couronne parisienne, est tissée par des représentations et des croyances spécifiques. D'ailleurs, l'appareil magique dont l'entourent les représentations collectives est la preuve que La Défense

révélée d'autant plus massive et d'une portée inaccoutumée que la réalisation du quartier de La Défense a correspondu à l'âge d'or qu'a connu la presse française postérieurement à la seconde guerre mondiale quant aux nombres de titres qui étaient alors proposés aux lecteurs. Tous ces journaux populaires, pour certains aujourd'hui disparus, que constituaient entre autres *France-Soir* et *Paris Presse l'Intransigeant*, ont été à la pointe du traitement du projet d'aménagement de La Défense, en même temps que s'installaient dans le paysage des périodiques de nouveaux magazines d'information, qu'il s'agisse de *L'Express*, du *Nouvel Observateur*, du *Point* ou de *l'Événement du Jeudi* qui, tous, s'empressèrent, par la publication de dossiers de référence, d'user de ce projet pharaonique comme d'un totem destiné à leur garantir un lectorat de qualité. Il est significatif que la presse strictement politique ait elle-même participé abondamment aux débats suscités par le quartier de La Défense. L'intérêt manifesté par les titres les plus politisés et les plus partisans de cette presse, qui va de *L'Humanité* à *Minute* en passant entre autres par *Libération*, *Rivarol*, *Combat* et *Valeurs Actuelles*, témoigne de l'influence qu'exerce dans la formation de l'esprit communautaire la représentation de la finalité urbanistique.

C'est que toute nouvelle conception de la ville induit un mode de vie nouveau et par suite une société nouvelle¹. Or, en véhiculant une sorte d'obsolescence des formes du passé, la révolution architecturale interpelle les idéologies politiques et les conduit à des attitudes et des positions déterminées par leur conception de la société. D'où cette volonté de la presse politique sinon d'occuper en totalité l'espace médiatique du quartier de La Défense, tout au moins de s'y tailler une place de choix dans l'expression des opinions s'y rapportant. C'est notamment le cas de la presse communiste car la vision du marxisme qui consiste à considérer la société comme un phénomène permanent et post-historique, en même temps qu'historique, conduit à exclure la révolution architecturale portée par le quartier de La Défense du champ des phénomènes limités dans le temps, éphémères et passagers et donc à inscrire sa fonction politique dans l'existence même de la société. Tout autre sera l'interprétation de la presse de droite qui ne valorise

formalise l'avènement d'un type absolument nouveau de quartier de banlieue et que c'est ce passage d'un univers dans un autre qui justifie pour les journalistes leur vision positive du nouveau quartier. Mais reste que sur le plan historique c'est l'avènement de La Défense dans l'univers de la ville qui aura fait naître l'idée d'une banlieue enfin débarrassée de son image de bas-fonds de la capitale.

¹ Le terme de « société nouvelle » reviendra à de nombreuses reprises sous la plume des journalistes qui parleront également de « nouvel art de vivre » à propos de La Défense que d'aucun situeront dans le temps historique en la qualifiant d'opération « en avance sur notre époque ». Voy. dans ce sens : *Le Parisien*, 5 avril 1977 et le *Nouveau Journal*, 28 avril 1977. Le terme « ville nouvelle » sera aussi employé par nombre d'entre eux pour tracer une image suffisamment persuasive de La Défense. Ainsi *Le Figaro* titrera le 20 février 1969 : « La Défense : une ville nouvelle en train de naître ».

l'accomplissement du projet en question que par rapport à la matérialisation des besoins de l'homme dans un ordre urbain formaté à la lumière du modernisme. Ainsi le phénomène urbanistique, tel qu'il est traité alors par la presse d'opinion à travers le quartier de La Défense, ne revêt de caractère politique qu'en fonction d'un système de représentation de ce qui a valeur politique et à l'intérieur duquel il se situe. Et l'étude de la presse politique de l'époque prouve que le même phénomène peut avoir un sens politique dans l'ordre conceptuel d'une des idéologies qui s'affrontent dans la politique et en être dépourvu dans celui d'une autre.

Que la presse écrite dans son ensemble, et en particulier la presse parisienne, ait ainsi fait du projet d'aménagement de La Défense un sujet privilégié en débordant bien au-delà de sa mission traditionnelle d'information se trouve confirmé par le nombre d'articles qu'elle lui a consacrés. Le récolement effectué sur la totalité de la période étudiée, soit de 1964 à 1999, révèle que plusieurs milliers d'articles, tous journaux confondus, ont traité du quartier de La Défense et qu'une telle production, unique par son importance dans l'histoire de la presse contemporaine en ce qui concerne une opération d'aménagement du territoire, et rendue éminemment dialectique par les préférences éditoriales subjectives qui la singularisent, est constitutive de la situation exemplaire dans laquelle c'est la presse, et uniquement elle, qui donne sa signification à l'opération considérée dans la mesure où l'on peut dire que c'est elle qui l'a saisie et située.

On peut dire que les principales signatures de la presse de l'époque ont participé à la bataille d'idées qui n'a pas été toujours à la hauteur des cimes car, à l'évidence, le sujet se prêtait plus à des querelles d'école qu'à un conformisme marqué par la neutralité¹. Certes, la presse spécialisée, à l'image de la revue *Urbanisme* ou du *Moniteur*, s'en est toujours tenue à un traitement urbanistique, voire technique, même si son appréciation de l'opération n'a jamais cessé d'en valoriser sa fonction sociale en considérant que son accomplissement était inséparable de la collectivité de par son action sur le milieu humain. Mais c'est bien sûr la presse générale, dont

¹ On observera que la période 1972-1975 fut la plus prolifique en ce qui concerne les polémiques qui ont agité l'univers de la presse à propos de La Défense. La hauteur des tours puis les projets pour Tête Défense ont ainsi fourni aux journalistes de tous bords l'occasion de querelles d'école où l'architecture véhiculée par La Défense n'apparaît pas isolable de l'image traditionnelle du Paris historique. Deux articles du journaliste du *Figaro*, Christian Lambert, successivement en date des 10 juillet et 2 octobre 1972, le premier titré « Polémique entre partisans et adversaires de la fermeture de la perspective Louvre-Défense » et le second intitulé « Défense : les modernes l'emportent sur les anciens » illustrent l'âpreté du débat médiatique dont l'objet a consisté à réintégrer le projet de La Défense dans l'univers du Paris historique dont on ne pouvait à l'époque l'abstraire sans le défigurer. Voy. dans le même sens Pierre Dufour, *Le Dauphiné Libéré*, 22 août 1972, qui n'est pas avare de formules chocs en écrivant « Paris n'est plus tout à fait Paris » ou encore « Faut-il raser Paris ? ».

certaines articles se sont encanaillés jusqu'à revêtir un sens péjoratif qui a pris des formes ironiques, qui a symbolisé cette grande richesse d'impressions entre lesquelles l'intérêt de cette presse s'est diffusé. Une preuve frappante est donnée par la série de reportages effectués en 1970 par Philippe Bouvard pour *Le Figaro* où, par une écriture imagée et caustique, le journaliste décortique le projet au-delà des formes qui le révèlent. C'est cette assignation éditoriale qui rend compte d'une presse fascinée par la contingence et l'historicité d'une opération d'aménagement du territoire qui emprunte sa puissance médiatique aux mythes, les mythes du progrès pour certains, ceux de la décadence pour d'autres. Car ce que révèle le traitement prolifique de cette opération au travers des milliers d'articles parus sur le sujet, c'est véritablement sa puissance d'investissement dans la sensibilité et sa faculté à construire, en investissant le futur par toutes les ressources de l'ingéniosité humaine dans le domaine de la technique, un univers dont les formes révolutionnaires interpellent, voire agressent dans certains cas, une opinion dont la presse se fait le mandataire. Aussi cela n'a rien d'étonnant que la surface imprimée à propos de La Défense ait été relativement importante par rapport à d'autres sujets de société, notamment dans les grands quotidiens, dès lors que ceux-ci ont vite pris conscience que cette opération d'aménagement devait être regardée comme un sujet de choix pour l'ensemble des rédactions. C'est ainsi que la place réservée à La Défense dans la presse a connu une augmentation continue dès la naissance du quartier au début des années 1960 jusqu'aux années 1990 sur la base le plus souvent de reportages plus étendus et plus sensationnels au fil de l'avancement du projet. De façon générale on peut estimer à 8 % environ l'espace disponible que l'ensemble de la presse écrite a réservé au quartier d'affaires de La Défense. Il est tout aussi établi que les grands quotidiens nationaux, au premier rang desquels figurent notamment *Le Figaro*, *Le Parisien*, *Le Monde* et *Libération*, ont consacré en moyenne à chaque article ou reportage traitant de La Défense de l'ordre de 6 colonnes et 14 % du texte total. Cette moyenne ne manquera pas toutefois d'être dépassée occasionnellement à de nombreuses reprises en particulier lors des années 1970 lorsque les journalistes furent particulièrement partagés sur la nécessité de poursuivre le chantier alors en butte à de nombreuses contestations. Par ailleurs, il est remarquable que les rares enquêtes menées auprès de lecteurs de certains quotidiens parisiens donnent des chiffres d'une bonne moyenne en ce qui concerne l'intérêt pour les reportages sur La Défense, comparé par exemple à l'intérêt suscité par les articles purement récréatifs, les comptes rendus de films et les nouvelles de la politique. Il n'en faut pas davantage, dès lors que le verdict populaire valide l'aménagement de La Défense comme objet de curiosité collective, pour que cette opération soit restée dans l'histoire de la révolution architecturale comme un phénomène qui a arraché la société à sa torpeur en lui proposant des images futuristes d'elle-même où elle l'invite à se projeter.

SECTION II

UN CONDENSATEUR DE SENS HISTORIQUE

Aucun événement d'ordre sociétal n'a condensé à travers l'opinion qu'il a suscitée dans la conscience collective le sens historique du contexte de l'époque avec une aussi grande intensité. On peut dire que le quartier de La Défense est à cet égard un événement signifiant dans la mesure où il synthétise les grandes tendances émotionnelles correspondant aux différents phénomènes qui construisent alors la société française. Surtout, l'optique de l'émotivité a le mérite de faire ressortir le conditionnement historique de cette opération engagée dans le rapport de la ville et de la culture. On doit reconnaître en effet que les tendances de l'opinion générées par les phénomènes économiques, politiques et sociaux fournissent un monde de faits et d'idées dont il est clair que l'aménagement du quartier de La Défense en exploite l'apport parce qu'il est le reflet des phénomènes considérés. C'est ainsi que les œuvres de civilisation dont la validité dérive des faits qui portent en eux la garantie de l'efficacité des conduites correspondantes fournissent le cadre de la réalisation d'une telle opération. Un changement radical de régime politique caractérisé par la substitution d'une nouvelle république affamée de grandeur à des institutions rongées par la bassesse politicienne, une économie en pleine expansion et dotée du label des "Trente Glorieuses", une société qui ne vit plus dans le présent mais dans l'avenir de par les mutations qui l'affectent du fait des progrès réalisés par les techniques, tout dans cette histoire assimilée concourait à la formation d'une atmosphère favorable à l'épanouissement d'un projet portant la marque de ce déploiement de mouvements divers qui lui ont permis de naître. C'est pourquoi, dans l'analyse de l'historique du quartier de La Défense à travers les articles de presse parus sur le sujet, il convient de s'appliquer à connaître le donné qu'il reflète et de mesurer les forces qui nourrissent l'opinion et la sensibilisent à l'égard de son hypertrophie événementielle. Cette approche me paraît justifiée par le fait qu'elle permet d'atteindre d'emblée les relations existant entre l'opinion et le contexte historique et social de l'époque¹. Dans cette perspective, l'opération

¹ Ce qui est d'une importance considérable, c'est le mode de perception subjective du phénomène historique de La Défense, c'est-à-dire les impressions et la façon dont les journalistes se sont représentés ce phénomène d'urbanisation de la banlieue parisienne à travers le retentissement que lui donnait le contexte de l'époque. Autrement dit, même si, dans les articles des journalistes, l'explication circonstancielle et actualisante des faits qui ont rythmé l'évolution de La Défense est présente tout au long du traitement médiatique du nouveau quartier, il est clair que l'explication événementielle, par l'usage d'une prose lyrique et d'un style boursoufflé, suffit à elle seule à la définir

du quartier de La Défense apparaît marquée par trois tendances qui en font un multiplicateur d'histoire constitutionnelle, un marqueur des Trente Glorieuses et un anticipateur du futur.

I - Un multiplicateur d'histoire constitutionnelle

Comme tout fait social, le quartier de La Défense est inséparable de son environnement politique. Le lien est, dans son cas, particulièrement établi. On peut même dire que l'émotion constitutionnelle est inscrite dans son existence même et qu'il ne forme qu'un avec l'architecture du régime politique de l'époque. C'est en 1958, au moment même où le système institutionnel de la République est renouvelé de fond en comble par la mise en place d'une nouvelle constitution, celle de la V^{ème} République, qu'est posée la première pierre de cette opération d'aménagement sous la forme de la création par l'État de l'EPAD (Établissement Public pour l'Aménagement de La Défense) et de la construction du Centre des nouvelles industries et technologies (CNIT). La coïncidence n'est pas fortuite, car si cette création répond à un but qui lui est propre, sa fin est extérieure à lui. Car ce qui domine le climat psychologique de l'époque, c'est bien la volonté du peuple, incarnée alors par le retour de De Gaulle au plus haut niveau de l'exécutif gouvernemental, de redonner à la France la grandeur que la IV^{ème} République avait maladroitement laissée se dissoudre dans de misérables querelles politiciennes et une instabilité gouvernementale qui avait anéanti son influence et avili le Pouvoir de la République. Le fait indiscutable, c'est que la représentation que la société de la fin des années 1950 se fait de son agencement politique se ramène à un effort pour redonner à la France tout son éclat et toute sa puissance.

Ce besoin de grandeur traverse toutes les réactions de la conscience politique et s'il en est qui peuvent être traduites en un langage logiquement articulé, notamment dans le domaine économique et en matière de relations internationales, il en est d'autres qui sont dans une certaine mesure indifférentes aux impératifs purement rationnels. C'est le cas du phénomène urbanistique dont l'accomplissement de la réalité n'est pas entièrement tributaire d'un critère de rationalité et qui a une valeur explicative jouant, dans la mentalité collective, le rôle d'un symbole, voire d'un mythe, celui du génie créateur de l'habitat urbain. Si bien que les phénomènes psychiques qui le

spécifiquement car la force symbolique de cette opération, due à des conditions historiques exceptionnelles, l'inscrit dans le monde des phénomènes d'aménagement urbain.

soutiennent font des grands travaux qui le concrétisent des événements politiques multipliant l'histoire constitutionnelle dont ils tirent leur énergie créatrice¹.

Ainsi le quartier de La Défense transpose dans le domaine de la ville ce phénomène de psychologie collective symbolisé par la rupture institutionnelle de 1958. Il est politiquement valorisé par son intégration à l'image que la société se fait d'elle-même en tant qu'elle se pense responsable d'un nouveau destin par l'instauration d'une nouvelle république. L'aménagement d'un nouveau quartier, même d'une architecture futuriste, c'est un fait social, seulement une opération d'urbanisme si on le considère dans sa brutale nudité de fait. Mais si on le rapproche de la révolution constitutionnelle qui lui est concomitante, c'est avec une nouvelle manière de le voir que l'opinion en prend conscience, avec la conviction d'être tout entière mise en cause par lui. Cette mutation dans le caractère du fait met évidemment en cause le Pouvoir de la V^{ème} République comme nous allons le voir plus loin. En effet, dès lors que l'opération d'aménagement en question est comprise comme expression d'un ordre social qui appelle un changement, c'est au Pouvoir qu'incombe désormais la charge de prendre les mesures nécessaires à son accomplissement. L'intervention du Pouvoir apparaît ainsi comme le signe de la politisation du phénomène. Mais ce signe n'est que la manifestation observable du résultat d'un processus qui se déroule dans le psychisme collectif et par lequel l'opinion concernée, en l'occurrence celle des habitants de la ville de Paris, se connaissant comme réalité autonome et vivante, entend assumer son destin. C'est par ce processus que s'établit, entre l'histoire institutionnelle de la V^{ème} République et l'aménagement du quartier de La Défense, qui sont pourtant des faits parfaitement hétérogènes, cette identité de signification dont les affecte leur politisation. Quelle que soit leur nature intrinsèque, ils s'apparentent dès lors que, sur l'instigation du groupe, ils deviennent matière à l'action du Pouvoir et, surtout, instruments des grandeurs d'opinion.

Une opération d'aménagement du territoire d'une telle envergure et en passe de modifier durablement l'image traditionnelle de la capitale, c'est de toute évidence une réalisation d'architecture urbaine qui affleure au niveau de la conscience politique. C'est surtout une totalité en mouvement dont la presse et, à travers elle, l'opinion se sont saisies pour la transposer sur un registre qui lui a donné une tonalité particulière, celle d'un grand projet qui est le produit d'une re-

¹ On pourrait montrer, d'ailleurs, à propos de la relation entre les grandes opérations d'urbanisme et l'histoire politique, en reprenant pour cela l'opinion exprimée par M. Bloch, dans « Apologie pour l'histoire », 1949, p. 17, comment « Chaque science prise isolément ne figure jamais qu'un fragment de l'universel mouvement vers la connaissance et que pour bien entendre et apprécier les procédés d'investigation, il serait indispensable de savoir les relier d'un trait parfaitement sûr à l'ensemble des tendances qui se manifestent au même moment dans les autres ordres de disciplines ».

création indispensable à la naissance d'un ordre et d'une nouvelle harmonie de la ville. Re-création, c'est dans ce terme que réside la nature de l'opération du quartier de La Défense en tant que doublure urbanistique de la re-création institutionnelle façonnée par la Constitution de 1958¹. Comme cette nouvelle constitution, elle est le reflet d'une structure mentale et, comme elle, elle habille avec des signes et des symboles qui ont pour objet d'ajouter un sens à ce que l'observation enregistre des grandeurs d'opinion que la régénération de la France ajuste aux défis capables de la concrétiser dans le réel. Les grands projets de tours qui ont ponctué l'histoire du quartier de La Défense, à l'image de la Tour Nobel, de la Tour Schoeffer qui se veut la première tour cybernétique du monde et de la Tour Polak prévue pour être à l'époque la plus haute tour du monde, s'inscrivent dans cette recherche de signes et de symboles de la grandeur de la France. Il est vrai que le domaine de l'architecture, et plus encore lorsque celle-ci s'emploie à faire triompher un nouveau style d'habitat urbain par la création d'un quartier entier soumis à des règles urbanistiques radicalement différentes de celles en vigueur jusque-là, se prête abondamment à cette intégration des phénomènes observables à la surréalité mythique qui les valorise. L'opération ainsi rêvée et se concrétisant par des réalisations gigantesques dépouille la réalité de toute valeur objective pour n'être plus que le support des phantasmes nés de la pensée magique car elle est devenue avant tout un écran où l'esprit projette ses rêves de grandeur.

Rien d'étonnant dans ces conditions à ce que le Pouvoir issu de la constitution de 1958 se soit emparé dès le départ de cette opération foncière d'envergure pour s'assujettir un univers urbain largement ouvert aux mythes de grandeur qui jouent le rôle de moteur impulsif, d'ordre idéologique, dans le fonctionnement gaullien de la V^{ème} République. Car quelle entreprise pouvait se voir dotée d'une aussi grande puissance d'investissement de l'opinion dès lors qu'elle se promettait de construire un nouvel ensemble urbain dont le caractère prestigieux empruntait largement aux mythes du progrès technique. D'où que les différents gouvernements qui se sont succédé de 1958 jusque dans les années 1990 ont tous sans exception établi entre cette opération et le Pouvoir un état diffus d'attentes générateur d'émotions et de représentations qui cherchent à s'incarner. Il leur est apparu en effet très vite la nécessité de tenir compte du caractère magique attaché par l'imaginaire populaire à cette opération afin de lui faire produire toute l'irrationalité dont elle est porteuse auprès de l'opinion. Et c'est ainsi que dès 1960 la volonté de porter ce projet

¹ C'est en ce sens que l'on peut dire que La Défense prend une vue historique et agissante de l'univers institutionnel de la nouvelle république dans la mesure où si son projet n'avait jusqu'alors, avec son approbation en 1956, qu'un contenu d'inspiration, avec l'entrée en vigueur en 1958 de la V^{ème} République façonnée par le général De Gaulle et solidifiée en 1962 par l'élection du président de la république au suffrage universel, elle acquiert, en 1964, avec l'adoption du premier plan de masse, un contenu de programme qui ne se démentira plus jusqu'à son achèvement.

jusqu'à son terme a toujours été une constante dans la politique foncière de la V^{ème} République. D'ailleurs cette volonté n'hésitera pas à porter en elle une puissance de contrainte qui l'imposera en dépit des critiques lorsqu'à certains moments de l'évolution de ce grand chantier immobilier le Pouvoir concevra certaines de ses réalisations architecturales comme des symboles dont se nourrit l'univers politique. C'est ainsi que François Mitterrand, avide de monuments destinés à immortaliser son règne républicain, avait fait de l'Arche de La Défense le symbole de son premier septennat avant que la réalisation de l'Opéra Bastille et de la Pyramide du Louvre ne viennent compléter son œuvre monumentale. Il est révélateur que la volonté de l'intéressé d'associer sa présidence à la réalisation de monuments de prestige se soit manifestée dès sa prise de fonction puisqu'il a fallu moins d'un an pour qu'il intègre l'opération du quartier de La Défense dans la vision de son histoire présidentielle. C'est en effet en 1982 qu'il lança à cette fin le concours Tête Défense dont l'Arche devait être l'aboutissement en même temps que l'incarnation de l'esprit de son septennat. Mais ce ne fut là que le commencement de la fin d'un processus de valorisation du quartier de La Défense qui avait pris son essor dès le début des années 1960 car symbolisant le nouvel édifice français et l'opinion qui l'a produit.

La volonté des gouvernements issus du nouveau régime d'épouser la révolution architecturale devint en effet manifeste lorsqu'en 1962 Georges Pompidou est nommé premier ministre du Général de Gaulle. Il ne s'agissait pas seulement pour le nouveau chef de gouvernement d'un intérêt guidé par les exigences de la politique d'aménagement du territoire qui allait devenir impériale au sein de l'appareil d'État mais d'une profonde inclination pour la modernité à laquelle il était particulièrement attaché¹. C'est Jacques Maziol, alors ministre de la construction et responsable entre autres des opérations foncières et de l'aménagement du territoire, qui fut chargé de mettre le projet véritablement sur les rails. Ainsi le premier plan de masse est approuvé par l'État en 1964 et très rapidement suivent les premières tours, d'abord en 1965 la Tour Esso dont l'existence sera éphémère puisqu'elle sera détruite en 1993 pour laisser la place au complexe Cœur Défense et, ensuite en 1966 la Tour Nobel haute de près de 110 mètres. Là ne s'arrêtera pas l'œuvre d'accompagnement de Georges Pompidou puisque c'est sous sa présidence que les projets les plus gigantesques seront imaginés, qu'il s'agisse de la Tour Schoeffer ou de la Tour Polak, incarnant alors un moment seulement fugitif de l'histoire de La Défense mais

¹ Nombre d'articles ne font pas mystère de cet attachement de Georges Pompidou à l'architecture nouvelle. Voy. dans ce sens : Louis Bériot, « Le citoyen Pompidou a apprécié les tours miroirs de La Défense », *France-Soir*, 9 septembre 1972, Jacques Michel, « Le président de la république définit ses conceptions dans les domaines de l'art et de l'architecture », *Le Monde*, 17 octobre 1972, ou encore « Quand M. Pompidou prend La « Défense » des Tours », *Combat*, 17 octobre 1972.

suffisamment évocateurs pour être dignes de la muse éditoriale la plus épique, et que le plan de masse sera revu à la hausse en 1970. C'est en effet à cette époque le triomphe de la conception nouvelle qui avait fait, dans l'opinion publique, quasiment l'unanimité sur le projet de La Défense. Et l'on peut mettre à l'actif de Georges Pompidou le fait d'en avoir absorbé, pour les canaliser et les traduire dans le concret réel, toutes les énergies. Il faut dire également que les circonstances sociales, économiques et politiques du moment étaient particulièrement favorables à l'épanouissement dans la conscience collective des conceptions architecturales sur lesquelles reposait l'opération de La Défense et qu'elles accentuèrent de manière décisive la communion entre cette opération et la réalité du sentiment d'approbation manifesté à cet égard par l'opinion. Cette communion ne faiblira pas sous le septennat du président Giscard d'Estaing, même si la crise pétrolière des années 1970 sera l'occasion d'un éphémère désaccord entre les aspirations populaires et la politique des personnalités dirigeantes. D'ailleurs l'année 1979 verra l'adoption d'un troisième plan d'aménagement, encore plus ambitieux, qui mettra définitivement fin à la méfiance que la pensée officielle avait pu professer au cours des années 1973 à 1977 à l'égard de cette gigantesque opération d'aménagement. Et, comme nous l'avons vu plus haut, l'accession de François Mitterrand à l'Élysée en 1981 rendra encore plus féconde cette opération sur le plan politique puisque l'intéressé s'empressera de la magnifier par l'édification de cette véritable proue qu'est l'Arche de La Défense. Il n'en fallait pas davantage pour que ce nouveau vaisseau de l'architecture moderne qu'est le quartier de La Défense devienne le symbole de la mystique constructiviste de la seconde moitié du XX^{ème} siècle.

En réalité, quel que soit le président de la République, le Pouvoir a toujours été tributaire de l'opinion dans l'accomplissement du projet de La Défense. Il y a eu entre lui et l'esprit public concerné par cette opération un réseau d'échanges tacites ou exprès, d'intentions, de suggestions grâce auxquels une telle opération d'envergure, sans pourtant satisfaire tout le monde, a pu aller jusqu'au bout de son aventure hors norme. Certes, dans ce dialogue continu avec l'opinion, le Pouvoir a disposé d'une liberté d'initiative et d'action, souvent ajustée à la personnalité et aux goûts de chaque président, qui lui a permis d'introduire un équilibre entre les revendications de l'opinion et les nécessités du gouvernement. Autrement dit, c'est sa situation comme organisme politique qui implique à son profit des facultés d'initiative, qui l'a conduit à certaines périodes de contestation du projet de jouer le rôle d'arbitre entre les tendances extrêmes que l'esprit public a alors développées. On comprend alors que la fonction du Pouvoir a été primordiale dès lors qu'en l'engageant à faire preuve d'activité créatrice à l'égard d'un projet aussi novateur, l'opinion a été dirigée dans le sens de la politique officielle.

II - Un marqueur des Trente Glorieuses

L'histoire prouve que la crise économique et sociale, souvent doublée d'une crise politique, est l'état habituel de la société française dans un certain sens ; c'est-à-dire que la dépression, vu l'infirmité des personnalités gouvernementales à diriger vers le mieux les destinées du pays, doit régner sans interruption sur l'activité nationale ; et que la prospérité, pour cette nation qui se veut un exemple pour le monde, n'est qu'un répit.

Lorsqu'on veut se convaincre de l'aptitude de la France à triompher de l'adversité, on cite une courte époque après la fin de la seconde guerre mondiale, qui va de 1946 à 1975, où le développement économique connut une période de croissance sans précédent, même si durant le premier tiers de ces Trente Glorieuses, selon l'expression célèbre de l'économiste Jean Fourastié, l'instabilité politique régna en maître au plus haut niveau de l'État¹. C'est comme si dans ce moment l'action produite par le contexte économique, sociologique, international et démographique de l'époque s'était substituée à celle du Pouvoir et avait agi toute seule.

Mais si cette époque ne fut qu'un moment, comme le révèle l'histoire de notre pays depuis lors, elle a cependant suffi pour construire les fondamentaux de la société d'aujourd'hui et, surtout, sa productivité s'est révélée particulièrement féconde quant aux innovations qu'elle a fait émerger dans nombre de domaines essentiels de l'activité nationale. C'est d'ailleurs dans le contexte particulièrement favorable de cette époque en prise directe sur la rénovation du pays que va naître le projet de La Défense. Il fallait en effet que l'environnement économique rende plausible la réalisabilité matérielle d'un tel projet, c'est-à-dire son opportunité à la fois technique et sociale, car les impondérables occupent une place décisive dans le monde de l'innovation architecturale où il tendait à s'inscrire. Si minutieuses que soient les prévisions lors de la mise au point d'une opération de ce type, elles ne peuvent jamais inclure tous les éléments constitutifs de l'atmosphère économique et sociale à chaque moment de l'évolution du projet. D'ailleurs, la crise économique consécutive au premier choc pétrolier de 1973 freinera considérablement la réalisation de l'opération qui connaîtra jusqu'en 1979 un net ralentissement des travaux. Non seulement le

¹ Époque marquée par la croissance économique et le développement industriel, Les Trente Glorieuses correspondent, à partir de 1958, à un moment de la vie de la société politique française où celle-ci refait ses énergies et retrouve sa vitalité psychologique. D'où une vue optimiste de l'intelligence politique dont le goût de convaincre ira avec la possibilité de convaincre de l'intérêt, pour la grandeur nationale, d'opérations de prestige du type de La Défense. Voy. Jean Fourastié, *Les Trente Glorieuses ou la révolution invisible*, Fayard, 1979.

contexte rendait le projet irréalisable immédiatement dans sa plénitude mais les doutes dictés par les circonstances sur l'intérêt de poursuivre un tel chantier faisaient réclamer par certains, et en particulier par une partie non négligeable de la presse, l'abandon du quartier par l'État qui ne serait ainsi jamais terminé.

Bien sûr, cette période ne sera que passagère car très vite, sous l'action d'un Pouvoir désireux d'aller au bout de cette aventure qui débordait bien au-delà de son identité purement urbanistique, le projet reprendra sa marche en avant de manière d'ailleurs encore plus ambitieuse puisqu'un troisième plan d'aménagement d'un dessein plus vaste que les précédents sera adopté en 1979. Mais ce que révèle cette période de relative inertie et de contestation du projet en lui-même, c'est que l'atmosphère sociale est largement dépendante du contexte économique et que si le Pouvoir a su en 1979 redonner vie à ce gigantesque chantier et ainsi le rendre définitivement réalisable dans sa totalité c'est aux circonstances économiques devenues à nouveau dans une certaine mesure favorables à cette époque qu'il doit d'avoir pu le rendre viable en une phase précise de l'évolution sociale. Il est significatif qu'une telle position a trouvé dans les aspirations d'une partie de la population concernée par le projet un soutien non négligeable et qu'en dépit des critiques dont ce projet était encore l'objet le Pouvoir ait su ausculter l'opinion, prendre le vent, et la dégager des représentations particulières où il était, jusqu'alors, plus ou moins enlisé. Car, faute de trouver dans l'esprit public une justification qui légitimait sa position, les circonstances économiques, rendues encore aléatoires par le second choc pétrolier, auraient à l'évidence rendu très difficile, voire impossible, la poursuite d'un chantier aussi controversé.

Quoi qu'il en soit de cette crise passagère qui a pu faire croire à une existence éphémère de cette œuvre urbanistique alors seulement en devenir, et même si beaucoup des bâtiments que comporte aujourd'hui le quartier d'affaires de La Défense ont vu le jour postérieurement aux Trente Glorieuses, c'est par référence aux principes d'action que cette période lui a permis de mettre en œuvre que le Pouvoir a pris une vue historique, politique et agissante de cette méga opération d'aménagement urbain qui, dès lors, se présente comme une réalisation historique à la fois collective et constructive des Trente Glorieuses. Collective dans la mesure où elle satisfait aux exigences de l'opinion qui voit en elle une préfiguration de ce que sera la ville de demain ; constructive dans la mesure où elle se situe dans les limites des possibilités de réalisations qui correspondent à la phase de culture et au type de civilisation dans lesquels la France s'est trouvée engagée dans les trente premières années de l'après-guerre.

Dire que le quartier d'affaires de La Défense dégage un plan d'action des ambitions collectives décuplées par le contexte favorable des Trente Glorieuses ; dire qu'il systématise les

éléments de l'opinion épars dans les consciences particulières à propos d'une époque qui valorise les opérations de prestige ; dire même que la ville qu'il préfigure n'est pas seulement fille de la technique mais, en premier lieu, fille de l'époque des Trente Glorieuses qui avait jeté les bases du renouveau national, c'est encore insuffisant pour prendre un compte exact de l'ampleur de l'influence de la dynamique des Trente Glorieuses sur la création du quartier de La Défense et sur sa représentation de l'époque qu'il symbolise. Sa fonction ne se borne pas à symboliser les Trente Glorieuses par une création exemplaire qui agit sur les représentations particulières dont l'accord donnera finalement naissance à une nouvelle perspective de la ville. Dans une très large mesure, le quartier d'affaires de La Défense, par sa modernité anticipée, hâte la formation d'un état de conscience duquel procède une norme nouvelle de l'habitat urbain. En ce sens il est l'appareil enregistreur des idées fécondées par le climat de relative opulence des Trente Glorieuses dont la dynamique sur le plan économique pouvait alors faire croire qu'elle suffisait à assurer une durable félicité. Ce faisant, il met en relief les représentations qui constituent l'ossature des aspirations sociales dominantes de l'époque dont il suscite l'épanouissement par la démonstration de sa fécondité en tant que symbole de la créativité que favorise la vitalité des Trente Glorieuses dans le domaine de l'urbanisme.

Il est patent que l'existence des conditions objectives nécessaires au développement économique et culturel de la France de l'après-guerre a été décisive dans l'évolution de l'architecture et de l'urbanisme. Ce sont ces conditions particulières à la France de la première partie de la seconde moitié du XX^{ème} siècle et le fait que ces conditions favorables étaient alors faciles à exploiter tant sur le plan technique que sur le plan de la compréhension de l'opinion qui expliquent l'émergence dans les esprits de l'opération d'aménagement du quartier de La Défense. Car c'est de l'industrialisation du pays que dépend la transformation du mode de vie par la mise au point d'un habitat urbain caractérisé par d'autres formes architecturales que celles qui servaient de décors jusqu'alors. Mais si l'architecture a pu ainsi imposer ses vues propres, c'est aussi parce que les Trente Glorieuses, en véhiculant un développement économique que rien ne semblait pouvoir freiner, ont rendu obligatoire la révision des perspectives traditionnelles de l'aménagement du territoire¹. Car, dans un tel contexte, ce sont normalement les architectes qui jouent un rôle

¹ Il est clair, en effet, qu'envisagée sous son aspect géographique, force est d'admettre que la raison d'être de la politique d'aménagement du territoire a été profondément confortée par l'évolution économique et sociale favorisée par les Trente Glorieuses. D'ailleurs, une fois le contexte économique redevenu défavorable dès le début des années 1980 et l'appareil d'État dépossédé au même moment de ses relais territoriaux les plus efficaces dans la perspective du développement régional, ceci à la suite de la suppression des EPR (Établissements Publics Régionaux) dans le cadre

important en donnant à la société nouvelle le cadre nécessaire et favorable à son épanouissement comme à l'expression de son contenu nouveau. L'architecture urbaine est en effet un don de l'aménagement du territoire. De fait le développement du quartier de La Défense fait ressortir combien la notion d'une architecture futuriste qui s'épanouit dans le cadre de l'espace de la ville est liée à certaines circonstances historiques qui ont permis à la conception de l'aménagement du territoire d'émerger au plus haut niveau de l'État. Nous comprenons mieux que le développement économique favorisé par la reconstruction du pays, que cette énergie produite par l'histoire condensée dans la période de l'après-guerre, ait fécondé une vision nouvelle de la ville car c'est seulement à cette époque que s'est imposée l'idée de faire de l'aménagement du territoire une technique mise au service d'une politique. Il s'agissait de donner à la croissance économique que connaissait alors la France la grande plasticité que requiert une répartition harmonieuse de la richesse sur l'ensemble du territoire national. La croissance en elle-même est liée à la représentation d'un certain mode d'organisation sociale. Or, derrière les divers traits de cette organisation que l'on se plaisait à envisager compte tenu de la prospérité que la croissance véhiculait, la conception d'un nouvel urbanisme se faisait jour, certes seulement en laissant entrevoir le principe dès lors que sa mise en œuvre était encore indéfinie, mais en synthétisant, en quelques principes essentiels dégagés par les urbanistes de la DATAR, les multiples traits de l'organisation future de la ville. Et c'est ainsi que s'il est bien l'expression de cette tendance de l'époque à couler dans les formes futuristes de son architecture le spectacle du monde entrevu par une population en quête de rêves et d'enthousiasmes, le quartier de La Défense cesse d'être songe d'utopiste pour devenir véritablement représentation d'un ordre urbain qui a vocation à englober toutes les visions contingentes de la ville.

Aucune œuvre humaine ne peut être expliquée en dehors du contexte économique, social et politique qui l'a vu naître. Même si une œuvre achevée, arrivée à son terme et ayant acquis toute sa plénitude, comme c'est le cas aujourd'hui du quartier d'affaires de La Défense, peut être partiellement comprise et appréciée du seul point de vue de ses qualités plastiques, il n'en reste pas moins que cette opération, qui trouve son origine dans la période dite des Trente Glorieuses, doit être regardée comme lui étant consubstantielle car cette période a été implicitement l'instigatrice de son développement. Elle est apparue en effet en fonction du contexte économique, social et politique existant alors et se trouve par là même dotée d'une identité dont la réalité constitutive

de la loi sur la décentralisation, la politique d'aménagement du territoire a présenté depuis lors un bilan nettement déficitaire sur le plan de la réalisation des grandes opérations d'aménagement.

apparaît comme le reflet, comme la traduction en matériaux de construction d'un nouvel habitat urbain. Ainsi s'établit une conception dialectique du rôle historique du quartier de La Défense : reflet d'une période dite glorieuse de développement économique, il est aussi le moule dans lequel se forge le modèle de société qu'a généré la croissance soutenue de l'activité nationale durant cette période favorisée. Par là s'affirme la solidarité qui unit le quartier de La Défense à la période des Trente Glorieuses. Certes, cette opération n'est pas qu'un fait économique ou technique ; c'est un phénomène psychique à raison des rêves qu'il suscite et de sa capacité à inciter l'individu à s'intégrer, du moins en pensée, à l'univers futuriste qu'il transporte avec lui. Mais s'il détermine ainsi la vision d'une ville nouvelle, celle-ci se forme à partir des besoins et des aspirations que suscitent les particularités d'un milieu urbanistique façonné par le futur et configuré par l'acier, le béton et le verre. Et comme ce milieu est une création de l'industrialisation du pays, il en résulte que le milieu que l'individu entrevoit et qui commande ses représentations est un milieu qui tend à coïncider avec la prospérité portée par les Trente Glorieuses.

III - Un anticipateur du futur

Issu d'une représentation d'un aménagement urbain à forte valeur moderniste, le quartier de La Défense est tout entier tourné vers le futur. Sa consistance est le résultat d'une anticipation de l'avenir de la ville. Non seulement il part d'une représentation de l'avenir, mais encore il contribue à le créer et peut ainsi être regardé comme une hypothèque qu'il prend sur cet avenir. C'est par l'image qu'elle se fait de cet avenir qu'une population urbaine prend conscience de son être, encore plus lorsqu'il s'agit, comme dans le cas présent, d'imprimer un style architectural de rupture à l'avenir de la ville. Et c'est bien là, dans ce rôle de condensateur de sens historique produit par le futur sur l'opinion que le quartier de La Défense s'est révélé historiquement agissant dans la mesure où il a fait de cette vision d'un nouvel habitat urbain une image motrice efficace en favorisant le mythe du modernisme architectural¹.

¹ Image de l'avenir urbanistique, La Défense est aussi un mouvement vers l'avenir dont elle anticipe la réalisation. Par elle la presse ne se borne pas à une représentation d'un ordre urbanistique meilleur, elle oriente les énergies de tous les acteurs vers la réalisation de ce futur dans lequel elle met toutes ses complaisances. Elle use en effet de l'attraction qu'exerce sur l'opinion la séduction d'une telle opération à l'américaine pour l'enchaîner à une tâche dont le terme est l'avènement d'une ville nouvelle, d'une Cité révolutionnaire au plan architectural.

Comment d'ailleurs le quartier de La Défense pouvait-il ne pas être une image de l'avenir ? Tout ce qui le sollicitait : un nouvel urbanisme, une nouvelle architecture et, par eux, une nouvelle manière de vivre et de travailler à la ville, était situé dans le futur ; et c'est en actualisant, dans une représentation qui les résume, toutes ces forces qui le poussaient, qu'il a exercé sur l'opinion une pression psychologique faite d'exacerbation du sens vécu de sa réalité événementielle. Il avait toute la fécondité de l'imagination, toutes les puissances du désir de la nouveauté, tous les prestiges des commencements, de l'aurore et des ébauches. Mais ce qui est plus caractéristique encore c'est que, image de l'avenir, le quartier de La Défense était aussi un mouvement vers l'avenir. Par lui la pensée ne se borne pas à une représentation d'un urbanisme novateur et censé être meilleur, elle oriente toutes les énergies dont l'opinion se voit dotée par le choc d'un tel bouleversement architectural vers la réalisation de ce futur dans lequel elle met tout son imaginaire. Elle use de l'attraction qu'exerce l'éternelle séduction de la modernité produite par le progrès technique pour enchaîner l'opinion, alors même qu'une partie de celle-ci multipliait les invectives que suscitait cette vision hyper moderne de la ville, à l'image obsessionnelle de l'avenir. L'opinion s'y est laissée prendre d'autant plus facilement que l'époque favorisait cette prise en compte de l'avenir, ne serait-ce que pour rompre radicalement avec un présent encore trop marqué par le souvenir de la guerre. Qu'il y ait là dans une certaine mesure une superstition de l'avenir par opposition à la permanence d'un présent consolidé dans l'acquis dont on vérifie le caractère statique par rapport à la nature dynamique de la novation architecturale du quartier de La Défense, c'est possible d'un point de vue absolu ; mais à partir du moment où cette opération rend périmée toute une configuration de la ville incarnant la conservation d'un urbanisme qui semble dépassé par la portée technique agissante de l'avenir, elle se révèle comme un facteur de la réalité à venir dans l'accomplissement du couple formé traditionnellement par l'architecture et l'urbanisme.

Étant à la fois une représentation de l'avenir et un mouvement vers lui, l'opération de La Défense nous apparaît finalement comme créatrice de l'avenir urbanistique. Sans doute, si elle avait échoué, c'est-à-dire si elle n'était pas parvenue à s'exprimer dans le paysage urbain de la périphérie de la ville de Paris, cette création serait restée virtuelle et serait allée rejoindre, œuvre idéale, la Cité radieuse du soleil. Mais comme elle a triomphé, comme le Pouvoir a réussi à l'imposer comme modèle d'un nouvel urbanisme concret, alors il y a bien création puisque l'image de la ville tout entière est désormais dominée par elle. La ville nouvelle, tout au moins s'agissant des grandes métropoles, qu'il s'agisse de la capitale ou des métropoles régionales, coïncide désormais avec l'image d'où procédait l'aménagement de La Défense. En particulier ce paysage urbain sacrifiant aujourd'hui à la verticalité des constructions est dans la ligne directe de ces tours dont le quartier de La Défense a fait le symbole de son architecture moderniste dans ses formes

les plus audacieuses. C'est en inscrivant ainsi ses prétentions urbanistiques dans des réalisations historiques à la fois gigantesques et grandioses - première tour cybernétique du monde, tour la plus haute du monde - qu'il a été un inspirateur au sens plein du terme, se révélant même comme tenant lieu d'un système de valeurs auxquels les organes chargés de la politique de la ville se sont depuis lors reportés, même si ce système n'a ni la rigueur d'un code, ni la stabilité d'une loi physique. C'est en particulier dans la valorisation de la verticalité architecturale que réside la valeur de référence du quartier de La Défense qui apparaît de ce point de vue comme véritablement créateur de l'avenir de la ville moderne. Le seul fait qu'une telle réalité urbanistique jusque-là inexistante en France apparaisse désormais à l'opinion comme possible ou nécessaire, a été, pour cette réalité même, comme une tête de pont dans le devenir de la ville. Cette possibilité d'être a tendu en effet à ne pas devenir une impossibilité de ne pas être, c'est-à-dire de rester virtuelle, autrement dit de demeurer dans les plans des urbanistes. Comme telle elle offre bien un caractère d'indéniable réalité qui a acquis sa pleine signification à travers les réalisations architecturales de la force créatrice qui était en elle. C'est ainsi que le quartier de La Défense a usé de l'idée architecturale pour agir sur le présent, pour imprimer sur l'habitat urbain de l'époque la marque du futur portée par ce futur. En ce faisant il a, dans une certaine mesure, légitimé le style architectural qu'il a édicté en le donnant comme requis par l'entreprise de modernisation de l'espace urbain. Le quartier de l'Europe de Strasbourg, Mériadeck à Bordeaux, Compans-Cafarelli à Toulouse, Châteaureux à Saint-Étienne ou encore Arenas à Nice s'inscrivent ainsi dans le prolongement de son élan novateur.

D'autre part, ce style, fait avant tout de verticalité, crée, à son tour, une atmosphère plus complexe car, au fil de l'avancement du projet, les individus se détachent de la considération d'un futur lointain pour concentrer leur attention sur les réalisations présentes. Autrement dit, la construction progressive du quartier en devenir, sans effacer complètement l'image de l'avenir qui a été le facteur décisif de sa naissance, engendre une série d'aspirations, de désirs d'adaptation architecturale de plus en plus concrets et demandant des satisfactions rapides. C'est d'ailleurs dans la formation de ces états de conscience, dont la variabilité a été exceptionnelle, que le quartier de La Défense en est arrivé à construire sa consistance urbanistique sous la tension permanente de l'opinion et notamment de la presse qui s'en est fait non seulement l'écho mais le mandataire. Sous l'effet d'une telle tension, cette opération a eu pour résultat d'orienter les mentalités de la population vers le futur car s'agissant d'un projet immobilier qui vaut essentiellement par les transformations radicales qu'il apporte au milieu urbain il a eu un caractère de pression unilatérale sur l'opinion. Ce n'est en effet que par l'entremise de son milieu que l'individu peut ou non être séduit par une opération qui le met en cause dans son existence même. Et que les réactions de la

presse à la tendance lourde du projet à préfigurer l'avenir aient souvent été particulièrement violentes n'a nullement été un handicap à la poursuite de son accomplissement car elles n'ont fait, dans une certaine mesure, qu'en valider le principe¹. S'il est en effet une loi qui se dégage de l'histoire architecturale, c'est celle qui veut que seule la résistance de l'opinion permet d'éprouver l'opportunité et la valeur de tout projet immobilier de caractère futuriste. C'est par réaction surtout que l'opération nouvelle s'affirme ; elle s'appuie sur ce qui lui résiste et les difficultés qu'elle rencontre renforcent son opportunité et consacrent son prestige. Tel a été en particulier le sort de la Tour Eiffel dont la construction pour l'exposition universelle de 1889 a rencontré lors de la présentation de son projet et de son édification une résistance qui lui a paradoxalement rendu service. Elle a d'abord, en effet, suscité des remous qui ont agité violemment l'opinion pour, au final, emporter l'accord unanime de la population qui s'est progressivement inclinée devant la force symbolique de ce nouveau monument tant sur le plan technique que sur le plan politique. L'aménagement du Grand Louvre, avec l'édification de la Grande Pyramide, n'a pas non plus échappé à ce climat de contestation, d'autant que cette opération se heurtait dans son cas à cette quasi sanctuarisation du Louvre qui était trop incorporée à la conscience populaire pour en être extirpée par le seul raisonnement. Mais, là, encore, l'image traditionnelle de ce musée célèbre dans le monde entier n'a pas été fondamentalement affectée dans la réalité constitutive de son identité institutionnalisée par l'histoire dès lors que l'opinion a découvert à cette occasion d'autres horizons architecturaux que ceux ouverts par le classicisme de son architecture. D'où ce phénomène apparemment paradoxal d'acceptation d'un Louvre qui s'est coulé dans l'architecture du XX^{ème} siècle sans, pour autant, cesser d'être reconnu dans celle du XVIII^{ème} siècle qui a présidé à sa création. En définitive, l'attitude de l'opinion, en présence d'opérations monumentales de ce type, réside essentiellement en la croyance que, tout compte fait, la prise en compte du futur est, dans ce domaine, à la fois nécessaire et inéluctable.

On conçoit l'importance des conséquences qui s'attachent à cette manière de comprendre l'aménagement de La Défense sous le triple aspect d'image, de mouvement et de création de l'avenir urbanistique. Dès lors, en effet, que le mouvement de cet urbanisme futuriste s'arrête dans

¹ Dieu sait pourtant que les réactions de la presse n'ont pas manqué de violence éditoriale. Ainsi, Alain Echegut, qui titre l'article qu'il signe dans *Témoignage Chrétien* du 28 mai 1970 « Veut-on défigurer Paris », écrit : « Faut-il que le Parisien de 1970 soit à ce point anesthésié pour laisser la ville lumière se parer de fantasmagoriques gratte-ciel, à l'heure où les Américains redécouvrent les vertus des immeubles de six étages ? Faut-il livrer Paris aux saltimbanques, le tout avec la complicité de M. Chalandon et la duplicité du Conseil Municipal de Paris ? Veut-on oui ou non, construire une capitale à visage humain ou remplir la poche des promoteurs ? ».

une réalisation aussi massive et ambitieuse, il y a direction véritable de l'opinion vers la concrétisation à venir d'un certain type de ville nouvelle. Il faut bien comprendre que ce n'est pas la raison qui, la première, décide de la réalisation d'une telle novation architecturale, c'est l'imagination. Et cette imagination collective est une puissance vitale qui ne fait qu'un avec l'organisation architecturale des institutions politiques et de toute culture. C'est cette imagination qui nourrit les mythes de progrès par lesquels une telle entreprise hors norme entretient son opportunité technique en lui fournissant des grandeurs d'opinion qui la légitiment dans la conscience collective. Mais surtout, il ne faut pas oublier que ce type d'opération n'est pas seulement une œuvre capitale de l'architecture moderne, il est aussi et, surtout, une étape du cheminement de la société d'après-guerre vers une organisation meilleure du territoire¹. Toute l'opération d'aménagement de La Défense se trouve être, par là même, subordonnée à un plan général d'aménagement du territoire dont elle n'est qu'une réalisation fragmentaire et modifiable. C'est en l'envisageant ainsi, à titre d'instrument de préparation d'un avenir dont on entrevoit seulement les grandes lignes, qu'une telle opération prend sa pleine signification. Ce n'est ni dans le développement de la technique, ni dans l'esprit inventif de ses auteurs, qu'elle puise sa raison d'être, c'est dans le futur urbanistique de la ville dont l'histoire pose soudain la nécessité devant la société qu'elle a pour mission d'instaurer. Ainsi affectée à la réalisation d'un futur se délivrant des règles traditionnelles d'une architecture "éternelle" elle est un moyen pour elle, d'informer l'avenir. En ce sens, et à la limite, on peut dire qu'elle ne s'explique et n'est légitime que par rapport à ce qu'exige l'avenir de la ville.

¹ Ainsi a-t-on pu dire que La Défense est un code chiffré de l'aménagement du territoire, le modèle d'une planification territoriale codée par le temps historique dès lors qu'elle correspond à un moment déterminé, dans une société déterminée. Il y aurait d'ailleurs beaucoup à réfléchir sur le fait historique que La Défense a émergé dans l'histoire de l'urbanisme parisien comme une opération projetant dans l'avenir ceux qui l'ont conçue et pilotée et que la presse ait fait de cet avenir dont elle rêvait un facteur puissant d'action. Cf. Jean-Paul Lacaze, « Le troisième souffle de l'opération d'aménagement de La Défense », *Le Moniteur*, 15 septembre 1980.

CHAPITRE II

LE QUARTIER DE LA DÉFENSE EN TANT QUE CRÉATEUR DE VARIATIONS EXCEPTIONNELLES DE L'ÉVOLUTION HISTORIQUE

Nous venons de considérer le quartier de La Défense dans la dimension émotive dont la presse l'a caractérisé en tant que fait historique tout au long de son évolution. Il est maintenant utile de la considérer aussi dans sa modalité. Cette modalité consiste dans la manière dont la même presse l'a interprété en tant que créateur de variations du temps historique. Il est avéré en effet que sa productivité sur la scène de l'histoire se caractérise à la fois par une mobilisation impressionnante de mouvements novateurs qui en ont fait une force d'accélération de l'histoire agissant dans le présent et par une manière, qui lui est propre et dont elle reste marquée, par laquelle la presse les a ressentis et exprimés. Il porte la marque de ce déploiement de mouvements divers qui lui ont permis de naître et à cette histoire assimilée s'ajoute celle des réactions de la presse qui en a épousé le tempo par des variations exceptionnelles de l'émotivité. C'est la dénivellation, au sens de passage d'un temps à un autre, tous profondément ancrés dans l'histoire, qui manifeste la créativité que le quartier de La Défense tient de son essence énergétique. Sous sa forme de pourvoyeuse du présent par l'anticipation de l'avenir, elle exprime les ruptures que le quartier de La Défense condense dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire tandis que sous sa forme de productrice d'émotivité, elle répercute les variations des réactions de la presse à laquelle ces ruptures historiques font une histoire plus ou moins agitée, à proportion de la force avec laquelle elles la troublent. D'où la nécessité de distinguer les dénivellations d'énergie historique et les dénivellations d'émotion collective, les premières étant seulement révélées par l'aménagement du quartier de La Défense tandis que les secondes sont le résultat du choc subi par l'opinion comme contenu d'une perception enflammée par une opération hors norme.

SECTION I

UN RÉVÉLATEUR DE DÉNIVELLATIONS D'ÉNERGIE HISTORIQUE

L'historique du quartier de La Défense n'est pas qu'une somme d'évènements architecturaux passés. Si l'on s'attache à suivre cette réalisation monumentale depuis le premier embryon jusqu'à l'épanouissement, jusqu'à la figure actuelle, en notant au passage les transformations et en consignait les étapes de l'évolution, il sollicite l'attention dans des directions suffisamment affirmées et individualisées pour que nous puissions, en ne l'envisageant que dans le présent, en saisir l'essence profonde quant à sa production d'énergie historique. On comprend dès lors ce que nous demandons à l'histoire. Ce n'est pas la description d'une opération hors norme qui, après de nombreux avatars, serait devenue l'emblématique quartier d'affaires de La Défense ; ce que nous cherchons ici, ce sont des enseignements sur la perception des exigences constructivistes qui semblent se situer sur une même ligne d'évolution au terme de laquelle il y a le quartier de La Défense. Assurément entre les éléments qui ont tendu à la constitution, dans sa forme actuelle, de ce quartier révolutionnaire il n'y a pas toujours eu passage historique des uns aux autres ; mais il existe une continuité abstraite dans l'idée que ne reflète pas une continuité analogue dans les réalisations dont se nourrit la configuration de la ville qui en est le résultat.

Ce qu'il importe de déterminer, c'est la façon dont le quartier de La Défense s'est formé dans le contexte de l'époque, c'est-à-dire de relever les forces constructivistes qui se sont agencées pour lui donner naissance. Ces forces empruntent à la fois à l'architecture, à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire en déclinant ces différentes disciplines dans un esprit révolutionnaire qui leur a fait produire des dénivellations d'énergie historique suffisamment appuyées pour conférer au temps historique qui les a enfantées une valeur de certitude. Interprété ainsi de manière à revêtir un sens intelligible, l'historique du quartier de La Défense devient persuasif et il est clair que cette force de persuasion a été exploitée pour peser sur un futur qui n'a pas démenti le passé. C'est dans cette perspective, si l'on veut montrer quels sont les facteurs d'importance dont l'action prépondérante est incontestée dans la maturation du temps historique appliqué à la ville dont le quartier de La Défense se voulait le symbole, que l'on doit distinguer d'une part une architecture futuriste des volumes qui préfigure un urbanisme des Temps modernes, d'autre part cet urbanisme lui-même avec les possibilités nouvelles qu'il offre au sol d'être autre chose qu'une

simple addition de surfaces tenues en laisse par un coefficient d'occupation des sols, enfin l'aménagement du territoire d'où procède la planification de l'aménagement urbain.

I - Le symbole de la révolution architecturale de l'après-guerre

Le quartier d'affaires de La Défense est, à l'évidence, l'un des jalons importants de l'histoire de l'architecture contemporaine, le symbole de la révolution architecturale de l'après-guerre. Fondé sur l'emploi des techniques nouvelles et l'essor industriel que connaissait alors la France, il préfigure cette révolution que de nombreuses réalisations de la fin du XX^{ème} siècle répandront sur l'ensemble du territoire national, principalement dans les grandes métropoles régionales. Il représente, à sa manière, ces idées nouvelles qui, en architecture comme dans les autres arts plastiques, remettent en cause tout l'héritage du passé, manifestant par cette véritable rupture idéologique une variation exceptionnelle du temps historique. Dans l'histoire du XX^{ème} siècle ce n'est pas le premier moment de grande dénivellation architecturale. C'est ainsi que dans les années vingt, qui sont la période où à travers toute l'Europe s'affirme et se répand la "Nouvelle Architecture", émerge en France le mouvement de "l'Esprit Nouveau"¹ qui rencontre une violente opposition, tant dans les milieux dirigeants que parmi les architectes, les académies et les écoles d'architecture. Aussi le bilan de ce mouvement sera-t-il réduit à la portion congrue, les rares réalisations dont il peut se voir crédité étant la plupart du temps le résultat de circonstances particulières et la majorité de ses projets n'ayant jamais vu le jour. Ce qui explique que jusqu'à la dernière guerre l'architecture moderne soit demeurée l'exception par rapport à la masse totale de la construction. D'ailleurs il n'est que de se souvenir que les deux seuls monuments destinés à durer, construits à l'occasion de l'Exposition Internationale de Paris en 1937, furent ces deux exemples d'architecture académique que sont le Palais de Chaillot et le Musée d'Art Moderne, pour rendre

¹ « L'Esprit Nouveau » en France, le groupe Stijl en Hollande, le Bauhaus en Allemagne, tous ces mouvements représentent, chacun à sa manière, ces idées nouvelles qui, en architecture comme dans les autres arts plastiques, remettent en cause l'héritage du passé mais qui auront toutefois beaucoup de mal à se concrétiser dès lors qu'à l'époque, notamment en France, l'objet des pouvoirs publics et des milieux influents n'était pas de transformer le monde, mais bien de le conserver dans ses structures anciennes. Voy. Anatole Kopp, *Ville et Révolution*, Anthopos, 1969, pp 17-18.

compte du mur d'inhibition qui empêchait tout développement significatif de la nouvelle architecture. Les architectes promoteurs de cette révolution, au premier rang desquels figure Le Corbusier, demeurent des "oppositionnels" luttant pour une nouvelle architecture dans une ambiance de conservatisme borné, en comptant plus sur le cercle de leurs amis, sur l'action des mécènes et sur l'appui de quelques institutions d'avant-garde que sur les pouvoirs publics. Autrement dit, l'architecture moderne se voit à cette époque cantonnée au stade des idées et condamnée à s'incliner face aux obstacles d'un contexte où cette nouvelle architecture, désignée partout comme "architecture bolchévique", suscite l'hostilité des pouvoirs publics et des castes dirigeantes. D'où une productivité historique qui sera des plus faibles jusqu'à la seconde guerre mondiale à l'inverse d'ailleurs de ce que la Révolution d'Octobre entraîne en URSS où sont créées dès les premiers jours du nouveau régime les conditions objectives favorables à l'épanouissement de l'urbanisme et de l'architecture moderne qualifiée d'architecture du socialisme car destinée à participer à la mise en œuvre d'une politique dont l'objectif est la transformation radicale de la société comme du mode de vie qui en est l'expression. Mais même en bénéficiant de circonstances aussi favorables les réalisations soviétiques des années vingt n'ont jamais pu atteindre ce stade de plein épanouissement où une œuvre commence à vivre, en quelque sorte, par elle-même, en dehors de son contexte. Ainsi, jusqu'à la guerre, c'est le surplace dans une ambiance de conservatisme social qui caractérise le monde de l'architecture officielle.

C'est dire que la réalisation du quartier d'affaires de La Défense constitue véritablement une première dans l'évolution de l'idée architecturale puisque, pour la première fois depuis le début du siècle, une nouvelle conception de l'architecture portée par une idéologie de rupture se matérialise sous la forme de la construction d'un complexe d'habitation gigantesque qui ne correspond à aucun type d'habitat connu jusque-là en Europe. C'est le contexte de l'époque qui crée un terrain particulièrement fertile pour l'épanouissement de l'urbanisme futuriste et de l'idée architecturale qui le coiffe. En France, en effet, la situation au lendemain de la guerre est entièrement différente. Dans un pays ruiné et ravagé par la guerre, tout est désormais à faire et, en particulier, reconstruire au sens plein du terme un habitat profondément affecté par les bombardements. À cet objectif, l'essor industriel de l'après-guerre et le développement technique apportèrent une réponse appropriée en favorisant certes la reconstruction de masse mais en permettant à l'architecture moderne, sous l'influence du renouveau artistique fécondé par le contexte historique et économique, de passer du domaine des idées et des plans à celui des réalisations. La nouveauté, et elle est d'importance, c'est que les partisans d'une architecture nouvelle mettent l'accent sur l'inadéquation des formes nouvelles aux formes du passé ; ils

insistent sur le retard de la cité ancienne par rapport aux possibilités de la technique et de la science, sur son côté irrationnel et sur le gaspillage qu'elle entraîne dans tous les domaines, ainsi que sur les contradictions entre les aspirations des hommes et leurs conditions de vie dans les grands centres urbains. Autrement dit, tout s'assemblait de la meilleure manière pour donner à la nouvelle architecture le climat le plus favorable à la création du cadre matériel d'un habitat rompant avec celui du passé.

Mais pour qu'un tel projet soit porté par les forces dérivant du contexte économique et technique il fallait que la nébuleuse humaine se solidifie en opinion favorable et qu'une étroite corrélation historique s'établisse entre ce projet et la nouvelle idée architecturale. C'est ici qu'intervient de manière décisive, dans la foulée de la libération de la France par les forces armées américaines, l'influence du modèle incarné par le quartier d'affaires de Manhattan qui est à l'origine d'une féodalité architecturale qui associe le modernisme constructiviste à la prospérité économique. Les vertus agissantes que recèle la représentation de ce quartier d'affaires américain nourrissent ce phénomène d'ordre sociologique par lequel la population concernée et la presse ordonnent leurs opinions autour de l'idée qu'ils se font des fins du nouveau quartier. C'est par rapport à l'image que Manhattan imprime sur le projet d'aménagement de La Défense que la presse fera valoir son opinion tout au long de la réalisation du chantier car psychologiquement ce projet se qualifie par le but qu'il poursuit, à savoir faire du quartier de La Défense le Manhattan français, voire européen¹.

D'abord, une fois mises en relief les représentations qui constituent l'ossature de l'idée architecturale validée par l'image de Manhattan, la presse s'est employée à encourager celles qui n'avaient pas encore la vitalité suffisante pour affleurer à la conscience de l'opinion. Évidemment, elle ne pouvait les créer artificiellement, mais, du moins, par l'utilisation des circonstances, par la démonstration de leur fécondité comme principe de configuration d'une ville nouvelle annoncée par les besoins nouveaux de la société industrielle, elle a pu susciter leur épanouissement. Ce faisant, elle n'a pas introduit un sentiment architectural nouveau dans la mentalité sociale ; elle a

¹ L'expression est très fréquemment utilisée par la presse de l'époque. Que l'on parle à propos de La Défense du « plus grand programme d'aménagement urbain d'Europe » comme le fait Frédérique de Gravelaine dans *L'Unité* du 24 février 1978 ou de « la capitale européenne des affaires » comme l'affirme *France-Soir* du 17 avril 1978, il n'apparaît pas douteux que dans l'esprit de l'ensemble des journalistes La Défense doit et ne peut qu'exister à l'échelle européenne pour y occuper la première place des quartiers d'affaires d'Europe occidentale et se poser ainsi comme le pendant de Manhattan.

forcé seulement les habitants de la capitale à devenir plus exigeants, les esprits à s'associer à la mise en œuvre d'une architecture nouvelle appliquée à la ville.

Bien sûr, cette idée d'un magistère exercé par la presse ne laisse pas de susciter un malaise en ce qu'elle paraît autoriser dès la présentation du projet une orientation autoritaire de l'opinion vers l'architecture moderne. On ne peut pourtant négliger certaines défaillances de l'opinion dans un domaine où les idées nouvelles remettent en cause l'héritage du passé. Et si l'on admet que la presse trouve dans sa fonction d'information le droit de combattre ce qu'elle considère comme l'aveuglement de la population par une action psychologique destinée à la rallier à ses vues lointaines, on lui aurait reproché de manquer à son rôle si elle n'avait fait de l'opération d'aménagement du quartier de La Défense un sujet intéressant pour l'avenir de la ville. Le problème, et il est de taille, c'est celui de l'information, car il ne peut y avoir de dialogue authentique qu'à égalité de connaissances. Et il est de fait que la population concernée ne possédait pas sur la matière les éléments susceptibles de lui fournir le recul nécessaire.

C'est ici que la presse s'est révélée un maître à penser en agissant sur l'opinion non pour l'élever jusqu'à la compréhension de l'idée architecturale nouvelle mais, en réalité, pour la faire. La tâche lui a été d'autant plus aisée que les symboles plastiques dont s'entourait la nouvelle idée architecturale étaient particulièrement parlants et considérés même comme porteurs de messages dont l'Histoire les aurait chargés quant à l'avenir de la ville. C'est dans cette perspective toute la vertu de la verticalité des constructions et de l'apport unitaire des matériaux épurés qui l'habillent qui lui fait accepter par la population ce qu'elle ne peut refuser si elle veut entrer dans l'ère moderne et y vivre en accord avec son temps.

La verticalité apportée par la nouvelle architecture sous la forme de tours de plus en plus hautes est l'un des facteurs décisifs de la symbolique du quartier de La Défense. C'est un phénomène capital pour qui envisage l'évolution de l'architecture en France car il a pour effet de matérialiser pour la première fois depuis le début du siècle l'architecture moderne en l'adaptant aux contingences de la maniabilité de la technique. Si, dans un certain sens, la verticalité de l'habitat sous la forme de tours vertigineusement hautes, aboutissant à la constitution d'un "construit" qui équivaut à une rupture intégrale avec les notions architecturales jusque-là admises, est dans le prolongement de la mise en forme de la nouvelle architecture, ce n'est pas sans déviation dans la ligne ni originalité dans la démarche. C'est surtout que l'originalité architecturale du quartier de La Défense tient au fait que le futur qu'il engage retentit sur sa propre nature. Mais si l'esprit public a répondu à son appel, c'est parce que la verticalité qu'il véhicule, de par les arêtes tranchantes des tours vertigineuses qui le singularisent, a trouvé facilement un écho dans les

représentations que les individus se font du but urbanistique. Nous constatons là l'effet d'une de ces superstitions fondatrices qui forment l'armature de l'univers de la ville dite moderne. L'admiration que suscitent de telles réalisations techniques peut suffire à expliquer le mécanisme d'adhésion de l'opinion à la nouvelle architecture proposée par le quartier de La Défense.

D'autre part, l'emploi des matériaux que sont le béton, le verre et l'acier constitue à sa manière une technique de persuasion dès lors que de tels matériaux, par le côté épuré dont ils dotent la construction verticale, accentuent la séduction du bâti en lui fournissant le sens selon lequel l'évolution de l'architecture se doit d'être orientée. Les possibilités de séduction de tels matériaux sur l'esprit humain sont ici considérables, car les formes plastiques qu'ils permettent expriment la mythologie antique que ressuscite en particulier le gratte-ciel new-yorkais et dont les tours de La Défense se voudront également la résurgence¹. C'est la façade considérée comme une membrane dont la fonction est de séparer les espaces intérieurs de l'extérieur tout en permettant l'illusion optique de l'interpénétration de ces espaces par l'emploi du pan de verre qui confère à la tour une singularité plastique d'une telle persuasion qu'elle en arrive à faire considérer ces réalisations architecturales comme un bien. Aussi, pour l'opinion comme pour la presse, comment ne pas se laisser séduire par l'attrait de ces expressions modernes de la magie et du mythe. Pourquoi, sinon parce que là où la nouveauté technique exerce son emprise dans un contexte qui favorise la modernité, la révolution architecturale opérée par le quartier de La Défense affecte ses réalisations d'un présupposé de signification qui obtient une substantielle approbation de la part de l'opinion et de la presse.

Ainsi, à mesure que s'est précisée la nouvelle idée architecturale, c'est-à-dire à mesure que la rupture historique avec l'ordre ancien a permis à cette idée, au fil de l'évolution du projet d'aménagement de La Défense, de se constituer par l'adhésion de la presse et de l'opinion, s'est dessinée l'image d'un nouvel urbanisme dont la séduction a suivi, pas à pas, les progrès du chantier de La Défense. Et c'est bien parce que la nouvelle idée architecturale met en lumière le caractère futuriste du nouveau quartier et qu'elle répond ainsi au besoin de l'opinion de se valoriser par une opération de prestige qu'une des voies les plus sûres pour faire de cette opération un

¹ Il ne faut pas exagérer cependant la perméabilité de la pensée architecturale française à l'influence américaine car ce fut l'originalité des architectes de La Défense d'admettre, parallèlement à la référence architecturale incontournable que constituaient les États-Unis après-guerre, le maintien de traits spécifiquement français par l'existence d'un plan classique d'ordonnement architectural le long d'une avenue majeure, qualifiée selon les articles de voie axiale, de voie triomphale ou de voie royale. Cf. Gérard de Senneville interrogé par Antoine Fouchet dans *La Croix* du 24 janvier 1992 : « La Défense est fidèle à cette tradition bien française de l'ordonnement et de la perspective (une esplanade d'un kilomètre et demi) ».

véritable succès n'est pas de cacher la puissance révolutionnaire qu'elle véhicule, mais, au contraire, d'en exagérer les manifestations plastiques dans le sens que la population en attend.

II - Le prototype de l'urbanisme contemporain

C'est sans doute en qualité de prototype de l'urbanisme contemporain que le quartier de La Défense a cristallisé le plus l'intérêt de la presse et l'a sensibilisé à son évolution. L'émotion que cet aménagement urbain a suscité de sa part a sans doute submergé son œuvre éditoriale qui ne s'est pourtant pas déliée de l'analyse de l'évènement lui-même tant sa conception révolutionnaire de quartier d'affaires a donné à l'urbanisme un élan novateur lié à la croissance d'une économie en situation de faveur historique. Autrement dit c'est un double mouvement de perception qui a alors animé l'ensemble de la presse à propos de ce quartier à prétention futuriste. Elle s'y est intéressée par les émotions qui s'en dégagent mais sans toutefois se détourner de l'analyse du phénomène urbanistique lui-même en tant qu'objet de savoir constructiviste. C'est qu'au-delà des formes plastiques nouvelles illustrées par l'édification de bâtiments qui produisent par eux-mêmes l'enthousiasme ou le désenchantement, le quartier de La Défense révèle l'émergence d'un urbanisme nouveau qui porte vers ce qu'il y a de déterminé dans la révolution industrielle de l'après-guerre et le développement économique qui en est le produit. Il s'agit désormais de concevoir les bâtiments, non plus comme autant d'édifices isolés mais comme les éléments d'un vaste ensemble débordant les anciennes limites foncières. Dans ce cadre conceptuel, à l'opposé de celui en vigueur avant la seconde guerre mondiale où les plans de villes n'avaient d'autre fonction que d'enregistrer la croissance anarchique de la construction, le projet de quartier d'affaires de La Défense procède de l'idée que les nouveaux centres urbains doivent être conçus à l'image des nouveaux rapports de production et de la nouvelle société urbaine dont ils ont pour objet de favoriser la présence dans ces centres en tant que condensateurs sociaux de la nouvelle société. Car c'est l'objet de ce nouvel urbanisme dont le quartier de La Défense se veut le symbole que de promouvoir un mode de vie nouveau. Il fait partie intégrante de l'identité urbanistique de ce nouveau quartier qui, à travers la transformation de l'habitat urbain, vise à la création de rapports humains nouveaux.

Il faut dire que s'assigner comme objectif de construire un quartier sur dalle composé de 800 000 m² de bureaux et de 50 000 m² de commerces auxquels on juxtapose différents bâtiments publics et récréatifs, constitue à l'évidence une création de masse totalement inédite quant aux

rappports sociaux qu'elle féconde par interpénétration et fusion partielle. S'en suit obligatoirement des rapports de foule liés au travail en commun au sens de la localisation d'activités professionnelles diverses dans le même espace urbain. Il est clair que dans un tel complexe humain il y a une action en commun et en masse, sous l'impulsion de pratiques de travail standardisées auxquelles tous participent et où se dégagent des forces, des virtualités qui font émerger une conception nouvelle de la vie citadine. Certes, ce phénomène existe déjà à l'époque dans les quartiers dits spécialisés de la capitale, comme par exemple le quartier des Halles réservé au commerce de la viande de boucherie ou le faubourg Saint-Antoine pour le commerce des meubles. Mais c'est sans commune mesure, au plan quantitatif, avec la réalité urbanisée du quartier de La Défense car les dimensions ne sont pas du même ordre. On est dans le cadre de la communauté professionnelle dans le premier cas et de la foule que l'on pourrait qualifier de foule multicarte dans le second. Sans doute s'agit-il d'une foule hétérogène à caractère anonyme car, dans une certaine mesure, foule des rues dès lors qu'elle s'engouffre et se déverse dans l'espace public du quartier selon qu'elle entre ou sort des immenses bâtiments à usage de bureaux, mais aussi foule organisée, ou, si l'on préfère une foule psychologique car cantonnée dans les limites d'un quartier très différencié par son utilité sociale, elle forme un seul être et se trouve soumise à la loi de l'unité mentale des foules.

On conçoit aisément qu'une telle identité urbanistique soit productrice d'une réalité qui lui est propre en faisant passer l'individu dans un autre monde de civilisation urbaine, celui de l'activité professionnelle synchronisée qui se développe spontanément sur la base de mécanismes collectifs d'imitation, de suggestion et d'identification. C'est ce passage dans un autre monde où l'ordre des choses n'est plus l'ordre ancien qui interpelle la presse. Celle-ci s'intéresse à la révolution urbanistique portée par le nouveau quartier non pas seulement en tant qu'elle manifeste un constructivisme futuriste mais aussi, et surtout, en tant qu'elle est génératrice d'un comportement qui échappe à la détermination par ce que l'architecte et l'urbaniste savent de la forme et du contenu des implantations urbaines.

Dans cette relation de la presse et de la révolution urbanistique portée par l'opération d'aménagement de La Défense, c'est par l'intermédiaire de deux références majeures que s'opère la médiation entre le nouvel urbanisme et sa perception par la presse qui s'en saisit pour insérer le quartier de La Défense dans l'histoire en qualité de prototype de l'urbanisme contemporain. Ces deux références conduisent en effet à des corrélations capables de mener à des classements typologiques dans l'évolution historique. La première est empruntée à l'œuvre du baron Haussmann dont les travaux de modernisation de la ville de Paris qu'il a réalisés sous le Second

Empire de 1860 à 1870 fournissent, un siècle plus tard, des éléments de référence d'autant plus riches que sa finalité consistant à redessiner le paysage urbain de la capitale a révélé la vocation de l'urbanisme comme science-carrefour et conduite interdisciplinaire et que cette opération de modernisation a amassé un matériel expérimental considérable qui, comme tel, est une mine d'une extraordinaire richesse. La seconde est celle du quartier d'affaires de Manhattan dont l'incomparable valeur de comparaison tient à ce qu'il a défriché le terrain de l'urbanisme à vocation unitaire et fourni une double base conceptuelle et méthodologique très solide à toute tentative d'apprentissage d'une expérience du même ordre¹.

Il y a lieu d'envisager d'abord l'influence de la référence haussmannienne dans la perception par la presse de la représentation urbanistique du quartier de La Défense. Cette référence s'inscrit dans deux perspectives. Pour les uns, l'aménagement de La Défense est, dans une certaine mesure, et cela à un siècle de distance, le prolongement des travaux réalisés par Haussmann sous le Second Empire. Comme si la création de ce nouveau quartier venait en quelque sorte parachever l'entreprise de restructuration de la ville de Paris effectuée de 1860 à 1870. C'est en particulier l'opinion exprimée par Georges Bregou dans *Le Monde* du 15 juin 1964. Pour lui, en effet, le quartier de La Défense sera « le point d'orgue des travaux d'Haussmann de l'an 2000 ». Le vrai, c'est qu'il y a, dans une telle opinion, non seulement l'idée que La Défense constitue l'étape ultime de la rénovation de Paris entreprise par Haussmann au XIX^{ème} siècle qui devient par là même une œuvre achevée, mais aussi celle qui veut que la beauté plastique et l'harmonie propres du quartier de La Défense jouent de concert avec les représentations de l'ordre urbanistique façonné par Haussmann ; ainsi elles n'ont d'autre rôle au fond que d'assurer la sauvegarde de son existence. En d'autres termes, l'aménagement du quartier de La Défense ne serait pas entièrement donné mais élaboré, réalisé par l'esprit en fonction de l'ordre urbanistique procédant des travaux d'Haussmann dont ils constituent le point d'orgue.

Tel n'est pas le cas pour d'autres journalistes qui assimilent l'opération de La Défense non à une forme d'architecture qui viendrait achever l'œuvre du baron Haussmann mais à une opération d'aménagement urbain se différenciant nettement de cette œuvre passée parce que créatrice d'un urbanisme nouveau pour satisfaire aux nécessités inédites de la vie sociale liée à la révolution industrielle de l'après-guerre. L'accent est mis sur la nouveauté qui est considérable, aussi visible dans la forme, dans l'ordre architectural, que dans le fond. Ainsi, parlant de cette

¹ Cf. J. L. Cohen et H. Damish (dir.), *Américanisme et Modernité, L'idéal américain dans l'architecture*, Paris, EHESS-Flammarion, 1993.

opération, Jean-Paul Lacaze écrivait dans la revue *Urbanisme* de septembre 1980 : « ce lieu portera témoignage de la relance de la politique de l'aménagement urbain que l'État a organisé, entre 1955 et 1970, en région parisienne et cette période restera, avec le Second Empire, comme une période charnière pour le nombre et la variété des problèmes traités ». Bien entendu cette opinion est elle-même nourrie de la conscience du fait historique incontesté que constitue l'œuvre du baron Haussmann car il est clair que l'opération de La Défense ne peut proposer de révolution urbanistique qui ne soit, par certains côtés, la généralisation d'expériences historiques du même ordre concernant la ville de Paris mais c'est dans la mesure où s'incarne en cette opération la vision nouvelle que les hommes de l'époque se font de l'urbanisme que le quartier de La Défense marque de cette coloration particulière les faits qu'il imprègne. D'où cette notion de période charnière par où s'affirme la vitalité révolutionnaire de La Défense dans le domaine de l'urbanisme. D'où aussi son caractère de prototype de l'urbanisme contemporain qui nous amène à considérer l'influence de la référence américaine dans la perception par la presse de ce nouveau quartier.

Il est avéré que, dans une certaine mesure, l'aménagement de La Défense est de l'histoire assimilée par les urbanistes et les architectes réalisateurs de ce projet car l'apport de la référence new-yorkaise a joué un rôle considérable dans la conception et l'avancée de ce projet en l'investissant par toutes les ressources de l'ingéniosité révélée par l'existence de Manhattan¹. On peut dire que cette référence l'a noyauté par la pensée pour finalement le créer dans le concret. C'est en effet par référence au quartier de Manhattan que la plupart des journalistes ont rendu compte de l'avancement du projet en tendant à lui donner le contenu répondant à l'image que ce quartier new-yorkais projette dans l'imaginaire. Sans doute cette référence n'est pas toujours

¹ Même si elle est restée limitée à la fois dans le temps et dans l'espace, l'expérience américaine n'en a pas moins nourri l'opération de La Défense par la familiarisation nécessaire des maîtres d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage aux modèles élaborés outre Atlantique. Aux architectes français ayant fait leurs études ou ayant travaillé aux États-Unis (on peut citer entre autres Jacques GREBER, Robert CAMELOT, Jean CARLU, André PROTHIN, Jean de MAILLY, Paul HERBE, Claude-Hugues BOISTIÈRE ou encore Jean DIMITRIJEVIC) s'ajoutent nombre d'architectes américains : ainsi Victor GRUEN, chargé de réfléchir sur le secteur Ouest, qui ne s'appelle pas encore Tête Défense, David HUGHES et l'agence SOM pour travailler sur la tour Fiat, PEY et COSSUTA sur le projet Tête Défense, les canadiens de Webb Zerafa Menkès Housden Partnership pour la conception de la tour Elf, l'agence Kohn Pedersen Fox Associates (KPF), l'agence Arquitectanica, Robert A. M. Stern, Skidmore, Owings et Merrill (SOM) ou Harrison et Abramovitz, qui tous travaillent à La Défense souvent comme consultants mais en ne s'imposant pas moins comme les véritables auteurs des projets (tours Areva et Gan en 1974) et les principaux artisans d'un rehaussement du plafond des constructions fixé à une centaine de mètres à l'origine.

explicite, seulement sous-entendue, mais le fait que Manhattan soit un agencement de mythes et de symboles de l'univers constructiviste suffit à un regard critique pour en faire un puissant modèle de référence en fonction duquel la presse a inséré le quartier de La Défense dans le mouvement urbanistique de l'après-guerre. D'ailleurs il est significatif que la Tour Nobel, qui deviendra par la suite la Tour Initiale, ait été la première tour construite en Europe en utilisant les travaux de l'architecte américain Frank Lloyd Wright. Ce qui vérifie bien que c'est le mythe du modernisme américain dont le gratte-ciel constitue alors le symbole qui donne un sens à l'urbanisme européen de l'après-guerre, valide les projets d'aménagement urbain car c'est lui, en définitive, qui permet la mise en place de la raison constructiviste dans la planification de la ville. Et si la presse, comme l'a fait *L'Humanité* le 19 décembre 1971 en titrant « La Défense : mieux que New-York » a pu s'assigner comme objectif de faire valoir le quartier de La Défense comme la référence majeure de l'urbanisme contemporain, c'est parce qu'elle pouvait compter sur cette puissance d'investissement de l'imaginaire populaire qu'est le mythe incarné par le quartier de Manhattan. C'est aussi le cas lorsque la référence n'est pas aussi explicite, lorsqu'il s'agit de charger le quartier de La Défense d'une signification urbanistique qui lui assigne une place prestigieuse dans le cadre de l'urbanisme contemporain. Lorsque Marie-France Durillon écrit dans *Le Monde* en mai 1967 que « La Défense est peut-être le meilleur quartier d'affaires qui existe dans le monde », ce n'est pas sans se référer implicitement au modèle d'avant-garde new-yorkais qu'elle délivre une telle appréciation. L'observation est capitale, car elle explique l'installation par la presse de l'aménagement de La Défense comme prototype de l'urbanisme contemporain dans la mesure où le regard critique des journalistes quant à l'évolution de ce grand chantier correspond à des impressions des sens suggérées par des comparaisons de modèles qui sont une manière, pour elle, de faire oraison.

III - Le modèle inaugural de la politique d'aménagement du territoire

Il est enfin une dernière forme de dénivellation d'énergie historique qui, provoquée par l'aménagement de La Défense, s'analyse en une inauguration d'une nouvelle politique, celle de l'aménagement du territoire. Pour nous, c'est la plus intéressante, c'est même au point de vue de l'évolution historique du quartier de La Défense telle qu'elle a été perçue par la presse, la seule qui mérite vraiment de nous retenir - les autres n'ayant été examinées qu'à titre de comparaison - car

c'est la seule qui, dans les commentaires de la presse, marque abandon d'un univers de la ville structuré par les formes du passé, et adoption d'un nouveau plan de vie ordonnant les affaires urbaines selon les impératifs d'une politique d'aménagement du territoire ajustée non seulement à la région parisienne mais à l'ensemble du territoire national. Il est bien évident qu'il y aurait quelque arbitraire à dissocier en tendances diverses les dénivellations d'énergie historique révélées par la perception par la presse de l'évolution du quartier de La Défense. Dans la réalité, ces diverses dénivellations s'interpénètrent et se commandent réciproquement lorsqu'il s'agit pour les journalistes de rendre compte du phénomène urbanistique que constitue l'aménagement de La Défense. Il reste, cependant, que si l'on analyse le contenu des articles parus sur le sujet tout au long de l'avancement du projet, on le trouvera toujours déterminé par une combinaison des trois dénivellations où l'opération de La Défense s'inscrit dans le présent comme un modèle d'aménagement du territoire qui contraint les hommes à inventer un univers inséparable d'un mouvement d'ensemble qui est à l'intérieur de lui, comme un équilibre qui entretient un perpétuel balancement entre la capitale et le reste du territoire.

Cette corrélation n'est guère surprenante. C'est, en effet, en 1963 qu'apparaît la DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale) dans l'organisation de l'appareil d'État en qualité de service autonome placé sous l'autorité du Premier ministre et chargé d'orienter la politique de développement économique dans le sens d'une répartition équilibrée de la richesse sur l'ensemble du territoire¹. Ce qu'il faut mettre en exergue c'est le fait que l'émergence d'un tel organisme est révélateur de l'intention du Pouvoir de planifier le territoire et que la traduction institutionnelle de cette attitude politique n'a pas été sans marquer la croissance du projet d'aménagement de La Défense dont les premières réalisations ont été tout de suite perçues par la presse comme autant de reproductions exactes de la nouvelle politique. Il faut dire que le premier plan de masse de La Défense est adopté en 1964, soit six ans après la création de l'assise institutionnelle du projet mais un an seulement après celle de la DATAR, et que ce plan

¹ Dès la création de la DATAR le 14 février 1963, il appartiendra aux différents délégués qui se sont succédé à sa tête, dont les premiers et les plus influents furent Olivier Guichard, Jérôme Monod, François Essig et André Chadeau, de mener une action d'accompagnement de l'opération de La Défense tendant à renforcer Paris dans la concurrence mondiale. Le plan d'action adopté dans le cadre de cet objectif ne manque pas d'être salué par la presse de l'époque. Ainsi, *le Nouveau Journal*, lors d'une enquête effectuée en juillet 1982, résume-t-il l'apport de la politique d'aménagement du territoire à l'aménagement de l'Ouest parisien lorsqu'il souligne, dans un article intitulé « La Défense : un chapitre clé de l'urbanisme parisien » que « l'effet d'entraînement de La Défense est facilité par la politique de la DATAR ». De même le rôle du comité de décentralisation visant à accompagner le développement de La Défense « à l'heure où s'amorce la compétition entre les grandes villes européennes » est-il mis en avant par Alain Maugard dans l'article « La Défense face à son avenir » que signe Hervé Requillart dans *Le Figaro* du 28 avril 1992.

s'inscrit bien évidemment dans les perspectives élaborées par cet organisme en tant que régulateur du développement économique par un aménagement approprié du territoire. Il ne pouvait en effet être question, pour tout projet d'aménagement d'envergure, de s'affranchir de la représentation de l'avenir désirable tel qu'il était conçu à l'époque par la DATAR car la politique d'aménagement du territoire incarne une philosophie d'ordre opérationnel qui intègre chaque projet territorialement délimité dans une approche globale du territoire national. Cette politique constituait en vérité une base de départ qui voulait que chaque projet d'aménagement du territoire soit nécessairement déterminé par l'image globale que la DATAR se faisait de l'aménagement politico-stratégique du territoire national et il est de fait que cette image a été décisive pour fixer les grandes lignes des projets d'envergure qui avaient vocation à avoir des répercussions politiques. Et c'est bien là que l'histoire a fait de l'aménagement de La Défense le modèle inaugural de cette nouvelle politique dès lors que c'est le premier projet d'envergure dont la DATAR a été appelée à étoffer le contenu pour l'intégrer dans la vision politique de sa mission. Ce faisant elle a fourni à la presse l'occasion de spéculer sur les formes du destin de la ville à partir non plus de créations lointaines mais d'une réalisation concrète dans laquelle elle a vu la traduction d'une réalité historique. C'est cette réalité, observable sur un laps de temps suffisamment long pour être saisissable de l'extérieur, d'une opération qui met en jeu toutes les composantes d'un aménagement pensé du territoire dont les actions s'interpénètrent qui fournit le cadre de référence apte à expliquer l'existence de contre-courants ou de contre-forces dans le contenu de l'œuvre éditoriale de la presse. Car si l'opinion exprimée par cette presse est un fait psychique collectif nettement marqué, c'est en raison de la projection par la pensée de l'opération d'aménagement de La Défense bien au-delà de ses limites foncières. D'où une réaction de forte intensité qui n'est rien d'autre qu'une réponse à l'excitation ou si l'on veut au stimulus provoqué par l'impact du quartier de La Défense sur son environnement urbain et périurbain, celui de la capitale intra-muros et celui de la région parisienne, du point de vue de l'aménagement du territoire alors mis en avant par le Pouvoir politique.

Ce point de vue résolument objectif fut à la base d'une grande partie de l'opinion exprimée par la presse parisienne qui s'est employée à mettre en vedette soit, pour une partie d'entre elle, la complémentarité pouvant exister entre la capitale à l'urbanisme académique et son prolongement par La Défense futuriste, soit, pour une autre partie, l'incompatibilité entre ces deux pôles de par leurs divergences sur les plans architecturaux et urbanistiques. Notre propos n'étant pas de procéder à un examen critique de ces opinions exprimées par la presse, il nous suffit d'en retenir ce qui, pour nous, est essentiel : à savoir la possibilité d'expliquer, par l'observation de tendances éditoriales aussi nettement tranchées, ce que la presse a pu percevoir de l'opération d'aménagement de La Défense en la regardant comme révélatrice de la politique toute nouvelle

d'aménagement du territoire qu'elle inaugurerait en la faisant entrer pour la première fois dans une zone de vérité.

L'examen le plus rapide fait ressortir que si l'aménagement de La Défense impose ainsi de l'extérieur la politique d'aménagement du territoire, c'est qu'il est doué d'une puissance de persuasion qui tient davantage à l'émotion qu'il provoque qu'au raisonnement qu'il suscite. C'est bien pourquoi la presse devient si aisément partisane. Ainsi on peut lire dans *Le Figaro* du 8 février 1965 cette description euphorisante du quartier de La Défense qui vise moins à démontrer qu'à convaincre de la complémentarité de ce quartier par rapport à l'environnement urbanistique du Paris historique. « Pas un véhicule, pas une fumée, une lointaine rumeur monte des sous-sols, rappel tamisé des embouteillages parisiens. Un hélicoptère brillant amène à son port voisin les spectateurs de la grande première du théâtre du Parvis. Des milliers de tonnes de béton, de verre et d'acier se dressent à La Défense. Mais ces structures ne s'érigent pas face à Paris, puisque c'est déjà la capitale agrandie mêlant intimement les bâtiments du Paris historique aux silhouettes audacieuses du XXI^{ème} siècle ». Reconnaissons tout de suite que si une telle description, qui trace l'épure d'un système urbain qui vise à relier le Paris historique au quartier de La Défense par une représentation de la capitale tendant à actualiser l'image de l'avenir dessiné par ce quartier, est de l'ordre de la caricature, c'est une caricature matériellement discutable peut-être, mais en tout cas passionnellement convaincante. On rencontre la même passion lorsqu'il s'agit pour la presse de convaincre l'opinion que le quartier de La Défense, au lieu d'être un modèle d'application de la politique d'aménagement du territoire dont il synthétiserait les objectifs, se révèle en réalité comme une opération dévoreuse de crédits et d'espace qui dépouille cette politique de sa vocation à agrandir par cercles concentriques les perspectives de développement régional du territoire. Ainsi *Le Figaro* consacra-t-il en juillet 1971 à cet aspect du projet une série d'articles mettant l'accent sur le déséquilibre flagrant que l'opération de La Défense tend à installer dans le paysage urbain de la capitale entre un Ouest privilégié et un Est laissé pour compte.

Ce développement du quartier de La Défense au détriment du reste de la région parisienne, ce déséquilibre géographique dont il convient pour certains de renverser le cours en réagissant par les réflexes de l'aménagement du territoire, d'autres le stigmatisent en allant même jusqu'à diaboliser l'opération. C'est en particulier le cas de *L'Humanité* qui, dans le numéro du 13 février 1972 de *L'Humanité-Dimanche*, parle d'un « monstre tentaculaire qui attire à lui toutes les ressources qui auraient pu se répartir ailleurs sur le territoire régional ». Cette thématique du monstre tentaculaire sera d'ailleurs reprise par de nombreux journaux. Ainsi *Le Figaro*, *Le Monde*, *Le Parisien* ou encore la revue *Architectes* ne se priveront pas dans les années 1970 de faire référence à cette déviance dans l'application de la politique d'aménagement du territoire.

De ce rappel cursif des différentes tendances de la presse où la politique d'aménagement du territoire nouvellement mise en œuvre par le Pouvoir est susceptible d'avoir déterminé les opinions ainsi manifestées, deux observations se dégagent. En premier lieu, on doit admettre que cette politique, si marquée qu'elle soit par les caractères du projet d'aménagement dont elle s'est emparée pour en faire un modèle de référence, procède, dans le cas présent, d'une réflexion sur l'avenir de la ville envisagée en tant que métropole¹. Comme toutes les représentations collectives où la ville se mêle à la culture, elle est une manière de percevoir l'espace urbain, mais en elle, la perception s'accompagne d'un souci d'expliquer l'existant ou le désirable par rapport à ce qui est salubre à l'aménagement de la capitale dans son ensemble ; elle se prolonge sur une interrogation : par le seul fait de son appartenance à l'univers de la ville de Paris, l'opération d'aménagement de La Défense pouvait-elle faire abstraction d'un environnement urbanistique qui fait d'elle un ensemble de manières de construire consolidées dans un existant lourd de signification ? Et c'est alors que la représentation s'enrichit de tout l'appareil d'images qui fonde l'opération d'aménagement de La Défense sur l'obligation d'agrafer son élan futuriste sur le classicisme du présent de la ville de Paris et de le projeter dans l'espace périurbain de la région parisienne.

La seconde observation qui découle de la première, c'est que l'interprétation par la presse de l'opération d'aménagement de La Défense comme une application de la politique d'aménagement du territoire, sans doute la première où cette politique a été mise en scène, lui a permis de saisir la profonde implication transformatrice de l'acte urbanistique-architectural inauguré par cette opération. Elle lui a permis ainsi de prendre conscience de la valeur prospective pour l'avenir de la ville d'une opération qui en renouvelle le style en lui fournissant les raisons constructivistes d'en reproduire la réalité.

Si telle est la manière dont la presse a perçu l'opération de La Défense, c'est-à-dire en tant que prototype de la politique d'aménagement du territoire initiée par le Pouvoir issu de la nouvelle République, il en résulte une dialectique politique qui vise à associer l'acte politique qu'est l'aménagement du territoire et l'acte d'urbanisme et d'architecture. Si l'on cherche à discerner le motif de cette association, on doit admettre qu'il réside dans une condition de réciprocité telle qu'en fin de compte l'environnement construit de la ville tout entière se trouve engagé. C'est en ce sens que l'acte d'aménagement du territoire est conçu comme un acte fertilisant dont dépend l'évolution de l'environnement construit et que l'acte d'urbanisme et d'architecture se trouve pour sa part doté de la vocation d'acte totalisant car sa fonction est précisément de concevoir les

¹ Cf. Jean-Paul Lacaze, Introduction à la planification urbaine, éditions du *Moniteur*.

conditions de l'intégration de l'opération d'aménagement dans la totalité de l'environnement construit.

SECTION II

UN PROVOCATEUR DE DÉNIVELLATIONS D'ÉMOTION COLLECTIVE

Les variations de l'opinion de la presse à propos du quartier de La Défense sont à la hauteur des bouleversements apportés par ce chantier dans le paysage urbain de la capitale. Ces variations entraînent de grandes dénivellations, passage de l'enthousiasme au doute, voire à la critique acerbe, et retour à une adhésion à la direction d'action du projet. La courbe d'intensité de la mobilisation de son émotivité sera selon les époques ascendante ou descendante : elle est tout de suite, ou presque tout de suite dès le début des travaux, à son maximum, puis elle cesse de croître et décroît, elle "tombe", pour au final reprendre de la vigueur, mais une vigueur qui emprunte bon gré mal gré plus à la raison qu'à la passion en faisant comprendre par sa nécessité, le choix de poursuivre les travaux jusqu'à son achèvement.

Dans l'ordre de la connaissance, les variations d'opinion de la presse qui ont rythmé le cours du déroulement des travaux d'aménagement de La Défense manifestent son attachement à cette opération à ce qu'elle en a perçu aux différentes étapes de son évolution. Tout simplement parce qu'il s'agissait d'un événement dont l'objet ne pouvait la laisser indifférente de par sa portée urbanistique qui en faisait un événement non seulement signifiant mais apparenté au monde des phénomènes. Que ces variations de son opinion rendent compte de la subjectivité de la presse face à la révolution architecturale du quartier de La Défense et au système urbain qu'elle préfigure ne suffit pas à justifier les grandes dénivellations que révèle le contenu des articles parus sur le sujet. Quand les journalistes adhèrent au projet, le conspuent ou se laissent gagner par l'indifférence ou la résignation, il est rare que l'on ne puisse déceler en filigrane dans leurs articles l'image du type de société auquel ils sont attachés.

L'étude des grandes dénivellations qui manifestent l'émotion collective provoquée par l'opération de La Défense apparaît ainsi intéressante sur un double plan : d'une part au niveau de l'évolution historique de ce projet révolutionnaire puisqu'elle est tributaire des transformations qui affectent l'image du futur attendu ; d'autre part à l'échelle de l'observation parcellaire à laquelle la science historique soumet les phénomènes. On comprend dès lors que dans l'appréhension des variations de l'opinion manifestée par la presse à propos du quartier de La Défense, il faille impérativement saisir chaque séquence en la situant dans l'évolution historique de cette opération.

On peut à cet égard relever trois séquences dont l'historicité est incontestable et qui font ressortir, à un moment donné de l'évolution du chantier, les impressions d'ensemble de l'opération de La Défense. C'est d'abord dès le début des travaux en 1964 jusqu'en 1973 une période d'euphorie partagée par l'ensemble de la presse, puis de 1973 à 1979 l'émergence d'une période de doute et de contestation et, enfin, de 1979 à 1999 une période de résignation qui traduit une adhésion réfléchie que la nécessité de poursuivre les travaux jusqu'à leur terme renforcera chaque jour, en empruntant au passage à l'enthousiasme retrouvé des premières années.

I - L'euphorie du début (1964-1973)

Le plan de masse de l'opération est adopté en 1964 et les premiers travaux démarrent à partir des années 1965-1966. Dès la présentation du plan de masse, qui appréhende l'opération de La Défense, non pas en tant qu'opération d'aménagement isolée, mais en tant qu'élément d'un vaste plan de modernisation de l'ensemble de la région parisienne, la presse manifeste son enthousiasme pour un projet dont le caractère grandiose fait à ses yeux le principal charme. Il est clair que ce projet est ressenti par elle comme devant manifester le goût du pays pour la grandeur dans lequel se concentrent le besoin d'inscrire la tendance de l'époque dans des constructions monumentales qui prolongent le pays en dehors de lui-même et surtout au-delà du présent, et le désir de faire sentir la puissance industrielle de la France par des travaux d'une envergure jamais vue depuis ceux réalisés par Haussmann au XIX^{ème} siècle.

Dans cette véritable fierté produite chez les journalistes par l'aménagement de La Défense, il y a d'abord la vanité esthétique liée à la grandeur terrestre de cet aménagement de l'Ouest parisien. Et cette vanité vient avant tout de ce que le projet veut faire de ce territoire situé à la périphérie de la capitale « un nouveau Manhattan ». Tous les articles de presse parus dès la présentation du plan de masse insistent sur cet aspect du projet qui vise à identifier le nouveau quartier à celui de New-York et ainsi à inscrire le complexe urbain qu'il se propose de construire sur ce modèle dans le cadre des manifestations objectives, sociales, bref durables de la grandeur de la France. C'est « New-York qui s'installe sur les berges de la Seine » selon le titre de l'article paru dans la revue *Urbanisme* du 6 février 1965. Et se doter d'un tel quartier à l'américaine, ainsi que l'écrit *Le Figaro* du 14 décembre 1964, c'est non seulement répondre à la désorganisation de l'ensemble de la région capitale mais c'est aussi et surtout faire face à la concurrence des autres grandes métropoles de la communauté économique européenne. Ainsi on assistera dans les nombreuses descriptions journalistiques du projet qui suivront la présentation du plan de masse à

une véritable manifestation d'optimisme et de confiance dans l'avenir qui alimente une sorte de philosophie du progrès qui donne imaginairement, mais actuellement, satisfaction à l'optimisme de la presse quant à l'avenir du quartier de La Défense. Assurément, de cette entreprise elle escompte le succès et les calculs de prudence ne lui semblent pas devoir l'emporter sur les exigences d'une telle opération. Dès la présentation du plan de masse c'est le problème du stationnement et des transports en commun qui lui fournit l'occasion de surajouter au projet afin de repousser les obstacles qui lui paraissent pouvoir venir se jeter à la traverse de l'entreprise et en contrarier la réussite. *Le Monde* du 9 mai 1966 met l'accent sur le nombre insuffisant de places de stationnement prévues par le plan en considérant que « 20 000 places de stationnement paraît comme totalement sous-dimensionné par rapport à la taille du quartier qui est prévue à terme ». *Libération*, pour sa part, voit encore plus loin et exige davantage en écrivant dans son numéro du 20 avril 1965 : « Comment est-il possible de ne pas mettre tous les moyens nécessaires pour l'irrigation du quartier en transports en commun ? »

Dans ces conditions il n'y a pas lieu de s'étonner que la presse soit très sensible à la valeur créatrice du projet de La Défense dont *L'Éveil* du 4 décembre 1967 nous dit qu'il s'agit « d'un projet qui s'inscrit dans la modernisation de la France et qui a besoin de tout notre soutien ». Aussi l'ensemble des journaux font-ils l'éloge de cette entreprise dans des termes qui empruntent souvent à la féerie à grand spectacle. La visée scénique l'emporte largement sur la visée réaliste dans nombre d'articles ainsi qu'on peut le lire en particulier dans *Le Figaro* du 8 février 1965 où c'est la poésie mécaniste qui préside à la description suivante. « Avant de pénétrer dans les souterrains qui le mèneront en quelques instants à la Porte Maillot, l'automobiliste regarde au loin Paris avec l'Arc de Triomphe illuminé qui ponctue la trouée de lumière. À gauche, le CNIT courbe ses voûtes de béton sur le scintillement de l'Exposition des Arts Ménagers. À droite, toute lumineuse jaillit la Tour Signal ». C'est cette symbolique de la Tour ainsi parée des vertus du phare mégalopolitique qui suscite des débordements d'enthousiasme d'une presse sous le charme de projets qui appellent le grandiose à devenir le prétexte d'une prédication prophétique quant au Paris de l'an 2000¹. Le

¹ « Passer, avec La Défense, du Paris du XVIII^{ème} siècle à un Paris de l'an 2000 », comme le dit *Paris-Presse* du 13 mars 1971, faire valoir le « périmètre des Champs-Élysées de l'an 2000 » tel que la délimitation de la zone d'extension de la cité d'affaires opérée par l'EPAD à l'été 1990 le préfigure pour *Le Parisien* des 23 et 24 février 1991 et, enfin, s'emparer, comme le fait Hervé Requillart dans *Le Figaro* du 28 avril 1992, de la perspective de voir « la Grande Défense devenir à l'aube du XXI^{ème} siècle le deuxième cœur de Paris », c'est dessiner en quelques articles le destin radieux d'une composition urbaine à propos de laquelle Gérard de Senneville n'hésite pas à parler, dans *La Croix* du 24 janvier 1992, « d'une grande œuvre à l'échelle de Saint-Pierre de Rome, de Versailles et du Paris d'Hausmann » et d'un « atout magnifique pour Paris et la France ».

rêve s'empare de la presse pour des œuvres du futur aux frontières du merveilleux car elles engendrent des perspectives où elle cherche l'image du génie français et en escompte la satisfaction de l'ambition nationale. C'est dire que les articles dithyrambiques vont envahir les journaux lors de la présentation de chaque projet de tour d'autant que nous sommes à une époque où tout paraît possible, même les projets les plus fous. Le gratte-ciel manifeste ici son pouvoir de dénivellation : il produit par lui-même l'enthousiasme ou le désenchantement dans des proportions qui ébranlent massivement l'émotivité et prolongent les impressions.

Le premier projet de tour est dévoilé en 1968. C'est celui de la Tour Schoeffler du nom de son promoteur à qui *L'Aurore* du 8 janvier 1968 attribue le projet « d'implanter, à l'ouest de La Défense, au bord de l'autoroute de Saint-Germain-en-Laye, une tour culminant à 307 mètres ». Le premier trait autour duquel on peut grouper un assez grand nombre d'articles est la hauteur de cette tour qui la situe au niveau de la Tour Eiffel dont elle aura pour objet de renvoyer l'image gigantesque en lui offrant une duplication panoramique. C'est ce que vérifie le même article de *L'Aurore* où il est dit « que les deux tours rivales apparaîtront sensiblement de même dimension et les panoramas qu'elles offriront l'une et l'autre seront aussi beaux ». Mais là ne s'arrête pas le souci de la presse d'accorder le constructivisme de La Défense et le pompiérisme de la formule. Dans cette série *Le Courrier de l'Ouest* n'est pas le moins ardent dans l'usage de l'emphase éditoriale. Quand il parle, dans son numéro du 1^{er} février 1969, de « sculpture des temps modernes » à propos de la Tour Schoeffler, il n'omet pas de rappeler que son créateur la décrit comme une gigantesque flamme vivante aux aspects sans cesse renouvelés.

Le côté gratte-ciel de cette tour n'est pas le seul aspect qui en fait pour la presse un objet de rêve architectural. Ne doit-elle pas, en effet, devenir la « première tour informatique du monde » pour reprendre l'expression utilisée dans *L'Éveil* du 12 décembre 1969. On touche, avec ce projet qui vise à équiper la Tour d'un cerveau électronique destiné à en commander le fonctionnement, à l'avant-gardisme le plus futuriste qui rallie à la puissance du créatif l'imagination la plus ambitieuse ; et lorsque *L'Aurore* s'enthousiasme pour ce projet, on peut juger de la forte impression qu'un tel projet produit sur la presse. Dans son numéro du 12 décembre 1969 ce journal donne à l'enthousiasme irrationnel toute sa mesure. Par une sorte d'éloquence entraînante il nous fait savoir que la Tour « dialoguera avec les Parisiens, en langage conventionnel, c'est-à-dire optique, pour donner une foule de renseignements quotidiens ; qu'en levant le nez, les automobilistes pourront savoir si un itinéraire est encombré et par où il convient de passer », et de poursuivre « avant de donner des conseils lumineux, le cerveau électronique aura réceptionné et traité des informations venues de microphones, de cellules photoélectriques, de thermomètres, d'hygromètres et d'anémomètres très sensibles ». On perçoit tout de suite à la

lumière d'une telle démonstrativité motrice qui enchaîne les mouvements qui constitueront le quotidien de l'utilisateur de la Tour combien l'émotion est grande d'approcher ainsi le futurisme le plus accrocheur. Et si le journaliste ne se prive pas d'utiliser les images les plus parlantes comme autant de clichés moteurs, c'est pour orienter les impressions que la Tour lui suggère et, surtout, les rendre contagieuses pour les faire ressentir à ses lecteurs.

L'enthousiasme de la presse va franchir un palier supplémentaire avec la présentation du projet de la Tour Polak destinée à devenir la tour la plus haute du monde. Cette tour d'acier de 750 mètres de haut, devant être érigée au Rond-Point de La Défense, illustre pour l'ensemble de la presse la réalisation imaginaire d'une structure qui serait encore, à l'heure actuelle, si le projet de cette tour porté par les frères Polak à qui l'on doit notamment l'Atomium de Bruxelles avait prospéré, la plus haute structure du monde, une évasion dans le monde du fantastique constructiviste rendu possible par les techniques de construction modernes. D'ailleurs personne à l'époque ne doute, comme le souligne notamment Marcel Fécamp de *Centre-Presse* du 27 décembre 1969, de la facilité de réalisation d'un tel ouvrage grâce aux avancées techniques que connaît alors l'industrie du bâtiment. C'est que les journalistes veulent tous se persuader non seulement de l'opportunité mais de la réalisabilité matérielle et technique d'une construction aussi spectaculaire qui doit, selon la revue éditée par la commune de Puteaux, devenir la couronne emblématique du quartier de La Défense. Et de rappeler, à propos de cette tour qualifiée de « Tour Eiffel modern style » destinée à s'inscrire dans l'axe Concorde-Arc de Triomphe, les considérations moqueuses qui avaient accompagné la construction au XIX^{ème} siècle de son illustre aînée pourtant devenue en quelques années seulement une réalisation consolidée et dont la réussite est aujourd'hui avérée. D'où l'invitation de cette revue à entreprendre sans délai la réalisation de ce projet comme si son opportunité pouvait alors être remise en cause. Tel n'est pourtant pas le cas ; bien au contraire. L'unanimité est totale tellement ce projet suscite l'enthousiasme de la presse. Il faut dire qu'il est paré de nombreux avantages tant sur le plan technique que sur le plan touristique. Comme l'écrit *L'Écho-La Liberté* dans son numéro du 1^{er} février 1969, la construction de la « grande tour répond à deux soucis, qui sont à eux seuls, suffisants pour justifier de son utilité et de sa rentabilité : elle sera la seule solution permettant d'assurer un relais satisfaisant des émissions en modulation de fréquence et de télévision en couleurs sur la région parisienne sans zones d'ombres et elle deviendra, sans aucun doute, un centre d'attraction touristique ».

Comment dès lors pourrait-on s'interroger sur l'utilité d'édifier un tel monument dont l'élan vers le grandiose suscite de la part de l'ensemble de la presse une allégresse générale dont toutes

les expressions de confiance ne sont que des reflets¹. Dans ces conditions il n'y a pas lieu de s'étonner que ce projet, tout comme d'ailleurs celui de la Tour Schoeffler, ait affleuré massivement dans les expressions éditoriales de la presse de l'époque en les baignant de son atmosphère quasi magique. Pourtant voilà deux projets "fous" qui ne verront jamais le jour. C'est que le contexte historique va très rapidement dès le début des années 1970 rendre ces deux projets irréalisables car trop onéreux pour l'époque. On a pu dire avec raison que l'histoire la moins négligeable est celle qui est entrée en nous à notre insu, et c'est bien ce qui se produira avec l'arrivée soudaine de la crise pétrolière qui mettra un point final à ce qui restera à tout jamais un rêve.

Si l'on devait résumer le climat de l'époque c'est dans l'exigence de réalisation d'une opération qui paraît à bien des égards symboliser le renouveau de la France après la tragédie de la seconde guerre mondiale que l'on trouverait le trait dominant de tous les articles écrits sur La Défense de 1964 à 1973. De quelque doctrine qu'ils se réclament et quelle que soit la cause à laquelle ils sont attachés, tous les journalistes qui ont écrit à cette époque sur le sujet attendent de cette exigence qu'elle leur conforme la réalité du fait. L'enthousiasme débordant qu'ils manifestent à longueur de colonnes les fait adhérer à la détermination. L'infini du grandiose dont cette opération leur fait ressentir l'instance en eux-mêmes leur paraît devoir s'actualiser dans le fini de cette réalisation gigantesque, quels que soient les obstacles auxquels elle se heurte, quelque difficile que soit la fin qu'elle se propose. Ainsi, à la seule exception notable de *L'Humanité* pour qui « le capitalisme le plus choquant est à l'œuvre dans cette zone d'aménagement », les problèmes sociaux liés aux expropriations rendues nécessaires par le réaménagement du quartier passent-ils à la trappe, l'ensemble des journaux faisant l'impasse sur cet aspect du projet qui bouleverse pourtant l'existence de milliers de familles.

Leur position d'ensemble est celle de la force constructiviste, qu'ils en forment le principe actif de l'opération ou qu'ils la considèrent comme le devoir ou l'expression de l'époque moderne. Ils n'estiment que le succès de cette opération parce que la France se trouve à un moment de son histoire où elle ne leur paraît pas devoir accepter l'échec d'une telle entreprise. Leur idéalisme marqué au coin du futur présente la caractéristique d'adapter à l'instant présent les projets les plus fous envisagés au cours de cette époque. Bref le journaliste de cette première séquence est un

¹ L'enthousiasme est général. Ainsi *Le Havre-Presse*, *Midi Libre*, *Centre-Presse*, *L'Écho de la Liberté* ou encore *Le Courrier de l'Ouest*... tous en date du 1^{er} février 1969, mettent-ils l'accent sur la hauteur de la tour, 750 mètres, soit plus du double de la tour Eiffel, qui en ferait la plus haute du monde dont le coût total prévu est de 100 millions de Francs et précisent-ils que sa construction nécessitera 8 500 tonnes d'acier, autre record pour l'époque.

enthousiaste qui ne tarit pas d'éloges sur le projet de La Défense dont l'ambition constructiviste nourrit toute l'énergie éditoriale qu'il déploie à son service¹.

II - Le doute de l'Entre-Deux (1973-1979)

Avant même que la crise pétrolière de 1973 ne vienne bouleverser son destin jusque-là affiché par la presse, l'opération d'aménagement de La Défense cesse dès le début des années 1970 d'être l'objet d'une certitude. Non pas que ce projet soit remis en cause au plan de son contenu constructiviste, mais le fait que le modernisme à tous crins qu'il introduit dans le paysage urbain de la capitale vienne télescoper de plein fouet le style architectural de la ville de Paris. D'où cette réaction inédite de la presse de considérer, comme le fait Pierre Dufour dans *Le Dauphiné Libéré* du 22 août 1972, que désormais « c'est Paris qui jure, l'Arc de Triomphe est incongru, la Tour Eiffel écrasée, rapetissée ». Pour d'autres c'est même la honte qui l'emporte car la rupture architecturale introduite par le quartier de La Défense est devenue pour eux insupportable. Quand Marcel Lacouture écrit dans la revue *Urbanisme* de janvier 1971 : « le magnifique style architectural de la ville de Paris ne peut supporter de voir se construire, à sa limite Ouest, la plus importante puisqu'étant dans la continuité de l'Arc de Triomphe, un quartier mal étudié » on atteint là à une forme de critique qui va jusqu'à douter de tout compromis possible entre l'existant historique de la ville de Paris et le quartier de La Défense. C'est dire que nous sommes très loin, après seulement quelques années de travaux, de l'euphorie qui avait ponctué les premiers coups de pelle. Déjà, dans un article du *Monde* paru le 29 avril 1970, Alain Echegut parle d'un « Paris outragé, Paris martyrisé » parce que menacé selon lui « d'un danger immense, ruinant ce qui fait sa valeur et sa personnalité ». Mais dès 1972 la critique de la presse prend un tout autre tour, comme si tout à coup les commotions sociales de ce projet pharaonique étaient apparues en plein jour. C'est le constructivisme poussé jusqu'à l'excès par le doublement des prévisions initiales concernant l'implantation de bureaux, et ajusté à la recherche de la rentabilité la plus immédiate, qui provoque le changement de ton d'une presse qui semble découvrir que les ressorts économiques d'une telle opération où le profit mène le bal font naturellement litière des conventions humaines tenant à la qualité de l'existence. « Devant cet appétit de profits, écrit

¹ Tous font observer que cette entreprise, « dans son entière splendeur, atteste que Paris, enfin, s'arrache à une médiocrité architecturale obstinée et accepte de vivre dans son époque, à l'exemple des métropoles les plus modernes : Tokyo, New-York, Los Angeles, Brasilia, Johannesburg, Melbourne... ». Cf. *Science et Vie*, septembre 1971.

L'Éveil du 16 mars 1972, l'aspect humain ne compte guère ». Et le même journal d'évoquer dans son numéro du 30 octobre 1973 « cette dollarisation de l'Ouest parisien qui aboutit non pas à aménager, mais seulement à construire toujours plus pour générer le maximum de profit possible ». *Le Monde* de mars 1974 ira encore plus loin en parlant d'une « déshumanisation qui aboutit à créer une nouvelle espèce d'être humain, celle pour qui ne compte que le profit ». Comme si tous ces journalistes avaient pu croire un jour qu'une entreprise humaine de cette envergure qui les avait jusque-là éblouis par son côté futuriste pouvait s'exonérer des exigences d'une rentabilité économique qui fait bien peu de cas de l'humain. C'était vite oublier qu'il y a toujours à craindre de l'enchantement des yeux car ceux-ci sont toujours les premiers trompés.

Les choses ne vont pas aller en s'améliorant. C'est que le changement de visage de l'ensemble de la capitale commence à heurter nombre de journalistes, d'autant que se font jour des projets d'envergure dans le but de fermer définitivement la perspective historique de Paris. Tous ces projets grandioses, choisis pour cette emblématique opération « Tête de La Défense », ne dépassèrent jamais le stade de l'épure car dans le bouleversement général de la ville de Paris dont la presse était témoin, aucun ne réussit à franchir le mur de scepticisme qu'elle éleva devant des créations dont elle s'employa à chaque fois à relever les faiblesses. Même le projet Bernard, le seul qui ait fait à peu près consensus, ne trouvera pas totalement grâce aux yeux d'une presse saturée de travaux. Et quand, s'agissant d'un autre projet, celui de Jean-Paul Lacaze, *Le Figaro* écrit à son sujet en juin 1972 qu'il « est sans doute intéressant pour l'attractivité économique de l'Ouest parisien », c'est pour en faire valoir aussitôt le côté funeste en soulignant que l'on « peut raisonnablement se demander si c'est une bonne chose que de dissoudre le quartier sur un site très vaste, au lieu de le concentrer sur une zone étroite en construisant des tours plus hautes ».

Cette position d'hostilité ne s'arrête pas même à cet aspect architectural d'une opération en plein développement ; elle se noue à un autre ordre de choses, au déséquilibre qu'elle génère entre les deux parties de l'agglomération parisienne, entre l'Ouest dont le quartier de La Défense tend à faire la portion la plus éclairée et l'Est le territoire le moins favorisé. *Le Figaro* du 11 juillet 1971 s'interroge sur la validité d'un tel déséquilibre en trouvant dans la localisation de l'emploi la démonstration de sa vérité. Pour lui, il est « déjà presque trop tard pour remédier à une situation qui prendra, si l'on n'y veille pas, des allures inquiétantes : alors que la population de Paris diminue, les emplois augmentent, et les deux tiers des bureaux sont aujourd'hui construits dans les arrondissements ou la banlieue ouest de la capitale ». Cette véritable « ruée vers l'ouest » selon l'expression du *Monde* du 17 juillet 1971 peut-elle s'inverser, afin d'encourager les implantations tertiaires à l'Est ? Rien n'est moins sûr. « On peut juste espérer », selon *La Croix* du 25 août 1971, « que le système de l'agrément permettra d'interdire la construction de bureaux dans les secteurs

déjà suréquipés ». Mais ce fut là qu'un moment d'espérance sans lendemain car, comme le relève *Le Figaro* du 24 mars 1974 à propos de la redevance instaurée dans le cadre de ce système d'agrément, « l'expérience des dernières années n'incite guère à l'optimisme et il ne semble pas qu'on s'oriente vers un blocage de la prolifération des bureaux dans les endroits déjà encombrés ».

Les critiques vont s'amplifier car l'opération de La Défense produit de plus en plus de bureaux dont le nombre considérable étonne la raison dès lors que le fameux équilibre de l'agglomération théoriquement recherché par les pouvoirs publics se voit dépouillé, chaque jour passant, de toute chance de gouverner dans un avenir proche la gestion territoriale de la région parisienne. Comme l'écrit *La Croix* dans son numéro du 16 novembre 1972 « il ne suffit pas de proclamer qu'il est indispensable d'atteindre l'équilibre, encore faut-il que tout le monde s'unisse pour y parvenir et que chacun ne laisse pas au voisin le soin de consentir des efforts ».

Face à l'augmentation des surfaces de bureaux et au déplacement des forces vives de l'agglomération vers La Défense qui en est la conséquence naturelle, la contestation de la presse va devenir de plus en plus vive. C'est ainsi que *L'Humanité* du 21 février 1972 parle d'un « monstre tentaculaire qui attire à lui toutes les ressources qui auraient pu se répartir partout ailleurs sur le territoire régional » et que *Le Parisien* de février 1975 fait valoir son dépit en alertant l'opinion sur le dévoiement d'une opération qui fait craquer de toutes parts son emprise originelle en empiétant massivement sur l'espace vital des communes voisines. « Est-il raisonnable, s'écrit-il, de laisser le quartier de La Défense absorber petit à petit des zones qui ne faisaient pas partie du plan de masse original ? Je crois que la réponse à cette question est claire : non ». C'est même une véritable aversion envers ce quartier que manifeste maintenant la presse et, en particulier, *Le Vexin Mantois* de janvier 1974 en le qualifiant de « Brasilia de banlieue qui continue de s'étendre toujours plus malgré toutes les protestations ». Pratiquement tous les journaux en viennent à combattre une opération qui appelle à ses pieds non seulement tous les vices du capitalisme à la française selon *L'Humanité*, mais aussi et surtout la corruption la plus basse. C'est en effet, selon l'opinion dominante, à cette phase indécente provoquée par la mégalomanie de quelques architectes et favorisée par l'appétit de quelques groupes de pression que serait réduite une opération qui avait l'ambition de faire de ses réalisations architecturales "l'honneur" d'une époque symbolisée par la révolution urbanistique¹.

¹ On verra même contestée par les journalistes la rentabilité des tours qui, comme toutes les opérations de prestige, ont un coût de construction et de fonctionnement élevé. Ainsi *Sciences et Vie* du 30 septembre 1971 observe-t-il en titrant « Les Tours de Paris : pas tellement rentables » que « les nouveaux gratte-ciel de la capitale offrent moins de superficie qu'ils n'en mobilisent » et que pour leurs détracteurs, les tours « ne constituent qu'une affligeante preuve

Le vent de critiques ne cessera de s'amplifier tout au long des années 1970, la presse relevant, au fil de l'avancement du chantier, toutes les conséquences dommageables qui, progressivement, transforment l'aménagement de La Défense non seulement en «une source de nuisances et d'ennuis » pour les habitants de cette zone mais en une puissance constructiviste qui, en se débordant, fait leur malheur. C'est, selon *L'Humanité* du 12 mai 1970, dans un véritable « enfer de béton » que vivent alors les habitants de La Défense qui, en plus, comme le relève *L'Ouest Parisien* du 12 mars 1972, « sont isolés de tous commerces ou presque » de par la fermeture de tous les petits commerces.

Si l'on rapproche de ce tableau celui des conditions de travail des employés des nouveaux bureaux de La Défense que nous offre Philippe Bouvard dans *Le Figaro*, on a peine à croire que du sein d'un tel quartier puisse sortir un cadre de vie apte à favoriser l'épanouissement des individus. On apprend, à le lire, que « les New-Yorkais du Pont de Neuilly manquent d'air, de gazon, d'ascenseur et de confort », que « les grandes firmes n'ont pas réussi à résoudre le problème délicat des transports verticaux » et que les commerçants sont « au bout du rouleau ».

Que faut-il de plus pour juger l'aménagement de La Défense ? Si cette opération semble cumuler autant d'inconvénients et appartenir à un monde qui, selon *Rivarol*, « n'est que le pâle reflet d'un style que les urbanistes d'outre Atlantique ont, depuis longtemps, abandonné pour en avoir reconnu toute la laideur », comment pourrait-elle prospérer en sortant ainsi du cercle ordinaire des opérations d'aménagement urbain. Et pourtant l'attractivité de La Défense va devenir incontestable au milieu des années 1970. Il y a, en effet, dans ce nouveau quartier ultra-moderne un caractère pharaonique qui le distingue de tout ce qu'on a vu jusque-là en Europe. Les touristes étrangers affluent en masse, par cars entiers, selon *Le Parisien*, pour venir admirer La Défense. Pourquoi, dès lors que le touriste étranger en plébiscite le côté flamboyant, cette opération ne serait-elle pas vécue, comme cela semblait être le cas à ses débuts, comme une réussite dont les Français devraient être fiers pour avoir été capables, comme le relève *Libération* du 12 juillet 1977, « d'en remonter aux Américains dans leur domaine réservé : les gratte-ciel ». Certes ce sentiment de fierté ressurgit alors dans l'opinion publique, mais la crise économique qui frappe le pays n'en continue pas moins d'impacter durement les perspectives de développement d'une opération qui connaît une grave « crise de surconstruction » pour reprendre le terme utilisé par *Libération*. On peut même se demander, face à cette surconstruction que *Libération* attribue à la

supplémentaire de la mégalomanie désordonnée qui s'est emparée des promoteurs immobiliers, favorisée par l'indifférence des pouvoirs publics ».

« folie de l'EPAD », si ce n'est pas tout le programme de La Défense qui est remis en cause. Ce n'est pas là, simple clause de style car à ce bilan flétri par les pires années qu'ait connu depuis la guerre le secteur de l'immobilier à Paris s'ajoute le rejet manifeste du quartier par ses habitants. Dans son numéro du 20 juillet 1977, *Le Matin de Paris* dresse un tableau particulièrement déprimant des conditions de vie dans ce nouveau quartier où la déshumanisation générée par l'environnement minéral n'a jamais été plus frappante qu'à cette époque. Et pourtant ! C'est par une véritable fuite en avant qui se manifeste par le lancement de programmes de construction toujours plus importants que l'opération avance dans le temps. À tel point d'ailleurs que *Libération* dans son numéro du 4 septembre 1985 écrit : « pourra-t-on supporter encore longtemps que La Défense accapare tous les terrains situés dans la boucle de la Seine ? Certes cette zone n'est plus une zone ouvrière depuis un bon moment, mais ne pourrait-on pas essayer de faire en sorte que se maintiennent sur ce territoire d'autres activités que des activités tertiaires ? » Le terme « d'aménagement fou » est même utilisé par ce journal pour qualifier une œuvre d'aménagement où la mégalomanie des maires des communes concernées par le projet se montre à découvert jusque dans le moindre élément. D'où la question cruciale et fatale que se pose la presse : faut-il continuer ou tout arrêter ? Tout est allé trop loin pour qu'une telle entreprise cesse soudainement d'animer l'Ouest parisien. On terminera donc le projet de 1972 en y mettant les moyens nécessaires mais sous réserve d'une réduction significative et programmée¹, et « d'un contrôle rigoureux de l'ensemble des dépenses » ainsi que le relève *Les Nouvelles de Versailles* du 26 janvier 1979.

À la lecture de la presse concernant cette époque, on a le sentiment qu'il a fallu que la politique constructiviste de La Défense se révèle sous sa forme sauvage d'entreprise tentaculaire pour que les journalistes oublient instantanément les promesses portées par ce chantier à l'origine et qu'ils brûlent allègrement ce qu'ils avaient alors jusque-là adoré. Quelle curiosité que de les voir s'éperonner à flageller cette entreprise, à la montrer absurde, illusoire, inhumaine en même temps que mauvaise radicalement car génératrice du plus haut degré de corruption connu. Le charme est rompu, l'empire des préjugés futuristes de cette entreprise d'aménagement hors norme est semble-

¹ Il est significatif que l'on ait même envisagé à l'époque de ne pratiquement plus construire de tours dans le quartier d'affaires comme le relève *Le Matin* du 3 juillet 1979 qui écrit : « L'aménagement de La Défense entre dans une nouvelle phase. Parce que les ventes de droits de construire ont repris et que plusieurs immeubles de bureaux sortent ou sortiront bientôt de terre. Mais aussi parce que certains de ces immeubles inaugureront un nouveau style et marqueront une rupture avec les tours de grande hauteur de l'ère pompidolienne ». Et le journal de souligner « qu'on ne construira plus à La Défense que quelques immeubles de grande hauteur ».

t-il détruit comme seraient parties sans retour ces crédulités si propices et si nécessaires au prestige d'une œuvre monumentale voulant symboliser son époque. Cette presse-là n'est pas du tout sûre de ce que l'avenir réserve à l'aménagement de La Défense mais elle s'y résout piteusement car aller de l'avant lui semble être le seul moyen de s'en tirer.

III - L'élan de la dernière main (1979-1995)

Comme il faut en finir, autant le faire en mettant le paquet d'autant que la situation économique est redevenue favorable. C'est en ces termes un peu abrupts que l'on pourrait résumer l'opinion de la presse à la fin des années 1970. Il faut dire que le climat de l'opération change du tout au tout. La relance de l'occupation des bureaux devient effective dès 1979 qui restera par ailleurs une année charnière dans la mesure où elle voit surgir le lancement de nouveaux projets de construction de grande ampleur. Surtout c'est la nomination du nouveau président de l'EPAD au début de l'année 1979 en la personne de Pierre Consigny qui va être l'occasion de ce nouvel accomplissement d'une entreprise qui a frôlé la débâcle. Nous avons devant nous un homme qui se propose de conduire un programme de développement dont *Le Figaro* du 15 mai 1979 nous dit qu'il s'agit « du programme le plus ambitieux depuis le lancement du quartier dans les années 1950 » mais surtout un homme qui, selon *L'Express* de septembre 1984, « contrairement à ses prédécesseurs à la présidence de l'Établissement public, ne se laisse pas marcher sur les pieds », quelqu'un « qui met en œuvre ce qu'il pense être le meilleur pour le quartier et qui ne s'enferme pas dans des discussions interminables avec le pouvoir politique », quelqu'un enfin « qui a choisi d'augmenter les surfaces de bureaux pour répondre à la demande renaissante qui se manifestait alors et qui a eu raison alors que le gouvernement avait souhaité que le quartier ne se développe plus ». Il y a ce fait capital pour l'avenir de La Défense : Pierre Consigny adore les gratte-ciel. Mais s'il aime les tours dont il dit qu'elles nous « rendent fiers » ce n'est pas sans vouloir coupler ce grand urbanisme avec celui de détail tant il désire avant tout que triomphe la qualité quotidienne, celle qui assure l'aménité du cadre de vie selon l'expression de Bertrand de Jouvenel. Comme il le dit au *Point* d'octobre 1982 : « la qualité artistique a pu, autrefois, être l'expression d'une foi qui assurait la cohésion sociale, comme au Moyen-Âge ou à l'époque baroque, un instrument essentiel du pouvoir. Mais, aujourd'hui, notre société ne paraît plus capable d'un accord global sur l'esthétique d'ensemble de notre cadre de vie. Il nous faut revenir à un bon urbanisme ».

Dans cette perspective de mettre le quartier au niveau de l'humain, la nature occupe la place principale. *Le Moniteur* de janvier 1981 n'écrit-il pas en effet sous la plume de René Lepain

qu'il « a rencontré des gens qui soutiennent mordicus qu'il n'y a pas un seul arbre dans le quartier d'affaires ! ». Il avait donc bien raison, ce journaliste du *Parisien* lorsqu'il écrivait le 3 juillet 1979 que le quartier est devenu « un gigantesque espace où il est plus que jamais nécessaire de mettre plus de nature au pied des immeubles ». Mais si la nature revendique ainsi sa place, la rénovation des façades des immeubles construits avant 1979 est tout aussi impérieuse. *Le Monde* du 29 novembre 1979 parle de tours « dans un état lamentable » tandis que de son côté *Le Parisien* écrit dans son numéro du 20 février 1980 que les chantiers sont certes très nombreux pour les quinze ans à venir mais qu'ils sont une nécessité absolue pour faire changer l'image du quartier. C'est à cet objectif, rendu possible par la décision de François Mitterrand de laisser à l'EPAD la gestion de La Défense, que doit satisfaire le Plan 1988 d'équipement commercial dont *Le magazine des Quatre Temps* de novembre-décembre 1980 dit qu'il est « la meilleure réponse à apporter à court terme à La Défense ».

Et voici où l'on touche à ce qu'a de plus consubstantiel une entreprise aussi gigantesque car il ne peut exister une grande aventure architecturale sans un monument qui en symbolise la grandeur et la perpétue dans l'histoire. Pour que les Parisiens prennent conscience de l'importance de La Défense, Pierre Consigny veut leur offrir un monument aussi grandiose que la Tour Eiffel ou Notre-Dame et lance à cette fin une grande consultation en vue de mener à son terme le projet Tête Défense qui avait été momentanément abandonné. Il faudra toutefois attendre la fin des années 1980 pour que l'Arche de La Défense vienne mettre sa touche finale à cette opération hors norme. Mais qu'importe cette échéance lointaine car plus rien désormais n'arrêtera le train de La Défense. Bien au contraire. La presse va multiplier les signes d'adhésion à la réussite de l'opération, le plus souvent au mépris des positions qu'elle avait adoptées dans les années 1970 et en louant l'entreprise pour des qualités dont elle la pare de façon quelque peu surprenante. Aller jusqu'à dire, comme le fait *Le Figaro* du 16 août 1977 à propos de la décision de créer un grand parc sur le territoire de la commune de Nanterre, que « cela, c'est de l'écologie authentique, un souci de l'environnement réaliste » et que, renchérissant sur le même registre, *Le Monde* du 13 septembre 1978 ose dire que les plantations de végétaux qui viennent d'être concrétisées « font de La Défense la première vraie ville écologique » relève de la fantasmagorie la plus pure. Certes il y a désormais prise en compte de la préoccupation environnementale dans l'aménagement du quartier mais de là à en faire l'épine dorsale de cet aménagement est quelque peu excessif. Cela montre en tout cas qu'on a tort, comme la presse a pu le faire au cours de l'évolution du chantier, de parler de La Défense comme de quelque chose d'absolu, qu'elle est au contraire quelque chose susceptible de plus et de moins.

Quoi qu'il en soit, la voie vers l'achèvement du quartier est maintenant largement ouverte. La presse dans son ensemble adopte un discours qui est loin de sacrifier à la sobriété. C'est *Le Figaro* qui, dans son numéro du 3 mars 1979, annonce que lorsque les travaux seront terminés en 1988, le quartier méritera amplement son qualificatif de plus grand quartier d'affaires du monde. C'est aussi *Le Monde* qui se glorifie de cette régénération de La Défense en écrivant en référence à la statue de Barrias « on disait de cet endroit en 1870 que c'était La Défense de Paris, et bien c'est aujourd'hui le pari de La Défense ». Et le même journal de se féliciter de ce que la politique d'aménagement du territoire vienne enfin privilégier le développement de La Défense car dit-il « Paris ne veut plus être sacrifié à la province ».

Tout semble sourire au nouveau quartier qui est devenu à la mode au point que selon la revue *Urbanisme* de février 1987 : « il semble que toutes les maisons de construction du pays veuillent investir à La Défense ». Les utilisateurs ne sont pas moins sensibles aux attraits du quartier. « À La Défense, pas de problèmes de téléphone, pas de problèmes de parking, pas de problèmes d'agrément, des facilités de logement pour toutes les catégories sociales » : c'est ainsi que Bernard Couleuvre du *Nouveau Journal* résume les avantages du nouveau quartier en constatant par ailleurs que « s'il n'y a plus de bureaux vides, c'est que les utilisateurs y trouvent sans doute leur compte ».

L'histoire de La Défense n'est pas longue mais cette opération a l'espérance d'être reconnue comme une réussite urbanistique et architecturale de premier plan. Sans doute, comme l'écrit *Le Figaro* du 12 août 1987, « La Défense est encore un monde en devenir. Pour y vivre en harmonie, sans doute faut-il un nouveau regard, capable d'apprécier les jeux de lumière sur l'arête vive d'une tour, accepter des rapports neufs avec l'environnement. Ce n'est pas toujours facile. Mais d'ores-et-déjà, entre hier et demain, entre dalles et dédales, la greffe, peu à peu, commence à prendre ».

Restait à faire en sorte à ce que la postérité nomme cette opération d'aménagement comme un modèle d'urbanisme contemporain, d'architecture futuriste et de cadre de vie de l'an 2000. Ce fut l'œuvre de la Grande Arche qui permet, selon *Le Figaro* du 29 juillet 1989, de « donner une âme au quartier de La Défense » et qui, surtout, d'après le numéro *L'Architecture d'Aujourd'hui* de 1989, constitue « une œuvre qui, symbolisant le nouveau Paris, est peut-être l'une des plus abouties au monde ». Et la même revue de la louer pour sa symbolique architecturale en déclarant que par « le choix de matériaux d'une très grande qualité, la personnalité flamboyante de son architecte danois, la vue panoramique sur Paris, tout concourt à faire de la Grande Arche une œuvre majeure de l'architecture contemporaine ».

Et voilà comment la nécessité de l'achèvement d'une entreprise dans laquelle la presse a vu un mode d'accomplissement spectaculaire de l'acte urbanistique-architectural par l'occasion qu'elle a procuré à celui-ci d'assurer l'emprise du modernisme constructiviste sur les structures urbaines a été sentie par cette presse comme un complément inévitable de la mise au jour d'un cadre nouveau de la vie à venir. Dans les réalisations du quartier de La Défense, c'est à l'évidence une nouvelle société qui est préfigurée. C'est elle qui, pour l'ensemble des journalistes qui se sont intéressés à cette opération, transparaît à travers le « jeu savant, concret et magnifique des volumes » de l'Arche sous la lumière, comme a pu le dire Le Corbusier à propos de la nouvelle société générée par l'architecture moderne.

Car si l'Arche de La Défense est bien ce jeu, elle est aussi et en même temps le symbole d'un cadre de vie que la société de la seconde moitié du XX^{ème} siècle se donne à elle-même. En définitive, ce qu'il y a de plus frappant dans les réalisations de La Défense, c'est cette force constructiviste qui a courbé tous les obstacles et emporté comme une paille légère tout ce que la force médiatique a voulu lui opposer, manifestant par là même que La Défense a mené les hommes plus que les hommes ne l'ont menée.

CHAPITRE III

LE QUARTIER DE LA DÉFENSE EN TANT QUE PRODUCTEUR DE RETENTISSEMENT D'HISTOIRE IMMÉDIATE

Dans sa nature d'opération d'aménagement urbain, le quartier d'affaires de La Défense revêt historiquement des formes diverses dans le retentissement de sa réalité urbanistique-architecturale ; la cristallisation de sa puissance créatrice par la presse, due à la profonde sensibilisation de celle-ci à l'image d'une opération hors norme, se concrétise par une multitude d'impressions qui, loin d'être le résultat d'une formation inconsciente des comportements médiatiques, se massifient sous l'effet de la production d'histoire immédiate par le quartier de La Défense, c'est-à-dire d'une représentation d'un espace urbain révolutionnaire et de la création d'un chantier gigantesque qui en concrétise la substance vive dans le réel.

C'est donc le présentisme de l'histoire produite par les novations apportées par le quartier de La Défense dans les domaines de l'urbanisme, de l'architecture et de l'aménagement du territoire, mais aussi par l'image de la cité future que ces novations ont imposé à la presse qui explique le retentissement de l'opération de La Défense. À cette prépondérance de la fonction historique qui, par son immédiateté, est rebelle à l'abstraction et qui, surtout, agit dans le présent¹, la presse a répondu en lui ouvrant quasiment instantanément un large champ d'expression qui a fait de l'aménagement de La Défense, aux divers stades de sa réalisation, un phénomène médiatique d'une ampleur exceptionnelle pour l'époque.

Il est clair que l'opinion exprimée par la presse à propos de La Défense est la réponse d'une sensibilité médiatique à une situation générée par une opération foncière qui en stimule les réactions par sa condensation historique. D'où l'intérêt d'étudier d'abord les facteurs réactionnels de la presse, c'est-à-dire ceux qui déterminent l'impact médiatique de La Défense, autrement dit les facteurs actualisants qui en nourrissent l'énergie. Mais le retentissement de l'histoire immédiate produite par La Défense ne se mesure pas seulement à l'intensité des facteurs qui sous-tendent les réactions de la presse, il s'exprime de manière aussi forte dans les formes que prennent ces réactions par l'utilisation le plus souvent de modes d'écriture de presse à sensation qui stimulent

¹ François Hartog, Régimes d'historicité, Présentisme et expériences du temps, Paris, Seuil, 2003

encore plus la curiosité des lecteurs. Ainsi il y aura lieu de considérer successivement les facteurs de l'impact médiatique de La Défense et les modes d'expression de la réaction médiatique à cette opération.

SECTION I

LES FACTEURS DE L'IMPACT MÉDIATIQUE DE LA DÉFENSE

Si l'aménagement de La Défense a eu un impact sur la presse d'une telle intensité qu'il a fait naître une situation passionnelle où l'on trouve l'ensemble des journalistes intéressés par le sujet véritablement enchaînés à celui-ci par une sorte de fascination qui les renvoie à une relation de dépendance éditoriale, c'est parce qu'une opération de cette dimension et d'une aussi grande portée sociale fait pression, par de nombreux facteurs, sur la conscience de l'homme de presse. C'est dire que pour comprendre les raisons du retentissement médiatique de La Défense et en mesurer l'intensité, il faut déceler les facteurs qui sous-tendent la médiatisation de cette opération, autrement dit les facteurs réactionnels de la presse aux différentes étapes de l'évolution historique du chantier. Ce qui les caractérise, ce sont les variations d'ampleur qu'ils manifestent de la part des journalistes appliqués à rendre compte de l'aménagement de La Défense. Ainsi se partagent-ils, en s'imbriquant dans une perception de type panoramique, entre les représentations que la presse se fait de la cité future, les inhibitions que cette perspective provoque sous l'effet des modifications qu'elle apporte dans l'image traditionnelle de la capitale et les impressions que suggère la concrétisation sur le terrain d'un chantier gigantesque, prélude à ces opérations foncières d'ampleur exceptionnelle que l'ère moderne qualifiera de grands travaux.

I - Les représentations enthousiasmantes de la ville nouvelle

Il fallait s'attendre à ce que les représentations provoquées par l'aménagement de La Défense affectent de manière massive et durable l'opinion publique et, plus particulièrement, les journalistes dont les réactions éditoriales manifestent l'influence de ces représentations au point d'en porter la trace indélébile durant tout le temps de l'évolution du chantier. Pour tous, quartier de La Défense veut dire représentation d'un aménagement urbain gigantesque de type futuriste qui fait que l'avenir de la ville sera selon eux sous la dépendance du panorama urbanistique offert par

ce quartier. Certes, une telle opération inscrira lentement son action dans la politique de la ville menée à l'échelle nationale mais sera toutefois capable de faire sentir longtemps son influence sur le développement à venir des villes nouvelles qui sont appelées à rénover le paysage urbain. Telle est l'opinion dominante de la presse qui ne se représente ainsi l'aménagement de La Défense que parce qu'elle peut relier les perspectives ouvertes par cet aménagement à l'avenir de la ville en utilisant l'expérience passée de Manhattan qui lui permet de reconnaître par induction la possibilité de passer de cette situation présente d'aménagement à ce résultat. C'est donc la considération du quartier de Manhattan qui conditionne pour les journalistes la conception de la fin à atteindre pour La Défense et c'est bien sûr la représentation que cette fin leur suggère qui intervient pour renforcer la puissance de leurs désirs de voir l'agglomération parisienne s'enrichir d'un quartier de ce type. On le constate dans tous les articles ou reportages où le journaliste tend à se stéréotyper à partir de la représentation dominante de Manhattan, surtout lors des premières années qui refoulent dans la pénombre tout ce qui pourrait entraver la réussite de l'opération, la faire dévier de la voie qui doit la conduire à devenir le Manhattan français, voire européen.

Il n'est pas besoin de chercher loin les preuves du privilège attribué par une telle opinion à ces représentations dont elle accroît en se concentrant la force propre sur elle. Quand *Le Figaro* du 14 décembre 1964 écrit que « grâce à cet aménagement, Paris va se doter d'un quartier à l'américaine dont elle a absolument besoin pour faire face à la concurrence des autres grandes métropoles de la Communauté Économique Européenne »¹ il est clair que c'est autour de la représentation de Manhattan que s'opère le rétrécissement de l'opinion manifestée par la presse dès le début des travaux. D'ailleurs cette représentation ne cessera de présider à la perception de La Défense par l'ensemble des journalistes. Ce sera même quelquefois dans la perspective non plus d'égaliser les Américains, de faire aussi bien qu'eux, mais de les dépasser, voire même de les surpasser dans un domaine qui était jusque-là leur domaine réservé. C'est dans cette perspective que s'inscrit Marie-Françoise Dubillon lorsqu'elle écrit dans *Le Monde* en mai 1967 que « La Défense est peut-être le meilleur quartier d'affaires qui existe dans le monde ». Et ce n'est pas

¹ L'idée de faire passer la dimension urbaine de La Défense, jusque-là caractérisée principalement par l'américanisme de son identité architecturale, à un niveau d'urbanisation encore plus prononcé par la création d'un cœur de ville dans la proche couronne va émerger à la fin des années 1980 dans le cadre du projet de prolongement de l'axe historique au-delà de la Grande Arche. Faire une vraie ville, pour reprendre l'expression du *Figaro*, c'est alors se fixer plusieurs objectifs : d'abord faire que ce soit une ville dense en accentuant la densification de bureaux autour de la dalle pour lui donner encore plus de force ; ensuite accentuer la présence de la nature au cœur de cette ville dense sous des formes à réinventer ; enfin revenir à la notion de plain-pied afin d'accroître sa lisibilité.

Philippe Bouvard qui la contredira dans la série d'articles qu'il signe pour *Le Figaro* des 10, 21 et 26 novembre 1970 dès lors qu'il a, semble-t-il, intégré l'image de Manhattan dont il ne cesse de superposer la représentation sur celle du monde en devenir du quartier de La Défense. Que pour lui « les New-Yorkais du Pont de Neuilly manquent d'air, de gazon, d'ascenseur et de confort » est bien le signe que Paris est entré dans l'ère des gratte-ciel avec tous les inconvénients que cela comporte pour les employés du nouveau quartier au plan notamment des problèmes de santé liés aux nouvelles conditions de travail importées directement d'outre-Atlantique. Il n'en résulte nullement que le quartier de La Défense doit se libérer de la représentation dominante de Manhattan, car si la perception des inconvénients induits par un tel aménagement urbain détermine d'autres représentations qui s'offrent ensemble à l'éclairage de la presse, celle-ci reste toutefois dans une condition générale de réceptivité à l'univers du modèle américain. Il suffit pour s'en convaincre de se reporter encore à Philippe Bouvard, qui, après avoir énuméré les multiples inconvénients d'un quartier conçu à l'américaine, n'en enregistre pas moins le devenir prometteur d'un tel quartier en concluant sa série de reportages en disant que « les tours continuent de monter à l'assaut du ciel lourd et que les visiteurs éprouvent les premières attaques du torticolis, signe incontestable de la réussite du nouveau quartier ». Cette représentation ne cessera d'alimenter les réactions de la presse qui la juge indispensable et d'autant plus féconde qu'elle pense l'avoir mieux asservie à l'idée architecturale. C'est ainsi que Pierre Gérard écrit dans *Le Figaro* du 6 mai 1980 que « La Défense est encore un monde en devenir. Mais toutes les passerelles avec le futur n'ont pas été lancées. Pour y vivre en harmonie, sans doute faut-il un nouveau regard capable d'apprécier les jeux de lumière sur l'arête vive d'une tour, accepter des rapports neufs avec l'environnement. Ce n'est pas toujours facile. Mais d'ores-et-déjà, entre hier et demain, entre dalles et dédales, la greffe, peu à peu, commence à prendre ».

Il est remarquable que la représentation de la cité future¹, de ce monde en devenir dont parle Pierre Gérard, ira jusqu'à magnifier la force architecturale de la tour dont la presse fait un auxiliaire précieux de la ville nouvelle et de ses possibilités urbanistiques. *Le Quotidien de Paris* de septembre 1980 n'hésitera pas en effet à affirmer qu'il « y a une autre raison, très forte, qui fait choisir d'ériger ces tours. C'est de conserver la place au sol pour la détente, la promenade, les piétons. Si on veut avoir des jardins, des places publiques, des stades et tout ce qui est nécessaire aux loisirs, il faut débarrasser la surface de tout ce qui peut être placé ailleurs. Il faut enterrer les trains, le métro, les autoroutes, les parkings, les magasins. Et comme on a besoin d'espace et de

¹ Thomas Leroy, « Futur à la cité qui monte, qui monte... », *Le Parisien*, 23 janvier 2015.

Lewis Mumford, « De la banlieue à la cité future », *Esprit*, n° 331, octobre 1964.

soleil pour vivre et travailler, la tour est une réponse contemporaine à cette exigence ». Bref la représentation de la cité future dont le quartier de Manhattan fournit l'exemple à suivre domine l'intérêt porté à La Défense par la presse dont elle embrasse toute la vie éditoriale¹.

Sous sa forme la plus accentuée, cette représentation entraîne l'excitabilité de la presse par la considération d'effets futurs de l'émergence d'un quartier qui renouvelle totalement l'image traditionnelle de la capitale. Ici se dégagent à la fois l'essence de ce que le nouveau quartier apporte à Paris sur le plan de la révolution monumentale et le signe auquel il doit d'être une réalisation non seulement gigantesque mais spectaculaire. Tous les articles ou reportages parus après 1980 sont une illustration précieuse de cette représentation d'une réalisation prestigieuse dont elle assure la perpétuité dans la conscience de leurs auteurs. C'est ce qui explique que la réussite du projet « Tête Défense » qui a pour objet « d'offrir aux parisiens un monument aussi grandiose que la Tour Eiffel ou Notre-Dame » soit désirée par l'ensemble des journalistes, tous enthousiastes à l'idée de voir Paris s'enrichir d'un monument "historique" à la gloire de l'architecture contemporaine.

Suit-il de ces considérations qu'il faille à la lecture de la presse de l'époque, réduire toute l'opération d'aménagement de La Défense à n'être que l'expression esthétique d'une révolution architecturale ? Évidemment non, car ce serait la destituer de toute valeur constructiviste en la livrant à la seule subjectivité individuelle des journalistes qui se sont emparés de la dimension symbolique de l'Arche de La Défense pour en faire au final l'essentiel de leurs réactions éditoriales. En réalité la conscience que les journalistes ont pris tout au long de l'avancement du chantier d'une opération en qui ils ont vu un symbole de renouveau et de liberté créatrice a été achetée par le rattachement de cette opération d'un nouveau genre à une période de l'histoire dont elle porte témoignage, comme un moyen de connaissance d'une époque qui change, un moment de rupture dont il convient d'accompagner le développement en lui imprimant un mouvement éditorial qui l'imprègne de raison et de valeur.

¹ Il faut voir que la création d'une ville nouvelle est à l'époque un phantasme à échéance presque immédiate, même si historiquement il se peut que la conjoncture économique et politique en freine la réalisation. Le facteur temps joue ici un rôle décisif en jalonnant les principales étapes de la croissance de La Défense : d'abord les années pionnières, puis les années tout-béton et, enfin, l'extension vers l'Ouest qui doit permettre de passer de la première Défense à la Grande Défense en l'an 2000. C'est d'ailleurs un avenir plus que radieux que les journalistes promettent au quartier d'affaires appelé à devenir, selon l'EPAD, plus qu'une ville nouvelle, une véritable « ville symbole, développée le long de l'axe historique, vouée à la réconciliation de la nature et de la cité urbaine ». Cf. *Le Figaro*, « La Défense face à son avenir », 28 avril 1992.

Tout ce riche mobilier de représentations d'une opération grandiose de caractère futuriste, qui a nourri l'impact médiatique de l'aménagement de La Défense en illuminant celle-ci par la visée de valeur à laquelle historiquement la presse l'a rattachée, a trouvé dans la lourde historicité dont les journalistes ont chargé le quartier de La Défense l'apogée de son influence. On peut même dire que les journalistes en ont même hypertrophié l'influence en considérant, comme le fait Jean-Paul Lacaze dans la revue *Urbanisme* de septembre 1980, que « ce lieu portera témoignage de l'importance de la relance de la politique d'aménagement urbain que l'État a organisé entre 1955 et 1970 en région parisienne et que cette période restera, avec le Second Empire, comme une période charnière par le nombre et la variété des problèmes traités ». Comment dès lors, en présence d'une telle appréciation qui va bien au-delà de l'observable, s'étonner de l'impact médiatique de La Défense dans la mesure où la presse dégage du fait urbanistique qu'elle constitue à l'état pur l'élément historique qu'elle recèle pour construire, à partir de ces prélèvements, une réalité qui fait date, autrement dit qui fait époque.

Quoi de plus révélateur en effet de l'attitude journalistique qui fait l'esprit de la presse de l'époque que tous ces articles qui cherchent dans la réalisation du quartier de La Défense la réalité d'une consistance historique dont l'époque demeurera marquée. Savoir ce que les journalistes ont pensé pour comprendre ce qu'ils ont écrit est bien sûr la première raison de l'investigation historique concernant l'aménagement de La Défense. Nous avons vu que la représentation de la cité future que l'histoire a vocation à modeler en fonction de l'image de Manhattan a fourni à la presse l'occasion de faire de La Défense une opération génératrice d'avenir. Mais en la cristallisant dans l'évolution historique de l'aménagement urbain comme une période charnière, en rendant compte de cette présence dans l'histoire événementielle, elle fait de cette opération au plan historique une pourvoyeuse de présent qui vient ajouter à son impact médiatique. Cette conscience d'un phénomène urbanistique qui se déroule à la fois au niveau du réel observable et dans la profondeur d'un psychisme où se côtoient le rationnel et le magique est sans doute le mobile agissant d'une presse qui tend à ériger en rupture historique l'aménagement de La Défense. Ce n'est pourtant pas l'avis de tous les journalistes puisque certains en feront, comme Georges Brigou dans *Le Monde* du 15 juin 1964, « le point d'orgue des travaux d'Hausmann de l'an 2000 », révélant par là même leur volonté de voir dans l'opération de La Défense une forme de permanence historique que l'on pourrait suivre depuis le premier embryon constitué par les travaux d'Hausmann jusqu'à l'épanouissement, jusqu'à la figure actuelle, alors que pourtant l'évolution a substitué aux différences de degrés des deux opérations d'aménagement des oppositions de nature. Mais ce qui relie ces diverses opinions c'est que le quartier de La Défense figure une révolution qui, aux journalistes de la seconde moitié du XX^{ème} siècle, apparut assez

neuve pour qu'ils sentissent le besoin de la doter d'une investiture médiatique en rapport avec son caractère révolutionnaire. Quand on lit dans *France-Soir* du 13 mars 1972 à propos de Manhattan que le quartier de La Défense a vocation à reproduire sur les berges de la Seine que la forêt de gratte-ciel dont il s'enorgueillit est présentée comme « un véritable poème épique de béton et de plus en plus de verre et que les gratte-ciel peuvent être quelque chose comme les cathédrales de notre siècle matérialiste », on comprend de suite que pour l'ensemble de la presse de l'époque la réalité que l'Amérique offre d'une image aussi harmonieuse de l'urbanisme du XX^{ème} siècle la fait rêver et la conduit au délire des grandeurs. Elle y voit le signe de l'avenir de la capitale, ce qui veut dire qu'au poids de l'histoire, s'ajoute le sens de l'histoire. Pour elle la destination de l'existence de la capitale, dans la mesure où une telle représentation l'inspire, la sauve de la fatalité de son destin, qui résulterait de la pauvreté d'un projet beaucoup moins ambitieux. C'est retrouver le sentiment suivant lequel ce sont les hommes qui font l'histoire et qui doivent la faire, le regard tourné vers le futur, si l'on veut que l'humanité s'élève et élève le monde avec elle.

Remarquons, pour terminer, que l'idée à laquelle a répondu la réaction de la presse quant à la cité future que préfigure le quartier de La Défense et à la période charnière qu'il cristallise dans l'histoire de l'aménagement de la capitale a émergé dès les premiers balbutiements du projet et a formé le centre des plus enthousiasmantes spéculations éditoriales. Certes, dans l'idée elle-même, on peut relever bien des variantes, des phases de haute intensité suivies de périodes de déclin. Mais du moins, nous retrouvons toujours, avec des accents divers, concrétisée sous des formes variées, cette idée à laquelle la presse s'est accrochée et qui est celle d'un événement historique en accord avec l'ordre urbain que les hommes de l'époque entendaient faire prévaloir.

On comprend, dès lors, ce que nous demandons à l'histoire du quartier de La Défense telle qu'elle a été perçue par la presse à travers la représentation dominante qu'un tel aménagement suscite dans l'esprit des journalistes. Ce n'est pas la description d'une opération d'aménagement urbain qui, après de nombreux avatars, serait devenue une opération exemplaire de modernisme contemporain ; ce que nous cherchons, ce sont des enseignements sur les réactions éditoriales provoquées par une telle opération ; ce sont les constantes que l'on relève à travers la diversité des réactions de la presse et par où s'affirme la continuité d'une idée relative à la signification urbanistique du quartier de La Défense ; c'est enfin l'indication des précisions successives dont s'est enrichie et fortifiée une représentation originaire d'une opération capable de créer de l'histoire en formant l'enveloppe concrète de cette création.

II - Les inhibitions manifestant la dépendance à l'égard du passé

Si les représentations de la cité future ont exercé une influence prépondérante sur les réactions de la presse quant au statut médiatique dont elle a doté le quartier de La Défense, il n'en reste pas moins que ces représentations ont été affaiblies à une certaine époque par les inhibitions liées à la considération de la configuration traditionnelle de la capitale qui ont empêché les réactions éditoriales de se manifester telles qu'elles l'eussent fait sans leur intervention. Ces inhibitions sont intervenues pour affaiblir la puissance de la représentation futuriste du quartier de La Défense quand les premières réalisations matérielles de cette opération ont fait surgir dans l'espace urbain de la capitale des formes plastiques rompant radicalement avec celles de l'architecture traditionnelle de la ville de Paris. Elles se nourrissent à la fois de l'instinct de conservation et de l'instinct de reproduction comme autant de freins de l'évolution historique. Instinct de conservation d'abord en ce sens qu'une partie de la presse a ressenti comme une atteinte au patrimoine historique de la capitale l'érection dans le même espace urbain d'un nouvel environnement construit qui en casse l'image traditionnelle. Instinct de reproduction ensuite car pour d'autres il n'y aurait de changement à attendre que d'une reproduction, avec les techniques modernes, des formes du passé, pour conserver à la capitale une unité de style architectural qui en fait sa singularité à l'échelle mondiale. On pressent tout de suite, comme nous le vérifierons plus loin, que le poids du passé dans le domaine de l'architecture appliquée à l'urbanisme est de ces facteurs qui imprègnent lourdement les réactions de l'opinion et, bien sûr, de la presse qui s'en fait le porte-parole. C'est que le passé intervient pour fournir des moyens de la réaction car il manifeste l'influence d'expériences antérieures et accumulées qui érigent un véritable mur d'inhibition parce que l'image traditionnelle de la ville traduit non seulement toute une société, ses habitudes, ses rites et son mode de vie mais aussi toute une culture qui lui est consubstantielle. Or, avec l'aménagement de La Défense ce n'est pas qu'une image vétuste de la capitale qui s'effondre, c'est toute sa culture écartelée entre les tentations du modernisme, voire du futurisme, et les traditions architecturales du Paris historique, c'est tout ce que la veille encore était l'évidence et le quotidien.

Pour rendre plus suggestive l'opposition entre la cité future préfigurée par La Défense et le bâti traditionnel de la ville de Paris, il serait tentant de dire que, tandis que la première procède d'un effort d'imagination en prise directe sur l'évolution historique de l'urbanisme, la seconde exprime la configuration de la ville pétrifiée à tout jamais dans l'image de son architecture

"historique"¹. Pour séduisante qu'elle soit par sa simplicité, cette formule doit être écartée pour l'excellente raison qu'elle aboutirait à faire de la cité future une réalité constructiviste incompatible avec l'image traditionnelle de la capitale. Or, s'il est vrai que durant les années 1970, les journalistes ont sombré dans une telle caricature, il n'en reste pas moins que cette opposition s'est transformée peu à peu en une conciliation raisonnée et qu'elle a été contrainte à s'effacer durant les années 1980, à l'initiative d'ailleurs des mêmes journalistes qui ont alors suivi les mouvements en sens inverse. Reste que durant une période assez longue qui va de 1973 à 1979, le mur d'inhibition dressé par l'enracinement de nombre de journalistes au plus profond de l'architecture traditionnelle de la capitale, là où prennent naissance des réactions éditoriales qui, pour être quasiment instinctives, n'en sont pas moins extrêmement puissantes, a généré une presse qui a conçu l'avenir véhiculé par La Défense comme un véritable danger pour un présent qu'elle souhaitait voir se perpétuer.

L'examen le plus rapide fait ressortir la diversité des inhibitions qui s'accuse jusqu'à menacer la poursuite de l'opération, à la remettre en cause dans son fondement même. Au premier plan, aisément observables et toujours agressivement agissantes, s'affichent les inhibitions dynamiques. En elles, s'exprime cette idée force qui veut, selon Marcel Lacouture, dans la revue *Urbanisme* de janvier 1971, que « le magnifique style architectural de la ville de Paris ne peut supporter de voir se construire, à sa limite Ouest, la plus importante puisqu'étant dans la continuité de l'Arc de Triomphe, un quartier mal étudié » que *Rivarol* du 29 juillet 1976 considère comme mettant en péril l'identité urbanistique de la région parisienne. C'est selon lui « une création contemporaine qui n'a pas sa place dans la région parisienne, surtout pas aussi près du centre historique de Paris » et d'ajouter que « remplacer un affreux quartier composé de friches industrielles et de masures était bien sûr nécessaire, mais pas pour le remplacer par un Everest qui défigure le Paris que veulent conserver les habitants mais aussi, et surtout, les touristes ». Cette façon de considérer l'opération de La Défense comme une intruse qui ne saurait trouver sa place

¹ C'est que pendant près d'un siècle, Paris n'avait guère changé. Depuis les grands bouleversements opérés à la demande de Napoléon III par le baron Haussmann, la capitale était caractérisée par ses alignements uniformes de façades de hauteur égale. Une réglementation draconienne interdisait de construire au-dessus des 27 ou 31 m atteints habituellement par les immeubles de six ou sept étages. Dix mètres supplémentaires étaient accordés à l'extérieur de l'enceinte des Maréchaux, portant la hauteur maximale des édifices à 41 m. On en resta là pendant longtemps : jusqu'en 1961 où, pour des raisons de rentabilité, dit-on, on assouplit considérablement un régime exceptionnellement sévère. Ainsi de nouveaux aménagements intervenus en 1964, en 1967 et en 1970 libéralisèrent cette réglementation dont les quartiers protégés, ceux du Paris dit historique, restèrent cependant exclus : Plan d'urbanisme directeur de la Ville de Paris de 1967, déjà appliqué en pratique depuis 1961.

dans l'agglomération parisienne parce qu'elle heurte de plein fouet l'image traditionnelle de la capitale entraîne bien sûr la polarisation du courant éditorial dans le sens indiqué par cette orientation. Surtout elle révèle le poids des inhibitions liées à l'attachement au passé comme si les journalistes de cette époque étaient chargés d'un potentiel historique dont la tension ne leur permet pas de sortir du présent parce que La Défense véhicule un futur qui semble échapper à leur emprise. Or le passé est pour eux un moyen de discipliner l'avenir, de le domestiquer dans la mesure où il peut être humainement façonné. Et le mythe de la ville lumière dont l'architecture historique constitue le socle se présente à leur esprit avec l'insistance d'instincts qui leur font mesurer toute la distance pouvant exister entre un avenir incertain et les certitudes du présent. Faut-il rappeler que, dans un article paru en 1976, *Minute* affirme que « Paris est une ville beaucoup trop belle pour l'abimer, même à sa périphérie, par des bâtiments sans âme » et que déjà, plusieurs années auparavant, dans un article du *Monde* du 29 avril 1970, Alain Echegut avait condamné le quartier en des termes sans appel parce que les tours, notamment, constituaient « un danger immense, ruinant ce qu'a fait la valeur et la personnalité de Paris », n'hésitant même pas à parler à l'époque d'un « Paris outragé, Paris martyrisé ».

C'est là le point sensible : la défiguration de la capitale par une opération qui lui fait perdre sa raison d'être en abimant son image traditionnelle, car en présence d'une telle opération révolutionnaire, d'un tel bouleversement esthétique, elle n'a pas d'autre choix que celui de changer de visage si elle la prend en charge. Lui faire une place, c'est aller à l'encontre du sens de l'histoire dont *Le Monde* de mars 1974 relève le côté vengeur qu'elle ne manquerait pas de prendre si jamais La Défense allait jusqu'à son terme. Qu'il aille en effet jusqu'à déclarer que « quand l'histoire jugera La Défense, ce sera terrible » témoigne bien des sentiments négatifs qu'inspirait alors La Défense à l'ensemble des journalistes. Cette dépréciation en mal de l'aménagement de La Défense de la part de l'ensemble de la presse qui juge cette opération en n'en retenant que son aspect fâcheux sur le plan de l'esthétisme historique car les journalistes ont le sentiment qu'elle est hostile, voire fatale à la grandeur de la capitale dont elle détruit l'harmonie de sa structure aux justes proportions, il est caractéristique qu'ils la réservent à la seule ville de Paris, la seule à leurs yeux qui doit être protégée d'une telle opération d'aménagement, la seule qui vaille un sursaut de protestation que l'horreur de La Défense provoque en eux. Car s'ils la rejettent pour Paris dont l'architecture académique ne saurait la tolérer, ils sont beaucoup moins bégueules quand il s'agit des autres villes qu'ils ont tendance à déprécier et à traiter familièrement à la manière d'un objet domestique. C'est notamment le cas de *Minute* qui enfonce le clou dans des termes peu nuancés en affirmant que « beaucoup d'autres villes en France, qui n'ont pas la finesse de l'architecture de Paris, seraient parfaites pour construire les tours dont le monde moderne a, apparemment, un

absolu besoin ». Autrement dit, par une sorte de détour qui tend à abaisser les autres villes en même temps que La Défense, c'est élever Paris que de la tenir à distance d'une telle révolution urbanistique et architecturale car à l'évidence c'est pour eux le laid qui anime une telle opération. Comme le dit Pierre Dufour dans *Le Dauphiné Libéré* du 22 août 1972 « il y a tant de villes nouvelles où les architectes peuvent faire de coûteux brouillons ».

Cette identification de La Défense et du négatif porte à sa limite supérieure la stimulation d'une presse qui s'emploie avec vigueur et sans nuance à discréditer une opération qui est pour eux conquise par le règne esthétique du démon de la perversité architecturale. Le même Pierre Dufour, toujours dans *Le Dauphiné Libéré*, enferme l'opération dans une situation où la menace d'un mal s'ajoute à la promesse d'un bien, celle-là plus efficace et plus radicale que celle-ci, lorsqu'après avoir affirmé que le projet de La Défense, de par les promesses qu'il porte, véhicule la réussite d'une opération dont « on ne peut s'empêcher d'être déjà impressionné lorsqu'on est sur le parvis du CNIT », il attribue à ce projet le dessein, pour faire exister le nouveau quartier, de détruire le Paris historique en se convertissant indirectement en puissance imaginairement perverse. « S'élèvera-t-il un jour, dit-il, un peu avant l'an 2000, une pétition des usagers de La Défense pour que Paris soit rasé » dès lors que par réaction à ce projet qui brutalise l'image traditionnelle de la capitale, maintenant « c'est Paris qui jure, l'Arc de Triomphe est incongru, la Tour Eiffel écrasée, rapetissée ». Sous des formes moins accentuées, d'autres journalistes délivrent des messages comparables. Ainsi Alain Echegut, dans un article paru dans *Témoignage Chrétien* le 25 mars 1978, va jusqu'à comparer le quartier de La Défense aux villes des pays de l'Est « où l'on ne cache pas sa honte pour le lourd style stalinien ». C'est dire que le ressenti emprunte les voies les plus lourdement chargées sur le plan idéologique pour transporter dans la description du nouveau quartier l'incapacité de celui-ci à se marier avec le Paris historique.

Il n'est pas nécessaire d'insister beaucoup pour dégager le support émotif de cette brutalité éditoriale manifestée par les journalistes. Ils en révèlent le caractère profond dans leurs articles où ils opposent les formes anguleuses et tranchantes des réalisations de La Défense et les lignes onduleuses et harmonieuses des constructions historiques traditionnelles qui forment les cadres et le fond du paysage urbain de style académique dont Paris s'enorgueillit. Ce qui les blesse dans les premières, c'est la radicale transformation du monde construit qu'elles apportent dans l'espace bâti car ils la conçoivent comme excluant et même niant la beauté académique du centre historique de Paris. Trop de heurt et d'arêtes à leur goût, une rupture trop radicale, alors que pour eux la continuité architecturale dans le sens du classicisme historique s'identifie à la continuité existentielle de la capitale. Ils contestent le fait que la révolution architecturale de La Défense puisse s'inscrire dans le temps grâce à son histoire propre, ce qui lui assurerait une dimension

abstraite face à l'histoire elle-même. Domine chez eux le sentiment que le mouvement de rupture secrété par une opération de cette envergure met en cause directement la continuité historique de la capitale¹. C'est révéler implicitement que le changement urbanistique doit se fondre dans l'unité architecturale de la capitale que la modernité peut épouser sans violence, comme en s'y noyant.

Il y a dans ce rejet par les journalistes de la modernité excessive de La Défense qui la rend à leurs yeux incapable de se fondre dans le style architectural de la capitale, dans cette manière dont ils intègrent le passé dans le présent, un attachement à la tradition qui conduit à l'accusation arbitraire du pouvoir d'éblouissement d'une opération qui opère un changement de front d'un univers où ils ne voulaient pas admettre que cette opération fût inscrite. D'où ces inhibitions dues à la puissance qu'exerçait alors sur la presse l'agencement magique de symboles architecturaux par lesquels la société de l'époque déterminait l'attitude des journalistes quant à la valeur que la norme historique de l'architecture traditionnelle de la ville de Paris comporte objectivement. C'est de cette pression historique que procède la norme référentielle en matière urbanistique et c'est parce que les inhibitions qui ont nourri l'impact médiatique de La Défense ont puisé dans l'orthodoxie architecturale dont le centre historique de Paris est tout à la fois le symbole et l'instrument que les réactions négatives de la presse ont emprunté au fanatisme du partisan². Tout cela parce que l'idée de la norme architecturale intégrée par la société de l'époque est tout simplement un fait psychologique constitué par l'accumulation d'impressions reçues du passé.

¹ À bien lire les réactions de la presse, on pourrait dire que cette continuité est déposée dans le corps social de la capitale. Elle est sa tradition, sa volonté et sa conscience immanentes. Elle est déposée dans le cœur historique de Paris comme un trésor religieux, parce qu'elle est ressentie à l'époque, notamment par les journalistes, comme l'âme même de la capitale qui la conserve ainsi dans ses flancs. D'où le fanatisme éditorial qui affleure dans certains articles.

² Le terme pourrait paraître excessif si la presse n'avait usé aussi facilement de l'outrance éditoriale comme le révèlent en particulier *Rivarol* et *Le Parisien Libéré*. Quand le premier écrit le 16 octobre 1972 : « Nous avons désormais sous les yeux l'exemple le plus éclatant de l'inaptitude à intégrer la nouveauté dans un ensemble préexistant, et même à le respecter. Les effets de la verticalité de l'axe jalonné de monuments depuis le Carrousel jusqu'à l'Etoile, apparaissent déjà comme le plus mauvais service rendu à la cause de l'architecture moderne » et que le second déclare le 29 mars 1972 : « Tandis que les jeux de Pierre Bellemare et de Guy Lux continuent imperturbablement d'occuper les écrans de la télévision, il se passe dans notre pays des choses autrement importantes. Il s'agit de notre vie. De celle de nos enfants. Demain, sans que nous y ayons pris garde, nous allons nous retrouver étranger dans une France que nous ne reconnâtrons plus », on ne saurait nier que dans le cas de La Défense l'histoire architecturale de Paris est une force qui agit tellement puissamment dans le présent qu'elle s'enchaîne l'imaginaire des journalistes.

III - Les impressions de voisinage d'un grand chantier

Si les impressions reçues du passé architectural de la capitale attestent la puissance des inhibitions dans les réactions de la presse, celles qui découlent du caractère gigantesque du chantier de La Défense ne sont pas moins déterminantes dans le comportement éditorial des journalistes dans la mesure où ceux-ci sont frappés par le côté spectaculaire d'une entreprise qui fait basculer dans la démesure les problèmes fonciers et d'urbanisme et dans le bouleversement le plus radical de la vie quotidienne des habitants les problèmes de voisinage. Pour la première fois depuis le XIX^{ème} siècle, depuis l'œuvre monumentale du baron Haussmann, on pénètre dans le domaine des grands travaux urbains avec toutes les commotions sociales inhérentes à une telle entreprise et qu'une société beaucoup plus protégée qu'autrefois doit pourtant s'employer à amortir.

La considération de ces commotions subies en particulier par les habitants du quartier ne va pas être la même selon le stade de l'évolution du projet. Au début, avant que les premiers travaux ne démarrent effectivement, et alors même que les expropriations en masse nécessaires à la réalisation du chantier frappent les habitants, la presse est peu sensible, pour ne pas dire indifférente aux conséquences sociales de ces expropriations. Le silence est de règle, à l'unique exception de *L'Humanité* qui, dans son numéro du 19 avril 1966, alors que les travaux de démolition commencent à impacter les conditions de vie des habitants, se demande « s'il n'aurait pas été possible de mener les travaux différemment pour éviter ces drames sociaux que représentent toutes ces expropriations ». Elle relève que ces travaux se déroulent dans les mêmes conditions que ceux d'Haussmann dans les années 1860 et fait grief aux autorités de laisser faire cela de cette façon comme si la « France n'avait pas bougé depuis un siècle ». Et de se poser la question au vu du budget de cette opération de savoir « pourquoi une somme extrêmement faible n'a pas été mobilisée pour le bien-être des habitants de cet ancien quartier ouvrier ». Là, sans doute, l'affirmation de l'indifférence des autorités au bien-être des habitants a bien frayé la voie au « capitalisme le plus choquant » dont *L'Humanité* nous dit dans le même numéro qu'il « est à l'œuvre dans cette zone d'aménagement » et que le silence observé par les communes concernées

sur l'aspect social de l'opération s'explique sans doute par le fait « que le magot à retirer de ce quartier dépasse la vie dans de bonnes conditions de ces habitants pauvres »¹.

À partir du moment où une gigantesque opération d'aménagement urbain incarne une idée sur le contenu de laquelle les habitants concernés n'ont aucune prise parce que dépourvus de toute appartenance à l'ensemble envisagé par l'opération, l'individu est réduit à subir la vague constructiviste dont le thème qui la galvanise ne rencontre aucun écho en lui. C'est une véritable force de dissociation que constitue en réalité une telle entreprise. L'histoire de La Défense a prouvé la réalité de cette face sombre d'un grand chantier qui a tenu les habitants en état de sujétion, d'autant que, comme tout chantier de grands travaux, l'opération de La Défense a entraîné pour les riverains des nuisances d'une exceptionnelle gravité dont la presse s'est naturellement fait l'écho.

Ce sont d'abord les conditions de vie des habitants dont les nerfs sont mis à rude épreuve par les nuisances sonores propres à la bétonisation à grande échelle que nécessite un tel chantier. C'est en effet sans trêve qu'ils subissent l'offensive d'un vague constructiviste qui les fait vivre dans ce que *L'Humanité* du 12 mai 1970 appelle un « enfer de béton ». Certains journalistes, à l'instar de Jean-Pierre Poussin dans *L'Ouest Parisien* du 15 mars 1972, iront jusqu'à dénoncer « la forêt de grues et l'enfer des compresseurs » ainsi que « le carrousel des poids lourds » auquel sont soumis les habitants pour lesquels « c'est une source d'ennuis et de nuisances dont il faut bien tenir compte ». Comme par ailleurs les accidents de réalisation n'ont pas été absents, il y a trop d'exemples de situations d'exacerbation des riverains pour que de la puissance désorganisatrice portée par les nuisances techniques et sonores d'un tel chantier naisse un début d'exaltation collective de la part des habitants. La rencontre de ceux-ci avec les inconvénients provoqués par le chantier est, dans certains cas, une véritable épreuve. Ainsi en est-il en particulier des habitants de « la rue Delarivière-Lefoullon où des années durant on a fait fonctionner une centrale à béton sous les fenêtres des riverains dont les nerfs ont été mis à rude épreuve » pour reprendre l'expression de Jean-Pierre Poussin, toujours dans *L'Ouest Parisien* du 15 mars 1972. Mais c'est en réalité tout le site qui est touché par les nuisances sonores. Comme le dit *Le Figaro* du 9 mai 1966 « Tout n'est que bruit ».

¹ C'est tout l'épineux problème du finalisme social de l'opération de La Défense qui se trouve ici mis en lumière par *L'Humanité* parce que ce finalisme doit normalement, selon le journal communiste, se résumer tout entier dans l'établissement et la sauvegarde des conditions matérielles et morales d'un milieu social où l'homme puisse accomplir la plénitude de sa destinée. Or, ici ce n'est pas alors seulement son finalisme qui est en cause, mais son organisation constructiviste elle-même.

C'est ensuite l'incessante transformation qui s'opère dans la configuration du quartier de La Défense qui passe d'un quartier traditionnel de la banlieue Ouest à un quartier en devenir dont la réalité constitutive exclut de son champ opératoire toutes les structures attachées au mode de vie selon lequel s'ordonnait jusque-là l'existence des habitants du quartier, de ce quartier ouvrier qu'était encore le quartier de La Défense au début des années 1950. La fermeture de tous les petits commerces va dépouiller le quartier de ce facteur de proximité qui était un élément essentiel de la vie quotidienne des habitants auxquels il garantissait des manières de vivre traditionnelles. Ce n'est pas pour rien que *L'Ouest Parisien* du 15 mars 1972 écrit que les habitants « sont isolés de tous commerces ou presque ». Et si le même journal relève « qu'un centre commercial est bien en voie d'aménagement » c'est pour constater aussitôt que « trop peu de magasins y ont encore élu domicile », ce qui révèle bien la force de désertification que recelait le chantier au plan de l'urbanisme commercial durant les premières années même si le projet impliquait la création de nombreuses grandes surfaces.

On s'explique par là les difficultés rencontrées par les habitants de ce nouvel espace urbain où *L'Humanité* du 12 mai 1970 nous dit que « rares sont les commerçants qui veulent venir s'installer dans ce quartier en construction ». Certes, comme nous venons de le voir, la grande surface est bien prévue pour remédier à la disparition du petit commerce mais encore faudrait-il que cette nouvelle structure commerciale existât vraiment. Or, le centre commercial géant en voie d'aménagement n'offre que des services très limités ainsi que le relève *Le Figaro* du 25 avril 1972 où il est écrit que « la plupart des corporations y font défaut, pharmaciens compris ». C'est un élément de plus qui ajoute à la résistance des habitants à la vie que leur propose La Défense nouvelle formule car comment s'ouvrir à des pratiques nouvelles auxquelles ils n'ont pas la possibilité de participer. Et ce n'est pas la déshumanisation que transportent ces nouvelles structures de vente qui peut arranger les choses. La représentation qu'elles déclenchent dans l'idée que s'en fait la presse dans son ensemble est en effet bien loin de la séduire car c'est précisément cette déshumanisation qui, pour elle, pose d'abord problème. Et à cette extrême réserve vis-à-vis d'une nouveauté qui sollicite en vain l'adhésion des intéressés, les journaux sont nombreux à y participer et à en faire valoir médiatiquement le côté négatif. Pour ne prendre que les exemples les plus significatifs, c'est *Libération* du 11 mai 1974 qui vise « cet établissement qui fait tout pour remplacer les anciens commerces par des grandes surfaces qui vont encore plus déshumaniser le quartier », et c'est encore *Le Monde* du 21 septembre 1978 qui écrit que le centre commercial qu'ils ont décidé de fabriquer sera « à la mesure de ce grand squelette, artificiel et déshumanisant » que La Défense symbolise par son incapacité à faire en sorte que les habitants s'y sentent bien. Car si l'on ne peut attendre d'une telle entreprise en plein chantier que la position des riverains soit en

tous points confortable, si elle ne peut exclure les tensions ni certaines animosités, du moins faut-il, pour qu'une conscience sociale de quartier prenne naissance dans un tel espace en pleine évolution, que le mode de vie des habitants secrète entre eux un minimum de cohésion. Or faute d'avoir pris en compte les intérêts des habitants, La Défense se révèle comme un facteur puissant d'allongement de la distance sociale qui sépare l'individu de son cadre de vie. Aussi, dès que le problème de cette déshumanisation est apparu dans toute son importance, la presse s'est-elle employée, comme nous venons de le voir, à en révéler la réalité car elle permet de mieux saisir, en présence d'un espace urbain encore imprécis et fluctuant en ce qui concerne le milieu qu'il génère, les conditions permettant l'intégration des habitants concernés au monde moderne préfiguré par l'aménagement de La Défense.

La rapidité avec laquelle les étapes du projet sont franchies, autrement dit la marche forcée à laquelle obéit le chantier, a également conditionné l'impact médiatique de La Défense dans la mesure où elle a aggravé les conditions de vie des riverains¹. Ce processus de mécanique constructiviste à grande vitesse que rien ne semble arrêter fait surtout impression sur les journalistes au début des travaux, notamment lors de la démolition du site qui a consisté à faire table rase du passé. *Le Figaro* de janvier 1965 en apporte la preuve en écrivant que « Rue Gambetta, on ne reconnaît plus rien. Les ouvriers chargés de procéder aux démolitions viennent de terminer leur travail et il ne reste qu'un vaste terrain vierge. On se demande si autrefois des gens ont vécu ici ». Et de relever en mai 1966 que « ce qui frappe quand on regarde ce quartier, c'est l'étendue de la zone démolie pour l'aménagement de La Défense et le fait qu'on a détruit des centaines de logements ». Mais l'impression faite sur les journalistes est aussi forte s'agissant de la rapidité avec laquelle le nouveau quartier prend forme. S'il est un journal particulièrement impressionné par ce phénomène c'est bien *Le Quotidien de Paris* où l'on peut lire en mars 1966 qu' « à peine quelques semaines et le quartier commence à sortir de terre comme par

¹ La réalité décrite par la presse restera dans les articles sur La Défense au stade du simple constat. Si, en effet, les journaux dans leur ensemble relèvent les difficultés causées dans l'existence quotidienne des habitants du quartier par un chantier qui dévaste le cadre de vie auquel ils s'étaient accoutumés et qui dévore leur univers traditionnel de banlieue ouvrière, il est clair que, pour eux, prime toutefois la considération de l'avenir porté par cette opération pour le développement de la région parisienne et que la compréhension de son caractère de grand projet architectural moteur de l'aménagement de l'Ouest parisien ramène au second plan la considération des intérêts des habitants concernés. C'est en ce sens que l'opinion des journalistes sur ce sujet se constitue autour d'un embryon de préceptes éditoriaux dont l'expérience ou le vœu général indiquent la conformité aux bienfaits que l'on attend de La Défense pour le développement de la région capitale, et qu'elle s'établit en même temps par sa discipline à l'égard de ceux, aménageurs et promoteurs, qui interprètent ces préceptes et les rendent utilisables dans les circonstances concrètes de la mise en œuvre du chantier.

enchantement » et d'ajouter « que personne n'aurait cru que cela aurait été possible à une telle vitesse ». C'est également l'opinion de *Libération* qui écrit dans son numéro du 18 mars 1967 « qu'il est déjà quasiment impossible d'imaginer que cet endroit était composé de petits quartiers typiques qui font la banlieue de Paris » et qui note en janvier 1968 « que les transformations de ce quartier sont encore plus rapides que celles du Paris du baron Haussmann ». Il est vrai, et c'est un autre facteur du retentissement médiatique de l'opération, que nous sommes à l'évidence en présence d'un chantier hors norme par le nombre d'engins publics qu'il mobilise et qui en fait selon la revue *Urbanisme* de mars 1967 le plus grand chantier qu'ait jamais connu l'Europe. *L'Humanité* n'est pas d'un autre avis. Dans son numéro du 3 janvier 1968 il n'hésite pas à parler « d'une débauche de moyens » ce qui le conduit à conclure que « c'est vraiment du jamais vu et qu'on ne peut être que très impressionné par un tel chantier ».

Si la presse est à ce point déroutée par l'importance d'un tel chantier dont la force constructiviste profite à plein des progrès prodigieux de la technique, il faut en trouver la cause dans ce que nul n'imaginait lors de la présentation du projet d'aménagement de La Défense d'abord que ce projet sortirait vraiment un jour de terre et ensuite que sa production en matière de travaux publics serait d'une telle fécondité. Il suffit de se reporter à ce que disait Marcel Julien dans *Le Parisien* du 25 novembre 1958 pour se convaincre de la réalité de cet état d'esprit qui consistait à l'époque à tenir pour chimérique la concrétisation d'un tel projet. « Impossible, dit-il, de croire que cette vaste zone perdue à l'Ouest de la capitale deviendra l'un des quartiers les plus modernes d'Europe ». Et dès lors que les habitants ont été confrontés à la brutalité de la mise en œuvre sur le terrain d'un chantier dont la réalité se situait désormais au niveau des faits et non plus au plan des concepts, c'est presque naturellement une vision apocalyptique née d'un chantier hypertrophié que la presse allait véhiculer durant les premières années de réalisation des travaux.

Il n'est pas douteux que jamais une telle entreprise n'avait été tentée avec autant de moyens. La faveur qui s'attache alors aux possibilités de la technique témoigne de la foi de la société d'après-guerre en la capacité de maîtriser son destin. Si cependant la réussite est apparue au départ aléatoire et marquée par le scepticisme de la presse, c'est parce que le projet devait emprunter ses moyens à un univers qui, dans sa plus grande part, demeurait magique. Mais à partir du moment où l'opération de La Défense cesse d'être un projet abstrait et prend une allure familière dans la mesure où il met en cause les conditions concrètes de la vie des habitants, toutes ses modalités pour ainsi dire locales et aussi les aspirations traditionnelles d'un quartier de banlieue, alors le chantier devient un élément perturbateur dont la presse s'empare pour en faire valoir les désavantages qui pénalisent les riverains. Certes les journalistes ne songent pas un instant à mettre en doute la nécessité de moderniser l'Ouest de la capitale même s'ils s'interrogent

sur la nécessité d'entreprendre une telle opération dans les conditions où elle est menée, mais c'est aux contours de cette entreprise, à ce qu'elle oblige, à ce qu'elle entraîne d'inconvénients pour les habitants, que vont leurs préoccupations. Sur l'image qu'ils se faisaient au départ d'un projet abstrait particulièrement séduisant, fait de futurisme et de grandiloquence urbanistique et architecturale, vient se surimposer l'idée d'une hypertrophie constructiviste qui balaie tout sur son passage.

Ce qu'il convient de retenir c'est que les attitudes de la presse à l'égard du chantier de La Défense sont très sensibles aux influences exercées par la démesure qu'apporte un tel chantier en matière de travaux publics. Elles traduisent la pression de l'environnement contingent d'une opération hors norme qui est apparue aux journalistes comme le facteur d'un infléchissement durable de l'évolution de l'urbanisme. D'où l'importance des impressions de voisinage provoquées par ce chantier gigantesque sur des journalistes dont les articles ont révélé à cette occasion une inquiétude que n'apaise pas la vision de l'opération telle qu'elle est et un espoir d'en améliorer les conséquences par son retentissement médiatique.

SECTION II

LES MODES D'EXPRESSION DE LA RÉACTION MÉDIATIQUE

Rien de dicté, d'inexorablement dicté dans l'expression du retentissement médiatique de La Défense par la presse écrite. C'est la vérité de cette opération vécue sur le terrain par les journalistes de tous bords, avec sa brutalité constructiviste et sa fantasmagorie asservie au mythe du futur, qui devient, si l'on peut dire, le milieu immédiat de l'expression médiatique. L'intensité des manifestations d'opinion de la presse se traduit ainsi par des modes d'expression qui font de l'aménagement de La Défense sur le plan médiatique une maison tumultueuse ouverte aux opinions les plus tranchées et les plus spontanées. Il y a en effet chez les journalistes aux divers stades de l'évolution du projet de La Défense la production d'une émotivité puissante, en rapport avec une écriture expressive et démonstrative, avec un langage écrit en phase de promptitude réactionnelle. Il faut dire que l'image renvoyée par La Défense, par cette densité historique dont le caractère hypertrophié se révèle ici avec une particulière évidence, se concentre et se rétrécit autour d'un phénomène urbanistique polarisé à l'excès pour en faire le foyer presque sans halo d'une opération d'aménagement saturée par la puissance des comportements médiatiques et l'absorption dans le présent d'une surcharge éditoriale qui se détache intensément au milieu d'une presse qui se joue de la pénombre.

Inutile de préciser que l'énergie mise en jeu par les articles de presse qui ont alimenté l'historique du quartier de La Défense, mobilisée par un concours d'événements et de tendances, a trouvé des formules de traitement des différents aspects de La Défense qui ont ouvert la voie à des modes d'expression guidés par une démarche d'appropriation du quartier d'affaires de l'Ouest parisien. On pense d'abord à l'éditorialisme de terrain, c'est-à-dire à cette forme de journalisme qui associe l'édito au reportage. Il n'est pas moins instructif de se rapprocher de ce sensationnalisme situationnel qui a consisté pour certains journalistes à se focaliser de manière surabondante sur des situations particulières grossies par des audaces de chantier. Enfin, il n'est pas étonnant que La Défense, compte tenu de sa démesure constructiviste, ait donné à la presse l'occasion d'user d'un superlativisme aligné sur l'emploi d'un vocabulaire hyperbolique.

I - L'éditorialisme de terrain

La place occupée par la presse écrite dans la couverture médiatique de La Défense suffirait à elle seule à expliquer l'importance attachée par les journalistes à une opération à laquelle ils se sont trouvés enchaînés dès la présentation du projet. Le nombre impressionnant d'articles consacrés à l'aménagement de La Défense témoigne non seulement d'une prise de conscience de la sensibilité de la presse, tous titres confondus, à un modèle de référence de ville nouvelle mais aussi, et surtout, de la part des journalistes, d'une manière de percevoir la révolution urbanistique de l'Ouest parisien par un empressement médiatique et une verve dans l'expression qui ont sombré quelque fois dans un manque d'objectivité certain. Il est arrivé en effet qu'à travers des articles pompeusement rédigés selon un goût formé par la curiosité libérée de la réflexion La Défense a été à une certaine époque déformée et présentée par le petit bout. Mais ce qui reste aujourd'hui du traitement de La Défense par la presse, même si malgré l'importance des sujets qui ont alors été traités ces derniers n'ont pas toujours fait l'objet d'information exhaustive, c'est l'implication des journalistes dans l'accompagnement d'une opération qui n'a jamais cessé de les fasciner tout au long de ces trente années qui l'ont façonné en conférant au sens de l'histoire de l'urbanisme une valeur de certitude qui ne s'est plus démentie depuis lors. Cet accompagnement manifesté par les journalistes ne se résume pas à une manière de percevoir la réalité urbanistique domestiquée par La Défense car en lui la perception se prolonge par le souci d'expliquer l'existant ou le désirable par référence à tout l'appareil d'images dont s'enrichit la représentation de la ville nouvelle. C'est en ce sens que l'éditorialisme prend la forme du reportage sur le terrain pour donner pleine vie à la narration et faire ressortir par une surcharge éditoriale l'évolution d'un projet qui infléchit bien des propriétés de l'article de presse de l'opinion vers l'émotion. Il faut dire que pour beaucoup de journalistes le sujet de La Défense a été une véritable bénédiction. La plupart s'en sont donné à cœur joie dans l'exploitation d'un sujet qui leur a offert sur un plateau l'occasion de faire sentir leur influence sur un moment d'histoire auquel ils se sont livrés avec une certaine frénésie. Et la façon dont certains ont rendu compte de l'évolution du projet témoigne de la faveur qui s'attache à l'art du reportage sur le terrain avec sa faculté de dépasser la description statique du fait et de le déborder par quelque côté.

Du traitement de La Défense par des journalistes qui se sont ainsi employés à couvrir cette opération en empruntant le support d'une volonté typique capable d'en énoncer les exigences par rapport à toutes les probables ou même possibles réalisations contingentes, nous prendrons plusieurs exemples qui nous paraissent suffisamment significatifs de l'angle d'attaque adopté par

ces journalistes pour tenter de dompter les volontés rebelles du projet et d'en imposer aux autorités par la charge éditoriale . Les facteurs du succès de l'éditorialisme de terrain sont nombreux et divers ; leur efficacité dépend des aspects du sujet traité. Les recettes permettant d'y prétendre sont par conséquent contingentes.

La série d'articles écrits par Jacques Frémontier dans *L'Humanité* des 19 octobre, 25 octobre et 8 novembre 1973 illustre parfaitement le souci de ce journaliste de considérer La Défense non par rapport à ce qu'elle représente sur le plan urbanistique mais par rapport à l'irruption du capitalisme dans l'histoire de cette opération. Il est clair que Jacques Frémontier a souhaité se démarquer d'un projet qui lui paraissait condamnable sur le plan moral du financement public dès lors que le statut dont l'investissait sa situation d'organisme subventionné par des fonds publics a servi par le biais de « l'argent des caisses d'épargne, des chèques postaux, votre argent, le vôtre, à financer les gigantesques travaux qui permettent aujourd'hui aux grosses sociétés internationales de s'installer sans coup férir dans un quartier déjà largement aménagé ». Pour lui, qui a souhaité mettre à nu un système qui fonctionne au détriment de l'État et des collectivités territoriales mais au plus grand profit des sociétés privées, l'optique des reportages qu'il a effectués sur le terrain pendant deux ans en procédant à un travail minutieux d'enquêtes donne à rendre compte du système capitaliste français qui oblige La Défense à prendre position par rapport à lui en acceptant les ordres les plus rigoureux comme autant de remèdes sauveurs d'une opération disposée à surmonter toutes ses contradictions . N'a-t-il pas en effet révélé, pour reprendre ses citations à propos des tours baptisées pompeusement de noms à connotation poétique, que « l'aurore au front de marbre vert, cela veut dire Grands Travaux de Marseille et Groupement Foncier Français ... et que l'Atlantique aux longues poutrelles d'aluminium couleur bronze, c'est en fait Dunlop et la Compagnie Générale Transatlantique ». Et que si, dans son dernier article, le même Jacques Frémontier cite le Général De Gaulle qui avait déclaré que « Tout se décidera ici », il lui est cependant beaucoup plus réaliste de se rendre à l'évidence en constatant que « tout s'est décidé ailleurs, tout s'est décidé dans les conseils d'administration des firmes privées »¹.

C'est dans la même veine que s'inscrivent les articles parus dans *L'Éveil* les 4 septembre et 9 novembre 1970, le 16 mars 1972 et le 30 octobre 1973. C'est en effet encore le profit qui est montré du doigt à travers tous ces articles qui dépeignent la « dollarisation de l'Ouest parisien qui

¹ Que fait Jacques Frémontier, sinon critiquer, conformément à la ligne éditoriale de *L'Humanité*, la fâcheuse confusion qui existe, selon lui, entre les fonctions et les devoirs d'ordre politique de l'aménageur et ceux de l'ordre économique qui aboutit à faire de l'EPAD le docile instrument de toutes les pressions et de toutes les ambitions de l'intérêt des « firmes privées » qui travaillent à La Défense.

aboutit non pas à aménager, mais seulement à construire toujours plus pour générer le maximum de profit possible ». Le journal cible la politique foncière de la commune de Puteaux qui conduit à la disparition des HLM « parce que, plus que jamais, le profit mène le bal ». Ce n'est pas par hasard si le journaliste constate qu'on ne parle plus des réalisations qui figuraient dans le projet initial, à savoir « la construction de 5 000 HLM et d'un vaste jardin suspendu de 30 hectares ». C'est tout simplement parce que le parti pris adopté par les autorités de La Défense vise avant tout à rentabiliser l'opération et pour cela à réserver la majeure partie des surfaces construites à la construction de bureaux et de commerces. Faire jouer la presse dans de telles conditions, alors que le « nouveau directeur général a le droit de tout faire à la condition de rendre le projet de La Défense rentable », c'est faire apparaître par les articles qui décodent sa raison constructiviste que la rentabilité de La Défense est un absolu qui sacrifie l'aspect humain et social de l'opération à la satisfaction d'un « appétit de profits » non déguisé¹. On aboutit ainsi à cette déshumanisation qui est bien pour *L'Éveil*, comme d'ailleurs également pour *Le Figaro* et *Le Monde*, la plus morne description d'un projet que les journalistes concernés puissent imaginer. En quête dans leurs reportages d'une réponse en rapport avec l'ampleur des problèmes posés par l'aménagement de La Défense, ils n'y trouvent qu'une pâture insuffisante que le réalisme négateur de l'EPAD saupoudre d'une cendre mortificatrice, comme le révèlent avec une particulière acuité les reportages réalisés pour *L'Ouest Parisien* par Jean-Pierre Poussin.

C'est peu de dire que dans ses articles des 15 mars et 21 avril 1972 le journaliste de *L'Ouest Parisien* s'inquiète vivement de voir disparaître tous les quartiers traditionnels de la banlieue ouest et que la presse n'est pas seule à percevoir cette véritable fissure sociale car les habitants, eux aussi et, surtout eux, en supportent les effets nuisibles socialement dans leur vie quotidienne de banlieusard. C'est par le biais d'un article d'une longueur inaccoutumée de 200 lignes pour un tel sujet, intitulé « Puteaux Défense : Humanisez le béton » que Jean-Pierre Poussin part à l'assaut du chantier de La Défense qui lui paraît cumuler bien des inconvénients pour les habitants et, surtout, présenter un visage de laideur car la déshumanisation qu'il véhicule

¹ Sans que l'expression soit jamais employée par les journalistes, c'est pourtant à une critique sourde du capitalisme à la française que la plupart d'entre eux se livrent dans leurs articles, quelle que soit d'ailleurs la tendance politique qui les anime, même si elle est beaucoup plus apparente chez la presse de gauche qui n'hésite pas à faire un sujet d'horreur de la dollarisation de La Défense. Mais cette critique demeure cependant toujours en filigrane car même si ce capitalisme n'a pas de valeur morale en soi, mais seulement en tant que support indispensable d'une opération hautement dépendante des marchés (économique, immobilier, financier), ne voit-on pas qu'il est non seulement acceptable, mais désirable d'asseoir fermement sa puissance par laquelle finalement la réalisation de l'opération sera efficace ?

exprime une vague constructiviste selon lui sans grandeur ni générosité. Mais si le journaliste est sollicité par l'enfer de béton et d'engins de travaux publics que cristallise le chantier lorsqu'il pense La Défense, la réponse qu'il fournit dans ses articles emporte d'innombrables nuances, scotché qu'il est par force sur cette vague constructiviste qui se répète chaque jour et qui tend à balayer tout sur son passage. En effet, ne reconnaît-il pas lui-même que les responsables du projet « font preuve de bonne volonté » dans leur façon de se saisir des difficultés que rencontre La Défense pour maîtriser le destin d'une opération dont l'ampleur va bien au-delà des réalisations matérielles qui la concrétisent sur le terrain. Toute la dialectique développée selon un style serré par Jean-Pierre Poussin dans ses articles de *L'Ouest Parisien*, et cela comme un empêchement à l'éparpillement du désarroi de la presse en face d'un Pouvoir enfermé dans sa fonction de volonté dominante, se ramène au final à confirmer le chantier dans son rôle d'expression de la conscience politique de l'EPAD, c'est-à-dire d'instrument par lequel, malgré toutes les erreurs et nuisances qu'une telle entreprise comporte, l'opération de La Défense affirme sa maîtrise d'elle-même.

L'entrée en scène de Philippe Bouvard par toute une série d'articles parus dans *Le Figaro* les 10, 21 et 26 novembre 1970 ainsi que le 25 juillet 1972 inaugure une forme de reportage à visée éditoriale qui s'emploie à la démonstrativité de nombre d'effets pervers de l'aménagement de La Défense en les dépeignant de façon pittoresque et sur un ton ironique pour en accroître l'impact médiatique. Le talent de journaliste de l'intéressé a incontestablement atteint son but. C'est en effet sur un ton particulièrement moqueur qu'il entreprend de faire vivre à ses lecteurs le quotidien des employés de La Défense qu'il s'amuse à qualifier de « New-Yorkais du Pont de Neuilly » dont il relève avec une pointe d'humour mordant « qu'ils manquent d'air, de gazon, d'ascenseur et de confort ». Philippe Bouvard fait à l'évidence son but de la peinture misérabiliste de la vie des « employés du Pont de Neuilly ». Que les employés de La Défense soient astreints à des conditions de travail à l'américaine, voilà déjà pour Philippe Bouvard le signe d'une société qui a renoncé à tout ce qui fait le charme d'une vie professionnelle mobilisée par un certain art de vivre, voire même une certaine paresse que constituait entre autres petits plaisirs bien innocents « le petit bol d'air que l'on s'octroyait après le café ». La souplesse de son esprit et sa curiosité, en apparence plus souvent amusée et ironique que profonde, font des articles de Philippe Bouvard les modèles du reportage critique et ironique¹. Il serait toutefois aventureux de ne pas voir dans cette narration,

¹ Philippe Bouvard révèle à cette occasion son habileté à introduire La Défense dans la sensibilité de ses lecteurs en tant que le nouveau quartier n'est pas un objet de pensée mais le champ d'application à la ville d'un nouveau mode de vie qui revêt tous les aspects d'une expérimentation urbaine aux couleurs de l'américanisme. Sa tendance à identifier la réalité aux aspects les plus parlants, voire les plus folkloriques, de la vie quotidienne des habitants et des usagers de ce nouvel espace suburbain est à l'évidence motivée par sa volonté d'amener le lecteur à l'imaginer à sa

qui rappelle souvent l'observation du naturaliste, l'intérêt manifesté par le journaliste pour les à-côtés autrement moins folkloriques d'un mode de vie professionnel qui compromet de manière insidieuse la santé des intéressés. Mettre l'accent sur les allergies provoquées par l'utilisation de matériaux de construction toxiques et un système de climatisation particulièrement agressif, est tout aussi révélateur de la volonté du journaliste du *Figaro* de prêter attention à tout ce qui se passe autour de lui, à oublier même la narration pittoresque dans le spectacle peu réjouissant des conditions de travail importées d'outre-Atlantique dans lequel il lui arrive par souci du reportage de s'aliéner. Comme à son habitude, c'est un regard sans complaisance qu'il porte sur La Défense. Constaté que les commerçants sont « au bout du rouleau » est pour lui une autre façon de montrer l'envers d'un décor que l'histoire accélérée et brutale du chantier de La Défense ne montre pas. Mais l'élan constructiviste de l'opération de La Défense est d'une telle puissance, sa représentation en reçoit une telle force singulière que la persistance de l'idée fixe de projet grandiose autour de laquelle se construit sa médiatisation ne laisse plus à la presse la latitude de s'intéresser à autre chose qu'à la réussite du nouveau quartier. D'ailleurs c'est bien dans ce sens que Philippe Bouvard en vient à se ranger quand il conclut sa série de reportages en se réjouissant de cette réussite que le succès rencontré par La Défense auprès des visiteurs rend pour lui d'une évidence "incontestable".

Déjà en dépeignant les conditions de travail des employés, Philippe Bouvard a par la force des choses brossé un tableau déprimant de la vie à La Défense. Mais quand Claudine Quiblier prend la plume dans *Le Matin de Paris* du 20 juillet 1977 pour décrire le quotidien des personnes qui vivent dans le quartier, c'est un monde gris et sans espoir qui est montré aux lecteurs. C'est surtout un univers qui génère une jeunesse complètement désœuvrée. « Le rideau fermé, c'est cool. Pourquoi l'ouvrir ? Pour voir tous ces grands bordels ? On flippe là dessus. C'est trop dur. Y a pas de nature. Que de la ferraille. C'est pourri, ces tours à la con ». Que dire de plus sinon que « Le dimanche tout est fermé. On s'emmerde. Les gens ? Je ne leur cause pas. J'ai rien à leur dire. Si ça se trouve, c'est mieux en prison ».

Cette description objective a le grand mérite de montrer les difficultés des habitants du quartier et plus particulièrement des jeunes de s'adapter aux conditions de la vie à La Défense. Rien de plus naturel, dès lors qu'ils se sentent exclus d'un monde dont ils ne partagent pas les codes. Aussi, que la répercussion médiatique d'une telle situation soit particulièrement ressentie par les lecteurs n'est pas une surprise tant l'art du reportage vécu sur le terrain a trouvé dans La

manière. D'ailleurs il fait dans ses articles un découpage dans une réalité assez pleine pour que les habitants et les usagers du nouveau quartier s'y retrouvent singulièrement et que chez ses lecteurs cette réalité soit près de devenir l'histoire seule de La Défense.

Défense une relation de l'intime au manifesté qui s'est déversée dans l'expression éditoriale que les journalistes ont eu à cœur de placer au centre de leurs articles.

Dans cette direction nous arrivons à ce que nous avons présenté sous le nom d'éditorialisme de terrain. Une sorte de combat éditorial se nourrissant des détails de la vie courante les plus parlants et les plus tranchants, à l'opposé de quelque chose de fade et d'ennuyeux, voilà le traitement de La Défense par une presse qui est en prise directe sur la réalité brutale d'une opération et le réalisme de la politique qui inspire son évolution. Il reste en définitive enfermé dans le canevas d'un compte-rendu qui manifeste au plus haut degré les qualités du reportage vivant dont la visée se situe sur le théâtre de l'histoire.

II - Le sensationnalisme situationnel

L'adaptation du journaliste au présent de La Défense par le sensationnalisme se manifeste par un phénomène assez caractéristique pour être l'objet d'une désignation spéciale. C'est une espèce d'emballage ; mais, tandis que généralement l'emballage ne fait que révéler l'impatience du journaliste, sa volonté de se précipiter sur un sujet pour le traiter sans retard, dans le cas que nous appelons le sensationnalisme situationnel¹, le journaliste aborde La Défense avec comme seul objectif : le sensationnel. Le goût de la nouveauté sensationnelle anime son désir de grossir le sujet traité pour le rendre plus attractif par l'importance donnée à une situation particulière qu'il verbalise à l'excès. C'est rien de dire que ce type de journaliste véhicule avec gourmandise une posture éditoriale de « crieur de journaux » en se livrant à l'ivresse verbale dans le traitement d'un aspect particulier de La Défense sur lequel il se focalise en forçant le réel pour l'élever à la hauteur de l'idéal figuré par le grandiose.

Faire du sensationnalisme situationnel, c'est d'abord donner au projet de La Défense l'ambition d'en faire un « Nouveau Manhattan ». Quoi de plus parlant en effet que cette expression choc qui apparaît dans tous les journaux et dans toutes les revues de l'époque qui se prêtent apparemment sans aucune arrière-pensée à la mise en valeur de cette nouveauté sensationnelle que constitue « l'installation de New-York sur les berges de la Seine ». Si cette référence

¹ Rapp. la thèse de D. de Rougemont à propos des mythes (*La part du diable*, 1946, p. 23) : hors du sensationnalisme, c'est-à-dire sans le secours des moyens de focalisation structurelle qui obligent la presse à recourir aux facteurs irrationnels pour enraciner le phénomène dans l'Histoire, il n'y a plus que des faits dits objectifs mais sans une véritable signification sur le plan médiatique alors que le sensationnel permet d'intégrer le phénomène de La Défense à la surréalité mythique qui le valorise.

constructiviste est aussi porteuse pour la presse c'est parce que la réalisation d'un quartier à "l'américaine" se présente comme une révolution urbanistique dont les journalistes admirent la suprême rupture qu'elle introduit dans l'image de la capitale. L'ambition que véhicule le projet de La Défense se forme dans l'esprit des journalistes à l'échelle d'un autre monde urbain dont ils rêvent pour faire de Paris l'égale de New-York. Comment dès lors la situation de ce monde en devenir que constitue la capitale ne serait-elle pas à la pointe de la curiosité de la presse que suscite un projet qui « se veut une réponse à la désorganisation de l'ensemble de la région capitale ».

La recherche de l'effet destiné à frapper les esprits se manifeste dans la plupart des articles parus dans les années 1965 et 1966 où le rêve prend littéralement les commandes du devenir de La Défense. On en trouve le meilleur exemple dans l'enthousiasme exubérant des journalistes à l'idée de voir se concrétiser la construction d'un quartier à l'américaine sur les berges de la Seine. Vouloir voir dans La Défense, pour en faire valoir le côté sensationnel, une opération qui échappe à la raison, c'est, de la part des journalistes, s'abandonner à l'imagination enflammée par le sentiment de l'historicité incontestable d'un fait urbanistique exceptionnel. Bref, si le projet doit à la presse de faire sensation par son contenu et ses contours, et surtout par les formes plastiques qu'il entend privilégier, c'est parce que son ambition se situe à l'époque au-delà de l'empirique, du possible ou du raisonnable, et qu'il se nourrit d'une foi qui pousse les journalistes subjugués par la présentation du plan de masse à balayer toutes les objections.

Si la tendance de la presse consiste lors de l'adoption du premier plan de masse de La Défense à présenter cet évènement auquel elle assiste comme un élément du nouvel ordre urbanistique de la capitale et ainsi à associer la situation préfigurée par cet aménagement gigantesque à la nouveauté sensationnelle qu'elle constitue pour les journalistes, il est tout aussi avéré que le sensationnalisme de la presse ne pouvait trouver meilleur champ d'application qu'à propos des projets de tours qui transportent dans l'imaginaire populaire les réalisations les plus folles. Des monuments grandioses pour symboliser le « Paris de l'an 2000 », voilà convertie en puissance d'évocation de la grandeur de la France la résonance particulièrement flatteuse d'une opération qui se veut à l'échelle du monde par l'érection de tours destinées à occuper la première place sur la scène mondiale. Quoi d'étonnant dans ces conditions que la presse de l'époque soit particulièrement sensible aux projets les plus fous car on sait à quels fastueux commentaires, chez la plupart des journalistes, ce thème de la verticalité architecturale fut le prétexte. Même si les principaux d'entre eux n'eurent qu'une existence intentionnelle et qu'il leur manqua ce par quoi ils pouvaient devenir une réalité historique, il n'en reste pas moins que les projets les plus fous marquèrent de leur empreinte signalétique l'impact médiatique de La Défense. Celui de Nicolas

Schoeffler consistant à édifier une tour cybernétique culminant à 307 mètres, soit pratiquement à la même hauteur que la Tour Eiffel, rencontre l'enthousiasme de la presse par le côté virtuose qu'une telle édification implique sur le plan technologique. Les journalistes décrivent parfaitement les diverses facettes de ce qui doit être la première tour informatique du monde et constituer de ce fait dans l'ère de publicité dans laquelle s'inscrit sa virtualité un phénomène presque uniquement fondé sur le sensationnel de la technologie la plus avancée pour l'époque. S'ils acceptent de voir en ce projet fou le plan d'un édifice vertigineux qui passe les forces du pouvoir urbanistique traditionnel, c'est qu'à travers lui ils entrevoient le développement d'une entreprise hors du commun qui dépasse les promesses les plus futuristes comme elles dépassent leur entendement.

Le projet des frères Polak n'est pas moins dominé par le souci de faire de la tour de 750 mètres de haut qu'ils envisagent d'ériger au Rond-Point de La Défense le symbole de l'innovation technique la plus spectaculaire. Ce n'est pas pour rien que l'ensemble des journaux se font l'écho des caractéristiques techniques surprenantes de cette future construction car la photo de la maquette de cette fameuse tour à laquelle ils donnent tous une large publicité est suffisamment parlante pour se sentir véritablement inspirés par la masse de cette structure qui rejoint le fantastique dans l'imaginaire des journalistes. Il suffit de se reporter à la revue *Bâtiment* de février 1969 pour en être persuadé. C'est en effet une œuvre radicalement futuriste que décrit cette revue en indiquant que « le principe de la construction consiste essentiellement en un faisceau central vertical, composé de deux cônes effilés ensemble par leurs bases de 30 mètres de diamètre et que ce faisceau central sera étayé par trois pieds coniques qui viendront s'assembler sur le tiers inférieur du faisceau central ». C'est de ce futurisme que la projette dans l'univers magique de la technique la plus sophistiquée qu'elle tient les caractères qui font d'elle un phénomène de curiosité qui cristallise les louanges des journalistes. Loin de se suffire à elle-même comme une belle image désincarnée, elle doit à l'enthousiasme de la presse de valoir par la force technologique qui l'insère dans des promesses de réalisations contingentes dont l'univers magique s'étale au plein jour à la première page des journaux. On ne saurait trouver en effet meilleur carburant de sensationnalisme que ces projets fous durant la courte période où leurs auteurs les ont projetés dans l'avenir avant que l'histoire n'en fasse des œuvres de papier empêchées par la crise d'exister pour se réaliser.

On retrouve cet amour du sensationnel chez les journalistes impressionnés par la taille hypertrophiée du chantier de La Défense. Le plus grand chantier de travaux publics d'Europe, celui qui mobilise le plus d'engins publics et de béton, la rapidité impressionnante avec laquelle ce chantier franchit les étapes de la démolition et de la construction, 1,5 million de mètres carrés construits, tout de cette entreprise gigantesque conduite au pas de charge résonne des records

qu'elle bat dans tous les domaines. Jamais il n'a été plus vrai de dire à propos d'un tel chantier, comme le fait *L'Humanité* le 3 janvier 1968, que « c'est vraiment du jamais vu » et qu' « on ne peut être que très impressionné par une telle débauche de moyens »¹. Quant à évoquer « la folie de l'EPAD » qui se fait le champion d'une surconstruction alors unique en Europe, c'est, de la part de *Libération*, porter le sensationnalisme situationnel de La Défense provoqué par son indignation à un point de démesure telle que le chantier en vient à symboliser une organisation constructiviste étrangère à l'ordre du monde réel alors que pourtant tout s'assemble pour la rendre effective sur le terrain. Car il reste que si scandale il y a de ce point de vue c'est une force de plus pour la médiatisation d'un chantier qui est déjà plus que spectaculaire.

Mais soyons clair. C'est surtout à propos de la Grande Arche que la notion du sensationnel cultivée par la presse apparaît comme liée à La Défense. Cette arche est sensationnalisée parce que les journalistes voient en elle l'instrument d'une nouvelle sacralité érigée sur l'autel des médias. Il faut dire qu'un tel monument n'est pas un simple phénomène constructiviste mais un phénomène politique d'ordre culturel que les journalistes offrent au culte de la grandeur urbanistique de la France, voire de la grandeur nationale tout court. Cela est si vrai que le prestige dont ce monument jouit dans l'opinion est le témoignage, à l'échelle des quotidiens et des hebdomadaires à grands tirages, d'une curiosité qui n'est si avide que parce qu'on lui offre en spectacle le monument qui symbolise « une œuvre majeure de l'architecture contemporaine ». Aussi que l'image de l'Arche de La Défense soit à ce point incorporée à la conscience des journalistes qui consacrent ce monument à la grandeur de Paris implique un retentissement médiatique de cette œuvre contemporaine tellement immense que sa réalité architecturale apparaît sans commune mesure avec la seule identité constructiviste d'un tel édifice. Mais bénéficiant d'une assise psychologique qui la place au-dessus du rationnel dès lors que, selon le *Figaro*, l'Arche a pour objet de donner « son âme à La Défense » et ainsi de faire découvrir à l'opinion d'autres horizons que ceux ouverts par les seules performances de la technique, c'est peu de dire que la médiatisation de l'Arche de La Défense la fait pénétrer dans un univers magique où le sensationnalisme de la presse qui l'adoube relève du sacré. Quand, dans un accès de mégalomanie du monarque républicain de la Vème République, François Mitterrand se fait le chantre de cette œuvre majeure de l'architecture contemporaine, il atteste de la sacralisation d'un monument qui est

¹ On ne saurait trop insister sur l'exacte portée de l'hypertrophie du chantier de La Défense sur l'opinion des journalistes. La démesure de cette opération gigantesque de BTP est ressentie par la presse à la fois comme un motif de fierté et un motif d'effroi, ce qui veut dire que la représentation de La Défense possède chez les journalistes un double retentissement. C'est vérifier, comme on peut le voir tout au long de l'évolution de ce chantier, les flottements d'une opinion qui se cherche dès lors qu'elle n'est ni ferme, ni sereine et qu'elle n'est pas davantage exempte de revirements.

à la mesure de la prodigieuse performance technique qui en explique la réalisation. C'est là l'origine du caractère sensationnel qui s'attache à la Grande Arche et qui entraîne les journalistes à une expression médiatique d'une grande ivresse verbale d'où la légitimité de ce monument sort renforcée.

Voir les aspects les plus caractéristiques de La Défense comme les journalistes les voient à cette époque où le gigantisme et le futurisme se rapprochent de l'irrationnel, à savoir comme des réalisations intentionnelles ou réelles mais toujours entourées d'une aura qui en accuse aux yeux de l'opinion le côté sensationnel parce que la « folie technique et plastique » qui les baigne affecte leur identité d'un présupposé de sacralité, c'est, pour la presse, dans un certain sens, se célébrer elle-même en tant que réalité transcendante par rapport à sa production éditoriale de presse particulièrement accrocheuse. Et dans ce culte ce sont les situations ciblées par les journalistes eux-mêmes qui cimentent la vaste publicité dont ils sont les promoteurs. Point n'est besoin d'ailleurs de passer à la loupe l'histoire de La Défense pour trouver des illustrations de cette idée. Toutes les situations qui ont ponctué l'évolution de La Défense ont révélé leur asservissement à une vision du monde actualisée par la nouveauté dite sensationnelle. C'est en braquant les projecteurs de la presse sur ces situations particulières pour en faire valoir le caractère hors norme que les journalistes ont fait triompher la médiatisation de La Défense par une sorte de valorisation du sensationnel. Il n'y a pas d'opération de La Défense sans manifestation de presse cédant à l'enthousiasme général généré par une représentation révolutionnaire des formes plastiques et la conduite d'un chantier de travaux publics s'inscrivant dans la démesure. Un quartier à l'américaine pour s'élever à la hauteur de Manhattan, des tours qualifiées de projets fous, un chantier pharaonique, une Grande Arche à la mesure des bâtisseurs de cathédrales, c'est tout naturellement sans aucune surprise que les journalistes se sont rangés sans réserve parmi les disciples d'une telle entreprise dès lors qu'elle leur a fourni les moyens de se livrer dans leurs articles à une apologie du futurisme. Il n'en fallait pas plus pour que l'opération de La Défense ne puisse être tenue pour extérieure aux journalistes aussi longtemps qu'elle était tributaire d'une vision de ce nouveau quartier médiatisée par eux selon la culture du sensationnel.

III - Le superlativisme hyperbolique

Parmi les modes les plus apparents de l'intensité d'expression médiatique à propos de La Défense est le superlativisme, c'est-à-dire l'emploi de mots jugés excessifs par l'homme moyen pour qualifier les événements et les objets. Ce qui rapproche les journalistes du superlativisme qui

a dominé dans leurs expressions éditoriales tout au long de l'évolution du chantier de La Défense, c'est que l'émotivité qu'ils ressentent du fait de cette opération se verbalise avec excès. Leur caractère le plus apparent est l'assignation de l'hyperbole à leur langage écrit. La longueur des phrases, la nature des constructions, la proportion des divers types de propositions, le vocabulaire, surtout par l'emploi de termes chocs, etc... sont autant de modalités du langage caractérisé par le triomphe du superlativisme hyperbolique¹ dans la rédaction des articles. Mais c'est surtout la gourmandise avec laquelle les journalistes se livrent à l'ivresse verbale, manifestant leur amour des mots forts pour les mots qui ne le sont pas moins, se régaland à l'avance du choc de ces mots, jonglant avec eux, en en faisant les instruments d'une certaine truculence sémantique à connotation futuriste et du plaisir incontestable de faire, grâce à ce vocabulaire accrocheur de presse exclamative, la une des journaux. Les journalistes qui se sont laissés emporter par l'ivresse de l'hyperbolisme sémantique ont été particulièrement gâtés.

Ainsi, par exemple, a-t-il été dit à propos du projet de la tour Schoeffler qu'il s'agissait d'une « sculpture des temps nouveaux » et de la tour Polak d'une « Tour Eiffel modern style ». Ces deux exemples de superlativisme hyperbolique sont particulièrement intéressants parce qu'ils vont puiser dans le passé des images se nourrissant de réminiscences qui ont pour objet d'accroître l'impact médiatique des articles concernés. Parler de « sculpture des temps nouveaux » c'est-à-dire se référer sans le dire aux « Temps Modernes » de Charlie Chaplin et tirer de ce souvenir confus, de cette filmographie restée oh ! combien célèbre dans l'histoire du cinéma muet le facteur d'une sublimation médiatique qui devient le prétexte d'une prédication futuriste, c'est à l'évidence élever l'acte architectural visé par le projet de Tour Schoeffler au plus haut point de prestige et de louange que les journalistes puissent l'élever. Il en est de même du projet de la Tour Polak qui, en assimilant cette tour à une « Tour Eiffel modern style » tourne cette réalisation intentionnelle vers la forme de grandeur terrestre que symbolise la vraie Tour Eiffel. On sent ici nettement que les articles concernant ces deux tours à l'époque où elles n'existaient que sur le papier, même si elles sont captées par une réflexion qui les oriente vers la concrétisation de leurs projets, se laissent facilement aller à une expression éditoriale dont le rêve fait le principal charme de par la sémantique infinitiste et hyperbolique qui les nourrit abondamment.

¹ Il y aurait évidemment une étude minutieuse à faire sur le plan historique de l'expression de l'émotivité, sous la forme du superlativisme hyperbolique, par l'article de presse relatif à La Défense. Le style de *L'Humanité* ou de *Rivarol* n'est pas celui du *Figaro* ou de *Libération* et pas davantage celui de *France-Soir*, du *Parisien* ou du *Quotidien*, mais ce qui les rapproche c'est que leur superlativisme est le résultat d'une adhésion à une direction d'opinion qui doit son emprise éditoriale à la force avec laquelle La Défense oriente la ligne politique du journal.

Quand on arrive à les qualifier de projets "fous", c'est toute l'admiration que suscite de la part de la presse la performance technologique véhiculée par de tels projets et traduite en des termes dithyrambiques qui s'étale dans les articles consacrés aux tours. La masse des témoignages que les journalistes se donnent d'eux-mêmes par leurs nombreux articles sur les tours révèle leur orgueil de traiter de sujets qui vont bien au-delà de l'entendement. On peut même dire que les passionnés l'emportent ici largement sur ceux qui auraient encore quelques doutes sur l'opportunité de réaliser les projets de tours les plus audacieux. Certes, on peut trouver un article du *Courrier de l'Ouest* du 28 novembre 1969, bien isolé dans l'océan de louanges que suscitent ces projets grandioses, qui émet quelques réserves liées aux problèmes administratifs que rencontrerait la demande d'autorisation et qui, surtout, s'interroge sur l'opportunité d'ériger la Tour Polak, compte tenu de son style futuriste, dans l'axe Concorde-Arc de Triomphe. Mais les journalistes de l'époque sont dans leur immense majorité de purs contemplatifs éblouis par les images futuristes de La Défense et il en résulte que, s'ils multiplient les superlatifs à propos des tours, c'est pour jouir éditorialement de ce superlativisme, plutôt sans doute que pour en faire la source d'une adhésion raisonnée et réfléchie. Voilà la raison fondamentale qui explique l'excès dans lequel sombrent les commentaires de la presse que les projets de tours qualifiés de "fous" transforment en facteur ininterrompu de superlativisme.

En ayant fini avec le superlativisme consubstantiel au futurisme le plus fou qui défie l'imagination des journalistes, nous devons accéder maintenant au lyrisme qui manifeste la capacité de La Défense à faire produire par les journalistes du langage historisé par l'univers politique. Qui pourrait nier en effet que la formule « Paris outragé, Paris martyrisé » reprise par Alain Echegut dans *Témoignage Chrétien* du 28 mars 1972 pour faire valoir la blessure infligée à l'image de la capitale par l'érection des tours ne peut être comprise sans référence à la célèbre exclamation du Général de Gaulle lors de la *Libération* de Paris. Il est clair qu'en instrumentalisant la parole d'un géant de l'histoire au profit d'une opération que l'on peut réduire à sa nudité de fait urbanistique, Alain Echegut verse dans une exagération qui, certes, emprunte à l'envolée lyrique, mais qui prend des relations avec un moment d'histoire politique qui n'est nullement concerné par l'aménagement de La Défense. C'est dire combien l'opération de La Défense peut conduire certains journalistes au délire d'un superlativisme qui engendre de faux souvenirs et exagère leurs réactions éditoriales.

Le superlativisme aux couleurs de l'hyperbolisme éditorial s'exprime le plus clairement dans l'article de *Rivarol* du 29 juillet 1976. Comparer, comme le fait le journaliste dans cet article, le quartier de La Défense à un « Everest qui défigure le Paris que veulent conserver les habitants mais aussi, et surtout, les touristes » n'est-ce pas le meilleur exemple d'une expression médiatique

lourde d'une abondante substance superlativiste. Car quoi de plus révélateur des excès médiatiques que peut revêtir un langage qui s'emploie à "tutoyer" si l'on peut dire les sommets de la sémantique que cet article de *Rivarol* qui est le résultat d'une adhésion forte à une intensité d'expression dont les manifestations donnent des marques de puissance hyperbolique. C'est pourquoi ce qui frappe dans cet emploi du mot "Everest" ce n'est pas la stabilité foncière de son armature formelle, c'est la transformation qui s'opère dans le jugement de valeur porté par les journalistes sur une opération qui le reçoit à la fois comme une entrave et un stimulant.

La référence à l'argent à propos de La Défense est une autre façon de forcer le trait pour accroître l'impact médiatique d'une opération abandonnée aux manifestations de l'arbitraire du "profit". Les comparaisons sont innombrables qui pourraient illustrer le rapport entre l'opération de La Défense et l'argent qui n'est autre, en somme, qu'un aspect des relations existantes entre les réalisations d'une gigantesque opération foncière et l'appétit de profit qu'elle suscite. Lorsque *L'Éveil*, dans son numéro du 30 octobre 1973, évoque cette « dollarisation de l'Ouest parisien qui aboutit non pas à aménager, mais seulement à construire toujours plus pour générer le maximum de profit possible », il ne fait que donner à La Défense l'écho d'une opération qui serait selon lui contaminée par le profit. Le terme fort de « dollarisation » n'est pas choisi à l'aveugle. Il est clair qu'utiliser une telle formule choc tirée de la symbolique du dollar, c'est se référer implicitement au capitalisme sauvage dont la monnaie américaine serait le porte-drapeau. Qui ne voit en effet que parler de dollarisation à propos de La Défense, c'est faire prévaloir les exigences du profit au détriment des considérations purement urbanistiques et foncières d'une opération où trouverait place le souci d'un véritable aménagement concerté de la zone considérée vers lequel les autorités prétendent se diriger. C'est aussi s'aligner sur la thématique capitaliste qui prévaut dans la société américaine et dont le quartier de La Défense est appelé à se recommander à travers le modèle de Manhattan. Ce n'est d'ailleurs pas pour rien que Philippe Bouvard parle de « fric facile » dans *Le Figaro*. C'est pour lui à la fois américaniser le débat sur La Défense et faire de la considération du profit la pierre angulaire d'une opération gigantesque d'aménagement dans laquelle les acteurs de cette pièce urbanistique doivent trouver une atmosphère favorable à leur propre bien. Et c'est ce qui explique que les journalistes puissent considérer sans scandale particulier la médiatisation de l'immense toile d'araignée tissée par le profit sur La Défense.

Déjà parler de « dollarisation », de « fric facile », d'« appétit de profit », c'est mettre en pleine lumière tout le verbiage répandu autour de l'idée sous-entendue par la presse de corruption généralisée de l'opération de La Défense. Si l'on peut croire que ce verbiage journalistique est un exemple du tort que leur mauvais usage peut faire à ces termes choc dans l'univers médiatique, il

n'est cependant pas douteux que dans les voiles où La Défense emporte une telle opération, on a taillé trop de douteuses bannières pour ne pas rester sur des interrogations bien compréhensibles. Mais c'est aborder un autre monde que de s'aventurer dans l'univers de l'imagerie mythologique comme le fait *L'Humanité Dimanche* du 13 février 1972 en assimilant le quartier de La Défense à « un monstre tentaculaire qui attire à lui toutes les ressources qui auraient pu se répartir partout ailleurs sur le territoire régional ». Que la tératologie vienne ainsi se mêler à la médiatisation de La Défense et lui apporter le soutien de sa suggestive imagerie n'est pas surprenant dans la mesure où le gigantisme de cette opération d'aménagement peut s'apparenter à une dérive monstrueuse du constructivisme qui semble échapper à toute tentative d'en borner les limites, qu'elles soient d'ailleurs foncières ou financières.

À ces stéréotypes et archétypes dictés par la mythologie vient s'ajouter celui qui, pour la presse, est peut-être le plus explicitement normatif. Nous voulons parler de l'« enfer » qui sert ici à qualifier les nuisances générées par le « bruit assourdissant des bétonnières ». Ce n'est pas pour rien que *L'Humanité* du 12 mai 1970 parle de ce véritable « enfer de béton » dans lequel vivent les habitants du quartier de La Défense. Et pour faire bonne mesure, si l'on peut dire, le même journal en rajoute une couche sur le plan médiatique en faisant émerger, dans son numéro du 10 janvier 1972, cette « pathologie du béton » dont les habitants du quartier de La Défense ne seraient pas seuls à souffrir si l'on en croit Jacques Delbois. Ainsi diabolisé, le béton donne de son usage constructiviste une image médiatisée particulièrement négative puisqu'il va chercher dans l'exploitation du démoniaque sa prétendue fonction existentielle.

Que dans la foulée de cette condamnation d'un chantier qui ferait vivre aux habitants un véritable « enfer de béton » certains journaux en arrivent à faire dire dans leurs articles aux plus jeunes de ces habitants que « La Défense c'est pourri » comme le relate *Libération* du 2 octobre 1977 témoigne de la dissolution de la jeunesse désœuvrée de La Défense dans l'anarchie des comportements individuels et de l'assignation à cette jeunesse par les journalistes d'un vocabulaire plus que désabusé. Tous ces jeunes qui vivent à La Défense ne sont d'ailleurs pas les seuls à manifester leur déprime sous la plume des journalistes. Le fait que selon Philippe Bouvard dans *Le Figaro* du 25 juillet 1972 les commerçants de La Défense soient au « bout du rouleau » renforce l'image d'un quartier à bout de souffle et facteur de démoralisation. C'est comme si ce nouveau quartier était alors connu, supporté ou dénoncé comme un phénomène social regrettable. Puis, presque soudainement, ce fait revêt dans les années 1980 une signification nouvelle. Que s'est-il passé ? Rien sans doute qui puisse révéler une modification profonde de la situation, mais un phénomène de psychologie collective provoquant une manière nouvelle de la voir. Les journalistes prennent en effet conscience d'une nouvelle symbolique de La Défense dès lors que la

« Grande Arche » permet selon *Le Figaro* de donner « une âme à ce quartier ». On voit bien alors le caractère profondément médiatique de la presse qui est d'éveiller, à l'échelle de l'opération de La Défense, le sentiment de son être par la conscience d'une œuvre symbolique de l'architecture contemporaine.

Il reste qu'à énumérer toutes ces expressions qui ont eu vocation à faire du superlativisme hyperbolique l'une des modalités préférées du discours de la presse à propos de La Défense - sculpture des temps modernes, Tour Eiffel modern style, projets fous, Paris outragé, Paris martyrisé, Everest, dollarisation de l'Ouest parisien, monstre tentaculaire, Brasilia de banlieue, enfer de béton, fric facile, au bout du rouleau, La Défense c'est pourri - ce qui ressort au final chez les journalistes de ce florilège de superlatifs, c'est une certaine architecture mentale, un cadre psychique collectif qui, dans les différents moments où il intègre les étapes clés de l'évolution de l'opération de La Défense, les ordonne en une sorte de surréalisme d'où procède la signification du réel concret¹. C'est un univers mental, avons-nous dit ; il faut ajouter que les phénomènes psychiques qui le soutiennent n'obéissent pas aux lois de la seule raison car la presse a construit cet univers avec des signes et des symboles qui ont eu pour objet d'ajouter un sens à ce que la seule observation avait enregistré. Et si la presse a ainsi mobilisé l'histoire, c'est tout simplement parce que La Défense l'a mise en présence d'un phénomène dont la démesure appelait de la part des journalistes qui s'y sont intéressés la mise en place d'un nouveau langage médiatique justifiant l'attachement de l'homme de presse à l'égard de la célébrité d'une opération qui se confond avec la grandeur de Paris. Toutes les raisons imaginables se réunissent donc pour établir que le sceau médiatique est sur le quartier de La Défense et que jamais l'emprise de la presse ne s'était montrée d'une manière si claire dans aucun évènement urbanistique d'une telle envergure.

¹ Une analyse stylistique retrouverait l'expression de la surprimarité dans la prose des journalistes à propos de La Défense. Leur style est en effet assujéti à une volonté de marquer l'opinion par l'emploi de mots forts et de comparaisons qui font appel à l'allégorie et même quelquefois à la tétatologie. Il s'agit de sortir le phénomène urbanistique de La Défense de la léthargie où le conformisme architectural tenait jusque-là l'urbanisation de la capitale. D'ailleurs, en employant volontairement des mots et des expressions jugés excessifs, les journalistes opposent moins le principe de l'opération à celui d'autres réalisations qu'ils ne cherchent à montrer pour faire tâche afin de convaincre l'opinion pour l'application d'aménagements du même style sur l'ensemble du territoire national.

CONCLUSION

De la défense comme modèle d'expression médiatique de l'urbanisme contemporain

En 1989, c'est la nouvelle Défense, enfin terminée après un parcours rythmé par les humeurs de l'opinion et de la presse, qui s'affiche fièrement aux portes de Paris comme une tête de pont dans le devenir de la ville et dont la réussite, après être restée longtemps problématique, se fait désormais sentir dans une œuvre véritablement accomplie dont la représentation symbolique transparaît à travers « le jeu savant, correct et magnifique des volumes sous la lumière » de la Grande Arche. Si l'on remonte aux premiers pas de ce projet élaboré à l'ombre d'un territoire déshérité laissé en marge des forces vives de la capitale, personne n'aurait jamais pu imaginer en 1964, et à fortiori en 1958, que l'aménagement de la zone du Rond-Point de La Défense déchaînerait à ce point les passions, que l'opinion en serait suffisamment remuée pour que cette opération d'aménagement urbain apparaisse de ce point de vue comme un témoignage porté sur cette période de l'histoire, un moyen de connaissance d'une époque passionnante où le monde de la ville capitale allait changer de base. Lorsque La Défense émerge dans l'univers de l'urbanisme contemporain, ce n'est pas seulement une certaine vision de la capitale de la France qui apparaît immédiatement aux esprits. C'est, l'accompagnant de manière spectaculaire, en sautant d'une impression à l'autre, la force de la passion dans l'expression de l'opinion à propos de cette opération. Cette passion apparaît à travers les tendances qui se sont manifestées entre les tenants de la sauvegarde du Paris historique et ceux d'un Paris contemporain ouvert à l'architecture nouvelle. C'est leur coexistence, leur enchaînement, leurs rivalités qui motivent et expliquent la perception de l'évolution du quartier de La défense par les journalistes. L'analyse de la diversité des opinions mise en lumière lors des débats qu'elle a provoqués, permet clairement de distinguer trois séquences repères de l'« opération historique La Défense » - la réalisation façonnant et les contours et la nature du projet.

Lors de la première séquence, celle des années 1960, les journalistes manifestent une impatience certaine, signe des attentes d'une partie de la population, d'une envie féroce de changement. Ils s'en font l'écho en transportant dans leurs articles une affirmation forte de leurs convictions modernistes, toute opinion contraire, fût-elle à peine esquissée en est dévalorisée. En

effet, la période est celle des Trente Glorieuses, dont l'effet le plus visible est la croissance économique spectaculaire que connaît alors une France en plein renouveau également sur le plan politique depuis 1958, dès lors que le pouvoir, dans lequel elle s'incarne, se trouve tout entier concentré dans une personnalité hors-série, celle du Général de Gaulle. Si bien que dans un tel contexte, où le prestige du Général vient bonifier un climat économique déjà favorisé, l'opinion a naturellement foi dans les progrès de la technique et dans la capacité de celle-ci à s'affirmer avec toute la turbulence d'une vision nouvelle de la ville dans des opérations monumentales destinées à servir la grandeur de la France. En clair, les années 1960 sont celles d'un éloge sans cesse réitéré du rôle de l'EPAD dont les journalistes saluent l'ambition créatrice et transformatrice en n'hésitant pas à qualifier le chantier de « point d'orgue des travaux d'Hausmann du XX^{ème} siècle ».

Cette période d'euphorie va paradoxalement prendre fin sous la présidence de Georges Pompidou, pourtant grand amateur d'art contemporain et partisan d'un urbanisme décomplexé qu'il concrétise durant sa présidence par la réalisation du boulevard périphérique et des voies sur berge. La presse commence en effet à cette époque à se faire l'écho d'un « ras-le-bol » en train de monter dans l'opinion par l'effet de ce qu'elle ressent comme une « overdose » en matière de constructions nouvelles. Il est vrai qu'avec la Tour Montparnasse, l'aménagement du XIII^{ème} arrondissement, le programme Apogée, la Tour de Jussieu, Paris change progressivement de visage, d'autant que l'on va jusqu'à évoquer l'idée de raser la gare d'Orsay pour la remplacer par un hôtel ultra moderne. Rien d'étonnant dans ces conditions à ce que le quartier de La Défense apparaisse comme l'aménagement de trop et qu'il soit perçu comme incarnant à lui tout seul tous ces débordements architecturaux. Il n'en fallait pas plus pour qu'un simple effet de perspective mette le feu aux poudres et fasse exploser littéralement la situation. C'est le cas lorsque les Parisiens se rendent compte que les tours de la dalle (plus particulièrement ce que l'on appelle les tours de troisième génération) sont maintenant visibles au-dessus de l'Arc de Triomphe. L'ensemble de la population, relayée par les journalistes, crie au scandale : on n'a pas le droit de toucher à la perspective historique. Ce mouvement d'humeur de l'opinion survient alors que Georges Pompidou vient prématurément dans des circonstances dramatiques de laisser sa place à Valéry Giscard d'Estaing. Ce dernier se veut plus raisonnable que son prédécesseur, et même s'il ne souhaite pas mettre fin à l'aménagement du quartier, il décide toutefois d'encadrer les débordements liés à cette architecture et à cet urbanisme contemporains. Et justement, comme un fait exprès d'une histoire qui s'emploierait malicieusement à rebattre les cartes du jeu urbanistique de la capitale, c'est à ce moment-là que la crise économique consécutive au choc pétrolier de 1973 vient bouleverser tout le cours programmé de l'aventure constructiviste de La Défense, car l'aménagement urbain n'est plus la priorité du gouvernement et La Défense encore moins que le

reste. Pendant près d'une décennie le quartier va donc vivre au ralenti, mais vivre quand même, car si les pelleteuses et les grues ont déserté la dalle, le chantier n'en est pas pour autant complètement délaissé par les investisseurs, contrairement à ce que pouvait laisser croire la presse de l'époque. Certes, il est vrai que certains journaux évoquent alors la fin prématurée du programme, voire même l'abandon définitif du quartier. Mais c'est faire peu de prix de la force constructiviste d'un chantier de cette envergure dont le côté hypertrophié l'inscrit dans une logique d'apparence qui donne à l'opinion l'image d'une Défense « insubmersible », puisque dès 1979, sous l'impulsion de Pierre Consigny, cette opération redémarre dans sa totalité, prouvant par là même qu'elle « ne sera pas le Titanic » de l'immobilier pour reprendre l'expression utilisée par *La Montagne* dans un article paru en septembre 1976. Dans le prolongement de cette volonté manifestée par l'EPAD d'aller jusqu'au bout de l'aventure, c'est la reprise économique modérée des années 1980 qui va permettre à la zone de se « refaire une santé », d'autant que dans le même temps le soutien affiché de François Mitterrand dès le début de son septennat, aussi amateur d'art contemporain que Georges Pompidou, va donner à cette entreprise le coup de pouce décisif. Le nouveau président souhaite en effet aménager l'ensemble de la région capitale et marquer Paris de son empreinte avec les fameux Grands Travaux Présidentiels, dont Valéry Giscard d'Estaing avait lancé la mode avec le Musée d'Orsay. À l'initiative de François Mitterrand le programme Tête Défense des années 1970 est alors réactivé au travers d'un concours international lancé pour choisir l'architecte qui proposera le meilleur projet pour enfin boucler la perspective des Champs Élysées. À la suite de cette initiative la volonté du pouvoir ne s'attardera pas en chemin car, très rapidement, ce concours débouche sur le choix par François Mitterrand lui-même du projet de la Grande Arche. Une Grande Arche curieusement inaugurée en 1989, soit deux cents ans après la Révolution française, comme si l'histoire assimilée depuis lors avait voulu par l'effet de la coïncidence étonnante du bicentenaire de la prise de la Bastille célébrer sur l'autel des monuments dédiés à la grandeur nationale la construction enfin achevée du plus grand quartier d'affaires qui ait jamais été construit en Europe.

Si l'on rapproche du tableau de cette entreprise exceptionnelle qui a surmonté toutes les épreuves celui que nous offre la presse en se nouant à cet évènement qui ne ressemble à rien de connu, on ne peut se lasser de contempler le spectacle édifiant de journalistes qui n'ont eu de cesse de se faire les relais de l'opinion publique et du pouvoir politique. Une presse qui se vante de promettre ce que les investisseurs se vantent de tenir sur le terrain ou qui sème le doute sur ce que le contexte rend aléatoire, c'est entre ces deux propositions que les journalistes se formeront une opinion tout au long du chantier de La Défense et qu'ils choisiront suivant le parti qui aura été pris par l'opinion publique et le pouvoir politique. C'est ainsi que s'expliquent les tournants pris par la

presse : celui des années 1970, où les journalistes brûlent ce qu'ils avaient adoré la veille, en allant même jusqu'à réclamer de raser l'ensemble du quartier ; celui, contraire, de la fin de la décennie, où ils reviennent, si l'on peut dire, à leurs premières amours. Le torrent médiatique a donc pris successivement différentes directions et l'on peut dire que les journalistes n'ont acquis l'espèce de puissance et de célébrité qui pouvait leur appartenir qu'en suivant le cours du moment.

Voyez Philippe Bouvard qui a tant marqué par ses articles assassins du *Figaro* dans la narration de l'aménagement de La Défense et contribué puissamment à la construction médiatique de l'identité urbanistique et architecturale du nouveau quartier. Par les nombreux reportages qu'il a effectués sur le terrain et qui en ont fait alors une sorte de « roi de la dalle », il a secondé le mouvement populaire en se mettant à la suite d'une opinion déjà mise en mouvement et en la poussant dans le sens déterminé par le contexte de l'époque. Tout à ce moment suscite pour lui la critique et l'hostilité : le fait que le quartier concentre trop de population immigrée alors que l'objectif de départ était d'en faire à l'instar de Neuilly une zone d'habitation pour une population privilégiée ; la corruption rampante qui sévit à l'ombre de la manne immobilière qui permet aux barons locaux de se servir de leur influence pour leur profit ; enfin les conditions de travail qui sacrifient à l'américanisation de l'univers professionnel le mode de vie à la française. Bref, on ne donne pas cher à l'époque du quartier qui cumule, à lire les articles qui traitent de La Défense, pratiquement tous les défauts possibles : trop cher à construire, trop cher à entretenir, considéré de façon négative par ses utilisateurs, il ne se vend plus. Les surfaces de bureaux désertées se multiplient au point de mettre en danger la santé financière des promoteurs mais aussi de l'EPAD qui affiche des déficits record. La crise économique provoque une crise sociale, et ce qui était vu comme un progrès nécessaire est maintenant perçu comme mettant en péril l'élément humain du quartier par la dégradation des conditions d'existence des habitants et des employés et leur démoralisation car selon l'opinion dominante de la presse on trouve désormais en eux quelque chose de passif et de mécanique qui les déshumanise en les réduisant à de simples instruments.

Pourtant il sera dit que si cette détresse d'un chantier au bout du rouleau a pu illustrer momentanément l'opinion des journalistes à l'égard de La Défense, elle n'a cependant pu contrarier la marche de cette entreprise dont le tourbillon constructiviste a emporté comme une paille légère tout ce que les humeurs de la presse lui ont alors opposé. Ce qu'il y a de plus frappant en effet dans la réalisation de cette méga-opération d'aménagement c'est cette force entraînante qui courbe tous les obstacles. Aussi il ne faudra pas attendre longtemps, dès lors que le gros de la crise est passé, pour que les potentialités héréditaires d'une Défense stimulée par la reprise économique se montrent à découvert jusque dans le moindre élément du monde matériel qu'elles sont susceptibles de mettre en branle. C'est ainsi que dès 1979 les investisseurs reviennent très

rapidement dans le quartier, comme d'ailleurs partout dans l'agglomération parisienne, et que fleurissent en grand nombre dans les différentes revues spécialisées les encarts publicitaires vantant ces dizaines de milliers de mètres carrés libres que des prix extrêmement attractifs pressent d'occuper par des réalisations ouvertes à tous les talents et à tous les genres de l'ambition urbanistique-architecturale. Le moment du réveil est semble-t-il venu. Les journalistes sortent, en effet, de leur léthargie et au lieu de montrer à la population, comme ils l'ont fait jusque-là, les maux qui résultent d'un chantier gigantesque de travaux publics ils emploient désormais leurs talents à lui faire désirer pour Paris un grand quartier d'affaires qui aura le mérite non seulement de donner de la capitale de la France l'image d'une métropole mondiale mais aussi celui de tirer le pays dans son ensemble vers le haut, comme le souligne *Le Moniteur* en avril 1984. L'heure n'est plus à la complainte mais à la réussite d'une opération qu'on offre au peuple de Paris comme une grande conquête ; tant pis si la force du fric facile préside à son succès.

Comme nous l'avons vu tout au long de ce travail d'analyse l'opinion de la presse est la fibre sensible de la population pour tout ce qui concerne l'univers de la ville : on lui fait pousser les hauts cris quand on la blesse dans la représentation de l'habitat urbain dont elle se veut la gardienne. Et Dieu sait que la douleur est grande lorsque l'urbanisme contemporain foule aux pieds le cadre de vie auquel les individus se sont habitués. Mais on la fait monter au ciel lorsque les mêmes journaux louent les vertus de la nouvelle architecture propulsée ordonnatrice d'un habitat dont le côté futuriste flatte la multitude. Ainsi on aura d'abord vu frappés de tous les maux l'univers minéral des tours de La Défense ainsi que l'américanisation rampante dont il se nourrit dès lors que les journalistes effraient le peuple de cet épouvantail que symbolise alors le gratte-ciel pour tout ce que les Français ne voulaient plus à l'époque : une société individualiste, une société du court terme, une société de masse, une société de consommation. Mais on verra aussi les mêmes journalistes ne pas hésiter, avec encore plus d'ardeur, à se séparer de ces représentations qui ont pourtant frappé leur imagination pour se rendre dans un autre monde où l'urbanisme célébré par La Défense devient le symbole d'une époque et d'une société lancées aux trousseaux du rêve américain. Il faut dire que l'État français, qui a manifesté à cette époque toute la richesse de désir que recouvre l'ambition nationale, n'a pas ménagé ses efforts pour honorer notre siècle par une opération d'aménagement de grand prestige qui identifie Paris à la seule révolution urbanistique et architecturale qu'ait connue l'Europe depuis la fin du XIX^{ème} siècle. D'ailleurs il est frappant qu'il a su avec sagesse ne pas laisser échapper cette belle occasion de donner à cette opération l'épanouissement qui en a consolidé la grandeur. Depuis 1989 en effet le quartier continue de se développer sous le regard attentionné des journalistes qui n'ont eu de cesse depuis le début des années 1980 de travailler à diriger l'opinion publique en faveur de La Défense et de

présenter toutes ses réalisations sous un aspect favorable. Ce n'est donc pas un hasard si La Défense est devenue aujourd'hui la coqueluche des investisseurs étrangers car elle apparaît comme l'un des rares quartiers d'affaires du monde occidental qui possède encore d'énormes possibilités de développement, comme l'illustrent si bien les projets actuels de gratte-ciel de plus de 300 mètres de haut qui ont vocation à consolider encore plus le statut de métropole mondiale de Paris. Car faire que la capitale surpasse tout ce qu'on a vu en Europe et tout ce qu'on verra, voilà l'essentiel du message d'une Défense qui a pris corps et âme pour l'architecture nouvelle par qui se forme un quartier du futur. Plus que jamais le CBD (Central Business District) à la française est à la mode et signe de façon éclatante la réussite d'une opération qui a conféré à l'urbanisme contemporain la réalité constitutive d'un monument de l'architecture nouvelle que la presse a nourri abondamment de grandeurs d'opinion.

L'architecte et le journaliste

L'étude de l'histoire de La Défense montre que la magistrature exercée par la révolution architecturale sur le nouveau quartier va de pair avec la fidélité de la presse dont l'opinion épouse l'historique en révélant une puissance médiatique opérant en suivant le cours du chantier. Les journalistes ont beau tonner à certains moments contre une opération d'aménagement urbain qui dérange leurs convictions ou qui les désoriente par sa force constructiviste, jamais pourtant ils ne s'en écartent en s'isolant vraiment, jamais ils ne cessent d'occuper la scène de La Défense. Cette permanence, qui n'est jamais plus palpable que lorsque la force de l'opération marche invariablement à son but, illustre l'attachement de la presse à une entreprise qui lui fournit l'occasion de médiatiser les problèmes de la construction d'une zone urbaine à l'architecture révolutionnaire avec le sensationnel comme objectif privilégié. De là l'émergence d'un modèle urbanistico-médiatique caractérisé par une exubérance de projets et d'expressions plastiques dans les formes et les volumes qui préfigurent la ville nouvelle, et par une tonalité impétueuse dans les articles de presse qui reproduisent les impressions qui jaillissent de la nouvelle architecture que le quartier de La Défense inscrit à son programme. D'où le chevauchement médiatique de l'opération de La Défense par la presse tout au long de son évolution dès lors que ce ne sont point les journalistes qui mènent La Défense mais celle-ci qui les emploie à son retentissement dans l'histoire immédiate. On dit fort bien, quand on dit que la presse est victime du piège de l'architecte. Cette phrase signifie que jamais l'architecture contemporaine ne s'était montrée d'une

manière si claire et si persuasive dans sa force entraînant vis-à-vis de la presse de l'époque qu'à propos de La Défense.

Si l'on veut en quelques lignes décrire comment le couple formé par la presse et l'urbanisme a fonctionné tout au long de la réalisation de l'opération de La Défense, c'est la similitude des enchaînements que l'on doit noter en premier lieu. Ainsi les périodes de croissance et de développement de La Défense sont-elles doublées de périodes d'accompagnement de la presse dans le sens d'une adhésion qu'elle transforme en un véritable élan alors que le ralentissement du chantier durant les années 1970 a donné lieu à son équivalent sur le plan médiatique, c'est-à-dire à une rupture d'enthousiasme de la part des journalistes pour La Défense, voire même à sa remise en cause. Ce qu'il faut voir c'est que dès lors que les formes et les volumes architecturaux de l'opération prennent toute leur dimension plastique, s'offrent à la contemplation des journalistes et décuplent la force créatrice de l'architecture contemporaine, suit alors comme un seul homme la presse de l'époque chargée de ce degré d'exaltation qui donne à La Défense l'atmosphère qui est nécessaire à l'accomplissement de sa destination.

Après l'enchaînement des humeurs de la presse aux volumes et aux formes de l'architecture contemporaine, c'est la portée agissante de La Défense qui achève de souder le couple formé par les journalistes et le nouveau quartier. Car c'est cette nouvelle réalité urbanistique dont tout le monde a conscience qu'elle forge l'avenir de la ville qui fait penser que la révolution architecturale de La Défense est une grande époque, et que ses suites, dans le domaine de l'aménagement urbain, se feront sentir bien au-delà du temps de son accomplissement et des limites de son foyer. De là vient que la relation des journalistes à La Défense étant toujours à proportion de la puissance novatrice du nouveau quartier, la presse a constamment le besoin de manifester son opinion dans la même proportion et de la traduire par des articles qui lui permettent de se croire destinée à une œuvre essentielle d'information. Et c'est ainsi que se referme le piège de l'architecte en condamnant les journalistes par le truchement des formes construites devenues revendicatrices d'un nouvel espace de vie à suivre la ligne impartie par les structures révolutionnaires de La Défense. La preuve est faite que la causalité historique de l'espace bâti révèle sa puissance en tirant l'activité éditoriale de la presse suivant une direction qui lui impose sa rigidité.

Fort naturellement, on s'aperçoit que les journalistes les plus impliqués ont exprimé leur opinion en manifestant leur servitude à l'égard du présent et en la grossissant par une émotivité souvent d'une tonalité polémique et caustique inaccoutumée à l'aide de mots forts. Leurs articles rendent compte d'une activité éditoriale dont les emballements successifs manifestent la réalité du lien indéfectible qui unit la presse à l'urbanisme. Ainsi semble-t-il bien que la leçon essentielle que

l'on peut tirer aujourd'hui du retentissement médiatique de La Défense est celle qui a trait à ce fond tonal qui se décharge dans un mouvement éditorial reproduisant fidèlement l'évolution sur le terrain du chantier de La Défense. Une émotivité montante lorsque ce chantier est rempli de promesses mais une émotivité tombante lorsque le ralentissement de l'activité pour des raisons de circonstance a un effet de freinage qui débouche sur le pessimisme des journalistes.

De cette analyse rapide, il faut conclure que la recherche par l'architecte, à travers la construction du quartier de La Défense, d'une plastique architecturale fondée sur une expérience nouvelle de la construction, sur la "*vérité*" constructiviste du nouveau quartier, n'a pu atteindre son but qu'en soumettant la presse au déterminisme d'une opinion dont l'effet a été de conférer au journaliste le prétexte d'une forte émotivité qui soit propre à transformer les formes plastiques et les accidents de chantier en sujets d'articles travaillés par le sensationnalisme. Mais il n'est pas douteux que de ces deux acteurs du modèle urbanistico-médiatique de La Défense, c'est le premier qui a joué le rôle de guide et le second celui de disciple, et que la communion des deux dans une participation commune de la valeur architecturale a fini par s'accomplir dans la réussite d'une opération marquée du sceau de l'histoire.

Si, en guise d'ultime conclusion, l'on veut mesurer en quoi le quartier de La Défense est par nature créateur d'évènements qui le jugent, il apparaît, en définitive, que ce quartier, dans les variations exceptionnelles de l'opinion de la presse le concernant, témoigne de l'impact médiatique d'une opération qui emprunte à la capacité novatrice de l'urbanisme l'image que les journalistes se font d'eux-mêmes, de la ville nouvelle et de son destin. C'est en intégrant ce nouveau quartier dans l'évolution de l'urbanisme en tant qu'il est un modèle de civilisation nouvelle et en saisissant en même temps la profonde implication transformatrice de l'acte urbanistique-architectural que les journaux de l'époque ont ouvert leurs colonnes sur l'avenir de la ville nouvelle et rendu de ce fait le travail de l'historien irremplaçable. Certes, l'étude de l'historique de La Défense emprunte nécessairement sa matière aux phénomènes concrets par où s'extériorise la vie d'un chantier condamné par réalité existentielle à n'avoir avec les médias que des rapports accidentels. Mais si la confrontation du regard des journalistes de l'époque et du nôtre sur cette opération de rupture et de bouleversement peut permettre de comprendre les rapports de la presse et de l'urbanisme dans sa dimension sociale, alors, en dépit de ses imperfections, cette thèse aura peut-être eu quelque utilité.

SOURCES & BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

La question des sources revient à prospector les articles de presse et les journaux et revues qui en sont le support que j'ai consultés aux Archives Départementales (dans les différents centres des départements d'Ile-de-France), à la Bibliothèque Nationale de France, aux Archives nationales et à l'Infothèque de DeFacto, nouveau nom de l'établissement public de gestion du quartier d'affaires de La Défense (EPGD) dont la richesse de la documentation constitue l'essentiel des sources dont j'ai fait usage.

1. Journaux et revues

Les 24 heures de Lausanne
92 Express
Acier-Stahl-Steel
L'Agence Économique et Financière
L'Agence Nouvelle
Aisne Nouvelle
Annales de l'Institut Technique du Bâtiment et des Travaux Publics
Annales de la recherche urbaine
L'Architecture d'Aujourd'hui
Architecture Intérieure Créé
L'Ardennais
L'Aurore
Bâtiment
Le Bulletin municipal de Puteaux
The Business Week
Les Cahiers de la recherche architecturale
Le Canard Enchaîné
Candide
Capital
Le Carré Bleu
Centre-Presse
Les Chantiers Coopératifs
Les Chantiers de France
Combat
Les Communes Modernes
La Connaissance des arts
Construction moderne
La Correspondance Économique
Le Courrier de l'Ouest

Le Courrier de la chambre de commerce et de l'industrie de Paris
Le Courrier Républicain
La Croix
Le Dauphiné Libéré
Les Dernières Nouvelles d'Alsace
Développeurs
Échanges et Logement
L'Écho des vallées, hebdomadaire de Chambéry
L'Écho-La-Liberté
Les Échos
L'Élu local
Énergie Magazine
Équipement, Logement, Transport
L'Est-Éclair
L'Éveil
L'Évènement du Jeudi
L'Expansion
L'Express
Le Figaro
The Financial Times
France-Soir
Le Havre-Presse
Herald Tribune
L'Humanité
L'Humanité Dimanche
Ile-de France Développement
Immobilier d'Entreprise
Implantations
L'Indicateur du Particulier
Les Informations
Investissement Immobilier
La Journée du bâtiment
Le Journal des Huit Départements
Le Journal du Centre
Le Journal du dimanche
La Lettre de l'Immobilier
La Lettre des villes nouvelles
Libération
Le Magazine des Quatre-Temps
Le Matin
Le Matin de Paris
Méridional France
Le Midi-Libre
Minute
Le Monde
Le Moniteur
Le Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment
La Montage
Murs Murs
The New-York Times
Nord-Eclair
Notre Commune
Le Nouveau Journal
Le Nouvel Économiste
Le Nouvel Indicateur Bertrand

Le Nouvel Observateur
La Nouvelle République du Centre Ouest
Les Nouvelles de Versailles
L'Ouest-Parisien
Paris Match
Paris Presse l'Intransigeant
Paris-Aujourd'hui
Le Parisien Libéré
Le Paris-Jour
Le Paris-Normandie
Le Paris-Presse
Le Pèlerin
Le Périscope de Paris
Le Point
Politique Hebdo
Les Pouvoirs Locaux
Première Heure des Hauts-de-Seine
Presse-Océan
Le Progrès
Le Progrès de Lyon
Le Quotidien de Paris
Le Républicain Lorrain
La Revue de l'Habitat français
La Revue de la fédération internationale du bâtiment et des travaux publics
La Revue du CIMUR
La Revue Parlementaire
La Revue Politique et parlementaire
Rivarol
Rustica
Science et Vie
Le Soir
Sud-Ouest
Techniques et Architectes
Techniques et Architecture
De Telegraph
Télémagazine
Télérama
Témoignage Chrétien
La Tribune
La Tribune Desfossés
L'Unité
Urbanisme
L'Usine Nouvelle
Valeurs Actuelles
Le Vexin Mantois Paris Ouest Région
La Vie des Métiers
La Vie Française
La Voix des Hauts-de-Seine

2. Liste chronologique des articles de presse cités

L'Aurore, 4 décembre 1958.

La Construction Moderne, n°1, janvier 1959 (numéro spécial CNIT).

Paris-Press, 9 février 1959.

Le Figaro, 2 mars 1959.

France-Soir, 3 mars 1959.

« Aménagement du secteur de La Défense » *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 97, septembre 1961
(numéro spécial Paris et région parisienne).

Échanges et Logement, juin 1962.

Le Moniteur, février 1963.

Candide, 7 août 1963.

« Naissance d'une ville », *Revue de la fédération internationale du bâtiment et des travaux
publics*, 1^{er} trimestre 1964.

BREGOU, Georges, *Le Monde*, 15 juin 1964.

France-Soir, 5 novembre 1964.

Le Figaro, 14 décembre 1964.

PIGANNEAU, Joëlle, *L'Ardennais*, 18 décembre 1964.

L'Architecture d'aujourd'hui, 20 décembre 1964.

Le Monde, 22 décembre 1964.

Urbanisme, 1964.

L'Architecture d'aujourd'hui, n° 118, décembre 1964/janvier 1965.

Les Échos, 17 janvier 1965.

L'Unité, 20 janvier 1965.

Échanges et Logement, 21 janvier 1965.

Urbanisme, 6 février 1965.

Le Figaro, 8 février 1965.

Le Figaro, 12 février 1965.

Le Quotidien de Paris, 2 mars 1965.

Bâtiment, 12 mars 1965.

Libération, 20 avril 1965.

L'Aurore, 23 avril 1965.

« Aménagement de la région de La Défense », *Techniques et Architecture*, n° 6, 25^{ème} série,
septembre 1965.

Techniques et architectes, janvier-février 1966 et juin 1966.

L'Humanité, 19 avril 1966.

Le Figaro, 9 mai 1966.

Le Monde, 9 mai 1966.

L'Éveil, 13 juin 1966.

« La tour Nobel », *Techniques et architecture*, n°6, juin 1966.

L'Aurore, 3 novembre 1966.

« La tour Nobel et ses 32 niveaux », *Acier-Stahl-Steel*, vol. 31, novembre 1966.

« Paris dans vingt ans », *Paris Match*, n° 951, 1^{er} juillet 1967.

L'humanité, 3 février 1967.

Libération, 18 mars 1967.

L'Éveil, 10 avril 1967.

Le Monde, mai 1967.

« Façades-panneaux, façades-rideaux », *Revue du CIMUR*, numéro spécial La Défense, n° 31, juillet 1967.

Libération, janvier 1968.

Techniques et Architecture, n°1, 29^{ème} série, février 1968.

« Quand vous aurez passé 5 minutes dans l'un des 460 appartements des Gémeaux, vous comprendrez pourquoi vous aimerez vivre à Courbevoie-Charras », *Le Figaro*, 14 octobre 1968.

« Hier et demain », *Le Pèlerin*, 27 octobre 1968.

« La tour la plus haute du monde édifée à Puteaux », *Notre Commune*, 16 novembre 1968.

« Ce fabuleux chantier est l'aboutissement de trois siècles d'efforts », *Le Journal du Dimanche*, 17 novembre 1968.

« La tour de 270 mètres qui doit être édifée à Puteaux sera l'évènement architectural du XX^{ème} siècle », *Notre Commune*, novembre 1968.

« La Défense : on a choyé les piétons, mais les automobilistes ne seront pas gâtés », *L'Aurore*, novembre 1968.

Urbanisme, novembre 1968.

« En 1970, La Défense poursuivra petit à petit son équipement », *La Croix*, 2 janvier 1969.

« Rivale de la tour Eiffel, la Tour Schoeffler dialoguera (en 1980) avec les Parisiens », *L'Aurore*, 8 janvier 1969.

« Des gratte-ciel de La Défense au Parc des Princes : Paris fait peau neuve », *Le Périscope de Paris*, février 1969.

« La tour de La Défense (750 mètres) verra-t-elle bientôt le jour ? », *La Montagne*, 1^{er} février 1969.

« Plus belle et plus grande que la Tour Eiffel », *La Montagne*, 1^{er} février 1969.

« La plus haute tour du monde à Paris ? », *Le Courrier de l'Ouest*, 1^{er} février 1969.

« Projet : une tour de 750 mètres au Rond-Point de La Défense », *Centre-Presse*, 1^{er} février 1969.

« Paris aura-t-il sa Tour Polak ? Elle serait la plus haute du monde : 750 mètres », *Midi- Libre*, 1^{er} février 1969.

« Une tour d'acier de 750 mètres de haut serait construite au Rond-Point de La Défense », *Le Havre-Presse*, 1^{er} février 1969.

« Une tour de 750 mètres dans le ciel de Paris : à l'étage le plus élevé un restaurant sur nacelle tournante », *L'Écho-La Liberté*, 1^{er} février 1969.

Paris-Presse, 7 février 1969.

« La Tour Eiffel doit prendre garde : il y a de la concurrence », *Paris-Jour*, 15 février 1969.

« La Défense : une ville nouvelle en train de naître », *Le Figaro*, 20 février 1969.

Le Quotidien, 2 mars 1969.

LERAY, Philippe, « A La Défense s'édifie un Brasilia de banlieue, véritable capitale de l'Ouest parisien », *Le Vexin Mantois*, 18 mars 1969.

Le Courrier des Hauts-de-Seine, 7 avril 1969.

« Du Paris médiéval à celui de l'an 2000 », *La Croix*, 12 mai 1969.

Le Monde, 30 mai 1969.

La Voix des Hauts-de-Seine information, n° 25, juin-juillet 1969.

« Voici le centre commercial souterrain géant du métro express qui ouvrira en février 1970 à La Défense », *Paris-Presse*, juillet 1969.

« Incertitudes pour les mises en chantier de logements », *Les Échos*, juillet 1969.

« Mes préoccupations ont un caractère économique et humain », Interview de Monsieur Albin Chalandon, ministre de l'équipement et du logement, *Bâtiment*, 5 juillet 1969.

« Urban renewal in French capital », *The Irish Independent*, 25 juillet 1969.

« L'étude d'un programme commercial », *Urbanisme*, août 1969.

« A mini-city grows outside of Paris », *Engineering News-Record*, 19 août 1969.

« La gestion de l'État n'a aucun souci de la rentabilité », interview de Monsieur Albin Chalandon, ministre de l'équipement et du logement, *l'Aurore*, 29 septembre 1969.

« Paris de l'an 2 000 : c'est déjà commencé, du haut de ses 20 gratte-ciel La Défense vous contemple », *L'Espoir de Nice*, septembre 1969.

« À l'ouest du nouveau », *La Croix*, septembre 1969.

« Toujours plus haut », *L'Humanité*, septembre 1969.

« Où veut en venir le ministre de l'équipement avec l'aménagement de La Défense », Interview de monsieur Raymond Barbet, député des Hauts-de-Seine et vice-président du conseil d'administration de l'EPAD, *L'Éveil*, 10 octobre 1969.

« L'ora della verita per due grandi capitali », *L'Unita Roma*, 19 octobre 1969.

« L'Autoroute avenue de Neuilly sera totalement inefficace », *Paris Tel*, novembre 1969.

« La Tour Polak est nécessaire », *Le Figaro*, novembre 1969.

« Un audacieux projet d'architecture : La Tour Polak », *La Dernière Heure*, novembre 1969.

« Un grand projet d'architecture pour La Défense », *France-Soir*, 1^{er} novembre 1969.

« Le nouveau Paris », *Nord-Eclair*, 1^{er} novembre 1969.

FARKAS, Gabriel, « La Défense un exemple d'urbanisme commercial », *France-Soir, Paris-
Presse l'Intransigeant*, 19 février 1970.

« La Défense : une ville nouvelle en train de naître », *Le Figaro*, 19 février 1970.

« Paris de l'an 2000 », *Le Figaro*, 20 février 1970.

MIARD, Lucien, « Express régional : section Etoile-Défense en service », *Le Figaro*,
21 février 1970.

« La Défense, première station de métro-centre commercial », *Le Figaro*, 22 février 1970.

« Un nouveau Paris est né sous terre : c'est celui de La Défense où l'on trouve tout ce qu'il faut
pour vivre », *Le Journal du Dimanche*, 22 février 1970.

« Le siège social d'Esso-Standard au rond-point de La Défense », *France-Soir*, 24 février 1970.

« La section Etoile-Défense du RER : un métro où il fait bon flâner », *Le Figaro*, 26 février 1970.

« Le métro de l'an 2000 », *Notre Commune*, 28 février 1970.

« Le RER en marche », *La Voix des Hauts-de-Seine*, février 1970.

Bâtiment, mars 1970.

« De jour en jour l'asphyxie progresse : seuls les transports ferroviaires peuvent débloquent la
circulation en Région parisienne », *La Croix*, 5 mars 1970.

« Autour de nos tours », *France-Soir*, 9 mars 1970.

LE BOLZER, Guy, « Le laveur de carreaux premier ouvrier spécialisé du XXI^{ème} siècle »,
Le Figaro, 24 mars 1970.

Le Quotidien de Paris, 4 avril 1970.

« Opération de La Défense », *Techniques et Architecture*, vol. 32, n° 2, mai 1970.

Urbanisme, mai 1970.

« Les promoteurs s'emparent de Paris », *Combat*, 3 mai 1970.

ECHEGUT, Alain, « Veut-on défigurer Paris ? », *Témoignage Chrétien*, 28 mai 1970.

« L'Avenue des Champs-Élysées n'est pas seule de papa », *Combat*, 1^{er} juin 1970.

« Bureaux : l'attaque de La Défense », *La Vie Française*, 12 juin 1970.

« Parijs wordt stad van wolkenkrabbers », *De Telegraph*, 20 juin 1970.

« C'est le plan de Paris de l'an 2000 », *Télemagazine*, 11 juillet 1970.

« Il est possible de construire 14 000 HLM par an dans le département », *La Voix des Hauts-de-
Seine*, 13 juillet 1970.

« Pourquoi Paris a besoin de tours », *Le Figaro*, 16 juillet 1970.

« La Défense sera-t-elle adaptée aux hommes d'aujourd'hui ? », *Le Courrier Républicain*,
26 juillet 1970.

« Quelle sorte de gratte-ciel pour le ministère de l'Éducation Nationale ? », *Le Monde*,
 Juillet 1970.

Le Monde, 9 août 1970.

Le Moniteur, 29 août 1970.

« 13 ans, 26 tours à la Défense », *la Construction Moderne*, n° 5, septembre-octobre 1970.

« Sur les chantiers de Courbevoie », *l'Éveil*, 4 septembre 1970.

« Qui façonnera le visage de Paris ? », *La Croix*, 14 septembre 1970.

« Les élus sont souvent mis devant le fait accompli », *La Croix*, 14 septembre 1970.

« Paris en proie au cancer bureaucratique », *Combat*, 15 septembre 1970.

« La Défense : 100 000 Parisiens y travailleront en 1975 », *L'Usine Nouvelle*, n° 38,
 17 septembre 1970.

« Le futur ministère de l'Éducation Nationale : une tour de plus à La Défense », *Paris-Jour*,
 24 septembre 1970.

« En 1974 l'Éducation Nationale sera dans ses meubles à La Défense », *Le Courrier de l'Ouest*,
 25 septembre 1970.

« À La Défense, les affaires d'abord », *L'Humanité*, 23 octobre 1970.

« A gallic answer to urban congestion », *Business Week*, 7 novembre 1970.

« L'aménagement de La Défense pose de sérieux problèmes aux Putéoliens », *L'Éveil*,
 9 novembre 1970.

VIGNERON, Francette, « Cantines en sous-sol. Dans les immenses tours on travaille dans les
 nuages mais on mange sous terre », *L'Humanité*, 13 novembre 1970.

Le Figaro, 26 novembre 1970.

Paris-Presse, 13 mars 1971

« La préfecture des Hauts-de-Seine à Nanterre », *Chantiers de France*, mars 1971.

« Taxes plus élevées pour l'installation de bureaux à Paris », *Équipement, Logement, Transport*,
 avril 1971.

« Six kilomètres séparent le socle et la statue », *Le Figaro*, 29 avril 1971.

« L'opération Défense : un pari déjà gagné », *La vie des Métiers*, avril 1971.

« Paris change de visage et peut-être aussi d'âme », *Nord-Eclair*, 22 mai 1971.

« Schoeffler ou l'urbanisme de l'an 2000 », *Le Républicain Lorrain*, 23 mai 1971.

Le Figaro, 4 juin 1971.

La Croix, 5 juin 1971.

« Du haut de leurs quarante étages, ils contemplent Paris », *Région Parisienne : Le Journal des
 Huit Départements*, 18 juin 1971.

« L'aérottrain de Paris La Défense à Cergy », *France-Soir*, 31 juillet 1971.

« L'implantation anarchique des bureaux à Paris », *Combat*, 14 août 1971.

« Les tours de Paris : pas tellement rentables », *Science et Vie*, septembre 1971.

« Le dernier carré de La Défense », *L'Aurore*, 1^{er} novembre 1971.

« Emploi, Transports et logement : sujets des principales doléances entendues par Mr Pompidou », *La Montagne*, 19 novembre 1971.

« Le district a dix ans », *La Croix*, 19 novembre 1971.

DO HU, Christian, « La Défense : un théâtre anti-béton », *Combat*, 14 décembre 1971.

Techniques et Architecture, décembre 1971.

Urbanisme, n° 126, 1971.

GILLET, Guillaume, « De l'Arc de triomphe : La Défense ... Protéger une perspective unique au monde », *Le Figaro*, 15 janvier 1972.

« Nouveaux géants dans le quartier de La Défense », *Agence Économique et Financière*, 10 février 1972.

« Fiat, Le Crédit Lyonnais et le Groupe Bouygues : la Tour la plus haute », *L'Agence Nouvelle*, 10 février 1972.

« Le quartier de La Défense sera plus grand que prévu », *Le Nouveau Journal*, 12 février 1972.

« L'habitat français est-il malade ? », *Rustica*, 17 février 1972.

« À La Défense, on ne sait pas où mettre La Défense », *France-Soir*, 19 février 1972.

« Humanisez le béton », *L'Ouest Parisien*, 15 mars 1972.

« L'aménagement de la région de La Défense : une machine infernale », *L'Éveil*, 16 mars 1972.

« Protéger Paris du béton mais comment ? », *Le Monde*, 19 mars 1972.

« Un projet qui risque de défigurer la plus belle avenue du monde », *Le Parisien Libéré*, 29 mars 1972.

MULLER, Guy, *Urbanisme*, mars 1972.

Le Parisien, 11 avril 1972.

« La Défense : la fin du dernier bastion », *Le Figaro*, 20 avril 1972.

BOYE, Michel, *Le Matin*, 26 avril 1972.

« Le chantier du siècle », *Le Parisien*, 30 avril 1972

« La Défense : les Affaires culturelles renvoient le projet », *L'Aurore*, 13 juin 1972.

BRANCHE, Pierre, « Des immeubles-miroirs à La Défense », *Le Monde*, 29 juin 1972.

CAZAUX, Maurice, « Deux immeubles-miroirs remplacent la tour géante sur la grand' place de La Défense », *France-Soir*, 29 juin 1972.

LAMBERT, Christian, « Le couronnement architectural de La Défense : une place monumentale, deux immeubles-miroirs incurvés », *Le Figaro*, 29 juin 1972.

MICHEL, Jacques, « Des immeubles-miroirs fermeront la perspective de La Défense », *Le Monde*, 29 juin 1972.

MICHEL, Jacques, « Comment emballer 300 000 mètres carrés de bureaux ? », *Le Monde*, 29 juin 1972.

« Pas de tour géante pour la grand' place de La Défense mais deux immeubles-miroirs de 20 étages », *Le Parisien Libéré*, 29 juin 1972.

« L'aménagement architectural de La Défense », *Combat*, 29 juin 1972.

« Devant le CNIT, la grand' place sera le couronnement de La Défense », *La Croix*, 30 juin 1972.

VASSEUR, Philippe, « Session extraordinaire du conseil de Paris pour examiner plusieurs dossiers importants concernant l'aménagement de la capitale », *Les Échos*, 3 juillet 1972.

SCHNEIDER, Pierre, « La Défense, il faut qu'une perspective soit ouverte ou fermée », *L'Express*, 3-9 juillet 1972.

LERAY, Philippe, « La Défense fermée à l'ouest par un double miroir argenté et noir au bout d'une perspective de 7 km », *Paris-Normandie*, 5 juillet 1972.

« La Défense contestée par ses architectes-conseils », *L'Aurore*, 8 juillet 1972.

LAMBERT, Christian, « Polémique entre partisans et adversaires de la perspective Louvre-Défense », *Le Figaro*, 10 juillet 1972.

ALBERT, Henri, « De l'infini au zéro... la fermeture de la perspective Le Nôtre », *Combat*, 11 juillet 1972.

LAMBERT, Christian, « La fermeture de l'axe Louvre-Défense » *Le Figaro*, 13 juillet 1972.

CHAMPIGNEULLE, Bernard, « La Voie triomphale défigurée ? », *Le Figaro*, 13 juillet 1972.

DUAULT, Nicole, « Duhamel part en guerre contre les tours de La Défense », *France-Soir*, 14 juillet 1972.

« La fermeture de La Défense n'est qu'une hypothèse », *Combat*, 14 juillet 1972.

« Quartier de La Défense : nouvel examen de la hauteur des tours et de l'aménagement de la grand' place », *La Croix*, 18 juillet 1972.

VENIS, Pierre, « Aillaud-Tayaut », *Combat*, 25 juillet 1972.

DE LEUSSE, Marc, « Lettre ouverte à M. Duhamel », *Combat*, 25 juillet 1972.

CHAMPENOIS, Michèle, « Quand les tours montent à La Défense », *Le Monde*, 28 juillet 1972.

« Paris et son miroir à 28 000 facettes », *Paris Match*, 29 juillet 1972.

« Une hypothèse déclarent les Affaires culturelles », *La Journée du bâtiment*, juillet 1972.

LEROY-JAY, Catherine, « La Défense se cherche une tête », *Combat*, 2 août 1972.

CHAUVENET, M., « Paris, ville basse, défigurée par les immeubles verticaux », *Combat*, 7 août 1972.

« Faut-il raser les tours de La Défense ? », *Le Monde*, 9 août 1972.

TRIBOULET, Raymond, « L'urbanisme n'a plus sa place en France », *Le Monde*, 9 août 1972.

ZEHRFUSS, Bernard, « Le sacro-saint principe de la rentabilité », *Le Monde*, 9 août 1972.

JACQUIN, Henri, « Rasons l'Arc de Triomphe », *Le Monde*, 9 août 1972.

VOSSSEN, Frantz, « Frevel und Traum perspektive », *Süddeutsche Zeitung*, n° 183, 11 août 1972.

« Paris se hérisse de tours et les Parisiens de colère », *Est-Éclair*, 14 août 1972.

« Faut-il déplacer l'Arc de Triomphe ? », *Paris Match*, 16-26 août 1972.

SCHNEIDER, Pierre, « La folie des perspectives », *L'Express*, 21 août 1972.

DUFOUR, Pierre, *Le Dauphiné Libéré*, 22 août 1972

CLERC, Jean-Pierre, « M. Joseph Fontanet hésite à engager la construction du nouveau ministère dans le quartier de La Défense », *Le Monde*, 22 août 1972.

D'ELME, Patrick, « Et pour quelques étages de moins ... », *Politique Hebdo*, 24 août 1972.

« Paris défiguré par les tours » *Paris Match*, août 1972.

« Les tours et la rénovation de Paris », *Libération*, août 1972.

« De la Défense, c'est Paris qu'on assassine », *Le Journal du Centre*, août 1972.

« Doit-on abattre la tour GAN ? », *Le Journal du Centre*, septembre 1972.

« Un procédé technique permettra de faire fondre le béton s'il faut réduire la hauteur des tours », *Le Figaro*, 8 septembre 1972.

GODET, Bernadette, « La hauteur des tours de La Défense remise en question », *Combat*, 8 septembre 1972.

« L'affaire des tours de La Défense : comment réduire la hauteur des immeubles ? », *Le Monde*, 8 septembre 1972.

BERLOT, Louis, « Le citoyen Pompidou a apprécié les tours miroirs de La Défense », *France-Soir*, 9 septembre 1972.

LAWRENCE, Jeremy, « Paris Through The Looking-Glass », *Reveille*, 9 septembre 1972.

BUHLER, Alain, « Ce qui serait "rogné" à La Défense », *Le Journal du Dimanche*, 10 septembre 1972.

« Les tours de La Défense ont doublé de hauteur dans l'indifférence générale », *France-Soir*, 11 septembre 1972.

BERLOT, Louis, « Les tours de La Défense : faut-il les guillotiner pour l'exemple ou les sauvegarder par économie ? », *France-Soir*, 12 septembre 1972.

DICKS, Adrian, « French discuss drastic curbs on Paris towers », *Financial Times*, 12 septembre 1972.

L'Aurore, 13 septembre 1972.

« Les Tours : Accusations tardives de l'État contre ses propres excès », *L'Aurore*, 13 septembre 1972.

« Un autre La Villette à La Défense ? Le scandale des tours : 17 commissions, des visites de ministres et personne n'avait rien vu », *Minute*, 13-19 septembre 1972.

BLANCHOT, René, « Le conformisme rageur des passésistes », *Le Monde*, 14 septembre 1972.

LAMBERT, Christian, « Tours de La Défense : les Parisiens divisés », *Le Figaro*, 14 septembre 1972.

DUFAU, Pierre, « l'architecte devant ses juges », *Le Figaro*, 14 septembre 1972.

DE LEUSSE, Marc, « Derrière la façade, sombre rentrée », *Nouvel Indicateur Bertrand*, 15 septembre 1972.

DELOUVRIER, Paul, « Faut-il raser l'Arc de Triomphe ? », *Le Monde*, 16 septembre 1972.

« Sursis pour La Défense », *L'Express*, 17 septembre 1972.

« La Défense à la guillotine ? », *L'Express*, 17 septembre 1972.

GIRAUD, Henri-Christian, « Paris-les-Tours », *Valeurs Actuelles*, 18 septembre 1972.

SCHNEIDER, Pierre, « Paris : Clouds in a Changing Skyline », *The New York Times*, 18 septembre 1972.

« Une mise au point de M. Achille Peretti à propos de l'opération immobilière de La Défense », *L'Aisne Nouvelle*, 19 septembre 1972.

« Devra-t-on l'abattre ? », *Le Journal du Centre*, 19 septembre 1972.

MATHEY, François, « La controverse à propos de l'aménagement du quartier de La Défense », *Le Monde*, 19 septembre 1972.

« Le débat des tours tourne à l'aigre, six grands architectes français contestent Giscard et Duhamel », *Paris Match*, 23 septembre 1972.

DEMORIANE, Hélène, « Le ciel sous l'arche », *Le Point*, 25 septembre 1972.

BERGERON, Catherine, « Vivre à La Défense », *Le Point*, 25 septembre 1972.

FRANC, Robert, « Les tours reniées », *Le Point*, 25 septembre 1972.

« Le scandale des tours : Paris est tombé aux mains des barbares », *Témoignage Chrétien*, 28 septembre 1972.

LAMBERT, Christian, « Défense : les modernes l'emportent sur les anciens », *Le Figaro*, 2 octobre 1972.

POURTEAU, Roger, « Les Tours en question », *L'Humanité*, 17 octobre 1972.

BRUYERE, André, « Défense, de quoi ? », *l'Architecture d'Aujourd'hui*, n° 164, octobre-novembre 1972.

BERIOT, Louis, « Défense : 3 tours peuvent grandir mais ... », *France-Soir*, 2 octobre 1972.

CAPILLON, Michel, « M. Pierre Messmer décide : les tours de La Défense ne seront pas raccourcies, les immeubles miroirs ne seront pas construits », *La Croix*, 3 octobre 1972.

BERIOT, Louis, « Les tours de La Défense ne doivent pas être mises en cause », *France-Soir*, 3 octobre 1972.

BRANCHE, Pierre, « A La Défense seul le projet d'immeubles-miroirs est remis en cause par le gouvernement », *Le Monde*, 3 octobre 1972.

PEI, Ieoh Ming et COSSUTTA, Araldo, « Du Carrousel à La Défense : une perspective ouverte ou fermée ? », *Le Figaro*, 4 octobre 1972.

« L'aménagement du quartier de La Défense », *Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment*, 7 octobre 1972.

« Les très regrettables contradictions de l'affaire de La Défense », *Les Informations*, 9 octobre 1972.

MALLET, Etienne, « La querelle sur les immeubles-miroirs va relancer l'affaire de La Défense », *Le Monde*, 11 octobre 1972.

La Croix, 15 octobre 1972.

PHILIPPI, Charles, « Faut-il raser l'Arc de Triomphe ? », *Rivarol*, 16 octobre 1972.

« Quand M. Pompidou prend la « Défense » des tours », *Combat*, 17 octobre 1972.

MICHEL, Jacques, « Les déclarations au Monde du Président de la République sur l'art et l'architecture », *Le Monde*, 17 octobre 1972.

MICHEL, Jacques, « Le Président de la République définit ses conceptions dans les domaines de l'art et de l'architecture », *Le Monde*, 17 octobre 1972.

POURTEAU, Roger, « Les tours en question », *L'Humanité*, 17 octobre 1972.

« M. Pompidou, l'art et l'architecture », *La Croix*, 18 octobre 1972.

« La question des tours : les architectes critiqués par Pompidou répondent », *France-Soir*, 19 octobre 1972.

« Les tours de Paris », *Le Méridional France*, 19 octobre 1972.

DUFOUR, Pierre, « A propos des déclarations de M. Pompidou sur l'architecture. Moins que la querelle des anciens et des modernes, le problème des bâtisseurs devrait être le respect de l'environnement. La politique du coup par coup nuit au développement harmonieux de l'urbanisme », *Le Dauphiné Libéré*, 22 octobre 1972.

SCHNEIDER, Pierre, « Émile Aillaud, l'architecture c'est le désordre ! », *L'Express*, 23 octobre 1972.

DEMORIANE, Hélène, « Un style Pompidou ? », *Le Point*, 23 octobre 1972.

SCHNEIDER, Pierre, « Ah ! S'il était à l'Élysée ! », *L'Express*, 23 octobre 1972.

« Le Président, l'art et l'architecture », *L'Express*, 23 octobre 1972.

« Nous devons arrêter le massacre de Paris », *Le Monde*, 25 octobre 1972.

CHEVRIER, H., « La querelle des tours », *Paris Match*, 28 octobre 1972.

« 3 recours administratifs contre la construction des tours géantes de La Défense », *Le Parisien Libéré*, 28 octobre 1972.

« Les tours en question », *L'Humanité*, octobre 1972.

« La Défense : Monsieur Pompidou défend le quartier d'affaires », *L'Humanité*, octobre 1972.

« Paris remodelé : la vieille Lutèce prépare l'an 2000 », *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*, octobre 1972.

« Monsieur Pompidou favorable aux tours de La Défense », *Le Progrès*, octobre 1972.

BOISSIERE, Anne, « Les immeubles-miroirs d'Émile Aillaud refusés », *Télémagazine*, 4 novembre 1972.

« La Défense : pour les hommes et non pour le profit », *L'Éveil*, 30 novembre 1972.

« Où en est La Défense ? », *Bureaux de France*, novembre 1972.

« La région Est de Paris risque de rester déshéritée », *Combat*, novembre 1972.

MULLER, Guy, *Urbanisme*, novembre 1972.

« Un palace canadien à La Défense », *Le Courrier de la chambre de commerce et de l'industrie de Paris*, novembre 1972.

« L'aménagement de La Défense pose de sérieux problèmes aux Putéoliens », *Chantiers Coopératifs*, novembre 1972.

BARNOUIN, Jean-Pierre, VILLE, Roger (dir.), « Paris-La Défense : aménagement du point "M", Situation début 1973 », supplément à la revue Neuf : *Architectures nouvelles, nouveaux matériaux*, n° 40, novembre-décembre 1972.

« Déclaration de M. Pompidou, président de la République, sur l'art et l'architecture », *Problèmes politiques et sociaux, La Documentation française*, 1^{er} décembre 1972.

« Les immeubles-miroirs », *Opus International*, décembre 1972.

« Symbole de la volonté d'humanisation du quartier : le premier arbre planté hier à La Défense », *Le Monde*, décembre 1972.

Revue politique et parlementaire, décembre 1972.

ZEVI, Bruno, « Duello sur Parigi 2000, Follia delle prospettive », (1972), in *Cronache di architettura*, vol. 8, 1970-1972, Bari, Laterza, 1973, pp.490-494.

Les Échos, février 1973.

CHAMPENOIS, Michèle, « De nouvelles propositions sont présentées pour l'aménagement de la place de La Défense », *Le Monde*, 19 mars 1973.

COURSON, Jean-Guy, « Six nouveaux projets pour l'aménagement de la place de La Défense », *Le Figaro*, 21 mars 1973.

COURSON, Jean-Guy, « La sculpture-jardin d'Henri Vidal », *Le Figaro*, 22 mars 1973.

BERGERON, Catherine, « La Défense : l'apogée de l'hénaurme », *Le Point*, 26 mars 1973.

LAURENT, Roger, « Parmi ces neuf projets : La Défense de l'an 1980 », *France-Soir*, 27 mars 1973.

« La ville aux deux visages », *Le Journal du Dimanche*, 1^{er} avril 1973.

« Un nouveau choix pour l'aménagement de la place de La Défense », *Le Monde*, 27 avril 1973.

POURTEAU, Roger, « La Défense : une tête fermée », *L'Humanité*, 28 avril 1973.

« Dix propositions pour l'aménagement de la place de La Défense », *Le Monde*, 28 avril 1973.

« La Défense : les tours miroirs bien placées », *L'Aurore*, 28 avril 1973.

COURSON, Jean-Guy, « Les immeubles-miroirs d'Émile Aillaud sortent vainqueurs de la confrontation », *Le Figaro*, 28 avril 1973.

« Les miroirs choisis à La Défense », *Le Journal du Dimanche*, 29 avril 1973.

BERIOT, Louis, « Dans cinq ans, voici comment les Parisiens verront La Défense », *France-Soir*, 30 avril 1973.

« Les immeubles-miroirs de M. Aillaud ont la préférence de l'EPAD », *Le Monde*, 30 avril 1973.

« Tête Défense : le projet Aillaud remanié, de nouveau en course », *Combat*, 30 avril 1973.

« Propositions pour l'aménagement du quartier de La Défense », *L'Architecture d'Aujourd'hui*, avril 1973.

« Courbevoie refuse d'être dévoré par La Défense », *Chantiers Coopératifs*, avril 1973.

LERAY, Philippe, « Les tours de La Défense se refléteront dans les miroirs argent et noir des immeubles courbes d'Émile Aillaud », *Paris-Normandie*, 2 mai 1973.

JAININ, Robert, « Les miroirs feraient bien de réfléchir avant de renvoyer des images », *Combat*, 17 mai 1973.

BADANI, Daniel, « Fermer l'axe de La Défense serait une erreur monumentale », *Combat*, 17 mai 1973.

BERNIER, Ch..., « Henri Vidal : créer un jardin à l'échelle des tours », *Combat*, 17 mai 1973. SEUILLET, Philippe, « Henry Bernard : une porte majeure de Paris », *Combat*, 17 mai 1973.

CECCALDI-RAYNAUD, Charles, « Aménagement de la place de La Défense », *Bulletin municipal de Puteaux*, mai 1973.

« Un "point chaud" de l'urbanisme à Paris : la tête de La Défense, le choix se fera bientôt entre ces neuf projets », *Connaissance des arts*, mai 1973.

« Propositions pour l'aménagement du quartier de La Défense », *L'Architecture d'Aujourd'hui*, mai 1973.

« Vos vacances en Pompidolie », *L'Unité*, 22 juin 1973.

La Correspondance Économique, 10 juillet 1973.

« Les immeubles-miroirs d'E. Aillaud fermeront la place de La Défense », *Les Échos*, 11 juillet 1973.

Le Nouveau Journal, 11 juillet 1973.

« La Défense sera fermée par 300 000 m² de bureaux », *L'Humanité*, 11 juillet 1973.

« Immeubles-miroirs pour La Défense », *L'Aurore*, 11 juillet 1973.

« Nouvelles mesures pour Paris », *Le Figaro*, 11 juillet 1973.

ALBERTINI, J.-R., « A La Défense, les locataires des immeubles-miroirs pourront voir sans être vus », *France-Soir*, 14 juillet 1973.

« Monsieur Guichard a opté pour le projet E. Aillaud », *L'Humanité*, 16 juillet 1973.

« Paris dans un miroir », *Presse-Océan*, 18 juillet 1973.

« 114 300 000 m² de bureaux supplémentaires à La Défense, le vœu de Monsieur Pompidou est exaucé », *L'Éveil*, 19 juillet 1973.

« L'important ce ne sont pas les miroirs », *Paris-Normandie*, 21 juillet 1973.

BRANCHE, Pierre, « L'aménagement de la colline de La Défense, le projet est prêt, les promoteurs hésitent », *Le Monde*, 6 août 1973.

« M. Guichard lance un nouveau plan antibureaux dans la région parisienne », *Agence économique et financière*, 11 août 1973.

« Immeubles-miroirs pour La Défense. Les grandes villes délivreront leur permis de construire. Moins de bureaux à Paris », *L'Aurore*, 11 août 1973

LE VILLAIN, Paul, PETRARU, Michel, « Le parvis remis en cause par Giscard », *Le Journal du Dimanche*, 1^{er} septembre 1973.

« Pas d'immeubles-miroirs pour La Défense » *Le Parisien Libéré*, 3 octobre 1973.

FREMONTIER, Jacques, « La Défense du profit », *L'Humanité*, 19 octobre 1973.

« Giscard : la tour prend garde », *Libération*, octobre 1973.

« La Défense : une honte nationale », *L'Humanité*, 6 novembre 1973.

L'Aurore, 9 janvier 1974.

Architectes, février 1974.

NEUHOFF, Thomas, « Quand l'Histoire jugera La Défense », *Le Monde*, 15 mars 1974

Métropolis, mars 1974.

Villes et Architecture, mai 1974.

MERRITT, Giles, « French face austerity Budget », *Financial Times*, 19 juillet 1974.

DE LEUSSE, Marc, « La Défense : gigantisme et mercantilisme », *Le Quotidien de Paris*, 6 septembre 1974.

COURSON, Jean-Guy, *Notre Temps*, octobre 1974

Revue de l'Habitat français, 7 novembre 1974.

Techniques et Architecture, n° 300, 1974.

Urbanisme, 1974.

« Quand l'histoire jugera La Défense », *Urbanisme*, janvier 1975.

GOLDBERGER, Paul, « Architecture of Paris : New Vista Is Narrow », *The New York Times*, 18 juillet 1975.

MULLAT, Lucien, *L'Usine Nouvelle*, 1976.

« La Défense : Le colosse aux pieds d'argile. Le scandale couve sous la dalle : l'opération d'aménagement est menacée de faillite », *L'Humanité*, 27 janvier 1977.

« Dans nos quartiers : le chemin des écoliers du quartier Bellini », *L'Éveil*, 27 janvier 1977.

« La Défense : une bonne attaque pour l'an 2000 », *Le Quotidien de Paris*, 4 avril 1977.

« Par cars entiers les touristes étrangers viennent admirer La Défense », *Le Parisien*, 5 avril 1977.

SELLIN, José, *Le Parisien*, 5 avril 1977

« La première vraie ville écologique », *Le Quotidien de Paris*, 6 avril 1977.

Le Nouveau Journal, 28 avril 1977

« Comment vit-on en zone B1 ? », *L'Éveil*, mai 1977.

« Paris avait trop de bureaux, Paris va manquer de bureaux ... », *Le Monde*, 7 novembre 1977.

« Les atouts de La Défense lui ont permis de supporter la crise », *Le Figaro*, 27 janvier 1978.

DE GRAVELAINE, Frédérique, « La Défense en état de siège. Lancé puis sabordé par l'État, le Manhattan de Paris menace de crouler sous les dettes », *L'Unité*, 24 février 1978.

ANCIAN, Philippe, « Mais de quoi souffre-t-on dans les tours ? Les gratte-ciel donnent tous les malaises... sauf le vertige », *Le Figaro*, 2 mars 1978.

« Alerte au mal des tours », *Le Monde*, 9 mars 1978.

« L'avenir de La Défense », *Le Nouveau Journal*, 13 avril 1978.

SORLIN, Marie-Ève, « Bureaux : La Défense affiche complet », *La Vie Française*, 17 avril 1978.

France-Soir, 17 avril 1978.

Le Nouveau Journal, 3 mai 1978.

« La Défense à l'heure de la relance. Employés, résidents et commerçants témoignent de leur adhésion à un nouvel art de vivre », *Le Nouveau Journal*, 28 mai 1978.

L'Élu local, n° 80, mai 1978.

MORAN, Jacques, « La Défense, vestige de l'âge d'or », *L'Éveil*, 22 juin 1978.

Les Échos, 31 juillet 1978.

La Correspondance Économique, 31 juillet 1978.

« La Défense sur la sellette », *Libération*, 9 octobre 1978.

« Consultation pour La Défense », *L'Humanité*, 9 octobre 1978.

CAZAUX, Maurice, « L'avenir du quartier de La Défense en question », *Le Figaro*, 16 octobre 1978.

« Poursuite de l'opération et amélioration de l'environnement », *Le Figaro*, 16 octobre 1978.

« Towers East and West of Paris », *Herald Tribune*, 20 octobre 1978.

« La Défense et les Nanterriens », *L'Éveil*, 25 octobre 1978.

« La Défense : Poursuite de l'opération et amélioration de l'environnement », *Le Courrier des Hauts-de-Seine*, 25 octobre 1978.

« La Défense soulagée : une tour de plus », *L'Aurore*, 28 octobre 1978.

« La City Bank va installer ses bureaux à La Défense », *Le Parisien*, 29 octobre 1978.

« Les cadettes à La Défense », *L'Indicateur du Particulier*, octobre 1978.

« La Défense : Un quartier où l'on prend le temps de vivre », *Implantations*, n° 34, octobre 1978.

« La Défense continue », *Notre Commune*, octobre 1978.

FOHANNO, Danielle, « Le Gouvernement veut sauver La Défense », *Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment*, 6 novembre 1978.

Le Matin de Paris, 13 décembre 1978.

« Investir à La Défense », *Urbanisme*, janvier 1979.

« Les objectifs de Pierre Consigny », Interview de Pierre Consigny dans *Implantations*, janvier 1979.

« Les tours sont inhumaines : travailler est-il inhumain ? Probablement ! », *Implantations*, janvier 1979.

BONNAT, Hervé, « Une visite aux Quatre-Temps, le centre commercial de La Défense qui ouvrira en février 1981 », *Le Courrier des Hauts-de-Seine*, 28 juin 1979.

« Trois ministères émigreront à La Défense avant 1984 », *Le Figaro*, 3 juillet 1979.

« Un nouveau style pour La Défense. On ne construira pratiquement plus de tours dans le quartier d'affaires », *Le Matin*, 3 juillet 1979.

« La Défense à vendre », *La Vie Française*, 9 novembre 1979.

VIGNERON, Francette, « La Défense : cantines en sous-sol », *L'Humanité*, 13 novembre 1979.

« Le marché de l'immobilier de bureaux : de la crise de croissance à l'âge adulte », *L'Expansion*, 7 décembre 1979.

Le Parisien, 7 décembre 1979.

« Quels ministères à La Défense ? Le patron de l'établissement public répond », *Le Quotidien*, 7 décembre 1979.

Architecture d'Aujourd'hui, 1979.

GALLEREY, Pierre, « La Défense au quotidien », *Le Figaro*, 24 janvier 1980.

« Tours à tour : de La Défense à Montparnasse », *Le Moniteur*, janvier 1980.

« Un foyer de première classe », *Le Quotidien*, 31 mars 1980.

Architectes, mars 1980.

« Vingt architectes pour finir La Défense », *Le Quotidien de Paris*, 4 avril 1980.

« Comment terminer l'esplanade de La Défense ? », *Le Monde*, 4 avril 1980.

« La Défense telle que vous la verrez. Après dix années de polémique, les Parisiens ont gagné. Le Quotidien vous révèle le dossier d'architecture du quartier central : il sera invisible depuis les Champs-Élysées, mais s'imposera à la vue des automobilistes arrivant par l'autoroute A 14 », *Le Quotidien de Paris*, 10 avril 1980.

« De Gaulle-Malraux à La Défense », *Le Quotidien de Paris*, 14 avril 1980.

« 55 311 arbres plantés depuis un an », *Le Quotidien de Paris*, 30 avril 1980.

« Quoi de neuf à La Défense ? », *Notre Commune*, avril 1980.

BENOIT, Jean, « Un camp de la honte dans les Hauts-de-Seine », *Le Monde*, 31 mai 1980.

« Humaniser La Défense », *L'Éveil*, 19 juin 1980.

Le Nouveau Journal, 2 septembre 1980.

KERN, Henri-Paul, « Une fête futuriste dans la cité de demain », *Le Figaro*, 9 septembre 1980.

LACAZE, Jean-Paul, « Le troisième souffle de l'opération d'aménagement de La Défense », *Le Moniteur*, 15 septembre 1980. -

« La Défense : une opération bien relancée », *Architectes*, octobre 1980.

« La Défense en 1981 », *La Lettre de l'Immobilier*, novembre 1980.

DEFAIT, Jean-Paul, « L'air du béton », *L'Humanité*, 26 février 1981.

« La Défense : ouverture du centre commercial », *Le Matin*, 3 mars 1981.

PLANADEVALL, Didier, « De La Défense à Orgeval », *Le Courrier*, 9 avril 1981.

La Revue Parlementaire, mai 1981.

Le Monde, 2 juillet 1981.

« La Défense, un quartier agréable », *Implantations*, juillet 1981.

« Les têtes de La Défense », *Valeurs Actuelles*, 26 octobre 1981.

DU PLESSIS, *Valeurs Actuelles*, 28 octobre 1981.

MIARD, Lucien, *Le Figaro*, 5 novembre 1981.

CHAMPENOIS, Michèle, « Les projets de bâtiments publics à Paris : L'UNESCO à La Défense... », *Le Monde*, 16 décembre 1981.

CORNU, Marcel, « Habiter La Défense », *Urbanisme*, n° 189, 1982, pp. 100-104.

« La Défense : Transfert des pouvoirs aux collectivités », *Les Échos*, 15 janvier 1982.

GAL, Etienne, « La Tête Défense : 1988, dernier délai », *La Croix*, 15 janvier 1982.

CAVE, Jean, « La Défense : la valse-hésitation continue », *Le Quotidien*, 16 janvier 1982.

KERN, Henri-Paul, « Bientôt un signal géant ? », *Le Figaro*, 18 janvier 1982.

CHAMPENOIS, Michèle, « La préparation des chantiers du président : l'imagination au boudoir », *Le Monde*, 27 février 1982.

CAPILLON, Michel, *La Croix*, 4 mars 1982.

BONNEAU, Pierre, *L'Immobilier d'Entreprise*, 20 mars 1982.

L'Unité, 2 avril 1982.

« Concours pour la construction à La Défense du ministère de l'Urbanisme et du Logement », *Le Quotidien*, 25 avril 1982.

« Tête de Défense : Nouveau concours d'architectes en automne », *Le Nouveau Journal*, 29 avril 1982.

BREHIER, Thierry, « Un marché de 4 milliards pour construire le dernier quartier de La Défense », *Le Monde*, 24 juin 1982.

« La Défense : un chapitre clé dans l'histoire de l'urbanisme parisien », *Les enquêtes du Nouveau Journal*, juillet 1982.

Architecture Intérieure Créé, septembre 1982.

« Trois générations de tours de bureaux à La Défense », *Urbanisme*, janvier 1983.

« Une tour assistée par ordinateur. Distribution électrique, climatisation, équipements techniques... y sont contrôlés par un système commun à la gestion administrative centralisée », *Le Moniteur*, 15 février 1983.

HAUTTECOEUR, J-P., « Pari gagné à La Défense », *La Croix*, 25 février 1983.

Le Monde, 20 juillet 1983.

« 25 ans de La Défense, 1958-1983 », *Architecture Intérieure Créé*, n° 196, août-septembre 1983, pp. 63-101.

« Le pense-bête d'Élisabeth », *Télérama*, 15 octobre 1983.

Le Figaro, 15 octobre 1983.

VAISSE, Pierre, « La Défense à travers les âges », *Le Figaro*, 20 octobre 1983.

« L'achèvement de La Défense », *Le Nouveau Journal*, 21 décembre 1983.

« Les Tours de La Défense », *Architecture Intérieure Créé*, 1983.

WEILL, Georges (dir.), « La perspective de La Défense dans l'art et l'histoire », Nanterre, *Archives du département des Hauts-de-Seine*, 1983.

La Construction Moderne, janvier 1984.

MIAILLE, Jean, « La forêt amazonienne des affaires », *L'Humanité Dimanche*, 29 janvier 1984.

« Jean Nouvel 77-83 », *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n° 231, février 1984.

PHILIPPE, Vincent, « Paris : un quartier qui dérange », *Les 24 Heures de Lausanne*, 15 février 1984.

GUERINET, Patrick, *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, 16 février 1984.

DEFAIT, Jean-Pierre, *L'Humanité*, 26 février 1984.

PHILIPPE, Vincent, « Le Far-West de Paris a 25 ans », *Les 24 Heures de Lausanne*, 28 février 1984.

« Elf Aquitaine élève sa tour sobre à La Défense », *Énergie Magazine*, mars 1984.

« Un arc de triomphe cubique pour finir La Défense », *Le Parisien, spécial Paris-Régions*, 2 mars 1984.

Le Courrier des Hauts-de-Seine, 4 avril 1984.

PHILIPPART, Paul, « Le métro va attaquer La Défense. La ligne n° 1 devrait être prolongée au-delà du pont de Neuilly pour atteindre le quartier d'affaires de la capitale », *Le Quotidien*, 24 avril 1984.

« La Défense, si ambitieuse », *Le Moniteur*, avril 1984.

Murs Murs, avril 1984.

Techniques et Architecture, août-septembre 1984.

« Bureautique à La Défense. Une tour est entièrement aménagée pour faire place aux nouvelles techniques de traitement de l'information. Architectes, ergonomes, sociologues et représentants des futurs occupants se sont concertés pendant des mois », *Le Monde Spécial SICOB*, 20 septembre 1984.

AUZELLE, Robert, MAGNAN, René, « Le quartier de La Défense : néo-cortex de la France ? », *Urbanisme*, n° 204, octobre-novembre 1984.

MAGNAN, René, « Un lieu remarquable de convergence », *Urbanisme*, n° 204, octobre-novembre 1984.

« Une double exposition... autour du cube, La Savoie, La Renaissance », *L'Écho des vallées, Hebdomadaire de Chambéry*, 9 décembre 1984.

La Revue Parlementaire, janvier 1985.

« Une rallonge pour La Défense », *La Vie Française*, 14 janvier 1985.

« 1,6 milliard de travaux pour couronner La Défense », *Les Échos*, 16 janvier 1985.

« Le nom du sénateur Robert Pontillon souvent avancé pour la présidence de l'Établissement public pour l'aménagement de La Défense (EPAD) ». *La Correspondance Économique*, 17 janvier 1985.

« Joseph Belmont quitte la présidence de l'Établissement public de La Défense », *La Croix*, 18 janvier 1985.

CHASLIN, François, « Le colosse à peau de marbre », *Le Monde*, 24 mars 1985.

« 200 000 m² de bureaux supplémentaires et 600 millions de Francs pour l'EPAD. Le prolongement de la ligne 1 du métro cherche financement », *Le Parisien*, 26 avril 1985.

« La Défense en pleine mutation », *Libération*, 12 mai 1985.

« Inauguration du chantier de la tête Défense », *L'Humanité*, 10 juillet 1985.

« François Mitterrand ouvre le chantier de la Tête Défense », *Le Courrier des Hauts-de-Seine*, 18 juillet 1985.

« L'adresse du quartier des affaires », *L'Éveil*, 20 juillet 1985.

« 36 jeunes seront formés sur le chantier de la Tête Défense. Formation sur mesure pour gros cube », *Le Parisien*, 4 décembre 1985.

HUGEUX, Vincent, « La Défense : la touche finale », *La Croix*, 19 janvier 1986.
Le Parisien, 24 janvier 1986.

« Le Cube prend forme », *Toutes les Nouvelles des Hauts-de-Seine*, 5 mars 1986.

BROCARD, Véronique, *Libération*, 11 mars 1986.

FONTANEL, Sophie, « Le Carrefour à la rue », *Le Matin*, 17 avril 1986.

« Grands chantiers : la communication ne passe plus à La Défense », *Libération*, 17 avril 1986.

CAPILLON, Michel, « La Défense en accusation », *La Croix*, 22 avril 1986.
Le Canard Enchaîné, 17 juin 1987.

NADOUR, Sliman, « Projet pour une Fondation des droits de l'homme », *Le Matin*, 25 août 1987.

LAURENT, Roger, « Chirac prédit à l'Arche l'avenir de la tour Eiffel », *France-Soir*, 26 août 1987.
Les Échos, 22 septembre 1987.
Le Courrier des Hauts-de-Seine, 20 novembre 1987.
Le Parisien, 19 décembre 1987.
Le Monde, 20 décembre 1987.

LEROY-JAY, Catherine, « Gérard de Senneville prépare La Défense de l'an 2000 », *Les Échos*, 22 décembre 1987.
Techniques et Architecture, n° 372, 1987 (numéro spécial « tours »).

GOULET, Patrice et al., « Jean Nouvel », Paris, *Electa Moniteur*, 1987.

« Equipement : La Défense à l'attaque », *Le Figaro*, 23 avril 1988.

« Paris : La Défense attaque », *Le Matin*, 26 avril 1988.

« SECCHI, Bernardo, « Paris-La Défense » (critique du concours Tête Défense), *Casabella*, vol. 52, n° 546, mai 1988.

CHASLIN, François, « Les désaxés : trente ans de projets pour Tête Défense », *L'Architecture d' Aujourd'hui*, n° 258, septembre 1988.

Techniques et Architecture, septembre 1988.

« Paris-La Défense : peut mieux faire », *Bureaux de France*, décembre 1988.

« Christian Pellerin : l'homme de La Défense », *Le Quotidien*, 4 février 1989.

« La Défense : Nouvel lauréat », *Le Progrès de Lyon*, 15 février 1989.

« La Défense : on met moins d'une heure pour aller au bureau », *Le Parisien*, 16 février 1989.

« Jean Nouvel, lauréat du Triangle de la Folie à La Défense », *Le Quotidien de Paris*, 16 février 1989.

« Jean Nouvel : lauréat », *La Croix*, 16 février 1989.

CHOCAS, Viviane, « Bientôt à La Défense la Tour la plus haute d'Europe », *Le Parisien*, 16 février 1989.

« Gratte-ciel de Paris », *Sud-Ouest*, 16 février 1989.

« Plus haut que La Défense », *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, 16 février 1989.

« La tour la plus haute d'Europe sera (peut-être) construite à La Défense », *Centre-Presse*, 16 février 1989.

« Plus haute que la Tour Eiffel », *Le Soir*, 16 février 1989.

Le Figaro, 16 février 1989.

« La Défense en folie », *La République du Centre*, 17 février 1989.

« La Folie de 400 mètres », *L'Express*, 3 mars 1989

Le Soir, 4 mars 1989.

« La Défense recherche une entrée sur Paris à sa mesure », *Le Parisien*, 15 mars 1989.

« La Folie », *L'Architecture d' Aujourd'hui*, n° 262, avril 1989.

Centre-Presse, 3 avril 1989.

« Une petite pierre pour un gros cube », *Le Courrier des Hauts-de-Seine*, 18 juin 1989.

THIBAUD, Paul, « Cité pleine de rêve, Paris et l'arche de La Défense », *Esprit*, juillet 1989, pp. 91-108.

PINON, Pierre (dir.), « Les Traversées de Paris : Deux siècles de révolutions dans la ville », Paris, *Le Moniteur-La Grande Halle de La Villette*, 1989.

CHASLIN, François, PICON-LEFEBVRE, Virginie, « La Grande Arche de La défense », Paris, *Electa Moniteur*, 1989.

ALESSANDRIN, Marjorie, « Les nouveaux paris de La Défense », *Le Nouvel Observateur*, 23 mars 1990.

Le Figaro, 30 avril 1990.

LEON-DUFOUR, Sixtine, « Quelle place pour la spiritualité à La Défense ? », *Le Figaro*, 2 juin 1990.

Le Figaro, 18 juin 1990.

Le Moniteur, 16 septembre 1990.

BIETRY-RIVIERE, Éric, « Retour des bandes sur le parvis », *Le Figaro*, 10 octobre 1990.

Le Moniteur, 19 octobre 1990.

La Croix, 7 novembre 1990.

« L'aménagement de La Défense : la réprobation des prêtres ouvriers », *L'Humanité*, 8 décembre 1990.

AUBRY, Chantal, « Derrière le Mur-Rideau », *La Croix*, 14 décembre 1990.

« L'État fait main basse sur la ville », *Le Parisien*, 18 décembre 1990.

MUSTIELES, Francisco, « El eje historico de Paris mas allá de La Defense : un reto de composicion urbana para el fin de siglo », Rassegne di studi e ricerche del dipartimento di scienze del territorio del politecnico di Milano (Brescia), n° 3, 1990.

LECOMTE, Claude, « Région en danger », *L'Humanité*, 14 février 1991.

« Fantômes et projets fous », *Le Parisien*, 21 février 1991.

« La Défense : Voici le périmètre des Champs-Élysées de l'an 2000 », *Le Parisien*, 23-24 février 1991.

« Axe historique Louvre-Grande Arche : dix équipes vont dessiner la voie royale de l'an 2000 », *Le Parisien*, 2-3 mars 1991.

VINCENDON, Sybille, « La Défense, un chantier bien gardé par l'État », *Libération*, 2-3 mars 1991.

VINCENDON, Sybille, « Dix équipes en lice sur l'axe Louvre-Grande Arche », *Libération*, 2-3 mars 1991.

HERVAUX, Yves, « Quand La Défense bis se projette vers sa banlieue », *Le Quotidien*, 4 mars 1991.

Le Figaro, 5 mars 1991.

FONTENAILLE, Élise, « Défense d'y vivre », *Le Courrier*, 7 mars 1991.

TRAVAUX, François et VIGOUROUX, Isabelle, « D'axe en arche. Matières grises pour projet en béton », *Le Courrier*, 7 mars 1991.

« Mission Grand Axe : dix projets... d'intention ! », *Le Courrier*, 7 mars 1991.

« La Défense : dix équipes pour un axe historique », *Le Moniteur*, 8 mars 1991.

« La Grande Arche drague les touristes », *Le Parisien*, 17 mars 1991

« Nanterre : baroud d'honneur contre la Grande Défense », *Le Parisien*, 21 mars 1991.

« Contre le droit de préemption de l'EPAD », *Le Courrier des Hauts-de-Seine*, 21 mars 1991.

Libération, 22 mars 1991.

Le Nouvel Observateur, 28 mars 1991.

CAPILLON, Michel, « Terres pour bâtir », *La Croix*, 28 mars 1991.

PHILIPPART, Paul, « La Défense, bientôt une église », *La Croix*, 28 mars 1991.

« Esso vend son siège de La Défense pour 1,68 milliard », *Les Échos*, 29 mars 1991.

HERVAUX, Yves, « Métro : de Mickey à La Défense », *Le Quotidien*, 31 mars 1991.
La Croix, 15 avril 1991.

« La Pompe à fric », *L'Éveil*, 18 avril 1991.

SPRANG, Philippe, « Comment l'Arche de la fraternité a été sauvée du naufrage », *L'Évènement du Jeudi*, 22 avril 1991.

MILLIEZ, Dominique, « Nanterre : au-delà de l'Arche », *Équipement Magazine*, juin-juillet 1991.

HOGBEN, Gavin, « les Cinq Paris, Architectural Review », vol. CLXXXIX, n° 1133, juillet 1991.

MOUTARDE, Nathalie, « L'EPAD va encore emprunter », *Le Moniteur*, 2 septembre 1991.

RONAL, Simon, « Concurrence de pouvoirs en Ile-de-France : La Défense, une affaire d'État », *Hérodote*, n° 62, 3^{ème} trimestre 1991.

« Trois projets pour le prolongement de l'Axe », *Communes Modernes*, octobre 1991.
Développeurs, septembre-octobre 1991.

CHOMARAT, Fabrice, « Le CNIT, deux ans après », *Le Figaro*, 10 décembre 1991.

« Séquelles de La Défense. Ils ont enlaidi Nanterre pendant 30 ans. Talus, Viaducs, c'est fini », *L'Éveil*, 19 décembre 1991.

BELLET, Richard et SZACQ-JACQUELIN Murielle, « La Défense, jusqu'où ? », *Pouvoirs locaux*, décembre 1991.

EMMERICH, David-Georges, « La puissance des axes », *Le Carré Bleu*, n° 3, 1991.

LE QUANG, Gérard, « Fauteuil de ring à La Défense », *Le Nouvel Économiste*, 24 janvier 1992.

FOUCHET, Antoine, « N'avilissez pas La Défense », *La Croix*, 24 janvier 1992.

VINCENDON, Sybille, « La face cachée de La Défense », *Libération*, 28 janvier 1992.

« Du rififi dans le béton », *L'Humanité*, 30 janvier 1992.
Le Parisien, 18 février 1992.

« Un directeur bis pour la Défense II », *Le Moniteur*, 28 février 1992.

BLOND, Jean-Pierre, « La Défense au firmament », *Le Figaro*, 10 mars 1992.

BAUER, Anne, « La Société Générale va quitter Paris pour La Défense », *Les Échos*, 27 mars 1992.

« Le projet de la Tour sans fin », *Le Moniteur*, 17 avril 1992.

REQUILLART, Hervé, « La Défense face à son avenir », *Le Figaro*, 28 avril 1992

LEREGLE, Nicolas et ROUSSEAUX Ève, « Quel avenir pour Paris-La Défense ? », *L'Immobilier d'entreprise*, n° 14, mai 1992.

HIVROZ, Rémy, « Paris a un métro d'avance sur Londres », *Le Parisien*, 15 juin 1992.

« On démolit une autoroute devant la Grande Arche », *Le Parisien*, 15 juin 1992.

VITAL-DURAND, Brigitte, *Libération*, 19 juin 1992.

L'Architecture d'Aujourd'hui, juin 1992.

MALEK, Elsa, « Total se concentre sur La Défense », *Le Figaro*, 17 juillet 1992.

« Nanterre : Grand Axe contre Grand Stade », *Le Parisien*, 27 juillet 1992.

« La Défense au-delà de la Grande Arche », *Le Quotidien*, 27 août 1992.

« La Tour sans fin cherche son envol », *Libération*, 16 septembre 1992.

« Géant ! Une tour de 425 mètres », *Le Parisien*, 17 septembre 1992.

BESSES-BOUMARD, Pascale, « Christian Pellerin inculpé de délit d'initié », *La Tribune*, 18 septembre 1992.

SCHATAIN, Jean, « La Note de La Défense. Total annonce de nouvelles suppressions d'emploi », *L'Humanité*, 25 septembre 1992.

DE LA COSTE, Pierre, « Les chantiers de La Défense », *92 Express*, n° 34, septembre 1992.

« Nanterre cherche son équilibre », *Le Moniteur*, 23 octobre 1992.

MALEK, Elsa, « Un gratte-ciel en lifting », *Le Figaro*, 27 octobre 1992.

« L'EPAD contre-attaque : Paul Chemetov sort son joker », *Première Heure des Hauts-de-Seine*, 5 novembre 1992.

WALTHER, Éric, « Le calvaire du roi de La Défense », *Capital*, décembre 1992.

MAUGARD, Alain, « Les projets de La Défense », *La Lettre des villes nouvelles*, 4^{ème} trimestre 1992.

LORTIE, André, « Paris-phérie : La plaine Saint-Denis et le Grand Axe », *Casabella*, n° 596, décembre 1992.

Le Nouveau Courrier, 1992.

BERQUE, Augustin, « La nature et la ville, à propos de l'aménagement du Grand Axe à l'ouest de La Défense », *Pages Paysages*, n° 4, 1992-1993

Développeurs, janvier 1993.

« L'EPAD, en déficit, serre la ceinture », *L'Éveil*, 20 janvier 1993.

Le Parisien, 22 janvier 1993.

EDELMAN, Frédéric, « La Tour de l'Infini », *Le Monde*, 16 février 1993.

PHILIPPART, Paul, « Plateaux-repas à La Défense », *La Croix*, 17 février 1993.

« La Défense : Nouvelle mission pour l'EPAD », *Revue de l'Habitat français*, 20 février 1993.

« Nouveau bail pour l'EPAD », *Ile-de-France Développement*, 20 février 1993.

Le Parisien, 26 février 1993.

BELOT, Jean, « La Défense ou l'Arche de Triomphe », *Télérama*, Hors-série sur la ville, février 1993.

VINCENDON, Sybille, « A La Défense, les arbres pousseront sur l'autoroute », *Libération*, 6-7 mars 1993.

« La Défense : sur l'autoroute un jardin », *Le Quotidien*, 8 mars 1993.

DESJARDINS, Charles, « Et si c'était arrivé en France », *France-Soir*, 9 mars 1993.

« La Défense : Des jardins au-delà de l'Arche », *La Croix*, 11 mars 1993.

REQUILLART, Hervé, « La Défense en panne », *Le Figaro*, 23 mars 1993.
Le Figaro, 4 avril 1993.

Le Quotidien, 4 avril 1993.

« Le maire de Puteaux veut reprendre La Défense », *Le Parisien*, 9 avril 1993.

MARTINOT, Philippe, « Des tours bien protégées », *Le Figaro*, 15 avril 1993.

« Trois communes reprennent la gestion de La Défense », *Le Parisien*, 16 avril 1993.

« La Défense face à son avenir », *Le Figaro*, 28 avril 1993.
92 Express, avril 1993.

« Un quartier sous haute surveillance », *Le Courrier des Hauts-de-Seine*, 2 mai 1993.

« Les jardins de l'Arche », *Le Moniteur*, 20 mai 1993.

CONTI, Agathe, « La Défense en souvenirs », *Le Figaro*, 26 mai 1993.

BERTON, Yves, « La Rave-Party : La Défense en pleine défoncée musicale », *Le Parisien*,
30 mai 1993.

BAYLE, Christophe, « la saga de La Défense, côté coulisses », *Urbanisme*, n° 263, mai 1993.
Le Parisien, 5 juin 1993.
Le Figaro, 8 juin 1993.

De CHENAY, Christophe, « L'Axe historique change de direction. Les changements à la tête de
La Défense pourraient remettre en question l'aménagement prévu entre la Grande Arche et la
Seine », *Le Monde*, 12 juin 1993.
Le Figaro, 15 juin 1993.
Le Canard Enchaîné, 16 juin 1993.

SUE, Alain, « EPAD : changement d'hommes, orientations maintenues », *L'Éveil*, 17 juin 1993.

« La Défense, capitale du département », *Le Moniteur*, 18 juin 1993.

« La Défense capitale départementale de la ville », *Le Parisien*, 19-20 juin 1993.

SEGU, Gérard, « Flambée de violence à La Défense », *Le Parisien*, 27 juin 1993.

« L'UAP relifte la Tour Assur », *L'Immobilier d'Entreprise*, n° 26, juin 1993.

EYGUESIER, Jean-Luc, « Habiter les nuages », *Le Figaro*, 6 juillet 1993.

« Un nouveau patron pour l'EPAD. Christian Bouvier sera chargé de l'aménagement de La
Défense », *Le Figaro*, 16 juillet 1993.

De CHENAY, « Relance hésitante : La Défense », *Le Monde*, 18 septembre 1993.

PIERRETTE, Jean-Claude, « Tensions entre Courbevoie et Puteaux », *Le Monde*,
18 septembre 1993.

EYGUESIER, Jean-Luc, « Débat sur la dalle », *Le Figaro*, 28 septembre 1993.

« L'urbanisme de dalle entre rupture et continuité », *Urbanisme*, n° 266, septembre 1993.

Le Nouveau Journal, septembre 1993.

BAYLE, Christophe et WARNIER, Bertrand, « Faut-il en finir avec l'urbanisme de dalle ? », *Urbanisme*, n° 266, septembre 1993.

DULOUT, Stéphanie, « Promenades à La Défense », *92 Express*, septembre 1993.

« Une ardoise de 4 milliards de F : l'EPAD », *Première Heure*, 5 octobre 1993.

EYGUESIER, Jean-Luc, « Les points noirs de La Défense », *Le Figaro*, 5 octobre 1993.

« Un trou de 4 milliards », *Le Parisien*, 7 octobre 1993.

MALEK, Elsa, « L'EPAD en déficit », *Le Figaro*, 12 octobre 1993.

« Difficultés financières à l'EPAD », *Le Moniteur*, 22 octobre 1993.

BERTHIER, Marine, « Tour sans Fin : 55 000 F le m² de bureau ! », *Première Heure Hauts-de-Seine*, 5 novembre 1993.

REQUILLART, Hervé, « Nouvel sur la défensive », *Le Figaro*, 9 novembre 1993.

LEROY, Richard, « Tour Gan : le travail à la carte donne le vertige », *Le Parisien*, 9 novembre 1993.

DE CHENAY, Christophe, *Le Monde*, 19 novembre 1993.

« À l'Ouest, rien de nouveau », *Le Figaro*, 23 novembre 1993.

« Le quartier des affaires de La Défense a enfin une entrée », *Le Moniteur*, 3 décembre 1993.

PICON-LEFEBVRE, Virginie, « La Défense, formes et manières de faire la ville », *Cahiers de la recherche architecturale*, n° 32-33, 1993.

CHEVALET, Martine, « Le trafic sous La Défense perturbé durant deux ans », *Le Parisien*, 13 janvier 1994.

JEUDY, Bruno, « La Défense est trop chère pour Bull », *Le Parisien*, 2 février 1994.

HERVAUX, Yves, « Faut-il achever l'aménagement de La Défense », *Le Quotidien*, 17 février 1994.

CHEMINEAU, Sophie, « La réalisation de la Tour Sans Fin de Jean Nouvel reportée sine die », *La Tribune Desfossés*, 2 mars 1994.

Les Hauts-de-Seine, 5-6 mars 1994.

MARTINOT, Philippe, *Le Figaro*, 10 mars 1994.

PIERRE, Jean-Claude, « La Défense panse ses plaies », *Le Parisien*, 1^{er} avril 1994.

« Bureaux : La Défense reprend la ligne d'attaque », *Première Heure*, 5 avril 1994.

ROMERO, Anne-Marie, « Paris : les progrès de la laideur », *Le Figaro*, 8 avril 1994.

PHILIPPART, Paul, « La Défense s'ouvre au flux touristique », *La Croix*, 23 juin 1994.

BURGEL, Guy, « Paris-X-Nanterre et le Grand Axe de La Défense, Chronique d'un rendez-vous manqué », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 62-63, juin 1994.

MOUTIEZ, Thierry, « La Défense : le meilleur et le pire », *Investissement immobilier*, n° 37, juin 1994.

BOUAZIZ, Frank, « Des tours à grande vitesse jaillies du sol de La Défense », *Le Nouvel Économiste*, 22 juillet 1994.

SUE, Alain, « Un projet contesté. L'EPAD continue à vouloir construire partout où un mètre carré de terrain reste disponible », *L'Éveil*, 28 juillet 1994.

MOUTARDE, Nathalie, « Réaménagement au cœur de la gare routière », *Le Moniteur*, 16 septembre 1994.

BIETRY, Éric, « Quatre églises pour le XXI^{ème} siècle », *Le Figaro*, 28 septembre 1994.

LANCON, Philippe, « Un double jardin funèbre à l'ombre de La Défense », *Libération*, 12 octobre 1994.

DARRIEN, Bruno, « Deux cent cinquante SDF font la manche à La Défense », *Le Parisien*, 15-16 octobre 1994.

VAYSSE, Françoise, « La crise des bureaux continue en Ile-de-France. Le rééquilibrage entre l'est et l'ouest est perturbé par le marasme persistant de l'immobilier d'entreprise », *Le Monde*, 12 janvier 1995.

PHILIPPART, Paul, *La Croix*, 17 février 1995.

LE PUIILL, Gérard, « Propos de campagne au siège des multinationales », *L'Humanité*, 4 avril 1995.

« La crise passée, le pouvoir d'attraction du site s'impose... quartier d'affaires : La Défense reprend l'offensive », *Première Heure Hauts-de-Seine*, 30 mai 1995.

Le Parisien, 2 juin 1995.

« Les affaires reprennent en douceur », *Le Parisien*, 5 juin 1995.

« La Défense : les bureaux remontent la pente », *Le Parisien*, 5 juin 1995.

Libération, 22 novembre 1995.

Valeurs Actuelles, novembre 1995.

Le Quotidien de Paris, 24 janvier 1996.

BERTON, Yves, *Le Parisien*, 7 octobre 1996.

PIERCY, Philippe, « La Défense : 1958-1998, de la banlieue au pôle majeur de la région capitale », *Actua Géo, L'information géographique*, n°1, 1999.

« Joseph Belmont, 1928-2008 », *Le Moniteur*, n° 178, avril 2008.

3. Rapports EPAD et autres

- ARTHUIS, Jean, « *Les comptes obscurs de l'EPAD sont-ils en voie d'éclaircissement ?* », Rapport d'information n° 7, fait au nom de la Commission des finances, déposé au Sénat le 3 octobre 2007.
- DUBOIS-TAINE, Geneviève (dir.), « *Mission Grand Axe : Consultation internationale sur l'axe historique à l'ouest de la Grande Arche de La Défense* », Paris-La Défense, Pandora-Epad, 1991.
- DUBOIS-TAINE, Geneviève, « *L'Autoroute A 14 : une occasion à saisir pour urbaniser harmonieusement l'ouest de La Défense* », Nanterre, EPAD, s.d, 1991.
- GUITTON, André, PROTHIN, André, « *Séminaire et Atelier Tony Garnier* », *Urbanisme*, n° 82-83, 1964, pp. 99-115 (publication des travaux de la promotion 1961-1962 des étudiants du Séminaire, portant sur la Zone B de l'EPAD).
- JOSSE, Loïc, BOISSONNET, Olivier, « *ZAC B1 : Étude historique et architecturale* », rapport EPAD, décembre 1986.
- LELARGE, Pascal, « *Mission de prospective sur le quartier d'affaires de l'Ouest parisien* », rapport pour le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, juin 2008.
- MORITZ, Michel, « *La perspective de l'Arche* », rapport EPAD, mars 1996.
- MUSTIELES, Francisco, « *L'Axe historique au-delà de La Défense* », rapport pour le SDA des Hauts-de-Seine, l'EPAD et la Dau, Paris, 1989.
- PATIER, Antoine, STROUSSOPOULOU, Effie, « *Analyse historique de l'opération de La Défense* », rapport de stage effectué à l'EPAD, Créteil, IUP, juin 1981, multig. (en annexe, entretiens de Auzelle, Boistière, Cumenge, Gibel, Jérusalémy, Jullien, Labaze, Lévy, Marec, Meau, Millier).
- RICONO, Gilles, « *Aménagement du secteur Nanterre-Arche* », Rapport à Monsieur le ministre de l'Équipement, monsieur le secrétaire d'État au Logement, Paris, DREIF, mai 1998.
- « *Des artistes, un quartier* », La Défense, Paris, EPAD, 1986.
- « *Quelles perspectives pour La Défense et l'Ouest parisien ?* » Actes du colloque tenu le 25 octobre 1988 à Nanterre, Cahiers du Crepif, n°25, décembre 1989.

BIBLIOGRAPHIE

- ABADIE, Daniel, et. al, « *L'Art et la Ville : urbanisme et art contemporain* », Genève, Skira, 1990.
- BOURILLON (F) et Col. « *Agrandir Paris* » (1860-1970), Publications de la Sorbonne, Centre d'Histoire de la ville de Paris, 2012
- BEHAR, Jean-Claude (dir.), « *La Défense, L'avant-garde en miroirs* », Paris, Autrement, 1992.
- BOSSER, Jacques, « *La Tour Signal : Un nouveau défi pour La Défense* », Paris, La Martinière, 2009.
- CHABARD (P.) et PICON-LEFEBVRE (V.) (dir.), « *La Défense, dictionnaire atlas* », Parenthèses, 2012
- CHASLIN (F.), « *Les Paris de François Mitterrand, Histoire des grands projets architecturaux* », Gallimard, Paris, 1985.
- CHEVALIER, Louis, « *L'Assassinat de Paris* », Paris, Ivrea, 1997.
- CHOAY (F.), « *Urbanisme, utopie ou réalité* », Le Seuil, Paris, 1964
- COURTEAU (U.P.), « *La Grande Arche : Otto Von Sprekelsen, Paul Andreu* », Paris Demi-Cercle, 1994.
- COURTIAU, Jean-Pierre, « *Le Quartier de La Défense pour les nuls* », Paris, Éditions Générales First, 2011.
- DAVAL, Jean-Luc, « *Paris-La Défense, l'art contemporain et l'axe historique* », Paris, Epad/Genève, Skira, 1992.
- DEMEYER, Patrick, « *La Défense, 30 ans, 30 évènements* », Paris, EPAD, 1988.
- DEMEYER, Patrick, « *La Défense, Histoire et histoires* », Paris, EPAD, 1990.
- DEMEYER, Patrick, « *Les cathédrales englouties* » et MORITZ, Michel, « *Invitation à la promenade* », in BEHAR, Jean-Claude (dir.), « *La Défense : L'avant-garde en miroirs* », Paris, Autrement, 1992, pp. 65-83 et 84-89.
- DESMOULINS, Christine, « *Joseph Belmont, parcours atypique d'un architecte* », Paris, Éditions PC, 2006.
- DOTTELONDE, Pierre (dir.), « *La Défense, l'esprit et le temps* », Paris, Le Cherche Midi, 2009.
- DE GALZAIN, Virginie, KENESI, François, « *L'Axe historique La Défense Seine Arche* », Paris, Epadesa, Gallimard, 2010.
- DURUSSEL (A.), « *Guide : La Défense* », Newport Éditions, Paris, 1999.

- FLOUQUET (S.), « *L'architecture contemporaine* », Scala, Paris, 2004.
- GAUDIN, Jean-Pierre, « *L'Avenir en plan, Technique et politique dans la prévision urbaine, 1900-1930* », Seyssel, Champ Vallon, 1985.
- KOPP (A.), « *Ville et Révolution* », Anthropos, Paris 1967.
- LE CORBUSIER, « *La Ville radieuse* », Édition L'Architecture d'Aujourd'hui, Paris, 1934
- LACAZE, Jean-Paul, « *Les Français et leur logement* », Paris, Presses de l'École nationale des ponts et chaussées, 1989.
- LAGNIER, Sylvie, « *Sculpture et espace urbain en France, Histoire de l'instauration d'un dialogue 1951-1992* », Paris, L'Harmattan, 2001.
- LANZMANN, Jacques, « *La Défense : un musée à ciel ouvert* », Paris, J.C. Lattès, 1994.
- LEFEBVRE, Virginie, « *Paris-Ville moderne, Maine-Montparnasse et la Défense, 1950-1975* », Paris, Norma, 2003.
- LEFRANCOIS, Dominique, et al., « *Jean Millier, Ingénieur des Ponts et Chaussées (1917-2006), Un hussard de l'architecture* », Bruxelles, AAM, 2008.
- LELOUP, Michèle, « *La Défense 2030, entretien avec Philippe Chaix, directeur de l'Epadesa* », Paris, Archibooks, 2010.
- LEMONIER, Marc, « *Promenons-nous à La Défense : architecture, balades et curiosités* », Paris, Parigramme, 1997.
- LENGEREAU, Eric, « *L'État et l'architecture : 1958-1981 ; une politique publique ?* », Paris, Picard, 2001.
- LE TAC, Hélène, « *La Défense* », Paris, Gallimard, 2011.
- LOJKINE (J.), « *La politique urbaine en région parisienne : 1945-1971* », Mouton, Paris, 1972.
- MACLEAN, Alex, « *Paris-La Défense Seine Arche, carte blanche à Alex Maclean* », Paris, Éditions Carré, 2010.
- MARTIN (H.), « *Guide de l'architecture moderne à Paris* », Alternative, Paris, 2001.
- MORITZ, Michel, PINKHASSOV, Gueorguy, « *Une promenade à La Défense* », Paris, J.C. Lattès, 1993.
- PICON-LEFEBVRE, (V.) et CHASLIN (F.), « *La Grande Arche de la Défense* », Paris, Electra Moniteur, 1989.
- PICON-LEFEBVRE, Virginie, « *La Défense et les villes nouvelles* », in BELHOSTE, Bruno, MASSON, Francine, PICON, Antoine, *Le Paris des polytechniciens*, Paris, Délégation à l'action artistique, 1994, pp. 243-253

- PICON-LEFEBVRE, Virginie, « *Des influences américaines sur les infrastructures dans les grandes opérations d'urbanisme à Paris des années 50-75* », in PRELORENZO, Claude (dir.), « *Infrastructures, Villes et Territoires* », Paris, L'Harmattan, 2000.
- PICON-LEFEBVRE, Virginie, « *La grande échelle et l'échelle monumentale de La Défense* », in PRELORENZO, Claude, ROUILLARD, Dominique (dir.) , « *Échelles et Dimensions, architecture, ville, territoire* », Paris, L'Harmattan, 2003.
- POIX, Pierre, RUDDER (de), Christian, « *L'État architecte, les choix tranquilles du président* », Paris, Syros, 1991.
- PUCA, « *Les Bâisseurs du présent, Histoire de la maîtrise d'ouvrage 1975-2000* », Paris, Le Moniteur, 2003.
- RAGOT, Gilles, « *Robert Camelot : architecte des palais de la céramique et du Cnit* », Liège, Mardaga, 1988.
- RONCAYOLO, Marcel, « *Territoires en partage, Nanterre, Seine Arche : en recherche d'identité(s)* », Marseille, Parenthèses, 2007.
- TEXIER, Simon, « *Les Architectes de La Défense* », Paris, Éditions Carré, 2011.
- TORRES, Félix (dir.), « *Paris/La Défense : métropole européenne des affaires* », Paris, Le Moniteur, 1987.
- SENNEVILLE (de), Gérard, « *La Défense, expression des arts urbains du XX^{ème} siècle* », Paris, Albin Michel, 1992.
- SENNEVILLE (de), Gérard, « *La Défense, le pouvoir et l'argent* », Paris, Albin Michel, 1992.
- VAUJOUR (J.), « *Le plus grand Paris : l'avenir de la région parisienne et ses problèmes complexes* », PUF, Paris, 1970

Travaux universitaires

- BASTIE, Jean, « *La continuité de l'axe Est-Ouest dans le développement de Paris* », in coll., *Régions, villes et aménagement*, Mélanges jubilaires offerts à Jacqueline Beaujeu-Garnier, Paris, Centre de recherche et d'études sur Paris et l'Ile-de-France, 1987.
- BEAUCHARD, Jacques, « *Historiographie de La Défense* » (recueil d'entretiens avec des acteurs de La Défense), Laboratoire de recherche et de formation doctorale en sciences sociales, université Paris XII, 1993, multig.

- CHANDOUL, Sophie, « *Métamorphose d'un espace et intégration : étude de la ZAC B1 de La Défense* » (dir. Guy Burgel), maîtrise en aménagement, université Paris X-Nanterre, 1982, multig.
- FIERRO, Annette, « *Cultural Projections : The institutions of Jean Nouvel* », in *The Glass State : The Technology of the Spectacle*, Paris 1981-1998, Cambridge, The MIT Press, 2003.
- GARNY DE LA RIVIERE, Sophie, « *L'Insertion de l'art contemporain en milieu urbain 1973-1993* », mémoire de maîtrise, université Paris X-Nanterre, 1994, vol. 1, multig.
- LAURAS, Bénédicte, « *Genèse et étapes de l'opération urbaine de La Défense (sur les communes de Courbevoie, Puteaux et Nanterre)* », thèse de géographie urbaine, université Paris X-Nanterre, 1973, multig.
- LISCIA, Claude, « *La rénovation de la région de La Défense* », thèse en sociologie urbaine, université Paris X-Nanterre, 1976, multig.
- PICON-LEFEBVRE, Virginie, « *Construire la ville sur dalle : Maine-Montparnasse et La Défense 1950-1975* », thèse en histoire de l'art, université Panthéon-Sorbonne, 2000, 2 vol., multig.
- RANCOURT (de), Caroline, « *Financement et réalisation d'une ZAC : la ZAC B1 à La Défense* », mémoire (séminaire d'analyse spatiale du développement urbain), UER sciences économiques, université Paris X-Nanterre, 1978, multig.
- SEITZ, Frédéric (dir.), « *Architecture et métal en France : XIX^{ème}-XX^{ème} siècles* » (Actes du séminaire organisé par le Centre de recherches historiques et l'École d'architecture Paris-Villemin), Paris, Éditions de l' EHESS, 1994.
- TADJEDDINE, Yamina, « *Heterogeneity of Financial Activities and Urban Location : the Case of Paris, 1993-2008* », Centre de recherche EconomiX, 2011, multig.
- VERPRAET, Gilles, « *Esquisse d'une "catastrophe" urbanistique : l'opération La Défense* », thèse en sociologie urbaine, université Paris X-Nanterre, 1980, multig.
- WERTHEIMER, Sarah, « *Le partage des pouvoirs et des compétences entre l'État et la commune pour les questions de logement, lors d'une Opération d'intérêt national* », mémoire de master, IUP, 2006, multig.

Annexe 1 - Chronologie

1883

Inauguration au Rond-Point de Courbevoie de la statue de Barrias commémorant la défense de Paris en 1871.

1956

20 octobre : Approbation du projet de La Défense.

Permis de construire du Centre des nouvelles industries et technologies (CNIT).

1958

Inauguration du CNIT.

9 Septembre : création de l'Établissement public pour l'aménagement de La Défense (EPAD) pour une durée de trente ans.

1959

André Prothin devient le premier président de l'EPAD.

1964

2 décembre : approbation par l'État du premier plan de masse du quartier des Affaires : 860 000 m² de bureaux.

Première génération de tours.

Mise en service de l'immeuble ESSO.

1966

Construction de la Tour Nobel qui devient plus tard la Tour Initial. Première tour construite en Europe sur la base des travaux de l'architecte américain Frank Lloyd Wright. Haute de près de 110 mètres, elle s'impose rapidement comme le symbole du quartier.

1968

Le projet de la Tour Schoeffler est dévoilé. Prévus pour les années 1970, elle se veut la première tour cybernétique du monde.

1969

Lancement du projet de construction de la plus haute tour du monde, la Tour Polak prévue pour les années 1980, elle devrait culminer à plus de 750 mètres.

Jean Millier succède à André Prothin à la tête de l'EPAD.

1970

Transformation de la zone A en ZAC.

Février : inauguration de la ligne RER Etoile-La Défense.

1971

Premier choc pétrolier.

1972

Nouveau plan de masse. Au total 1 550 000 m² de bureaux.

Le RER va jusqu'à Saint-Germain-en-Laye.

1^{er} septembre : critique des tours par Valéry Giscard d'Estaing.

Polémique sur la tour GAN dans la perspective de l'Etoile.

1973

La superproduction des bureaux et les crises pétrolières bloquent la commercialisation de La Défense.

Construction de la tour Montparnasse.

1974

Deuxième génération de tours.

Mise en service de la Tour FIAT.

Ouverture de la Galerie de l'EPAD.

1975

1^{er} Festival Musique à La Défense.

1977

La ligne A du RER est terminée.

Loi sur l'architecture.

Construction du Centre Georges Pompidou.

1978

16 octobre : annonce par le Premier Ministre Raymond Barre d'un projet de relance de l'opération.

Naissance d'une troisième génération de tours, dont la conception recherche l'économie d'énergie, une meilleure utilisation de la lumière du jour et l'adaptation de la bureautique.

1979

Pierre Consigny est nommé responsable de l'EPAD.

Adoption d'un troisième plan d'aménagement.

1981

2 mars : ouverture du plus grand centre commercial d'Europe, les Quatre Temps.

Démarrage du quartier Michelet.

Projet d'aménagement du quartier « Tête Défense ».

1982

François Mitterrand lance le concours « Tête Défense ».

1983

Création du périmètre OIN de La Défense.

Joseph Belmont succède à Pierre Consigny.

1985

Début des travaux de la Grande Arche.

Mise en service de la Tour ELF.

260 000 m² de bureaux en plus.

1987

Début des travaux de prolongement de la ligne 1 du métro jusqu'à la Grande Arche,

Début du réaménagement du CNIT.

1988

Pour la première fois, un élu, Charles Ceccaldi-Raynaud, devient président de l'EPAD.

24 février : prolongation de la mission de l'EPAD jusqu'au 31 décembre 1992.

1989

14 juillet : inauguration de la Grande Arche et du nouveau CNIT.

1990

Pierre Mayet succède à Charles Ceccaldi-Raynaud.

1^{er} août : discours de Michel Delebarre, ministre de l'équipement, annonçant le prolongement de l'opération sur la zone B.

Création du Service Culturel de l'EPAD.

1991

Achèvement des travaux de la ligne 1 du métro.

1992

1^{er} avril : inauguration des stations « Esplanade » et « Grande Arche » de la ligne 1 du métro.

29 décembre : prolongation de la mission de l'EPAD jusqu'au 31 décembre 2007.

1993

Retour de Charles Ceccaldi-Raynaud à la présidence de l'EPAD.

31 juillet : projection en plein air sur le parvis du Napoléon d'Abel Gance.

Juillet : requiem de Verdi avec l'Orchestre de Paris.

1996

Novembre : mise en service de l'A 14.

1998

André Barilari est nommé président de l'EPAD en remplacement de Charles Ceccaldi-Raynaud.

2000

19 décembre : création de l'Epasa et arrêté redéfinissant le périmètre OIN.

2006

25 juillet : annonce d'un plan de renouveau (2007-2013).

27 octobre : décret prolongeant les missions de l'EPAD jusqu'en 2010.

2010

2 juillet : décret créant l'Epadesa.

5 novembre : nouveau périmètre OIN La défense-Seine Arche.

Annexe 2 - Florilège des grandeurs d'éloquence

« Ce quartier sera le point d'orgue des travaux d'Hausmann de l'an 2000 », Georges Brégou, *Le Monde*, 15 juin 1964.

« La Défense est peut-être le meilleur quartier d'affaires qui existe dans le monde », Marie-Françoise Dubillon, *Le Monde*, Mai 1967.

« Les New-Yorkais du pont de Neuilly manquent d'air, de gazon, d'ascenseur et de confort », Philippe Bouvard, *Le Figaro*, 26 novembre 1970.

« L'Amérique, désormais, cela ne coûte plus qu'un franc quatre-vingt pour y aller. Vous vous embarquez à Charles de Gaulle et dix minutes plus tard vous vous retrouvez à Manhattan ! Ne vous trompez pas de station, cela s'appelle Défense », Jacques Frémontier, *L'Humanité*, 19 octobre 1973.

« Quand l'histoire jugera La Défense, ce sera terrible », Thomas Neuhoff, *Le Monde*, 15 mars 1974.

« L'aménagement de La Défense se poursuit alors que plus personne ne le souhaite ». Jean-Guy Courson, *Notre Temps*, octobre 1974.

« Il y aura toujours des ennemis irréductibles des tours. Peut-être que celles de La Défense ne sont pas toutes esthétiquement parfaites. Mais il y en a qui sont des vrais morceaux d'architecture. Et puis, ici, c'est la vue globale qui prime. C'est l'ensemble de ces tours qui constitue un monument », José Sellin, *Le Parisien*, 5 Avril 1977.

« À La Défense on n'habite pas. On travaille ou on dort », Claudine Quiblier, *Le Matin de Paris*, 15 juillet 1977.

« Ce lieu portera témoignage de l'importance de la relance de la politique d'aménagement urbain que l'État a organisé, entre 1955 et 1970, en région parisienne. Cette période restera, avec le Second Empire, comme une période charnière par le nombre et la variété des problèmes traités ». Jean-Paul Lacaze, *Urbanisme*, Septembre 1980.

« S'il n'y a plus de bureaux vides, c'est sans doute que les utilisateurs y trouvent leur compte ». Jean-Jacques Novelli, *Le Nouveau journal*, 15 juin 1984.

« La Grande Arche restera comme le monument emblématique du nouveau Paris », Odile Guillard, *Le Parisien*, 10 novembre 1989.

Annexe 3 - Titres chocs

LA DÉFENSE : UNE VILLE NOUVELLE EN TRAIN DE NAÎTRE

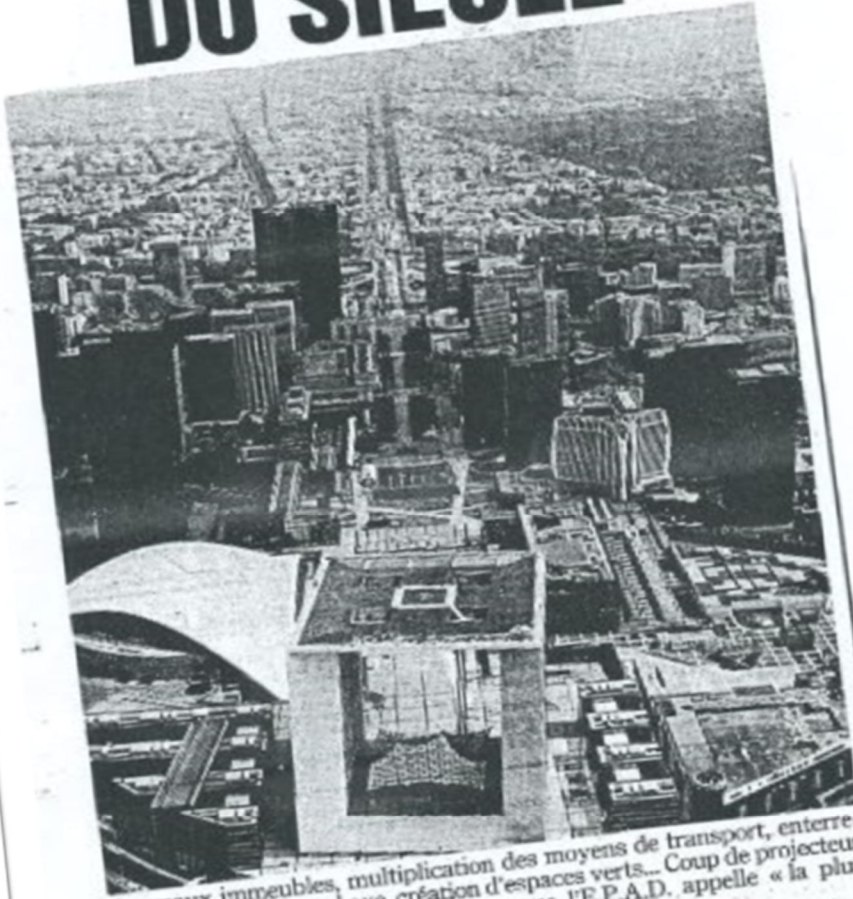
Le Figaro, 19 février 1970



LA DÉFENSE : LE CHANTIER DU SIÈCLE

Le Parisien, 30 avril 1972

LA DEFENSE : LE CHANTIER DU SIECLE

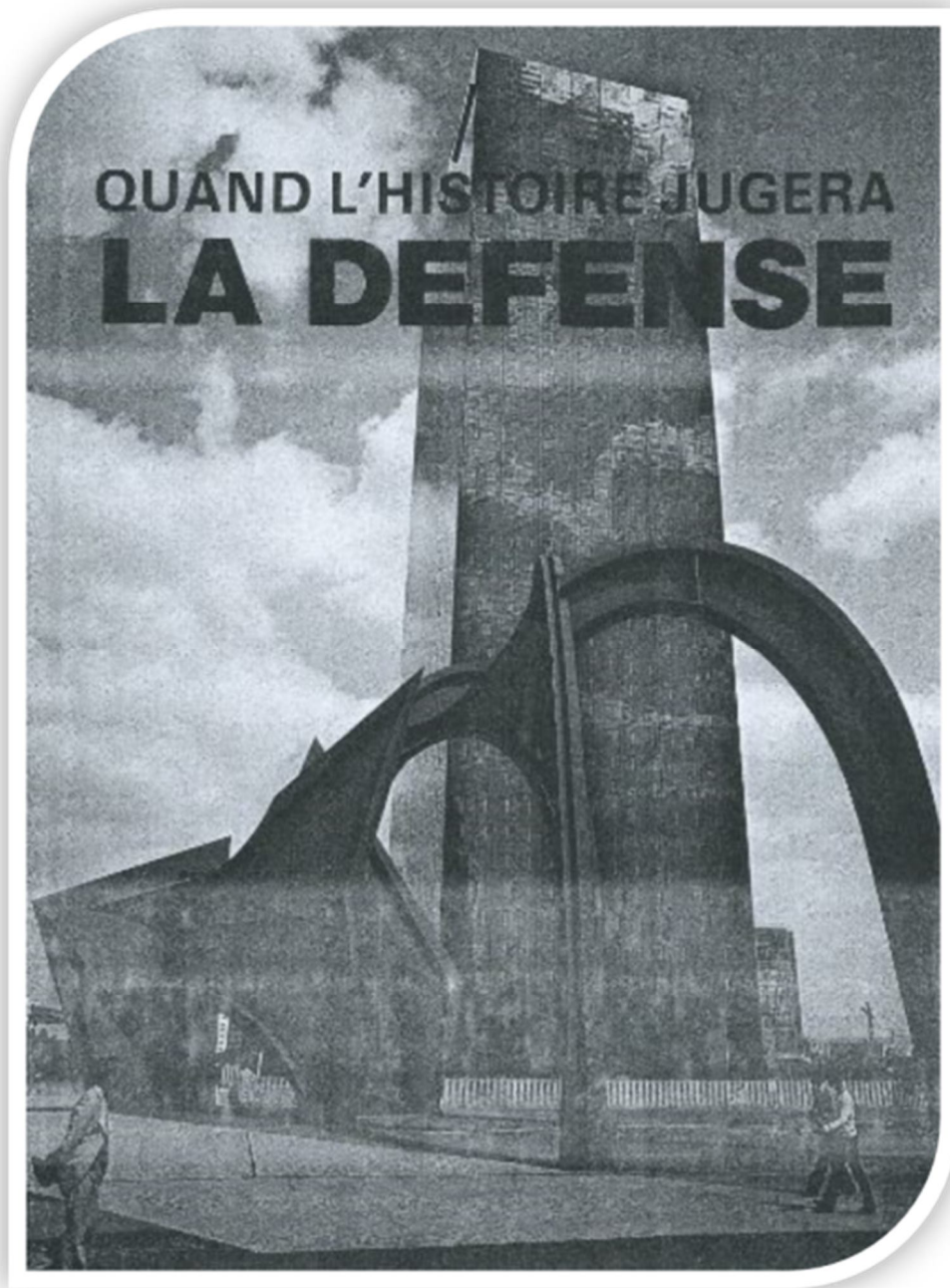


Nouveaux immeubles, multiplication des moyens de transport, enterrement de la A 14, grand axe, création d'espaces verts... Coup de projecteur sur l'avancement des travaux de ce que l'E.P.A.D. appelle « la plus grande opération d'urbanisme de cette fin de siècle »...

(Page 112)

QUAND L'HISTOIRE JUGERA LA DÉFENS

Le Monde, 15 mars 1974



La Défense : le colosse aux pieds d'argile

Le scandale couve sous la dalle :
l'opération d'aménagement est menacée de faillite

La Défense bat de l'aile. L'image peut paraître quelque peu osée s'agissant de cette gigantesque opération vouée au béton et à l'acier. Mais c'est un fait : les tours élevées à la périphérie ouest de Paris, à la gloire et au profit des banques et des firmes multinationales, sont au bord d'un gouffre financier.

Le révélateur de l'affaire a été le budget adopté en ce début d'année par l'E.P.A.D. (Etablissement Public d'Aménagement de La Défense). Les sommes inscrites à ce budget d'austérité représentent à peine le quart de ce qu'elles étaient en 1975, après avoir déjà subi une réduction de moitié en 1976. Compte tenu de l'augmentation du coût de la construction, la diminution en masse des travaux sera encore plus importante.

Raison de cette gestion de la pénurie : les recettes prévues pour équilibrer financièrement l'opération enregistrent également une chute spectaculaire : de 338 millions de francs en 1973, elles sont passées à 278 millions en 1976 et les prévisions pour 1977 ne font plus état que de 163 millions de francs environ.

A ce rythme, on tend à brève

échéance vers le zéro. Toujours pour équilibrer son budget, outre les réductions de travaux déjà citées, l'E.P.A.D. est conduit à emprunter. Plus de 206 millions en 1977, après un emprunt équivalent en 1976. Situation totalement anormale dans la mesure où après des années d'avancement des travaux, de la perception des droits auprès des propriétaires de tours, il ne devrait plus être fait appel à l'emprunt.

A l'E.P.A.D., on ne cache d'ailleurs pas que ces prêts sollicités à la Caisse des Dépôts et Consignations sont destinés à assurer la trésorerie et non pas le financement des travaux eux-mêmes.

Des bureaux à revendre

Comment en est-on arrivé là ? Jusqu'à quand peut-on tirer sur la corde de l'emprunt sans qu'elle casse ? Quelles sont les conséquences immédiates ou à plus long terme de ces difficultés financières ?

Sur les 1,5 million de m² de bureaux devant être construits, 820.500 sont en

service. Mais le mécanisme est bloqué : il n'y a plus de clients pour construire les buildings qui permettraient d'achever l'opération. Officiellement, on rend responsable « l'effacement à peu près total du marché immobilier ». La crise, mais aussi la construction pléthorique et anarchique de bureaux à tous les azimuts de la capitale. En un mot, il y a des bureaux à revendre, les emplacements de La Défense où on les empile en hauteur ne trouvent plus preneur.

En l'absence d'une hypothétique « relance » qui verrait à nouveau les bureaux se vendre ou se louer comme des petits pains, c'est un scandale financier qui couve sous la dalle. En 1978 on empruntera sans doute encore, quitte à aggraver le déficit financier. L'objectif étant de passer le cap des élections législatives. Après...

La tour infernale

Après, les contribuables seront invités à payer la note. Les emprunts de l'établissement public sont en effet garantis par l'Etat.

Les logements, les équipements publics sont déjà sacrifiés.

Une campagne de presse est amorcée pour justifier à l'avance la faillite de La Défense. On jette en pâture des coupables : les « technocrates », le gigantisme, la civilisation mécanique, l'inhumanité du béton, la bouderie des P.-D.G. pour un quartier conçu pour eux. Bref, la « tour infernale », comme dans les films...

Dans chacun des arguments avancés il y a bien sûr une parcelle de vérité. L'une ou l'autre de ces raisons, montée en épingle, ne peut pourtant que servir à masquer les responsabilités fondamentales. Depuis 1958, l'opération a été voulue, orientée, poursuivie selon la volonté des gouvernements successifs. Les ministères de la famille politique au pouvoir se sont passés le relais pour aménager le haut-lieu du grain des sociétés capitalistes françaises et étrangères. Le vent a tourné pour orienter leur recherche du profit ailleurs. Que leur importe la faillite d'un établissement public ?

LA DÉFENSE FANTASTIQUE : UNE FÊTE FUTURISTE DANS LA CITE DE DEMAIN

Le Figaro, 9 septembre 1980

La Défense fantastique

Une fête futuriste dans la cité de demain



Hector Berlioz magnifié sur le parvis de la Défense ; les accents pathétiques de la symphonie fantastique s'élevaient comme des sources puissantes entre les tours de Manhattan français. Mais aussi les fontaines liturgiques d'Henri Tomasi et le concerto en ré de Maurice Ravel bruissant dans le seul décor urbain authentiquement moderne de la région parisienne, tels seront les principaux aspects du spectacle musical « La Défense fantastique » offert par le conseil général des Hauts-de-Seine, mercredi soir. Rayons laser, amplificateurs électroniques, embrasements des tours, feu d'artifice compléteront la fête, car c'en est une, la première qu'on n'ait jamais donnée en ces lieux.

Pourquoi une fête et pourquoi à la Défense ? Le président de la République et le gouvernement, en imaginant de créer, en 1960, notre patrimoine national, n'avaient pas limité les initiatives à la recherche des vestiges du passé ou à la vulgarisation de l'acquis intellectuel. Les œuvres

contemporaines font, elles aussi, partie intégrante du patrimoine. De création récente, elles n'ont pas été classées, ni officielles. Elles n'en existent pas moins, comme la Défense.

Indéfinissable, administrativement, la Défense est née d'un projet vieux de plus de cinquante

ans. Le gouvernement Tardieu, en 1929, dans le cadre de la politique des grands travaux, mais en guise pour combattre la crise économique, avait déjà projeté la réalisation des boulevards périphériques et celle d'un quartier d'affaires à la Défense. On n'avait pas deviné à l'époque, d'ailleurs

on ne le devina pas non plus lors de la phase constructive, que de mélange d'habitat classique et de bureaux de bureau allait engendrer des prolongements sociologiques.

Jamais, en fait, depuis les démissions haussmanniennes de l'urbanisme en 1870, on n'avait créé

dans la région parisienne un site réellement nouveau. Or, la Défense constitue une véritable brèche sur le futur. Sa conception s'achève. Il est donc nécessaire de l'annoncer le plus tôt possible, avec cette identité nouvelle qui appartient au patrimoine collectif. Deux possibilités s'offrent, en effet : on laisse les événements suivre leur cours jusqu'à ce que l'équilibre humain s'établisse ou on intervient. Ici, le tissu urbain périphérique étant déjà très affecté, il semble hasardeux de l'abandonner aux seules mains des aménageurs, d'autant que les conditions pour la naissance d'une ville nouvelle existent : habitat, emploi, transports, centre commercial. Mais il faut que toutes les fonctions soient en place pour qu'une communauté urbaine voie le jour et il en résulte une Fondation. Les concepteurs du projet n'ont jamais pris en considération la dimension du jeu et de la fête.

Le parvis de la Défense apparaît comme l'espace idéal pour accueillir cette dimension, ne limitant pas ainsi à une seule fonction, celle de la perspective d'attente prestigieuse, puisqu'elle débouche sur les Champs-Élysées.

Si la Défense, en se développant, a profondément bouleversé le tissu urbain proche (Courbevoie, Puteaux, Nanterre), même plus lointain comme Rueil-Malmaison et au-delà, on ne constate pas, en revanche, d'intégration institutionnelle. En gros, la Défense n'existe pas réellement puisqu'elle n'a même pas le statut de ville nouvelle.

Sees habitants, au hasard de l'implantation de la tour qu'ils habitent, votent et sont citoyens de Courbevoie, Puteaux ou Nanterre. Aucune de ces trois communes n'envisageait d'abandonner une partie de son territoire. Il sera nécessaire de trouver une solution afin qu'à un carrefour, les habitants et les élus puissent se rencontrer pour bâtir ensemble le territoire où. Le seul organisme officiellement chargé de la Défense est l'E.P.A.D. (établissement public d'aménagement de la Défense) mais sa mission s'achève avec la fin des travaux.

Pour la première fois, un conseil général, à travers le spectacle musical de mercredi soir, va ainsi s'adresser directement aux habitants d'un « lieu-dit », pure émanation de l'Etat.

Cette prise de possession de la Défense par les Hauts-de-Seine va surbriser du symbole. Elle exprime une vision, celle d'humaniser ce qui n'est été jusqu'ici seulement un quartier d'affaires. Des grands copropriétaires y sont favorables. Elle non plus ne souhaitent pas que la Défense reste une prison administrative.

Manuel David WEDD

Un « space opera »

Le Conseil général des Hauts-de-Seine, avec le concours de TF 1 et d'Europe N° 1 offrira (le spectacle est gratuit), une sorte de « Space Opera » total construit autour de quatre-vingts musiciens de l'orchestre de l'île-de-France, dirigé par Jean Fournet. C'est face aux caméras de la S.F.P., devant les jets d'eau de la fontaine A.G.A.M., au pied des tours entièrement illuminées que commencera le show avec la fontaine liturgique d'Henri Tomasi (Annonciation), François Duchabé, soliste, exécutera ensuite le Concerto pour la main gauche de Maurice Ravel. Pendant que l'image de sa main gauche sera projetée sur échelle géométrique, des diapositives apparaîtront à la fois sur trois écrans géants de part et d'autre du parvis et sur le rideau d'eau de la fontaine A.G.A.M., derrière l'orchestre.

« celui-ci attaquera la Symphonie Fantastique de Berlioz, tous les projecteurs, trois danseurs dont un de l'Opéra de l'opéra de la nuit sur deux podiums. La chorégraphie de Marcado sera subtile et soulignée par les lasers.

« du premier mouvement, les jets d'or et d'argent ne s'élèveront autour du poêle et de sa bien-aimée « feu, reproduits sur les écrans géants opaques lumineuses ruissellent le long des

Lors du deuxième mouvement, le bal, les lasers donneront à la vase de Berlioz une amplitude encore jamais vue en valant sur les façades des tours plongées dans l'obscurité, façades qui s'embraseront de soleils tournoyant au cours de la folle reprise finale.

Crescendo encore pour la marche au supplice où les projections sur écran dialogueront avec les effets lasers sur le rideau d'eau de 20 mètres de la fontaine, cependant que 1.500 torches rouges deviendront flammes vivantes tout autour des spectateurs.

En apothéose pour le dernier mouvement : Le Songe d'une nuit de sabbat, où les deux plus gros canons lasers, jamais vus en Europe, tomberont d'un fantastique plafond de lumières entrecroisées au-dessus des deux hectares du parvis, tandis que le bouquet final multicolore jaillira derrière l'orchestre, qu'un portrait de Berlioz peint spécialement par Morell, apparaîtra dans la brume d'eau de la fontaine et que toutes les tours embrasées s'embraseront à nouveau.

Le spectacle est mis en scène par Maré Rabinowsky, Ivan Morjane et Jean-Claude Sevestre.

LE RETOUR DE LA STATUE DE BARRIAS

Le Figaro, 18 janvier 1982



La Défense en chantier

L'AIR DU BÉTON

L'architecte Speckelsen a rêvé une seconde place de l'Etoile
Un arc de triomphe bâti par Bouygues. Sublime...

À cent quinze mètres au-dessus du sol, c'est encore un fouillis de ferrailles, de coffrages et de machines qui dominent deux grues, plantées là-haut, dans le ciel parisien. On achève de couler poutres et caissons du « plateau », la « galette supérieure », comme on dit sur le chantier. Mais plus bas, aux étages inférieurs, dans les « pattes » du gigantesque cube, plombiers, électriciens et carreliers ont déjà pris possession des lieux. L'arche de la Défense, cette « fenêtre sur le monde » qu'a voulue l'architecte danois, Johan Otto Speckelsen, est à jamais ouverte, légèrement de biais, au bout de cette perspective légendaire, qui s'ouvre au loin, dans la cour Napoléon-III du Louvre.

Cet enchevêtrement des métiers n'est pas le moindre des casse-tête posés par ce chantier de deux mille hommes, qui devra impérativement être bouclé en 1989, bicentenaire de la Révolution obligé. Les escaliers monumentaux, qui habilleront d'un bout à l'autre le socle de l'édifice, ont déjà été retenus par Jean-Michel Jarre. Les spectacles de la commémoration ne pouvaient ignorer ce cadre monumental.

Le cube de la Défense est d'abord impressionnant par ses dimensions : cent quinze mètres de haut, cent dix mètres de large. Cela va devenir un lieu commun de le dire : mais Notre-Dame de Paris y tiendrait tout entière à l'abri !

Tout n'y est donc que défi. « Les procédés choisis étaient tous connus, mais ils n'avaient jamais été utilisés à une aussi grande échelle », explique Philippe Delmas, patron de Contrôle et Prévention. C'est une société spécialisée dans l'analyse et le contrôle technique, et qui a dû examiner les quelque dix mille cinq cents plans utilisés pour la réalisation de l'ouvrage. A commencer par les fondations. Les trois cent mille tonnes de l'arche reposent sur deux rangées de six piles de béton, plantées de part et d'autre des voies SNCF, du RER et de l'autoroute A14. Tout ça, ça vibre. On a donc inventé de glisser, entre les piles qui la supportent et le cube, une couche de néoprène. Pour le reste, tout été coulé « en place », y compris les quatre poutres maîtresses du toit, grâce à un système de cistre hissé à cent mètres de haut sur deux pieds de grues. Mais les bureaux d'étude de Bouygues, salués par le gros œuvre, ont dû également mettre au point un béton hyper-traité, particulièrement résistant.

Autres sujets de migraine pour les ingénieurs : les exigences de Johan Otto Speckelsen, pour l'habillage de son arche. Les faces extérieures sont en verre, fixées sur des caissons d'aluminium, par plaque de 2,80 mètres de côté. La face inférieure du toit sera revêtue d'aluminium. Les faces, obliques sur l'épaisseur du cube, y compris les tympans en surplomb à plus de cent mètres, sont en marbre blanc. Seule une carrière de Carrare en possédait une réserve suffisante pour qu'aucune rupture de teinte ne vienne altérer l'unité de l'ensemble. Jusqu'aux veines du matériau qui auront été respectées par un numérotage minutieux des plaques, collées dans l'ordre par un mélange de résine et de fibre de verre.

Ce marbre, Speckelsen a voulu, en tester la luminosité, dans le ciel de Paris, au bout d'une grue, avant même que le chantier se sorte de terre, au grand dam des techniciens.

L'habillage de marbre et de verre et, aujourd'hui en voie d'achèvement. Reste une ultime épreuve : l'architecte a imaginé d'implanter au centre du cube « un nuage », un jeu de voiles tendues par des câbles et des bielles mobiles. Ça n'a l'air de rien, mais les études en soufflerie — il a fallu en passer par là — ont révélé que l'arche entraînait des perturbations considérables dans la circulation de l'air. Elle se comporte surtout comme une énorme cheminée où viennent s'engouffrer les vents d'ouest et les tempêtes. Chaque point d'ancrage des câbles exercera donc une contrainte de l'ordre de cinq tonnes sur la structure de béton.

Johan Otto Speckelsen est mort avant d'avoir pu voir son œuvre sortir de terre. Paul Andreu, architecte en chef d'Atterperts de Paris, en a assuré la réalisation. C'est grandiose et monumental. Il n'y a pas un siècle, Paris, étourdi par les audaces nouvelles qu'autorisait le fer et l'acier, s'est offert la tour Eiffel. L'arche de la Défense est un hymne au béton, à l'aluminium et au verre. Mais, signe des temps, on logera là des bureaux. Des milliers de bureaux. Plus de 40.000 m² pour chacun des côtés verticaux. Chaque mètre carré de dalle devra rendre gorge. L'arche sera cernée de petits immeubles qui s'appellent déjà « Collines ». Toujours des bureaux : 50.000 m². L'avenir dira si tout cela, comme la vieille tour, peut atteindre au symbole.

Jean-Pierre Detail



Comme un point sur le L
l'arche de la Défense
cocarde l'axe magnifique
Louvre-Pyramide-
Carrousel-Obélisque-Arc
de Triomphe. Un défi de
l'architecture
contemporaine.
(Photo J.-P. Arles.)

LES PLUS GRANDS TRAVAUX DEPUIS HAUSSMANN...ET PHILIPPE AUGUSTE

L'Unité, 2 avril 1982

Les plus grands travaux depuis Haussmann... et Philippe Auguste

PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

PARIS sortira de la décennie quatre-vingt avec un nouveau visage. Depuis Haussmann, la capitale n'aura jamais vu autant de grands travaux en si peu de temps. Mais, quoi qu'il pèze en dire, Jacques Chirac n'en sera pas l'unique promoteur. Lacés directement sous le contrôle de l'Elysée — Jack Lang, Roger Villot, Robert Lion et Paul Guimard entourant le président —, nq grands projets doivent sortir de terre avant 1989.

En dotant Paris de grands équipements publics, en favorisant Est de la capitale alors que l'Ouest, malgré la fameuse politique de équilibrage maintes fois affichée, reste plus riche et mieux équipé, président de la République veut aussi lui donner des monuments ceptionnels. De grands concours, dont les programmes sont tuellement à l'étude, vont donc être lancés, internationaux pour la upart, à l'exception du ministère des Finances. Leur forme — nsultation restreinte, concours sur esquisse ou à tiroir — n'a pas core été définie ; chaque cas sera différent, adapté à des calen- iers particulièrement contraignants.

C'est une constante française, chaque grand chef d'Etat a voulu rquer l'histoire en bâtissant, l'architecture ayant pour mission de nner forme à un pouvoir et à sa nature. Ainsi, la république mpidolienne a-t-elle troué Paris de rénovations bulldozer, hérissant n paysage de tours, comme à La Défense, sur le front de Seine ou ns le XIII^e arrondissement. L'avenir retiendra peut-être le meil- ur de cette époque dans le centre Beaubourg, bien que le résultat concours n'ait pas plu à Pompidou. Giscard, lui, tournait le dos modernisme, parlait de jardins à la française, d'architecture clas- ue. Sous sa férule, pastiche et réhabilitation ont fleuri, qui ne sseront guère d'empreinte, comme à la gare d'Orsay ou à l'hôtel ouot.

Par la force des choses, l'intervention de Mitterrand porte ibord sur le remaniement de deux projets plus anciens, à La Vil- le et à La Défense. Contrairement à ce qui avait été décidé sous icard, la tête de La Défense ne fermera pas la perspective, cette e tracée par les rois entre le Louvre et Saint-Germain. Le Centre ernational de communications, qui y prendra place aux côtés des sistères de l'Urbanisme et de l'Environnement, aura pour mission tre ouvert sur le monde autant que de lui renvoyer des informa- ns.

À La Villette, le projet initial est lui aussi très infléchi. Le musée

dshéritées de Paris ; à la technique, on a adjoint la culture, avec une Cité de la musique qui abritera le Conservatoire, un auditorium et des lieux de recherche. Entre les deux bâtiments, le parc ne se contentera pas d'être un espace planté ; il offrira aussi des anima- tions et des possibilités d'éducation pour ceux qui le désireront, botanique autour des arbres, hydro-dynamique autour des fontai- nes...

De la musique en toutes choses : à la porte de Bagnole, une salle de rock, de pop et de jazz sera construite, avec dix mille places seu- lement, mais son absence faisait cruellement défaut. Quant au nou- vel Opéra, il s'élèvera sur la place de la Bastille, choix hautement symbolique, comme le souligne Paul Guimard. L'ambition de démocratiser l'art lyrique pourra ici se concrétiser ; finies, les queues de trois jours pour obtenir une place à prix d'or ; le nouvel Opéra sera ouvert presque toute l'année grâce à des techniques que le palais Garnier ne possède pas. Il permettra donc de mieux rentabi- liser des spectacles qui ne sont parfois créés que pour cinq ou six représentations.

Reste le ministère des Finances, qui sera établi à Bercy pour lais- ser place nette au musée du Louvre. C'est sans doute la réalisation la plus urgente, puisque les services du ministère doivent être instal- lés avant 1988 afin de préparer le Louvre pour la grande affaire de cette fin de siècle : l'Exposition universelle de 1989. Que la manifes- tation se tienne dans Paris, dans différents endroits à la fois, serai- en soit un événement, puisque les dernières ont eu lieu dans des banlieues, implantées dans les champs de betteraves dénués de toute histoire et de toute poésie.

La proposition française est majestueuse : sur le thème de la démocratie, des droits de l'homme — un palais des Droits de l'homme serait construit à cette occasion — et de la Révolution de 1789, elle ferait visiter Paris par sa voie royale, la Seine, de Javel à Bercy. L'affaire atteint des proportions titanesques : on attend au minimum quatre cent mille visiteurs par jour, qu'il faut accueillir, loger, transporter. Il est question d'ouvrir à nouveau la petite cein- ture et une navette fluviale pourrait fonctionner, installations qu resteraient après les six mois de l'exposition.

Car une exposition universelle est une excellente affaire : elle laisse des constructions définitives et crée énormément d'emplois dont une partie non négligeable hors de Paris.

Mais ne vendons pas la peau de l'ours... Le bureau international des expositions doit d'abord trancher entre Paris, Séville et Chicago, qui, toutes trois, ont posé leur candidature. Paris...

LA DÉFENSE : LA FORÊT AMAZONIENNE DES AFFAIRES

L'Humanité dimanche, 29 janvier 1984

La Défense la forêt amazonienne des affaires

Impossible de ne pas les voir les tours de la Défense, qui perturbent le paysage entre l'Etoile et le mont Valérien ; elles sont presque trente à se dresser pleines dans un périmètre délimité par un boulevard circulaire à trois voies, lardé d'échangeurs.

En voiture, en RER ou en métro, on arrive par-dessous, à travers un gruyère de huit étages souterrains. Sur le trottoir, le visiteur embrasse d'un seul coup d'œil plus d'un million de mètres carrés de bureaux où travaillent quelque chose de préhistorique.

Les avis sur l'urbanisme sont partagés. Les plus optimistes remarquent que les conditions de vie se sont améliorées au fil des ans. La vue des chantiers a laissé place à une dalle bien bâtie et à de nombreux arbres. Mais souvent un bruit violent gâche le plaisir, alors que dans les tours on se plaint de l'air conditionné : paradoxe d'un modernisme insuffisamment maîtrisé.

Beaucoup de salariés souffrent peu ou prou du gantisme des lieux. Ceux-ci offrent une image saisissante du capitalisme triomphant d'avant-crise, mais l'homme y fait figure de lilliputien. « De l'étage où je travaille, je peux tirer la langue aux passants sur le parvis, personne ne me verra », dit, le sourire en coin, un

« Des établissements de six cents personnes ou de cinq mille, ce n'est pas la même chose, affirme une employée du GAN. Il y a moins de relations d'étage dans une tour que dans un immeuble normal. Quand on est vingt-cinq dans un ascenseur, on ne se parle pas. Pareil sur les plateaux où travaillent une trentaine de salariés et qui rempla-

Un même besoin de démocratie

cent les classiques bureaux. » Pour le syndicalisme, c'est pratique ! Mais ce détail a certainement échappé à la direction...

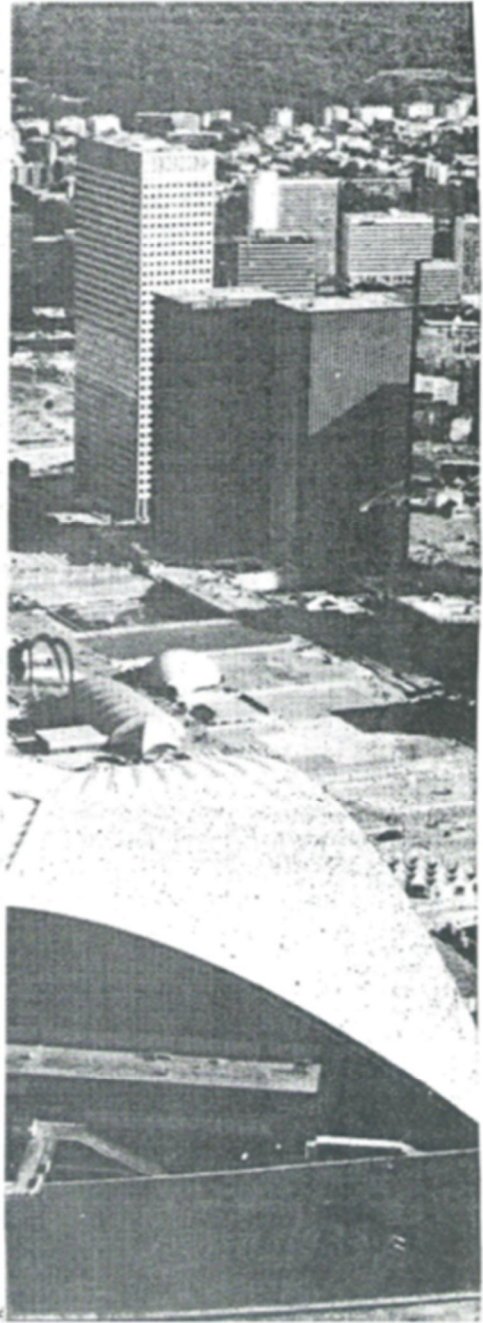
Côté convivialité, notons aussi la « badge-manie ». Du parking au bureau, il faut montrer patte blanche : un petit rectangle de plastique qui identifie la société.

De nombreuses entreprises ont instauré l'horaire mobile. Les salariés arrivent le matin entre sept heures

et repartent le soir entre seize heures trente et dix-huit heures trente ; le tout étant d'avoir fait ses trente-neuf heures dans la semaine. Certaines directions en ont profité pour exiger que leurs ordinateurs et autres machines sophistiquées soient opérationnels de la première heure au dernier moment de la journée. Au personnel de se débrouiller pour assurer le roulement.

À la Défense, paradis des sièges sociaux, on trouve le gratin, le « Tout-Paris » des multinationales et des entreprises nationalisées. Elles font travailler plus de vingt mille employés et autant de cadres. Diviser pour régner, dit-on : les patrons en attraperaient la sueur à creuser un fossé entre ces deux catégories de personnel. Comment ne pas voir pourtant leurs intérêts communs : même besoin d'information, de démocratie. Combien savent les politiques industrielles et les choix financiers qui se décident dans des bureaux luxueux aux étages élevés des tours ? La coopération employés-cadres, c'est l'avenir.

Pour les communistes de ces entreprises, le « quartier des affaires » tient un peu de la forêt amazonienne. Ils savent qu'il n'y a pas d'eldorado, mais ils ne mésestiment pas la richesse du lieu. Et ils tracent la route avec félicité.



PARIS : UN QUARTIER QUI DÉRANGE

Les 24 heures de Lausanne, 15 février 1984



24

LE GRAND QUOTIDIEN SUISSE

fondé à Lausanne en 1762



Paris: un quartier qui dérange

Après Beaubourg et la tour Mornaparnasse, la Défense, dont les derniers bâtiments devraient être achevés vers 1988, témoigne de l'avant-gardisme architectural de la capitale française. Ce gigantesque chantier vieux de vingt-cinq ans est situé en plein cœur de Paris. Quartier à vocation essentiellement commerciale, la Défense et son aménagement suscitent un débat controversé sur l'évolution de l'urbanisme de cette fin de siècle. **56**

LE FAR WEST DE PARIS A 25 ANS

Les 24 heures de Lausanne, 15 février 1984

LE FAR WEST DE PARIS A 25 ANS



Derrière la fontaine Agam, la tour Scor et, à l'arrière-plan, la tour de la Winterthur.

Photos Jean-Philippe Daulte

Encore un petit effort. Plus que 90 000 mètres carrés à recouvrir de moquette feutrée et à peupler de secrétaires accortées sur les 1 500 000 mètres carrés de bureaux inscrits au programme. Plus que 2000 places de parc à ouvrir sur les 20 000 prévues. Plus qu'une tour de 45 étages à finir de dresser et la Défense sera achevée.



Ce chantier gigantesque, le Far West de Paris, vient de fêter ses 25 ans. Un quart de siècle pour bouleverser 800 hectares.



Le quartier résidentiel de l'Arlequin.

La Défense dernière ligne droite

CHRISTIAN PELLERIN LE BULLDOZER DE LA DÉFENSE

Murs Murs, avril 1984

Christian Pellerin le bulldozer de la défense

« Mon but : faire de la région parisienne un moteur économique international ! ». Nous, nous ferons à Christian Pellerin le crédit d'un brin de mégalomanie. Il a, il est vrai, les moyens de ses volontés. Il règne sur la puissante société immobilière SARI, laquelle règne sur une bonne partie de La Défense, laquelle est devenue le cœur tertiaire de la région parisienne, laquelle... On l'a vu. A 40 ans, Christian Pellerin ressemble à l'un de ces légendaires « builders » américains, qui ne s'embarrassent pas de fioritures : du boulot et des compétences, le reste n'est que littérature. Voilà quelques générations de promoteurs immobiliers relégués dans les couloirs de l'Académie Française. Passons aux choses sérieuses : la SARI, créée en 1975, fait aujourd'hui 2 milliards de chiffre d'affaires, emploie directement 180 personnes, 400 indirectement et consacre l'essentiel de son activité à l'immobilier commercial. Coïncidence ? Il y a beaucoup de bureaux à la Défense. Trop, pense-t-on dans les années 70, lorsque Christian Pellerin débarque sur l'esplanade, au milieu des tours vides battues par le vent. Mal fichus ! répond-il alors, en s'appuyant sur deux raisonnements qui constitueront la base de sa stratégie.

Un... durant la croissance économique, les sociétés se sont développées frénétiquement, en pleine anarchie, à grands coups de rachats et de dispersion.

Deux... La crise venue, c'est sur la rationalisation du management et de l'espace qu'elles peuvent réaliser des économies.

Bref, contrairement aux idées reçues, La Défense ne souffre pas, en 1975, d'un excès de surface, mais d'une inadéquation de l'offre à la demande. Limpole ! Pour sauver le « Manha-



Christian Pellerin, un « builder » français, veut passer pour un technicien

tan français », en voie de décomposition avancée, la SARI va donc construire une nouvelle génération de bureaux. Activités concentrées, convivialité, intégration de l'informatique en sont les mots d'ordre. « Nous sommes des techniciens plutôt que des promoteurs » dit Christian Pellerin, soudain modeste. Mais son projet ne déclenche pas l'enthousiasme général, loin s'en faut. Les investisseurs français ne croient pas en l'avenir de La Défense ? Qu'à cela ne tienne, on trouvera ailleurs : j'ai fi-

nancé mon premier immeuble avec l'argent de la Chase Manhattan Bank. Les américains misent sur les hommes plus que sur les dossiers ». Grand bien leur fasse. La première partie de La Défense a été construite en 15 ans pour déboucher sur le plus volumineux flop urbain de l'après-guerre, la seconde en 10 ans, avec des résultats apparemment tonitruants. Les tours paranoïaques ont fait place à des bâtiments de taille humaine, tout en dégradé et en miroir, noyés dans des espaces verts, que la SARI entretient avec un professionnalisme jaloux. Le vieux mythe du « tout-béton » en a pris pour son grade.

Aujourd'hui Christian Pellerin pense « 10 ». Défense (personne ne s'avisera de lui contester ce possessif) en stratégie : « il nous manque des hôtels, une salle des congrès, des services administratifs – douanes, transports etc. – pour faire d'elle une vraie ville d'affaires ». D'aucuns penseront que de tels propos sonneraient plus juste dans la bouche d'un responsable de l'EPAP (l'établissement public) qui, en principe, tient entre ses mains, les rênes de La Défense. C'est mal connaître une certaine réalité : peu de choses se décident sur le parvis sans l'assentiment du maître de la SARI. De son vaste bureau, au cinquième étage du siège de la société, il embrasse toute la ville de verre et ne perd pas une miette de sa croissance. Pressé, mais avec distinction, déconstruit dans les salons, le big boss aurait – disent ses adversaires – un bulldozer à la place du cœur et des méthodes pour le moins autoritaires. Il ne s'en défend pas. Mais répond, avec ce zeste de lassitude que donne seule la patine du pouvoir : « Je suis un coordinateur. La concertation est un élément décisif dans la vie d'une entreprise ». En tous cas, la SARI se porte bien, merci. Un œil sur La Défense, dont le quartier Michelet – le plus grand d'Europe – est en train de grandir à toute vitesse, elle s'engage à fond dans la construction de la ville nouvelle de Marne-La-Vallée. Ce qui fait dire à Christian Pellerin, qui n'en n'est plus à une vision près : « Avec l'axe Marne-Gare de Lyon-La-Défense, Paris va devenir le siège social de l'Europe ». Surtout laissons-le rêver. Ça a l'air de marcher !

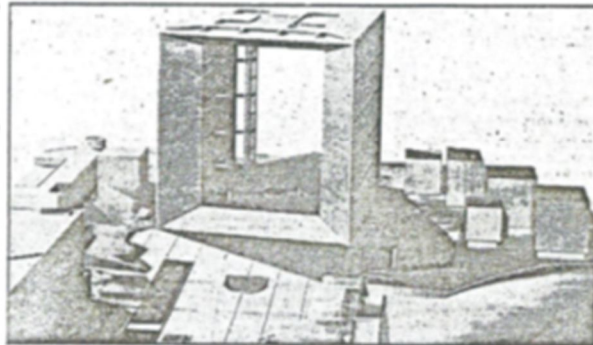
LE COLOSSE A PEAU DE MARBRE

par François Chaslin

In terminer avec La Défense, fermer à l'endroit, lui donner un dernier geste architectural ligne du site. C'est fait. Sur le papier, c'est grand, c'est haut, c'est lourd.

Le cube de la Défense, cette arche blanche comme sucre, aux ans biseautés, feignatique et encoché, qui suit une trajectoire d'ingénierie, un ouvrage de 320 000 tonnes culmine à 110 mètres au-dessus du sol, avec un vide intérieur de 72 mètres où pourraient aller les Champs-Élysées, et de 93 mètres ; Notre-Dame y tendrait à l'aise, avec flèche bien droite. Un colosse en fait, qui sous peu de marbres de Carrare assombrera une mégastucture béton armé gigantesque, écue par un ingénieur dais de quarante-trois ans, ik Reitzel, associé au projet Johann Otto Van Spreckels depuis qu'au début de 83, sans y croire vraiment et sûrs comme un exercice, ils lancèrent dans l'aventure du secours qu'ils devaient remonter devant quatre cent vingt-trois équipes concurrentes venues du monde entier. Ce serait lui qui, comme il parvenait pas à asséoir éventuellement le grand édifice sur cet entrelacs de voûtes vées qui, sous la dalle de la fesse, dansent la java avec utrorote A 14, « se veut si de nouilles », imagina de faire pivoter de quelques degrés afin que ses massifs de vidations puissent s'infiltrer au ce réseau puis, à travers sles, murmes et caillassees, over à 30 mètres le bon calze. Un pis-aller dont se saie avec bonheur l'architecte ; rot qu'en sous-sol tout coate, l'arche de la communication a prit cet air débranché, te conquerront oblique, cette nidre un peu affectée de se regarder vraiment vers soie, qui en fait aujourd'hui grâce.

Et alors... L'architecture, disait déjà Auguste Perret : belles ruines, parce que plus elles s'ouvrent plus elles montrent de vérité. Et alors... L'architecture, disait déjà Auguste Perret : belles ruines, parce que plus elles s'ouvrent plus elles montrent de vérité.



d'épaisse dalle avec double plancher, la « mégastucture », assurera la cohésion de ces haute voûtes verticales, ce qu'on appelle leur contreventement. Et alors, peut-être même avant que l'on ait fini de dresser la structure, pourraient commencer à se mettre en place les façades et les équipements intérieurs, comme dans ce gratta-ciel qu'achève Norman Foster à Hongkong, où l'on voyait un grand désordre hirsute de grues et de charpentes métalliques ferrailler dans les étages supérieurs tandis que le bas de la tour était déjà gainé d'une parfaite carapace de glaces et d'inox.



Élévations comparées de l'avenue des Champs-Élysées (en coupe), de l'Arche de triomphe de l'Étoile et de l'Arche de la Communication de la Défense.

à-faux progressant de chaque côté de l'édifice vers le centre, pendant que la grande ossature de béton armé serait retenue par des câbles tendus, comme ancrée par des piquets de teste plants. Voici pour le gros œuvre, la carcasse. Erik Reitzel s'est penché aussi sur des structures plus légères, comme les cinq cages d'ascenseurs extérieures, non cloisonnées, qui permettront d'ascéder d'un seul jet au « toit » de l'édifice et à son belvédère ; une extraordinaire boîte de poteaux d'acier inoxydable et de haubans les raidissant, une tour ferrée, tendue de filins, appuyée contre la façade interne du cube par des jambages obliques, l'ensemble évoquant ces mâts de

radio du début du siècle qui fascinaient les architectes constructivistes. Adrienne encore, cette verrière, très vaste, pleine de changements de pentes et de ruptures, que l'architecte a conçue pour créer un ciel de verre continu, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du cube ; il l'avait esquissée de façon approximative et vaguement nommée « le nuage ». Il faudra pourtant que tienne cette couverture, en fait très lourde et très fragile, qui pourrait être supportée par de massives piles métalliques rappelant un peu les pylônes des lignes haute tension ou, ce qui serait beaucoup plus élégant, suspendue aux parois de cube par des résilles de câbles. Elle devra résister aux terribles assauts

CLEFS
Origine : Décision prise par François Mitterrand en mars 1982 de créer à la Défense un Carrefour international de la communication, ministères de l'urbanisme et de l'équipement, bureaux et services privés.
Programme : Carrefour international de la communication, ministères de l'urbanisme et de l'équipement, bureaux et services privés.
Au total : 130 000 m² réparties entre la Grande Arche (80 000 m²) et cinq bâtiments annexes.
Architectes : Johann Otto Van Spreckels associé de Gérard Thomauer et de Paul Jodreau, de l'Aéroport de Paris. M. Spreckels a été désigné en 1983 au terme d'un concours international.
Chantier : 2^e trimestre 1985 - fin 1988.
Coût global : 2,7 milliards de francs 1984, 1,1 milliard est financé par l'État (soit 200 millions qui viendront du ministère de l'urbanisme et du logement qui vendra les terrains qu'il possède actuellement) ; 480 millions financés par le groupe Drouot, 248 millions par la Caisse des dépôts, 60 millions par le SCITCO ; le reste fait l'objet de négociations avec des investisseurs français et étrangers.
Après de nombreuses vicissitudes, la Défense devrait trouver par cette Grande Arche une percussive magistrale. C'est le seul des grands projets qui serait largement financé par d'autres que l'État.

Le chantier commencera par les fondations puisque, comme chacun le sait, on ne les met pas sur le toit. Deux jambes de béton appuyées sur la roche souterraine par de gros sabots, comme pattes d'éléphants ; selon sa situation, chacune supportera 20 000 ou 30 000 tonnes de charge, délicatement posées sur de doux coussinets de néoprène. Puis on fera le socle du cube, peut-être coalescé sur place, peut-être composé d'éléments assemblés, selon les propositions et les inventions des entreprises en concurrence. Ensuite monteront les deux rangées de six côtes verticales de la mégastucture, couronnées de coffrages glissants, chacune avec sa grue et son véritable petit chantier perché. Tous les 21 mètres, soit tous les sept étages, une sorte

de vent, qui se manquera pas de s'engouffrer avec violence dans cette belle ouverture, véritable entonnoir, accélérateur de ce que les physiciens appellent l'effet Venturi et dont on a tenté de prévoir au plus juste l'intensité par des essais en soufflerie. L'ingénieur est confiant : le rapport de cinq cents pages du Centre scientifique et technique du bâtiment n'a fait que confirmer ses hypothèses et ses calculs, à d'infimes pourcentages près. Et tout cela, ses calculs, ses dessins, toute structure de cet immense, tient dans quelque d'ordinaire d'à peine 11 de diam, en quelques.

CHICAGO, LA DÉFENSE : LA FOLIE DES GRANDEURS

Le Figaro, 20 décembre 1989

Chicago, La Défense : la folie des grandeurs

*L'ivresse des records saisit les promoteurs à Chicago et à La Défense.
Deux projets qui défient la rationalité.*

La plus haute tour du monde, à Chicago, et la plus haute tour d'Europe, à La Défense, sont deux projets en liste d'attente dans le contexte de la récession économique aux États-Unis et le climat d'attentisme en France. Deux projets irréalistes, mais pas irréalisables.

Gratter le ciel a toujours dérangé. L'ivresse des records a souvent poussé promoteurs, architectes et ingénieurs à concevoir les projets les plus « fous ». La plupart de ces tours ont été classées d'office au chapitre des utopies. La décennie 90 dira où il faut ranger deux projets prestigieux, mais qui délient la rationalité : la tour sans fin de La Défense et l'« aiguille » de Chicago.

Détrôner la Sears, lui ravir son titre de plus haute tour (de bureaux) du monde, tel est l'un des enjeux de Skynneedle, une tour que le promoteur Miglin Beitler compte bien ériger en plein cœur de Chicago. Conçu par Cesar Pelli, l'architecte du World Trade Center de New York, ce bâtiment — aiguille de 125 étages — se prépare à percer le ciel américain. Du haut de ses 600 mètres, Skynneedle pourra toiser celle qui pendant près de vingt ans a été citée en référence, la Sears Tower (475 mètres), œuvre des architectes Skidmore, Owings et Merrill.

Seulement voilà, la grande différence entre les deux superstructures, c'est la finesse. La Sears Tower est un bâtiment épais, Skynneedle est tout le contraire. Or du rapport entre la hauteur et l'épaisseur dépend la viabilité économique de l'opération. Car, d'un point de vue technique, il n'y a aucun problème. La tour de Cesar Pelli offre des surfaces de bureaux (360 000 m² au total) allant décroissant de 5 400 m² à 2 100 m², au fur et à mesure que l'on s'élève. Clou du spectacle, l'aiguille est dotée non seulement d'une plateforme d'observation ouverte au public,

mais également d'un centre de conférences réservé aux utilisateurs de la tour. Le tout est coiffé des antennes et autres dispositifs de communication.

Skynneedle est un projet de 450 millions de dollars. Miglin Beitler se donne jusqu'au printemps pour décider de la faisabilité de l'opération. A la municipalité de Chicago, on voit la tour de Pelli d'un bon œil : quel beau fleuron pour la Windy City ! « S'il y a un projet qui a une chance de voir le jour aujourd'hui, c'est bien celui-là », dit-on dans l'entourage de Richard Daley, le maire de la ville. En attendant, Ricardo Bofill construit « son » building néo-classique de cinquante étages face aux « épis de maïs » de Goldberg et à la tour indémodable de Mies van der Rohe.

A La Défense, un cylindre transparent

Autre site, autre fleuron. Notre petit Manhattan de La Défense ne va pas en revenir le jour où la tour sans fin va venir déchirer le ciel parisien. Comme à Chicago, l'objet architectural promis pour La Défense est très fin. Il bat tous les records de sveltesse. Le projet des architectes Nouvel et Ibos d'une tour « sans fin » progressivement transparente est en passe de voler la vedette à la plus haute tour d'Europe, récemment construite à Francfort par Helmut Jahn.

Sans fin, mais pas sans contrainte. La tour à construire sur le triangle de la Folie développe 70 000 m² sur 420 mètres de hauteur. Ce cylindre parfait a nécessité des études techniques très poussées pour limiter les effets de vibration. « Elle vibre de façon correcte », déclare Jean Nouvel après des tests. Néanmoins, des essais complémentaires vont être effectués en soufflerie à Nantes.

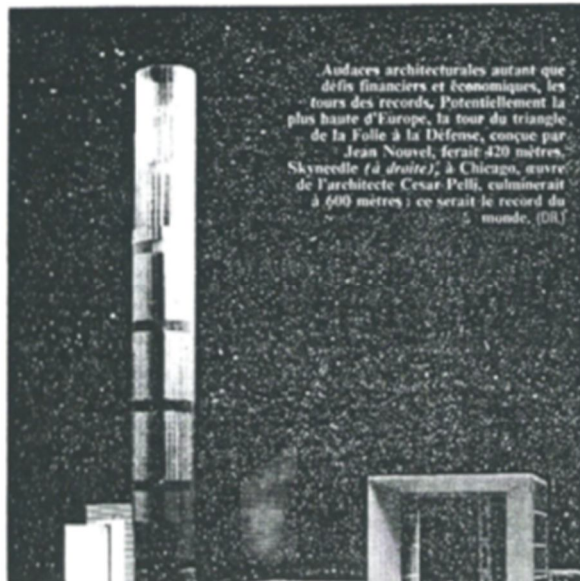
Reste à régler un problème de taille,

dont personne ne s'est préoccupé a. de lancer le concours d'architecture du triangle de la Folie. La tour est située dans le couloir aérien d'approche sur Le Bourget et Roissy ! La négociation entre l'Épad (Établissement public d'aménagement de La Défense) et l'Aviation civile est en cours.

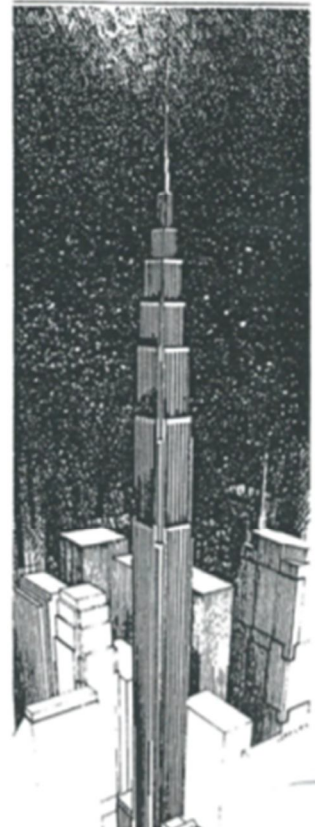
Quant à l'approche financière, elle n'est plus tant l'affaire de Maxwell, devenu actionnaire minoritaire (34 %), que celle de la Caisse des dépôts et consignations (66 %). Certes, la conjoncture immobilière est moins catastrophique qu'en Amérique. A La Défense, le taux d'occupation des bâtiments de bureaux est de 2 % seulement, tandis qu'à Chicago le seuil critique approche les 20 %.

Mais quels seront les locataires d'une tour aussi prestigieuse ? La commercialisation n'a pas commencé, le projet est toujours à l'étude. « La décision de faire la tour n'est pas prise », avoue Jean Millier, gérant de la SCI Tour sans fin. Au mieux, le permis de construire serait déposé à la mi-1991, ce qui laisserait augurer d'une livraison courant 1995. Ainsi, la composition imaginée par l'architecte Spreckelsen serait complète, l'Arche ayant trouvé son campanile.

Francis RAMBERT.



Audaces architecturales autant que défis financiers et économiques, les tours des records. Potentiellement la plus haute d'Europe, la tour du triangle de la Folie à La Défense, conçue par Jean Nouvel, ferait 420 mètres. Skynneedle (à droite), à Chicago, œuvre de l'architecte Cesar Pelli, culminerait à 600 mètres ; ce serait le record du monde. (DR)



LA GRANDE ARCHE DRAGUE LES TOURISTES

Le Parisien, 17 mars 1991

LA DÉFENSE

La Grande Arche drague les touristes

Avec le mois d'août, les vacanciers, étrangers surtout, affluent sur le site déserté par les hommes d'affaires. Objectif : la Grande Arche et sa rue imprenable sur l'axe historique, pour 3 500 personnes par jour. Une idée de sortie pour votre week-end.

« JUILLET n'a pas été foixten, sans doute à cause du temps maussade, mais il s'est bien passé. Les touristes se succèdent au bureau d'information installé sur le Parvis, à proximité du Café. Mais on ne parle guère le français scientifique, L'anglais, l'allemand, l'espagnol et l'italien prévalent largement parmi le public étranger délassé par son voyage, le nez en l'air. Mais si les touristes se sentent vus, c'est la Grande Arche qui se voit la part du lion : 3 500 visiteurs par jour en moyenne, contre 2 500 en juillet.

Panorama...

Au 30^e et dernier étage du superbe édifice, sur le « toit », les visiteurs ont aussi la plus magnifique vue sur Paris à leurs pieds. Ou plus exactement l'axe historique. Afin de contempler 2 000 ans d'histoire en perspective, depuis Neully jusqu'à la Concorde, via les Champs-Élysées et l'Arc de Triomphe qui se profile au loin.

Depuis le belvédère, le panorama n'a pas d'équivalent à Paris. De quoi considérer la Grande Arche, son toit dit mètres de hauteur se reflète dans le tour Eiffel, visible également depuis le « balcon » de La Défense.

« Le plaisir des visiteurs mon-

ter est pour en avoir plein la vue », regrette un peu l'illustre du « toit », où les visiteurs parisiens défilent les fêtes de vacances. « Très souvent, ils reviennent après avoir accédé au belvédère. Ici, pourtant, il n'y a pas que le panorama à admirer... »

Et droits de l'homme

En effet, Le « toit » de la Grande Arche, véritable « toit cathédrale », porte la fondation l'Arche de la fraternité, qui assure à l'organe d'union, la défense et la promotion des droits de l'homme. Les expositions, notamment, s'y succèdent (1).

Ce peut également visiter un film de vingt minutes sur la

construction du superbe édifice blanc (1984-89). Construction d'ailleurs originale puisque privée de lustres. L'architecte danois Speerkebet, décédé en 1987 et remplacé par Paul Andreu « Membre Académie de Paris » et l'entreprise Bouygues l'ont fait bâtir sur douze piliers.

G.S.

1) Les deux expositions actuellement visibles au « toit » de la Grande Arche : « Unité, diversité et démocratie » et « Histoire et mémoire, les camps d'internement de Lorraine ».

Visite de la Grande Arche, 25 F. Tarif réduit, 20 F. Conditions spéciales pour les groupes. Possibilité de visites guidées. Réservations et renseignements, 48.07.27.57.



LA POMPE À FRIC

L'ÉVEIL, 18 avril 1991



DU RIFI DANS LE BÉTON

Inculpation et protections du promoteur Christian Pellerin... *En conséquence, les secrets de La Défense, zone franche de spéculation immobilière et de marais politique, seront-ils percés ?*

Il peut sourire, Christian Pellerin, en sortant inculpé du bureau du juge Delahaye, le 17 janvier dernier. Il sait qu'il ne risque pas grand-chose, quel que soit le dossier bétonné par le pugnace magistrat. P-DG du groupe SARI-SEERI, promoteur numéro un du quartier de La Défense, Christian Pellerin ne compte plus sa fortune en briques. Il pèse plusieurs tours.

Il est devenu, à quarante-sept ans, « Monsieur La Défense ». Poignées de main à François Mitterrand, à Michel Rocard, Edith Cresson, Charles Pasqua, Jacques Delors, etc. Il suffit de feuilleter le publi-journal de Pellerin, « Vision CNIT », pour comptabiliser les courbettes des politiciens de droite et du PS devant le maître bétonneur qui s'est attaché, en février 1990, les services d'Olivier Marec, ancien chef de cabinet de Laurent Fabius.

Entre le pouvoir (quel qu'il soit depuis 1978) et le promoteur, on ne peut plus simplement parler d'affinités. N'est-ce pas « à la demande du président de la République » que le gouvernement a décidé, le 1^{er} août 1990, de prolonger La Défense au-delà de la Grande Arche, jusqu'à la Seine ? Et qui contrôle les terrains immédiatement concernés (le secteur Valmy) ? Que voulez-vous, Christian Pellerin est l'exécutif obligé du phare ouest de la spéculation immobilière parisienne. Et vous voudriez que la justice lui cherche noise pour une affaire mi-

naible ?
 1^{er} août 1990, la banque Indosuez a versé à Pellerin 1,1 milliard de francs (soit 1,1 milliard de francs nets le m²) l'ancienne tour de la Défense (BP) possédée par la Défense.

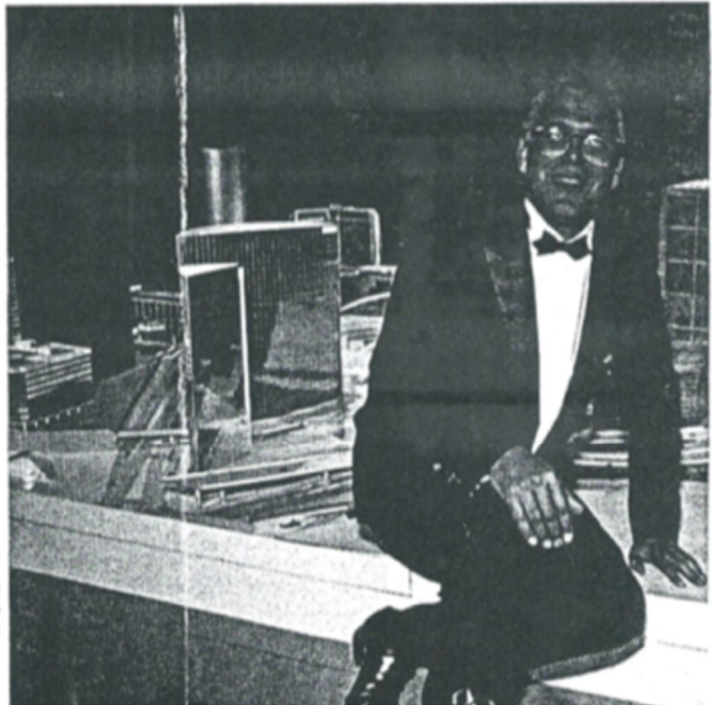
Shocking ! Les pétroliers BP l'avaient vendue 530 millions dix-huit mois auparavant. La culbute.

Explication : entre BP et Indosuez se sont insinués des intermédiaires gloutons. Avec sa filiale Lucia, Pellerin a monté l'opération en utilisant deux compères : Christian Schwartz, patron de PII (dont Pellerin est aussi actionnaire), et Daniel Voiry. Edifiant personnage, ce Voiry. Policier-businessman. Côté flic, il exerçait les fonctions de se-

crétaire (bien informé) du directeur de la sécurité publique à la Préfecture de police de Paris. Côté flic, il dirigeait la société Eurocen (déclarée au nom de son épouse) qui fournissait des fausses factures et... de l'alcool. Plusieurs commissariats parisiens seraient bien imprégnés pour conduire l'enquête. Daniel Voiry a mordu l'asphalte le 6 décembre 1990, une balle dans le crâne, tirée avec son arme de service. Ses collègues de la brigade financière avaient perquisitionné chez lui, la veille. Depuis, on est sans nouvelle d'une mallette dans laquelle Voiry rangeait des documents « explosifs ». Le brigadier ripoux n'est pas le seul trépassé de l'affaire. Le 20 mars 1990, le courtier d'assurances Bernard Derycke était retrouvé pendu... une balle dans la tête. Un suicide, affirment sans rire les enquêteurs. Derycke

(ancien policier ?) était en affaires avec Voiry et travaillait pour AXA, le groupe d'assurances qui possède 25 % des actions de Lucia, la société de Pellerin. Existe-t-il un réseau de fonctionnaires corrompus qui bénéficiaient de complicités au plus haut niveau de la Préfecture de police ? Comment expliquer l'impunité dont a pu bénéficier Voiry si longtemps ? Mais Derycke, Voiry, Schwartz ne sont que des seconds couteaux. Des fusibles. Les deux premiers ont disjoncté. Le troisième assumera probablement son rôle jusqu'au bout, prenant sur lui toutes les responsabilités de la manguille.

Et la justice pourra passer. A côté de l'essentiel, comme à son habitude lorsqu'il s'agit de délinquance économique. L'essentiel ne s'appelle même pas Christian Pellerin. Le noyau criminogène, c'est La Dé-



Christian Pellerin, devant les tours de La Défense.

La Défense au firmament

Le Fouquet's Europe et les Communautés appartiennent désormais à la caste enviée des restaurants étoilés du « Guide Michelin 92 » la bible des gastronomes. Une chance pour le quartier d'affaires de sortir de son isolement gastronomique. **LE FIGARO DÉPÊCHE**



Charles Madeira et Alexandre Faix, du Fouquet's Europe et Guy Boilleaut du Sofitel-Cnit, les deux restaurants étoilés de La Défense. (Photo Ph. HOUSSIN)

Pour le Cnit, c'est Noël avec deux mois de retard. Mais l'attente valait bien la peine. Avec deux restaurants étoilés simultanément au guide Michelin 92, La Défense devrait enfin sortir de son ghetto gastronomique. Elle possède, avec le Fouquet's Europe et les Communautés, tous deux sous la voûte du-Cnit, deux tables qui méritent le détour. Les habitués le savaient déjà. Maintenant que la bible des guides le dit à son tour, c'est encore mieux.

Ambiance de fête au Fouquet's. On trinque à la belle étoile décrochée par Charles Madeira et toute son équipe. Il faut dire qu'on l'espérait, cette récompense suprême. C'est un soulagement, admet le chef, Alexandre Faix, parce qu'on n'arrêtait pas de nous dire que cette fois on devait l'avoir. Mission accomplie pour ce disciple poitevin de Joël Robuchon, qui établit, en outre, un

record, en étant à 26 ans, le plus jeune chef étoilé de l'édition 92 du Michelin.

Charles Madeira, et c'est bien normal, tient à mettre en avant le travail de toute son équipe. On se croirait à la nuit des Césars, quand il rend hommage tour à tour à l'accueil, au service, aux sommeliers qui élaborent la carte des vins et aux commis de cuisine. Sans oublier le rapport qualité/prix.

« Aujourd'hui, poursuit Charles Madeira, dans le contexte économique que traverse la restauration, nous n'aurions sûrement pas eu l'étoile si nos prix avaient été jugés excessifs par rapport à nos prestations. »

Sa moustache frémit imperceptiblement quand il espère une hausse de la fréquentation de son établissement de 10 à 15% le soir, sans perdre de vue que pour le Fouquet's, c'est l'année la plus dure qui commence. « Chaque client, dit-il pour conclure, est un en-

quêteur potentiel du « Guide Michelin. »

Sage réflexion qui se trouve aussi dans les couloirs du Sofitel voisin. L'étoile accordée aux Communautés et à son chef, Pierre Miecaze, apparaît d'abord comme une divine surprise. « C'est un fournisseur bien renseigné qui m'a informé en premier, avoue Jean-Pierre Trévisan, le directeur de la restauration. J'avais du mal à le croire. »

Clientèle encore plus exigeante

Les Communautés s'engageaient dans la course à l'étoile avec quelques handicaps, il est vrai. Restaurant d'hôtel, de chaîne hôtelière, qui plus est, situé dans un centre important de congrès. Or, au Michelin, on a toujours mis en avant les chefs propriétaires de leur établissement. « C'est pourquoi, explique

Guy Boilleaut, le directeur général du Sofitel-Cnit, nous avons fait tout ce qu'il fallait pour casser cette image de restaurant de congrès, souvent synonyme de qualité médiocre, qui aurait pu nous coller à la peau. » Là encore, on met en avant le travail de toute une équipe, le souci constant de mettre la salle au niveau de la cuisine, en refusant, par exemple de servir plus de cinquante couverts à la fois, ou en préservant l'ambiance feutrée qui plat beaucoup aux hommes d'affaires.

En fait, dans les deux cas, c'est bien le professionnalisme qui est récompensé. L'étoile qui coiffe désormais les toques d'Alexandre Faix et de Pierre Miecaze a aussi son revers. « Il faut s'attendre maintenant à ce que la clientèle soit encore plus exigeante », estime Guy Boilleaut. C'est un défi qui, sous la voûte, ne semble effrayer personne.

Jean-Pierre BLOND

LA TOUR SANS FINS CHERCHE SON ENVOL

LA TOUR SANS FINS CHERCHE SON ENVOL

Jean Nouvel vient de déposer le permis de construire de sa tour: un cylindre de 425m de haut, jailli d'un cratère creusé au sol, derrière la Grande Arche. L'édifice, qui abritera près de 100000 m de bureaux, attend ses futurs acquéreurs. Une réalisation technique de haut vol.

Comment se figuret 425 mètres de hauteur ? En se plaçant devant la Grande Arche de la Défense et en empilant dessus trois autres exemplaires imaginaires. On obtient alors, avec cette construction mentale, quelque chose d'à peine plus haut que la tour Tour Sans Fins, celle que l'architecte Jean Nouvel conçoit plus précisément derrière l'Arche de Spireckstein, un peu à droite.

De forme cylindrique, cette tour constitue le record mondial de l'équilibre, avec un rapport de un à dix entre son diamètre (43m environ) et sa hauteur. Malgré cette finesse, l'édifice sera visible de très loin. A cause de cette finesse, il reviendra plutôt cher à construire, avec un budget final estimé à 2,8 milliards de francs pour 100000 m². Si haut, sera-t-il accepté par l'opinion ? Si cher, trouvera-t-il des occupants pour les bureaux qu'il abritera ? Les études de faisabilité technique sont terminées, la demande de permis de construire vient d'être déposée, et dans un an à peu près, il faudra décider de construire ou pas. Seront en cause, bien sûr, les promoteurs de l'opération qui, sous la houlette de Robert Lion, directeur de la Caisse des Dépôts, ont financé le tour de table capable de financer un immeuble aussi exceptionnel. Mais l'Etat aussi sera concerné, car dans le périmètre de la Défense, c'est ainsi qu'accède le permis de construire.

Il y a donc l'affaire, vu ses dimensions, à toutes les chances de devenir une affaire d'Etat. En février 1989, l'architecte Jean Nouvel remportait le concours du triangle de la Folie. Sur cette parcelle, si étendue derrière la Grande Arche, entre le boulevard circulaire et une voie fermée, société anonyme de la Grande Arche, initiée par Robert Lion et feu Robert Maxwell, entendait construire un programme de bureaux exemplaire. Un seul projet. La tour de Nouvel en était au premier rang.

L'architecte était parti d'une idée simple. Il voulait une tour cylindrique, et qui jaillisse d'un cratère creusé au sol. La tour serait très opaque en bas, et de plus en plus vitrée et se réduirait finalement en haut à une structure tannique vide. L'œil ne devrait alors pouvoir distinguer très nettement le long de la façade, derrière une immense vitre. Le vide dans lequel elles évoluent est visible par celui qui attend l'accroissement, au travers de portes vitrées. La sensation est garantie. Inutile de dire que tout cela pose des problèmes techniques sans fin, eux aussi.



La tour de Nouvel, photomontage. Les murs extérieurs, qui portent la structure, s'affinent avec l'altitude.

Dans la TSF, l'étage type est une vaste surface libre de 1000m². Ce sont les murs extérieurs qui portent la structure. Ils sont donc très épais en bas et s'affinent avec l'altitude. A l'intérieur, les quatre-vingt-cinq étages se répartissent en trois zones, comme trois immeubles superposés. On prend d'abord un ascenseur express et de là, on change pour un ascenseur de descente locale. Les cabines glissent le long de la façade, derrière une immense vitre. Le vide dans lequel elles évoluent est visible par celui qui attend l'accroissement, au travers de portes vitrées. La sensation est garantie. Inutile de dire que tout cela pose des problèmes techniques sans fin, eux aussi.

Depuis trois ans, en compagnie de l'ingénieur Tony Fitzpatrick, du bureau Ove Arup, Jean Nouvel est dans les études. Cent millions de francs ont déjà été dépensés. Et Nouvel estime qu'il ne l'ont pas été pour rien: « On peut dire aujourd'hui qu'on a fait la connaissance, avec un confort satisfaisant par rapport aux vibrations - le problème des porteurs de grande hauteur - et dans un rapport économique correct. » Car tous ces obstacles techniques ont dû trouver des solutions économiquement acceptables. Les bureaux, certes prestigieux, devront être vendables. Les études ont conclu à un prix de vente annuel de 50000F le mètre carré et de location

peu plus cher que le top de La Défense. Mais beaucoup moins que le Triangle d'Or parisien. Cet argument suffira-t-il à séduire les futurs acquéreurs ? La SCI Tour Sans Fins, qui gère aujourd'hui le projet sous la présidence de Jean Millier, ne bénéficie pas de la conjonction la plus favorable. Le marché des bureaux est atone, la reprise fantomatique. Certes, la tour ne sera pas achevée avant 1997. Certes, ses bureaux sont plutôt en concurrence avec ceux de Londres ou de Hong-Kong qu'avec ceux de Sarcelles. Mais comptera-t-il tant que ça, ce genre de tachisme des entreprises ? Au

sociétés quitter de flâneries adresses parisiennes pour s'installer sans honte dans des banlieues moins cossues. On a aussi vu les bureaux de la Grande Arche rester vides parus que, malgré le prestige, ils étaient brisés et chers. Comparaison que les promoteurs récuseront: la Grande Arche a accueilli des bureaux faute de mieux, dans un bâtiment que l'on savait trop petit dès le début. La TSF, elle, est avant tout un immeuble de bureaux pensif comme tel. Une maquette grandeur nature d'un étage à même été réalisée dans une réserve de la cité des Sciences de la Ville-Lette. C'est dire si l'on ne recule devant aucune difficulté.

GÉANT ! UNE TOUR DE 425 MÈTRES

Le Parisien, 17 septembre 1992



GÉANT ! UNE TOUR DE 425 MÈTRES

C'est la tour la plus haute d'Europe, celle qu'envisage d'édifier à la Défense l'architecte Jean Nouvel. Après des années d'études techniques, il vient de déposer le permis de construire de cet édifice haut de 425 mètres. Une énorme incertitude pèse néanmoins sur sa réalisation l'état du marché immobilier, catastrophique depuis des mois.

La Défense ou l'Arche de triomphe

Un peu anémiée, La Défense : malgré le flux quotidien de ses 110 000 salariés, la cité du capital manque de capitaux. Mais la colline de béton aux tours aussi hautes que ses parvis sont vastes, aux entrailles parcourues de milliers d'automobiles, a plus d'une corde à son Arche. Témoin la foule de touristes et de flâneurs qui se pressent pour admirer les jeux de la lumière sur la gigantesque passerelle.

Depuis le temps qu'on annonçait son arrivée ! Cette fois ça y est : le pouce géant du sculpteur César, une douzaine de mètres de bronze doré sur tranche, arrive à La Défense ; dressé à droite du Cnit, au bord du boulevard circulaire, comme l'immense doigt levé d'un auto-stoppeur qui voudrait impérativement convaincre un investisseur de passage de placer des capitaux à La Défense.

C'est qu'elle est pâtraque, La Défense, ces temps-ci, soucieuse. Un peu à court, comme on dit, en quête du milliard de francs qui lui manque pour boucler le budget de l'autoroute A 14 reliant Neuilly à Orgeval. Depuis le temps qu'on en parle aussi, trente ans, pas moins, de cette vitale artère qui doit désengorger l'A 13, encombrée dès sa naissance au tunnel de Saint-Cloud.

Mais ne vous inquiétez pas trop, avec des parrains comme Charles Ceccaldi-Raynaud, le maire de Puteaux et président de l'Etablissement public d'aménagement de La Défense (l'Epad), son complice Charles Pasqua, le tout

puissant ministre de l'Intérieur et président du Conseil général des Hauts-de-Seine, et Nicolas Sarkozy, l'ambitieux maire de Neuilly et ministre du Budget, La Défense est fort bien bordurée politiquement, allons, l'Etat finira par faire le geste qui sauve. Au fait, il pourrait commencer par rendre à l'Epad les deux milliards qu'il a ponctionnés dans ses caisses du temps de sa prospérité ; puis payer enfin le loyer des étages que le ministère de l'Équipement occupe à grands frais dans la Grande Arche, pas vrai ?

C'est côté immobilier que la situation est plus préoccupante : 10 % des bureaux de La Défense, neufs et anciens, sont vides. Soit plus de 250 000 m² déserts. Encore un méfait de la crise, qui vient de frapper à son tour cette vorace colline de béton, longtemps fortunée. La construction de l'énorme Cœur Défense, qui devait remplacer l'antique immeuble Esso, récemment rasé, a été différée et le terrain engazonné dans l'attente de jours meilleurs. Et si vous allez trainer vos guêtres dans le quartier

Valmy, à gauche derrière la Grande Arche, vous verrez qu'on ne se bouscule pas vraiment dans les portes-tambour de la voluptueuse tour Pacific. Mais à cent mètres de là, l'arrogante tour double de La Société générale, qui est en cours de construction, s'élève avec un furieux entrain ; si vous saviez quel baume au cœur des dirigeants de l'Epad met cet édifice de trente-huit étages qui seront bientôt tous envahis par le monde envié de la finance !

N'empêche, l'affolante tour Sans fins : un crayon de 400 mètres de haut sur 40 de diamètre imaginé par l'architecte Jean Nouvel, qui devait être plantée, elle, à droite derrière l'Arche, n'est pas à la veille de se dresser. Trop coûteuse, trop vaste, trop inutile dans un immédiat trop morose. Révons quand même : imaginons quel beau poème géométrique se dessinerait dans le ciel, une aube d'été, avec cet interminable tuyau d'orgue montant la garde entre le « cube » tout blanc d'Otto von Spreckelsen et la douce voûte du Cnit. Dans l'attente de cette foutue « reprise », il reste à l'Epad à trouver un autre Christian Pellerin, un émule de ce jadis téméraire acrobate, aujourd'hui en bisbille avec la justice, qui sauva La Défense d'une première déconfiture immobilière à la fin des années 70, quand la crise commençait de sévir.

La Défense, aujourd'hui, c'est une ville qui n'en est pas encore une, une

250 SDF FONT LA MANCHE A LA DÉFENSE

Le Parisien, 15-16 octobre 1994

LES HAUTS-DE-SEINE

SAMEDI 15 - DIMANCHE 16 OCTOBRE 1994

PUTEAUX-COURBEVOIE-NANTERRE

250 S.D.F. font la manche à La Défense

Il y a quelques jours, les Restos du cœur avaient installé une tente au pied du dôme Imax pour recenser les S.D.F. de La Défense. Deux cent cinquante environ y vivent le jour et plusieurs dizaines y couchent la nuit. Portrait.

CELA fait deux ans que Patrick a établi ses quartiers à La Défense, entre le parvis et le centre commercial. C'est là qu'il « travaille », comme il dit. Dans cet univers de béton et de verre aux mille richesses, il fait partie des quelque deux cent cinquante S.D.F. qui font la manche tous les jours dans le plus grand quartier d'affaires d'Europe. Les premiers métros et R.E.R. déposent les leve-tôt, ceux qui commencent leur travail lorsque la ville est encore endormie. Entre cinq heures et cinq heures et demie, le quartier de La Défense s'éveille. C'est à cette heure matinale que Patrick commence, comme il dit, « sa journée de travail » qui se termine vers 19 heures. Une occupation bien particulière puisque Patrick, un Irlandais de quarante-huit ans, passe ses journées à faire la manche. Il fait partie des deux cents à deux cent cinquante S.D.F. qui, le jour, ont élu domicile entre le centre commercial des Quatre-Temps et le parvis. Un lieu où la plupart arrive à subvenir à leurs besoins.

Etre propre et réglo

« La Défense, je connais. Cela fait deux ans que j'y passe mes journées, dit-il. Mais avant d'être à la rue, j'exerçais à Nanterre ville, dans un hôtel. Et encore avant, j'ai travaillé sur le chantier du métro au pont de Neuilly et sur celui de l'Arche. » Les deux n'ont guère de secrets pour lui, de



« Je croque la vie heure par heure et jour par jour. Pour l'instant, j'y arrive, je touche du bois. »

même que les gens qui y travaillent. Ses rapports avec les commerçants et les policiers sont bons.

« Il faut être propre et réglo et tout se passe bien. Nous, les habitués de La Défense, nous faisons notre police nous-mêmes. Vous savez, la rue, c'est la loi de la jungle. On n'est pas trop mal ici, alors, si un S.D.F. se conduit mal, on l'éjecte. » Il n'hésite pas à rendre des services aux commerçants qui le lui rendent bien : par quelques pièces de dix francs, un repas offert ou tout simplement la considération. A accoster des dizaines de personnes chaque jour, il sait qu'il faut être poli et savoir parler aux gens. « Tu restes gentil avec les autres, les autres sont gentils avec toi. » Il dresse ainsi un tableau de sa « clientèle » potentielle : « Quand tu demandes des pièces pour manger, les plus gentils, ce sont les hommes noirs et les femmes arabes. En revanche, ceux qui ont la cravate, ce n'est pas très bon. »

Avec le temps, Patrick a pris le rythme de

sa nouvelle vie. Il cherche du travail, lui qui a exercé de multiples métiers, mais la réponse est toujours identique : son âge. Il s'est remis de la rupture (sentimentale) qui l'a conduit là. Et a repris goût à la vie qu'il croque « heure par heure et jour par jour. Pour l'instant, j'y arrive, je touche du bois. »

Dormir dans un train de nuit

Le soir venu, comme la plupart de ses compagnons d'infortune, il quitte les lieux et part passer une nuit à l'hôtel, si la manche a été bonne. Ou, comme c'est généralement le cas, prend un train de nuit pour dormir. Car il n'est pas question de rester ici. « La nuit, c'est un autre monde. Il y a quelques S.D.F. qui dorment dans les souterrains. Mais ça craint. Ce sont des zonards qui se droguent. Et puis, avec les vigiles et les chiens, c'est dangereux. Même si il y a plein de recoins pour se planquer. La Défense, c'est grand. »

Bruno Darrien

Annonces légales « le Parisien »

Institutions
et sociétés

Siège social : 15, rue Paro-et-Male-Corb,
93140 CLAMART
Durée : 30 ans

DIRECTION GENERALE
DE L'AMENAGEMENT ET
DE L'URBANISME

Divers sociaux

SA CONSTRUCTION

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	0
REMERCIEMENTS	3
AVANT-PROPOS	4
INTRODUCTION	9
I - PLAN GÉNÉRAL DE LA THÈSE	9
II - AXES DE RECHERCHE	11
III - MÉTHODE	13

PREMIÈRE PARTIE
LE TEMPS DE LA DÉCOUVERTE
DU QUARTIER DE LA DÉFENSE CONSIDÉRÉ PAR LA PRESSE AUX
DIFFÉRENTES ÉTAPES DE SON ÉVOLUTION

CHAPITRE I LES ANNÉES 1960 :

LA MODERNITÉ CÉLÉBRÉE OU LA NAISSANCE DU QUARTIER

D'AFFAIRES SOUS LE REGARD ÉLOGIEUX DE L'ENSEMBLE DE LA PRESSE..... 19

SECTION I LE PROJET INITIAL : UN ÉCRAN OÙ LES JOURNALISTES

PROJETTENT LEURS RÊVES **20** |

I - Un nouveau Manhattan aux portes de Paris **20** |

II - Une merveille urbanistique à l'actif de la capitale..... **25** |

III - Un quartier modèle de fluidité automobile **30** |

SECTION II DU RÊVE À LA RÉALITÉ : LA DÉMESURE DES PREMIERS TRAVAUX..... 34

I - Le choc d'une mutation sans précédent **34** |

II - Un chantier lancé à grande vitesse **37** |

III - Le temps des projets les plus fous..... **39** |

CHAPITRE II LES ANNÉES 1970 :

ENTRE CONTESTATION ET POURSUITE DE L'AMÉNAGEMENT..... 45

SECTION I UN PROJET DE PLUS EN PLUS CONTESTÉ PAR LA PRESSE **46** |

I - La Défense, projet d'aménagement sacrilège ? **46** |

II - Les changements d'opinion d'une presse en marche arrière..... **52** |

III - Le pur et simple abandon du projet « Tête Défense »..... **54** |

455

SECTION II UN CHANTIER DÉVORATEUR.....	60
I - Un Ouest privilégié au détriment d'un Est laissé pour compte.....	60
II - Un monstre tentaculaire.....	64
III - Un univers dominé par le capitalisme et ses excès	68
SECTION III UN AMÉNAGEMENT JUGÉ NÉFASTE PAR LES JOURNALISTES	72
I - La fin d'un monde	72
II - Un univers sans vérité	75
III - Un espace de vie démoralisant.....	77
SECTION IV DE LA DÉPRIME À LA RELANCE.....	82
I - D'une vision réaliste d'une zone en déconfiture.....	82
II - Divorce entre les habitants et le nouveau quartier.....	85
III - Les prémisses d'une renaissance	87
CHAPITRE III LES ANNÉES 1980-1990 :	
LE TRIOMPHE DU RENOUVEAU DE LA DÉFENSE.....	91
SECTION I LA RELANCE, SOLUTION NÉCESSAIRE	93
I - Les premiers signes de la relance	93
II – Pierre Consigny, l’homme de la renaissance.....	96
III - Le lancement de nouveaux projets.....	99
IV - Le renouveau du projet Tête Défense.....	102
SECTION II L’ULTIME ÉTAPE DE LA DÉFENSE.....	106
I – Une presse redevenue enthousiaste.....	106
II – Un pari en voie d’être gagné.....	109
III - Un succès de prestige couronné par la Grande Arche.....	112

DEUXIÈME PARTIE
LE TEMPS DE LA CONNAISSANCE
 DE LA DÉFENSE VUE PAR LES JOURNALISTES À TRAVERS L'HISTOIRE
 PANORAMIQUE DE L'AMÉNAGEMENT DE L'OUEST PARISIEN

CHAPITRE I DE « LA DÉFENSE DE PARIS » DE 1873 À LA RÉVOLUTION	
URBANISTIQUE DE L'APRÈS-SECONDE GUERRE MONDIALE.....	120
SECTION I LA CONSTRUCTION HISTORIOGRAPHIQUE DE LA DÉFENSE	121
I - Un toponyme marqueur d'histoire	121
II - À l’heure de la conquête de l’Ouest parisien.....	126

III - Le chantier du XX ^{ème} siècle : les plus grands travaux depuis Haussmann et Philippe Auguste	135
SECTION II LA SAGA DE LA DÉFENSE, CÔTÉ EPAD	146
I - La naissance d'un monstre sacré du semi-public	146
II - Les hommes de La Défense	154
III - Aux prises avec le marasme de l'immobilier	164
CHAPITRE II LE TOURNANT DÉCISIF DU DÉVELOPPEMENT DES TOURS DE LA DÉFENSE.....	175
SECTION I LA GENÈSE D'UN MYTHE ARCHITECTURAL	177
I - Une débauche de verticales	177
II - Prouesses et folie des grandeurs	187
III - Matériaux du futur et gigantisme triomphant.....	196
SECTION II LA DÉFENSE À L'ÉPREUVE DE L'URBANISATION VERTICALE	204
I - La magie noire du gratte-ciel.....	204
II - De la verticalité à la cybernétique	213
III - Le syndrome de la Tour infernale	221
CHAPITRE III VOYAGE AU CŒUR DE LA DÉFENSE : ÉTAT DES LIEUX.....	230
SECTION I : UN MORCEAU DE VILLE CRÉÉ DE TOUTES PIÈCES	231
I - Une nouvelle ville à part entière	231
II - Un cadre de vie fondé sur l'agora	239
III - La première vraie ville écologique.....	248
SECTION II LA DÉFENSE AU QUOTIDIEN : MILIEU DE TRAVAIL ET MILIEU DE VIE	257
I - Un nouvel art de vivre	257
II - Un lieu d'attraction touristique	269
III - Un univers de banlieue.....	277

TROISIÈME PARTIE
LE TEMPS DE LA SYNTHÈSE
DU QUARTIER DE LA DÉFENSE COMME PHÉNOMÈNE HISTORIQUE DE
CRISTALLISATION DE L'OPINION DE LA PRESSE

CHAPITRE I LE QUARTIER DE LA DÉFENSE EN TANT QU'AGENT DE DÉFLAGRATION DE L'ÉMOTION COLLECTIVE.....	289
SECTION I UN ÉVÈNEMENT PERTURBATEUR	290

I - Un choc d'émotivité	290
II - Un mouvement d'opinion	294
III - Un phénomène de presse	298
SECTION II UN CONDENSATEUR DE SENS HISTORIQUE	303
I - Un multiplicateur d'histoire constitutionnelle	304
II - Un marqueur des Trente Glorieuses	309
III - Un anticipateur du futur	313
CHAPITRE II LE QUARTIER DE LA DÉFENSE EN TANT QUE CRÉATEUR DE VARIATIONS EXCEPTIONNELLES DE L'ÉVOLUTION HISTORIQUE	318
SECTION I UN RÉVÉLATEUR DE DÉNIVELLATIONS D'ÉNERGIE HISTORIQUE	319
I - Le symbole de la révolution architecturale de l'après-guerre	320
II - Le prototype de l'urbanisme contemporain	325
III - Le modèle inaugural de la politique d'aménagement du territoire	329
SECTION II UN PROVOCATEUR DE DÉNIVELLATIONS D'ÉMOTION COLLECTIVE	335
I - L'euphorie du début (1964-1973)	336
II - Le doute de l'Entre-Deux (1973-1979)	341
III - L'élan de la dernière main (1979-1995)	346
CHAPITRE III LE QUARTIER DE LA DÉFENSE EN TANT QUE PRODUCTEUR DE RETENTISSEMENT D'HISTOIRE IMMÉDIATE	350
SECTION I LES FACTEURS DE L'IMPACT MÉDIATIQUE DE LA DÉFENSE	352
I - Les représentations enthousiasmantes de la ville nouvelle	352
II - Les inhibitions manifestant la dépendance à l'égard du passé	358
III - Les impressions de voisinage d'un grand chantier	363
SECTION II LES MODES D'EXPRESSION DE LA RÉACTION MÉDIATIQUE	369
I - L'éditorialisme de terrain	370
II - Le sensationnalisme situationnel	375
III - Le superlativisme hyperbolique	379
 CONCLUSION	 385
 SOURCES & BIBLIOGRAPHIE	 393
 SOURCES	 393

1. JOURNAUX ET REVUES	393
2. LISTE CHRONOLOGIQUE DES ARTICLES DE PRESSE CITÉS.....	396
3. RAPPORTS EPAD ET AUTRES.....	421
BIBLIOGRAPHIE	422
TRAVAUX UNIVERSITAIRES	424
ANNEXE 1 - CHRONOLOGIE.....	426
ANNEXE 2 - FLORILÈGE DES GRANDEURS D'ÉLOQUENCE	431
ANNEXE 3 - TITRES CHOCS.....	433